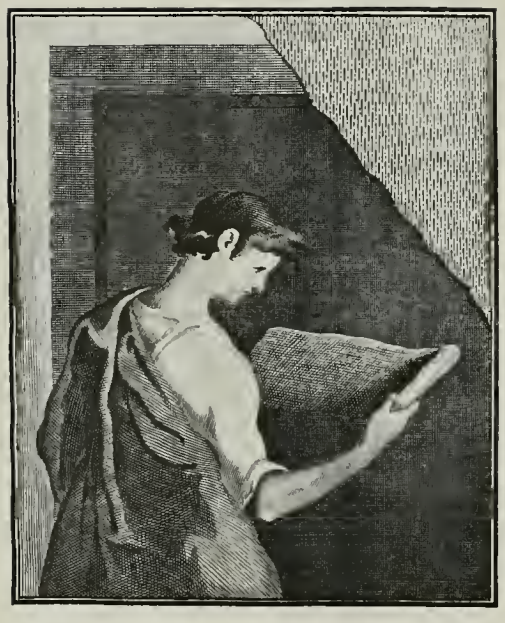

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Research Library, The Getty Research Institute

http://archive.org/details/madamedepompadou00gonc

MADAME

DE POMPADOUR.

N° 150.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

Madame de Pompadour, dans un habillement de jardinière, le bras sur un panier de fleurs.

Estampe faite en imitation de pastel, et qui porte : Boucher, 1751. — Bonnet, 1769.

EDMOND ET JULES DE GONCOURT.

MADAME
DE POMPADOUR.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE ET AUGMENTÉE DE LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS

TIRÉS DU DÉPÔT DE LA GUERRE, DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL, DES ARCHIVES NATIONALES ET DE COLLECTIONS PARTICULIÈRES,

ILLUSTRÉE DE CINQUANTE-CINQ REPRODUCTIONS SUR CUIVRE,

PAR DUJARDIN.

ET DE DEUX PLANCHES EN COULEUR, PAR QUINSAC,

D'APRÈS DES ORIGINAUX DE L'ÉPOQUE.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1888.

Tous droits réservés.

DC
135
P8G63

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MADAME

DE POMPADOUR.

I.

La bourgeoisie donnant au Roi pour la première fois une *maîtresse déclarée*. — Intérieur de la Reine Marie Leczinska. — Mlle Poisson. — Son éducation de *virtuose*. — Ses talents et ses grâces. — Son mariage avec M. Lenormant d'Étioles. — La bonne aventure de Mme Lebon. — Rencontres de Mme d'Étioles avec le Roi dans la forêt de Sénart. — Le bal masqué de l'Hôtel de Ville en février 1745. — L'évêque de Mirepoix menaçant de faire chasser Binet. – Le souper dans les cabinets du 22 avril 1745. — Mme d'Étioles à sa terre pendant la campagne du Roi. — La présentation. — Les instructions de Mme Poisson sur son lit de mort.

La bourgeoisie n'est plus, au dix-huitième siècle, le monde d'affranchis et d'enrichis, sans droits et sans nom, à la bourse duquel le Roi et la guerre sont obligés de recourir. De règne en règne, elle a grandi. Peuple sous Philippe le Bel, elle est le troisième corps ou ordre de l'État sous Philippe de Valois. Et de Philippe de Valois à Louis XV, elle gagne tout, elle mérite tout, elle achète tout, elle monte à tout : vérité méconnue, et pourtant attestée par tous les faits.

Henri IV, Richelieu, Louis XIV l'élèvent contre la noblesse; et chaque jour du siècle, qui commence à la mort de Louis XIV pour finir à la Révolution, élargit sa place dans l'État, et lui apporte une domination nouvelle. Elle remplit les douze parlements, les cours des aides, les chambres des comptes. Les emplois de judicature et de plume, les séné-

chaussées et les bailliages lui sont dévolus. Elle a dans l'armée le quart des officiers; elle a dans l'Église un nombre prodigieux de cures, de canonicats, de chapelles, de prébendes, d'abbayes séculières.

L'administration est son patrimoine. Elle fournit les commissaires des guerres, les chefs des divers bureaux, les employés des vivres, des ponts et chaussées, les commis de tout genre.

De l'avocat jusqu'au chancelier, la magistrature lui appartient absolument.

Toutes les secrétaireries d'État semblent son apanage. Le ministère et les conseils d'administration, depuis le subdélégué jusqu'à l'intendant, depuis les maîtres des requêtes jusqu'aux sous-ministres, sont sa propriété et son héritage.

Mais au-dessus de cette autorité directe, au-dessus de l'accaparement des emplois, de l'envahissement des charges, de l'exercice et de la possession de presque tous les pouvoirs de l'État, le tiers ordre du royaume trouvait en son génie et dans ses aptitudes la source d'une influence moins immédiate, mais plus haute encore et plus considérable. Toutes les gloires bien-aimées de la France, le plus grand éclat de ce siècle, les arts, les lettres, lui apportaient leur popularité, lui donnaient le gouvernement moral de l'opinion publique. Et ce n'était point encore assez pour cette domination du tiers état, dont 1789 ne devait être que la reconnaissance et la consécration légale. Cet ordre de l'argent, né de l'argent, grandi et parvenu par l'argent, monté aux charges par la vénalité des charges, régnait par cette carrière d'argent, le commerce : un commerce dont la balance de quarante-cinq millions était en faveur de la France.

Il régnait avant tout par ce gouvernement d'argent, la finance, où tous les moyens, tous les ressorts, toutes les facilités d'aisance, de fortune, d'élévation étaient à sa portée et sous sa main. L'armée de cinquante mille hommes, qui allait du garde, du commis au fermier

MESSIRE JEAN PARIS DE MONTMARTEL,

Conseiller d'État, Marquis de Brunoy, Comte de Sampigny, Baron de Vagouville, Seigneur de Châteaumeillan, Châteauneuf et autres lieux.

La tête d'après M.-Q. de la Tour. L'habillement et le fond dessinés, et le tout conduit par Ch.-N. Cochin fils.
Gravé par L.-J. Cathelin.

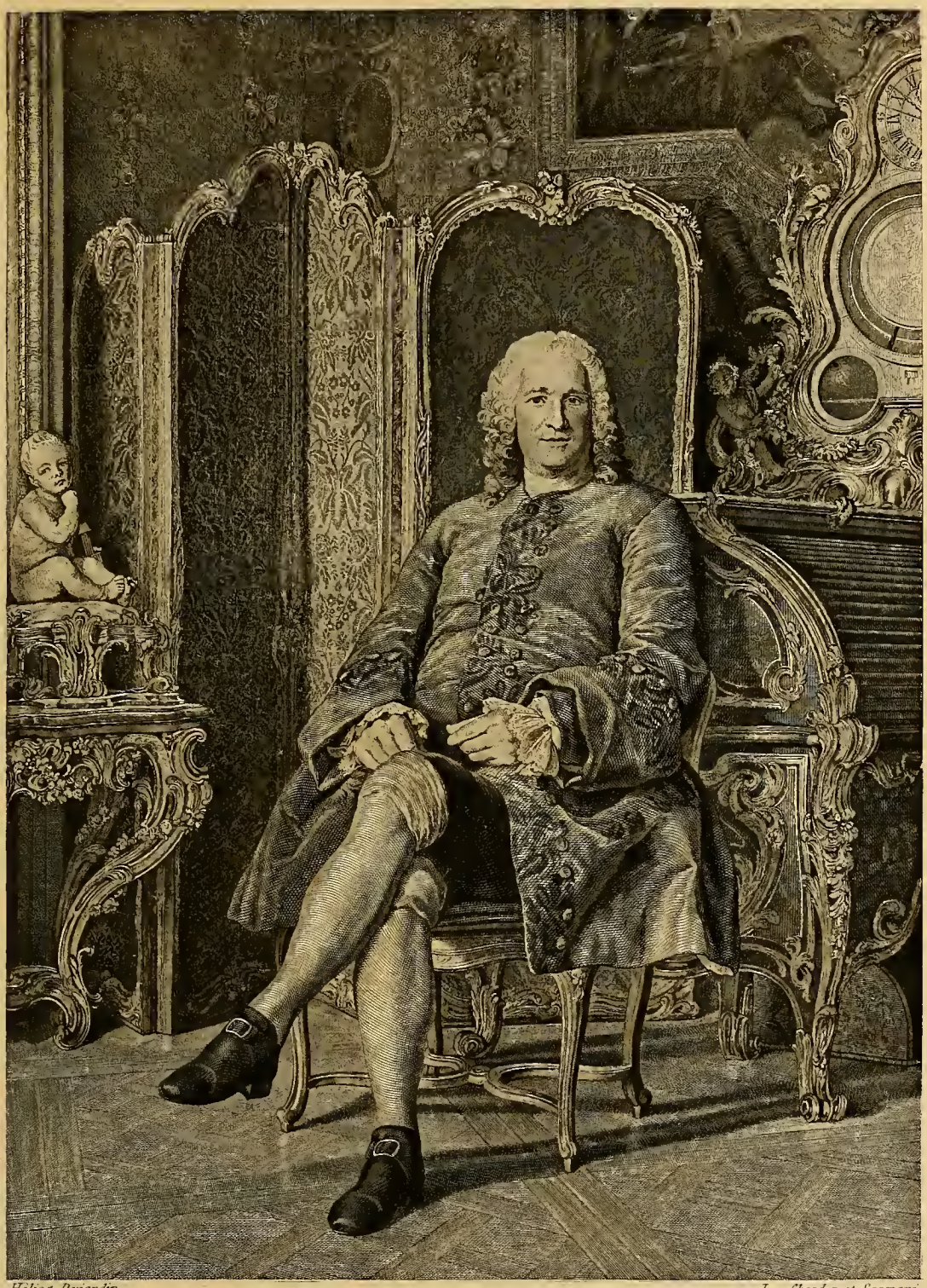

Heliog. Dujardin. Imp. Chardon et Sormant

général, au receveur général, au trésorier, était au Tiers, et n'était qu'au Tiers. Le maniement des revenus ou du crédit de la France lui donnait l'occasion des enrichissements les plus soudains et les plus énormes. Comptez les millions de tous ces importants personnages, ceux-ci venus à Paris avec une trousse de rasoirs, ceux-là sortis d'une boutique de draperie ou de tonnellerie, d'un magasin de vins du Port-à-l'Anglais ou de l'antichambre de M. de Ferriol : les Adine, les Bergeret, les Brissart, les Bragousse, les Bouret, les Caze, les Camuzet, les Dupin, les Durand, les Duché, les Dangé, les Desvieux, les Dogny, les Fontaine, les Grimod, les Girard, les Haudry, les Hocquart, les Helvétius, les Malo, les Masson, les Micault, les Roussel, les Savalette, les Saunier, les Thoinard... Qu'est la noblesse avec ses biens, les terres et l'épée, avec ses honneurs et ses privilèges, auprès de ce grand parti de la France, qui a le solide de la puissance, qui tient l'argent de la société et l'argent de l'État, qui marie ses filles aux plus grands noms, et qui, dans le métier même de la noblesse, à la guerre, commande aux plans des généraux, si bien que l'on voit, pendant toute la guerre de Sept Ans, les projets et les batailles aux ordres d'un Duverney?

Ce tiers état des fermes et des recettes est véritablement, au cœur de la monarchie, une ploutocratie dans toute sa force et dans toute sa splendeur. Il n'a pas seulement toutes les influences politiques, selon la remarque de Saint-Simon, que donne la richesse sur la pauvreté; il étale encore les plus rares dépenses de l'argent. A qui cette maison superbe entre vingt maisons, ces promenoirs d'orangers, ces tableaux des plus grands maîtres, ces tables de marbres des mieux choisis, ces cabinets d'Allemagne et de la Chine, ces coffres de vernis du Japon d'une légèreté et d'une odeur singulières, ces armoires d'un si grand goût de sculpture et de moulure, ces meubles des plus excellents ouvriers? A quelque maltôtier.

Quels sont les arbitres de l'élégance, les patrons du goût? Ces hommes, tout à la fois les Mécènes et les Médicis du siècle de Louis XV : les fermiers généraux. Et il semble qu'on ait devant les yeux l'image même de ce monde tout-puissant et magnifique, le triomphe de la France, dans ce portrait gravé de Paris-Montmartel, en plein art, entre ces statues, ces bronzes, ces tentures admirables, et si carrément et si royalement assis dans l'or, avec la mine redoutable et sereine d'un ministère de l'argent (1).

Ce fut au milieu de ces grandeurs, de ces prospérités, qu'une femme, née et élevée dans la finance bourgeoise, s'emparait d'une place que la noblesse s'était habituée à regarder comme un de ses privilèges, et montrait, dans la fortune et le premier exemple d'une maîtresse de Roi sans naissance, — un avènement nouveau de la bourgeoisie dont elle allait porter le pouvoir à Versailles.

Après la mort de Mme de Châteauroux, le Roi cherchait vainement dans la Reine, dans les habitudes de sa vie, dans la société de ses amis, quelque chose qui pût le ramener et l'attacher au foyer de sa femme. Le mari ne trouvait, chez Marie Leczinska et en ses entours, rien qui lui promît un bonheur à son goût ou une compagnie à son gré. Après les agitations du chagrin, les larmes que lui avaient causées les premières infidélités du Roi, la vie de la Reine s'était encore pacifiée et assoupie davantage. Les rapports humiliants du Roi la laissant longtemps debout avant de lui dire : « Asseyez-vous, Madame »; la privation de toute influence; les ennuis et les hontes les plus miséra-

(1) *Mémoires de Saint-Simon*. Hachette, 1857, vol. XI et XIV. — *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution*, par Senac de Meilhan. Hambourg, 1795. — *Lettres de L.-B. Lauraguais à Mme ****. Paris, an X. — *Médailles sur la Régence, avec les tableaux symboliques du sieur Paul Poisson de Bourvalais, premier maltôtier du royaume*. A Sipar, 1716. — *Généalogie des fermiers généraux, leur origine, noms, qualités, portraits et histoires abrégées, depuis mil sept cent vingt jusqu'à l'année* 1756. (Manuscrit.)

MARIE, PRINCESSE DE POLOGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

J.-M. Nattier pinxit. J. Tardieu sculpsit.

Présenté à la Reine, par son très humble et très obéissant serviteur Nattier, en 1755.

A Paris, chez Tardieu, graveur du Roy, rue des Noyers à côté du commissaire.

Heliog Dujardin. Imp. Chardon et Sormani.

bles, cette pénurie d'argent qui la forçait, tout un été, à Marly, à jouer avec de l'argent emprunté; la hauteur et les façons impérieuses de la duchesse de Châteauroux (1); cette longue suite de douleurs, d'immolations, de déchirements et de sacrifices, avaient, avant l'âge, vieilli et assombri l'humeur de cette Reine, qui écrivait d'un ton si triste : « Les plaisirs les plus innocents ne sont pas faits pour moi (2). »

La règle de sa vie et de l'emploi de ses journées était devenue plus sévère, plus austère. Enfermée dans son intérieur, loin du bruit, du mouvement de Versailles, elle ne sortait que pour des sorties de représentation ou des sorties de charité, des visites à la communauté de l'Enfant-Jésus, qui lui brodait tous les ans, à la façon de Perse, en or et en argent et en soie, des robes de mousseline qu'elle aimait à porter (3). Il semblait qu'au milieu de ce palais, empli de fièvres, de frivolités et de changements, l'heure qui tombe, égale, paisible et lente, de l'horloge d'un couvent, mesurait l'existence monotone de la femme de Louis XV, enfermée, pendant de longues retraites, avec la *Belle mignonne*, une tête de mort qu'elle prétendait être celle de Ninon de Lenclos.

Des matinées passées tout entières dans des prières et des lectures morales, puis une visite chez le Roi, puis un peu de peinture (4). Ensuite la toilette à midi et demi, la messe et le dîner. Après le dîner, le travail en ses cabinets, la tapisserie, la broderie, des ouvrages de bienfaisance qui ne sont plus l'occupation et le délassement du loisir, mais la tâche et le labeur de la charité que le pauvre attend, et qui se hâte,

(1) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*. Buisson, 1793, vol. V et VI.

(2) *Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson*. Janet, 1858, vol. IV.

(3) *Mercure de France*, août 1738.

(4) On connaît quelques échantillons de cette pauvre et naïve peinture. Au Grand-Trianon, est conservé un paysage, représentant une cour de ferme, au bas duquel Marie Leczinska a signé : *Marie, reine de France*, 1755.

voilà le train quotidien de ses jours. Ses goûts de musique, la guitare, la vielle, le clavecin, les amusements des premiers temps de son mariage, sont abandonnés par elle, et ce sont aujourd'hui des lectures d'histoire qui la mènent jusqu'au souper.

Après le souper, vient le moment animé et mondain de sa journée. Elle va prendre chez la duchesse de Luynes, la *Poule*, son grand plaisir, ce plaisir qui consiste, c'est elle-même qui l'a dit, « à être vis-à-vis de Mme de Luynes à côté de la table dans le délicieux fauteuil, occupée de son amie ». Délaissée de ses femmes qui courent aux petits appartements, et auxquelles elle a été forcée de donner une permission générale de s'absenter, elle trouve là sa chère petite cour aimée, le duc et la duchesse, le cardinal de Luynes, le duc et la duchesse de Chevreuse, le président Hénault, Montcrif (1); et ce sont des soirées charmantes pour la pauvre Reine. Mais ces réunions, déjà autrefois un peu somnolentes, sont aujourd'hui bien souvent, entre ces personnages vieillis et las, des parties de sommeil en famille, interrompues tout à coup par le brusque réveil du cardinal de Luynes demandant « qu'on assemble le chapitre » d'une voix qui arrête le ronflement de Tintamarre, le vieux chien de la duchesse de Luynes, gagné tous les soirs par le sommeil du salon (2).

Ainsi éloigné de la Reine, repoussé par cette contrariété croissante des goûts et des plaisirs, Louis XV se rejetait à des amours de passage, qui ne faisaient que distraire ses sens, sans satisfaire en lui l'homme qui était au fond de lui : l'homme d'habitude.

(1) Le président Hénault raconte plaisamment que le duc de Chevreuse, fort dévot, était amoureux de la Reine, en tout bien et tout honneur s'entend, mais avec une pointe de jalousie comique. Cette jalousie se manifestait surtout contre le président Hénault, dont la conversation plaisait à la Reine. Cette rivalité était la plaisanterie de Versailles, du Roi, du Dauphin et même de la Reine.

(2) *Mémoires du duc de Luynes*. Didot, 1860; introduction par E. Soulié. — *Mémoires du président Hénault*. Dentu, 1855.

Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, etc., etc.,

Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant général de ses armées, Colonel général des Dragons, Gouverneur et Lieutenant général de la ville, prévoté et vicomté de Paris.

Carmontelle inv. del.

Hélioq. Dujardin.

Imp. Chardon et Sormani.

Une jeune mariée (1) occupait en ce temps le monde bourgeois de Paris, du bruit de ses talents, de son esprit, de sa beauté.

(1) Donnons ici la liste des biographies de Mme de Pompadour :

L'Histoire de Madame la marquise de Pompadour, traduite de l'anglois. A Londres, aux dépens du sieur Hooper, à la tête de César, MDCCLIX. (Deux parties.) Petit in-8°.

Livre rare attribué à Mlle Fauque, et dont une autre édition avec le même titre et la même date contient quelques changements. Ce livre, qui est le seul corps d'histoire que nous ayons de la favorite au dix-huitième siècle, a beaucoup servi à Soulavie pour la fabrication de ses Mémoires sur la marquise de Pompadour.

Mémoires pour servir à l'histoire de la marquise de Pompadour, traduits de l'anglois, *à Londres, aux dépens de S. Hooper, à la tête de César*, MDCCLXIII. Petit volume des plus curieux et différent du volume de Mlle Fauque, et encore plus rare que ce dernier. Le seul exemplaire que j'ai jamais rencontré de ces Mémoires, est celui que je possède et qui provient de la bibliothèque de M. de la Fizelière.

Quérard dit que le comte d'Affri, ministre de France en Hollande, fut chargé par le Roi d'acheter l'édition entière de Mlle Fauque, mais il échappa un exemplaire, lequel a servi à en faire une édition anglaise.

Je possède en effet cette édition anglaise, publiée aussi chez Hooper la même année, et encore une édition allemande, publiée en 1761, à Londres, chez le même éditeur, et une édition italienne publiée à Venise, en 1785, sous le titre : « Memorie che servono alla vera storia di Madama Poissons-d'Estiolles, marchesa di Pompadour. » On trouve, en outre, un certain nombre de copies manuscrites du temps, auxquelles sont annexées différentes pièces et poésies qui ne se trouvent pas dans l'imprimé.

Mémoires de Mme la marquise de Pompadour, écrits par elle-même. A Liège, 1768. (2 vol.) Mémoires supposés contenant une histoire des événements politiques qui se sont passés pendant la faveur de Mme de Pompadour.

Mémoires historiques et anecdotes de la cour de France pendant la faveur de la marquise de Pompadour, ouvrage conservé dans les porte-feuilles de la maréchale D. Avec douze estampes gravées par elle; par Soulavie. A Paris, chez Arthus Bertrand, 1802. Livre très médiocre, dans lequel Soulavie manque complètement de critique historique, plagie Mlle Fauque; — et les documents curieux publiés par lui sur la favorite, il faut les chercher dans ses autres livres.

Mémoires de Mme du Hausset, femme de chambre de Mme de Pompadour, avec des notes et des éclaircissements historiques. Baudouin frères, 1824. C'est le livre, si curieux pour l'histoire de la favorite, enlevé par Crawfurd des mains de M. de Marigny, au moment où il allait le jeter au feu.

Relevé des dépenses de Mme de Pompadour, depuis la première année de sa faveur jusqu'à sa mort. Manuscrit des archives de la préfecture de Seine-et-Oise; par S. A. Le Roi. Brochure remplie de détails curieux intéressant la biographie de la favorite.

Mme la marquise de Pompadour, par Capefigue. Paris, 1858.

Mme de Pompadour et la cour de Louis XV... par Émile Campardon. Henri Plon, 1867. Livre documentaire.

Correspondance de Mme de Pompadour avec son père M. Poisson et son frère M. de Vandières, publiée, pour la première fois, par P. Malassis. Baur, libraire-éditeur, 1878.

Des aptitudes merveilleuses, une éducation savante et rare, avaient donné à cette jeune femme tous les dons et tous les agréments qui faisaient d'une femme, ce que le dix-huitième siècle appelait une *virtuose*.

Louis XV et Mme de Pompadour, peints et jugés par le lieutenant des chasses du Parc de Versailles. J. Baur, 1876.

Notice sur Jacques Guay, par J.-E. Leturcq. Documents inédits émanant de Guay, et notes sur les œuvres de gravure en taille-douce et en pierres fines de la marquise de Pompadour. Baur, 1873.

Signalons encore deux pièces curieuses pour la biographie de Mme de Pompadour, publiées de son vivant :

DE PAR LE ROI ET NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES DE LA CHAMBRE DES COMPTES,

Députés par Sa Majesté pour procéder à l'évaluation de la terre et Marquisat de Menars, circonstances et dépendances situés dans le ressort du Bailliage de Blois, cédés par le Roi à JEANNE ANTOINETTE POISSON, *dame* DE POMPADOUR, *l'une des dames du palais de la Reine, épouse séparée de Charles Guillaume Lenormand, chevalier, et néantmoins spécialement autorisée de lui; en contr'échange d'une maison appartenant à la dite dame, située à Passy, avec toutes ses dépendances.*

MÉMOIRE :

Pour les héritiers du feu marquis de Marigny, défendeurs;

Contre le mineur Poisson de Malvoisin et la comtesse de la Galissonnière, demandeurs.

M. de la Fizelière a publié dans la *Gazette des Beaux-Arts*, année 1859, une étude sur *Madame de Pompadour*, qui n'a pas été réunie en volume. M. de Sainte-Beuve a laissé, dans sa galerie de portraits, une belle esquisse de la favorite.

Nous possédons des lettres autographes de Mme de Pompadour dans les *Mélanges des Bibliophiles*, vol. VI, où est imprimée la correspondance de la favorite avec la comtesse de Lutzelbourg. Et profitons de la publication de ces vraies lettres, ainsi que de celles publiées dans sa *Correspondance avec son père*, pour déclarer complètement apocryphes les quatre volumes publiés au dix-huitième siècle, sous le titre de : *Lettres de Mme la marquise de Pompadour, depuis MDCCLIII jusqu'à MDCCLXII, en quatre tomes.* Londres, chez Owen, 1774.

Les *Mélanges*, publiés par la Société des bibliophiles, ont reproduit une *Conversation de la Marquise de Pompadour et du président de Meinières*, déjà publiée par Soulavie.

Mme de Pompadour n'aurait-elle point laissé des fragments de mémoires? On pourrait le supposer, d'après ce passage, du reste fort peu clair, d'une lettre de Walpole : « ... J'ai des fragmens d'un autre manuscrit précieux; je vous demanderai la permission de les confier plus tard à vos soins; comme la personne de distinction à laquelle ils appartiennent est encore vivante, il serait fort dangereux de les publier, en ce moment; oui, mais tout aussitôt qu'elle se trouvera disgraciée, je pense que ce sera un excellent moyen de faire sa cour à celle qui lui succédera, que de les mettre au jour sous le titre suivant : *Trésor de l'art et de la nature,* ou collection des recettes les plus précieuses extraites du cabinet de Mme de Pompadour, et publiées pour l'usage de ses jolies compatriotes, par un Anglais. » La date de la lettre, 1752, empêche de penser un seul moment aux *Mémoires de Mme du Hausset*, publiés pour la première fois par Crawfurd.

un modèle accompli des séductions de son sexe. Jeliotte lui avait appris le chant et le clavecin; Guibaudet, la danse; — et son chant et sa danse étaient d'une chanteuse et d'une danseuse de l'Opéra (1). Crébillon lui avait enseigné, en ami de la maison, la déclamation et l'art de dire (2); et les amis de Crébillon avaient formé son jeune esprit aux finesses, aux délicatesses, aux légèretés de sentiment et d'ironie de l'esprit d'alors. Tous les talents de la grâce semblaient réunis en elle. Nulle femme qui montât mieux à cheval; nulle femme pour emporter plus vite l'applaudissement avec le son de sa voix ou l'accord d'un instrument; nulle femme pour rappeler d'une façon meilleure le ton de la Gaussin ou l'accent de la Clairon; nulle femme encore pour conter d'un tour plus piquant. Et là, où les autres pouvaient lutter avec elle sur le terrain de la coquetterie, elle l'emportait sur toutes par son génie de la toilette, par la tournure qu'elle prêtait à un chiffon, par l'air qu'elle donnait au rien qui la parait, par la signature que son goût mettait à tout ce qu'elle portait. Et même dans l'intimité familière de la grande bourgeoisie, de la haute finance du temps, avec les artistes, ses jolis doigts avaient appris à tenir un crayon, à promener une pointe sur le cuivre, à l'exemple d'une autre fille de la finance, la parente des Crozat, Mme Doublet, dont Caylus et Bachaumont gravaient les spirituels croquis.

Les salons se disputaient cette personne admirable. Samuel Bernard mourait avec le regret de ne l'avoir point entendue. Chez Mme d'Angervilliers il arrivait, curieux hasard! que Mme de Mailly, emportée par l'enthousiasme, se jetait dans les bras de la musicienne, après l'audition d'un morceau de clavecin, et remportait l'émotion et la chaleur de son enthousiasme à la cour, qui entendait pour la première fois le nom bourgeois de la femme (3). Le président Hénault, dans une lettre,

(1) Georges Leroy applique à Mme de Pompadour la phrase de Salluste parlant de Fulvie : « *Psallere, saltare elegantius quam necesse est probæ.* »

(2) L'*Espion américain, ou Lettres Illinoises.* Londres, 1766.

(3) *Mme de Pompadour*, par A. de la Fizelière. *Gazette des Beaux-Arts*, 1er août 1859.

datée de l'année qui suivit le mariage de Mlle Poisson, au sortir d'un souper chez M. de Montigny où il y avait Dufort, Jeliotte, Mmes d'Aubeterre et de Sassenage, s'écriait : « Je rencontrai là une des plus jolies femmes que j'aie jamais vues; c'est Mme d'Étioles : elle sait la musique parfaitement, elle chante avec toute la gaieté et tout le goût possible, elle sait cent chansons, joue la comédie à Étioles sur un théâtre aussi beau que celui de l'Opéra, où il y a des machines et des changements (1). »

Pour plaire et charmer, Mme d'Étioles avait un teint de la plus éclatante blancheur (2), des lèvres un peu pâles, mais des yeux à la couleur indéfinissable, en lesquels se brouillait et se mêlait la séduction des yeux noirs, la séduction des yeux bleus. Elle avait de magnifiques cheveux châtain clair, des dents à ravir, et le plus délicieux sourire, creusant à ses joues les deux fossettes que nous montre l'estampe de la *Belle Jardinière;* elle avait encore une taille moyenne et ronde, admirablement coupée, des mains parfaites, un jeu des gestes et de tout le corps vif et passionné (3), et, par-dessus tout, une physionomie d'une mobilité, d'un changement, d'une animation merveilleuse, où l'âme de la femme passait sans cesse, et qui, sans cesse renouvelée, montrait, tour à tour, une tendresse émue ou impérieuse, un sérieux noble ou des grâces fripponnes (4).

(1) *Correspondance inédite de Mme du Deffant.* Collin, 1809, t. II. — La lettre du président Hénault n'est datée que du mois de juillet, mais elle fait partie d'une série de lettres écrites en 1742.

(2) M. Claye, dans les *Talismans de la Beauté*, assure que la maison Violet possède un des cosmétiques qui conservèrent le mieux la beauté de Mme de Pompadour. Cette recette a été transmise à cette maison par les héritiers de Manon Foissy, femme de chambre de l'illustre marquise. *Des odeurs, des parfums...* par Piesse. Paris, Baillière, 1877.

(3) Voir à l'Appendice, les portraits, statues, statuettes, bustes et intailles de Mme la marquise de Pompadour.

(4) Je donne ici un portrait de la femme célèbre, fait par un contemporain, le remarquable portrait physiologique écrit par G. Leroy, le lieutenant des chasses du parc de Versailles :

« La marquise de Pompadour était d'une taille au-dessus de l'ordinaire, svelte, aisée, souple,

LA BELLE JARDINIÈRE. (Madame de Pompadour.)

C. Vanloo pinxit. J.-L. Anselin sc.

Gravé d'après le tableau original qui était au château de Bellevue, et qui se trouve aujourd'hui en la possession de M. Fontanel, associé honoraire et garde des dessins de l'Académie de Montpellier.

A Paris, chez Basan et Poignant, rue et Hôtel Serpente.

Hélioq. Dujardin.

Imp. Chardon et Somnam

Cette personne si séduisante, si accomplie, comblée de tant de talents et de tant de perfections, n'avait guère qu'un défaut : sa naissance. Elle avait le malheur d'être la fille d'un M. Poisson, intéressé dans les vivres et que des malversations avaient fait « condamner à être pendu (1) », et d'une Mme Poisson, fille d'un sieur de la Mothe,

élégante; son visage était bien assorti à sa taille, un ovale parfait, de beaux cheveux plutôt châtain clair que blonds, des yeux assez grands, ornés de beaux sourcils de la même couleur, le nez parfaitement bien formé, la bouche charmante, les dents très belles, et le plus délicieux sourire; la plus belle peau du monde donnait à tous ses traits le plus grand éclat. Ses yeux avaient un charme particulier, qu'ils devaient peut-être à l'incertitude de leur couleur; ils n'avaient point le vif éclat des yeux noirs, la langueur tendre des yeux bleus, la finesse particulière aux yeux gris; leur couleur indéterminée semblait les rendre propres à tous les genres de séduction et à exprimer successivement toutes les impressions d'une âme très mobile; aussi le jeu de la physionomie de la marquise de Pompadour était-il infiniment varié, mais jamais on n'aperçut de discordance entre les traits de son visage; tous concouraient au même but, ce qui suppose une âme assez maîtresse d'elle-même; ses mouvements étaient d'accord avec le reste, et l'ensemble de sa personne semblait faire la nuance entre le dernier degré de l'élégance et le premier de la noblesse. » (*Louis XV et Mme de Pompadour*. Baur, 1876.)

Je donne un autre portrait, extrait par Armand Baschet des Mémoires de Dufort, introducteur des ambassadeurs :

« Mlle Poisson, femme Le Normant, marquise de Pompadour, que tout le monde aurait voulu avoir pour maîtresse, était d'une grande taille de femme, sans l'être trop. Un visage rond, des traits réguliers, un teint superbe, très bien faite, un bras et une main superbes, avoit des yeux plus jolis que grands, mais d'un feu, d'un spirituel, d'un brillant que je n'ai vu à aucune femme, arrondie dans toutes les formes comme dans tous les mouvements. »

Opposons à ces deux portraits le portrait d'un autre contemporain, mais voyant la beauté de Mme de Pompadour peut-être avec les yeux de la haine; je veux parler du marquis d'Argenson. Voici en quels termes il peint la favorite : « Elle est blonde et blanche, sans traits, mais douée de grâces et de talens. Elle est d'une haute taille et assez mal faite. »

(1) Poisson avait pris le parti de passer à l'étranger. Le commandeur de Thianges, chargé de représenter le roi Stanislas, dans le temps de l'élection du roi de Pologne, trouvait, en 1733, à Hambourg, un homme d'esprit qui parlait fort bien allemand et qui lui proposait de le ramener avec lui. Cet homme était M. Poisson, qui en chemin lui racontait son aventure. Il n'osait cependant dépasser Bruxelles, priant M. de Thianges de demander au contrôleur général s'il y aurait sûreté pour lui de rentrer dans le royaume. Sur l'assurance donnée par le contrôleur général que son affaire n'était pas mauvaise, Poisson revenait à Paris, demandant qu'on examinât son affaire à nouveau. Le cardinal de Fleury se refusait à toutes les sollicitations, et il semblait qu'il n'y avait plus d'espérance, lorsque M. de Grevenbroch, envoyé de l'électeur palatin, qui était un familier de Mme de Saissac, vieille amie de Mme Poisson, entendant parler de la douleur de cette famille, emportait par ses importunités, du cardinal, un mot de sa main pour le contrô-

entrepreneur des provisions des Invalides, dont la galanterie était passée en proverbe (1). Sa mère, au moment de sa naissance, se trouvait en intrigue réglée avec Lenormant de Tournehem, qui, s'estimant pour beaucoup dans la venue au monde de la petite Poisson, pourvoyait aux frais de l'éducation magnifique de la jeune fille. Une cour d'amoureux ne tardait pas à entourer Mlle Poisson; mais le plus touché de ses adorateurs se trouvait être un neveu de M. Lenormant de Tournehem, M. Lenormant d'Étioles. L'arrangement d'un mariage de famille se faisait bientôt sans nulle difficulté. M. Lenormant de Tournehem donnait à son neveu la moitié de ses biens, avec la promesse de l'autre moitié à sa mort; et Mlle Poisson devenait Mme d'Étioles (2). Elle entrait sans embarras dans la fortune de son mari, et elle prenait avec aisance, possession de la charmante terre d'Étioles, dans la capitainerie de Sens, où la jeune mariée reformait et rappelait autour d'elle la société de Mme Poisson et de M. de Tournehem : Cahusac, Fontenelle, l'abbé de Bernis, Maupertuis, et Voltaire qui rappellera plus tard à la marquise, dans une lettre, le vin de Tokai, bu à Étioles.

Mme d'Étioles s'était mariée très froidement et très raisonnable-

leur général sur le placet de Poisson. L'affaire était examinée de nouveau, et la sentence de la commission cassée, mais ce ne fut qu'en 1741. (*Mémoires du duc de Luynes*, t. VII.)

(1) *L'Histoire de Madame la marquise de Pompadour.* A Londres, aux dépens de S. Hooper, à la tête de César. — Elle avait été d'abord aimée ou plutôt entretenue par Le Blanc, secrétaire d'État de la guerre, puis par un ambassadeur, enfin par le fermier général Le Normant de Tournehem.

(2) Mme de Pompadour, née Poisson, le jeudi neuvième du mois de mars 1741, « à l'église Saint-Eustache, donnait sa main à Charles-Guillaume Le Normand, seigneur d'Étiolles, chevalier d'honneur du présidial de Blois, fils mineur de E. Hervé-Guillaume Le Normand, trésorier général des monnoyes, et de Élisabeth de Francini, demeurant rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch. » Jal, qui donne cet acte de mariage, donne également l'acte de naissance de la favorite. Le voici : « Du 30 décembre 1721, fut baptisée Jeanne-Antoinette Poisson, *née d'hier*, fille de François Poisson, écuyer de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans et de Louise-Madeleine de la Motte, son épouse, demeurant rue de Cléry; le parrain Jean Paris de Montmartel, écuyer, conseiller-secrétaire du Roy, maison et couronne de France et de ses finances, la marraine demoiselle Antoinette Justine Paris, fille d'Antoine Paris, écuyer, trésorier, receveur général de la province du Dauphiné. »

ment. Elle était fort indifférente à la passion de son mari qu'elle voyait tel qu'il était, fort petit, assez laid, mal tourné (1). Le mariage, d'ailleurs, n'était pour elle ni un but ni une fin; il était un passage et un moyen. Une ambition fixe qui avait ébloui ses instincts d'enfant, ses rêves de jeune fille, possédait ses aspirations de femme. Les premières impressions de son imagination, les crédulités et les superstitions qui étaient en elle, la grande faiblesse de son sexe, les promesses des tireuses de cartes auxquelles plus tard elle viendra de Versailles, en cachette, demander l'avenir; les espérances insolentes et cyniques qui sortaient de la bouche de la mère devant les grâces et les talents de sa fille, la nature et l'éducation, prédestinaient Mme d'Étioles à la vocation d'être « *un morceau de roi* ».

Au fond d'elle, silencieusement, comme au fond de Mme de Vintimille, germait et grandissait un plan arrêté de séduction, l'audacieux et éhonté projet d'une scandaleuse fortune, et nous avons la preuve de cette pensée secrète, de cette préméditation de Mme d'Étioles, dans de curieux comptes publiés récemment. On lit à l'état des pensions que faisait Mme de Pompadour : 600 *livres à Mme Lebon pour lui avoir prédit à l'âge de neuf ans qu'elle serait un jour la maîtresse de Louis XV* (2). Voilà le point de départ du rêve de Mlle Poisson : il commence à la prophétie de la bohémienne posée au seuil de sa vie, comme au seuil d'un roman. Dès lors la bonne aventure de la Lebon s'empare d'elle : et elle a beau sourire, ce n'est point en badinant qu'elle dit, une fois mariée, « qu'il n'y a que le Roi au monde qui puisse la rendre infidèle à son mari ».

(1) Le Normant d'Étioles avait à peine vingt-quatre ans. Il était né le 8 mai 1717. Jeune, il l'était; mais vraiment peu séduisant, ainsi que l'indique cette phrase d'une lettre satirique, adressée à la favorite... « Votre aimable figure subjugua entièrement et enchaîna le cœur du pauvre decharné et rousseau d'Etiolles. »

(2) *Relevé des dépenses de Mme de Pompadour*, manuscrit des archives de la préfecture de Seine-et-Oise, publié par A. Le Roi.

Dès lors toute la vie de Mme d'Étioles se tourne à être vue, à être remarquée du Roi. Elle met à cette poursuite d'un regard de Louis XV le travail de toutes ses idées, son temps sans le compter; elle y consacre toute la liberté et toutes les facilités que lui laisse un mari, asservi à ses caprices, soumis à ses moindres volontés. D'Étioles, elle se jette à la rencontre du Roi dans cette forêt de Sénart, rendez-vous des chasses royales; elle s'expose à sa curiosité, elle la tente, dans le plus coquet costume; elle agite à ses yeux cet éventail sur lequel, dit-on, un émule de Massé avait peint Henri IV aux pieds de Gabrielle (1). Elle passe et repasse au milieu des chevaux, des chiens, de l'escorte du Roi, comme une Diane légère et provocante, tantôt vêtue d'azur dans un phaéton couleur de rose, tantôt vêtue de rose dans un phaéton d'azur.

Le Roi la regardait, la remarquait et prenait à ce joli manège un plaisir, dont la cour causait.

Un jour même que la duchesse de Chevreuse (2) parlait au Roi de *la petite d'Étioles*, la duchesse de Châteauroux s'approchait d'elle sans bruit, et lui appuyait avec tant de force le talon sur le pied, que Mme de Chevreuse se trouvait mal. Et le lendemain, Mme de Châteauroux, dans la visite d'excuse qu'elle lui rendait, laissait tomber d'un air négligent : « Savez-vous bien qu'on parle en ce moment de donner au Roi la petite d'Étioles, et qu'on n'en cherche plus que les moyens (3)? » Mme de Châteauroux ne s'en tenait pas là : elle faisait signifier à Mme d'Étioles de ne plus reparaître aux chasses du Roi. Mme d'Étioles se résignait à attendre la mort de Mme de Châteauroux, pour oser de nouvelles tentatives.

(1) *L'Espion americain, ou Lettres Illinoises.* Londres, 1766.

(2) Mme de Chevreuse, que Mme de Pompadour qualifiait dans une lettre à Mme de Lutzelbourg, « *de très bonne femme et de mes amies depuis que je suis au monde,* » obtint, par le crédit de la favorite, la survivance de la charge de dame d'honneur qu'exerçait la duchesse de Luynes, sa belle-mère, près de la Reine, et, l'année suivante, la pension de survivancière.

(3) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu.* Buisson, 1793, t. VII.

Le grand bal masqué du dimanche gras (28 février 1745), donné à l'Hôtel de Ville pour le mariage du Dauphin avec l'infante d'Espagne Marie-Thérèse, fournissait l'occasion à Mme d'Étioles d'approcher le Roi. Louis XV était attaqué par un masque charmant, qui le lutinait de mille agaceries et de mille jolis propos. Sur les instances du Roi, le domino consentait à soulever son masque, et le mouchoir que laissait, comme par mégarde, tomber Mme d'Étioles, était ramassé par Louis XV, et lancé à la belle fuyarde, au bruit de ce mot de la salle : *Le mouchoir est jeté* (1).

A quelques jours de là, s'il faut en croire les biographes du temps, un soir, en se mettant au lit, le Roi s'ouvrait à Binet sur les dégoûts qu'il éprouvait de ses amours sans lendemain, sur la lassitude des femmes de passage et des liaisons de caprice. Il lui confiait ses répugnances pour Mme de la Popelinière, que soutenait et poussait Richelieu, et pour la duchesse de Rochechouart, depuis la comtesse de Brionne, qu'une intrigue de cour voulait lui donner, et dont les méchantes langues de la cour disaient, en plaisantant, qu'elle *était comme les chevaux de la petite écurie : toujours présentés, jamais acceptés* (2). Binet, qui était parent de Mme d'Étioles, parlait alors au Roi d'une personne qui ne pouvait manquer de lui plaire, et qui avait nourri dès l'enfance les sentiments les plus tendres pour le Roi de France. Binet rappelait à Louis XV la femme de la forêt de Sénart, la femme du bal masqué... Et, la première semaine d'avril, à la comédie italienne qui était donnée à Versailles, la cour voyait Mme d'Étioles dans une loge près du théâtre et fort en vue de la loge grillée du Roi (3).

Les jours suivants, on remarquait que le Roi soupait dans ses cabi-

(1) *Vie privée de Louis XV*. Londres, 1785, t. II.
(2) *Ibid.*
(3) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VI.

nets, sans appeler personne, et la croyance de tout Versailles était que Louis XV soupait avec Mme d'Étioles. Elle y soupa au moins une fois, une fois, où elle s'abandonna à Louis XV (1).

Cependant il y eut au début de cette liaison, de la part du Roi, comme un enrayement, un temps d'arrêt, presque une mise en garde contre sa passion. Pendant quelques jours, Louis XV restait sourd aux allusions, aux invites de Binet et de Bridge (2), l'un de ses écuyers, ami tout dévoué de Mme d'Étioles et poussant à sa fortune.

D'un autre côté, l'intrigue nouée par Binet, de concert avec Mme de Tencin, l'intrigante infatigable, qui, cette fois, pontait dans le jeu et les chances de Mme d'Étioles, n'avait point été sans s'ébruiter. Boyer, l'évêque de Mirepoix, le précepteur du Dauphin, en était instruit. Le jésuite, déjà livré tout vif par Mme de Châteauroux aux sarcasmes de Voltaire, s'élevait tout haut contre le mauvais exemple que donnerait la déclaration d'une maîtresse accusée d'irréligion, et dont la jeunesse s'était passée dans la société de Fontenelle, de Maupertuis, de Voltaire. Boyer mandait même Binet devant lui, et le menaçait de le faire chasser par le Dauphin (3). Binet, en vrai fourbe, parlait de l'affliction qu'il éprouvait des bruits courant sur son compte, affirmait que les calomnies répandues contre Mme d'Étioles étaient affreuses, déclarait que sa parente n'était venue à la cour que pour solliciter une place de fermier général, et que, l'ayant obtenue, elle ne reparaîtrait plus à Versailles. Et cela dit et juré à l'évêque de Mirepoix,

(1) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, t. VIII.

(2) M. de Bridge, surnommé le *bel homme,* passait pour l'amant de Mme de Pompadour. Un jour, Louis XV lui disait, plaidant le faux pour savoir le vrai : « Convenez-en avec moi, vous avez été son amant, elle me l'a avoué, et j'exige cette preuve de votre sincérité. » Bridge répondait que Mme de Pompadour était la maîtresse de dire ce que bon lui semblait, pour s'amuser, mais qu'il n'avait jamais été et n'était que son ami.

(3) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, t. VIII.

et à d'autres personnes de la cour (1), il continuait près du Roi son travail souterrain de *bonneau*.

L'acte d'autorité de l'évêque de Mirepoix poussait les familiers du Roi, hostiles au parti dévot, à s'embarquer tout à fait dans l'aventure de Mme d'Étioles. Ils animaient Louis XV par leurs propos, leurs remarques, les excitations qu'ils donnaient à son orgueil. Ils lui montraient l'affectation de la jeune Dauphine à ne plus paraître dans les petits appartements, par suite des jugements peu décents qu'elle entendait chez son mari sur la conduite du Roi. Ils l'irritaient (2) contre le blâme et l'injure de cette abstention, et lui représentaient la faiblesse qu'il y aurait de sa part à céder aux intrigues du précepteur de son fils.

Un soir, le Roi, en riant, demandait à Binet ce que devenait sa parente. Louis XV avouait ensuite à son valet de chambre qu'elle lui avait plu, mais qu'il avait cru démêler en elle de l'ambition et de l'intérêt; il ajoutait qu'au fond il n'était point fâché de voir l'effet que produiraient sur elle les apparences de son dédain. Binet se hâtait de répondre que Mme d'Étioles était folle d'amour, et que, son mari ayant conçu des soupçons de sa première faute, il ne lui restait plus qu'à mourir en désespérée pour ne pas survivre à l'amour du Roi.

Le Roi témoignait qu'il serait charmé de la revoir une seconde fois, et une seconde entrevue avait lieu, le 22 avril 1745. Mme d'Étioles était invitée à souper avec Mme de Bellefonds, au lieu et place de Mme de Lauraguais qui se trouvait à Paris; les hommes étaient : Luxembourg et

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VI.

(2) Le nonce du pape, Durini, écrit à la date du 26 avril 1745 : « Grande agitation à la cour, parce que le Roi, plein d'un amour fou pour Mme d'Étioles, fait mauvaise mine à tous ceux qu'il soupçonne de condamner sa passion, » et il ajoute : « Il a fait défendre au pauvre mari de n'avoir plus aucun rapport avec sa femme. » (*Lettere di Mgr Carlo Durini, archivescovo di Rodi, nunzio apostolico in Parigi, al cardinal Valenti, segretario di stato per Benedetto XIV. Curiosità storiche e diplomatiche del secolo decimo ottavo, publicate da Calvi.* Milano, 1777.)

Richelieu. On était très gai, si gai que le Roi, qui était attendu au bal de l'ambassadeur d'Espagne, n'y paraissait pas, et que le souper durait jusqu'à cinq heures du matin (1). Cette fois, Mme d'Étioles, avertie par Binet, cachait les ambitions et le caractère dominateur qui avaient alarmé le Roi; — elle contenait son âme, et était seulement la femme aimable que Louis XV lui demandait d'être.

Mme d'Étioles était encore dans les bras de Louis XV, qu'elle lui parlait de son mari, de ce mari passionnément amoureux (2), qui, déjà la soupçonnant, pouvait se porter à quelque extrémité, dans la première fureur du ressentiment, de la douleur, de la honte. Elle peignait au Roi d'une façon dramatique les colères homicides qui l'attendaient au logis... Elle jouait enfin si bien la comédie d'une femme effrayée, que ses terreurs touchaient le Roi, qui lui permettait de se cacher dans l'ancien appartement de Mme de Mailly. Là, en ce coin de Versailles d'où il n'était plus possible de la débusquer, maître du Roi qu'elle tenait tout le jour sous son amour et ses caresses, la femme de M. d'Étioles obtenait successivement la promesse de l'éloignement de son mari (3), la promesse d'une protection contre la cabale du Dau-

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VI.

(2) « J'appris hier, dit le duc de Luynes, à la date du 28 avril, que M. d'Étioles, qui vient d'arriver de province, et qui avoit, en arrivant, compté trouver sa femme, qu'il aime fort, a été fort étonné quand M. Lenormant, fermier général, son parent et son ami, lui est venu dire qu'il ne comptât plus sur sa femme, qu'elle avoit un goût si violent qu'elle n'avoit pu lui résister, et que, pour lui, il n'avoit d'autre parti à prendre que de songer à s'en séparer. M. d'Étioles tomba évanoui à cette nouvelle. » On était obligé de faire disparaître les armes qui étaient à sa portée, de peur qu'il ne se tuât. Il parlait d'aller arracher sa femme d'entre les bras du Roi. Enfin il se décidait à lui faire porter une lettre suppliante par M. de Tournehem, lettre que Mme de Pompadour lisait sans émotion, et passait au Roi pour l'amuser du ridicule d'une grande douleur. Louis XV ne pouvait s'empêcher de dire à la dame : « Vous avez, Madame, un mari bien honnête. »

(3) On l'exilait, en effet, de Paris. Associé de M. de Tournehem, il était chargé de faire en Provence la tournée des fermiers généraux, et il tombait même assez sérieusement malade à Avignon.

phin, la promesse d'une terre. Et le 6 mai, quand Louis XV partait pour l'armée, elle emportait l'assurance qu'elle serait installée et reconnue maîtresse déclarée, au retour du Roi des Flandres.

En attendant ce retour, et pendant qu'on remaniait pour elle, à Versailles, l'appartement de la duchesse de Châteauroux, la future marquise de Pompadour (1) s'était retirée à Étioles, où Voltaire lui adressait ces vers, le lendemain de la bataille de Fontenoy :

Quand Louis, ce héros charmant
Dont tout Paris fait son idole,
Gagne quelque combat brillant,
On doit en faire compliment
A la divine d'Étiolle.

Mme d'Étioles s'était refusée à suivre le Roi, pendant la campagne, échappant ainsi aux criailleries soulevées contre Mlles de Nesle, et au fond comptant sur l'absence pour attiser le tout neuf amour du Roi. Elle vivait dans une espèce de retraite, l'existence comme entièrement remplie par la lecture des lettres qu'elle recevait de Louis XV. Au commencement de juillet, l'heureuse maîtresse montrait avec orgueil à ses amis plus de quatre-vingts lettres, cachetées avec une devise galante, autour de laquelle était écrit : « *Discret et fidèle* (2) ». Et vraiment l'on comprend que le Roi écrivît. Il avait affaire à une si charmante épistolaire : une femme amoureuse doublée d'un poète introduit dans les coulisses de l'intrigue. L'abbé de Bernis, tout fraîchement tombé à Étioles, par le coche d'eau, avec son petit paquet sous le bras (3), commençait sa fortune par la rédaction de ces

(1) La maison de Pompadour, originaire du Limousin, n'avait plus pour la représenter, au commencement du siècle, qu'un abbé qui, au dire de Dangeau, faisait lire son bréviaire par son laquais et s'en croyait quitte.

(2) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VII.

(3) *Mémoires de Marmontel*. Paris, 1804, t. I. — Marmontel, jaloux de Bernis, le fait plus misérable qu'il n'a jamais été. Mon jeune et savant ami, M. Frédéric Masson, l'auteur du *Dépar-*

dépêches galantes, pour lesquelles on ne pouvait trouver une tournure d'esprit et un style plus aimables.

L'une des dernières lettres du Roi portait la suscription : *A la marquise de Pompadour*, et renfermait le brevet qui lui accordait le titre.

Le 9 septembre 1745, le surlendemain de la rentrée du Roi en sa capitale, pendant le repas royal donné à l'Hôtel de Ville, Mme la marquise de Pompadour, à laquelle M. de Gesvres, M. le prévôt des marchands, M. de Marville avaient été rendre compte de tout chez elle, se faisait servir un grand souper dans une chambre de l'Hôtel de Ville, où elle se rendait incognito avec Mme de Sassenage et Mme d'Estrades (1).

La présentation de Mme d'Étioles avait lieu, à Versailles, le 14 septembre 1745.

Mme d'Étioles était conduite par la princesse de Conti, qui avait

tement des Affaires Étrangères pendant la Révolution, va publier, chez Plon, des *Mémoires du cardinal de Bernis* qui jettent une lumière sur beaucoup de faits et de personnages du règne de Louis XV (c'était écrit en 1878). Il veut bien me communiquer les épreuves, dont on trouvera dans ce volume quelques curieux extraits; voici l'extrait relatif au séjour de Bernis à Étioles :

« La comtesse d'Estrades était parente par alliance de Mme d'Étioles; j'avais beaucoup vu cette dernière chez la comtesse, qui était de mes amis. Sa mère, Mme Poisson, n'avait pas le ton du monde, mais elle avait de l'esprit, de l'ambition et du courage. Elle et sa fille m'avaient souvent pressé d'aller chez elles; j'y avais constamment résisté, parce que la compagnie qu'elles voyaient ne me convenait pas. Ce refus aurait dû me faire un démérite. Je reçus un jour un billet de la comtesse d'Estrades qui me priait de passer chez elle; je m'y rendis; elle m'apprit que Mme d'Étioles était maîtresse du Roi; que, malgré mes refus, elle désirait avoir en moi un ami, et que le Roi l'approuvait. J'étais prié à souper chez Mme d'Étioles, huit jours après, pour convenir de nos faits. Je marquai à Mme d'Estrades la plus grande répugnance à me prêter à cet arrangement, où, à la vérité, je n'avais aucune part, mais qui paraissait peu convenable à mon état : on insista, je demandai du temps pour réfléchir. Je consultai les plus honnêtes gens; tous furent d'accord que, n'ayant contribué en rien à la passion du Roi, je ne devais pas me refuser à l'amitié d'une ancienne connaissance, ni au bien qui pouvait résulter de mes conseils. Je me déterminai donc, on me promit et je promis une amitié éternelle...

« Le Roi devait faire la guerre en Flandre et Mme d'Étioles passer l'été à la campagne. Il fut convenu et approuvé du maître que je la verrais souvent. »

Bernis ajoute : « J'allai souvent à Étioles dans l'été de 1745. A l'exception du duc de Gontaut, qui y demeura quelques jours, je fus le seul homme du monde avec qui la marquise de Pompadour put avoir des entretiens. »

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VII.

eu déjà une grande part à l'intrigue du Roi avec Mme de Mailly, et que ses prodigalités, le désordre de son ménage, ses dettes, les dettes de son mari vouaient à ces rôles de complaisance. La maîtresse était accompagnée de Mme Lachau-Montauban et de sa cousine, Mme d'Estrades, présentée trois jours auparavant (1).

Mme d'Étioles se rendait à six heures chez le Roi, au milieu d'une foule énorme emplissant la chambre et l'antichambre du Roi, et dont la curiosité jouissait de l'embarras de Louis XV, devenu un moment très rouge.

De l'appartement du Roi, Mme d'Étioles passait chez la Reine, où il n'y avait pas moins de monde que chez le Roi. Paris, fort occupé de savoir ce que la femme légitime dirait à la maîtresse, avait d'avance arrangé quelques mots avec lesquels Marie Leczinska devait parler, sans rien dire. Aussi l'étonnement fut grand pour les courtisans, qui ne connaissaient point le travail diplomatique de la présentée près de la femme de Louis XV, quand, au lieu d'un compliment banal sur sa robe, la Reine, rappelant à Mme d'Étioles une des seules femmes de la haute noblesse avec laquelle elle fût liée, lui disait : « Donnez-moi donc des nouvelles de Mme de Saissac, j'ai été bien aise de l'avoir vue quelquefois à Paris. » Troublée par une bonté, une charité qui dépassait ses espérances, la maîtresse balbutiait cette parole : « *J'ai, Madame, la plus grande passion de vous plaire* (2). »

Et le bruit de la faveur de la présentée auprès de la famille royale courait Paris, où l'on se répétait que l'entretien avait été fort long, avait été de *douze phrases* (3).

Le Dauphin, lui, demeurait dans son rôle; il adressait froidement à Mme d'Étioles quelques mots sur sa toilette, ainsi qu'il avait été convenu d'avance.

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VII.
(2) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu.* Buisson, 1793, t. VIII.
(3) *Mémoires du comte de Maurepas.* Buisson, 1792, t. IV.

Mme de Pompadour, à quatre jours de là, était du voyage à Choisy, qui venait d'être remis à neuf et où l'on avait placé, dans la chambre du Roi, un meuble de gros de Tours blanc, avec des découpures et des nœuds d'un dessin charmant. Louis XV, tout à son amour, faisait une assez froide réception, le 24, au vieux roi Stanislas, qui tombait à l'improviste dans une partie de quadrille, installée dans la chambre du Roi, et où se trouvait, à une des deux tables, la marquise en habit de chasse (1).

Au mois d'octobre, Mme de Pompadour prenait possession à Fontainebleau de l'appartement qu'avait occupé, au dernier voyage, la duchesse de Châteauroux. Elle vivait renfermée chez elle, ne sortant guère que pour rendre visite à la Reine. Elle avait emmené un excellent cuisinier, et donnait de très fins soupers, les jours où le Roi ne soupait pas dans ses cabinets (2). Toute sa vie était, jusque dans les plus petits détails, de la plus habile politique, dirigée qu'elle était par Mme de Tencin, devenue son amie intime, conseillée par les dernières instructions de sa mère, Mme Poisson, qui, au dire de Barbier, avait « de l'esprit comme quatre diables (3) ». En train de mourir, et toute comblée du glorieux déshonneur de sa fille, qui la faisait un moment revivante sur son lit de mort, Mme Poisson passait ses dernières heures (4) à tracer à la nouvelle favorite une machiavélique règle de conduite pour son existence à la cour.

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VII.

(2) *Ibid.*

(3) *Journal historique du règne de Louis XV*, par Barbier. Renouard, 1849, t. II.

(4) Mme Poisson, qui n'avait encore que quarante-six ans, mourait le 24 décembre 1745, au dire de d'Argenson, d'une maladie que je ne puis citer. On lui fit l'épitaphe satirique que voici :

Ci-gît, qui, sortant d'un fumier,
Pour faire une fortune entière,
Vendit son honneur au fermier
Et sa fille au propriétaire.

II.

Le soulèvement de la cour contre l'installation de la *robine* à Versailles. — Les façons de dire *grivoises* de la nouvelle favorite. — Les *Poissonnades*. — Maurepas l'homme des sottisiers et des chansonniers. — Les mauvaises dispositions du Dauphin. — Mme de Pompadour cherchant à détacher la Reine des haines de la famille royale. — Sa lettre à Marie Leczinska. — Le parti Pompadour : le prince de Conti, les frères Pâris, le maréchal de Noailles, le cardinal de Tencin, M. de Saint-Séverin, le marquis de Puisieux, le maréchal de Belle-Isle. — Lutte sourde entre Mme de Pompadour et le duc de Richelieu. — Le *rapatriage* de février 1749.

Alors que Mme de Mailly était devenue la maîtresse de Louis XV, l'opinion publique déclarait, par la bouche du chroniqueur Barbier, « qu'il n'y avait rien à dire, le nom des Nesle étant un des premiers noms de la monarchie ». Rapprochez cette phrase, aujourd'hui insignifiante, du sentiment qui accueille l'avènement de Mme d'Étioles, prenant dans l'année même de sa présentation le nom d'une famille éteinte, le titre de marquise de Pompadour, vous aurez la mesure d'un préjugé perdu et dont notre siècle a perdu le sens. Cette mésalliance de l'amour du Roi, cette nouveauté d'une maîtresse parvenue, d'une femme sans grand nom, approchée du maniement de la faveur royale, l'installation à Versailles de cette grisette, de cette *robine*, — c'est le mot d'un républicain de la monarchie, le marquis d'Argenson, — rencontrèrent, aux premiers jours, une telle hostilité de dédain, de tels obstacles dans les traditions de la cour, dans les habitudes même de la nation, que l'on crut, un moment, que la maîtresse ne pourrait se soutenir (1).

(1) Un détail amusant sur l'opposition, la résistance que rencontra Mme de Pompadour, jusque chez les infiniment petits. Le coiffeur en faveur était alors un nommé Dagé, mis à la mode par la duchesse de Châteauroux, et par lequel toutes les femmes de la cour voulaient être ac-

Tout ce que l'aristocratie avait de jalousies superbes, et de mépris haineux pour les enrichissements et les agrandissements de la bourgeoisie, se tourna contre la petite bourgeoise assez insolente pour usurper un cœur dont les faiblesses appartenaient aux femmes nées et du monde de Versailles. Le scandale n'était pas seulement un scandale, il était un passe-droit; et de là l'explosion et la vivacité du mécontentement dans toute cette cour lésée, dépitée, et comme insultée par la fortune insolente de Mme d'Étioles.

Il s'organise aussitôt une conspiration d'espionnage et de clabaudage. Les femmes mettent tous leurs yeux, le plus perçant et le plus malicieux de leur esprit d'observation, à pénétrer à fond la femme. Elles épient, étudient, analysent son ton, ses manières, son langage, jusqu'à ce qu'elles aient trouvé le pied d'argile de la déesse : le manque de cette distinction qui ne s'apprend ni ne s'acquiert, mais se transmet comme une tradition naturelle dans le sang d'une caste, — le manque de race. Les plus méchantes langues, les plus redoutables moqueurs, les plus jolis impertinents s'arment contre elle, soulignent ses petits oublis, ses moindres erreurs d'étiquette, et surtout les mots qu'elle n'a pas eu le temps de perdre en route de Paris à Versailles. Et n'ont-ils pas beau jeu contre cette femme, qui apporte à la cour les sobriquets de la familiarité, qui appelle le duc de Chaulnes, *mon cochon* (1), et Mme d'Amblimont, *mon torchon*, langue basse, sorte de tutoiement

commodées, et de plus appartenant au parti de la Dauphine. Mme de Pompadour dut négocier avec l'artiste, qui faisait le difficile pour coiffer une Mme *Lenormant d'Étioles*, et affectait de dire qu'il ne pouvait suffire à ses illustres pratiques. Enfin la favorite triompha; mais comme elle lui demandait, un jour de brillante et de nombreuse toilette, comment il avait pu se donner une si grande vogue, le facétieux Gascon lui répondit : « *Je coiffais l'autre!* » un mot qui fit le bonheur de tous les ennemis de la nouvelle maîtresse déclarée.

(1) En effet, dans ce Versailles, où le parler familier n'avait pas plus le droit de cité que dans les tragédies, Mme de Pompadour apporta le parler bourgeois, canaille, *grivois*, selon l'expression du temps. C'est un étonnement général, en même temps qu'une blessure à l'amour-propre du Roi, d'entendre la favorite dire à propos d'un cousin, dont elle avait voulu faire la fortune et qu'elle avait trouvé nul et sans ambition : « *Voilà un plaisant outil que ce cousin;*

populaire, qui vaudra aux filles de Louis XV les petits noms étranges dont les baptisera leur père? C'est une ligue pour éveiller, contre la maîtresse, les instincts moqueurs du Roi, la discréditer au nom du bel air, et faire rougir d'un tel amour l'amour-propre de son amant. Les courtisans jouent si bien l'étonnement des riens qui échappent à la favorite, et de ce qui dans sa parole est encore « à la grivoise » et sent son passé, qu'ils arrachent au Roi embarrassé et tout honteux cet aveu : « C'est une éducation à faire dont je m'amuserai. » La très spirituelle Mme de Lauraguais, déchue de ses espérances, et supplantée, épluche des pieds à la tête, et sans lui passer un geste, la petite bourgeoise qui lui a pris le Roi, la dissèque, la passe de mains en mains, comme une poupée démontée, la livrant aux rires de la galerie. La famille royale, qui sent le contre-coup de l'humiliation d'une pareille liaison, boude, murmure contre cette maîtresse qui fait déroger l'adultère du Roi (1).

Bientôt la cour répand ses haines dans le public; le murmure de Versailles descend dans la rue jusqu'au peuple, et y déchaîne la curiosité et l'insulte. La malignité nationale fouille l'ordure du berceau de Mme d'Étioles et les fanges de sa source. Une nuée de feuilles furtives et volantes s'abat sur cet arbre pourri, l'arbre généalogique de Mlle Pois-

qu'on m'ôte cet engin de devant moi... » L'*outil* et l'*engin* faisaient le bonheur de la cour, pendant des mois.

Tout le monde connaît les deux vers de Voltaire qui, assistant un jour au dîner de Mme de Pompadour, en train de manger une caille, qualifiée par elle de *grassouillette*, jetait à demi-voix à la favorite :

> Grassouillette, entre nous, me semble un peu caillette,
> Je vous le dis tout bas, belle Pompadourette.

(1) *Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson.* Janet, 1857, vol. III et IV. — *Mémoires historiques et anecdotes de la cour de France.* Bertrand, 1802. — *Catalogues de lettres autographes.* — *Lettres de Mme de Pompadour.*

son. C'est un de ces flots de chansons et de libelles qui soulagent, à certains moments de l'histoire, la bile de la France. De partout jaillissent ces mazarinades du dix-huitième siècle : les *Poissonnades*, qui jettent au front et au cœur de Mme d'Étioles la double honte de sa naissance : son père, sa mère (1).

Les grands seigneurs s'avilissent,
Les financiers s'enrichissent,
Et les Poisson s'agrandissent;
C'est le règne des vauriens, rien, rien.
On épuise la finance
En bâtimens, en dépenses;
L'État tombe en décadence,
Le Roi ne met ordre à rien, rien, rien.

Une petite bourgeoise,
Élevée à la grivoise,
Mesurant tout à sa toise,
Fait de la cour un taudis, dis, dis.
Le Roi, malgré son scrupule,
Pour elle fortement brûle.
Cette flamme ridicule
Excite dans tout Paris, ris, ris.

Cette catin subalterne
Insolemment le gouverne,
Et c'est elle qui décerne
Les honneurs à prix d'argent, gent, gent.
Devant l'idole tout plie,
Le courtisan s'humilie,
Il subit cette infamie
Et n'est que plus indigent, gent, gent.

La contenance éventée,
La peau jaune et maltraitée
Et chaque dent tachetée,
Les yeux froids et le cou long, long, long.
Sans esprit, sans caractère,
L'âme vile et mercenaire,

(1) *Recueil manuscrit de Maurepas*, vol. XXXIV et XXXV. Bibliothèque nationale.

PORTRAITS DE Mgr LE DAUPHIN ET DE Mme LA DAUPHINE.

Boucher del. Pompadour sculp.

Grandeur de la Pierre.

Sardoine Onix de trois couleurs gravée en bas relief la tête superieure brune l'autre blanche et le fond noir.

Profil de la Pierre.

Portraits de Monseigneur le Dauphin et de Madame la Dauphine.

Boucher del. Pompadour sculp

Le propos d'une commère,
Tout est bas chez la Poisson, son, son.

Si dans les beautés choisies
Elle étoit des plus jolies,
On passeroit les folies,
Quand l'objet est un bijou, jou, jou.
Mais pour si sotte créature,
Et pour si plate figure
Exciter tant de murmure,
Chacun juge le Roi fou, fou, fou (1).

. . . . . .

Maurepas, dont la *grande réputation d'impuissance* était notoire, fidèle à son rôle d'ennemi des maîtresses et plus tard de la femme du Roi, continuait à faire la guerre à la nouvelle favorite. Un type de ministre du temps, que ce petit-maître de la politique, cet adorateur du clinquant et de la frivolité, ce joli contempteur des institutions et de l'humanité de son époque, cet homme d'État traitant toutes les grosses questions avec des épigrammes, des ariettes, des concetti, de petites finesses, des sarcasmes, des vers satiriques. Maurepas était, ainsi que sous le règne de Mme de Châteauroux, le fabricateur ou l'inspirateur de toutes les poésies cruelles qui remplissaient Paris et Versailles. Appuyé sur ce grand pouvoir, le tribunal d'esprit qu'il tenait avec Pont de Veyle et Caylus, plus redoutable encore chez lui par ces soupers où se pressait toute la grande société, et où son génie de caricature, sa verve d'ironie fouettée d'une pointe de vin, donnaient, dans la liberté d'un repas qui finit, une comédie si admirablement jouée, parlée, mimée, gesticulée des airs, des façons et des tournures de Mme d'Étioles, Maurepas, ce garde des sceaux du ridicule et du régiment de la Calotte, était, de tous les ennemis de la favorite, celui qui savait lui faire les plus douloureuses blessures, et frapper le plus sûrement, le plus impitoyable-

(1) Cette chanson, qui se chantait sur l'air des *Trembleurs d'Isis*, était attribuée par Mme de Pompadour à Maurepas.

ment la femme au plus intime de sa vanité et de ses faiblesses, — et jusque dans les secrets de son corps, de sa santé, de son tempérament.

Mme de Pompadour ne se trompait pas sur les dangers de cette guerre de malices qui pouvait porter à sa faveur de si grands coups, en gagnant le sourire et l'esprit ironique du Roi.

Pour triompher des mépris de la noblesse de Versailles, pour résister aux chansons de Maurepas, pour se garder des dispositions hostiles du comte d'Argenson, du contrôleur général Orry, elle cherchait des alliés et travaillait à se faire des amis.

Tout d'abord c'était en plein cœur de la famille royale, en ce milieu hostile entourant Louis XV, que Mme de Pompadour essayait sa diplomatie de femme. Elle n'ignorait pas que le prince dévot élevé par l'évêque de Mirepoix et qui avait manqué presque dès l'enfance à la duchesse de Châteauroux, n'était pas mieux disposé pour la nouvelle maîtresse. Si l'anecdote qu'on racontait sur le compte du jeune prince à la présentation de Mme de Pompadour, et qui avait fait courir le bruit de son exil momentané de la cour, n'était pas absolument vraie, la favorite avait pu s'assurer des sentiments répulsifs qu'il lui témoignait avec une espèce d'ostentation. Dans une partie de chasse où Mme de Pompadour avait une place dans la voiture du Dauphin et de Mesdames, quelque sujet de conversation que la favorite eût amené, elle n'avait pu obtenir un mot de réponse du prince ni des princesses royales avec lesquelles elle se trouvait (1). Elle n'ignorait pas non plus que, si la Dauphine n'avait pas assisté à la présentation des cabinets, c'était sur l'ordre de son mari, qui l'avait obligée à jouer la malade. Enfin, le régiment Dauphin étant devenu vacant par la mort de M. de Volvire, elle avait eu l'humiliation de voir le candidat qu'elle poussait

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson*, édition Janet, t. III.

évincé par M. de Marbœuf, protégé du Dauphin, qui avait mis dans sa protection presque de la provocation. Le Dauphin était même arrivé à ne pas cacher les mouvements d'humeur que la présence de la favorite lui causait, et ayant fait tout nouvellement, dans la campagne de Fontenoy (1), son ami du duc d'Ayen (2), — le modèle d'après lequel Gresset était en train d'écrire son *Méchant*, — dans le commerce de ce satirique, le prince commençait à faire d'assez méchants mots contre la maîtresse de son père, ou du moins à colporter et à répandre ceux du duc. C'est alors que Mme de Pompadour songeait à détacher de ce groupe hostile la Reine, qui, toute bonne femme qu'elle était, et tout en grondant son fils de l'acuité nouvelle de son esprit, s'amusait de ces *papotages* vengeurs.

On se rappelle la phrase de Mme de Pompadour à la Reine, lors de sa présentation, lui disant qu'elle avait *la plus grande passion* de lui plaire. Depuis ce jour la favorite n'avait laissé échapper aucune occasion de plaire à Marie Leczinska, lui faisant entendre par des tiers qu'elle ne lui était pas inutile auprès du Roi, qu'elle avait détruit chez son mari des préventions mal fondées, des préventions que de mauvais propos, attaquant même la conduite de la Reine, cherchaient tous les jours à fortifier. Elle s'attribuait l'honneur des attentions que le Roi témoignait à sa femme, au grand étonnement des courtisans, notant qu'un jour, par extraordinaire, le Roi s'était assis quelques instants à la table de cavagnol de la Reine, notant un autre jour l'invitation faite par le Roi à la Reine d'un dîner à Choisy.

Mais un événement, dont tout l'honneur revint à Mme de Pompadour, ce fut le cadeau fait par Louis XV à sa femme le premier jour de l'an

(1) Le brave et pieux prince, qui était resté treize heures à cheval le jour de la bataille, se peint tout entier dans une phrase de la lettre où il annonce à sa mère la victoire de Fontenoy : « ... C'est un ouvrage de la main de Dieu à qui seul on doit la victoire, et je crois que vos prières y ont beaucoup contribué. »

(2) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VII.

1746. Depuis des années, Louis XV ne donnait plus d'étrennes à Marie Leczinska; cette année, il lui remettait une tabatière d'or, sur l'un des côtés de laquelle était encastrée une montre. Il est vrai que cette tabatière commandée pour Mme Poisson, la Reine la dut à la mort inattendue de la mère de Mme de Pompadour (1).

Au milieu de tout ce travail d'enguirlandement à bon marché, tout à coup Mme de Pompadour feignait d'avoir aperçu un refroidissement dans les manières de la Reine à son égard; elle s'en plaignait à la duchesse de Luynes, qui se hâtait de lui mander de la part de Marie Leczinska « qu'elle n'avait rien contre elle, qu'elle était même très sensible à l'attention qu'elle avait de lui plaire en toute occasion ».

Ce billet était pour la favorite l'occasion d'écrire une lettre qui, si elle ne donnait pas entièrement la Reine à Mme de Pompadour, devait au moins en faire une modératrice des haines et des rancunes qui se groupaient derrière ses jupes :

« *Vous me rendez la vie, madame la Duchesse; je suis depuis trois jours dans une douleur sans égale, et vous le croirez sans peine, connoissant, comme vous le faites, mon attachement pour la Reine. On m'a fait des noirceurs exécrables auprès de M. et de Mme la Dauphine; ils ont eu assez de bonté pour moi, pour me permettre de leur prouver la fausseté des horreurs dont on m'accusoit. On m'a dit quelques jours avant ce temps qu'on avoit indisposé la Reine contre moi; jugez de mon désespoir, moi qui donnerois ma vie pour elle et dont les bontés me sont tous les jours plus précieuses. Il est certain que plus elle a de bontés pour moi, plus les monstres de ce pays-ci sont occupés à me faire mille horreurs, si elle n'a la bonté d'être en garde contre eux et vouloir bien me faire dire de quoi je suis accusée; il ne me sera pas difficile de me justifier. La tranquillité de mon*

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VII.

âme à ce sujet m'en répond. J'espère, Madame, que l'amitié que vous avez pour moi et plus encore la connoissance de mon caractère, vous seront garants de ce que je vous mande. Sans doute je vous aurai ennuyé par un long récit, mais j'ai le cœur si pénétré que je n'ai pu vous le cacher. Vous connoissez mes sentiments pour vous, Madame, ils ne finiront qu'avec ma vie (1). »

La Reine conquise ou au moins désarmée, Mme de Pompadour attachait aux intérêts de sa fortune un prince du sang, le prince de Conti. Mettant à profit l'ambition de la vieille princesse de Conti qui l'avait présentée à la cour, exploitant la jalousie de cette branche de la famille royale contre les Condé et les d'Orléans, et qui s'indignait des barrières qu'elle trouvait entre elle et le trône, la favorite gagnait le jeune prince par la promesse d'emporter son mariage avec Madame Adélaïde (2).

Mme de Pompadour s'entourait du dévouement de ces financiers d'État, les frères Pâris (3), dont elle avait reçu de grands services lorsqu'elle était encore Mme d'Étioles. Elle en faisait ses hommes et ses soutiens, en fortifiant le Roi, si effrayé et ennuyé des embarras de finances, dans l'idée qu'eux seuls, par leurs calculs, leurs idées, leur expérience

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VII. — Cette lettre de Mme de Pompadour est de février 1746. La Reine fut touchée de la lettre, qui la disposa à une certaine bienveillance pour la favorite, mais la laissa inexorable relativement aux choses qui pouvaient blesser ses sentiments religieux. Mme de Pompadour ayant fait demander à la Reine la permission de porter l'un des plats à la cérémonie de la Cène, Marie Leczinska lui manda que les dames pour cette cérémonie étaient en nombre suffisant. Malgré ce refus, Mme de Pompadour fit transmettre à la Reine son désir de quêter le jour de Pâques. Marie Leczinska, quoi qu'on pût lui dire, soutint qu'il ne serait pas décent que Mme de Pompadour quêtât, et nomma Mme de Castries pour remplir cet office.

(2) *Mémoires de d'Argenson*, édition Janet, t. II et III. — En effet, il y avait comme des fiançailles dans la permission donnée, au mois de mars 1748, au prince de Conti de s'enfermer avec Madame Adélaïde pendant la petite vérole de la princesse.

(3) Les frères Pâris, fils d'un aubergiste de Moras en Dauphiné, se nommaient : l'aîné, *Antoine;* le second, *la Montagne;* le troisième, *Duverney;* le quatrième, *Montmartel.* Tous quatre firent fortune, et Montmartel laissa d'immenses richesses, gaspillées par les extravagances de son fils, le marquis de Brunoy.

étaient capables de fournir l'argent nécessaire aux besoins de la guerre. Elle servait de sa parole et de tous ses efforts les plans orgueilleux, l'audace hautaine, la politique mobile et furieuse de ces véritables maîtres de l'argent de la France, dont l'imagination agitait successivement la ruine de l'Autriche, de la Hollande, de la Russie. Elle cachait, avec toutes les ressources de son habileté, les prodigalités et l'héritage de dettes de ce système qui ruinait la province, mais avait toujours de l'argent pour le Roi et pour Paris. Elle ouvrait l'oreille du Roi et les abords du conseil aux idées de Duverney, qu'elle accréditait autour d'elle par l'éloquence et la bonhomie apparente de Montmartel. Elle ne cessait de parler au Roi du malaise, de la perte du crédit public, si ces hommes venaient à tomber; et, leur donnant, en toute occasion et à toute heure, l'autorité de son amitié, le secours de sa protection, se liant avec eux jusqu'à l'intimité, entrant dans leur famille où elle mettait la paix, elle en faisait des auxiliaires à ses ordres, les ennemis de ses ennemis; et c'était avec eux qu'elle renversait le contrôleur général Orry, dont un contemporain dit : « C'est le bon sens même personnifié en un gros bourgeois renforcé, et tel qu'on voit dans nos comédies ce qu'on appelle les rôles à manteau; » mais un ministre intègre qui ne voulait pas se prêter aux dilapidations de la favorite (1).

(1) Les frères Pâris, auxquels Orry avait refusé de signer les marchés relatifs aux fournitures de l'armée, agissant de concert avec la favorite, déclaraient qu'ils ne feraient plus aucune affaire, tant qu'on laisserait le contrôleur général en place. Mais il fallait un prétexte pour le renvoyer, on lui reprocha d'avoir fait son beau-frère premier ministre du roi Stanislas à Lunéville, d'avoir donné l'intendance de Paris à son neveu, Berthier de Sauvigny, jeune homme sans expérience, etc. Le Roi, obsédé des plaintes et récriminations de Mme de Pompadour, céda; mais encore maintenu dans les principes du cardinal de Fleury, il ne permit pas que la maîtresse choisît un successeur à sa dévotion. Il consulta Orry, qui eut le courage de lui dire qu'on avait résolu sa perte pour spolier le Trésor royal, et qui, empêchant le choix du Roi de se porter sur des maîtres des requêtes, des intendants, des conseillers d'État, dont il soupçonnait la probité, désignait à Louis XV, pour le remplacer, Machault, intendant de Valenciennes, qui avait rendu de grands services au maréchal de Saxe pendant la guerre. Orry, qui avait été ministre des finances pendant seize ans, offrait même au Roi ses services, pour faciliter les premiers travaux

Au crédit des Pâris, si puissants dans une cour nécessiteuse et dépensière à la fois, Mme de Pompadour joignait le grand nom des Noailles, qui appartenaient à toutes les favorites.

Mme de Pompadour s'aidait des conseils pratiques, de l'esprit de ruse du cardinal de Tencin, qu'on comparait au capucin Joseph, le bras droit de Richelieu.

Mme de Pompadour avait, dans le ministère, M. de Saint-Séverin et le marquis de Puisieux.

M. de Saint-Séverin, d'une bonne famille du royaume de Naples, était ministre du duc de Parme, quand Chauvelin, qui aimait à attirer en France les étrangers de marque, persuadait au cardinal que c'était une acquisition précieuse que celle de cet Italien, spirituel et expérimenté dans les affaires. On lui donnait 10,000 livres de pension et une part dans la ferme générale de Villemur, dont il épousait la sœur. Puis on le plaçait dans les ambassades. Il était envoyé en Suède, concluait, en quinze jours, le traité des subsides, recueillant le fruit des longues et habiles négociations de son prédécesseur Casteja. Le maréchal de Noailles, maître des affaires après la disgrâce d'Amelot, lui faisait remplacer Dessaleurs, en Saxe. De retour de Saxe, il était nommé ministre plénipotentiaire à la diète d'élection de Francfort, où, moins heureux qu'en Suède, il ne continuait pas moins, grâce aux louanges publiques des Noailles, des Pâris, de Mme de Pompadour, à être regardé comme le seul négociateur de son temps, un négociateur alliant la fougue à la souplesse (1).

Le marquis de Puisieux, que Mme de Pompadour avait mis au lieu et place du marquis d'Argenson, dont la difficulté de prononciation lui

de Machault, mais Mme de Pompadour précipitait son renvoi, et tout ce qu'il y avait d'honnête à la cour allait rendre visite à Orry, qui s'était retiré à Bercy. (*Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, t. VIII.)

(1) *Mémoires de d'Argenson*, édition Janet, t. III.

était insupportable (1), Puisieux avec ses façons de douceur, ses vertus de politesse, l'intelligence de son secrétaire Tiquet, lui appartenait entièrement, et n'était pour ainsi dire que l'homme de confiance, le prête-nom des Pâris (2). Par le marquis de Puisieux, la favorite s'emparait de Janelle, le préposé au bureau de l'interception des lettres, une puissance qui se donnait à la favorite et lui permettait de faire dire aux lettres tout ce qu'elle voulait, et rien que ce qu'elle voulait leur faire dire au Roi (3).

Mme de Pompadour avait encore, dans le ministère, Boulogne.

Mme de Pompadour se jetait enfin à la tête d'un des grands génies du petit dix-huitième siècle, — c'est d'Argenson qui parle, — et le séduisait avec la flatterie et la caresse de sa parole. On la voyait un jour faire une scène au maréchal de Belle-Isle (4), de ce qu'il était rare à Ver-

(1) *Étude sur le gouvernement de Mme de Pompadour*, par M. de Carné.

(2) Telle est la constitution du parti Pompadour en 1748. A cette époque, l'asservissement du Roi à la maîtresse, aux Pâris, à M. de Puisieux, est indiqué dans une caricature curieuse : l'estampe satirique représente le Roi, lié, garrotté, déculotté; la Reine de Hongrie le fouettant; l'Angleterre disant : *Frappez fort;* la Hollande : *Il rendra tout!* Cela s'appelle l'estampe des quatre nations. Cette estampe est à rapprocher d'un tableau de la famille royale et du ministère, de la même époque, imprimé dans les mémoires de Maurepas :

LA FAMILLE ROYALE EN 1748 ET LE MINISTÈRE.

La Reine vit en simple particulière. La Dauphine ne pense qu'à nous donner des enfants. Le duc d'Orléans fait le baroque au couvent avec les saints Pères. Son fils ne pense qu'à manger et à coucher avec sa femme, partout où il se trouve et jusque sur le lit des autres femmes qu'il va visiter.

On appelle Belle-Isle le moulin à projets. Tencin au conseil fait l'hypocrite, et le maréchal de Noailles le fin.

Tournehem, fort sot, a un crédit extraordinaire.

Berryer est sorti du néant pour régir la police.

Puisieux tâtonne toujours, embrouillant de plus en plus les affaires, et Mme de Pompadour, qui prend le Roi au bout du nez, le sait tirer du bout de la grande galerie jusqu'à l'autre.

Voilà la cour en 1748.

(3) *Mémoires du marquis d'Argenson*, édition Janet, t. III et IV. — *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, t. VIII.

(4) Le maréchal de Belle-Isle avait été surnommé le *maréchal de l'Écritoire*, à cause de sa manie d'écrire et de faire écrire.

sailles, de ce que tout l'hiver il n'avait pas assisté aux petits spectacles des cabinets. Elle était heureuse de lui dire que le Roi le regardait non seulement comme le plus grand général qu'il y eût, mais en même temps comme le plus honnête homme et le plus attaché à sa personne et à son service. Elle lui disait encore qu'elle savait combien il était bon ami, et qu'on ne pouvait l'aimer médiocrement quand on le connaissait (1).

Après avoir assuré ses défenses, Mme de Pompadour cherchait à désarmer Richelieu.

Dès ce souper qui avait fait de Mme d'Étioles la maîtresse de Louis XV, la nouvelle favorite sentait l'hostilité du courtisan, dans une froideur qui laissait sa beauté sans louanges et les traits de sa conversation sans applaudissements (2). Depuis, de tous les railleurs qui avaient ridiculisé les façons de dire et d'être *bourgeoises* de la femme approchée du trône, Richelieu s'était montré le plus impitoyable. L'homme qui avait gouverné le Roi et la France par son ascendant sur la duchesse de Châteauroux, et dont toute la vie se passera à tenter de recréer une maîtresse déclarée, faite de ses mains, travaillait, dans les premières années de la faveur encore mal assurée de Mme de Pompadour, à décider Mme de Flavacourt à prendre la succession de sa sœur, la duchesse de Châteauroux. Bientôt les antipathies du familier des cabinets, enhardi par le besoin que le Roi semblait avoir de sa présence et de sa gaieté originale, perçaient sournoisement en toutes choses, habiles à taquiner la maîtresse en ses prédilections, en ses occupations favorites, en ses plaisirs d'esprit. Voulait-elle faire nommer Cury intendant des Menus, Richelieu, qui se trouvait à Gênes dans le moment, répondait, avec la politesse et la galanterie habituelles à l'homme, que Mme de Pompadour

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. IX.
(2) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, t. VIII.

était la maîtresse, qu'elle n'avait qu'à ordonner, et, pendant ce, il mandait au duc de Gesvres qu'il ne voulait à aucun prix de l'arrangement (1). De retour à Paris, tout en ayant l'air de vouloir donner satisfaction à la favorite, et en ne ménageant pas les embrassades à Cury, il reculait indéfiniment une décision. Dans le même temps, de gaieté de cœur, il se faisait une querelle avec la favorite, une vraie querelle à propos du théâtre des petits appartements, si cher à son cœur, défendant aux musiciens de la chambre, qui composaient presque tout l'orchestre de Mme de Pompadour, d'aller jouer en quelque lieu que ce soit, sans un ordre formel, et ne craignant pas de jeter au directeur de ces spectacles, M. de la Vallière : « Vous êtes une bête (2). »

La vengeance de Mme de Pompadour était de faire « de la bête » un cordon bleu et, secrètement, d'obtenir de Berryer (3), le lieutenant de police, la vente à la Comédie italienne et dans les endroits publics, de bijoux appelés *plaques de cheminées* (4), avec une chanson où l'on tympanisait l'amant de Mme de la Popelinière. Une occasion aussitôt pour le duc de Richelieu de traverser la favorite dans toutes ses entreprises, de la faire *devenir chèvre* (5), selon le proverbe. Dans les soupers des cabinets, il prenait plaisir à railler et à exaspérer son mécontentement, par des familiarités blessantes, par un ton de dénigrement

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. X.

(2) Mme de Pompadour, indignée qu'on traitât ainsi son directeur, adressait de violentes plaintes au Roi, qui, à son débotté, fit à Richelieu cette significative question : « Combien de fois avez-vous été à la Bastille? — Trois fois, Sire. » Mais la chose en resta là.

(3) Berryer était le ministre en faveur près de Mme de Pompadour, reconnaissante de son espionnage, qui n'épargnait pas même les maisons des amis de la favorite. Bernis dit dans ses mémoires : « Mme de Pompadour était persuadée que la vigilance de Berryer l'avait sauvée mille fois du fer et du poison; elle n'avait aucun goût pour cet homme grossier et bourgeois, mais elle le croyait nécessaire à sa sûreté. »

(4) On trouve parmi les curiosités appartenant à Mme de Pompadour, vendues à la vente de son frère, le marquis de Marigny, n° 751 : « Un modèle de cheminée tournante en bois d'acajou avec la plaque en cuivre. »

(5) *Mémoires de d'Argenson*, édition Janet, t. III.

supérieur qui ne respectait rien de sa personne. Vainement Mme de Pompadour demandait au Roi de ne pas l'emmener (1), Richelieu s'obstinait à se faire nommer dans les voyages de la Celle, de Crécy, de Bellevue, à aller chez elle malgré elle : il semblait que ce fût chez le duc un jeu et un amusement de lui être insupportable, et, dans cette application à lui déplaire, il dansait, dit d'Argenson, au-dessus de sa tête, toute une nuit, une nuit qu'elle était indisposée.

Gamineries, taquineries, ironies, toutes les grandes et petites méchancetés de ce courtisan gâté, étaient au fond tolérées par le Roi, qui se vengeait de ses faiblesses en laissant tourmenter ses maîtresses, en les tourmentant lui-même au besoin, comme lorsqu'il leur apportait les sermons de Massillon, et, s'en disant touché, se donnait le plaisir narquois de les leur lire.

C'est ainsi qu'au milieu de l'aplatissement général, Richelieu arrivait par l'intimidation à se faire craindre de Mme de Pompadour « comme le tonnerre ». La favorite était forcée de capituler, de demander grâce, et un grand et formel *rapatriage* (2) avait lieu au mois de février entre les deux ennemis, qui continuaient à se détester.

(1) Qui ne sait la réponse du Roi à Mme de Pompadour? « Vous ne connaissez pas M. de Richelieu; si vous le chassez par la porte, il rentrera par la cheminée. »

(2) *Mémoires de d'Argenson*, édition Janet, t. III.

III.

L'ennui du temps et du Roi. — Curiosité de la mort chez Louis XV. — Mme de Pompadour s'emparant de l'existence du Roi. — La fertilité des imaginations de la favorite. — Succession de distractions et de dissipations dans une vie de petits voyages. — Les carêmes égayés de musique de Versailles. — Le talent de comédienne de Mme de Pompadour. — Le théâtre des *petits appartements*. — Les musiciens, les acteurs et les actrices de la cour. — Le magasin, les accessoires, etc. — Le règlement. — Nouvelle salle de la cage de l'escalier des ambassadeurs. — La gouache de Cochin représentant l'opéra d'Acis et Galatée. — Les moindres rôles disputés comme des faveurs. — Les habits de théâtre de Mme de Pompadour.

Manier et travailler Versailles; plaire, séduire, capter; ramasser des alliés, conquérir les plus hauts appuis et les plus chaudes amitiés; s'entourer d'un peuple de créatures, attacher à sa faveur qui naît un monde d'intérêts; se servir du sourire, de l'amabilité et de tous les ensorcellements de la femme, pour entrer dans l'intimité des princes, la confidence des ministres, les sympathies des individus et la familiarité de la cour; faire descendre aux complaisances les plus grandes familles de France; apaiser et gagner l'humeur et l'honneur du courtisan; attaquer les consciences, récompenser les capitulations; organiser autour de la maîtresse une émulation de dévouements et de bassesses par une prodigalité bien entendue des grâces du maître et de l'argent de l'État; — telle est la grande occupation de Mme de Pompadour. Mais quelle plus lourde tâche: occuper le Roi, le secouer, l'agiter, le disputer sans cesse, de jour en jour et d'heure en heure, à l'ennui!

Quand une civilisation arrive à son terme dernier et excessif, quand un monde est dans le plein épanouissement d'une corruption exquise, et qu'il a réalisé l'idéal de la vie sociale dans toutes ses délicatesses,

dans toutes ses grâces, dans tous ses raffinements; alors que tout est accompli, dans les lois et les mœurs d'un peuple, pour donner l'image la plus charmante d'une société polie, il arrive à l'humanité un mal étrange. Le mal qui saisit l'humanité, dans cette entière jouissance d'elle-même, est une plate et infinie lassitude, un je ne sais quoi qui ôte le goût aux choses et la surprise à la vie, un rassasiement absolu, le désenchantement du désir et de la volonté. Ce malaise étrange est la grande maladie morale du dix-huitième siècle. L'âme humaine, sans assiette, n'ayant rien où se fixer, détachée de tout ce qui la possède et la remplit, de tout ce qui est une foi ou un dévouement, l'âme humaine s'ennuie.

L'ennui, voilà le fond de ce siècle, si plein, quand on le coudoie, de lumière, de gaieté, de vivacité, d'empressement à vivre; si rempli, quand on le pratique, de découragements, de langueurs, de profondeurs et de côtés sombres. L'ennui, cette mélancolie de l'esprit, est la grande misère de ce siècle de l'esprit, où tout est esprit, et le cœur même : « Mon fils a le *cœur bête*, » c'est un mot de d'Argenson. Sitôt que ces hommes et ces femmes, si volages, si babillants, si légers, se trouvent seuls et s'épanchent, ils avouent, dans un gémissement, ce vide et ces sécheresses que laissent, entre deux soupers, la débauche du caprice et le libertinage de l'intelligence. Et cet ennui du temps est une affection si particulière, un état morbide du caractère si accusé et si violent, que le temps lui donne un nom nouveau, un nom immense. Lisez les lettres de Mme du Deffant, les lettres de Mlle de Lespinasse, ces confessions psychologiques d'un accent si juste et d'un ton si contemporain; à tout moment, pour peindre leur accablement et le sommeil douloureux de leurs mauvaises heures, elles écrivent : « Je suis tombée dans le néant... Je retombe dans le néant... » comme si, pour baptiser l'ennui du dix-huitième siècle, il n'avait fallu rien moins que ce mot : *néant*, — l'infini du rien!

L'ennui est en haut de ce monde, il est en bas. Il souffle sur toute la nation comme un air mortel qui empoisonne les illusions humaines. Dans le peuple même, l'ennui se formule brutalement : par le suicide; et l'on voit deux soldats déserter la vie de compagnie, uniquement par curiosité de la mort. A mesure que la société monte, l'ennui croît. Le mal grandit avec l'aristocratie de la naissance, de la richesse, de l'intelligence, jusqu'à ce qu'enfin, au sommet de cette société, l'ennui se montre incarné dans le Roi.

Louis XV, en effet, est le grand exemple de l'ennui, comme il en est la grande victime. Ce représentant de l'humanité de son temps, qui en résume, en un type historique si complet, les défaillances et les souffrances, ce maître fait à l'image de la France du dix-huitième siècle, vit et règne, rongé et dévoré par le dégoût, la lassitude, un énervement suprême. L'ennui est le mauvais génie du souverain. Il frappe d'impuissance tous les dons heureux de sa nature; il réduit son intelligence à l'esprit, et il fait son esprit piquant, mordant, sceptique et stérile; il vieillit, désarme et éteint sa volonté; il étouffe sa conscience comme ses appétits de roi. Il dégrade, en un mot, jusqu'à l'indifférence, ce souverain qui se dérobe à son histoire et abdique la France. L'abbé Galiani disait de Louis XV qu'il faisait le plus vilain métier, le métier de roi, le plus à contre-cœur possible : et c'est tout le portrait du monarque. Contraste étrange! Après ce comédien superbe de l'autorité et de la majesté royales, si noble, si passionné, si convaincu, si héroïque, après Louis XIV, ce Louis XV qui semble, non plus l'acteur, mais le public de la royauté; ce Louis XV qui regarde tout de cet observatoire et de cette hauteur abritée que la guerre du temps appelait un *Mont-Pagnote :* « Ah! Sire, lui disait le marquis de Souvré, c'est un lieu où vous serez bien mal, vos ancêtres n'y ont jamais fait bâtir de maison! » Ne croirait-on pas par moments qu'il assiste à son règne comme à une cérémonie solennelle, fatale et in-

APOLLON (Louis XV sous les traits d').

L.-S. Adam del. P. Surugue le fils sculp.

Composé et exécuté en marbre de Carare de 2 pieds 8 pouces de haut, par Lamb^t-Sigisb^t Adam l'aîné de Nancy, en 1749

Héliog. Dujardin. *Imp. Chardon et Sormani.*

supportable, ou plutôt comme à une mauvaise pièce? Il bâille et il siffle. Mais l'homme qui est derrière le Roi, l'homme que le monarque trahit si bien, l'homme dans Louis XV est un abîme d'ennui. L'ennui le possède véritablement. L'ennui est le démon, le bourreau familier de sa lente existence, de ses heures lourdes, de sa paresseuse et splénétique humeur, de son cœur égoïste et desséché. Tout chez lui, et jusqu'à ses passions, relève de l'ennui et succombe à l'ennui, si bien que cette histoire que nous écrivons, cette histoire des amours d'un roi est l'histoire de l'ennui d'un homme. Et à cet ennui qu'il partage avec ses sujets, se mêle encore chez le Roi l'appétit de la mort, dont il aime à s'entretenir, dont il recherche le spectacle. « Vous voyez bien cette petite hauteur, — disait Louis XV, un jour qu'il se rendait à Crécy avec Mme de Pompadour et la maréchale de Mirepoix, — il y a des croix et c'est certainement un cimetière, allez-y et voyez s'il y a quelque fosse nouvellement faite. » L'écuyer, après un temps de galop, revenait avec cette réponse : « Il y en a trois toutes fraîchement faites. »

Une curiosité à la Hamlet, dont la petite maréchale relevait l'étrangeté, disant gaiement : « En vérité, c'est à faire venir l'eau à la bouche (1). »

Là est le grand secret de la faveur de Mme de Pompadour, et la grande raison de cette longue domination que la mort seule put finir. Elle eut le génie, la patience et l'esprit, sinon de distraire absolument, au moins de caresser, d'adoucir et d'amuser le mal du Roi. Elle l'enleva à ses souffrances avec une charité plus savante, avec des mains plus légères qu'aucune autre maîtresse. Une intuition plus complète du tempérament moral du Roi, un tact plus exercé et plus délicat de sa sensibilité nerveuse, une plus grande connaissance de tous les accords de son caractère; la qualité rare de donner à tout ce qu'elle était, à tout ce qu'elle touchait, à sa beauté comme au plaisir, un charme de renouvellement, une séduction de surprise. Une imagination vive, un esprit

(1) *Mémoires de Mme du Hausset.*

changeant et souple, une causerie animée et voltigeante, cette science et ces dons faisaient de Mme de Pompadour la plus admirable et la plus excellente berceuse de l'ennui d'un Louis XV. Et ce fut elle qui, par la succession de la distraction et la continuité du mouvement, la variété qui ôte l'insipidité à l'habitude, la nouveauté, l'agitation, l'entraînement, apporta le plus d'oubli et le plus de soulagement à l'âme du Roi, lui procura les délivrances les moins passagères, lui rendit le mieux le goût de la vie.

Mme de Pompadour s'empare de l'existence de Louis XV. Elle lui prend, elle lui tue tout son temps. Elle lui dérobe la monotonie des heures. Elle use et hâte ses journées. Elle le tire, par mille passe-temps, de cette éternité d'ennui qui tient entre un matin et un soir. Elle le remplit et l'occupe, sans l'abandonner un moment, sans lui permettre de retomber sur lui-même. Elle l'enlève au travail, le dispute aux ministres, le cache aux ambassadeurs, l'arrache à la royauté. Elle ne veut dans son regard ni le nuage ni le souci des affaires, dans son esprit ni l'ombre d'une préoccupation, ni la fatigue d'une réflexion. Elle endort le maître comme dans une sinécure de dieu, disant à Maurepas en train de lire ses rapports au Roi : « *Allons donc! Monsieur de Maurepas, vous faites venir au Roi la couleur jaune... Adieu, Monsieur de Maurepas* (1). » Et, Maurepas sorti, elle reprend le Roi, elle sourit à l'amant, elle égaye l'homme.

Ce sont ces enfantillages, ces badineries délicieuses, dont la façon et l'agrément ne sont qu'à elle; ou bien sa jolie voix dit un joli air, ou bien ses doigts font chanter le clavecin; ou bien, comme une Scheherazade, elle efface du front du Roi le pli des affaires, avec un de ces récits piquants, une de ces histoires lestes et vives, un de ces romans tout fraîchement décachetés, quelqu'une de ces Mille et une Nuits du dix-huitième siècle qu'elle conte si bien.

(1) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, t. VIII.

Elle tient Louis XV, elle le promène et l'emporte avec elle, de divertissement en divertissement. Elle remue et secoue ses apathies, par une incessante invention de distractions et de dissipations, par une création journalière du plaisir, par le déplacement, par la vitesse, par les courses qui brûlent le pavé, par le train errant des voyages et la brièveté des séjours, par ces allées et venues de Versailles à Crécy, de Crécy à la Celle, de la Celle à Bellevue, de Bellevue à l'Hermitage de Compiègne, de l'Hermitage de Compiègne à l'Hermitage de Fontainebleau (1); tourbillon endiablé et enchanté d'une vie, toujours fouettée et toujours changeante, où la favorite roule, en les étourdissant, la pensée et le corps de Louis XV!

Tous ces plaisirs épuisés, Mme de Pompadour songeait à distraire son amant par un plaisir nouveau, dont nulle maîtresse de Louis XV n'avait encore eu l'idée.

Déjà depuis quelques carêmes, afin d'égayer la religion du Roi et ses remords, Mme de Pompadour lui accommodait la semaine sainte à la façon d'un opéra : elle lui donnait dans ses appartements des concerts spirituels et de grands motets, où elle chantait elle-même avec Mme Marchais, Mme de l'Hôpital, Mme de la Salle, le vicomte de Rohan, M. d'Ayen fils, que soutenaient les plus belles voix de Paris, Mlle Fel et Jéliotte, et les musiciens des cabinets.

Mais ce n'était là qu'un essai et qu'un acheminement; et par ces cantiques mondains, qui adoucissaient un instant les mélancolies du Roi, Mme de Pompadour le préparait à la distraction du théâtre. Le théâtre

(1) Mme de Pompadour semble avoir eu un moment la pensée de promener l'ennui du monarque par tout son royaume. C'est ainsi qu'elle organisait et faisait adopter par le Roi un voyage au Havre, où elle arrivait accompagnée du duc de Chartres, du prince de Clermont, du duc de Penthièvre. Au Havre, on représentait, en l'honneur de la favorite, qui n'avait jamais vu la mer, un combat naval, et elle était invitée à poser la première cheville d'un bâtiment marchand, baptisé *le Gracieux*. Les frais du voyage, qui coûta, dit-on, un million, décidaient le Roi à s'en tenir à cette première promenade.

avec ses ressources variées, son spectacle changeant, ses illusions parlantes, avec sa magie, son intérêt, toutes les prises sur l'attention physique et l'attention intellectuelle, ne devait-il pas être aux yeux de Mme de Pompadour le plus sûr et le plus heureux moyen d'intéresser les sens du Roi, de renouveler son imagination, de le faire vivre quelques heures, loin des réalités et des affaires de sa vie royale, dans le mensonge enchanté d'une fiction animée et d'un rêve vivant? Et quoi de mieux, en effet, pouvait se présenter à l'esprit d'une favorite pour donner à un roi ce que Pascal appelle la plus grande félicité d'un roi : le divertissement de lui-même et l'empêchement de penser à soi?

D'ailleurs, ce n'étaient point seulement les intérêts, c'étaient encore les instincts de Mme de Pompadour qui la portaient au théâtre. Son esprit comme ses grâces étaient de leur temps, de ce temps possédé, jusqu'au plus bas de la bourgeoisie, de la passion de la comédie de société. Les goûts de la femme s'accordaient donc avec les calculs de la favorite, et, non moins que son désir d'occupation du Roi et de domination de la cour, le souvenir et le regret de ses succès passés la poussaient à retrouver, sur un théâtre royal, les applaudissements dont elle avait eu l'ovation et la joie sur le théâtre de M. de Tournehem à Étioles, sur le théâtre de Mme de Villemur à Chantemerle.

Il suffisait, pour décider la volonté du Roi, de décider sa curiosité. Tâche facile! à laquelle s'employaient avec ardeur tous les amis de Mme de Pompadour. Le duc de Richelieu, qui avait vu Mme de Pompadour jouer à Chantemerle, le duc de Nivernois et le duc de Duras, qui y avaient joué avec elle, jetaient dans l'oreille et dans l'esprit du Roi les mots et les idées de spectacle, de comédie; ils lui parlaient des talents de sa maîtresse, de tous les agréments qu'elle n'avait pas encore eu l'occasion ni la satisfaction de lui montrer. Le Roi, entouré et séduit, allait au-devant des vœux de Mme de Pompadour; il souriait à la création d'un petit théâtre. Et une scène s'élevait, comme

par un coup de baguette, dans une galerie attenant au Cabinet des Médailles, et qui d'abord fut appelé : *Théâtre des petits appartements.*

Les pièces étaient choisies, la troupe formée, les répétitions organisées, Mme de Pompadour associait le Roi à son activité, elle triomphait de ses antipathies, elle lui faisait partager ses impatiences, et c'était une pièce de Molière, le TARTUFFE, qui inaugurait ce théâtre intime et sans étiquette, où, pour la première fois en France, la présence personnelle du Roi laissait au public la liberté de ses manifestations et lui permettait l'applaudissement. Cette première représentation avait lieu le 17 janvier 1747. Autour du Roi, assis sur une simple chaise à dos, il y avait en tout un public de quatorze personnes parmi lesquelles on nommait Mme d'Estrades, Mme du Roure, M. le maréchal de Saxe, M. Tournehem, M. de Vandières, Champcenetz, son fils, et quelques autres gens de la grande domesticité. Le prince de Conti, le maréchal de Noailles, le comte de Noailles, qui avaient demandé d'assister au spectacle, avaient été refusés. M. de Gesvres, quoique des Menus, n'avait pas eu la permission de s'y montrer. Il n'y avait point de musiciens de profession à l'orchestre, mais seulement M. de Chaulnes, M. de Sourches, M. de Dampierre, gentilhomme des Menus Plaisirs.

Les actrices étaient : Mme de Pompadour, à laquelle, au sortir d'une de ces représentations, Louis XV allait dire : « Vous êtes la plus charmante femme qu'il y ait en France ! » Mme de Sassenage, Mme la duchesse de Brancas, Mme de Pons. Les acteurs étaient MM. de Nivernois, d'Ayen, de Meuse, de la Vallière, de Croissy, qui joua même fort bien (1).

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VIII. — Le 24 février, on jouait sur le petit théâtre LE PRÉJUGÉ A LA MODE de Lachaussée et L'ESPRIT DE CONTRADICTION de Dufresny. — Le 27 février, à une représentation où assistaient pour la première fois le Dauphin et la Dauphine, Mme de Pompadour se montrait excellente dans le rôle de *Colette* des TROIS COUSINES de Dancourt. — Le 22 mars, devant un public plus nombreux qu'à l'ordinaire et où s'étaient fait admettre

Le théâtre des cabinets était bientôt un théâtre parfaitement organisé et monté. Mme de Pompadour lui avait donné pour directeur le meil-

les Noailles, le duc d'Aumont, la maréchale de Duras, Mme de Pompadour, après avoir joué le rôle de *Constance* dans LE PRÉJUGÉ A LA MODE, chantait l'opéra d'ÉRIGONE.

Les spectacles ne recommençaient que l'hiver suivant sur le petit théâtre, un peu modifié et amélioré. Le 21 décembre, était représenté LE MARIAGE FAIT ET ROMPU avec la parodie d'ISMÈNE; le 30 décembre, L'ENFANT PRODIGUE de Voltaire, avec ZÉNÉIDE.

L'ENFANT PRODIGUE était ainsi monté :

Rondon	*Le duc de Chartres.*
Fièrenfat	*M. de Croissy.*
Euphémion père	*M. de la Vallière.*
Euphémion fils	*M. de Nivernois.*
Jasmin	*Le marquis de Gontaut.*
Lise	*Mme de Pompadour.*
La baronne de Croupillac	*Mme de Brancas.*
Marthe	*Mme de Livry.*

Le 10 janvier, LE TARTUFFE était repris; le 13, c'étaient LES DEHORS TROMPEURS, OU L'HOMME DU JOUR, avec ÉGLÉ. LE MÉCHANT de Gresset, dans le rôle de *Valère*, était mieux joué par le duc de Nivernois que par Roselly qui l'avait créé. Voici la distribution :

Cléon	*M. le duc de Duras.*
Géronte	*M. le duc de Chartres.*
Ariste	*M. de Maillebois.*
Valère	*M. de Nivernois.*
Frontin	*M. de Gontaut.*
Un laquais	*M. de Clermont d'Amboise.*
Florise	*Mme de Brancas.*
Chloé	*Mme de Pons.*
Lisette	*Mme de Pompadour.*

La soirée fut terminée par une pantomime intitulée LE PÉDANT, où le marquis de Langeron, habillé en marmot et coiffé d'un bonnet gigantesque, était mené par la petite Durand, déguisée en nourrice « au moyen d'un corset garni de fausse gorge ».

Le 26 février, LES DEHORS TROMPEURS de Boissy, avec ALMASIS; le 27, RAGONDE, où Mme de Pompadour aborda les travestis et joua, costumée en homme, le rôle de Colin; le 28 mars, LA VUE, DU BALLET DES SENS; le 30, ÉGLÉ, LA VUE et LA CLÉOPATRE DES FÊTES GRECQUES ET ROMAINES.

La pièce d'inauguration sur le théâtre de l'escalier des Ambassadeurs fut LES SURPRISES DE L'AMOUR, dont la représentation eut lieu le 27 novembre 1748. Le 10 décembre, TANCRÈDE. Le 12 décembre, LA MÈRE COQUETTE de Quinault, suivie de L'OPÉRATEUR CHINOIS. Une foire de village toute animée et toute bruyante de porteurs de chaises, de vendeuses de chansons, de bouquetières, de marchandes de tisane, de marchands de café arméniens, de garçons pâtissiers, de paysans,

leur gouverneur de comédies de France, le duc de la Vallière; pour souffleur, son secrétaire et bibliothécaire, l'abbé de la Garde. L'orchestre était des plus parfaits, et Mme de Pompadour y avait fait asseoir, à côté des artistes de la musique du Roi, les amateurs les plus renommés du royaume, le prince de Dombes, rival de Marlière sur le basson, le marquis de Sourches, si habile sur la viole, et M. de Courtomer, le violon émule de Mondonville. Dehesse, acteur de la Comédie italienne, menait et réglait les ballets. Bury dirigeait le spectacle chantant et les chœurs.

La troupe du théâtre de Mme de Pompadour, — une troupe où le duc de Chartres avait peine à se faire recevoir! — était des plus

de boutiques, de théâtres d'opérateurs, de théâtres de marionnettes, où passent et repassent des *Chinois*, *trois innocentes*, un *niais*, des Allemands. C'est une assez réjouissante pierrotade, où le marquis de Langeron, en philosophe, tâchait de prendre les *innocentes* au moyen d'une ligne amorcée d'une dragée; et où le marquis de Courtanvaux, magnifiquement costumé à la chinoise, arrachait au *niais* une dent monstrueuse.

Le 23 décembre, le prologue des ÉLÉMENTS et PHILÉMON ET BAUCIS... le 23 janvier 1749, le PROLOGUE DE PHAÉTON et l'opéra d'ACIS ET GALATÉE... le 13 février, JUPITER ET EUROPE, LES SATURNALES, ZÉLIE; le 26 février, la première représentation de SILVIE, où Mme de Pompadour jouait entre les deux femmes qu'elle aimait le mieux avoir à côté d'elle sur les planches : Mme de Marchais, Mme Trusson. L'on terminait la saison par la représentation du PRINCE DE NOISY, qui passa pour le plus bel opéra qu'on eût monté, sous le rapport des décorations, dans la salle des petits appartements.

Au mois de novembre 1749, avait lieu la réouverture du théâtre par la représentation de la pastorale d'ISSÉ. Cet opéra était suivi de la représentation du PHILOSOPHE MARIÉ de Destouches. Ce jour-là, on avait inauguré dans la salle, dessinée en 1749 par Cochin, un nouveau balcon qui permettait de recevoir un plus grand nombre de spectateurs. Les cérémonies du jour de l'an terminées, le théâtre rouvrait le 10 janvier 1750 par une seconde représentation des DEHORS TROMPEURS, et de ce jour jusqu'au 28 février, dernier jour du joli petit théâtre, se succédaient : LES FÊTES DE THÉTIS, LE PRÉJUGÉ A LA MODE, la reprise d'ÉRIGONE, LA JOURNÉE GALANTE par Laujon, la tragédie d'ALZIRE de Voltaire, enfin la reprise du MÉCHANT, qui fut la pièce de clôture.

Le Roi venait de décider qu'il n'y aurait plus de comédies et de ballets à Versailles, et que dorénavant les spectacles particuliers auraient lieu au château de Bellevue, récemment construit par la marquise.

Le Roi était un peu effrayé de la cherté de la distraction, mais peut-être encore plus intimidé par l'attaque d'un livre qui, à propos de cette maîtresse du Roi « devenue une sauteuse en titre et en office », lui disait de ne pas penser que « le dernier des Gygès fût mort en Lydie ».

complètes aussi bien que des mieux nées. Elle comptait, en femmes, Mme de Sassenage, Mme de Pons, Mme de Brancas, si habiles comédiennes dans le TARTUFFE, et la jeune Mme de Livry, si jolie en fille de meunière. Les rôles d'opéra étaient tenus par Mme de Marchais, Mme de Brancas et Mme Trusson. La troupe s'enorgueillissait de posséder ce rare comédien, le Valère admirable du MÉCHANT (1), dont le jeu faisait parfois la leçon au Théâtre-Français, le duc de Nivernois. C'étaient encore de bons acteurs que le marquis de Voyer, Croissy, Clermont d'Amboise. Le comte de Maillebois jouait à merveille dans le MARIAGE FAIT ET ROMPU de Dufresny. La Vallière excellait dans les baillis, et le duc de Duras dans les Blaise.

Les chanteurs étaient Clermont d'Amboise, Courtanvaux, Luxembourg, d'Ayen, Villeroy. Dupré et Balletti avaient formé à la danse le duc de Beuvron, le comte de Melfort, le prince de Hesse et le comte de Langeron. Et pour compléter la danse, un bataillon de figurants et de figurantes de neuf à douze ans, un opéra en miniature où l'on remarquait déjà la Puvigné, la Camille et la Dorfeuille, soutenait les danseurs seuls. La troupe possédait un copiste de musique, un perruquier qui était Notrelle, le perruquier des Menus Plaisirs, si renommé pour ses perruques *sublimes* de dieux, de démons, de héros, de bergers, de tritons, de cyclopes, de naïades et de furies (2). Elle avait sept tailleurs qui allaient prendre les mesures à Versailles, des habilleuses qui s'appelaient la Gaussin et la Dangeville. Elle avait des magasins, des souliers de danse, des bas de soie à 15 livres, des

(1) Cette comédie, plusieurs fois jouée, eut le succès d'une lanterne magique, où dans le personnage du *Méchant* les gens de la cour croyaient reconnaître un des leurs. On se disait à l'oreille que, pour ce type, Maurepas avec ses bons mots et ses saillies, le duc d'Ayen avec ses discours dénigrants et extrêmes, avaient servi de modèle au poète comique. Et l'on citait encore comme inspirateur du type, — tant le nombre des *Méchants* était grand à Versailles, — le comte d'Argenson, le comte de Choiseul, etc.

(2) *État actuel de la musique du Roi*, 1767.

chaussures à la romaine et des perruques à la romaine, des moustaches noires, des crêtes de crin couleur de feu, deux cent deux habits d'homme, cent cinquante-trois habits de femme, et des galons, réseaux, franges, paillettes et fanfreluches d'or et d'argent pour la somme de deux mille cent trente livres. Elle possédait tous les ustensiles convenables et imaginables, les accessoires du Tartare et des champs Élysées, les provisions d'un embarquement pour Cythère et d'un pèlerinage à Paphos : douze bourdons bleu et argent et douze gourdes, quatre houlettes d'argent garnies en bleu, une massue modelée en carton, une poignée de serpents à ressorts, — et encore ces armes parlantes de Mme de Pompadour, une roue de fortune et une baguette de magicienne!

C'était vraiment un théâtre auquel rien ne manquait, pas même un règlement, des lois, une charte. Mme de Pompadour avait donné un code à sa troupe, et dix articles, dictés par elle, réglaient les conditions d'admission d'un sociétaire.

I.

Pour être admis comme sociétaire, il faudra prouver que ce n'est pas la première fois que l'on a joué la comédie, pour ne pas faire son noviciat dans la troupe.

II.

Chacun y désignera son emploi.

III.

On ne pourra, sans avoir obtenu le consentement de tous les sociétaires, prendre un emploi différent de celui pour lequel on a été agréé.

IV.

On ne pourra, en cas d'absence, se choisir un double (droit expressément réservé à la société, qui nommera à la majorité absolue).

V.

A son retour, le remplacé reprendra son emploi.

VI.

Chaque sociétaire ne pourra refuser un rôle affecté à son emploi, sous prétexte que le rôle est peu favorable ou trop fatigant.

Ces six premiers articles sont communs aux actrices comme aux acteurs.

VII.

Les actrices seules jouiront du droit de choisir les ouvrages que la troupe doit représenter.

VIII.

Elles auront également le droit d'indiquer le jour de la représentation, de fixer le nombre des répétitions et d'en désigner le jour et l'heure.

IX.

Chaque acteur sera tenu de se trouver à l'heure très précise, désignée pour la répétition, sous la peine d'une amende que les actrices fixeront entre elles.

X.

On accorde aux actrices seules la demi-heure de grâce, passé laquelle l'amende qu'elles auront encourue sera décidée par elles seules.

Copie de ces statuts sera donnée à chaque sociétaire ainsi qu'au

Estampe en hauteur, de la grandeur d'une carte à jouer, représentant la belle Isabelle tenant un grand éventail et ayant derrière elle le beau Léandre, escorté de son valet Pierrot.

Jombert, le catalogueur de l'œuvre de Cochin, à la date de l'année 1759, du vivant de Cochin qui a bien certainement revu les épreuves, dit que cette rare pièce a pu servir de billet d'entrée pour les divertissements particuliers donnés au Roy par Mme la marquise de Pompadour, sur le théâtre des Petits-Appartements.

Héliog. Dujardin. *Imp. Chardon et Sornani.*

directeur et au secrétaire, qui sera tenu de les apporter à chaque répétition (1).

Enfin, le théâtre des petits appartements avait ses billets. Dans une carte, grande comme une carte à jouer, où était écrit le mot *Parade*, la pointe spirituelle de Cochin avait jeté, sur un balcon de tréteaux, une Colombine à la robe agrémentée de nœuds de rubans comme la robe de la Silvia, dans le portrait de Latour; elle minaude l'étonnement et joue de l'éventail, tandis qu'à côté d'elle Léandre, en manchettes, le coude à la rampe de bois, et la main sur son cœur, lui déclare son amour, au nez de Pierrot qui passe la tête par le rideau du fond. Telle était cette contremarque galante, le « Sésame, ouvre-toi » du théâtre de Mme de Pompadour (2).

Le théâtre des petits appartements était cependant vraiment trop petit, et la scène trop éloignée des spectateurs. Qu'arrivait-il? On profitait du voyage annuel de la cour à Fontainebleau pour construire une salle nouvelle, que l'on installait dans la cage du grand escalier de marbre des Ambassadeurs. Ce théâtre mobile était un chef-d'œuvre de machination; quatorze heures suffisaient pour le démonter, vingt-quatre heures pour le remonter (3). Le 27 novembre 1748, le nouveau théâtre ouvrait. Il pouvait maintenant, dit le duc de Luynes, contenir quarante spectateurs et quarante musiciens; il avait deux balcons réservés

(1) Laujon, *Essai sur les Spectacles des Petits Cabinets.*

(2) Une de ces cartes d'entrée est conservée au département des Estampes.

(3) *Mémoires du duc de Luynes*, t. IX. — Ce théâtre passa dans le public pour avoir coûté horriblement cher. L'on parlait de deux millions. Le bruit en vint aux oreilles de Mme de Pompadour, qui, un jour, dit tout haut à sa toilette : « *Qu'est-ce que l'on dit, que le nouveau théâtre que le Roi vient de faire construire sur le grand escalier, lui coûte deux millions? Je veux bien que l'on sache qu'il ne coûte que vingt mille écus, et je voudrois bien savoir si le Roi ne peut mettre cette somme à son plaisir.* » Le duc de Luynes rapporte qu'à quelques jours de là, Louis XV rappelait au contrôleur général qu'il lui avait donné pour cet objet cinq fois 15,000 fr., c'est-à-dire 75,000 francs.

aux courtisans les plus favorisés; il y avait aussi des gradins établis au-dessous de la galerie, où étaient établis au milieu les sièges réservés au Roi et à la famille royale.

Mais, à propos de cette salle, ce que les documents imprimés peignent, même avec tout le détail imaginable, d'une manière si vague, un dessin nous le montrera, comme si nous avions sous les yeux le spectacle élevé sur l'escalier des Ambassadeurs. Oui! une aquarelle gouachée de Cochin, que nous avons eu la bonne fortune de rencontrer chez M. de la Béraudière (1), va nous faire assister au troisième acte de la pastorale héroïque d'Acis et Galatée, au moment où Polyphème, du haut de son rocher, s'écrie :

Tu mourras, téméraire, et Jupiter lui-même
Ne sçauroit dérober ta tête à mon courroux (2)!

Et voici le théâtre, et la salle, et le brillant parterre, et l'illustre orchestre, où le prince de Dombes, le Saint-Esprit sur la poitrine, souffle dans un basson.

Le roi en habit gris a Marie Leczinska à sa droite, Marie Leczinska reconnaissable à cette toilette de vieille femme qu'elle adopta toute jeune, à cette coiffure qu'on appelait un *papillon noir*. Derrière la Reine sont Mesdames, les filles du Roi. Au second rang, à droite et à gauche, jus-

(1) C'est le dessin qui figure en 1781, sous le n° 304, dans la vente du marquis de Ménars, le frère de Mme de Pompadour. Il est décrit dans ces termes : « La Représentation de l'opéra d'Acis et Galatée, prise de la coupe du théâtre de la petite salle de spectacle élevée sur l'escalier des Ambassadeurs à Versailles, faite à gouache (H. 6 p. L. 15 p.). » Ce dessin est signé : *C. N. Cochin filius pinx.* 1749. Il fut acheté 37 l. 1 s. par un sieur Pichenau. J'ai eu le plaisir d'apprendre à M. de la Béraudière, ignorant du sujet représenté, le curieux dessin historique qu'il possédait. Il est aujourd'hui en possession de M. Josse, qui l'a acheté 12,000 francs à M. de la Béraudière.

(2) Acis et Galatée, *Divertissement du Théâtre des Petits Appartements, pendant l'hiver de* 1748 *à* 1749. — Je possède de cette réunion rare, formant 4 volumes, un exemplaire en maroquin rouge avec une large dentelle sur les plats, un exemplaire dont la marquise faisait cadeau aux personnes de sa société.

Héliochromie A QUINSAC, 23, Rue Claude-Bernard, - Paris

qu'aux deux bouts de la galerie, se tient assise ou debout, appuyée sur des cannes à bec-de-corbin, la fleur de l'aristocratie française.

La petite salle bleu et argent est charmante, et digne d'être recréée par un architecte de ce temps. Sur les légers nuages d'un ciel d'été peint au plafond, se détache une balustrade à l'italienne, dont les balustres dorés sont surmontés, de distance en distance, par des jeux d'enfants autour d'un vase chantourné. Au-dessous de l'entablement, d'élégantes consoles reposent sur des pilastres, qui dessinent aux murs de grands panneaux alternés de panneaux étroits, où, sur une tenture bleue aux arabesques d'argent, se détachent de grands cartels dorés, figurant des Amours au milieu d'attributs. La galerie ornée de têtes et de masques en relief se renfle devant le Roi en un balcon ventru d'un charmant rococo. Des marbres de couleur égayent le pourtour du parterre et de l'orchestre.

Le monde élégant et coquet qui est là, a le livret de la pastorale à la main. Dans le nombre des habits noirs, coupés par un cordon bleu, éclatent, çà et là, comme des coquelicots, quelques rares habits rouges. Et c'est, au parterre, la plus charmante et la plus spirituelle réunion de petites têtes poudrées, serrées les unes contre les autres, écoutant, regardant, souriant.

Sur le théâtre, qui représente un espace de terre aride et déserte, bordée par des montagnes, on voit Polyphème sur le mont Etna, prêt à lancer son rocher sur Acis en tonnelet et en bombe.

Quant à l'actrice principale, quant à Mme de Pompadour, que Cochin a peinte avec tant de soin et tant d'application que la tête est presque en relief sous les touches successives de gouache, elle est représentée dans ce galant costume d'opéra que décrivent les papiers de l'Arsenal : « Grande jupe de taffetas blanc, peinte en rozeaux, coquillages et jets d'eau avec broderie de frisé d'argent, bordée d'un rézeau chenillé vert, corset de taffetas roze tendre, grande draperie drapée de

gaze d'eau argent et vert à petites raies avec armures d'une autre gaze d'eau, bracelets et ornements du corps de la même gaze d'eau, garnis de rézeau argent chenillé vert. La mante de gaze verte et argent à petites raies... le tout orné de glands et de barrières de perles (1). »

Ce théâtre, dont les représentations se succédaient sans autre interruption que les chasses du Roi, devenait presque un gouvernement dans Versailles. Il ne tardait pas à attirer à lui toute l'attention de la cour et tous les empressements des courtisans. En mettant aux mains du Roi une direction qui l'amusait, il mettait aux mains de la favorite une nouvelle source de faveurs et une nouvelle occasion de domination. La liste des entrées était assiégée par des ambitions et des sollicitations aussi vives que la feuille des bénéfices; et ces approches intimes du Roi, dont disposait la favorite, lui acquéraient une influence cachée au public, mais réelle, effective et croissante. Le public, soigneusement trié dans tout Versailles, était petit, choisi, et à la dévotion de la maîtresse. Le fond en était formé de sa famille, de ses amis, de ce qu'on pourrait appeler sa cour : son frère Vandières, son oncle Tournehem, le maréchal de Saxe, les deux Champcenets, Mme d'Estrades, Mme du Roure. Mme de Pompadour y admettait encore les acteurs, qui avaient leurs entrées dans la salle, soit qu'ils jouassent ou ne jouassent pas, et les actrices, qui prenaient place, lorsqu'elles ne jouaient pas, dans la loge située le long des coulisses, et où Mme de Pompadour s'était réservé deux places, dont l'une était toujours offerte par elle à son amie, la maréchale de Mirepoix. La favorite donnait encore l'honneur et la satisfaction des entrées aux

(1) Dans la pastorale d'Acis et Galatée, le rôle d'Aminte bergère était rempli par Mme Marchais. C'était le vicomte de Rohan qui faisait Acis, le chevalier de Clermont qui faisait Tircis et Neptune, le marquis de la Salle, Polyphème. Il y avait encore parmi les suivants de Polyphème le marquis de Courtanvaux, et parmi les suivants de Neptune, le marquis de Langeron.

auteurs dont les ouvrages étaient représentés sur le théâtre des cabinets, et le droit au compositeur de battre la mesure de sa musique à l'orchestre. Elle laissait tomber assez souvent une invitation sur Coigny fils, le marquis de Gontaut, Guerchy, l'abbé de Bernis; de loin en loin, sur les présidents Hénault et Ogier, le maréchal de Duras, Grimberghen : invitations disputées, jalousées, et dont elle faisait postuler la distinction aux plus gros seigneurs de la cour, aux plus grands noms du royaume. Et que d'autres ambitions et d'autres sollicitations encore pour la distribution des rôles! Voilà qui mettait la troupe, et tous les aspirants à la troupe, à la discrétion de Mme de Pompadour. Les rôles les moindres, les *utilités*, la plus petite part à la comédie, étaient disputés, enlevés à coups d'intrigue ou d'adresse, comme la plus glorieuse et la plus intéressante des grâces. C'est ainsi que Mme du Hausset, la femme de chambre de Mme de Pompadour, éconduite par d'Argenson, auquel elle demandait une lieutenance du Roi, trouvait dans l'antichambre le marquis de Voyer, le fils du ministre, qui lui promettait sa lieutenance contre le rôle d'exempt dans le TARTUFFE, qu'on allait jouer dans les cabinets. « La chose fut faite, dit Mme du Hausset, j'obtins mon commandement, et M. de V... remercia Madame, comme si elle l'eût fait faire duc. »

Avant tout, par le théâtre, Mme de Pompadour fixait et occupait le cœur et les yeux du Roi. Le théâtre était le triomphe de la femme et de l'actrice. Elle y était sans rivale, et y brillait au premier rang. Elle déployait dans la comédie sa vivacité, sa finesse, l'art du bien-dire, l'esprit du ton, la malice du regard. Elle révélait dans l'opéra toutes les caresses et tous les enchantements de sa voix. Chanteuse et comédienne, il semblait que deux muses eussent doté le berceau de cette enfant gâtée du dix-huitième siècle : la Muse du chant, et la Muse du sourire. Et que de moyens d'être aimable, et que de façons d'être

belle! Que de coquets accommodements, que de métamorphoses dans cette toilette de théâtre d'une fantaisie si diverse et si charmante! Que de merveilles inventaient pour elle les ciseaux de Supplis, le fameux tailleur pour femmes! C'étaient tantôt les ajustements fripons et agaçants de la comédie : un habit de petite fille ou de paysanne, un corset, une jupe et des basques de taffetas blanc garnis de découpures bleues; ou bien un corps de robe de taffetas bleu autour duquel volaient des volants de gaze; ou bien un domino de taffetas blanc garni de fleurs, ou bien la veste rose de Colin.

Tantôt elle paraissait dans l'habit à la grecque du prince de Noisy; son armure de gaze d'or bouillonnée était garnie de plumes nuées; sur ses manches de moire d'Angleterre l'argent se jouait avec des agréments d'or; un taffetas vert d'eau doublait sa mante de gaze d'or; un réseau d'argent et des franges à graines d'épinard garnissaient son écharpe en ceinture. Tantôt elle se coiffait du chapeau de paille fleuri d'Églé, le chapeau de paille sous lequel un de ses portraits nous la représente. Un autre jour, Mme de Pompadour empruntait sa parure à l'Orient de la JÉRUSALEM DÉLIVRÉE : elle était Herminie, elle était Almasis; et la voici avec un *doliment* de satin cerise garni d'hermine découpée, avec une jupe de satin bleu peinte en broderie d'or, pailletée d'or, brodée d'un *milleray* d'or. C'est elle encore, sous cet habit à l'asiatique, la jupe de taffetas rose brodée en découpures argent, le corset de canevas, la jupe festonnée d'argent, la draperie et la mante imprimées d'argent et fleuries de taffetas de couleur.

D'autres fois, l'opéra lui jetait aux épaules la garde-robe de l'Olympe, et elle descendait sur la scène dans ces déguisements de déesses, nuages de gaze et de blonde! Elle faisait briller les étoiles d'argent brodées en paillettes sur la jupe d'Uranie. Elle était la mère des Amours, Vénus elle-même, dans un habit de mosaïque d'argent, festonné de taffetas peint, chenillé argent et bleu, frangé d'argent, et

traînant avec la majesté d'un manteau royal une grande queue d'étoffe bleue à mosaïque d'argent... Imaginez la séduction de toutes ces transformations, de tant de costumes, qui semblaient multiplier la beauté de la favorite en en renouvelant, à chaque rôle, la physionomie et le charme; imaginez l'effet de toutes ces toilettes, alors une magie, un rayon, un éblouissement! aujourd'hui un inventaire, un peu de papier froid et mort, où les mots font l'effet de la poussière des ailes d'un papillon (1).

(1) Voir à l'appendice les habits de théâtre de Mme de Pompadour.

IV.

Les vers sur le bouquet de jacinthes. — Confiance de Maurepas dans l'habitude du Roi. — Les craintes affectées par Mme de Pompadour d'être empoisonnée. — Maurepas exilé (25 avril 1749). — Commencement de la puissance politique de la favorite. — Honneurs et prérogatives de Mme de Pompadour. — Elle est créée duchesse (12 octobre 1752). — Alexandrine d'Étioles. — Projets de mariage avec un fils du Roi, un fils de Richelieu, un fils du duc de Chaulnes. — Mort d'Alexandrine. — Le père Poisson fait de Marigny. — Correspondance autographe de la fille avec le père. — Abel Poisson, marquis de Vandière. — Son voyage d'Italie et la correspondance autographe de sa sœur. — Les tentatives de Mme de Pompadour pour marier son frère. — Mariage de M. de Marigny avec Mlle Filleul et le triste ménage des deux époux.

Au milieu de ces plaisirs, et par ces plaisirs même, Mme de Pompadour grandissait et élargissait le cercle de son pouvoir; chaque jour la voyait s'approcher davantage de la royauté, affecter un ton plus assuré d'autorité, et jouer plus sérieusement avec l'exercice de la souveraineté.

Un jour que M. de Maurepas se trouvait chez le Roi, Mme de Pompadour demande la levée d'une lettre de cachet. « *Il faut que M.*** revienne*, » et, se tournant vers le ministre, elle lui donne l'ordre au nom du Roi; et comme Maurepas objecte : « Il faut que Sa Majesté l'ordonne... — Faites ce que veut Madame, » dit Louis XV (1).

Agacé de cette toute-puissance, d'une pareille prise de possession de la volonté du Roi, de ce pouvoir qui va s'affermissant et que rien n'ébranle, pas même des chansons (2), Maurepas perdait toute réserve. Son étourderie et son indiscrétion ne se contenaient plus; son esprit,

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson*, édition Janet, t. II.

(2) Derrière les chansons, dit le cardinal de Bernis, il y avait une cabale sourde travaillant à faire revenir sans doute, à son insu, Mme de Mailly qui jouait à Paris le rôle de Madeleine repentante. (*Mémoires inédits du cardinal de Bernis.*)

JEAN-FRÉDÉRIC PHELYPEAUX, COMTE DE MAUREPAS.

Commandeur des Ordres du Roy, Secrétaire d'État de la Maison du Roy et de la Marine

L.-M. Vanloo le fils pinxit. Petit sculpsit. 1746.

L. M. Van loo le Fils pinxit. Héliog. Dujardin. Petit Sculpsit 1730

auquel il lâchait bride, s'emportait jusqu'à l'insulte, et sa muse allait à ces brutalités qui frappent une femme dans sa faiblesse et l'outragent dans son sexe. A la suite d'un souper dans les cabinets, entre le Roi, la comtesse d'Estrades, Mme de Pompadour et Maurepas, le ministre lançait le cruel et fameux à-propos sur le bouquet de jacinthes blanches, que Mme de Pompadour avait rompu pendant le souper et qu'elle avait semé sous ses mules (1). Mme de Pompadour, demandant vengeance et ne pouvant l'obtenir, finissait par aller trouver en personne le ministre, et lui demandait « quand donc il saurait l'auteur des chansons. — Quand je le saurai, répondait Maurepas, je le dirai au Roi. — *Monsieur*, répliquait la marquise, *vous faites bien peu de cas des maîtresses du Roi.* » A quoi Maurepas, sans se troubler : « Je les ai toujours respectées de *quelque espèce qu'elles fussent*, » et il appuyait du regard l'insolence du mot.

Au sortir de l'entrevue, chez la maréchale de Villars, comme on faisait compliment à Maurepas de la belle visite qu'il avait reçue le matin : « Oui, répondait-il, celle de la marquise. Cela lui portera malheur.

(1)

Par vos façons nobles et franches,
Iris, vous enchantez nos cœurs;
Sur nos pas vous semez des fleurs,
Mais ce ne sont que des fleurs blanches.

« Richelieu, disent les *Mémoires de Maurepas*, fit circuler ces vers. En vingt-quatre heures, ils furent aussi connus et aussi multipliés que si on avait employé la presse, tant était détestée Mme de Pompadour de ceux qui avaient une certaine délicatesse de cœur. »

Maurepas disgracié, les chansons continuaient, comme si Maurepas était encore ministre. On colportait ces vers :

Fille d'une sangsue et sangsue elle-même,
Poisson, d'une arrogance extrême,
Étale en ce château, sans crainte et sans effroi,
La substance du peuple et la honte du Roi.

Et le chevalier de Rességuier, reconnu comme l'auteur de la pièce, était condamné à vingt ans de détention.

Je me souviens que Mme de Mailly vint aussi me voir deux jours avant d'être renvoyée par Mme de Châteauroux. Je leur porte malheur à toutes. »

Maurepas s'estimait nécessaire. Les dons naturels qu'il avait apportés au ministère dès l'âge de quinze ans, où il avait été fait secrétaire d'État : cette pénétration singulière des hommes, cette politesse charmante, cet art de contenter les solliciteurs avec des paroles, cette immense et exacte mémoire qui en faisait un dictionnaire, qu'on pouvait consulter à tout moment sur les hommes et les choses de son département, et surtout cette faculté qu'il possédait de rendre *amusant* son travail avec le Roi, donnait la confiance au ministre que Louis XV ne pourrait jamais se séparer de lui. Maurepas se sentait en outre puissamment soutenu par le Dauphin, et il était le personnage de la cour que, conjointement avec Mme de Villars, Marie Leczinska aimait le mieux après ses enfants (1).

L'entrevue du ministre et de la favorite était bientôt suivie d'une scène violente, où Mme de Pompadour traitait ouvertement Maurepas de *menteur* et de *fripon*.

Dès lors, tous les jours, Mme de Pompadour (2) parlait à l'amant des insultes faites à sa maîtresse, au Roi du peu de respect de ses premiers serviteurs. A ce père ombrageux, à ce Louis XV si facile aux soupçons, elle peignait M. de Maurepas comme l'auteur du soulèvement de la famille royale contre son chef, comme l'instigateur des chansons et des propos courant partout contre elle et contre le Roi lui-même. Elle appuyait perfidement sur l'alliance intime du Dauphin avec M. de Maurepas. Cependant tout eût peut-être échoué, sans une rouerie qui

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. X.

(2) Dans le renversement de Maurepas du ministère, la marquise eut l'appui de Richelieu, qui, tout en colportant des chansons contre la marquise, était resté l'ennemi de Maurepas. Voir le libelle contre l'administration de la marine de Maurepas, remis par Richelieu à Mme de Pompadour et imprimé dans les *Mémoires de Maurepas*, t. IV, p. 213.

LOUIS PHELYPEAUX, COMTE DE SAINT-FLORENTIN,

Commandeur des Ordres du Roy, Ministre Secrétaire d'État et des commandements de Sa Majesté, Chancelier de la Reine.

Peint par Louis Tocqué en 1749, et gravé par J.-G. Will en 1751.

Helio g. Dujardin *Imp. Chardon et Sormani.*

passa comme une inspiration par la tête de Mme de Pompadour; elle se mit à fatiguer le Roi de prétendues craintes d'être empoisonnée par Maurepas. Elle lui répéta à tout moment qu'elle périrait de la main qui avait fait disparaître si à propos Mme de Châteauroux. Elle poussa la comédie et les feintes de la terreur jusqu'à vouloir avoir un chirurgien couché près de son appartement, et du contrepoison à sa portée (1).

Puis, en dernier lieu, elle enlevait le Roi déjà insupporté de ces grimaces, et dans un petit voyage de la Celle, tenant Louis XV tout à elle, hors de la portée des influences extérieures, loin du ministre parti pour la noce de Mlle Maupeou et auquel le Roi avait donné l'ordre de bien se divertir, la favorite arrachait vers les onze heures du soir, peut-être sur le bord de la table du souper, la lettre de cachet avec laquelle on réveillait Maurepas, à une heure du matin, dans un tranquille premier sommeil (2).

« Je vous ai promis que je vous avertirais, lui écrivait Louis XV, je vous tiens parole. Vos services ne me conviennent plus. Vous donnerez votre démission à M. de Saint-Florentin. Vous irez à Bourges. Pontchartrain est trop près. Je vous donne le reste de la semaine pour partir. Vous ne verrez que votre famille. Ne me faites pas de réponse (3). »

En partant pour Bourges (4) (25 avril 1749) avec ce sourire qui est

(1) Dans les cabinets, elle ne mangeait de rien la première; à la Comédie, elle n'acceptait de limonade que celle préparée par son chirurgien. Du reste, cette terreur de poison poursuit Mme de Pompadour jusque dans l'affermissement de sa toute-puissance, jusque après le renvoi d'Argenson, et l'on voit ses parents dans ses cuisines surveiller l'apprêt des viandes.

(2) *Mémoires du duc de Luynes*, t. X.

(3) *Mémoires du duc de Luynes*, t. X. — Il n'avait pas vu la lettre et ne la donne que d'après le témoignage d'une personne qui l'aurait vue. Il doute même de la première phrase.

(4) Avec la rancune particulière à la nature de Mme de Pompadour, Mme de Pompadour retenait à Bourges, jusqu'en 1752, M. de Maurepas, qui n'obtenait que cette année la permission de venir au Plessis, près Dommartin, à dix lieues de Paris, dans un château de sa belle-mère. Mme de Maurepas n'assistait pas sans peine aux couches de sa nièce, de Mme d'Agénois, et

le masque de toute sa vie, Maurepas léguait à Mme de Pompadour l'inimitié de son collègue d'Argenson (1). Celui-ci était un autre ennemi; il avait les passions plus sourdes, l'âme plus froide, les haines plus graves.

La marquise de Pompadour commençait à régner, et son ton prenait les superbes insolences de la fortune. Elle s'essayait à laisser tomber sur les projets et les placets un royal *Nous verrons*. Elle disait déjà aux ministres : « *Continuez, je suis contente de vous, vous savez que je suis de vos amis depuis longtemps.* » Aux ambassadeurs elle disait encore : « *Voilà bien des mardis, où le Roi ne pourra vous voir, Messieurs, car je ne crois pas que vous veniez nous chercher à Compiègne* (2). » Et elle habituait sa bouche et la cour à ce *nous*, qui mettait sur ses lèvres la parole du commandement et comme une moitié de la royauté.

Son appartement à Versailles était l'appartement princier de la Montespan (3). Il y régnait la grande étiquette, dont la marquise était allée

M. de Maurepas, arrivé de nuit à Clichy chez Mme de Pontchartrain, n'avait la permission que de traverser Paris pendant la nuit, sans s'y arrêter.

(1) Peu de temps après sa disgrâce, Maurepas se défendait ainsi auprès de ses amis d'une partie des méchancetés qu'on lui attribuait contre la favorite : « Quant à l'intérieur d'ici, continuation ordinaire de tracasseries, continuation de chansons, auxquelles M. de Richelieu et M. d'Ayen ont sûrement part, continuation d'humeur de la marquise, actuellement malade d'une perte qu'on donne à l'oreille pour une fausse couche; j'ignore ce qui en est; continuation opiniâtre à m'imputer une partie des propos que je ne tiens pas; et enfin, de ma part, continuation philosophique de silence et d'indifférence pour cet objet et ses suites. » (*Lettre du comte de Maurepas, du* 1er *avril* 1749. *Œuvres posthumes du duc de Nivernois*, vol. I.)

(2) *Mémoires du marquis d'Argenson*, édition Janet, t. IV.

(3) L'appartement que Mme de Pompadour avait dans la cour ovale en 1747 était donné, au mois d'octobre 1748, à la duchesse de Brancas, et la favorite prenait possession de celui du duc d'Orléans, habité depuis par la princesse de Conti, situé sous la galerie des Réformés, et donnant dans la cour des Fontaines. En mars 1752, Mme de Pompadour prenait possession d'une partie des appartements de M. de Penthièvre et de la comtesse de Toulouse. Ces appartements comprenaient tout le bâtiment qui s'étend depuis la voûte de la chapelle jusqu'à l'encoignure du château, sur la terrasse regardant le parterre du nord, et avec le retour de sept croisées du

chercher les traditions dans les mémorialistes de la cour de Louis XIV, dans les manuscrits de Dangeau, dans les manuscrits de Saint-Simon, dont elle avait fait faire des extraits : un seul fauteuil commandait à tous de se tenir debout devant la favorite assise, et il ne se trouva dans ce Versailles humilié, pour s'asseoir sur le bras de ce fauteuil, qu'un homme, le courtisan libre et brave, de tant de cœur et de tant d'esprit, osant tout, disant tout, ce marquis de Souvré, ce dernier fou de la monarchie (1).

La loge de Mme de Pompadour, au théâtre de la cour, était la loge grillée où elle s'enfermait avec le Roi.

La place où Mme de Pompadour entendait la messe, à la chapelle de Versailles, était une tribune construite pour la favorite dans le balcon de la sacristie, et dans laquelle, aux grandes fêtes, elle affectait de se montrer seule, un livre à la main (2).

côté de la terrasse, c'est-à-dire tout le dessous de l'appartement du Roi, depuis la grande pièce qui se trouve la seconde après le salon d'*Hercule* jusqu'au salon de la *Guerre*, et en retour les trois croisées qui font partie de la face du château. La partie la plus proche de la voûte était accommodée pour Mme de Pompadour, et dans la partie entre M. de Penthièvre et Mme de Pompadour on faisait de petits cabinets pour les soupers du Roi. M. de Luynes dit que cet arrangement était l'œuvre de la favorite, qui connaissait les fréquentes visites qu'autrefois Louis XV rendait à Madame Infante, par un petit escalier dérobé, fait du temps de la Montespan. Pressentant le retour de Fontevrault, de Mmes Sophie et Louise, et voyant l'habitude qu'avait prise le Roi, depuis quelques mois, de faire venir ses filles sans paniers chez lui, après souper, elle voulait empêcher de loger près de leur père Madame et Mme Adélaïde : proximité de logement qui aurait pu amener l'homme d'habitude qu'était le Roi à y descendre et bientôt à y souper. (Voir la lettre de Mme de Pompadour dans sa correspondance avec Mme de Lutzelbourg.)

(1) *Baufremont s'est assis devant moi!* s'écriait un jour la marquise dans le plus grand émoi. On était obligé d'excuser le marquis sur ses bizarreries, sur sa tête à l'envers. Le prince de Conti, lui, une fois où la marquise ne lui avait pas fait avancer un siège, s'était tranquillement assis sur son lit, en disant : « Voilà, Madame, un excellent coucher. » Pour Souvré, un jour arriva où la marquise fut débarrassée de cet homme, qui si longtemps représenta à lui tout seul l'opposition de la cour contre la favorite, avec des à-propos si impitoyables, tant de jeux de mots sans peur, et pareil à celui qui lui valut l'exil ; il avait dit « qu'il s'étonnait que Mme la marquise de Pompadour voulût apprendre l'allemand, pendant qu'elle ne faisait qu'écorcher le français. »

(2) *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIII.

L'homme qui portait le mantelet de Mme de Pompadour sur son bras, qui suivait sa chaise à pied auprès de la portière, qui attendait sa sortie dans l'antichambre : c'était un gentilhomme, un gentilhomme d'une des plus anciennes familles de la Guyenne, ramassé dans la misère (1).

Son maître d'hôtel, Collin, Mme de Pompadour ne l'avait cru digne de tenir la serviette, derrière elle, qu'avec la croix de Saint-Louis sur la poitrine (2).

(1) *Mémoires de Mme du Hausset.*

(2) *Mémoires historiques et anecdotes* pendant la faveur de Mme de Pompadour. — Voici l'état de la maison de Mme de Pompadour, à Versailles, d'après le relevé des dépenses publié par M. Le Roi :

	Livres.
Nesme, premier intendant	8,000
Collin, chargé des domestiques, se tenant près d'elle comme secrétaire	6,000
Quesnay, médecin entretenu de tout	3,000
Sauvant	2,000
Gourbillon	1,800
Aunay	200
Tréon	150
Neveu	100
La Duhausset, femme de chambre	150
La Courtaget	150
La Neveu (sans doute la seconde femme de chambre, femme de qualité qui avait si bien dissimulé son vrai nom que Mme du Hausset ne le connut pas)	150
Jeanneton, femme de charge	400
La Duguesnay, fille de garde-robe	100
Lignés, maître d'hôtel	600
Benoît, chef de cuisine	400
Charles, aide de cuisine	400
Deux garçons de cuisine	400
Pâtissier	400
Rôtisseur	400
Garçon	200
Deux garçons de cuisine	400
Chef d'office	400
Autre chef d'office	400
Aide d'office	200
Garçon d'office	150
Sommelier	400

Le carrosse de Mme de Pompadour avait la calotte de velours et le manteau ducal aux armes (1).

A la porte de Mme de Pompadour, pendant quelque temps même, Versailles chercha des yeux les deux gardes du corps de Mme de Montespan (2).

Enfin, comme si les orgueils de la favorite allaient au delà de sa vie,

	Livres.
Garçon sommelier	150
Piqueur	800
Suisse	600
Quatre laquais	1,800
Porte-flambeaux	300
Deux nègres	1,800
Un concierge	400
Un portier	400
Deux premiers porteurs	1,118
Deux porteurs de barquettes	768
Trois cochers	2,575
Trois postillons	1,566
Quatre palefreniers	1,766
Trois brodeuses	1,500
Le portier de l'hôtel à Versailles	400

(1) Mme de Pompadour prenait le 17 octobre 1752, dit de Luynes, son tabourct de duchesse, à six heures et un quart. Mme la princesse de Conty menoit, Mmes d'Estrades et de Choiseuil suivoient. Voici le brevet. « Aujourd'huy 12 octobre 1752, le Roy étant à Fontainebleau, voulant donner des marques de considération particulières et de l'estime que Sa Majesté fait de la personne de la dame marquise de Pompadour, en luy accordant un rang qui la distingue des autres dames de la cour, Sa Majesté veut qu'elle jouisse pendant sa vie des mêmes honneurs, rangs, préséances et autres avantages dont les duchesses jouissent, m'ayant Sa Majesté commandé d'en expédier le présent brevet, qu'elle a, pour témoignage de sa volonté, signé de sa main et fait contresigner par moy conseiller-secrétaire d'État et de ses commandements et finances, commandeur de ses ordres. » (Archives de l'Empire, série O, registre 96, folio 313.) La grimace attribuée au Dauphin par quelques auteurs, à la présentation de Mme de Pompadour, Soulavie affirme, dans ses *Mémoires de Richelieu*, qu'elle eut lieu pendant la réception de Mme de Pompadour comme duchesse.

(2) *Mémoires du marquis d'Argenson*, édition de la Société d'histoire de France, t. VI. — Le prince de Ligne raconte dans ses Mémoires, qu'il a vu Mme de Pompadour avec un air de grandeur de Mme de Montespan. Dans un autre passage, il dit : « Quel fut mon étonnement, lorsque, après la ronde de révérences qu'on me fit faire chez tous ces individus de la famille royale, on me conduisit chez une espèce de seconde reine qui en avait bien plus l'air que la première. »

et devaient l'accompagner dans la mort, elle achetait de la famille Créqui, aux Capucines de la place Vendôme, un caveau où elle faisait porter le corps de sa mère et préparer pour elle un mausolée magnifique.

Dans cette majesté du scandale, dans cette jouissance énorme de la faveur, au milieu de ces prospérités et de ces délices, comblée de toutes les opulences, entourée de cet horizon de splendeurs qui commence, auprès d'elle et dans le champ de sa vue, par ce mobilier, l'envie et l'admiration de l'Europe, Mme de Pompadour songe à tirer sa famille jusqu'à elle.

La favorite veut que les siens la suivent et gravitent dans sa grandeur. Elle veut que l'obscurité de sa naissance disparaisse sous les titres et les places de ceux à qui elle tient, et que son sang monte assez haut dans cette cour, pour qu'elle ne se souvienne plus d'en avoir rougi.

Mme de Pompadour cache son père sous la seigneurie de Marigny et jette sur le nom de son frère le marquisat de Vandières.

Mais quels autres projets, quelles ambitions plus effrontées, occupent les vanités maternelles de Mme de Pompadour! Quels rêves d'avenir sur la tête de cette belle jeune fille, sa fille et son portrait : Alexandrine d'Étioles (1), qui grandit au couvent de l'Assomption (2), élevée sur un *grand pied*, et où elle attire les plus nobles héritières du royaume, empressées à une camaraderie qui peut devenir une protection plus tard (3)!

La fille de Mme de Pompadour est élevée en princesse; elle ne s'appelle, comme les princesses, que de son nom de baptême; et sa mère a si bien élevé son petit orgueil, qu'elle dispute le pas à Mlle de Soubise (4).

(1) Alexandrine-Jeanne Lenormant d'Étioles, l'enfant unique née du mariage de Mlle Poisson et de M. Lenormant d'Étioles, avait été baptisée à Saint-Eustache, le 10 août 1744.

(2) Dans une lettre à son frère, en date du 15 juin 1750, Mme de Pompadour écrit : « *Alexandrine est au couvent depuis quinze jours, elle y est parfaitement bien et enchantée d'y être.* »

(3) *Mémoires du marquis d'Argenson*, édition Janet, t. III.

(4) *Mémoires historiques pendant la faveur de Mme de Pompadour.*

La marquise, songeant pour elle à un duché du Maine, avait un jour, à sa figuerie de Bellevue, fait amener un bel enfant qui, dans ses traits, ses gestes, ses attitudes, était tout le portrait du Roi son père : cet enfant était le comte de Luc, le fils de Louis XV et de Mme de Vintimille. Mme de Pompadour essayait d'intéresser le cœur du Roi à l'union de ces deux beaux enfants, et elle tentait de mener sa pensée attendrie à ce joli château en Espagne : une famille, où s'uniraient la ressemblance du grand-père et la ressemblance de la grand'mère, une race souriant à leur vieillesse et parlant à tous les yeux, une race qui mêlerait le sang de Louis et de la Pompadour (1). Mais à ce projet le Roi restait froid, et la marquise se voyait obligée de renoncer à ce rêve, caressé en secret. « *Il est comme cela*, disait-elle avec des larmes dans la voix, le soir, à Mme du Hausset, en parlant du Roi, *mais n'est-ce pas que ces deux enfants ont l'air faits l'un pour l'autre? Si c'était Louis XIV, il ferait du jeune enfant un duc du Maine, je n'en demande pas tant : une charge et un brevet de duc pour son fils, c'est bien peu, et c'est à cause que c'est son fils, que je le préfère, ma bonne, à tous les petits ducs de la cour. Mes petits-enfants participeraient en ressemblance au grand-père et à la grand'mère, et ce mélange que j'ai l'espoir de voir ferait mon bonheur un jour.* »

Alors Mme de Pompadour se rabattait sur une alliance avec le duc de Fronsac, le fils du maréchal de Richelieu, qu'elle croyait enfin attacher entièrement à sa fortune par cette proposition. Mais, si soumis que fût son orgueil à son ambition, Richelieu se trouvait blessé de l'honneur que voulait lui faire la marquise, et lui répondait ironiquement « qu'il était très sensible à son choix, mais que son fils avait l'honneur d'appartenir aux princes de la maison de Lorraine par sa mère, et qu'il était obligé de leur demander leur agrément (2) ». Ces deux échecs ne décou-

(1) *Mémoires de Mme du Hausset.*
(2) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu.*

rageaient pas Mme de Pompadour, et ne lui faisaient rien rabattre de ses prétentions.

La favorite se retournait d'un autre côté de la cour. Des négociations étaient ouvertes avec le duc de Chaulnes qui devenait, dans la familiarité amicale de la correspondance de Mme de Pompadour, son *cochon*. Et l'on convenait qu'Alexandrine, aussitôt qu'elle aurait atteint sa treizième année, épouserait le duc de Picquigny, à la double condition que le duc de Chaulnes, son père, obtiendrait la place de gouverneur du duc de Bourgogne, fils du Dauphin, et que la duchesse, sa mère, remplacerait Mme de Tallard, gouvernante des Enfants de France (1). Les choses ainsi arrangées, un frisson pris au salut du couvent de l'Assomption enlevait, en quelques heures, à Mme de Pompadour, cette fille de ses espérances (2) et ne laissait qu'un frère et un père à l'ambition de ses affections.

(1) *Journal de Barbier*, édit. de l'Histoire de France, t. IV.

(2) La petite Alexandrine mourait dans sa dixième année, le 15 juin 1754. Barbier dit qu'elle fut emportée par une convulsion, causée par le percement d'une grosse dent; d'Argenson attribue sa mort à une indigestion de lait : la fille prenant du lait d'ânesse comme sa mère. Quelle que soit la cause de sa mort, Alexandrine tombait malade le 14, après une purgation, et le samedi, quand arrivaient Sénac et La Martinière, ils la trouvaient morte. On parla de poison, ainsi qu'il en est question à propos des morts subites et peu naturelles de tout le siècle; on dit qu'elle avait été empoisonnée par les Jésuites. L'ouverture du corps ne montra aucune trace de poison, les chirurgiens remarquèrent seulement quelques gouttes de sang extravasé dans le bas-ventre.

La marquise, à laquelle la foudroyante nouvelle arrivait dans un moment critique, tombait malade, était saignée au pied, et d'Argenson écrivait : « On ne savait encore hier ce qui arriverait de son sort. »

Gay a fait de la fille de Mme de Pompadour un portrait intaille, dans une sardoine, qui est aujourd'hui dans la collection de la marquise de Contades. Sous le n° 245, se vendait, à la vente de M. de Ménars, un buste en bronze de jeune fille, les cheveux nattés et retroussés, que M. Leturq affirme être un buste de la jeune fille, exécuté par Saly. Enfin Mme de Pompadour, dans son codicille, dicté à Colin, léguait un portrait de sa fille, une miniature montée sur une boîte garnie de brillants, à Mme la comtesse du Roure.

« Alexandrine Jeanne le Normand, d'abord inhumée dans le chœur du couvent des dames de l'Assomption, le samedi 19 octobre 1754, en conséquence de la permission de M. le cardinal de Soubise, était exhumée du chœur des religieuses de l'Assomption, qui relève immédiatement

Mais que pouvait, et que voulait faire Mme de Pompadour pour son père, sinon le cacher et le tenir au second plan de la faveur, dans une de ces obscurités satisfaites, dans une de ces aisances repues et sans éclat où les courtisanes enterrent par pudeur un père sans préjugés? Le père Poisson apparaît, dans quelques mots que l'histoire a gardés de lui, comme le type d'un traitant en sous-ordre qui encanaille, dans sa grossière et robuste personne, l'esprit, le scepticisme, les goûts, les vices et jusqu'à l'insolence de la haute finance du temps. C'est un gros homme, plein de vie, de sang et de vin, allumé et débraillé par la débauche, crapuleux et suspect, qui cuve son scandale dans son cynisme, et roule, dans cette tête qui a entrevu la potence, les théories et la morale d'un drôle sans scrupules. Épanoui, raillard, et brutal, carrément installé, le chapeau sur la tête, dans l'impunité de sa fortune et la honte de ses pensions, il rit de tout avec l'impudeur de l'ironie et la crudité des mots; il rappelle aux laquais de sa fille son titre de père dans une langue qui ne peut être citée; il échappe au mépris des autres par l'affiche du mépris qu'il fait de lui-même; il impose des ordres à la Pompadour, il lui arrache les grâces par l'intimidation de sa vue et la menace du tapage; et c'est lui qui, une nuit, partant, au milieu d'un souper, d'un éclat de rire qui arrête l'orgie, jette à ses convives, jette à Montmartel, d'un ton bourru comme un coup de poing : « Vous, Monsieur de Mont-

du grand aumônier de France, par M. le curé de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, son grand vicaire et supérieur de cette maison, assisté de tout le clergé de la paroisse, a été ensuite, en vertu de la permission de M. l'Archevêque de Paris, portée à Saint-Roch par M. le vicaire de ladite paroisse, en l'absence de M. le curé de cette paroisse, aussi accompagné de tout son clergé, et ensuite transportée en l'église des Capucines, dans une chapelle que M. le duc de la Trémoille, comme descendant de M. le duc de Crequi, a cédée à Mme de Pompadour et à toute sa famille. Cette chapelle était partagée en deux parties sous les invocations de saint Ovide et de Notre-Dame de Tongres. C'est cette dernière portion qui a été cédée à Mme de Pompadour.

« Et le marquis d'Argenson dit que la fortune de la maison de la Trémouille vient de l'emplette du caveau des Capucines, pour en faire la sépulture des Poisson. Cela a lié la duchesse de la Trémouille avec Mme de Pompadour. De là, elle a obtenu le duché-pairie pour M. de Taillebourg. »

martel, vous êtes fils d'un cabaretier... Vous, Monsieur de Savalette, fils d'un vinaigrier... Toi, Bouret, fils d'un laquais... Moi?... qui l'ignore (1)?... »

Et cependant une correspondance, tout récemment publiée (2), nous fait toucher une véritable affection entre le père et la fille. Il semble que ce gros homme commun, ce progéniteur canaille, ait eu, comme cela arrive assez souvent, une adoration très humble de l'être charmant et distingué qu'il avait créé, adoration dont sa fille, sa petite reine, sa *Reinette*, comme il l'appelait, se montre touchée et reconnaissante.

La correspondance débute le 3 septembre 1741 par cette gaie lettre de convalescente :

Mon très-cher père,

Ne soyez plus inquiet de ma santé, je vous prie, elle est admirable à présent. J'ay eu deux accès de fièvre quarte; mais il y a dix jours que je n'en ay entendu parler, et j'en suis quite absolument. J'ai pris beaucoup de quinquina : deux saignées et autant de médecins m'ont entiérement tirée d'affaire. Je vous diray mesme, que pour me consoler un peu de toutes ces mauvoises drogues, je vais aujourd'hui m'amuser à l'Opéra...

Elle ajoute ces lignes où « *le grand françois* » du père Poisson étonne un peu :

Si j'ay quelque remède contre le chagrin que me donne votre absence : c'est les louanges que j'entends faire dans tout Paris sur votre compte. Je n'en suis pas étonnée, mais il est encore bien heureux que le public vous rende justice. Vous sçavez qu'il n'est pas

(1) *Vie privée de Louis XV.* Londres, Peter Lyton, t. III. — *Histoire de la marquise de Pompadour*, 1759.

(2) *Correspondance de Mme de Pompadour avec son père, M. Poisson*, etc., par P.-Malassis. Paris, Baur, 1878.

sujet à caution. A propos vraiment vous écrivez d'un style admirable à vos grands amis; l'on a raison de dire qu'il y a toujours de la dignité dans le grand françois.

. . . . . .

Adieu, mon cher papa, portés vous bien, et menagés une vie à laquelle est attachée votre fille.

P. D'ÉTIOLES.

Dans une seconde lettre, relative au procès en séparation de biens, intenté à son mari, et qui se termina par une sentence du Châtelet du 15 juin 1745, condamnant celui-ci à restituer à sa femme la somme de 30,000 livres, par lui reçue comme partie de dot, Mme de Pompadour s'exprime ainsi :

Le procès, dont vous me parlés, peut sans doute se perdre, puisque tout ce qui est au jugement des hommes est incertain, mais il faudroit qu'ils jugeassent contre les lois. Les bruits qu'on vous mande, sont semés par les partis adverses; je les connois de tout tems et les méprise, ils ne méritent pas d'autres sentimens.

Mais supposons un moment le procès perdu : ma fille restera avec son père et celui de sa mère; en vérité son sort est encore assez beau; il en est peu de pareils.

D'ailleurs vous devez bien juger que puisque je n'ai pas sollicité pour un procès, d'où dépendoit votre réputation, assurément je ne solliciterai pas pour un, où il n'est question que des biens de la fortune.

Quant à l'ordonnance de l'homme bleu, croyez-vous que je veuille mettre au jour l'imbécillité de mon beau-père, que le méchant public prendroit peut-être pour friponnerie? Je m'en garderai bien. Perdons ou gagnons, mais n'ayons jamais de reproches à nous faire, et que les richesses ne puissent jamais altérer notre bonheur; telle

est et sera toujours ma façon de penser, que j'espère que vous approuverez (1).

Ces lettres, où Mme de Pompadour, rassure à tout moment, son père sur cette santé pour laquelle tremblent tous les gens qui l'aiment, sont, pour ainsi dire, entièrement consacrées aux événements et aux personnages de la famille. Elle y parle du trousseau qu'elle fait faire pour le mariage de Mlle Dornoy, de la convalescence de Mme Derigny qu'elle venait de marier, elle combat la nomination à la fabrique de Vincennes, du cousin Malvoisin, qui n'a que vingt-cinq ans et six ans de service. Dans ces lettres, il est souvent question de son frère, pour lequel elle croit, en 1750, qu'il n'y aura jamais de surintendance des finances ou des bâtiments, mais qu'elle se fait fort de très bien marier. A trois ans de là, elle se désole qu'il ne veuille pas se marier, et, à propos de la prévôté de Paris, que tout Paris lui donnait, elle écrit sur un ton d'indignation : « *Il n'a jamais été question de la prévôté de Paris pour mon frère, ni lui ni moi n'avons de fonds à placer; cette charge est très-chère, rapporte peu et ne le rendroit pas plus grand seigneur qu'il est, mais il est bien sûr que tout ce qui vaquera, lui sera donné par le public : il a été accoutumé aux gens insatiables. Je serois bien fâchée d'avoir cet infâme caractère et que mon frère l'eût* (2). »

Mais l'être, dont les lettres de Mme de Pompadour sont remplies, c'est Alexandrine, c'est sa fille morte à dix ans, c'est la *fanfan*, que le vieux Poisson aime, comme ont l'habitude d'aimer les grands-pères. Mme de Pompadour entretient son père des glaires que lui donne la pousse de ses dents canines, des voyages où elle l'emmène,

(1) Ce sont là sur le papier de grands sentiments, mais que la favorite oubliait dans la pratique de la vie.

(2) Lettre tirée de la collection de M. Fossé d'Arcosse et publiée dans la première édition des *Maîtresses de Louis XV*.

de son amaigrissement, elle le console de la laideur qui vient à la jeune fille dans ces lignes, où perce comme un regret de sa propre beauté :

« *Je trouve qu'elle enlaidit beaucoup; pourvu qu'elle ne soit pas choquante, je serai satisfaite, car je suis très éloignée de lui désirer une figure transcendante. Cela ne sert qu'à vous faire des ennemies de tout le sexe féminin, ce qui, avec les amis desdites femmes, fait les deux tiers du monde.* »

Mme de Pompadour gronde le grand-papa de donner des indigestions à sa petite-fille, lui défend les cadeaux d'argent, enfin le jalouse joliment de sa tendresse pour Alexandrine :

Octobre 1752.

Il n'est pas honnête à vous, mon cher père, de ne m'avoir pas donné signe de vie pendant un siècle. J'ai eu la fièvre pendant dix jours, le Roy m'a donné les honneurs de duchesse, tous ces événemens ne vous ont rien fait. La saignée du pied et un grand mal de teste ne m'ont pourtant pas empêché de dire à mon frère de vous faire part de la grâce du Roy, ne le pouvant moi-même. Je vois bien que la petite Alexandrine a chassé Reinette de votre cœur, cela n'est pas juste, et il faut que je l'aime bien fort pour lui pardonner.

Mme de Pompadour, qui affirme, dans une des lettres que nous citons, n'avoir pas voulu solliciter pour le procès d'où dépendait la réputation de son père, qui se montre si désintéressé pour elle et au nom des siens, sollicitait, pour l'homme condamné à être pendu en 1726, des lettres de noblesse, et, les lettres de noblesse obtenues (1), satis-

(1) Donnons le préambule de ces divertissantes lettres de noblesse : « Les connoissances que le sieur François Poisson avoit acquises depuis mil sept cent trois, par une application continuelle à tout ce qui concerne l'approvisionnement des vivres pour les armées, nous ayant engagé à nous servir de lui en mil sept cent vingt-un et mil sept cent vingt-deux, afin de procu-

faisait la cupidité du vieux traitant par quelque chose de plus solide, par le don d'une terre.

C'est une vraie comédie que ce don d'une terre qu'on voulut faire passer dans le public pour un achat du sieur Poisson. La Peyronie avait légué la terre de Marigny, située en Brie, et d'un revenu de 7 à 8,000 livres de rente, à la maison de Saint-Côme. Or, la confrérie désirait s'en défaire, parce que les administrateurs, sous le prétexte d'administration, dépensaient tous les ans, en quinze jours, dans la joyeuse vie qu'ils y menaient, un tiers au moins du revenu; et Pois-

rer à la Provence, alors affligée d'une maladie contagieuse, et aux provinces limitrophes menacées de la même contagion, les secours qui leur étoient nécessaires, nous eûmes d'autant plus de sujet de nous applaudir de ce choix, que ledit sieur Poisson, sans être retenu par les dangers auxquels sa vie fut sans cesse exposée, s'acquitta avec distinction de la commission qui lui avoit été confiée. Cette expérience nous ayant fait connoître combien il pouvoit être utile à la prompte exécution des ordres : en mil sept cent vingt-cinq, pour prévenir les maux que la disette des blés pouvoit causer dans notre royaume, nous crûmes ne devoir mettre en de meilleures mains l'approvisionnement de la ville de Paris et de plusieurs magasins des places frontières, pour lequel il ne ménagea ni sa fortune, ni son travail, ni le crédit qu'il pouvoit avoir; cependant, et malgré le succès qu'avoient eu ses talents, sa vigilance et son zèle, il ne put obtenir la justice même qui lui étoit due sur le remboursement de ses avances et sur les emprunts qu'il avoit faits, en sorte qu'il se vit pendant plus de vingt ans exposé aux poursuites les plus rigoureuses qui l'obligèrent de quitter son établissement et sa famille et de vivre pendant huit années dans la retraite qu'il ne put trouver que dans le pays étranger. Enfin la conduite dudit sieur Poisson, examinée par des commissaires les plus équitables et les plus éclairés, le jugement qu'ils ont rendu a fait connoître toute l'exactitude et la fidélité de son service; les emprunts qu'il avoit faits ont été justifiés, ses avances établies et liquidées, et il a recouvré son état et sa liberté; mais ce qu'il a souffert dans sa fortune, mais encore plus dans sa réputation, ne pouvant être réparé que par les témoignages de satisfaction que nous devons à ceux de nos sujets qui s'emploient au service de notre État avec autant de désintéressement et de zèle que l'a fait le sieur Poisson, nous croyons devoir lui accorder ces témoignages de satisfaction, préférables suivant lui-même à tout ce qu'il auroit à prétendre de dédommagement et de récompense, et, pour cet effet, nous voulons l'honorer d'un titre qu'il puisse transmettre à ses descendants, et qu'il soit pour eux, comme il doit l'être pour tous nos sujets, un motif d'émulation et le moyen de les engager à servir l'État et la patrie, avec l'avantage que peuvent procurer leurs talents et leur expérience. »

D'Hozier, dit M. Campardon, régla comme suit les armoiries des Poisson : *Un écu de gueules à deux poissons en forme de barbeaux d'or adossés.* Cet écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or et de gueules.

Première idée des armes de Madame de Pompadour (*d'azur aux trois tours d'argent maçonnées de sable*) et des armes de son frère Abel Poisson.

Deux croquis de Gabriel de Saint-Aubin, faisant partie de la collection des dessins de Goncourt.

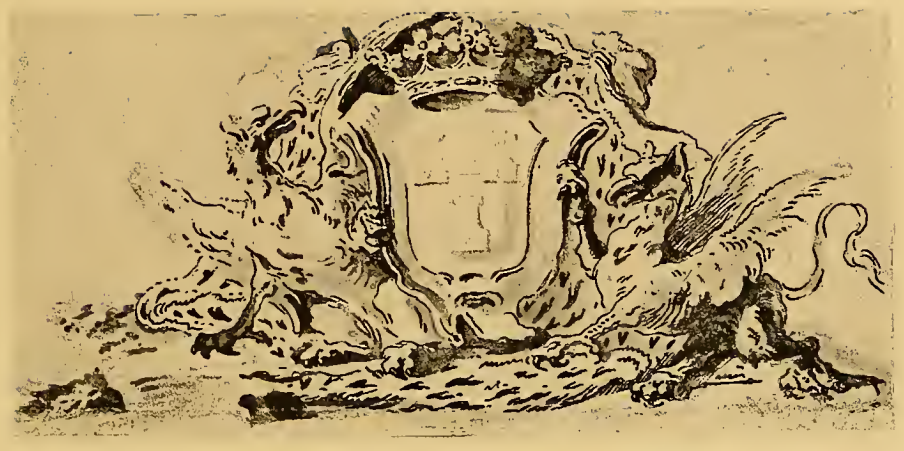

Heliog Dujardin. *Imp. Chardon et Sormani*

son voulait avoir la terre. Que fit-on? On fit acheter 200,000 livres la terre au Roi, qui se trouva naturellement redevable à M. Poisson de la même somme pour fournitures et avances par lui faites, et qui, contre la remise de la terre, donna quittance (1).

Le sexagénaire Poisson, anobli, enrichi, finissait en philosophe cynique, mourant en juin 1754, âgé de soixante-dix ans, d'une hydropisie qu'il traitait par la bouteille.

C'était un tout autre homme, un parent parfaitement avouable, que le frère de Mme de Pompadour. Il n'avait rien de son père, rien du fond, rien de la mine. Avant que la graisse l'eût envahi, il était beau à l'égal de sa sœur, de cette beauté souriante et comme princière que nous montre le portrait de Tocqué. Il était élégant, gracieux, de jolie tournure, de belles façons, avantagé enfin de tous les dehors qui mettaient un homme à sa place dans la cour élégante de Louis XV. Le Roi l'aimait, l'admettait à ses soupers tête à tête avec la marquise de Pompadour, l'appelait du nom de *petit frère* (2). Il réussissait, il plaisait; il n'était ni exigeant ni compromettant; il avait enfin pour sa sœur un entier dévouement.

Et cependant, dans ce frère si bien doué, si heureusement approprié à la position de la favorite, et faisant un tel contraste avec ce

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. XI. — Mme de Pompadour, qui avait filialement payé les dettes de son père, montant à 400,000 livres, et lui faisait obtenir la terre de Marigny, semble se soucier médiocrement de le voir paraître à la cour, ainsi qu'on en peut juger par les termes de cette lettre : « *Vous avez bien raison... de ne pas paroître ici... Votre présence à la cour n'est d'aucune utilité; le Roy érige tous les jours des terres en comtés, marquisats, etc., dont les possesseurs ne paroissent jamais. Il faut que ce soit pour vous, parce que Marigny est à vous et non à mon frère. Vous serez le maître d'en prendre le nom ou de ne pas le prendre. Je crois pourtant que cela sera plus convenable; vous y réfléchirez. M. de Machault va faire dresser les lettres patentes.* » (Correspondance de Mme de Pompadour avec son père, M. Poisson, etc. Paris, 1878.)

(2) *Vie privée de Louis XV*, vol. II.

père indigne et compromettant, il y avait une malheureuse qualité qui refroidissait les bons vouloirs de Mme de Pompadour, en s'opposant aux rêves de sa vanité et aux ambitions de son amitié. Le frère de Mme de Pompadour, élevé et entretenu par le père Poisson dans une excessive défiance de lui-même, était modeste jusqu'à la timidité; il avait cette pudeur qui ôte l'assurance à l'ambition, comme elle ôte l'aisance à la contenance; et il rappelait lui-même avec une charmante naïveté son embarras quand, tout jeune, il ne pouvait laisser tomber son mouchoir dans la galerie de Versailles, sans voir à l'instant des cordons bleus se baisser et se disputer l'honneur de le ramasser. C'étaient là de trop ridicules faiblesses en un tel pays, à la cour, pour n'être pas raillées et calomniées. La timidité du frère de la marquise fut déclarée nullité par tous les courtisans; et il n'y eut pas assez de moqueries à Versailles pour le marquis d'*Avant-hier*, sifflé par la chanson :

Qu'ébloui par un vain éclat,
Poisson tranche du petit-maître;
Qu'il pense qu'à la cour un fat
Soit difficile à reconnoître :
Ah! le voilà, ah! le voicy,
Celui qui n'en a nul souci (1).

Ces rires, qui portaient au cœur de la marquise, aigrissaient son amour-propre contre ce frère, qui ne prenait pas son marquisat aussi au sérieux qu'elle eût voulu, et semblait encourager les rieurs par sa philosophie et son air de détachement. Elle essayait de le secouer, de l'animer; elle le tourmentait et l'activait vers les places, les honneurs, les agrandissements, sans pouvoir le sortir de cette paresse d'âme et de cette modération des désirs, qui lui firent, dix fois, dans sa vie refuser d'être ministre.

(1) *Vie privée de Louis XV*, t. II.

ABEL-FRANÇOIS POISSON, MARQUIS DE MARIGNY,

Conseiller du Roy en ses Conseils, Commandeur de ses Ordres, Directeur et Ordonnateur général des Bastiments, Jardins, Arts, Académies et Manufactures Royales.

Peint par L. Tocqué. Gravé par J.-G. Will.

Helluy Dujardin. Imp. Chardon et Sormani.

La marquise avait enfin fait nommer son frère directeur général des bâtiments, en survivance de M. Lenormant de Tournehem, titulaire de cette charge (1). La favorite voulut que le marquis poussât son éducation artistique, se préparât à sa direction future par un voyage en Italie, qui dura deux années. Elle lui choisit elle-même des compagnons de voyage qui devaient être des mentors et des professeurs. C'étaient l'architecte Soufflot, le dessinateur Cochin, *le petit Cochin*, l'abbé Leblanc, connu comme critique d'art par sa *Lettre sur les tableaux exposés au Louvre en* 1747. M. de Vandières partait au mois de décembre 1747, accompagné de son monde, ayant l'ordre de vivre magnifiquement, de tenir table ouverte pendant tout son voyage, et muni en outre de conversations, d'instructions, de recommandations de sa sœur, et il était déjà à Lyon qu'elle le poursuivait encore de son expérience de quarante ans, gagnée, dit-elle, en quatre ans et demi à la cour.

Vous avés bien fait, frérot, de ne pas me dire adieu. Car, malgré l'utilité de ce voyage pour vous et le désir que j'en avois depuis longtemps pour votre bien, j'aurois eu de la peine à vous quitter. Je ne vous recommande pas de me donner souvent de vos nouvelles, car je suis bien sûre que vous n'y manquerés pas; mais ce que je vous recommande par-dessus tout, c'est la plus grande politesse, une discrétion égale, et de vous bien mettre dans la tête qu'étant fait pour le monde et pour la société, il faut être aimable avec tout le monde, car, si l'on se bornoit aux gens que l'on estime, on seroit détesté de presque tout le genre humain. Ne perdés pas de vue les conversations que nous avons eues ensemble, et ne croyés pas que,

(1) Mme de Pompadour avait, en outre, fait obtenir au *frérot* la capitainerie de Grenelle par la grâce de Louis XV, qui paya les 100,000 livres du brevet de retenue dont était frappée cette capitainerie. M. de Vandières la revendait quelque temps après 180,000 livres au prince de Soubise. Le Roi donnait encore au frère de Mme de Pompadour, au moment de partir pour l'Italie, une terre située près du domaine de Marigny, possédé par son père.

parce que je suis jeune, je ne puisse donner de bons avis. J'ay tant vu de choses, depuis 4 ans et demi que je suis ici, que j'en sais plus qu'une femme de 40 ans. Bonsoir, cher frère, portés-vous bien et aimés-moi autant que je vous aime.

Je vous envoie vos 3 lettres à cachet volant, vous achèverés.

R. ce 28 décembre 1749, à Lyon (1).

Pendant tout ce voyage, la sœur conseille le frère, le dirige, le guide, et s'efforce de le maintenir dans la circonspection, la discrétion, la prudence. *Je suis très convaincue*, dit Mme de Pompadour, dans la seconde lettre, *qu'il n'y a que du bien à dire de tous les souverains que vous verrez, mais comme la retenue ne peut être trop grande sur les rois et leurs familles, s'il vous passoit quelque idée ridicule dont votre âge est susceptible, gardés-vous bien de ne jamais en rien écrire à quiconque ce soit, pas même à moi. Car vous jugerés aisément que les lettres du frère de Mme de Pompadour seront ouvertes à Turin. Ainsi retenés bien ce que vous avés à me mander que vous ne voulez pas qui soit sû, et ne me l'écrivés que lorsqu'il y aura des courriers.*

Dans ces trente et une lettres qui sont tout ce qu'il reste de la correspondance du frère et de la sœur pendant ce voyage, Mme de Pompadour remercie le voyageur de la lettre qu'il lui envoie sur le théâtre de Turin et du dessin qui doit le suivre (2). Elle le compli-

(1) *Correspondance de Mme de Pompadour avec son père et son frère*, par Poulet-Malassis. Baur, 1878. — A cette correspondance, il faut joindre les deux lettres appartenant à M. Boutron et Panisse, publiées par mon frère et moi dans la première édition des *Maîtresses de Louis XV*.

(2) Ce dessin, « Vue du théâtre de Turin », était vendu à la vente de M. Marigny, dans la série des dessins exécutés en Italie par Cochin pendant son voyage d'Italie avec le futur surintendant des bâtiments. Ces dessins vont du n° 297 à 303. Ils devaient composer le petit portefeuille que Mme de Pompadour accepte en ces termes dans une lettre du 19 mai 1750 : « *Comme vous me mandés très-bien, le Roy a toutes les gravures de ce que vous voyés, mais moi qui n'ai rien, je ne serai point fâchée d'avoir le petit portefeuille que vous m'offrés et je compte*

mente de sa liaison avec le comte Alfieri, parce qu'*une conversation avec un homme savant vaut mieux souvent que de voir soi-même.* Elle s'informe s'il a des habits et des dentelles convenables pour paraître dans les fêtes du duc de Savoie. Elle s'interrompt au milieu des petites nouvelles qu'elle lui donne de la cour, pour le mettre en garde contre la crédulité paternelle du vieux Poisson, pour l'éclairer sur les sentiments des courtisans à son égard :

Mon père vous a mandé une histoire qui n'a pas été dite par deux personnes. On l'a choisi apparemment pour lui faire ce roman qui n'a pas existé. Dans Paris, il est tant d'officieux méchants qui, pour vous tourmenter, sous le manteau de l'amitié, viennent vous faire de pareilles confidences, qu'en vérité il faut sortir du trou d'une bouteille pour y croire et pour s'en tourmenter. Cette histoire est bien de ce genre. Quand je vous manderai quelque chose, croyez-le, parce que l'expérience que j'ai acquise ne me laissera pas être la dupe des contes; mais mon père qui croit tout, quand il est question de ses enfants, et qui s'agite d'abord qu'il est question de leur bien ou de leur mal, est suspect dans de pareilles circonstances, d'autant qu'il croit tout ce qu'il rencontre d'honnêtes gens, et se prend de reconnoissance pour eux d'abord qu'ils lui font amitié; ce qui ne lui manque pas quand on sait que c'est mon père. Peut-il être dupe de toutes ces grimaces-là, et n'est-il pas possible de lui mettre en tête que, la faveur partie, il n'en seroit plus question? Je lui ai dit cent fois, mais son bon cœur le séduit toujours et lui fait voir les autres comme lui.

Quant aux courtisans, je suis obligée de vous éclairer sur eux,

que M. Cochin me fera le plaisir d'y travailler. Je le substituerai à perpétuité, comme une chose précieuse, étant faite par un aussi habile homme. » Le frère de Mme de Pompadour avait la mission de lui rapporter les dessins des plus beaux théâtres d'Italie, afin que la marquise pût en faire construire de semblables en France.

vous ne les jugez pas tels qu'ils sont. Si votre naissance vous permettoit d'aller sur leurs brisées pour les charges où ils aspirent, soyez bien sûr que sourdement ils tâcheroient de vous nuire, mais ce cas n'étant pas, vous êtes pour eux un objet indifférent. Ne croyés pas encore que les gens en si grande familiarité osent jamais parler devant leur maître d'autres choses que de très indifférentes; à plus forte raison, de rien qui ait rapport à moi.

Voilà la vérité exacte. J'ay bien vu et bien réfléchi depuis que je suis ici, j'y ai du moins gagné la connoissance des humains et je vous assure qu'ils sont les mêmes à Paris, dans une ville de provinces, qu'ils sont à la cour. La différence des objets rend les choses plus ou moins intéressantes et fait paroître les vices dans un plus grand jour.

Mme de Pompadour donne à son frère des règles de conduite pour se gouverner avec l'Infante, la dame de Leyde, la princesse Trivulce, qui *a connu presque tous les hommes de la cour pendant la guerre d'Italie.* Elle lui mande les compliments que lui fait tenir Nivernois sur ses heureuses qualités, son *envie de plaire.*

A propos de la brillante réception que lui fait le pape, la favorite écrit à son frère :

Je suis fort aise de la réception que le Saint-Père vous a fait. La considération que l'on a pour moi ne m'étonnoit pas dans ce pays-ci où tout le monde a ou peut avoir besoin de mes services; mais j'ai été étonnée qu'elle fût jusqu'à Rome. Malgré cet agrément dont il faut jouir, puisqu'il existe, la tête ne m'en tourne pas, et, excepté le bonheur d'être aimé de ce qu'on aime, qui est de tous les états, une vie solitaire et peu brillante est bien à préférer. J'espère que vous penserez comme moi, et que vous ne vous croirez pas plus grand pour des honneurs passagers que l'on rend à la place et non à la personne.

Voilà assez philosopher. Je vous dirai donc, pour nous remettre en commerce avec les humains tant anciens que modernes, que ce que j'ai lu et entendu dire de Rome, m'avoit préparé à l'admiration où vous en êtes, et je crois à présent que vous me rendés grâces souvent de vous avoir engagé à ce voyage.

Dans la lettre qui suit, Mme de Pompadour dit : *La peinture que vous me faites des plaisirs* (1) *de Rome ne m'a pas séduite, mon cher frère, malgré cela je pense que vous ne devez pas vous y ennuyer, ayant autant de belles choses à voir, et tant de bonnes à apprendre.*

. . . . . .

Mme de Pompadour adresse à son frère les mesures de deux tableaux à commander à Vernet pour l'antichambre du Roi à Bellevue. Elle le charge de présenter ses compliments à milord Lysmore. Elle le plaisante sur un portrait qu'il lui envoie et qu'elle dit lui ressembler un peu en *Gargantua*. Elle le remercie de morceaux de cristal *fort extraordinaires* qu'elle fait monter en bonbonnières. Elle lui fait part de ses inquiétudes à propos d'un érysipèle qui lui est arrivé pendant un séjour à Castel-Gandolfo. Elle le prie avec une gaieté voltairienne de rapporter *bien des indulgences et des chapelets*. Elle lui demande des *masques blancs de Venise à sept sols, de sorte que pour un louis, elle en aura à revendre.*

Enfin, dans une lettre du 12 janvier 1751, elle écrit à son frère :

« *M. de T.* (Tournehem) *attend, dit-on, votre retour pour se démettre; j'espère qu'il n'en est rien, mais si cela étoit, je l'empêcherois de tout mon pouvoir, d'abord pour lui qui en mourroit, après*

(1) Jeune et beau et bien argenté, le frère de Mme de Pompadour eut de galants succès en Italie. A propos d'une beauté de Gênes, sa sœur lui écrit : « *On dit qu'une certaine madame Victorina a été fort bien avec vous, que cependant vous aviez envie d'une autre, et que de celle-ci vous aviés dit :* Prenons toujours ceci puisque Dieu nous l'envoye. *Je vous en félicite et vous souhaite prospérité et point de repentir.* »

cela pour vous. Quoique vous ayez acquis des connoissances, vous n'avez pas vingt cinq ans; si vous en pouvés gagner ving-huit ou trente sur sa survivance, ce sera encore mieux. »

M. de Vandières n'attendait pas si longtemps, M. de Tournehem mourait au mois de novembre 1751, et le frère de Mme de Pompadour, presque à son retour d'Italie, était fait Directeur-ordonnateur général des Bâtiments, Jardins, Arts, Manufactures, une direction où le frère de la marquise devient, selon l'expression d'un contemporain, l'*arbiter elegantiarum*, et crée une nouvelle science et un nouveau goût pour la distribution intérieure des appartements, leur architecture et leur décoration. Et cependant le zèle qu'il apporte à ce ministère de l'idéal et de l'industrie de la France, le plus généreux et le plus sympathique gouvernement des choses et du monde de l'art, ne désarme point les jugements préconçus de la cour, et les injustices de l'opinion sur l'homme, dont un juge peu suspect d'indulgence, Quesnay, disait : « C'est un homme bien peu connu; personne ne parle de son esprit et de ses connaissances, ni de ce qu'il fait pour l'avancement des arts; aucun, depuis Colbert, n'a fait autant dans sa place : il est d'ailleurs fort honnête homme, mais on ne veut le voir que comme le frère de la favorite, et, parce qu'il est gros, on le croit lourd et épais d'esprit (1). »

Mme de Pompadour n'était pas satisfaite de la place faite à son frère dans l'État par cet immense gouvernement de l'art, elle le voulait maître d'hôtel du Roi, elle s'efforçait de le faire nommer cordon bleu : projet qui tombait sous le bon mot d'un courtisan, que *le poisson*

(1) *Mémoires de Mme du Hausset.* — Pour juger et l'homme et le surintendant, un précieux document nous fait défaut. C'est un manuscrit de 500 pages, contenant les *Mémoires de Cochin*, un moment entré à la Bibliothèque nationale, ainsi que le témoigne une analyse du manuscrit parue dans le *Magasin encyclopédique* de 1795, et qui ne s'y retrouve plus aujourd'hui. — Ce manuscrit a été retrouvé et publié, en 1880, par M. Charles Henry, sous le titre de : *Mémoires inédits de Charles-Nicolas Cochin sur le comte de Caylus, Bouchardon, les Slodtz.*

MESSIRE CHARLES-FRANÇOIS-PAUL LE NORMANT DE TOURNEHEM,

Conseiller du Roy en ses Conseils, Directeur et Ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, Jardins, Arts, Académies et Manufactures Royales.

L. Tocqué pinx. N. Dupuis sculp.

Héliog. Dujardin. *Imp. Chardon et Sormani.*

n'était pas encore assez gros pour le mettre au bleu. Elle obtenait enfin, en septembre 1754, de faire ériger la terre de Marigny en marquisat, et emportait, en 1756, la nomination de son frère à la place de secrétaire de l'ordre du Saint-Esprit, ce qui autorisait M. de Marigny à porter le cordon bleu (1).

Toutes ces prérogatives, ces grâces, ces faveurs, il fallait souvent des efforts, des luttes, des batailles, pour les lui faire accepter, pour enhardir la timidité du *frérot*, pour secouer sa paresse, pour ressaisir un consentement qu'il reprenait parfois. Et Mme de Pompadour restait impuissante, en dépit de toutes ses belles paroles, pour décider son frère à prendre la survivance de Saint-Florentin, ou le ministère de la marine, après la retraite de Machault. Le frère se dérobait aux instances de sa sœur par ces sages paroles : « Je vous épargne bien des chagrins, en vous privant d'une petite satisfaction : le public seroit injuste envers moi, quelque bien que je fisse dans ma place; quant à celle de M. de Saint-Florentin, il peut vivre encore vingt-cinq ans et cela ne m'avanceroit de rien. Les maîtresses sont assez haïes par elles-mêmes, sans qu'elles s'attirent encore la haine qu'on porte aux ministres (2). »

Mais la question sur laquelle le débat entre le frère et la sœur était le plus vif, et tournait souvent en querelle, c'était au sujet du mariage. Mme de Pompadour rêvait pour son frère une illustre alliance dont la gloire rejaillît sur elle. Un jour elle lui offrait une fille du maréchal de Lowendal, un autre jour une fille du duc de la Vallière, un autre jour une fille de la princesse de Chimay. Elle cherchait à le séduire par la promesse de lui assurer la propriété de l'hôtel d'Évreux qu'elle

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson. — Mémoires du duc de Luynes. — Madame de Pompadour*, par M. Campardon. — A propos de ce cordon bleu qui faisait dire au frère de Mme de Pompadour : « Marmontel, le Roi me décrasse ! » Marmontel se demande si, par cette parole jouant l'humilité, le surintendant ne cherchait pas à essayer son sentiment et sa pensée ?

(2) *Mémoires de Mme du Hausset.*

venait d'acquérir dans le faubourg Saint-Honoré; elle lui jurait de le faire nommer par le Roi duc à brevet, voire même duc héréditaire. A toutes ces choses et à bien d'autres encore, M. de Marigny répondait tranquillement « préférer à tout son indépendance », disant « qu'il ne consentirait à faire le sacrifice de cette indépendance que pour une femme qu'il aimerait réellement et non certes pour s'engager dans les liens d'un mariage de convenance (1) ».

Mme du Hausset nous a conservé la peinture d'un de ces moments d'humeur de la favorite, à propos de cet entêtement de son frère à rester célibataire. On lui apporte une lettre, elle en prend connaissance, marque une vive contrariété... puis laisse éclater son dépit en ces termes : « *C'est de monsieur mon frère, qui n'auroit pas osé me dire cela, il me l'écrit, j'avois arrangé pour lui un mariage avec la fille d'un homme titré, il paroissoit s'y prêter et je m'étois engagée. Aujourd'hui, il me mande qu'il a pris des informations, que le père et la mère sont d'une hauteur insupportable, que la fille est fort mal élevée, et qu'il sait, à n'en pas douter, qu'ayant eu quelque connoissance du mariage dont il est question, elle s'étoit exprimée avec le dernier des mépris sur nous; qu'il en est sûr et qu'on m'a encore moins ménagée que lui; enfin il me prie de rompre le mariage, mais il m'a laissée aller trop avant, et voilà des ennemis irréconciliables qu'il me fait.* »

Les années s'écoulaient sans rallier aux projets de la marquise le marquis de Vandières, devenu le marquis de Marigny. Et content du présent, rassasié d'honneurs et de richesses, détaché de la cour qu'il n'aimait pas, heureux de vivre à l'aise, et doucement bercé par les grâces faciles de la vie, dans ce monde des artistes dont il avait fait son monde, il ne voulait point consentir à jouer son bonheur, ses amitiés,

(1) *Mémoires de Mme du Hausset.*

sa paresse et sa belle liberté contre la plus belle alliance, et il désespérait la marquise par l'impénitence finale de sa sagesse épicurienne.

Il arrivait cependant un jour où, après la mort de Mme de Pompadour, M. de Marigny, ce célibataire endurci, se mariait. Il épousait la fille de Mme Filleul, la sœur de la comtesse de Séran, la belle, la spirituelle, la gracieuse Julie, l'idole de sa société, et qui réunissait à la plus séduisante figure, la douceur, l'ingénuité, la bonté, la gaieté, la plus aimable raison. Malheureusement il y avait chez le frère de Mme de Pompadour un amour-propre ombrageux, une inquiétude perpétuelle de l'estime qu'on faisait de sa personne, une susceptibilité toujours en quête et en alarme d'une ironie ou d'un mépris, une tendresse pleine de méfiances et de soupçons, un besoin de se tourmenter et de se rendre malheureux à propos de tout et de rien, enfin un fond vaporeux dans lequel faisait tout à coup irruption une noire humeur, accompagnée de rudesses et de brusqueries. M. de Marigny s'imaginait de devenir jaloux de l'amitié de sa femme pour sa mère, sa sœur : « Sa femme ne l'aimait point, ne vivait pas pour lui; il s'en fallait bien qu'il fût ce qu'elle avait de plus cher au monde. » Et un jour, sans motif ni raison, chagriné de l'émotion que produisait, au Ridotto de Spa, la charmante et touchante réunion des deux jeunes sœurs, après avoir déclaré « qu'il voyait trop bien que sa présence était importune; qu'après tout ce qu'il avait fait pour être aimé, il ne l'était point; qu'il était haï, détesté; qu'il tardait à sa femme qu'il fût parti... » il partait au point du jour, ne voulant ni entendre ni accueillir sa femme dans sa chambre, jetant à Marmontel : « Adieu, mon ami, plaignez le plus malheureux des hommes. Adieu. »

Le mari et la femme se raccommodaient, mais Marmontel voyait des scènes, à peu près pareilles aux scènes de Spa, se renouveler à Ménars et dans un voyage en Touraine, où il les accompagnait, comme ami,

comme un médiateur, appelé par les deux époux dans leurs incessantes querelles de ménage. Et cette union, entre gens amenés bientôt à se détester, empoisonnait et abrégeait l'existence du frère de Mme de Pompadour (1).

(1) *Mémoires de Marmontel.* Paris, 1804, t. II et III.

V.

Les terres et les châteaux de Mme de Pompadour. — Crécy. — La Celle, *le petit château.* — Les trois *Hermitages* de Versailles, de Fontainebleau, de Compiègne. — L'Hôtel de Versailles. — L'Hôtel d'Évreux, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — Lettre de la marquise relativement à l'achat d'un terrain. — Le goût d'art nouveau apporté à l'habitation par la marquise. — Le château de Bellevue. — Description intérieure. — Mme de Pompadour locataire. — Embellissements dont elle est l'inspiratrice à Choisy. — Les contrastes de nature qu'elle offre à tout moment au Roi. — Métamorphoses galantes de la favorite.

Au milieu de tous ces biens répandus sur sa famille, de cet argent éparpillé parmi ses collatéraux et ses alliés, de ces enrichissements qu'elle faisait autour d'elle, la favorite poussait sa fortune personnelle, l'élevait à une opulence royale. Il y a au fond de la femme une nature d'amasseur de terres et de bâtisseur de châteaux, et Mme de Pompadour arrivera à une possession de domaines et de bâtiments telle, qu'en France n'avait point encore osé en rêver une maîtresse de roi.

C'était d'abord la terre de Crécy, près de Dreux, que Mme de Pompadour achetait 650,000 livres (1).

L'Assurance enlevé à des travaux commencés et chargé des bâtiments, M. d'Isle, gendre de Desgot, mis à la tête des jardins, aussitôt le parc bouleversé, était planté à nouveau, aussitôt le château entièrement repris en sous-œuvre, avait ses ailes complètement refaites. Et voici, d'après une description de la duchesse de Luynes (2), le château de

(1) Pour arrondir cette terre de Crécy, achetée en 1746 du fermier général Rousset, Mme de Pompadour y joignait bientôt le domaine d'Aunay payé 140,000 liv., Magenville 25,000 liv., la baronnie de Tréon 40,000 fr., Saint-Remy 24,000 liv. Les réparations, au bout de deux ans, s'élevaient à 700,000 liv., dans lesquelles la charpente entrait pour 100,000 liv. M. Le Roi nous apprend, dans ses *Dépenses de Mme de Pompadour*, que le linge seul de Crécy coûtait 650,452 liv.

(2) *Mémoires du duc de Luynes*, t. XII.

Mme de Pompadour avec l'appartement du Roi et au retour l'appartement de la favorite, avec sa riche boiserie qu'il faudra refaire à peine terminée, avec ses trumeaux de glace, avec ses salons, avec son *cabinet d'assemblée* de 49 pieds de long. Et voici le parc avec sa terrasse à pic sur un vallon, au fond duquel court la petite rivière de Blaise, avec sa montagne au *vertugadin* de gazon, avec son terrain bâti, ces canaux aux retenues de pierres de taille, ces architectures élevées laborieusement et qui semblent peiner dans le paysage. Et voici dans le château de Mademoiselle, où un moment Louis XV tient son conseil d'État, le monde de Choisy, le monde de Compiègne, le monde de Fontainebleau, en son uniforme vert à boutonnières d'or (1).

Crécy et ses immenses dépendances ne suffisaient pas au goût de la bâtisse de Mme de Pompadour. Elle achetait Montretout, *le Trétou* de ses lettres, qu'elle revendait presque aussitôt qu'elle l'avait acheté.

Mme de Pompadour acquérait encore de Bachelier (2), valet de chambre du Roi, moyennant la somme de 260,000 livres, la Celle, propriété située à une lieue de Versailles, sur le chemin de Marly.

La Celle, le *petit château*, ainsi qu'on le nommait, apparaissait comme une propriété différente de Crécy, comme une habitation plus bourgeoise et faite pour une intimité plus petite.

La Celle était une construction montée sur trois grandes terrasses, entre deux petits boisfaçonnés en arcades et en berceaux. A la gauche, était amarrée une chaloupe, sur un canal entouré d'un de ces treillages, contre lesquels les gouaches du dix-huitième siècle nous montrent ces petites

(1) Au mois de juin 1751, le Roi fit un voyage à Crécy, suivi d'une partie de sa cour. Le voyage dura six jours. On joua gros jeu et on laissa force argent au passe-dix, au quinquenove. Le duc de Chartres perdit, pour sa part, 600 louis. Au mois de septembre 1751, Mme de Pompadour, à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, mariait seize couples de Crécy et des environs, et leur donnait 300 livres d'argent et 200 livres pour les habits. Plus tard, la favorite y fondait un hôpital, pour la fondation duquel elle était obligée de vendre une partie de ses diamants.

(2) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VIII. — *Madame de Pompadour*, par M. Campardon.

PAVILLON *de Madame la Marquise* DE POMPADOUR *à Fontainebleau.*

Tiré du *Petit Recueil des jardins de Le Rouge.*

A Paris, chez le Rouge.

Du dessin de M. Lassurance, archit. du Roi.

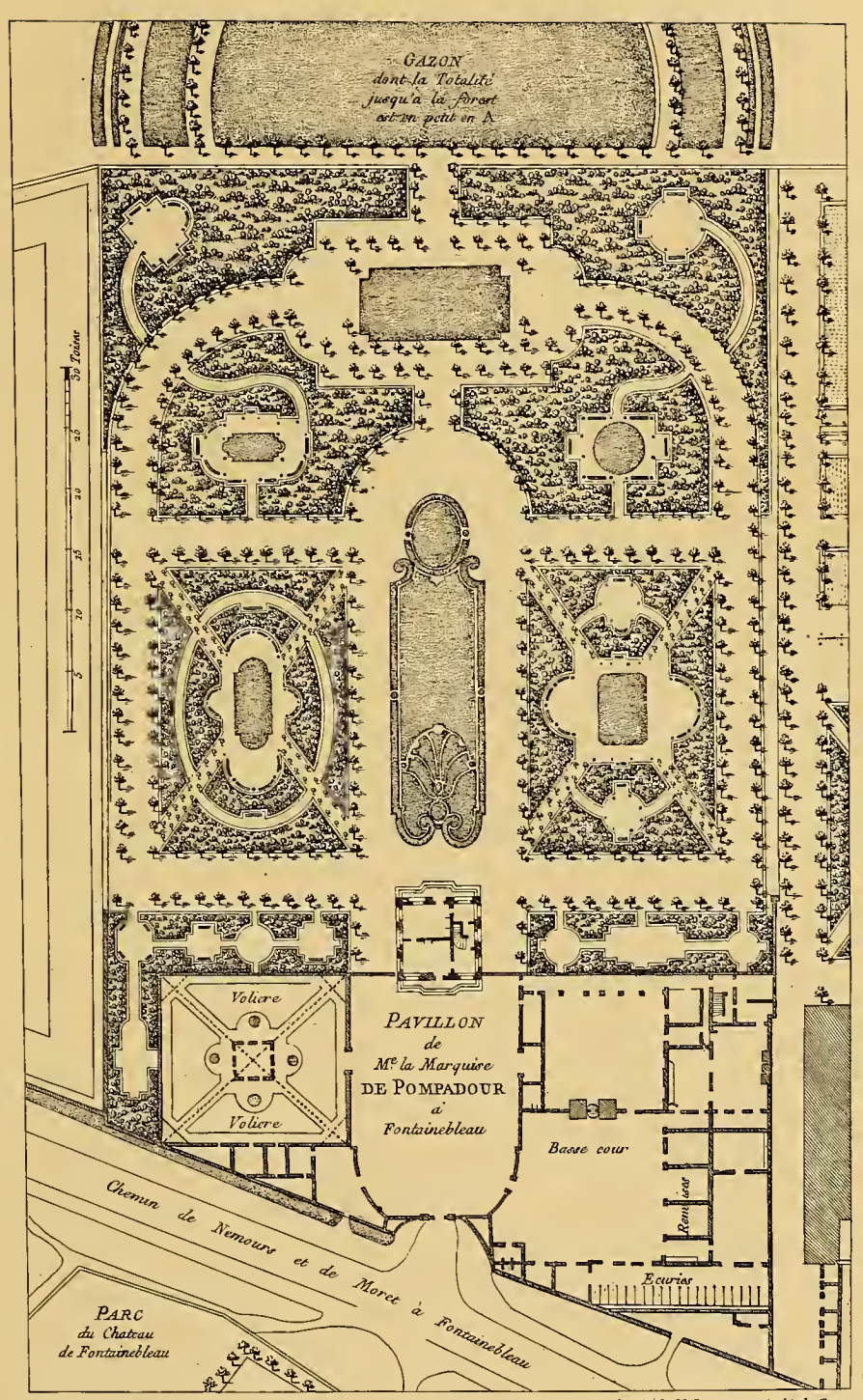

A Paris chez le Rouge

du dessein de M. Lassurance Archi. du Roi

colonnades de roses trémières, au ton rose, au ton jaune de soufre, reflétées dans l'eau immobile. Une nuit du mois d'août 1748, le canal, la gondole étaient illuminés, et des lanternes de verre, se balançant aux arcades des deux petits bois, y renfonçaient l'ombre. Mme de Pompadour rendait au Roi, en son *petit château*, la fête que Louis XV lui avait donnée. MM. d'Argenson, de Maurepas, de Puisieux, de Saint-Florentin, et quelques autres rares invités avaient reçu des billets, sur lesquels il y avait ces trois mots : *Bon pour entrer*. L'heure fixée était dix heures. Au dessert, le Roi encore à table, Mme de Pompadour apparaissait dans le costume de LA NUIT, chantant : *Venez, venez, suivez-moi tous.* Et toute la société se rendait à sa suite dans un des deux bois, où était dansé un ballet par de petits enfants, et où était chanté le chœur du second acte de SCANDERBEG. Puis, après un compliment débité au Roi par M. de la Salle, habillé en berger, et comparant Louis XV au soleil, les hommes et les femmes, sous des dominos et des masques, se répandaient dans la nuit lumineuse du parc.

Au fond, quoique Mme de Pompadour se remît à construire le bâtiment de fond en comble, et que le petit château contînt dix-sept appartements de maître, il n'était, dans les idées de la propriétaire, qu'une maison bonne pour souper ou faire de la villégiature quelques jours pendant les grandes chaleurs de l'été : une maison qu'elle comptait échanger, un jour ou l'autre, contre un grand château que depuis longtemps elle songeait à élever près des Capucins de Meudon.

Après Crécy, après la Celle, venaient, en ce temps de mode bocagère et sylvestre, les *Hermitages*.

Sur six hectares de terrain, détachés du petit parc de Versailles, près la grille du Dragon, et dont le Roi faisait cadeau à sa maîtresse, par brevet du 1er février 1749, Mme de Pompadour construisait une petite maison toute simple, aux tentures de Perse, aux panneaux peints, au jardin qui n'était qu'un bosquet de roses, enfermant dans un temple

de verdure un Adonis en marbre blanc. Cette fantaisie, élevée comme par un coup de baguette de fée, et dont les plâtres avaient été séchés au grand feu, coûtait 283,013 l. 1 s. 4 d. (1). Mais l'*Hermitage* de Versailles n'était pas seul, il y avait l'*Hermitage* de Fontainebleau, et l'*Hermitage* de Compiègne.

L'*Hermitage* de Fontainebleau, bâti pour offrir de temps en temps à Louis XV deux œufs à la coque, ne contenait au rez-de chaussée qu'une salle à manger, et un cabinet d'assemblée pouvant contenir six tables de jeu; au premier, il n'y avait que deux appartements : celui de la maîtresse du logis et celui de l'amie de cœur, Mme d'Estrades. Une grande basse-cour, garnie de quatre poulaillers pour toutes les espèces de poules, était la curiosité de cette rustique habitation, revenant à 216,382 l. 18 s. 8 d. (2).

L'*Hermitage* de Compiègne, le plus simple des trois, et dont la construction du petit bâtiment à l'italienne ne dépassait guère 30,000 livres, voyait la favorite, en 1756, dans son étroite enceinte, donner une fête, à l'occasion de la prise de Mahon, et distribuer aux femmes et aux hommes présents des rubans, des bonnets, des nœuds d'épée à la Mahon (3).

A Versailles, sur un terrain à elle abandonné, en 1752, par Louis XV, Mme de Pompadour dépensait 210,844 l. 14 s. 10 d. pour la construction d'un hôtel, dont un corridor menait la favorite directement dans le château (4).

(1) *Dépenses de Mme de Pompadour*, par M. Le Roi. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. IX.

(2) *Ibid.* — « Le jardin de Mme la marquise de Pompadour, à Fontainebleau, du dessin de l'Assurance, est noble et de toute beauté, ayant 67 T. de long sur 60 de large. On doit remarquer le beau parterre de gazon, orné de fleurs les plus rares, en face, et les petits bois à droite et à gauche du pavillon, coupés par 16 cabinets de différente composition, autour d'une salle verte qui a 25 T. de long sur 14 de large. Une petite ménagerie, à gauche du pavillon, rend ce lieu plus agréable encore. » (*Jardins anglais et chinois*, par Lerouge, 1788.)

(3) *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIV et XV. — Le terrain avait été également donné à Mme de Pompadour par brevet du 31 juillet 1755.

(4) C'est aujourd'hui l'hôtel des Réservoirs.

A Paris, Mme de Pompadour ne se contentait pas longtemps du royal pied-à-terre qu'elle avait dans l'appartement du premier de l'hôtel Pontchartrain (1), servant de résidence aux ambassadeurs extraordinaires. Elle y achetait 73,000 livres l'hôtel du comte d'Évreux, situé dans le faubourg Saint-Honoré (2).

(1) Voici l'acte par lequel Louis XV donna cet appartement à Mme de Pompadour : « Aujourd'hui 8 août 1751 le Roy étant à Compiègne voulant donner à la Dame marquise de Pompadour une nouvelle marque de sa bienveillance, Sa Majesté luy a accordé et fait don du grand appartement avec ses dépendances et celuy de l'aile droite en retour jusque sur la rue, au premier étage de l'hostel des Ambassadeurs, à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, pour, par ladite Dame marquise de Pompadour, en jouir pendant sa vie; le tout conformément au plan qui en a été dressé et déposé au greffe des bâtimens de Sa Majesté, à condition par ladite dame, de ne le pouvoir louer ny céder à personne, sous quelque prétexte que ce soit, et en outre d'abandonner ledit logement et le laisser entièrement libre, toutes les fois et quantes il surviendra des ambassadeurs extraordinaires, cet hostel leur étant destiné et à toute leur suite... » (Archives nationales, O¹ 95, publié dans le *Journal* de Lazare Duvaux.) Trois ans après, Mme de Pompadour se démettait du droit qu'elle avait à cet appartement en faveur du marquis de Gontaut. La comtesse d'Estrades avait aussi un appartement, dans l'hôtel Pontchartrain.

(2) L'achat de l'hôtel d'Évreux valut à Mme de Pompadour des épigrammes, des chansons, des placards injurieux. Une affiche, portant *Ædes reginæ meretricum*, fut collée aux murs; et plus tard Mme de Pompadour, ayant pris un terrain sur les Champs-Élysées pour en faire un potager, fut forcée par les murmures d'abandonner son projet. Donnons le brevet du don de ce terrain qui lui avait été fait par le Roi :

Brevet de don d'un terrain aux Champs-Élyzées en faveur de la dame marquise de Pompadour.

Du 1er novembre 1763.

Aujourd'hui, premier novembre mil sept cent soixante-trois, le Roy étant à Fontainebleau, Sa Majesté voulant donner à la Dame marquise de Pompadour une marque particulière de la bienveillance dont elle l'honore, luy a accordé et fait don d'un terrain situé aux Champs-Élyzées, contenant en superficie douze cent deux toises ou environ, tendant d'une part au fossé du potager de son hôtel, d'autre part à la maison du jardinier et à la melonnière dudit hôtel par la troisième face à l'allignement du mur de la de melonnière et à un petit chemin public et par la quatrième face au quinconce des Champs-Élyzées : le tout conformément au plan déposé à la Direction générale des bastiments de Sa Majesté pour, par la dite dame marquise de Pompadour, jouir du dit terrain, en faire et disposer comme de chose à elle appartenant en toute propriété, attendu le don que Sa Majesté luy en a fait dès à présent et à ses hoirs ou ayans cause à perpétuité, à la charge d'en payer le cens au Domaine de Sa Majesté ainsi qu'il sera reglé. Mande et ordonne Sa Majesté au sieur marquis de Marigny... (Archives nationales, A M O¹ 1060.)

A peine est-elle devenue propriétaire de l'hôtel d'Évreux que Mme de Pompadour refait tout le premier étage, le remeuble entièrement, le fait tendre d'une tapisserie des Gobelins aux deux L, surmontées d'une couronne royale, met aux fenêtres des rideaux d'une valeur de 5 à 6,000 livres, si bien qu'en une seule année la favorite y dépense 95,169 l. 6 s. (1).

Du reste, rien ne coûte à la favorite, rien ne lui paraît cher, quand la propriétaire a une envie, un caprice, le besoin de quelque chose de convenant à sa propriété. Cette lettre en est une preuve assez significative :

« *Quelque ridicule qu'il soit, mon cher compère, de payer* 100,000 *livres un terrain loué* 450 *livres, vous l'avés offert, il y a un an, ainsy je ne vous démentirai pas. Quant à la pension, assurés monsieur de Thorigny très positivement que je ne fais point de demande de cette espèce :* 100,000 *livres, voilà mon dernier mot, il ne changera pas; mais, je veux fermer mon jardin sans tarder, demandés la réponse définitive la semaine prochaine.*

« *Bonsoir, cher parrain, je vous embrasse.*

« *La marquise* DE POMPADOUR (2). »

Mme de Pompadour paye tout ce qu'on lui demande, tout ce que l'insatiabilité du vendeur exige de sa volonté, de son *bon plaisir* d'avoir, de détenir, de posséder. Et cependant les prix d'achat, tout fous qu'ils paraissent, ne sont que la moins grosse dépense de ces acquisitions. Ce qui est immensément cher, ce qui coûte trente-six millions à la France, c'est tout ce monde de peintres, de sculpteurs, de marbriers, de doreurs, de fondeurs, de faïenciers, de menuisiers, de fleuristes, de

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIII. — *Dépenses de Mme de Pompadour*, par M. Le Roi. — *Madame de Pompadour*, par M. Campardon. — La marquise léguait par testament l'hôtel d'Évreux à Louis XV, qui le revendait à Beaujon, qui le cédait plus tard à Louis XV. C'est aujourd'hui l'Élysée.

(2) *Journal de l'instruction publique*, 9 août 1860.

PLAN TOPOGRAPHIQUE

Fait pour l'utilité du citoyen Testut, propriétaire de Bellevue, le 22 brumaire, an IXe de la République Française.

Plan donnant la configuration et l'étendue de la propriété de Mme la marquise de Pompadour.

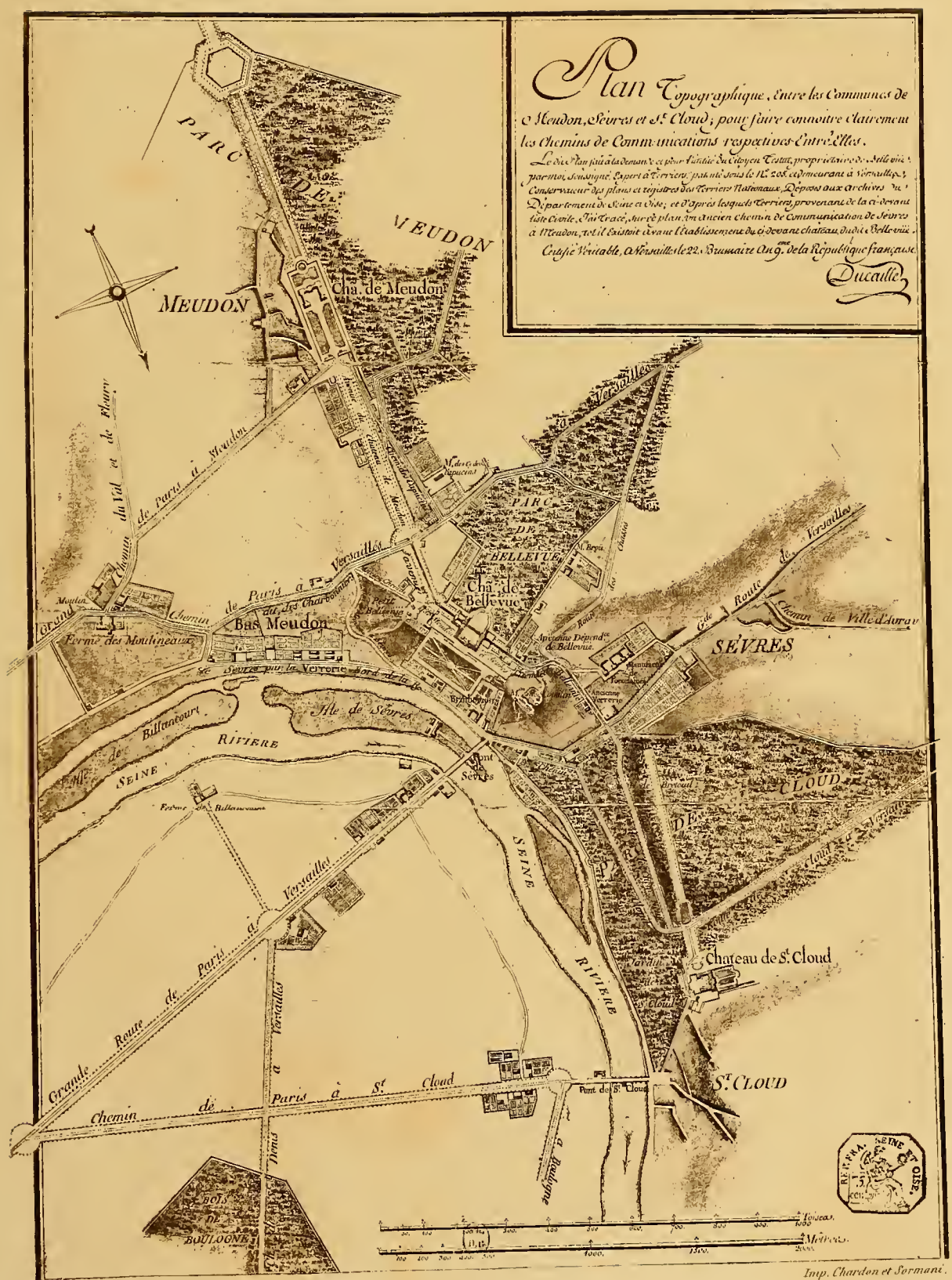

Héliog. Dujardin.

Imp. Chardon et Sormani.

Dessiné par le Chr. de Lsse.

Village de Surênes.
Le Calvaire.
Village de St. Cloud.
Chateau et Parc de St. Cloud

VUE DU CHATEAU

prise de la

A. P. D

VUE DU CHATEAU DE BELLEVUE,

prise de la Glacière.

Dessiné par le Ch^er de Lespinasse. Gravé par Masquelier.

Dessiné par le Chr. de Lisle

Gravé par Masquelier

Village de Surênes
Le Calvaire
Village de St Cloud
Chateau et Parc de St Cloud

VUE DU CHATEAU DE BELLEVUE,

prise de la Glaciere

A P.D.R

Isle de France

Maison de Mr l'Abbé de Breteuil
Chateau de Bellevue.
Brimborion.
Pont et partie du Village de Seve.

N° 3

Helling. Pujardin

AUTRE VÜE DU CHATEAU
DU BORD DE LA RIVIERE
Presanteé à Madame

a Paris ches Rignaud rue St Jacques proche la rue des Mathurins.

Imp Char

AUTRE VUE DU CHATEAU DE BELLE-VUE,

prise du bord de la rivière, proche le pont de Sève.

Présentée à Madame la Marquise de Pompadour

Par son très humble et très obéissant serviteur Rigaud.

Dessiné sur les lieux et gravé par J.-B. Rigaud.

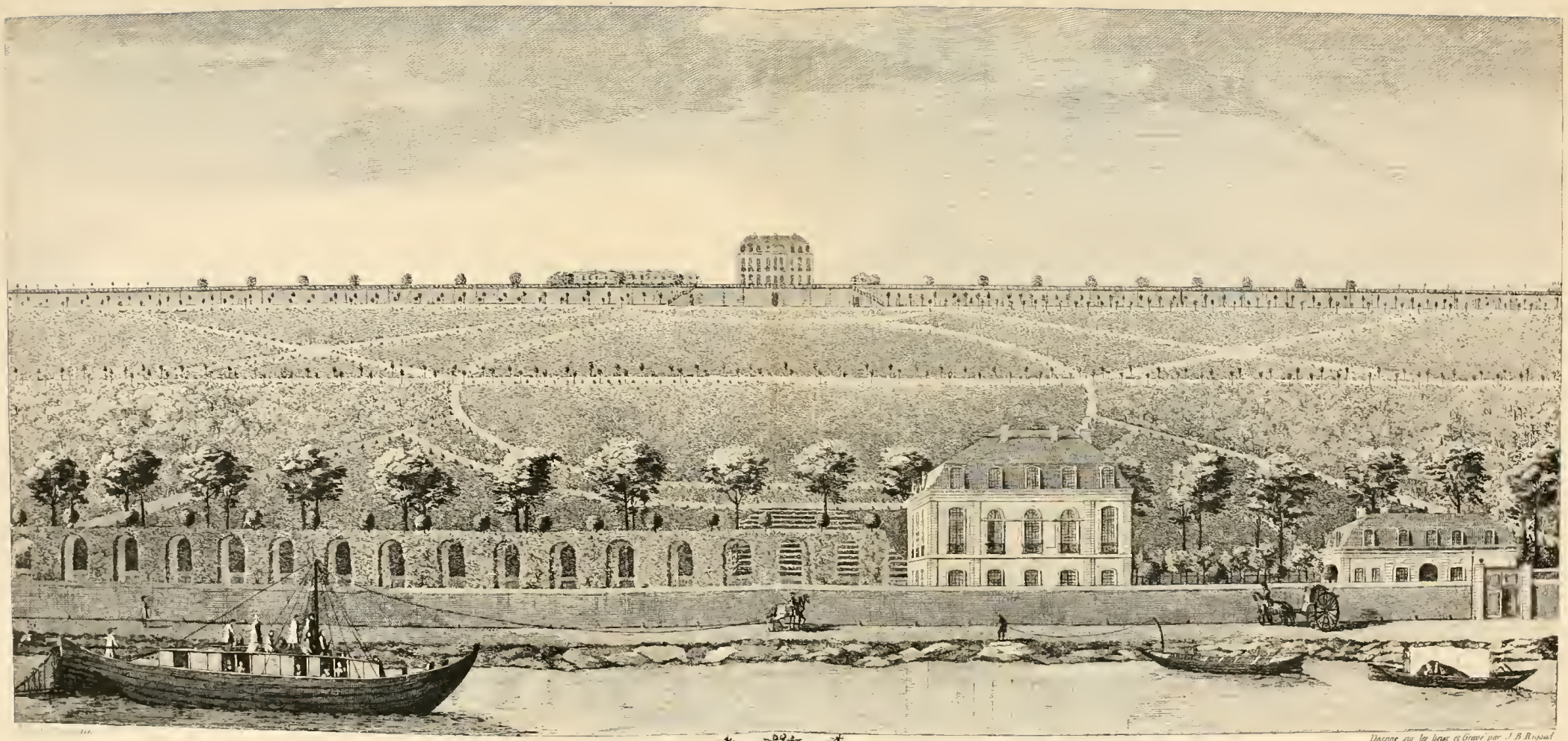

Dessiné sur les lieux et Gravé par J. B. Rigaud

AUTRE VÜE DU CHATEAU DE BELLE-VÜE, PRISE -
DU BORD DE LA RIVIERE PROCHE LE PONT DE SEVE.
Presantée à Madame la Marquise de Pompadour

Paris chez Rigaud rue S.t Jacques proche la rue des Mathurins

Par son tres humble et tres obeissant Serviteur Rigaud

jardiniers que la favorite traîne derrière elle, dans chacun de ses nouveaux domaines, et où elle fait tout changer, tout reprendre, tout remanier selon les ordres de son goût. De cette main-d'œuvre répandue sur toutes choses et promenant sa caresse sur chaque objet, de tant d'or dépensé sans compter, dans le luxe, la recherche, le goût d'art inconnu jusque-là de l'habitation, sortaient ces palais de plaisance (1), dont Bellevue fut l'admirable exemple, le type à jamais perdu.

Ce petit et délicieux modèle de château royal (2), ce musée de l'art français créé par Mme de Pompadour et rempli de son inspiration, Bellevue, était sorti de terre comme par miracle.

Frappée de l'étendue et de la beauté de la vue, en passant par hasard sur ces coteaux qui semblent une terrasse naturelle, dont la Seine baigne le pied, Mme de Pompadour donnait rendez-vous aux deux architectes, L'Assurance et l'Isle; et là, sur le terrain de son rêve, assise sur un trône rustique d'opéra, improvisé avec des cailloux et du gazon, elle dessinait son projet, elle marquait la place des bâtiments, elle traçait l'ordonnance des jardins (3).

(1) Les archives nationales contiennent sur les propriétés de Mme de Pompadour quelques plans et dessins curieux à consulter.

Dans l'*Ancien Régime*, O¹ 1521, on trouve sur Bellevue :

Une suite de plans pour Brimborion.

Sept plans du château de Bellevue, dont la plupart avant l'acquisition.

Différents plans de changements ordonnés par le Roy.

Différents plans du château de Bellevue lorsqu'il est donné à Mesdames.

Un grand nombre de devis des travaux exécutés à Bellevue de 1757 à 1760.

Un grand nombre de documents sur Bellevue au dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle.

Sous la cote O¹ 1592⁶ (section administrative) on trouve un dessin de la porte de l'hôtel des Ambassadeurs ci-devant Pompadour, et un grand plan en couleur de l'hôtel de Pompadour tel qu'il existait du temps de la favorite, entre le *Marais au Roy*, la *Friche au Roy*.

Sous la cote D¹ 1422 (section administrative) est conservé un grand plan détaillé du jardin de l'ancien hôtel Pompadour à Fontainebleau, aujourd'hui le Gouvernement.

(2) Les dépenses de Bellevue s'élevèrent à 2,526,927 livres.

(3) *Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs*, par Hurtaut. Moutard, 1779.

Le premier piquet pour le remuage des terres était posé le 30 juin 1748, et malgré la nature sablonneuse du terrain, qui obligeait à creuser à plus de cent vingt pieds de profondeur, pour poser solidement les fondations, huit cents ouvriers poussaient les travaux avec une telle activité que l'inauguration pouvait avoir lieu le 25 novembre 1750. La pendaison de la crémaillère n'était pas heureuse : toutes les cheminées fumaient, et le Roi et les invités étaient obligés de souper au *Taudis*, maisonnette bâtie dans le bas du jardin (1).

La véritable inauguration de Bellevue n'avait lieu vraiment qu'à la date du 2 décembre, où, sur le petit théâtre décoré à la chinoise, se jouait pour l'amusement du Roi, un charmant ballet : *l'Amour architecte*. Dans ce ballet, l'on voyait une montagne, *la Montagne en mal d'enfant* de la Fontaine, accoucher du château de la favorite, et sur la route de Bellevue, une de ces voitures, appelée pot-de-chambre, culbuter et verser sur la scène une pleine corbeille de femmes : un ballet et des danseuses (2).

Le corps principal du château n'avait que neuf croisées, selon le désir du Roi (3). Il montrait à l'extérieur des bustes de marbre attachés dans des trumeaux. L'antichambre était ornée de deux statues qui avaient

(1) *Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson*, t. III.

(2) *Ibid.*, t. IV. — Les représentations qui n'avaient plus lieu dans les petits appartements se continuaient à Bellevue. Aux comédies, aux opéras succédaient des concerts, où l'on entendait le chanteur Caffarelli.

La manie de *marieuse* dont était atteinte Mme de Pompadour amenait à Bellevue la fastueuse célébration d'un certain nombre de mariages qu'avait faits la marquise. En 1751, Mlle de Romanet, nièce de Mme d'Estrades, épousait à Bellevue M. de Choiseul. En juillet 1754, la marquise donnait un repas de noces à deux de ses nièces, les demoiselles Baschi, et à la demoiselle de Quitry. En 1755, elle faisait bénir, dans la chapelle de Bellevue, le mariage de M. de Cambis avec Mme de Chimay, mariage auquel assistaient tous les ministres et secrétaires d'État. Enfin, en 1750, elle avait fait célébrer à *Brimborion* le mariage d'une de ses cousines avec le frère du fermier général Bouret.

La naissance du duc de Bourgogne et le rétablissement du Dauphin étaient célébrés à Bellevue par deux feux d'artifice. Le dernier, qui avait un grand succès, représentait un dauphin lumineux attaqué par des monstres sortis de leurs cavernes, qu'Apollon descendait de l'Olympe foudroyer.

(3) *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, par Barbier, vol. III. — Barbier

LA MUSIQUE.

Carle Vanloo pinxit. St. Fessard sculp. 1756.

A Madame de Pompadour, Dame du Palais de la Reine,
Par son très humble et très obéissant serviteur Fessard.

Tiré du Salon de compagnie du Château de Bellevue.

Carle Vanloo pinxit — Heliog. Dujardin. — St. Fessard Sculp. 1756

Imp. Chardon et Sormani.

L'ARCHITECTURE.

Carle Vanloo pinxit. St. Fessard sculp. 1756.

A Madame de Pompadour, Dame du Palais de la Reine,
Par son très humble et très obéissant serviteur Fessard.

Tiré du Salon de compagnie du Château de Bellevue.

Carle Vanloo pinxit — Héliog. Dujardin. — St Ferrard Sculpsit 1756

Imp. Chardon et Sormani.

LA SCULPTURE.

Carle Vanloo pinxit. St. Fessard sculp. 1756

A Madame de Pompadour, Dame du Palais de la Reine,

Par son très humble et très obéissant serviteur Fessard.

Tiré du Salon de compagnie du Château de Bellevue.

Carle Vanloo pinxit. Hélioq. Dujardin. St Fessard Sculp 1760

Imp. Chardon et Sormani.

LA PEINTURE.

Carle Vanloo pinxit. St. Fessard sculp. 1756.

A Madame de Pompadour, Dame du Palais de la Reine,

Par son très humble et très obéissant serviteur Fessard.

Tiré du Salon de compagnie du Château de Bellevue.

Carlo Vanloo pinxit. Heliog. Dujardin St. Fessard Sculp. 1756

Imp. Chardon et Sormani

fait lutter l'un contre l'autre le ciseau de Falconnet et le ciseau d'Adam. Oudry avait peint dans la salle à manger les attributs de la chasse et de la pêche, que répétaient sur la boiserie les fines sculptures de Verbreck. Six tableaux de Vanloo, la *Comédie*, la *Tragédie*, *la Peinture*, *la Sculpture*, *la Musique*, *l'Architecture*, paraient les murs du salon de compagnie. Une galerie, où souriait l'Amour en marbre de Saly, menait à la salle de musique, dont Pierre avait signé les dessus de portes. Puis venait l'appartement du Roi, peint par Vanloo, et séparé de l'appartement de Mme de Pompadour par un boudoir en perse dorée en or, qu'égayaient deux paysages chinois, de l'invention de Boucher, peints en dessus de portes. Brunetti père avait peint l'escalier; et son génie décoratif avait jeté, jusqu'au premier étage, dans les masses d'une belle architecture, l'échelle d'un Olympe, Ariane et Bacchus, Zéphyre et Flore, Diane et Endymion. Boulongne et Vernet avaient mis leur nom et leur zèle aux peintures de l'appartement du Dauphin et de la Dauphine; car il y avait, dans le château de Mme de Pompadour, l'appartement du Dauphin et de la Dauphine.

On trouvait ensuite la grande rareté et le grand orgueil de Bellevue, la galerie imaginée et dessinée par Mme de Pompadour en personne, une galerie où, dans toute la longueur, des guirlandes d'une étonnante légèreté, sculptées par Verbreck et délicatement peintes par Dinant et du Fort, encadraient les plus jolis tableaux de Boucher, auxquels l'étoffe de l'ameublement semblaient faire écho : le pinceau de Perrot y avait rappelé avec un art exquis les gaietés de couleur, la folle lumière, les allégories champêtres et enrubanées, semées au mur par le peintre (1).

Tout dans ce Bellevue était en harmonie; et dans ces salons peints, éclatants et dorés, ou bien dans ces jardins, ces grottes, ces allées d'une

ajoute : « Les boiseries du dedans sont sculptées dans la dernière perfection et peintes d'un très bleau blanc des carmes. A tous les balcons, il y a une tour qui sont les armes de la Pompadour. Le suisse des appartements a une livrée jaune de Pompadour. »

(1) *Dictionnaire historique de la ville de Paris*, par Hurtaut.

si agréable descente, près de ces eaux vives et courantes, dans le bosquet de la cascade, le bosquet vert, les bosquets du baldaquin ou du rond de Sèvres, sous les allées d'arbres de Judée et de peupliers d'Italie, auprès des deux nymphes de Pigalle, de la statue pédestre de Louis XV en marbre de Gênes, ou de l'Apollon en marbre de Coustou (1), allait, venait, passait, se promenait un monde à la livrée du château, et selon le goût du lieu. Les hommes avaient des habits de drap pourpre, brodé d'or en bordé, avec des vestes de satin gris blanc travaillé d'un dessin chenillé en pourpre, et bordé de quatre doigts d'une broderie d'or mat; les femmes étaient habillées de robes semblables aux vestes des hommes (2). Et quel uniforme mieux ordonné pour ce palais des enchantements, où tout à l'heure, en plein hiver, la marquise étonnera le Roi avec ce parterre inouï et prodigieux, toutes les fleurs du printemps, toutes les fleurs de l'été odorantes, vivantes presque, — un parterre de porcelaine de Vincennes parfumée (3) !

Un jour cependant Mme de Pompadour avait la satiété de Bellevue (4), comme déjà elle avait eu le dégoût du *petit château*. Alors elle devenait une locataire originale, et qui louait au duc de la Vallière, 12,000 livres sa maison de Champs toute meublée, et y dépensait en trois ans 200,000 livres; qui louait encore au duc de Gesvres sa pro-

(1) *Jardins anglo-chinois*, par Lerouge, 1788.

(2) *Journal historique de Barbier*, vol. III. — La marquise, pour cet habit d'uniforme des voyages, donnait aux femmes l'étoffe de la robe, aux hommes l'étoffe de l'habit et de la veste et le dessin de la broderie, qui revenait pour l'habit et la veste à près de 14,000 liv.

(3) *Mémoires du marquis d'Argenson*, édition Janet, t. III. — Le marquis d'Argenson dit que ces fleurs avaient coûté 800,000 liv.; mais il faut avoir la plus grande défiance des chiffres du marquis, quand ils concernent les dépenses de la marquise. Ces 800,000 liv. de fleurs de porcelaine doivent être tout aussi vraies que la pension de 1,000 écus faite par la favorite à l'ébéniste du faubourg Saint-Antoine, Migeon, pour la sculpture d'une chaise percée. En effet, M. Riocreux affirmait à M. Davilier que la fabrication des fleurs n'a jamais dépassé, dans le années les plus prospères, la somme de 300,000 liv.

(4) Vers 1757, Mme de Pompadour vendait au Roi Bellevue pour la somme de 325,000 liv. Bellevue devint la propriété de Mesdames.

Le tableau du maître-autel de la chapelle de Bellevue.

D'après un dessin de Boucher peint à l'essence sur papier, de la collection de Goncourt.

Heliog. Dujardin. *Imp. Chardon et Sormani.*

priété de Saint-Ouen, dans laquelle, en cinq ans, elle engloutissait 500,000 livres (1).

Enfin la dernière acquisition de Mme de Pompadour était le marquisat de Ménars, une terre à laquelle elle ne faisait qu'une seule visite et qu'elle payait par annuités, sur ses revenus, on ne savait au juste quelle somme (2).

L'imagination de Mme de Pompadour, une véritable imagination d'Armide, ne se bornait point aux domaines de sa création, aux maisons qu'elle louait; elle remaniait et décorait encore les châteaux où le Roi la recevait et lui rendait l'hospitalité de Bellevue.

Choisy, que le Roi possédait, devenait comme la propriété de la favorite, par tous les embellissements qu'elle y apportait, toutes les dépenses qu'elle y ordonnait. Du petit au grand, tous les luxes du château, toutes les recherches de la vie de Choisy lui appartenaient, et montraient dans les plus petites choses la délicatesse de ses inventions; n'était-ce pas elle qui machinait ce château de féerie, où la table à ressort qu'elle avait inventée de moitié avec le mécanicien, et dont le petit modèle fut vendu à la vente du marquis Ménars, la table de Loriot, remontait une épingle demandée par le Roi, avec des vers de Laujon? C'était l'effort et la victoire de Mme de Pompadour de mettre la variété et le contraste dans toutes ces habitations qui donnaient à l'ennui du Roi la distraction des boîtes à surprise. Et chez elle, et même chez le Roi, des splendides architectures, des palais de gala, des voûtes d'arbres de parcs centenaires, l'enchanteresse faisait passer Louis XV dans

(1) *Dépenses de Mme de Pompadour*, par M. Le Roi. — *Madame de Pompadour*, par M. Campardon.

(2) Cette énumération ne comprend pas encore toutes les propriétés possédées par Mme de Pompadour; elle a encore acheté le *Taudis*, appelé depuis *Babiole* ou *Brimborion*, et réuni à Bellevue. Elle aurait acquis, au dire de d'Argenson, qui me paraît suspect, la seigneurie de Sèvres au prix de 200,000 liv. Enfin M. Campardon nous apprend qu'elle était propriétaire des terres de la Garancière, Deux-Églises, Bret, la Roche et la Rivière en Limousin. Il y a aussi des dépenses faites par la favorite sur des propriétés, dont nous n'avons pas parlé, comme Pompadour, où M. Le Roi mentionne une dépense de 28,000 livres.

ces retraites où tout était à la mode de la simple campagne, où la maison ne montrait que des bergeries, où les jardins, affranchis de la pompe du jardin français, n'étaient que berceaux de myrte et de jasmin, bosquets de roses, cachettes agrestes de la statue de l'Amour, champs de jonquilles, d'œillets, de violettes, de tubéreuses, embaumant l'air des senteurs de la nature.

De cette vie, de ce séjour de Choisy, il ne reste plus guère, épars parci par-là, que les *Voyages du Roi au château de Choisy, avec les Logements de la Cour et les Menus de la table de Sa Majesté* (1), menus manuscrits dont la bibliothèque de Rouen possède une année, et dont nous possédons une autre année, l'année 1757.

(1) Voici les logements occupés au château de Choisy par le Roi, Mme de Pompadour et les seigneurs, pendant le voyage où a lieu le souper dont nous donnons le menu en fac-similé;

Suite du voyage du 24 octobre, du mercredi 2 novembre 1757.

LOGEMENTS DU CHATEAU NEUF.

Rez-de-chaussée.	Appartement du roy. Appartement de la marquise.
Entresols par le grand escalier . .	B... C... Mme la comtesse de Bachy. D... Mme la marquise de Château-Regnault.
Bains (rez-de-chaussée).	G...
Corridor de la tribune du roy. . .	H... M. le gouverneur. I... M. le maréchal de Luxembourg. K... M. le prince de Condé.
Au-dessus de la tribune.	L... M. le marquis de Bonnac. M... M. le marquis de Gontaut. N... M. le duc de Fleury. O... M. le duc de la Vallière. P... M. le comte de Bachy. Q... M. le prince de Tingry. R... M. le comte de Brionne.
Au-dessus des bains	S... M. le duc d'Estissac. T... V...

Menu du souper maigre du 4 novembre 1757, fait par Madame de Pompadour en compagnie de Louis XV, au château de Choisy.

Voyages du Roy au Château de Choisy avec les Logements de la Cour et les Menus de la Table de Sa Majesté, 1757.
Manuscrit de la collection de Goncourt.

A SOUPER

Vendredi 4: Novem.r 1757

PREMIER SERVICE

2 Oilles
Une au Coulis de Lantilles.
Une a la Paysanne.

2 : Potages
Un aux Laitues.
Une Chiffonnade.

8 HORS D'ŒUVRES
Une Gallantine d'Oseille.
D'harricots a la Brétonne.
D'harrangs frais a la Moutarde.
De Maquereaux a la M.tre d'hotel.
Une ommelette aux Croutons.
De Morüe a la Creme.
D'harrangs frais à la mout.e
De petits Pâtés.

2e. Grandes Entrées

4 Grandes Entrées
Un Brochet a la Pollonnoise.
Une Hure de Saumon au Four.
Une Carpe au Courboüillon.
Une Truite a la Chambore.

4 Moyennes
Soles aux fines herbes.
De Truites grillées Sauce hachée.
De Perches a la Hollandoise.
De Perches au blanc.
De Lottes a l'Allemande.
De Raye au beure noir.
De Saumon grillé.
De Saumon grillé.

3e. 8 PLATS DE ROST

De Solles.
De Filets de Brocheta fria.
De Limandes frites.
De Lottes frites.
De Truites.
De Carlets au blanc.
Une Queüe de Saumon.
De Solles.

4 Salades

4e. Chauds

8. Entremets
De Choux fleurs au Parmezan.
Un Pain aux Champignons.
De Rottiers aux Anchoyes.
Un Ragout meslé.
D'Artichaux frits.
D'harricots verds.
De Choux-Raves.
D'Epinards

4. Froids
Un Buisson d'Ecrevisses.
Un Gateau a la Bavierre.
Un Poupelain.
Un Brioche.

4e. Assiettes en Coquilles.
2. Assiettes de petits Pots.
2. Assiettes de Patisserie.

Hélioq. Dujardin.

Imp. Chardon et Sormani

Les soupers se composent d'un premier service, où l'on sert deux oilles et deux potages, de huit hors-d'œuvre, de quatre grandes entrées, de quatre moyennes, de huit plats de rôts, de quatre salades, de douze ou de seize entre-mets, froids ou chauds.

Dans les potages, on remarque : le potage à la Pontchartrain, à la Villeroy, à la bonne femme, la chiffonnade, la garbure aux choux, le gratiné aux oignons et au pain de seigle, le gendarme aux gros oignons; dans les entremets, les appellations et les noms les plus singuliers sont : les tourtereaux à l'impromptu, les ramereaux à la polonaise, la ciboulette de gibier à l'espagnole, les cailles à la Xaintonge, les langues de mouton à la Saint-Hérem, les poussins à la Saint-Cloud, le pâté de cuisses d'oie aux pois de Monsalvic, la terrine de grouins à la purée, les dindonneaux sauce à la civette, les campines à la Gontault, les faisans à la Mancille, les petits pâtés à la Balaquine, les cervelles à la Matignon, les poulets à la Mézeray, les poulets à Lurlubie, les pâtés à la Nesle, les queues d'agneau au soleil, les pigeons aux œufs à la Monglas, les estomacs d'oiseaux de rivière à la Rocambole; enfin, dans le souper du 13 décembre 1757, un dindon de la ménagerie à la peau de goret. Les rôtis n'ont rien de remarquable que la désignation de leur provenance, les lapereaux de M. de Cromard, de la Vallière, les dindonneaux de Mme la marquise, etc.

L'imagination merveilleuse du cuisinier, qui trouve, tous les jours maigres, les quarante-huit plats exigés, se déploie dans les entremets, où il y a des crêtes au fenouil, des gâteaux au lard, des pattes bot-

LOGEMENTS DU GRAND CHATEAU.

Aisle des seigneurs.	Rez-de-chaussée.	7...	M. le comte d'Entragues.
	Premier étage..	16...	M. le marquis de Monteynard.
	—	17...	M. le comte de Durfort.

tées, des épinards à l'essence, des beignets de blanc-manger au blanc de poularde, des œufs brouillés au coulis de perdreau, des ragoûts aux langues de carpe, des rôtisseaux d'anchois, des montantes à la romaine, des marbrées, des crèmes à la Saint-Genest, etc. Dans tout cela toutefois, rien ne rappelle la favorite; on n'y trouve ni les *filets à la Bellevue*, que cite La Mésangère, dans son *Dictionnaire du luxe* manuscrit, ni les *rissolettes à la Pompadour*, dont parle Mercier.

C'était à Choisy que, renouvelant sa beauté, Mme de Pompadour ravivait le goût du Roi par les changements et les déguisements de sa personne, tantôt lui apparaissant dans l'habit de la sultane de Vanloo, tantôt venant à lui en jardinière, dans ce costume que nous a gardé le portrait qu'elle disait être la meilleure image d'elle-même : la tête couverte d'un chapeau de paille doublé de bleu, de ce bleu, sa couleur favorite, qui faisait baptiser *habits de la marquise* les habits bleus; le bras gauche passé dans l'anse d'un panier de fleurs, la main droite tenant une branche de jacinthe (1). Ou bien encore elle charmait les yeux du Roi par cet habit dont elle avait pris l'idée et le patron dans une assemblée galante de Watteau, déshabillé idéal, appelé depuis le *négligé à la Pompadour :* imaginez une sorte de veste turque, serrant le col, boutonnant au poignet, se prêtant à la gorge, collant aux hanches, montrant tout ce qu'elle laissait voir, et dessinant tout ce qu'elle cachait (2).

(1) Catalogue du marquis de Ménars, 1780, n° 130. C'est le portrait gravé par Anselin.
(2) *Histoire de Madame la marquise de Pompadour. A la tête de César*, Londres, 1759.

LA SULTANE.

Peint par Carle Vanloo, premier peintre du Roy. Gravé par J. Beauvarlet, graveur du Roy

Dédié à Monsieur le marquis de Marigny, Conseiller d'État ordinaire d'épée, commandeur des ordres du Roy, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, Jardins, Arts, Académies et Manufactures Royales, Lieutenant général des provinces de Beauce et d'Orléanois, Gouverneur et capitaine des ville et château royal de Blois,

Par son très humble et très obéissant serviteur Beauvarlet.

Se vend à Paris chez l'auteur, rue du Petit-Bourbon attenant la Foire Saint-Germain.

Le catalogue du frère de Mme de Pompadour, où se trouvait le tableau original, dit que « la tête est un portrait très ressemblant de Mme de Pompadour ».

Heliog. Dujardin.

Gravé par J. Beauvarlet Graveur du Roy

VI.

La conquête du Roi à refaire tous les jours. — Portrait moral du comte d'Argenson. — Haine *foncière et rancunière* de Mme de Pompadour pour le ministre. — Mme de Pompadour attache Machault à sa fortune. — Le comte d'Argenson en défaveur. — Il fait de Mme d'Estrades son espionne et sa maîtresse. — Louis XV amoureux de Mme de Choiseul-Romanet. — *C'en est fait.* — Trahison du comte de Stainville, qui livre la lettre amoureuse de Louis XV à Mme de Pompadour. — D'Argenson refaisant son crédit. — Mme d'Estrades chassée de Versailles. — Mme de Pompadour appelant sa vie un *combat perpétuel.* — Les cantharides.

Malgré toutes ces séductions et ce perpétuel enchantement de l'amour et des sens du Roi, la favorite était cependant obligée de disputer et de reprendre chaque jour le pouvoir.

C'était une laborieuse et perpétuelle conquête que son exercice, son maintien, et son accroissement. Il fallait l'effort d'une incessante bataille, la tension d'une activité sans sommeil, le continu travail de la tête, une combinaison journalière d'intrigues, de marches sourdes, de contre-mines et de manèges de courtisane, pour tenir assise Mme de Pompadour dans cette grandeur glissante, et en cette haute fortune, enviée, attaquée, pleine de pièges et d'écueils, battue par les ambitions et les trahisons; nuage de faveur à la discrétion d'un souffle, d'un caprice, d'un orage, ou d'un coup d'épingle. Posséder le Roi, occuper ses ennuis, distraire et promener ses fatigues, remplir sa vie, l'étourdir et la réveiller par la variété des lieux et la surprise des plaisirs; malade et condamnée au régime du lait, courir, souper, demeurer belle, et garder dans ces fatigues la beauté, la fraîcheur, c'était la moindre peine de la favorite. Et qu'était-elle auprès de cette grande fatigue de son métier et de cette dure expiation de son règne : veiller à toute heure, deviner la menace dans le sourire et le danger

dans le succès, surmonter les paresses et les malaises du corps et de l'esprit, pour résister à tout ce qui entoure le Roi, à tout ce qui en approche, aux ennemis cachés, aux complots secrets, aux partis, à la cour, à la famille royale, au ministère, aux rivalités qui se poussent en avant, aux périls qui se démasquent!

Maurepas chassé, Mme de Pompadour gardait dans le ministère, en face d'elle, un adversaire plus dangereux, plus sérieux, un ennemi plus maître de lui et incapable de compromettre ses haines par des méchancetés de salon, le succès de ses plans par la petite victoire d'un bon mot.

Cet ennemi, le comte d'Argenson, que Louis XV avait eu l'occasion d'employer dans les circonstances délicates et intimes de la maladie de Metz, de la *quitterie*, de la reprise et de la perte de la duchesse de Châteauroux, le Roi le considérait comme un ministre *sien*, et lui attribuait un de ces dévouements qui étouffent l'intérêt personnel et dominent les intérêts particuliers. Il était encore agréable à Louis XV par l'habitude de plusieurs années de travail, où, épargnant au Roi le détail des affaires, il menait doucement et sans fatigue son intelligence et sa décision au point capital des choses. Homme avisé, disciple de Fleury, caressant le maître avec des gâteries de paroles, malade ou bien portant, ne quittant point le Roi, et l'occupant encore, quand la goutte le tenait cloué loin de sa personne, par un commerce de petits billets; sachant aux moments difficiles, dans les tempêtes soufflées par la maîtresse, éveiller chez le Roi les sentiments reconnaissants, affectueux et comme filiaux d'un pupille politique. Homme d'État sans conscience, élevé à cette école du Régent qui partageait les Français en deux classes : les fripons spirituels et les honnêtes gens imbéciles, et condamnait ces derniers à l'éloignement des affaires, il se servait sournoisement de tout moyen et de tout instrument, menant par des chemins couverts ses ambitions et ses ressentiments, sachant les modérer par ces deux vertus

de la cour : la dissimulation et la patience, arrivant enfin avec le temps à se rendre maître de tout, au moyen de menées jésuitiques, d'un enveloppement sourd, d'une prise de possession qu'on ne sentait pour ainsi dire pas, et que le frère du ministre qualifie de *tyrannie doucereuse* (1).

C'est ainsi que le comte d'Argenson, fort de sa position auprès du Roi et de son génie de courtisan consommé, poursuivait sourdement et obstinément dans Mme de Pompadour le grand obstacle qui l'empêchait de devenir premier ministre, et de fonder sur la faiblesse du Roi une domination qui eût continué la tutelle du vieux cardinal.

Entre d'Argenson et la femme profonde et secrète, et entêtée dans ses haines, qu'était Mme de Pompadour, la lutte est pleine d'intérêt. Mme de Pompadour en veut à d'Argenson de n'avoir pas rencontré en lui l'instrument souple qu'elle a trouvé chez les autres ministres. Elle ne lui pardonne pas, après le renvoi d'Orry, d'avoir fait un contrôleur général autre que celui qu'elle voulait. Elle ne lui pardonne pas la nomination à l'intendance des postes de Duparc, au lieu et place du cousin Ferrand, l'aimable compositeur de musique des petits appartements. Elle ne pardonne pas surtout au ministre son injurieuse prétention de vouloir, sinon la renverser, au moins la confiner absolument dans la direction des plaisirs du Roi, dans une espèce de vaine et vide surintendance des amusements de Louis XV. Et la despotique favorite porte au comte d'Argenson, suivant l'expression du marquis, une haine *foncière et rancunière où il y eut bientôt récidive sur récidive avec enchères.*

La guerre se fait très peu à ciel ouvert. Elle est toute souterraine, avec des suspensions d'hostilités, des simulacres de réconciliation, de faux traités de paix, pendant lesquels chacun cherche à embaucher les forces de son adversaire. Presque aussitôt après la chute de Maurepas, pendant que d'Argenson renouait secrètement avec Richelieu, à la table

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson*, édition Janet, t. II et III.

du président Hénault, et qu'il cherchait à enrôler à son profit les ressentiments du duc contre la favorite, il donnait à Mme de Pompadour un grand dîner, dont Paris s'entretenait comme d'un dîner d'entière et complète réconciliation. Pendant de longs mois, les affaires avaient l'air de se traiter en commun, Mme de Pompadour ne hasardait plus rien sans consulter d'Argenson, et d'Argenson ne décidait rien sans prendre l'avis de la favorite. Dans le conseil tenu chez le ministre de la guerre, le vendredi 22 mai 1750, pendant l'émeute de Paris au sujet des enfants enlevés par les archers, on voyait la marquise de Pompadour assister à ce conseil. Enfin, les courtisans remarquaient, en décembre 1750, que le comte d'Argenson était le seul ministre qui eût été admis à coucher aux deux voyages que le Roi avait faits à Bellevue.

Mais pendant toute cette apparente réconciliation, la favorite travaillait à enlever au ministre l'appui de son collègue Machault qui, quoique attaché à d'Argenson, et lui devant tout, se montrait hésitant et indécis sur le parti qu'il devait embrasser dans le ministère. Machault s'abandonnait facilement à Mme de Pompadour. Machault gagné, la favorite le poussait en avant, le trompetait, lui pratiquait une grande place dans l'esprit du Roi. En même temps elle faisait habilement arriver jusqu'à Louis XV de maladroites indiscrétions de la Reine, qui trahissaient les confidences et les propos contre la favorite tenus par d'Argenson dans l'intimité de la famille royale; en sorte que le jour où Machault prenait place au conseil, comme garde des sceaux, le Roi disait avec une certaine dureté à son ministre favori : « Monsieur, il faut maintenant reculer d'un cran. » C'était presque une disgrâce aux yeux des observateurs de la cour, qui se renforçaient dans leurs prévisions en voyant, quelques jours après, Machault faire au Dauphin, la veille de l'installation du prince au conseil, l'instruction des principes du Conseil des dépêches, instruction qui, d'après les précédents, devait revenir au comte d'Argenson, le doyen des

secrétaires d'État. Les signes de défaveur allaient croissant. Cela fait, brusquement et tout d'un coup finissait la comédie d'affection jouée par la marquise, qui se déchaînait contre d'Argenson et son gendre, de Maillebois. D'Argenson semblait désespérer un moment de sa position. Il disait tout haut « qu'il ne tenait plus qu'à un fil, qu'il était seul comme un as de pique ».

Mais tout malade et goutteux, tout éteint et écrasé qu'il était, en dépit du pouvoir croissant de Machault qui appelait au ministère Saint-Florentin et Rouillé, et enlevait au propre neveu de d'Argenson la place de secrétaire d'État des Affaires étrangères donnée à Saint-Contest, le ministre menacé et diminué tenait bon dans son hostilité haineuse contre Mme de Pompadour, à laquelle il enlevait son amie intime, la comtesse d'Estrades.

Mme d'Estrades (1), que Mme de Pompadour avait fait nommer dame d'atour de Mesdames et qui avait été la cause de sa rupture ouverte avec Maurepas, cette parente, cette amie inséparable qui avait son logement dans les plus petites maisons de campagne de la favorite, ce conseil toujours consulté et écouté dans toutes les décisions de la maîtresse, cette Mme d'Estrades nourrissait contre la position et la fortune de Mme de Pompadour une de ces jalousies profondes et enragées, particulières aux grandes amitiés de femmes dans une telle inégalité de situation, et Versailles se racontait à l'oreille une entreprise assez brusque tentée sur le Roi, un jour qu'il se trouvait gris à Choisy, par la petite femme aux grosses joues (2).

(1) Mme d'Estrades, de son nom de fille Huguet de Semonville, était veuve du comte Jean d'Estrades, tué à la bataille de Dettingen. Or, le comte d'Estrades était fils de Charlotte Lenormant, sœur de M. de Tournehem et de M. Lenormant, et la comtesse d'Estrades se trouvait la cousine germaine par alliance de la favorite.

(2) Cette Mme d'Estrades, dit Mme du Hausset, n'avait eu d'existence que par les bontés de Madame, et, toute laide qu'elle était, elle avait tâché de lui enlever le Roi. « Un jour qu'il s'était un peu grisé à Choisy, — la seule fois, je crois, que cela lui était arrivé, — il monta dans une grande et jolie barque, où Madame ne put l'accompagner, étant malade d'une indigestion. Mme d'Es-

D'Argenson, dont un des grands moyens de pouvoir était un système d'espionnage parfaitement monté, eut vent des dispositions secrètes de Mme d'Estrades. Ce ministre, qui toute sa vie fera la guerre à Mme de Pompadour derrière une femme, et dont Mme de Pompadour avait cru reconnaître la main de sa maîtresse, Mme Sauvé, jetant des papiers injurieux dans le berceau du duc de Bourgogne, dont elle était la première femme de chambre, d'Argenson eut aussitôt l'idée de se faire un paravent de Mme d'Estrades. Il la fit tâter, et vit de suite le parti à tirer de ses ambitions et de ses rancunes, du fiel amassé dans sa place, et des appétits de vengeance de son amour-propre assez maltraité de paroles par la favorite. Il parlait à toutes ces passions sourdes de l'amitié protégée et humiliée, et, les flattant avec sa finesse de tact et sa persuasive éloquence de salon, il parvenait à séduire entièrement « et à se donner cette comtesse d'Estrades (1) ». Cette ligue, d'abord soigneusement cachée à Mme de Pompadour et lui échappant, donnait à d'Argenson un œil et une oreille dans les petits appartements. Elle le mettait au cœur des pensées, des projets, des intentions, des confidences de la favorite. Elle l'éclairait sur tout ce que Mme de Pompadour croyait avoir à craindre de la fatigue de l'amour du Roi. Elle l'enhardissait enfin à user contre Mme de Pompadour de la machine de guerre, employée en désespoir de cause par tous les ministres du temps : la présentation aux désirs du Roi d'une autre maîtresse, la candidature d'une rivale.

La faveur de la jeune Mme de Choiseul-Romanet (2), le plaisir que

trades guettait cette occasion. Elle entra dans la barque, et au retour, comme il faisait nuit, elle suivit le Roi dans un cabinet secret et fit plus que des avances au Roi, qu'on croyait dormant sur un lit de repos. Elle raconta le soir à Madame qu'elle était entrée dans ce cabinet pour ses affaires, que le Roi l'y avait suivie et qu'il avait voulu la violer. Elle pouvait dire tout ce qu'elle voulait, car le Roi ne savait ni ce qu'il avait dit, ni ce qu'il avait fait. »

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson*, édition Janet, t. IV.

(2) C'était Mlle Charlotte-Rosalie de Romanet, nièce de Mme d'Estrades, qui avait épousé en

le Roi trouvait à s'amuser de son étourderie, de ses enfantillages, de ses grâces agaçantes, décidaient d'Argenson et Mme d'Estrades à tenter l'aventure, à essayer de mener au sérieux le caprice royal. A l'aide du concours de la marquise, qui ne voyait dans la jeune femme qu'un enfant avec lequel le Roi n'irait pas aux dernières faveurs, Mme de Choiseul était de tous les voyages, de tous les soupers des cabinets, jetant à tous les échos « qu'elle étoit incapable de manquer à son mari, qu'elle détestoit tous les jeunes gens qu'elle voyoit à la cour, mais que, pour le Roi seul, elle ne résisteroit pas ». Le Roi était flatté, touché, remué, conquis, et une huitaine où Mme de Choiseul était de semaine chez Mesdames, le Roi ne sortait pas de Versailles.

Il était temps que le Roi ne fût plus exposé à se blesser au genou, en allant, sans lumière, par des escaliers tortueux, filer le parfait amour. La chute de la vertu de la femme du menin était décidée en conseil. Donc Mme d'Estrades, d'Argenson, Quesnay, Dubois, le secrétaire de d'Argenson, qui racontera plus tard la scène à Marmontel, étaient réunis dans le cabinet du ministre; d'Argenson et sa maîtresse, très occupés, très inquiets du résultat du rendez-vous qui avait lieu dans le moment même. Après une assez longue attente, arrive Mme de Choiseul « échevelée et dans le désordre qui était la marque de son triomphe ». Mme d'Estrades court au-devant d'elle, les bras ouverts, et lui demande si c'en est fait : « Oui, c'en est fait, répond-elle, je suis aimée, il est heureux; elle va être renvoyée, il m'en a donné sa parole! » A ces mots, c'est un éclat de joie dans le cabinet (1).

Déjà le bruit de la disgrâce de la marquise se levait dans un vague murmure et courait Versailles, quand un coup imprévu et vérita-

1751 M. de Choiseul-Beaupré au château de Bellevue, et dont la propriétaire lui avait fait accorder par le roi Louis XV 17,000 livres de rente.

(1) *Mémoires de Marmontel*, t. II.

blement invraisemblable venait ruiner l'intrigue que d'Argenson et Mme d'Estrades avaient menée avec tant de mystère et presque jusqu'au succès.

Mme de Choiseul avait reçu une lettre du Roi. Assez embarrassée, car la jeune femme voulait que le don de sa personne fût largement payé par tous les honneurs et prérogatives imaginables (1), Mme de Choiseul consultait pour la réponse un de ses parents, le comte de Stainville, qui depuis fut le duc de Choiseul. Le comte de Stainville prenait la lettre du Roi, et demandait à Mme de Choiseul jusqu'au lendemain pour répondre. Le comte de Stainville était alors un des ennemis les plus acharnés de Mme de Pompadour. Il s'appelait lui-même *le chevalier de Maurepas*, comme si la fraternité de mêmes passions et de haines pareilles le faisait le cadet du ministre exilé. Une répugnance d'orgueil, disent ses amis, à voir une Choiseul devenir maîtresse du Roi, mais bien plutôt une déshonorante inspiration d'ambition touchant presque à la filouterie, amenait dans le comte de Stainville un retour subit. Il demandait une audience à Mme de Pompadour et lui remettait la lettre, lui disant que, s'il n'avait pas d'affection pour la favorite, il se trouvait plein d'estime pour la femme, qu'il la croyait utile au Roi; que, du reste, elle ne lui devait rien pour cette démarche faite en vue du repos et du bien de l'État (2). Le reste de l'entrevue entre la favorite de Louis XV et le futur premier ministre de son règne se passa à combiner les moyens de détruire

(1) Le marquis d'Argenson dit que la comtesse de Choiseul demandait que les Choiseul seraient reconnus comme les parents du Roi et traités de cousins à cause d'une alliance contractée jadis par l'un d'eux avec une princesse du sang de la maison de Dreux. Elle avait déjà obtenu que son mari, « la plus grosse bête de la cour », fût nommé inspecteur avec promesse d'une place de maréchal de camp, et cela après lui avoir fait vendre à Louis XV 50,000 livres son régiment de Flandres.

(2) *M. de Choiseul*, par Sénac de Meilhan, à la suite des *Mémoires de Mme du Hausset*. — *Vie privée de Louis XV*, t. III.

la comtesse de Choiseul, qui, à quelques jours de là (janvier 1753), était chassée, dit d'Argenson, « comme une petite p... qui avait une mauvaise conduite et lorgnait le Roi ». Il lui était interdit de souper dans les cabinets, et, aussitôt sa semaine faite chez Mesdames, elle avait l'ordre de retourner à Paris (1).

Mme de Pompadour n'ignorait pas que toute cette intrigue avait été conduite par Mme d'Estrades, aidée des conseils de d'Argenson, mais elle ne se sentait pas assez forte dans le moment pour faire renvoyer son amie. Elle se contentait de lui faire faire défense de recevoir sa nièce et lui substituait dans son intimité la duchesse de Brancas.

Cependant d'Argenson, par d'habiles manœuvres, refaisait son crédit. Il rattachait à son parti les hommes avec lesquels la favorite s'était brouillée, racolant avec toutes sortes d'habiletés les frères Pâris, dont l'amour-propre était intéressé à faire échouer les plans de finance de Machault, captant MM. de Puisieux et de Saint-Séverin, froissés par les exigences dominatrices de la favorite. Puis d'Argenson se donnait entièrement au parti des *rigoristes*, des scrupuleux. Et le ministre, ainsi solidement établi chez la Reine, dans les sociétés pieuses hostiles à Mme de Pompadour, dédaignait de voir la favorite, bravait le bruit de son remplacement dans le ministère par de Lucé, s'enfermait ostensiblement des quatre heures chez Mme d'Estrades qu'il poussait de toutes ses forces dans la faveur de Mesdames, au centre des ressentiments de la famille royale.

Mme de Pompadour croyait se débarrasser de la redoutable alliée du comte d'Argenson, en accusant la d'Estrades d'avoir reçu un pot-de-vin de 86,000 livres. Mais la d'Estrades se tirait de cette affaire qui écla-

(1) *Mémoires de d'Argenson*, édition Janet, t. IV. — Mme de Choiseul-Romanet mourait à six mois de là, et de même qu'autrefois on avait accusé Mme de Montespan de la mort de Mlle de Fontanges, on accusa Mme de Pompadour d'avoir fait empoisonner sa rivale.

boussait un parent de d'Argenson, le comte de Maillebois, et ravivait les colères et les passions du ministre (1).

Un moment arrivait où la favorite prenait tant d'inquiétude du terrain gagné chaque jour par la d'Estrades et d'Argenson dans la famille royale, qu'elle tentait un rapprochement de ce côté; elle employait de vives instances, elle allait même jusqu'à se jeter aux pieds du Roi pour faire obtenir à Mme Adélaïde l'appartement communiquant par un escalier à l'appartement du Roi : vaines avances, et qui tournaient contre elle. Le Roi, voisinant avec ses enfants, prenait plaisir à causer avec eux. Il demandait et écoutait leurs avis. Le cœur du père s'ouvrait dans cette facilité et cette habitude des visites intimes; et cette avance de la maîtresse, qui voulait apaiser les inimitiés de la famille royale, ne faisait que leur donner une voix plus haute, une ardeur plus confiante (2).

En même temps Mme d'Estrades joignait à la faveur de Mesdames l'appui et les conseils éclairés de la maréchale de Duras, que, dans son ressentiment contre tout ce qui appartenait au parti Maurepas, Mme de Pompadour avait voulu remplacer près de Mesdames par sa nouvelle amie, la duchesse de Brancas.

Tout semblait se réunir contre Mme de Pompadour, et l'arrangement des affaires intérieures, et la pacification du parlement, qui remettait d'Argenson en faveur auprès du Roi, et les réflexions du Roi sur le luxe et les dépenses de la marquise publiés, répandus et grossis par la d'Estrades; mais la disparition d'une lettre changeait la face des choses. Mme de Pompadour, malade et au lit dans la journée, avait reçu une lettre du Roi, où le Roi lui parlait des parlements. La lettre était restée ouverte sur une petite table près de son lit. La comtesse d'Estrades

(1) L'instruction avait lieu dans le cabinet de Mme de Pompadour. D'après la déposition de l'abbé Fumal, que le Roi interrogea lui-même, il fut prouvé que la comtesse d'Estrades n'avait rien reçu.

(2) Le profit le plus clair que retirait Mme de Pompadour du rapprochement des filles du Roi avec leur père, c'est d'être appelée par elles : *Maman p...*

était venue faire sa cour à Mme de Pompadour; la comtesse sortie, la lettre n'avait plus été retrouvée (1). Tel était du moins le récit, l'accusation de Mme de Pompadour, qui, s'animant sur cette violation des secrets d'État et sur cette injure personnelle à la royauté, demandait au Roi le renvoi de la d'Estrades. Le Roi se défendait et se rabattait sur le goût que Mesdames avaient de Mme d'Estrades (2). Mme de Pompadour courait aussitôt chez Mme Adélaïde, qu'elle savait mécontente en ce moment de sa confidente familière, et obtenait d'elle une déclaration « que Mme d'Estrades l'ennuyait assez ». Elle revenait auprès du Roi avec cette déclaration; et là, dans une scène où elle mit en œuvre tout son art de comédienne, ses coquetteries, ses larmes, le suprême effort d'une femme à la fin d'une longue et incertaine bataille, elle décidait le Roi, une heure après avoir invité Mme d'Estrades à souper, à envoyer (7 août 1755) à Mme d'Estrades une lettre de cachet qui l'exilait de Versailles (3).

A la nouvelle de cette disgrâce imprévue (4), d'Argenson se trouvait mal; mais, aussitôt revenu à lui, il allait passer la soirée chez Mme d'Estrades ce jour même. Il lui louait une maison, et l'établissait à Chaillot, sur la route de Versailles, à portée de ses amis. Tout en redoublant d'assiduités auprès du Roi, il refusait d'entrer en accommodement avec la favorite, dont il prétendait avoir reçu un affront direct par le renvoi de la comtesse d'Estrades, son amie. Et ses haines patientes attendaient les circonstances et l'occasion, et se consolaient de temporiser

(1) *Mémoires de Mme du Hausset.*

(2) Le président Hénault dit que Louis XV traitait bien Mme d'Estrades, seulement pour faire *enrager* Mme de Pompadour.

(3) Avant-hier au soir, Mme d'Estrades voulait aller de la Muette à Paris; elle demanda à Mme de Pompadour : « A quelle heure faut-il revenir pour souper? — *A l'heure ordinaire, comtesse.* » Elle partit; au bas de la montagne des Bons-Hommes, elle trouva un courrier qui lui remit une lettre de Saint-Florentin qui lui marquait de la part du Roi qu'elle eût à remettre sa charge dont Sa Majesté lui conservait cependant les appointements, et qu'elle ne revînt plus à la cour. Son logement à Versailles était donné au comte et à la comtesse de Tessé. (*Mémoires du duc de Luynes*, t. XIV.)

(4) *Mémoires du marquis d'Argenson*, t. IV.

en minant sourdement la marquise dans les sociétés de Versailles et les maisons de Paris, en favorisant secrètement les pamphlets, en l'entourant d'embarras et de murmures (1).

Ainsi toute cette vie de Mme de Pompadour, si triomphante au dehors, et qui se montre au public si assurée du lendemain, si bien confirmée dans un règne facile et continu, n'est au fond et dans le secret qu'une misérable inquiétude, le tourment quotidien d'une domination disputée et sans cesse obligée de lutter sur ce terrain de l'heure présente qu'elle possède à peine. Nul moment de sa faveur n'atteint à la pleine et pacifique jouissance de la faveur, à cette sécurité et à cette confiance que de plus heureuses favorites trouvèrent dans la franchise de cœur, la sûreté des tendresses, les instincts de fidélité de leur royal amant. Pour Mme de Pompadour, pas un instant de repos, pas un moment d'abandon : jusque dans les épanchements de l'amour, il faut qu'elle épie le Roi, et que, l'esprit présent et de sang-froid, elle cherche, sous la figure menteuse de l'homme, les secrets du maître (2). Il faut que tout le jour elle s'arrache une comédie perpétuelle, et que la gaieté du bout des lèvres, la tranquillité du front, l'aisance du sourire, un refrain volant, une chanson légère, masquent et cachent la préoccupation, le travail, les machinations d'une pensée fixe et d'une volonté entêtée qui cherche des armes, des ressources, des appuis, des attaques et des défenses. Il faut qu'elle vive penchée sur la cour, penchée sur toutes ces âmes qu'elle veut pénétrer, penchée sur les extraits de lettres que lui communique l'intendant de la poste Janelle, penchée sur les rapports du lieutenant de police Berryer, avec lequel elle s'enferme et

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson*, t. III et IV.

(2) C'est Mme de Pompadour qui disait du Roi à sa femme de chambre : « *Vous ne le connaissez pas, ma bonne; s'il devait la* (Mme de Coislin) *mettre ce soir dans mon appartement, il la traiterait froidement devant le monde et me traiterait avec la plus grande amitié. Telle a été son éducation...* »

parle bas. Elle se consume dans des nuits d'insomnie, où le découragement et le doute de l'obscurité et de la solitude ruinent les espérances et les projets du jour; elle s'agite dans de basses caresses à l'influence de Lebel, dans l'observation, l'espionnage, le soupçon, dans une continuelle défiance des amitiés qui l'entourent et des femmes qui l'embrassent. Elle vit dans l'effroi et la curiosité anxieuse, aux aguets et tremblante, prise de sueurs froides pour une lettre trouvée dans la poche de Louis XV, un regard, une parole du Roi à une femme; malade, torturée, fiévreuse, et toujours poursuivie par cette ombre d'une rivale qu'elle voit se dresser partout, sortir de la société, s'avancer de la cour, venir de Paris, qu'elle entend, qu'elle flaire, qui monte!... Ne croirait-on pas voir le cercle d'agitation fatale, le supplice renaissant des grandes expiations du paganisme? Et n'est-ce pas Mme de Pompadour elle-même qui, comparant sa vie à la vie du chrétien, l'appelle « *un combat perpétuel* »?

Pauvre favorite! que de fois, le masque de son sourire et de sa sérénité tombé, la porte de son appartement fermée, et son règne laissé dans l'antichambre, l'Histoire, qui suit sa femme de chambre, la surprend jetant d'un geste nerveux son manteau et son manchon loin d'elle, et dans la première vivacité et le premier flux du dépit, dans ce déshabillé du corps et de l'âme où la passion s'exhale, éclatant en plaintes amères, et qui l'étouffent, sur l'insolence d'une Mme de Coislin qui s'est trouvée à la table de jeu, sur ses souffrances, sur le supplice de cette curiosité avide, enragée, inexorable, qui fait cercle autour d'elle pour jouir des nuages de son front et des soucis qu'elle dévore, sur ce *valout* dit d'une façon insultante, et avec quel regard! le regard de la favorite de demain à la favorite d'aujourd'hui, sur ce brelan de rois, et sur cette révérence dont le Roi semble encourager l'ironie et l'insulte! Ressentiment du moment, blessures toutes fraîches, terreurs des signes défavorables, amertumes, récriminations qui touchent au déses-

poir, désolations de la favorite qui la couchent si souvent dans les larmes!

Mais ce n'était point assez que ce tourment, cette lutte sans trêve contre les séductions de la beauté, les entreprises de l'effronterie, les projets de l'ambition, les souterraines intrigues, les hostilités ténébreuses; Mme de Pompadour était encore obligée de se combattre elle-même et de travailler à se vaincre. La favorite, au milieu de tant d'efforts, devait faire violence à son tempérament, et le forcer à des ardeurs qu'exigeaient les ardeurs du Roi. Elle appelait contre l'âge, contre les dégoûts, contre les malaises, contre la fatigue et la nature, les remèdes et les aiguillons. Elle recourait aux irritants, aux excitants, aux herbes et aux philtres, à ces feux que l'Orient prête à la médecine pour donner la fièvre à l'amour. Elle leur demandait le zèle et les forces de son rôle de courtisane, la moitié de son métier de favorite; et elle se tuait à triompher de son corps, du naturel de ses sens, de ses froideurs de *macreuse* (1), — c'est le mot dont

(1) Le récit de Mme du Hausset mérite d'être cité tout entier :

« J'avais remarqué que Madame depuis plusieurs jours se faisait servir du chocolat à triple vanille et ambré, à son déjeuner; qu'elle mangeait des truffes et des potages au céleri : la trouvant fort échauffée, je lui fis des représentations sur son régime qu'elle eut l'air de ne pas écouter. Alors, je crus en devoir parler à son amie, la duchesse de Brancas. « Je m'en suis aperçue, me dit-elle, et je vais lui en parler devant vous. » Effectivement, après sa toilette, Mme de Brancas lui fit part de ses craintes pour sa santé. « Je viens de m'en entretenir avec elle (en me montrant), dit la duchesse, et elle est de mon avis. » Madame témoigna un peu d'humeur et puis se mit à fondre en larmes. J'allai aussitôt fermer la porte et revins écouter. « *Ma chère amie*, dit Madame à Mme de Brancas, *je suis troublée de la crainte de perdre le cœur du Roi en cessant de lui être agréable. Les hommes mettent, comme vous pouvez le savoir, beaucoup de prix à certaines choses et j'ai le malheur d'être d'un tempérament très froid. J'ai imaginé de prendre un régime un peu échauffant, pour réparer ce défaut, et depuis deux jours, cet élixir*, dit-elle, *me fait assez de bien, ou du moins j'ai cru m'en apercevoir.* » La duchesse de Brancas prit la drogue qui était sur la toilette, et après l'avoir sentie : « Fi! » dit-elle, et elle la jeta dans la cheminée. Madame la gronda et dit : « *Je n'aime pas à être traitée comme un enfant;* » elle pleura encore et dit : « *Vous ne savez pas ce qui m'est arrivé il y a huit jours. Le Roi, sous prétexte qu'il faisait chaud, s'est mis sur mon canapé et y a passé la moitié de la*

elle use, — par une nourriture qui lui fouettait et brûlait le sang tout ensemble.

nuit. Il se dégoûtera de moi et en prendra une autre. — Vous ne l'éviterez pas, répondit la duchesse, en suivant votre régime, et ce régime vous tuera; rendez au Roi votre société précieuse de plus en plus par votre douceur; ne le repoussez pas dans d'autres moments, et laissez faire le temps; les chances de l'habitude vous l'attacheront pour toujours. » Ces dames s'embrassèrent. — Madame recommanda le secret à Mme de Brancas, et le régime fut abandonné.

« Peu de temps après, elle me dit : « *Le maître est plus content de moi; et c'est depuis que j'ai parlé à Quesnay, sans lui tout dire. Il m'a dit que, pour avoir ce que je désire, il fallait avoir soin de se bien porter et tâcher de bien digérer et faire de l'exercice pour y parvenir. Je crois que le docteur a raison et je me sens toute autre. J'adore cet homme-là* (le Roi); *je voudrais lui être agréable. Mais, hélas! quelquefois il me trouve une* macreuse; *je sacrifierais ma vie pour lui plaire.* »

VII.

Le Trébuchet. — La petite Morfil, le modèle de Boucher. — Le Parc aux Cerfs. — Mme de Pompadour ordonnatrice des accouchements clandestins. — La déesse de l'Amitié. — Conférences religieuses de la favorite avec le Père de Sacy. — Soulèvement du clergé austère. — Note de Mme de Pompadour au Saint-Père. — Lettre portée par Soubise à M. d'Étioles. — L'indifférence conjugale de M. d'Étioles. — Nomination de Mme de Pompadour à la place de dame du palais de la Reine (7 février 1756). — Caricature représentant Mme de Pompadour arquebusant les Jésuites.

Un jour vint cependant où ce corps de la favorite, tourmenté et amaigri, forcé au plaisir et à bout de forces, se déroba sous la volonté de la femme. Mme de Pompadour perdit l'espoir et le courage de retenir les désirs du Roi, et la chambre de Lebel, avec la permission de la maîtresse en titre, s'ouvrait à de nouvelles amours, et commençait à s'appeler le *trébuchet*, du nom du piège où l'on prend les petits oiseaux.

Un modèle du peintre Boucher (1), le type de ce Rubens fripon, la femme potelée, au corps douillet et tout étoilé de fossettes, dont il a si souvent répété l'étude et le portrait dans ses grasses académies de femmes, ouvrait la porte à ces liaisons obscures du Roi, qui allaient avoir un logement au Parc aux Cerfs. La jeune personne était une demoiselle Murphy, d'origine irlandaise, communément appelée la petite Morfil, sœur du modèle en titre de l'Académie de peinture, dont elle avait la survivance (2). Ce qu'il y avait de plus singulier dans ce

(1) *Histoire de Mme la marquise de Pompadour*, 1759.

(2) *Mémoires du marquis d'Argenson*, vol. IV. — Voici d'autres détails un peu contradictoires avec les détails donnés par Soulavie : « La fille d'une revendeuse à la toilette et d'un savetier, une demoiselle Murphy, inaugura les petites maisons du Parc aux Cerfs. Le Bel la trouva à Paris, où elle travaillait en journée chez une couturière nommée Fleuret. Elle avait quatorze

caprice du Roi, c'est que la petite n'avait pas été présentée par Lebel; c'était Mme de Pompadour elle-même qui, rendant la liberté aux sens du Roi, sans renoncer à gouverner cette liberté, cherchait à se garer du danger et des ambitions d'une rivale sérieuse par une rivale de sa main, sans conséquence et sans avenir. C'était elle, Soulavie l'affirme, qui avait donné au Roi la tentation de la Morfil, en faisant peindre la charmante enfant dans une *Sainte Famille*, dont la pieuse Marie Leczinska ornait les murs de son oratoire (1); et le Roi, dont on amenait le regard sur ce jeune corps et cette beauté céleste, ne tardait pas à satisfaire le désir secret de Mme de Pompadour, qui fermait les yeux sur l'achat d'une petite maison destinée à sortir la petite Morfil des combles du château de Versailles, où le Roi la tenait cachée (2).

ans et demi et était fort gentille. Moyennant mille écus donnés à la mère et cent louis à la couturière, il emmena l'enfant, la conduisit à Versailles et la fit voir au Roi, qui la trouva charmante et qui ne tarda pas à l'aimer. Louis XV la logea dans une jolie maison, et lui donna une gouvernante, une femme de chambre, une cuisinière et deux laquais. (*Mémoires de d'Argenson*, vol. VII, édition de la Société d'histoire de France. — *Madame de Pompadour*, par M. Campardon.) — La liaison du Roi avec la Murphy aurait eu une plus grande importance que ne l'avouent les mémoires français. Le nonce du pape, Durini, dit (mai 1753) : « Selon toutes les apparences, la sultane favorite perd de son crédit. La froideur augmente pour elle, à mesure que la nouvelle flamme pour la jeune Irlandaise Murphy prend de la force... On lui fait apprendre la danse et autres arts d'agrément pour la produire à la cour... » Et Durini ajoute plus loin : « 22 octobre 1753. Selon toutes les apparences, le règne de la Pompadour est sur sa fin. A Crécy, un peu avant que la cour allât à Fontainebleau, il y avait eu de telles scènes, que chacun croyait que la favorite aurait pris le parti de se retirer de son propre mouvement, sans attendre qu'elle fût chassée; mais l'ambitieuse, persuadée de pouvoir dissiper ce nuage, a suivi le Roi à Fontainebleau, quoiqu'on lui eût fait entendre qu'après ce voyage, elle habiterait Paris plutôt que Versailles. La nouvelle étoile irlandaise devait aller à Fontainebleau, où on lui avait préparé un appartement; elle avait reçu des diamants et des robes magnifiques. On s'attendait à la voir paraître au grand jour, mais elle n'est point encore venue à cause de symptômes de grossesse. Un homme a été expédié de Versailles pour faire provision de tapis, afin de garnir ses appartements et empêcher tout danger en cas de chute. »

(1) *Mémoires historiques de la cour de France pendant la faveur de Mme de Pompadour*, 1802.

(2) Pour la liste, très grossie par les pamphlétaires et les historiens de la Révolution, des femmes qui passèrent au Parc aux Cerfs et n'ont pas d'histoire, nous renvoyons les curieux aux

Alors, pendant un certain nombre d'années, ce fut dans la petite maison du Parc aux Cerfs, pouvant tout au plus contenir deux femmes avec leurs domestiques, ce fut une succession de petites filles, des demoiselles Trusson, Robert, Fouquet, etc., qui se croyaient entretenues par un riche seigneur dont elles ignoraient le nom, par un seigneur polonais, parent de la Reine, qui avait un appartement au châ-

Mémoires de Richelieu de Soulavie, et à la brochure : *le Parc aux Cerfs, ou l'Origine de l'affreux déficit*, 1790. — Donnons seulement ici les quelques détails qui importent à la vérité historique, et montrent la fable des préjugés et des légendes sur le Parc aux Cerfs. Le Parc aux Cerfs n'est pas la propriété de l'Ermitage, qui aurait été donnée au Roi par Mme de Pompadour, ce n'est pas le sérail légendaire des historiens et des romanciers, c'est une assez pauvre maison avec un tout petit jardin, enfermée dans l'impasse de la rue des Tournelles et de la rue Saint-Médéric, contenant quatre chambres et quelques cabinets, pouvant contenir à peine deux ou trois femmes, et qui semble plutôt faite pour l'habitation d'une seule, supposition que corroborent les récits de Mme du Hausset, les récits de Mercier, commissaire de la guerre, qui présida à l'éducation de l'abbé de Bourbon, et la pièce découverte et publiée par M. Le Roi.

C'est la déclaration faite par Vallet, huissier-priseur au Châtelet, qui avait été chargé d'acquérir la petite maison au nom du Roi.

« Aujourd'hui est comparu par-devant les conseillers du Roi, notaires au Châtelet de Paris soussignés, sieur François Vallet, huissier-priseur audit Châtelet de Paris, y demeurant rue des Déchargeurs, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, lequel a déclaré ne rien avoir ni prétendre en l'acquisition qui vient d'être faite sous son nom de Jean-Michel-Denis Cremer et sa femme, d'une maison située à Versailles rue Saint-Médéric, paroisse Saint-Louis, avec ses dépendances, par contrat passé devant les notaires soussignés, dont Me Patu, l'un d'eux, a la minute ce jourd'hui; mais que cette acquisition *est pour et au profit du Roi, le prix en ayant été payé des deniers de S. M. à lui fournis à cet effet;* c'est pourquoi il fait cette déclaration, consentant que S. M. jouisse, fasse et dispose de ladite maison en toute propriété, sans que le payement, qui sera fait sous le nom du comparant, des droits de lods et ventes et centième denier, le décret volontaire qui sera fait et adjugé, et la jouissance et perception des loyers qui pourra être faite aussi sous son nom, puisse *affaiblir la propriété acquise à S. M. de ladite maison et dépendances*, déclarant que l'expédition dudit contrat d'acquisition et les titres énoncés en icelui ont été par lui remis entre les mains du chargé des ordres de S. M., ce qui a été accepté pour S. M. par le notaire soussigné.

VALLET. PATU.

« A Paris, l'an 1755, le 25 novembre. »

Et sous Mme du Barry, qui prit à elle seule le cœur du Roi, la maison achetée aux Cremer par le Roi, était revendue, le 27 mai 1771, à Jean-Baptiste Sevin, huissier de la chambre de Madame Victoire de France, qui la payait 16,000 liv. (*Histoire anecdotique des rues de Versailles*, par M. Le Roi. — *Le Parc aux Cerfs*, par M. Lacour. Meugnot, 1859.)

teau (1). Lorsqu'une de ces fillettes devenait grosse, on la conduisait dans une maison de l'avenue de Saint-Cloud, où elle faisait ses couches; on constituait à l'enfant dix ou douze mille livres de rente; on donnait à la mère une dot de cent mille francs pour se marier en province. Mme de Pompadour présidait sans jalousie à tous ces honteux arrangements, mettait la main sans pudeur à toute cette cuisine, était enfin la grande ordonnatrice des accouchements clandestins.

« *Il faut*, — c'est Mme de Pompadour qui s'adresse à Mme du Hausset en présence du Roi, — *que vous alliez passer quelques jours à l'avenue de Saint-Cloud, dans une maison où je vous ferai conduire; vous trouverez là une jeune personne prête à accoucher... Vous serez la maîtresse de la maison et présiderez comme une déesse de la fable à l'accouchement. On a besoin de vous, pour que tout se passe selon la volonté du Roi et secrètement. Vous assisterez au baptême et indiquerez les noms du père et de la mère.* »

Le Roi, qui était resté jusque-là silencieux, se mettait à rire et disait : « Le père est un très honnête homme. »

« *Aimé de tout le monde et adoré de ceux qui le connaissent,* » repre-

(1) L'incognito du Roi fut cependant trahi. Il arrivait parfois que Louis XV ne prenait pas le temps de quitter son cordon bleu, en changeant d'habit. Mme du Hausset raconte qu'à l'époque de la tentative d'assassinat, une jeune fille du Parc aux Cerfs parut en proie à un violent désespoir. La femme chargée de la surveillance de la maison, étonnée de cette douleur, finit par faire avouer à la jeune fille qu'elle avait découvert que le visiteur était le Roi, en fouillant dans ses poches et en lui dérobant deux lettres. La surveillante raconta le tout à Le Bel, et Louis XV, informé de l'indiscrétion, n'alla plus voir la jeune fillette, mais continua à visiter celle qui se trouvait dans la maison, en même temps. La délaissée épia, et découvrit l'heure à laquelle le Roi se rendait chez sa voisine, et, au moment où il y entrait, elle se jeta à ses genoux, en lui disant : « Oui, vous êtes le Roi de tout le royaume, mais ce ne serait rien pour moi, si vous ne l'étiez pas de mon cœur. Ne m'abandonnez pas, mon cher sire, j'ai pensé devenir folle, quand on a manqué vous tuer. — Vous l'êtes encore, » criait la surveillante. Le Roi embrassa la petite, qui se calma. A quelque temps de là, on conduisit la fillette dans une pension de folles, où elle fut traitée comme telle pendant quelques jours.

nait Mme de Pompadour qui s'avançait vers une petite armoire et en tirait une aigrette de diamants : « *Je n'ai pas voulu, et pour cause, qu'elle fût plus belle*, » disait Mme de Pompadour en la présentant au Roi.

« Elle l'est encore trop, » reprenait le Roi en embrassant Mme de Pompadour, et en ajoutant : « Que vous êtes bonne! »

Mme de Pompadour mettait la main sur le cœur du Roi et soupirait : « *C'est là que j'en veux.* »

Le Roi alors s'adressait à Mme du Hausset : « Guimard (1) vous verra, tous les jours pour vous aider et vous conseiller; et, *au grand moment*, vous le ferez avertir de se rendre près de vous. Mais nous ne parlons pas du parrain et de la marraine; vous les annoncerez comme devant arriver, et un moment après vous aurez l'air de recevoir une lettre qui vous apprendra qu'ils ne peuvent venir. Alors vous ferez semblant d'être embarrassée, et Guimard dira : « Il n'y a qu'à prendre les premiers venus; » et vous prendrez la servante de la maison et un pauvre ou un porteur de chaises, et ne leur donnerez que douze francs, pour ne pas attirer l'attention... Guimard vous dira les noms du père et de la mère. Il assistera à la cérémonie, qui doit être le soir, et donnera les dragées. Il est bien juste que vous ayez les vôtres. » Et Louis XV tira cinquante louis, qu'il remit avec la grâce qu'il savait mettre à donner.

Le Roi ajouta encore : « Vous aurez soin de l'accouchée, n'est-ce pas? C'est une très bonne enfant qui n'a pas inventé la poudre, et je m'en fie à vous pour la discrétion, mon chancelier vous dira le reste, » et il se tourna vers Mme de Pompadour.

Le Roi sorti, Mme de Pompadour, un peu honteuse devant l'étonnement de la figure de sa femme de chambre, lui disait :

« *Comment trouvez-vous mon rôle?*

(1) Domestique de confiance du Roi.

— D'une femme supérieure et d'une excellente amie, » ripostait la du Hausset qui avait les cinquante louis du Roi dans sa poche.

« *C'est à son cœur que j'en veux*, » répétait Mme de Pompadour, et, comme si la pensée secrète de l'ambitieuse favorite se mettait à parler tout haut, elle ajoutait : « *Et toutes ces petites filles, qui n'ont pas d'éducation, ne me l'enlèveront pas* (1). »

Puis froidement, Mme de Pompadour continuait à donner à sa femme de chambre les instructions les plus détaillées sur le baptême, la nourrice, les relevailles, tous les détails d'une couche, qui eussent dû être des blessures pour une femme ayant le cœur jaloux de l'amour.

Depuis quatre ou cinq ans (2), les habitués des cabinets, les intimes du Roi répandaient qu'il n'y avait plus entre Louis XV et Mme de Pompadour qu'un commerce platonique. Ils disaient que les deux amants n'étaient plus liés que par des attaches immatérielles, les sympathies de l'humeur, la communauté des goûts, les convenances des habitudes, un ménage de l'esprit succédant au partage de la passion et au rapprochement des sens. Et Mme de Pompadour semblait publier ce changement et déclarer cette conversion par cette belle statue des jardins de Bellevue qui la montrait à la cour et au public sous les traits de cette déesse des vieux ménages et des liaisons spirituelles : la déesse de l'Amitié (3).

(1) *Mémoires de Mme du Hausset.* Baudouin frères, Paris, 1824.

(2) « Notre amie ne peut plus scandaliser que les sots et les fripons. Il est de notoriété publique que l'amitié a pris, depuis cinq ans, la place de la galanterie. C'est une vraie cagoterie de remonter dans le passé pour noircir l'innocence de la liaison actuelle. Elle est fondée sur la nécessité d'ouvrir son âme à une amie sûre et éprouvée, et qui dans la division du ministère est le seul point de réunion. » (Lettre de l'abbé de Bernis du 20 janvier 1757, publiée par Frédéric Masson dans les *Mémoires et lettres du cardinal de Bernis.*)

Et le duc de Luynes écrivait, dans ses Mémoires, qu'elle n'avait rien depuis plusieurs années à se reprocher sur ce qui avait pu donner occasion aux discours du public; et d'Argenson affirmait, en octobre 1754, que le Roi ne l'avait pas (Mme de Pompadour) *touchée* depuis trois ans.

(3) *Mémoires de d'Argenson*, vol. IV.

A peine entrée dans ce rôle, Mme de Pompadour y avait vu le renouvellement et l'affermissement d'un pouvoir dégagé des variations de l'amour, de ses caprices et de ses intermittences. Elle avait imaginé de faire de sa nouvelle position une sorte de direction politique, le règne d'une dame de compagnie du Roi; et elle se voyait déjà sauvant à Louis XV le sérieux des affaires et le souci du pouvoir par ses grâces de femme et l'optimisme le mieux joué, apportant dans les complications, dans les débats irritants des partis, une médiation pleine de douceur et de souplesse, intervenant même, comme une amie et une conciliatrice, entre le Roi et la famille royale. Mais il fallait à Mme de Pompadour, pour jouer ce personnage et monter à cette autorité, l'état de grâce officiel d'une Maintenon, ce pardon de l'Église qui est l'absolution d'un prêtre.

Tout à coup, à un voyage de Fontainebleau, on entendait la favorite parler de la *religion révélée*, et bientôt déclarer aux gens qui l'approchaient, qu'elle pensait maintenant très sérieusement, qu'elle s'occupait de son salut, qu'elle voulait vivre chrétiennement, qu'elle avait fait un grand retour sur elle-même, depuis la mort de sa fille Alexandrine. La repentante ajoutait, sur un ton triste, qu'elle n'avait pas l'attrait et le goût pour la dévotion qu'elle désirerait avoir, mais que c'était une grâce qu'elle espérait obtenir par de ferventes prières. On la voyait enfin, tous les jours, à la messe de la chapelle, non point dans sa tribune, mais en bas, avec tous ses gens, et longtemps après leur départ, plongée dans d'interminables adorations (1).

Pendant que la cour étonnée s'entretenait tout bas de la grâce qui semblait avoir soufflé sur la patronne de Voltaire, et des communications murées entre les appartements du Roi et les appartements de la favorite, Mme de Pompadour cherchait le complaisant instrument d'une cérémonie qui fût la déclaration publique de sa conversion, l'éclatante

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. XV.

reconnaissance de sa pureté présente, la garantie de la cessation de tout scandale.

Elle avait pour cela jeté les yeux sur un jésuite, le Père de Sacy, un gentilhomme qui se trouvait un saint homme du temps, indulgent aux autres, faible aux faiblesses du siècle, facile et accommodant par toutes les crédulités d'une belle âme, peu au fait des roueries de la conscience et des duperies du repentir, réunissant en un mot toutes les vertus d'un compère de bonne foi. Le Père de Sacy s'était mis à l'œuvre, et il travaillait à tout concilier, essayant du meilleur de son cœur de mettre Dieu à la portée de Mme de Pompadour, et d'arranger, comme on le disait alors, les choses du monde avec les choses du ciel. Il était soutenu dans l'Église même par le parti opposé au rigorisme du Père Boyer, par ce monde de gens pieux qui, boudant à regret les faveurs de la favorite, n'étaient point fâchés d'avoir, pour s'en rapprocher, l'occasion et le prétexte de son salut. Plutôt que de rebuter par les exigences et les sévérités les avances de Mme de Pompadour, ne valait-il pas mieux la détacher doucement et sans rudesse du monde philosophique qu'elle soutenait, et dont elle encourageait par-dessous main les audaces et les victoires, la convertir à petites doses, la convertir à l'amiable, la convertir aux dehors de la religion, l'approcher peu à peu de la foi, en attendant que les années l'y jetassent et qu'elle y entraînât avec elle la conscience du Roi? Ainsi parlaient les amis du Père de Sacy, et les apologistes de sa délicate entreprise.

Cependant les négociations du Père de Sacy traînaient en longueur. Il hésitait, tâtonnait; il répondait aux demandes de confession solennelle, d'absolution, par des paroles dilatoires, où se montraient les embarras de sa diplomatie et les troubles de sa conscience. C'étaient de longs pourparlers, où il tâchait de ne rien refuser et de ne rien promettre, opposant aux impatiences de Mme de Pompadour les règles de l'Église, ses scrupules personnels, les ménagements qu'il devait à son

ordre. Au milieu de ces tiraillements, les conférences s'ébruitaient, et avec elles une rumeur assez étrange : Versailles s'entretenait du désir qu'avait la favorite de devenir dame du palais de la Reine. A la nouvelle que le Père de Sacy fréquentait Mme de Pompadour, avait des conférences avec elle, l'indignation éclatait parmi le clergé austère et dans le parti religieux du Dauphin; les dévots s'élevaient contre les facilités et les accommodements du confesseur, qui permettait à sa pénitente le rouge et toutes les mondanités. Le soulèvement fut si fort, il menaçait d'aller si loin, que les supérieurs du Père de Sacy l'engageaient à discontinuer ses visites et à cesser d'entretenir Mme de Pompadour dans l'illusion de pouvoir se réconcilier avec l'Église en gardant sa position auprès du Roi (1).

Mais sur toute cette fourberie religieuse donnons la parole à Mme de Pompadour elle-même, et publions intégralement cette note remise au Saint-Père par un agent secret, note qui nous montre la favorite, « en la perfide candeur » de ses plaintes, rendre hypocritement l'ordre des Jésuites responsable du Parc aux Cerfs et des débauches de Louis XV (2) :

« *Au commencement de* 1752, *déterminée par des motifs, dont il est inutile de rendre compte, à ne conserver pour le Roi que les sentimens de la reconnoissance et de l'attachement le plus pur, je le déclarai à Sa Majesté, en la suppliant de faire consulter les docteurs de Sorbonne et d'écrire à son confesseur pour qu'il en consultât d'autres, afin de trouver les moyens de me laisser auprès de sa personne, puisqu'il le désiroit, sans être exposée au soupçon d'une foiblesse que je n'avois plus. Le Roi, connoissant mon caractère, sentit qu'il n'y avoit pas de retour à espérer de ma part, et se prêta à ce que je dé-*

(1) *Mémoires historiques et anecdotes de la cour de France pendant la faveur de la marquise de Pompadour*, par Soulavie. Arthus Bertrand, 1802.

(2) *Clément XIV et les Jésuites*, par M. Crétineau-Joly. — *Madame de Pompadour*, par M. Campardon.

sirois. Il fit consulter des docteurs et écrivit au P. Pérusseau qui lui demanda une séparation totale. Le Roi lui répondit qu'il n'étoit nullement dans le cas d'y consentir, que ce n'étoit pas pour lui qu'il désiroit un arrangement qui ne laissât pas de soupçon au public, mais pour ma propre satisfaction; que j'étois nécessaire au bonheur de sa vie, au bien de ses affaires; que j'étois la seule qui osât lui dire la vérité si utile aux rois, etc. Le bon Père espéra, dans ce moment, qu'il se rendroit maître de l'esprit du Roi, et répéta toujours la même chose. Les docteurs firent des réponses sur lesquelles il auroit été possible de s'arranger, si les Jésuites y avoient consenti. Je parlai dans ce temps à des personnes qui désiroient le bien du Roi et de la religion; je les assurai que si le P. Pérusseau n'enchaînoit pas le Roi par les sacremens, il se livreroit à une façon de vivre dont tout le monde seroit fâché. Je ne persuadai pas, et l'on vit en peu de temps que je ne m'étois pas trompée. Les choses en restèrent donc en apparence comme par le passé jusqu'en 1755. *Puis de longues réflexions sur les malheurs qui m'avoient poursuivie, même dans la plus grande fortune, la certitude de n'être jamais heureuse par les biens du monde, puisqu'aucun d'eux ne m'avoit manqué et que je n'avois pu parvenir au bonheur, le détachement des choses qui m'amusoient le plus, tout me porta à croire que le seul bonheur étoit en Dieu. Je m'adressai au P. de Sacy comme à l'homme le plus pénétré de cette vérité; je lui montrai mon âme toute nue, il m'éprouva en secret depuis le mois de septembre jusqu'à la fin de janvier* 1756. *Il me proposa dans ce temps d'écrire une lettre à mon mari dont j'ai le brouillon qu'il écrivit lui-même. Mon mari refusa de jamais me voir. Le Père me fit demander une place chez la Reine pour plus de décence* (1); *il fit changer les escaliers qui donnoient dans mon appartement, et le Roi*

(1) Mme de Pompadour eut bien certainement l'art de se faire pousser par le Père de Sacy à demander la place qu'elle brûlait d'obtenir depuis longtemps.

n'y entra plus que par la pièce de compagnie, il me prescrivit une règle de conduite que j'observai exactement. Ce changement fit grand bruit à la cour et à la ville : les intrigans de toute espèce s'en mêlèrent; le P. de Sacy en fut entouré et me dit qu'il me refuseroit les sacremens tant que je serois à la cour. Je lui représentai tous les engagements qu'il m'avoit fait prendre, la différence que l'intrigue avoit mise dans sa façon de penser. Il finit par me dire que l'on s'étoit trop moqué du confesseur du Roi, quand M. le comte de Toulouse étoit venu au monde, et qu'il ne vouloit pas qu'il lui en arrivât autant. Je n'eus rien à répondre à un semblable motif, et, après avoir épuisé tout ce que le désir de remplir mes devoirs put me faire trouver de plus propre à le persuader de n'écouter que la religion et non l'intrigue, je ne le revis plus. L'abominable 5 *janvier* 1757 (la tentative d'assassinat de Damiens) *arriva et fut suivi des mêmes intrigues de l'année d'avant. Le Roi fit tout son possible pour amener le P. Desmarets à la vérité de la religion. Les mêmes motifs faisant agir, la réponse ne fut pas différente, et le Roi, qui désiroit vivement de remplir ses devoirs de chrétien, en fut privé, et retomba peu après dans les mêmes erreurs, dont on l'auroit tiré si l'on avoit agi de bonne foi.*

« *Malgré la patience extrême dont j'avois fait usage pendant dix-huit mois avec le P. de Sacy, mon cœur n'en étoit pas moins déchiré de ma situation, j'en parlai à un honnête homme en qui j'avois confiance : il en fut touché et il chercha les moyens de la faire cesser. Un abbé de ses amis, aussi savant qu'intelligent, exposa ma position à un homme fait ainsi que lui pour la juger; ils pensèrent l'un et l'autre que ma conduite ne méritoit pas la peine que l'on me faisoit éprouver. En conséquence mon confesseur, après un nouveau temps d'épreuves assez long, a fait cesser cette injustice en me permettant d'approcher des sacremens, et quoique je sente quelque peine du se-*

cret qu'il faut garder pour éviter des noirceurs à mon confesseur, c'est une grande consolation pour mon âme. »

Dans cette note de Mme de Pompadour, sont passés sous silence un certain nombre de détails, que la favorite n'avait pas jugé à propos de confier au Saint-Père. Et voici l'histoire de la fameuse lettre dont le Père de Sacy avait fait le brouillon. Mme de Pompadour l'avait bien envoyée à son mari, cette lettre, où, s'humiliant, accusant ses fautes, elle finissait par lui demander de la reprendre, et le suppliait de lui permettre d'édifier le monde par l'union dans laquelle elle voulait vivre avec lui. Mais, pendant qu'elle était à recopier sa lettre, Soubise, le courtisan tout dévoué, se rendait chez M. d'Étioles. Il lui annonçait qu'on allait lui remettre, dans quelques heures, une lettre de Mme de Pompadour, qu'il était assurément libre de faire ce qu'il voulait, qu'on ne prétendait en rien forcer sa volonté, mais qu'on lui conseillait, en ami, de ne point accepter les offres de la lettre, que, s'il le faisait, cela pourrait désobliger le Roi. Et craignant même que l'intercession de Soubise ne fût pas suffisante, Mme de Pompadour avait dépêché son ministre de confiance, Machault, qui s'était transporté à Versailles, pour obtenir du mari, dit le duc de Luynes, « qu'il ne fît pas une réponse trop embarrassante (1) ».

Or, M. d'Étioles, qui avait eu le temps de prendre son parti, de trouver des consolations de mari à la façon de Molière, devenu philosophe à la mode d'Horace, M. d'Étioles, voluptueux et tranquille, noyant le passé et l'avenir dans le bon vin et les amours faciles, ne pensait plus guère à sa femme que pour lui faire passer ses demandes par l'abbé Bayle, avec ces terribles paroles : « Dites à ma femme que j'irai au château, que je l'ai résolu, et que je ferai retentir les voûtes et les plafonds de l'équité des choses que je demande et que j'exige! » Menant belle et

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. XV.

joyeuse vie de garçon dans ce bel hôtel, aux volets de laque, aux galeries de glaces enguirlandées de fleurs, qu'une comédie, concertée entre Mme de Pompadour et Bouret, lui avait donné pour la somme ridicule de 100,000 livres, l'homme qui venait de sortir des bras de la belle Mme de Bellenaut, pour entrer dans les bras de la danseuse Rem, ne se souciait nullement de mettre dans son intérieur une repentie si zélée et cette pénitente exemplaire dont le menaçait Mme de Pompadour. La communication officieuse de M. de Soubise le trouvait parfaitement résigné aux ordres du Roi. Il se hâtait de répondre à Mme de Pompadour, dans les termes les plus respectueux, qu'il lui pardonnait de bon cœur, mais qu'il était fort loin de vouloir la reprendre (1). Au

(1) Voici la copie de la lettre de M. d'Étioles :

A Paris, le 6 février 1756.

« Je reçois Madame la lettre par laquelle vous mannoncés le retour que vous avés fait sur vous mesme et le dessein que vous avés de vous donner à Dieu. Je ne puis qu'estre édifié d'une pareille résolution. Je ne suis point estonné de la peine que vous vous feriés de vous presenter devant moy et vous pouves aisement juger de celle que je resentirois moy mesme. Je vouderois pouvoir oublier l'offense que vous m'aves fait. Vostre presence ne pouroit que men rapeller plus vivement le souvenir. Ainsy le seul party que nous ayons a prendre l'un l'autre est de vivre separement. Quelque sujet de mecontentement que vous m'ayes donné, je veux croire que vous etes jalouse de mon honneur et je le regarderois comme compromis, si je vous recevois chez moy et que je vecusse avec vous comme ma femme. Vous sentés mesme que les temps ne peuvent rien changer à ce que l'honneur prescrit.

« J'ay l'honneur d'estre avec respect Madame vostre tres humble et très obeissant serviteur

« LENORMANT. »

Et cette lettre, savez-vous ce qu'elle devint? Trois jours après la mort de Mme de Pompadour, le marquis de Marigny, pour se préserver de toutes prétentions quelconques qui pouvaient s'élever du côté de M. d'Étioles sur l'héritage de sa sœur, se portait chez Me Dutartre, notaire royal à Paris, et, lui présentant ladite lettre, le priait de dresser la minute dont voici la teneur :

18 avril 1764.

Aujourdhuy est comparu devant les Conseillers Notaires du Roy à Paris soussignés, Haut et Puissant Seigneur Abel François Poisson marquis de Marigny Seigneur de Montreuil aux Lyons, Vantelet, Vandières, Monthiers, Vicomte de Clignon, Lucy le Bocage et autres lieux, Conseiller du Roy en ses Conseils, Commandeur de ses ordres, Directeur et Ordonnateur général des Batimens, Jardins, Arts, Academies et Manufactures Royalles, demeurant à Paris, en son Hôtel

reçu de ce refus impatiemment attendu, Mme de Pompadour éclatait en plaintes et en gémissements. Elle avait péché, elle le savait, elle en convenait; mais elle s'était repentie, mais elle avait sollicité vainement la consécration de son repentir. Et comment lui reprocher encore de vivre séparée de son mari, quand ce mari la repoussait?

Marie Leczinska était battue par cette adroite manœuvre. Au premier moment, lors de la demande pour Mme de Pompadour d'une place de dame du palais, la Reine, d'ordinaire si soumise et si pliante, s'était relevée sous ce dernier coup. Elle avait fait remontrer au Roi qu'il y aurait trop d'indécence pour elle à accorder cette place à une personne qui vivait dans une frauduleuse séparation avec son mari. Elle terminait par dire que « Sa Majesté pouvoit ordonner ce que bon lui sembleroit; qu'elle se feroit toujours un devoir d'obéir, mais qu'elle espéroit que lui-même auroit trop d'égards pour la famille royale, pour lui faire un affront pareil; que la place en question exigeoit un honneur trop peu équivoque et trop délicat, pour qu'on le donnât à une excommuniée qui n'osoit même prétendre au bienfait général de la communion de Pâques ». Mme de Pompadour n'était plus, à l'heure présente, une excom-

rue Saint-Thomas du Louvre, Paroisse Saint-Germain... Lequel a representé et requis Dutartre, l'un des notaires soussignés d'annexer à ees presentes pour estre placée au rang de ses minutes, à la date de ee jour, l'original d'une lettre écrite par Monsieur Lenormant à feue Haute et Puissante Jeanne-Antoinette Poisson, Marquise, Duchesse de Pompadour le 6 février 1756...

Lequel present depost a été fait au dit Dutartre, sous l'expresse condition de pouvoir retirer la dite lettre par mon dit Seigneur, touttes fois et quand il jugera à propos, quoy faisant le dit Me Dutartre en demeurera bien et valablement deschargé dont acte requis et octroyé au dit Seigneur Marquis de Marigny. Fait et passé à Paris en l'hostel du dit Seigneur, l'an 1764, le 18 avril, et a signé avec les dits notaires, après touttes fois que la dite lettre a été signée et paraphée enfin du dit Seigneur, en presence de notaires soussignés.

POISSON, MARQUIS DE MARIGNY.

DELALEU. *DUTARTRE.*

(Particularités relatives à l'histoire de la vie de Mme de Pompadour par Armand Baschet. *Le Cabinet historique*. Septembre à décembre 1880.)

muniée, et la Reine était obligée de subir la nomination de la favorite à la place de dame de son palais.

Le samedi 7 février 1756, la Reine, au sortir de chez le Roi, qui ne lui avait pas soufflé mot sur la nomination de la favorite, recevait, des mains de Mme de Villars, une lettre qu'elle tenait de Mme de Pompadour. Cette lettre était un billet du Roi, qui mandait à sa femme que Mme de Pompadour était dame du palais, qu'elle serait surnuméraire (1), et servirait de temps en temps. Dans la journée Mme de Pompadour rendait à Mmes de Villars et de Luynes des visites qui n'étaient pas seulement des visites d'étiquette, mais avait encore avec elles une longue conversation, où elle déclarait n'avoir point désiré et demandé cette place, que son confesseur l'avait forcée à prendre. Toute la protestation de la pauvre Reine fut dans cette réponse sublime, où Marie Leczinska, par la plume du président Hénault, acceptait le calice avec la simplicité, la grâce et l'esprit d'une sainte : « Sire, j'ai un Roi au ciel qui me donne la force de souffrir mes maux, et un Roi sur la terre à qui j'obéirai toujours. »

Le dimanche 8, Mme de Pompadour était présentée, après vêpres, par la duchesse de Luynes à la Reine, et elle assistait au souper du grand couvert, en toilette magnifique (2).

Le lundi 9, la favorite prenait possession de sa place, et commençait son service, pendant six heures, près de la Reine, l'accompagnant à la messe, assistant à son dîner (3).

(1) Depuis très longtemps, il n'y avait pas de dame surnuméraire; la dernière avait été Mme de Montoisson. Comme surnuméraire, Mme de Pompadour n'était pas tenue à faire sa semaine.

(2) D'Argenson dit : « La haute noblesse se plaint de cette nouvelle dame du palais associée aux dames de la plus grande qualité, qui disent hautement qu'elles ne peuvent rester dans leur place, ayant pour compagne Mlle Poisson, fille d'un laquais qui avait été condamné à être pendu. »

(3) *Journal historique du règne de Louis XV*, par Barbier, édition Renouard, t. IV. — Malgré la faiblesse de ses forces et ses fréquents malaises, Mme de Pompadour faisait son service

Au bout de la tartuferie, la dame du palais, arrivée à son but, ne se rappelait guère sa religiosité de commande que pour s'en amuser et en amuser ses amis; toutefois, au fond de la femme qu'on ne voit jamais pardonner, restait contre l'ordre des Jésuites un fonds de rancune, qui devait bientôt peser sur les destins de la Société (1).

A douze ans de là, sous le ministère de Choiseul, les Jésuites étaient bannis de France. Une caricature montrait la pénitente du P. de Sacy, la persécutrice de Christophe de Beaumont, arquebusant, comme en une autre Saint-Barthélemy, une foule fuyante de prêtres à bonnet carré, dont les cadavres, arrosés d'eau bénite par le Roi, étaient mis dans des fosses que creusait le Parlement en robe (2).

intermittent avec une certaine régularité; elle venait très souvent au dîner de Marie Leczinska, lui faisait continuellement des cadeaux de fleurs, la fatiguait enfin, d'après le dire du duc de Luynes, de ses assiduités sans tact.

(1) Soulavie affirme, dans les *Mémoires de Richelieu*, tenir du P. Fontenay, le jésuite le plus au courant des anecdotes concernant sa Compagnie, que dès 1755, — c'est l'année où Mme de Pompadour se brouille avec le P. de Sacy, — l'ordre était averti par un copiste, ancien élève des Jésuites, rendant compte, jour par jour, au recteur de la maison de Saint-Antoine de Paris, de sa prochaine expulsion de la France.

(2) *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, t. I.

VIII.

L'ambition d'immortalité de la favorite. — Ses rapports avec Voltaire, Rousseau, Crébillon père, Buffon, Montesquieu, Marmontel. — L'*Encyclopédie* apportée à un souper du Roi à Trianon. — Création d'une manufacture nationale de porcelaine. — Essais à Mennecy, à Villeroy, à Chantilly. — Transport de la fabrique de Vincennes à Sèvres. — Le *rose pompadour* inventé par Xhrouet. — Mme de Pompadour se fait vendeuse et marchande aux expositions du château de Versailles. — Fondation de l'École militaire. — La favorite en a l'idée première. — Sa correspondance avec Pâris-Duverney. — Mme de Pompadour consacre, en 1755, son revenu à la continuation des travaux.

Le sceptre léger d'une maîtresse de roi, le gouvernement des grâces et le commandement des plaisirs, ne suffisaient plus à Mme de Pompadour. La favorite avait soif d'immortalité, elle était ambitieuse de faire figure dans l'histoire au delà de son règne, elle voulait se survivre en un vers, en une dédicace, en une adulation du génie. Et la favorite groupait autour d'elle les grands hommes de son siècle, s'efforçait d'en faire ses obligés, les pensionnait, les logeait dans les palais de l'État, les défendait de la prison, leur ouvrait le chemin de l'Académie.

Voltaire, parmi les littérateurs du temps, est l'auteur aimé, gâté, préféré de la favorite. Elle lui commande, pour les fêtes de la cour, la *Princesse de Navarre* et le *Temple de la Gloire*. Elle le fait académicien, historiographe de France, gentilhomme ordinaire de la chambre avec la permission de vendre la charge et d'en garder le titre et les privilèges.

Et Voltaire remercie Mme de Pompadour par ces vers :

Ainsi donc vous réunissez
Tous les arts, tous les goûts, tous les talents de plaire;
Pompadour, vous embellissez
La cour, le Parnasse et Cythère.

Charme de tous les cœurs, trésor d'un seul mortel,
Qu'un sort si beau soit éternel!

Voltaire lui dédie *Tancrède*. Voltaire la célèbre en prose, sous le nom de *Téone*, dans la *Vision de Babouc :* « Il y a quelques rivales qui déchirent la belle Téone, mais elle fait plus de bien qu'elles toutes ensemble, elle ne commettrait pas une légère injustice pour le plus grand intérêt. Elle ne donne à son amant que des conseils généreux, elle n'est occupée que de sa gloire. » Enfin Voltaire immortalise la favorite dans le *Précis du siècle de Louis XV :* « Il faut avouer que l'Europe peut dater sa félicité du jour de cette paix (Aix-la-Chapelle). On apprendra avec surprise qu'elle fut le fruit des conseils pressants d'une jeune dame de haut rang, célèbre par ses charmes, par ses talents singuliers, par son esprit et par une place enviée (1). »

Un refroidissement cependant arriva entre la favorite, qui trouvait son auteur parfois un peu familier, et l'auteur, qui trouvait que la favorite ne faisait pas assez tôt cesser sa disgrâce, si bien que le poète, laudateur de tout à l'heure, jetait sa méchante humeur dans une édition de la *Pucelle :*

Telle plutôt cette heureuse grisette
Que la nature ainsi que l'art forma
Pour le b..... ou bien pour l'opéra,
Qu'une maman avisée et discrète
Au noble lit d'un fermier éleva,
Et que l'Amour d'une main plus alerte,
Sous un monarque, entre deux draps plaça.

Mais ce ne fut là qu'une boutade habituelle aux amitiés du colérique grand homme, et Voltaire faisait, lors de la mort de sa dévouée et sceptique protectrice, amende honorable dans cette lettre à Cideville : « J'ai été fort affligé de la mort de Mme de Pompadour; je lui avois

(1) *Pièces intéressantes et peu connues*, par Leplace, t. I.

obligation, je la pleure par reconnaissance. Il est bien ridicule qu'un vieux barbouilleur de papier, qui peut à peine marcher, vive encore, et qu'une belle femme meure à quarante ans, au milieu de la plus belle carrière du monde (1). »

Rousseau qu'elle appelait un « hibou », Mme de Pompadour fit tout pour apprivoiser sa nature sauvage. Elle donnait l'ordre de représenter, à Fontainebleau, son *Devin de village;* et si Rousseau n'était pas présenté au Roi, s'il n'avait pas la pension, il ne le devait qu'à lui-même. Plus tard, à la suite d'une nouvelle représentation, à Bellevue, du *Devin*, où la favorite eut un grand succès, sous l'habit d'homme de Colin, elle envoyait cinquante louis à l'auteur, qui remerciait dans cette lettre pointue et alambiquée : « Madame, en acceptant le présent qui m'a été remis de votre part, je crois avoir témoigné mon respect pour la main dont il vient, et j'ose ajouter à l'honneur que vous avez fait à mon ouvrage que, des deux épreuves où vous mettez ma modération, l'intérêt n'est pas la plus dangereuse. »

Rousseau toutefois semblait demeurer reconnaissant à la marquise, et, lors de la revision des épreuves de la *Nouvelle Héloïse* par M. de Malesherbes, lorsque celui-ci demandait à l'auteur la suppression de la phrase : « La femme d'un charbonnier est plus digne de respect que la maîtresse d'un roi, » Rousseau, après avoir juré ses grands dieux qu'il n'avait voulu faire aucune application, ne mettait pas trop de mauvaise volonté à substituer le mot *prince* au mot *roi* (2).

Crébillon, la favorite, apprenant sa misère, s'écriait : « *Que dites-vous? Crébillon pauvre et délaissé?* » et, se souvenant que, lorsqu'elle était jeune fille, il lui avait donné quelques leçons de déclamation, Mme de Pompadour lui faisait obtenir sur-le-champ une pension de cent louis sur la cassette du Roi et un logement au Louvre.

(1) *Œuvres de Voltaire*, passim. — *Madame de Pompadour*, par M. Campardon.
(2) *Œuvres de Rousseau*, passim. — *Madame de Pompadour*, par M. Campardon.

Non contente d'avoir retiré le vieux tragique de sa triste position, elle s'associait au succès de ses œuvres avec une passion dont Voltaire se plaindra dans sa correspondance, humilié de n'avoir dans l'admiration théâtrale de la favorite que la seconde place. Elle faisait représenter *Catilina*, que lui dédiait le poète, écarté si longtemps du théâtre, en ces termes reconnaissants :

« Madame, oser faire paroître *Catilina* sous vos auspices, c'est acquitter un vœu général. Il y a longtemps que le public vous a dédié de lui-même un ouvrage qui ne doit le jour qu'à vos bontés : heureux si on l'eût jugé digne de sa protectrice. Et qui ne sait pas les soins que vous avez daigné vous donner pour retirer des ténèbres un homme absolument oublié, soins généreux qui ont plus touché que surpris?... »

Plus tard enfin, Mme de Pompadour fera imprimer à l'Imprimerie royale les tragédies de l'auteur dans une édition monumentale; et, Crébillon mort, ce sera à sa sollicitation que Louis XV commandera à Lemoine le mausolée élevé dans l'église Saint-Gervais (1).

Buffon, quoique appartenant au parti de la Reine, fut traité par la favorite en ami, jusqu'à son lit de mort. Cependant, depuis sa nouvelle métamorphose spiritualiste, Mme de Pompadour en voulait à l'écrivain de sa théorie « qu'en amour le physique seul est bon », et on la vit un jour, dans le parc de Marly, frapper légèrement le matérialiste de son éventail, en lui jetant dans un reproche qui riait : *Vous êtes un joli garçon!*

Montesquieu lui-même devenait assez honteusement l'obligé de la fa-

(1) Crébillon s'occupa de l'éducation de sa fille Alexandrine, et elle lui écrivait à ce propos : « *Autant je désire qu'elle soit instruite et sache s'occuper, autant je serois affligée qu'elle fît le bel esprit. Nous ne sommes, à ce que dit Molière, que pour coudre et filer. Je ne suis pas de son avis, mais je trouve l'air sçavant et le ton décidé, on ne peut pas plus ridicule.* » (Lettres autographes composant le cabinet du marquis d'E... 20 mai 1878.)

vorite. Très sensible aux critiques et ne les supportant guère, il apprenait, quelque temps après la publication de l'*Esprit des Lois*, que le fermier général Dupin et sa femme travaillaient à une réfutation de son livre. Il se rendait chez Mme de Pompadour, qui faisait une estime publique de son talent, et obtenait, — le bon président, — que le livre serait supprimé.

Marmontel, voilà celui de tous les hommes de lettres du temps, pour lequel la protection de Mme de Pompadour fut la plus soutenue, la plus intime, la plus caressante, la plus efficace. Le jeune flatteur avait débuté par un petit poème sur l'École militaire, qui avait facilement trouvé le chemin de la vanité de la fondatrice. Il était présenté. Et tous les dimanches, à cette toilette de Versailles (1), où Duclos était salué par un bref et léger : *Bonjour*, *Duclos*, Bernis par un : *Bonjour*, *abbé*, accompagné d'un petit soufflet; Mme de Pompadour accueillait le dernier par un plus sérieux et plus profond : *Bonjour*, *Marmontel*.

La favorite relevait l'auteur de son découragement poétique, l'encourageait à ses *Funérailles de Sésostris*, prenant sa part de collaboration, non seulement par des observations et par des critiques de vive voix, mais par nombre de notes crayonnées sur le manuscrit. La pièce tombée, elle consolait l'auteur en lui faisant obtenir la place de secrétaire des bâtiments, puis plus tard le privilège du *Mercure*. Et, toujours désireuse de le conserver à la poésie, Mme de Pompadour lui faisait remanier et habiller à la moderne le *Wenceslas* de Rotrou, qui tombait comme les *Funérailles de Sésostris*. Ces deux chutes ne refroidissaient pas la protectrice pour l'auteur chuté, et, lorsque Marmontel, après avoir été mis à la Bastille, comme accusé d'avoir rimé la satire contre le duc d'Aumont, se présentait à l'Académie, c'était Mme de Pompadour qui faisait annoncer par Louis XV qu'il trou-

(1) Cette toilette de la favorite que la foule des courtisans fait plaisamment comparer par d'Argenson au fameux *déculotté* du cardinal de Fleury.

verait l'élection bonne et décidait la nomination de son protégé (1).

Aux noms de Voltaire, de Rousseau, de Crébillon, de Buffon, de Montesquieu, de Marmontel (2), sur lesquels plane et s'étend la protection de la favorite, il faut ajouter les noms des deux illustres écrivains de l'*Encyclopédie*. Mais comment Mme de Pompadour, en dehors d'une certaine communauté de sentiments avec les philosophes, fut-elle amenée à travailler presque à la publication sans restriction du livre immense, à fronder entre amis l'opposition que rencontrait l'entreprise de la part du gouvernement, à se prendre d'intérêt pour d'Alembert et Diderot?

L'anecdote est vraiment trop charmante, elle peint trop joliment par quel hasard la fortune d'un livre se fait dans une cour, pour que nous ne donnions pas la parole à Voltaire, qui ne fait que répéter une scène et une conversation surprises par un valet de chambre du Roi.

C'était à Trianon après souper, on était très peu, la conversation roulait entre le Roi et les courtisans sur la chasse, sur la poudre à tirer.

« Il est plaisant, s'écria tout à coup M. le duc de Nivernois, que nous nous amusions tous les jours à tuer des perdreaux dans le parc de Versailles, et quelquefois à tuer des hommes et à nous faire tuer sur la frontière, sans savoir précisément avec quoi l'on tue.

(1) *Mémoires de Marmontel*, t. I et II. — Mme de Pompadour poussait encore deux hommes à l'Académie : Piron et l'abbé Leblanc. Elle se voyait forcée d'abandonner Piron, devant la répulsion du Roi, devant les supplications de la duchesse de la Vallière, désireuse de faire entrer dans le docte corps M. de Bissy. L'auteur de la *Métromanie* recevait, comme compensation, une pension de 1,000 liv. Leblanc, le conseiller des achats de Mme de Pompadour, le compagnon de voyage de Marigny en Italie, un moment chaudement soutenu par la favorite, recevait amicalement le conseil de se désister de sa candidature, contre laquelle toute la compagnie était ameutée. Pour dédommager l'abbé-brocanteur, Mme de Pompadour le faisait historiographe de France. (Voir *Portraits intimes du dix-huitième siècle*, par E. et J. de Goncourt. Charpentier, 1878.)

(2) A ces noms joignons le nom de Mirabeau, au sujet duquel elle a des conférences avec Quesnay, pour arrêter les poursuites dirigées contre le publiciste, et encore le nom de Boissy, que la visite de la favorite et le don du privilège du *Mercure* sauvaient du suicide.

— *Hélas! nous en sommes réduits là sur toutes choses de ce monde*, répondit Mme de Pompadour. *Je ne sais de quoi est composé le rouge que je mets sur mes joues, et on m'embarrasseroit fort, si on me demandoit comment on fait les bas de soie dont je suis chaussée.*

— C'est dommage, dit alors le duc de la Vallière, que Sa Majesté ait confisqué nos dictionnaires encyclopédiques, qui nous ont coûté chacun cent pistoles... Nous y retrouverions bientôt les décisions de toutes nos questions. »

Là-dessus, le souper fini, on envoyait chercher un exemplaire de l'*Encyclopédie*. Trois garçons de la chambre apportaient chacun sept volumes avec bien de la peine.

On vit à l'article *Poudre* que... et bientôt Mme de Pompadour apprit la différence entre l'ancien rouge d'Espagne, dont les dames de Madrid coloraient leurs joues, et le rouge des dames de Paris; elle sut que les dames grecques étaient peintes avec de la poudre qui sortait du *murex*, et que par conséquent notre écarlate était la pourpre des anciens; elle vit comment on lui faisait ses bas au métier, et la machine de cette manœuvre la saisit d'étonnement :

« *Ah! le beau livre*, s'écria-t-elle, *Sire, vous avez donc confisqué ce magasin de toutes les choses utiles pour le posséder seul, et pour être le seul savant de votre royaume* (1)? »

Et voici peut-être ce qui décida Mme de Pompadour à demander à Louis XV une pension pour d'Alembert, lui fit plusieurs fois, avec des paroles qui sentaient l'intérêt, portées par des personnes amies, conseiller à Diderot la prudence et la modération.

Mme de Pompadour recommandait encore la mémoire de son nom auprès de la postérité par des créations et des monuments, que le temps

(1) *Œuvres de Voltaire*, édition Beuchot, t. XLVIII. — *Madame de Pompadour*, par M. Campardon.

respecte, et qui semblent prolonger dans l'avenir la popularité d'une favorite.

Mme de Pompadour créait cette manufacture de Sèvres, dont les produits, dotant l'industrie française d'une porcelaine d'art, devaient enlever à la Saxe le tribut que lui payait l'Europe, et ne plus laisser à l'étranger un art, un goût, une mode, une élégance, qui ne fût un impôt de la France (1). Et n'était-ce pas un grand dépit pour le patriotisme artistique de la favorite, que ce monde de marchands et de commissionnaires accourant à Dresde et se disputant ces porcelaines qui venaient de tromper les plus fins connaisseurs d'Amsterdam, et décidaient le roi de Pologne à donner l'ordre de ne plus fabriquer une pièce de porcelaine sans sa marque et ses armes? Contre-balancer, ruiner la porcelaine de Saxe par une porcelaine française devient l'idée fixe de la marquise. Elle ne se laisse point décourager par l'imperfection des essais, le demi-succès des tentatives faites à Mennecy, à Villeroy, et à Chantilly où, malgré les chariots apportant la terre de Saxe et en dépit de la divulgation des procédés de fabrication par le comte d'Hoym, puni de son indiscrétion par la disgrâce, il n'était sorti des fours que des pièces bien inférieures comme pâte et comme couverte aux belles pièces de Saxe.

La fabrique de Vincennes (2), transportée à Sèvres, en 1756, est installée par elle dans ce grand bâtiment, encore aujourd'hui debout,

(1) Mme de Pompadour démontrait au Roi que, tous les ans, la France payait, soit à la Chine, soit à la Saxe, 4 ou 500,000 liv. pour des produits qu'il était très facile de fabriquer chez nous, et que, si l'entreprise réussissait, non seulement nous bénéficierions de tout le numéraire qui sortait de France chaque année, mais encore de celui qu'amèneraient nécessairement et les achats des étrangers et l'extension donnée dans le royaume à cette industrie.

(2) Fondée en 1741, la fabrique de Vincennes était tombée dans un dépérissement déplorable. Mme de Pompadour faisait mettre M. Fulvy à la tête de la manufacture régénérée. Une compagnie apportait un capital de 250,000 liv. auxquelles le Roi ajoutait 100,000 liv., et en 1749 Vincennes comptait cent ouvriers travaillant soit à leurs pièces, soit à la journée. L'année précédente, la compagnie, voulant remercier le Roi de sa généreuse subvention, avait fait remettre à la Reine un vase de porcelaine blanche, accompagné de trois figurines, surmonté d'un bouquet de quatre cent quatre-vingts fleurs de porcelaine. Ce vase, dont le blanc était parfait

malgré les prédictions de ruine du marquis d'Argenson. Mme de Pompadour appelle des chimistes, elle presse de nouveaux essais, de nouvelles tentatives; elle encourage cette expertise et cette épreuve de toutes les terres de France qui devaient amener, en 1765, la découverte du kaolin de Saint-Yrieix. Une armée d'ouvriers habiles (1), de peintres de fleurs et de paysages, de sculpteurs, est mise sous la direction de Bachelier. La marquise fait déclarer Sèvres, manufacture royale, comme la Savonnerie et les Gobelins.

Mme de Pompadour choisit Sèvres pour but habituel de ses promenades; elle baptise de son nom ce beau et délicat rose, inventé sous elle : *le rose pompadour* (2); elle donne à cet atelier de fragilités qui devait survivre à la monarchie, sa surveillance, son intérêt, ses inspirations, les idées ou les conseils de sa fantaisie. Elle protège l'établissement, elle flatte les artistes, elle commande le zèle et l'effort par ce défi au Roi de Saxe, par l'envoi d'un service qu'elle proclamait supérieur à tout ce qu'il avait fait. Elle commence enfin et décide la fortune du *sèvres* par des expositions dans le château de Versailles, où elle se fait vendeuse et marchande, par l'achalandage, par la chaleur de la louange, par tous les moyens qu'une favorite possède de commander à une cour un goût nouveau et une dépense, par ce patronage dont une de ses paroles nous indique la passion : « *Ce n'est pas être citoyen*, disait-elle, *de ne pas acheter de cette porcelaine autant qu'on a d'argent* (3). »

et dont les fleurs surpassaient les fleurs de Saxe, était envoyé par la Dauphine à son père, l'électeur de Saxe.

(1) Sous les ordres d'un homme qui avait seul le secret de la composition de la matière et des couleurs, cinq cents ouvriers logés dans le bâtiment travaillaient, dont une soixantaine de peintres.

(2) Et non le rose du Barry, comme le dit très justement M. Ch. Davillier, qui nous apprend que le *rose pompadour* a été inventé en 1757 par un nommé Xhrouet, dont la marque était une croix. Xhrouet recevait, pour son invention, 150 livres de gratification.

(3) *Mémoires et Journal du marquis d'Argenson*, vol. IV.

ÉCOLE MILITAIRE.

Dessiné par Eisen. Gravé par François, au Triangle d'or, hôtel des Ursins, derrière Saint-Denis de la Chartre, avec privilège.

Quel spectacle nouveau se découvre à ma vue?
Où court cette Jeunesse empressée, ingénue?
De Superbes Coursiers, dociles à ses Loix,
Bondissent sous sa main, s'appaisent à sa voix :
Tel Trésène, autre fois, dans sa tendre jeunesse,
Vit le sage Hyppolite essaïer son adresse.

Du Roy qui les unit l'Image au milieu d'eux
Anime leurs travaux et préside à leurs jeux.
Croissés, jeunes Héros, et rendés à la France
Ceux dont le Roy dans vous honore la vaillance;
Maîtres par ses bienfaits du destin le plus doux,
Sentés, payés le prix de ce qu'il fait pour vous.

Allégorie dont Mme de Pompadour donna sans doute l'idée à Eisen, qui fut pendant quelques années son maître de dessin.

Heliog. Dujardin

Mais il y eut une autre création à laquelle Mme de Pompadour se dévoua plus entièrement encore, et sur laquelle elle mit le grand enjeu de ses ambitions. Elle eut la pensée de compléter la noble idée de Louis XIV, et de donner un pendant aux Invalides par l'établissement d'une École militaire, qui devait faire du Roi le père des fils de militaires tués à l'armée ou ruinés au service (1). C'est un rêve qui, aussitôt conçu, est, en elle, un projet, une fièvre, une fureur; elle en est remplie et transportée, et l'élan de son esprit est si vif, si vrai, dans cette grande entreprise, qu'il semble par instants élargir son cœur.

D'abord l'idée de la favorite est un secret, c'est un secret si bien gardé, que la plupart des historiens attribuent le projet au comte d'Argenson; mais c'est un honneur qu'il faut rendre à Mme de Pompadour, après la lecture de cette lettre écrite par elle, le 18 septembre 1750, au retour d'une visite à Saint-Cyr :

« *Nous avons été avant-hier à Saint-Cyr, je ne peux vous dire combien j'ay été attendrie de cet établissement ainsy que tout ce qui étoit; ils sont tous venus me dire qu'il faudroit en faire un pareil pour les hommes, cela m'a donné envie de rire, car ils croiront,*

(1) *Étrennes françoises, dédiées à la ville de Paris.* Guillaume Simon, 1766. — Barbier nous donne la conception primitive de cet établissement. Le Roi fondait un hôtel royal pour loger, nourrir, entretenir et élever dans l'art militaire et instruire dans tous les exercices et sciences qui y ont rapport, cinq cents gentilshommes jeunes et sans biens, depuis l'âge de neuf ans jusqu'à dix-huit, « qu'ils sortiront de l'hôtel pour être placés dans les troupes, suivant les dispositions et les talents qu'ils auront, avec 200 livres de pension pour les aider à se soutenir dans les premiers emplois qu'on leur donnera ».

Il fallait faire preuve de noblesse de quatre générations de père au moins. Les enfants des officiers tués au service ou morts de leurs blessures, les enfants de ceux dont les pères et les grands-pères avaient servi, étaient préférés à la simple noblesse sans service. Il y avait huit classes de distinction et de préférence pour être admis. Les enfants étaient reçus sachant seulement lire et écrire.

Les cinq cents jeunes gentilshommes devaient être distribués en dix compagnies de cinquante chacune et faire tous les exercices militaires. Ils devaient, en sortant de l'École, porter une marque distinctive qui n'était point encore fixée.

On parlait d'un terrain au Gros-Caillou pour l'érection de l'hôtel.

quand notre affaire sera sçue, que c'est eux qui ont donné l'idée (1). »

De ce jour, voilà la marquise complotant avec Pâris-Duverney, *son cher nigaud* (2). Elle lui demande des plans, elle lui fait étudier Saint-Cyr et son organisation, elle le presse de chercher, avec son frère, le terrain le plus propre à son projet. Ce ne sont que lettres, projets, devis, et quelle impatience de ce printemps où l'on posera la première pierre de l'édifice! La marquise ne mit jamais plus de feu, plus d'âme, à une affaire personnelle. Dans une lettre du 10 novembre 1750, elle écrit : « *J'ay été dans l'enchantement de voir le Roy entrer dans le détail tantost, je brûle de voir la chose publique, parce qu'après il ne sera plus possible de la rompre, je compte sur votre éloquence pour séduire M. de Machault, quoique je le croye trop attaché au Roy pour s'opposer à sa gloire; enfin, mon cher Duvernay, je compte sur votre vigilance pour que l'univers en soit bientost instruit, vous viendrés me voir jeudy à ce que j'espère, je n'ay pas besoin de vous dire que j'en seray ravie et que je vous aime de tout mon cœur* (3). »

Et, les années qui suivent, le désir, l'activité, la passion et le zèle

(1) *Lettre autographe de Mme de Pompadour.* (Archives de l'Empire, K. 149 17.)

(2) Donnons ici une curieuse lettre de Pâris-Duverney à Mme de Pompadour, sur cette création de l'École militaire :

« 26 may 1750.

« Madame,

« Mon intention n'est pas d'ajouter à l'idée que vous avez pu vous faire des circonstances actuelles. Si elles n'ont rien en elles-mêmes que l'on puisse regarder comme bien fâcheux, elles ont cela de triste, au moins, qu'on peut les envisager comme l'effet d'une fermentation qui ne convient ni à l'amour que le maître attend et désire de ses sujets, ni à celuy qu'il a pour eux. Vous avez pensé, Madame, que le projet que vous protégés seroit propre à faire une diversion. Je vais plus loin, et je pense que la faveur qui s'y trouve pour la noblesse et pour le militaire, est un de ces objets qui doit l'emporter aujourd'huy sur toute autre considération. C'est en effet dans la noblesse et dans le militaire que l'État trouve sa défense et son appui le plus ferme, même contre les maux intérieurs qui pourroient altérer sa consistance. Il me paroit donc, Madame, que l'on ne sauroit trop exciter le zèle et la fidélité de ces deux corps, dans un temps où l'on pourroit peut-être avoir à se plaindre des autres. » (Archives de l'Empire.)

(3) *Lettre autographe de Mme de Pompadour.* (Archives de l'Empire, K. 149 17.)

JOSEPH PARIS-DUVERNEY,

Conseiller d'État, Intendant de l'École Royale Militaire.

L.-M. Vanloo pinx. P. Aveline sculp.

Imp. Chardon et Sormani.

de la marquise ne se ralentissent pas. Elle encourage et discute les propositions de Duverney. Pour subvenir aux premiers travaux, elle cherche avec lui de l'argent dans un impôt sur les cartes; elle apaise les discussions entre Pâris-Duverney et son frère, qui a traité carrément l'ami de sa sœur, de fripon. Elle règle la distribution intérieure de l'École; elle intéresse le Roi à la sortie de terre des premières assises, et quand un moment, en 1755, l'argent manque, quand il est question de vendre, avec les chevaux et les charrettes qui ont voituré les pierres, les pierres elles-mêmes; quand Mme de Pompadour voit s'évanouir cette vision si longtemps caressée de sa jeune École manœuvrant au bruit des tambours, sous les yeux du Roi, elle prend la plume, et écrit avec un accent de grandeur et de généreuse émotion :

« *Non assurément, mon cher nigaud, je ne laisserai pas périr au port un établissement qui doit immortaliser le Roi, rendre heureuse sa noblesse et faire connoître à la postérité mon attachement pour l'État et pour la personne de Sa Majesté. J'ai dit à Gabriel aujourd'hui de s'arranger pour remettre à Grenelle les ouvriers nécessaires pour finir la besogne... Mon revenu de cette année ne m'est pas encore rentré, je l'employerai en entier pour payer les quinzaines des ouvriers; j'ignore si je trouverai mes sûretés pour le paiement, mais je sais très bien que je risquerai avec grande satisfaction cent mille livres pour le bonheur de ces pauvres enfants. Bonsoir, cher nigaud, si vous êtes en état de venir à Paris mardi, je vous y verrai avec un grand plaisir; si vous ne le pouvez pas, envoyez-moi votre neveu sur les six heures* (1). »

L'École militaire était construite (2) au mois de juillet 1756, et, le 18

(1) *Mélanges de la Société des bibliophiles*, t. VI.

(2) Toute bâtie qu'elle était, l'existence de l'École militaire fut menacée. L'impôt sur les cartes ne produisait pas un revenu capable de subvenir aux dépenses; il fallut, en janvier 1758, recourir à la loterie. Et cette loterie fit publier le charmant et rarissime petit volume, orné de

de ce mois, le comte d'Argenson, ramenant de Vincennes, dans quarante fiacres escortés du guet, les jeunes pensionnaires du Roi, les installait dans les bâtiments neufs.

90 estampes de Gravelot, qui porte pour titre : *Almanach utile et agréable de la Loterie de l'École Royale Militaire.* Prault, 1760.

IX.

Responsabilité de Mme de Pompadour dans la guerre de Sept Ans. — Diminution de la monarchie autrichienne. — Ouvertures faites par Marie-Thérèse à Blondel, au marquis d'Hautefort. — Ambassade de Kaunitz en France, et la captation de Mme de Pompadour. — Prise du *Lys* et de l'*Alcide* en pleine paix par les Anglais. — La rivalité amoureuse et politique de la marquise de Coislin et de Mme de Pompadour. — Starhemberg décidant Marie-Thérèse à préférer l'appui de la favorite à l'appui du prince de Conti. — Lettre de remerciement de Mme de Pompadour à l'Impératrice-Reine pour son portrait encastré dans une écritoire de laque. — L'abbé de Bernis. — Sa jeunesse. — Il est nommé à l'ambassade de Venise. — Ses qualités d'homme d'État. — Ses hésitations pour abandonner la politique traditionnelle de la France. — Conférence de *Babiole* (22 septembre 1755). — Les modifications du plan autrichien. — Traité de Versailles (2 mai 1756). — Lettre de Kaunitz à Mme de Pompadour.

En ces années, où Mme de Pompadour briguait un nom dans l'histoire, il arrivait que le cours des choses et les rivalités d'empires lui donnaient la responsabilité redoutable du rôle de la France dans la longue guerre qui allait ruiner les trésors et le sang de l'Europe, dépenser deux milliards et près d'un million d'hommes, léguer à la France et à tant d'États les embarras de finances de la fin du dix-huitième siècle, et anéantir dans certaines provinces d'Allemagne des races entières : l'espérance et la réserve des enrôlements de l'avenir.

Mme de Pompadour a porté la peine de ses ambitions. Elle a répondu devant ses contemporains des malheurs de cette guerre, des tristes résultats de notre alliance avec l'Autriche. L'opinion publique par toutes ses voix, le dix-huitième siècle par toutes ses plumes, l'a chargée de tout ce sang, des fautes, des erreurs, des désastres, des trahisons de la fortune ou des négociateurs, de l'impéritie des hommes aussi bien que de la fatalité des événements. La France humiliée d'avoir vu la valeur de ses armées étonnée devant ce Frédéric auquel les philosophes

avaient avec tant de zèle fait une popularité chez ses ennemis, la France humiliée a maudit Mme de Pompadour. Les défaites de Rosbach et de Crevelt ont condamné sa politique : l'ont-elles jugée?

Écartons d'abord les circonstances, les motifs qui peuvent avoir contribué à conduire vers l'alliance autrichienne l'esprit de Mme de Pompadour, les questions d'amour-propre, les intérêts personnels, les sentiments égoïstes, les considérations petites et passionnées que ses ennemis ont prêtés à sa détermination. Que, dans ce grand changement de la politique française, Mme de Pompadour ait obéi aux ressentiments comme aux satisfactions de la vanité d'une femme; qu'elle ait été animée par un désir de vengeance contre les ironies de Frédéric baptisant la favorite du sobriquet de *Cotillon IV* (1); qu'elle ait été poussée par un zèle de complaisance et une reconnaissance de parvenue pour l'Impératrice-Reine, qui, si elle ne la traitait de *son amie*, de *sa princesse*, de *sa cousine*, la faisait assurer par son ambassadeur « de tous les sentiments qu'elle pouvait désirer »; qu'il y ait eu au fond d'elle cette ambition inévitable de l'inauguration d'une politique nouvelle et contraire, qui marque l'avènement de toute maîtresse remplaçant une autre maîtresse; qu'elle se soit donnée à l'alliance autrichienne, parce que Mme de Châteauroux s'était prêtée à l'alliance prussienne; qu'elle ait cédé à cette nécessité et à cette fatalité de la position d'une favorite qui jettera après elle Mme du Barry dans toutes les alliances anti-autrichiennes : peu importe. Pas plus que l'insuccès, les motifs secrets de l'alliance autrichienne ne doivent entrer dans le jugement du principe de cette alliance. Prenez ce principe tel qu'il fut reconnu jusqu'à Rosbach, dégagez-le de ses ori-

(1) Le prince prussien avait, en outre, traité les charmes de Mme de Pompadour de *petits charmes*, avait répondu aux ouvertures de Voltaire, chargé de lui transmettre les respects de la favorite : « Je ne la connais pas! » Enfin, Frédéric avait écrit quelque part : « Je ne crois pas cependant qu'un roi de Prusse ait des ménagements à garder avec une demoiselle Poisson, surtout si elle est arrogante et qu'elle manque à ce qu'elle doit de respect à des têtes couronnées. »

gines : il demeure dans son essence et dans son plan général l'évolution d'une politique sage et profitable à la France.

L'Autriche n'était plus cette monarchie gigantesque, allant de la Turquie jusqu'en Bourgogne, et de la Belgique au fond de l'Italie, ce monde où un proverbe voulait que le soleil ne se couchât point, cet empire qui avait fait des cinq voyelles de l'alphabet la devise de son rêve et de son avenir :

Austriæ Est Imperare Orbi Universo.

La France, nous l'avons dit dans un autre livre (1), avait de Henri IV à Louis XIV, par la politique des Richelieu et des Mazarin, « par la longue poursuite de l'Autriche allemande et de l'Autriche espagnole, contre lesquelles le grand Roi avait poussé toute sa vie ses généraux et sa victoire », et jusque par la fortune de ce débonnaire cardinal de Fleury enlevant de force à l'Autriche en deux guerres, ou lui rognant, de gré à gré, dans des négociations, le royaume de Naples et des Deux-Siciles, la Lorraine et le Barrois, — la France avait renfermé l'Empire de Charles-Quint dans des limites qui n'avaient plus de menaces pour l'équilibre de l'Europe.

Sous les efforts, les reprises et les coups de la France, cette grande puissance militaire, tournant vers l'agriculture une partie de ses forces, était devenue moins redoutable à sa vieille ennemie que ce petit État de Prusse, surgi comme une armée sur la carte de l'Europe, sans frontières naturelles, et cherchant sa place en Allemagne avec les tentes de ses 150,000 hommes et le génie de Frédéric.

La menace du Nord contre le Midi, de l'Allemagne contre la France, était évidemment déplacée; les alliances de la France devaient suivre ce

(1) *Histoire de Marie-Antoinette*, par Edmond et Jules de Goncourt. Nouvelle édition. Charpentier, 1878.

déplacement, elles devaient se conformer à cette grande loi des relations des peuples qui ne veut rien d'immuable, approprie les rapports aux temps, les traités aux circonstances, les systèmes aux faits, et commande à la politique d'être cette science des contrepoids, qui se règle sur la mobilité des fortunes d'empire, sur la croissance et la décroissance des États, en sacrifiant les passions de la veille aux intérêts du lendemain, les haines du passé aux nécessités du présent. L'ancien parti français, qui ne voulait point quitter les ombrages de la vieille tradition nationale et s'obstinait à toujours voir la monarchie de Charles-Quint dans les États de Marie-Thérèse, avait donc tort contre Mme de Pompadour, qui cherchait avec raison, dans l'alliance de deux grandes puissances égales et de même force, une sorte de police de l'Europe, une intervention arrêtant toute guerre, un moyen enfin d'intimidation contre cette puissance, montée au premier rang des puissances européennes, l'Angleterre, envieuse de nos colonies dont son commerce avait besoin, l'Angleterre, qui venait en pleine paix, au mépris du droit des gens, de faire acte de guerre contre nous.

L'alliance de la France et de l'Autriche fut lentement préparée avant d'éclater. Elle était latente, pour ainsi dire, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, où Marie-Thérèse avait été forcée d'abandonner la Silésie à la Prusse. M. de Kaunitz avait à ce moment tâté, mais vainement, sur la question d'une alliance avec la France, M. de Saint-Séverin, envoyé par Mme de Pompadour pour conclure la paix à tout prix (1). La cour d'Autriche ne perdait pas courage, et Marie-Thérèse, mettant en avant une inclination singulière qu'elle avait conçue pour Louis XV, priait Blondel, ambassadeur de France près la cour d'Autriche, de mander à

(1) « *Monsieur de Saint-Séverin*, avait dit Mme de Pompadour, *vous partez pour Aix-la-Chapelle; souvenez-vous bien de nous apporter la paix, à quelque prix que ce puisse être.* » (Mémoires du maréchal duc de Richelieu, t. VIII.)

Versailles que la situation actuelle des couronnes de France et d'Autriche n'était plus la même que deux cents ans auparavant; que l'équilibre entre elles était parfait, et que leur union serait la garantie de la tranquillité de l'Europe. Mais le marquis de Puisieux, ministre des Affaires étrangères, qui avait, comme M. de Saint-Séverin, son amour-propre engagé dans le traité d'Aix-la-Chapelle et ne se souciait pas de voir défaire son ouvrage, ne jugeait point à propos de parler de cette ouverture. L'Impératrice-Reine, sans se lasser, la renouvelait auprès du marquis d'Hautefort, notre nouvel ambassadeur, ne craignant pas de lui dire : « Si jamais la guerre se rallume entre moi et le roi de Prusse, je rentrerai dans tous mes droits, ou j'y périrai, moi et le dernier de ma maison (1). »

Vers le même temps, le comte de Kaunitz était envoyé à Paris. Du premier coup d'œil, il eut l'esprit de juger la situation et de voir la personne qui tenait en ses mains le succès des vœux de Marie-Thérèse. Il alla droit à Mme de Pompadour, il la caressa (2), il flatta son humeur et

(1) *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et Louis XV*, par feu M. Duclos. Guerre de 1756. Buisson, 1791, t. II.

(2) Du 2 novembre 1750, où il est reçu par Louis XV, au 5 novembre 1752, où il obtient son audience de congé, le comte de Kaunitz travaille à s'emparer de Mme de Pompadour, à l'attirer à l'alliance autrichienne, à la faire entrer dans le domaine de la politique.

En 1750, Kaunitz mande à sa cour : « Je n'ai pas oublié non plus d'avoir des attentions pour Mme de Pompadour; je sais que le Roi m'en a su gré et qu'elle y a été sensible. »

Le 22 août 1751, il écrit : « Si Mme de Pompadour se mêloit des affaires étrangères, j'ai lieu de croire qu'elle ne nous rendroit pas de mauvais offices; elle a beaucoup de bonté et quelque confiance en moi. A Compiègne, j'ai eu occasion, par l'état de ma maison que j'y ai tenu, de faire des politesses aux principaux courtisans qui sont de ses amis et de la coterie du Roi. Je sais que ce prince y a été sensible et que plusieurs de ces messieurs sont fort de mes amis; on m'a même fait entendre, mais que cela reste entre nous, je vous prie, que s'il étoit possible de mettre un ambassadeur de la coterie du Roi, j'en serois, mais cela ne se peut pas. Bref, je ne sais pas comment cela s'est fait, mais il est vrai que le Roi et Mme de Pompadour et ceux qui l'environnent ont beaucoup de bonté pour moi. Tout cela ne fait rien assurément au fond des affaires, mais ces sortes d'affections personnelles ne gâtent rien cependant et peuvent être de grande conséquence dans les occasions. »

Enfin, quelques mois avant son départ de Paris, le 23 juin 1752, Kaunitz écrit encore : « J'ai

ses inclinations secrètes, l'orgueil de ses espérances, il la poussa délicatement, et avec une parole de diplomate, au rôle qu'elle enviait, à un règne hors de page et sorti des petits cabinets, à une de ces influences qui attachent sur une femme les regards de la postérité. Il laissa tomber, dans ses ambitions flattées, les bases de ce traité qui délivrerait la France de la charge et de l'embarras des subsides, si difficiles à obtenir, tiendrait les mauvaises dispositions de l'Angleterre en respect par la crainte d'exposer son électorat de Hanovre, et serait enfin la paix, une paix dont on ne pouvait prévoir la fin. Mme de Pompadour entra, du premier jour, dans les idées de M. de Kaunitz, qu'elle proclamait bien haut une tête ministérielle, une *tête carrée* (1); mais, rencontrant l'opposition des ministres, l'opposition du conseil tout entier, elle dit à M. de Kaunitz qu'il fallait attendre, et que l'alliance avec la Prusse était encore trop fraîche (2). Kaunitz était trop habile pour insister. Il se fit remplacer par le comte de Starhemberg, et abandonna au temps le soin de faire germer ses paroles dans la tête de Mme de Pompadour.

Pendant ce temps, les Anglais s'étaient emparés du *Lys* et de l'*Alcide* (1755); ils avaient porté la guerre dans nos colonies américaines, mettant à profit la légèreté de notre ambassadeur à Londres, M. de Mirepoix, qui, tout entier à soutenir sa réputation de galant homme et sa gloire de beau danseur, se laissait amuser pendant six mois sur leurs pirateries, et nous laissait enlever 10,000 matelots.

eu occasion de causer aussi fort longtemps, dans la même matinée, avec Mme la marquise de Pompadour, et je lui ai dit beaucoup de choses que je suis bien aise qu'elle redise au Roi. »

(1) *Mémoires de Mme du Hausset.* — Un jour que Mme de Pompadour parlait dans ces termes de la tête du ministre autrichien, quelqu'un cherchant à tourner en ridicule la coiffure de l'Excellence, sur laquelle quatre valets de chambre, armés de soufflets, faisaient voler la quintessence de la poudre, la favorite reprenait vivement : « *C'est Alcibiade qui fait couper la queue à son chien, pour donner à parler aux Athéniens, et détourner leur attention des affaires qu'il voulait leur cacher.* »

(2) Mme de Pompadour avouait plus tard à Bernis que Kaunitz, pendant son ambassade, l'avait souvent sollicitée d'engager le Roi au désir que l'Impératrice avait de s'allier avec la France, et Mme de Pompadour était arrivée à disposer entièrement le Roi en faveur de cette alliance.

Malgré les répugnances du Roi et du conseil, il fallait se décider à une guerre. Mais une guerre entre la France et l'Angleterre ne pouvait être un spectacle pour les autres puissances : elle devait entraîner l'Europe à sa suite, derrière la lutte des deux peuples. Il était nécessaire de s'armer au dehors, de continuer ou de changer les alliances, d'accepter l'offre d'une alliance de l'Autriche ou l'offre du renouvellement de l'alliance avec le roi de Prusse, alliance finissant au mois de juin 1756. Le conseil était divisé sur cette grande question. D'Argenson, voulant, en qualité de ministre de la guerre, une guerre de terre, était disposé à accepter les propositions du roi de Prusse. Machault désirait que la France s'en tînt à une guerre maritime; il avait pour lui, Puisieux, Saint-Séverin, le maréchal de Noailles. Rouillé appuyait publiquement d'Argenson, mais avec des restrictions mentales et de secrets efforts en faveur de la politique de Mme de Pompadour et de l'abbé de Bernis, qui n'entrait pas au conseil, mais auquel Mme de Pompadour communiquait tout.

Dans le temps de ces tiraillements et de ces divisions du conseil, qui jetaient l'embarras, le trouble, un ton d'ambiguïté, un air de mauvaise foi dans nos relations avec l'étranger, les indiscrétions des clients, des amis, des maîtresses, de tous les abords et de tous les confesseurs des ministres, allaient grand train et ne taisaient rien. Toute la cour se murmurait à l'oreille et vendait aux curieux les secrets de la diplomatie. Dans les soupers de Compiègne, la politique de la maîtresse semblait un secret de comédie, ballotté de jolies femmes en jolies femmes, courant dans les saillies, livré follement, et comme par une espièglerie de l'écho, aux espions de Berlin (1).

Ainsi annoncée et publiée d'avance, l'alliance avec l'Autriche était précipitée par une intrigue de cour. Cette rivale, dont le *va-tout* au jeu

(1) *Mémoires secrets de Duclos*, vol. II.

du Roi avait été si insultant pour Mme de Pompadour, la marquise de Coislin (1), était poussée dans la faveur amoureuse de Louis XV par le prince de Conti (2), dévoué comme Mme de Pompadour aux intérêts de

(1) La marquise de Coislin était *éconduite* au bout de quelques mois. Voici le récit de sa disgrâce, raconté par Mme de Pompadour à sa femme de chambre : « *Cette superbe marquise a manqué son coup; elle a effrayé le Roi par ses grands airs et n'a cessé de lui demander de l'argent, et vous ne savez pas que le Roi signerait sans y songer pour un million et donnerait avec peine cent louis sur son petit trésor. Lebel, qui m'aime mieux qu'une nouvelle à ma place, soit par hasard ou par projet, a fait venir, au Parc aux Cerfs, une petite sultane charmante qui a refroidi un peu le Roi pour l'altière* Vasty, *en l'occupant vivement. On a donné à *** des diamants, cent mille francs et un domaine. Jannel m'a rendu, dans cette circonstance, de grands services, en montrant au Roi les extraits de la poste sur le bruit que faisait la faveur de Mme de Coaslin. Le Roi a été frappé de la lettre d'un vieux conseiller au parlement, du parti du Roi, qui mande à un de ses amis :* « Il est juste que le maître ait une amie, une confidente, comme tous tant que nous sommes, quand cela nous convient; mais il est à désirer qu'il garde celle qu'il a; elle est douce, ne fait de mal à personne et sa fortune est faite. Celle dont on parle aura toute la superbe que peut donner une grande naissance. Il faudra lui donner un million par an, parce qu'elle est, à ce qu'on dit, très dépensière, et faire ducs, gouverneurs de province, maréchaux, ses parents qui finiront par entourer le Roi, et faire trembler ses ministres. » L'extrait avait été remis par Janelle à Mme de Pompadour.

(2) Bernis rendit, à cette occasion, un grand service à la marquise de Pompadour. La voyant triste un jour, la favorite lui confiait sa situation, la demande qu'elle avait faite au Roi de se retirer de la cour : « Je ne saurais exprimer l'émotion que je ressentis, dit Bernis, mais je la maîtrisai dans un instant, en lui disant : « Madame, ce n'est pas ainsi qu'un ministre d'État doit prouver ses sentiments. » Je me levai et voulus sortir de son cabinet, elle me retint et me força de lui dire quel était mon projet. Je lui avouai que j'allais écrire au Roi, lui représenter combien une nouvelle maîtresse affichée nuirait à sa réputation, à ses affaires, et donnerait d'ombrages à la cour de Vienne... La marquise trembla de ma résolution. Elle me fit sentir que je m'exposais à déplaire au Roi, en lui parlant avec cette liberté, et que s'il avait la faiblesse de montrer ma lettre à sa maîtresse, je courais encore de plus grands risques. Je lui répondis avec fermeté que j'avais fait tous ces calculs.

« Malgré les frayeurs de la marquise, je fus écrire au Roi : jamais on n'a dit la vérité à son souverain avec plus de respect ni avec plus de vérité que je ne le fis : la conclusion était que, si le Roi persistait à déclarer une nouvelle maîtresse, je le suppliais de me permettre de me retirer. Je portai cette lettre à la marquise qui pleura d'admiration et de reconnaissance de trouver en moi une amitié si courageuse. Mais, contente de connaître le secret de mon cœur, elle ne voulait pas consentir que cette lettre fût remise au Roi. Je la cachetai à l'instant, et comme le Roi entra chez la marquise un moment après, j'attendis que Sa Majesté s'en retournât pour la suivre et lui remettre ma lettre, en la suppliant d'y faire grande attention et une prompte réponse.

« Cette réponse ne tarda pas; le Roi me la remit lui-même le lendemain, et je la portai toute

Marie-Thérèse et voulant avoir près du Roi un instrument personnellement à lui. Cette émulation, cette concurrence irritait Mme de Pompadour, qui voyait une autre femme tout à coup essayer de lui enlever l'initiative des projets qu'elle avait accueillis, les bénéfices d'un système déjà adopté par elle. La favorite se jetait plus passionnément dans l'alliance autrichienne et entrait résolument dans un rôle qui devait donner à sa fragile situation politique de maîtresse, sans cesse menacée, l'autorité, la solidité, l'assiette d'un grand crédit ministériel.

Or, jusqu'à ce jour, Marie-Thérèse était hésitante si elle devait charger de la négociation d'une alliance intime entre l'Autriche et la France, ou Mme de Pompadour, ou le prince de Conti, qu'elle savait le rédacteur de la correspondance secrète du Roi et auquel elle supposait un grand crédit auprès du souverain. C'est alors que Starhemberg, après s'être assuré du peu de chances de durée de l'amour ou de la liaison du Roi avec Mme de Coislin, décidait l'Impératrice-Reine (I) à donner la préférence à Mme de Pompadour, que ce choix faisait mettre dans cette affaire, où ses intérêts étaient engagés, la chaleur et l'obstination que les femmes mettent aux choses qui caressent leurs passions et satisfont leur vanité.

Ici, il faut mettre à néant une légende historique qu'a accréditée Duclos : il n'y eut pas de billet flatteur de Marie-Thérèse, pas de correspondance entamée entre l'Impératrice-Reine et Mme de Pompadour. Le choix de Mme de Pompadour, de préférence au prince de Conti, pour

cachetée à la marquise. Le Roi m'y parlait avec la plus grande bonté et franchise; il détaillait les qualités de la marquise et ses défauts, et me promettait de renoncer au goût qu'il avait pour sa rivale, parce qu'il en sentait le danger pour ses affaires et sa réputation. » (*Mémoires inédits du cardinal de Bernis.*)

(1) *Maria Theresia*, 1748-1756. Wien, 1770. — Kaunitz écrit à la date de mai 1756 : « Dans l'incertitude où nous étions de savoir si le prince (de Conti) était bien ou mal avec la marquise de Pompadour et si la faveur de l'une ne traverserait peut-être pas le crédit de l'autre, on donna au comte de Starhemberg le choix de s'adresser au prince ou à la marquise. Il se détermina pour la favorite, et l'événement justifia son choix. »

être la cheville ouvrière de la grande évolution de la politique européenne, amena tout seul la soumission humble et pleine de reconnaissance des volontés de la favorite aux désirs de la puissante maîtresse de Kaunitz. Marie-Thérèse dit en effet dans une lettre, à la date du 10 octobre 1763, adressée à l'électrice de Saxe : « Vous vous trompez, si vous croyez que nous avons jamais eu de liaisons avec la Pompadour : jamais une lettre, ni que notre ministre (ou ministère) ait passé par son canal. Ils ont dû lui faire la cour comme tous les autres, mais jamais aucune intimité. Ce canal ne m'auroit pas convenu. Je lui ai fait un présent plutôt galant que magnifique, l'année 1756, et avec la permission du Roi. Je ne la crois pas capable d'en accepter d'autre (1). » Aujourd'hui nous avons des preuves à l'appui de l'affirmation de Marie-Thérèse; nous possédons, avec la lettre de remerciement de Mme de Pompadour, toute la correspondance relative au présent (2) et qui ne

(1) Lettre donnée par M. Depping, dans un article de la *Liberté*, du mois de juillet 1866.

(2) *Maria Theresia*, 1756-1758, par d'Arneth. Wien, 1875. — Donnons l'histoire complète du pupitre ou plutôt de la fameuse écritoire de laque, dans laquelle était encastré le portrait de l'Impératrice-Reine. Après le second traité de Versailles (1er mai 1757), Marie-Thérèse, voulant s'attacher complètement Mme de Pompadour, songeait à lui faire un cadeau. Elle balançait entre une somme d'argent, une boîte ornée de son portrait, une aigrette de diamants avec *briolettes*, qui se trouvait à Vienne et qui serait une curiosité à Paris. Elle faisait mander à Starhemberg de s'enquérir délicatement de ce qui pouvait faire le plus de plaisir à la favorite. L'ambassadeur répondait à l'Impératrice que l'objet à offrir était une écritoire, *jolité* de mode alors très goûtée par les dames de Paris, une écritoire du prix de 4,000 ducats. L'Impératrice trouvait la valeur du cadeau insuffisante, demandait que son ambassadeur allât, pour l'entourage seul du portrait en pierres précieuses, à 6,000 ducats et même au delà, et elle choisissait parmi ses laques les plus rares, dont elle avait une merveilleuse collection, quelques boîtes qui étaient envoyées à Paris, où l'écritoire devait être fabriquée.

Voici le compte. Fourni à Son Excellence Mgr le comte de Starhemberg, par Durollay et Estienne son neveu, bijoutiers, place Dauphine, Paris :

La garniture en or d'un pupitre de lacq avec cornet, poudrier et boîte à éponge d'or	3,464	»
Déboursé pour du lacq	528	»
Déboursé pour l'ébéniste, le gainier et le faiseur de serrure	360	»
Pour la façon de la bijouterie, la gravure, ciselure	6,148	»
	10,500	»

laisse aucun doute sur la vérité en gros de ce dédaigneux paragraphe. Oui, il n'existe véritablement qu'un présent, dont l'envoi, remis d'an-

A cette somme de dix mille cinq cents livres, il fallait ajouter :

Le comte du bijoutier Lempereur	66,000	»
Le prix du portrait payé au miniaturiste Venevault	600	»
Pour une petite boîte garnie de cuivre dans laquelle le présent a été envoyé à Vienne et renvoyé à Paris	30	»
Pour emballage du présent et des laques qui ont été renvoyées à Vienne (les boîtes de laque de Marie-Thérèse qui n'étaient pas entrées dans la confection du pupitre)	28	19 s.
TOTAL	77,278	19

La pensée du présent, avons-nous dit, remonte au mois de mai 1757. Soit pour une cause que nous ne connaissons pas, soit par la longueur de l'ouvrage, le « souvenir » de Marie-Thérèse à Mme de Pompadour n'était offert qu'en janvier 1759. Il était précédé de cette lettre de Kaunitz en date du 11 janvier :

« L'Impératrice est touchée, Madame, de l'intérêt que vous continuez à prendre à Son union avec le Roi. Elle a vu jusqu'ici la constance et la fermeté avec laquelle depuis son origine vous avez toujours été attachée au sistème heureusement établi entre les deux cours et Elle vous en a sçu le plus grand gré. Elle m'ordonne de vous le témoigner en son nom, et comme Elle compte qu'il ne sauroit vous être désagréable et que le Roi ne peut approuver qu'Elle tâche de vous témoigner combien Elle est sensible à vos sentimens pour Lui et pour Elle, Elle charge M. le comte de Starhemberg de vous remettre une petite marque de souvenir de sa part et désire que vous vouliez bien l'accepter comme une preuve de ses sentimens pour vous. Je suis charmé que l'Impératrice ait bien voulu se servir de moi pour vous les témoigner. Faites-moi la grâce d'en être persuadé et conservez-moi vos bontés que je fais gloire de mériter par le respect et l'attachement inviolable avec lequel je serai bien certainement tant que j'existerai... »

Mme de Pompadour remerciait Kaunitz dans cette lettre :

Réunissés, monsieur le comte, tous les sentimens que l'élévation et la sensibilité de votre ame pourront vous inspirer, vous serés encore bien éloigné de sentir ce qui s'est passé dans la mienne en recevant le portrait de S. M. I. Je suis comblée de cette marque infinie de bonté; mon cœur, accoutumé à compter et admirer respectueusement les grâces surnaturelles de l'Impératrice, n'osoit se flatter qu'elle daignât les étendre jusques à moy. Il est au-dessus de mes forces de parvenir à exprimer mes sentimens à la plus grande princesse du monde. Suppléés à ma timidité, monsieur le comte, je vous en conjure, dites ce que vous avés vus à Compiègne de ma façon de penser, dites ce que vous sentés pour votre adorable maitresse; il n'y aura rien d'exagéré; je laisse d'interpréter à votre cœur ce que le mien sent. Vous devés juger par vous-même combien il est intéressant pour moi que la vérité de mes sentimens parvienne jusqu'à S. M. I. En vous donnant une commission qui m'est aussy chère, je vous prouve, monsieur le comte, toute l'étendue de l'estime et de l'amitié que je vous ai voués, 28 *janvier* 1759.

Je n'oserois me plaindre de la magnificence du présent, mais rien n'auroit manqué à ma satisfaction si le portrait avoit été dénué d'ornements.

née en année, n'a eu lieu qu'en 1759, mais un présent, quoi qu'en dise Marie-Thérèse, aussi magnifique que galant : un portrait de son auguste personne, encastré dans une écritoire de laque enrichie de pierres précieuses, coûtant 77,000 livres. Mme de Pompadour remerciait en ces termes :

M'est-il permis d'espérer que V. M. I. daignera recevoir avec bonté

A cette lettre était jointe la lettre de Mme de Pompadour à Marie-Thérèse, donnée dans le texte. Une dépêche de Starhemberg à Kaunitz nous fait assister à la scène de la remise du cadeau de Marie-Thérèse :

« Mme de Pompadour, à qui j'ai remis le présent qui lui étoit destiné et la lettre de V. E., m'a témoigné avec les expressions les plus vives et certainement les plus sincères sa reconnaissance de cette marque si flatteuse de l'auguste bienveillance de S. M. et de son zèle pour le maintien de l'étroite union entre les deux cours ainsi que pour l'affoiblissement de l'ennemi commun. Comme elle me demandoit s'il lui seroit permis d'écrire à S. M. pour s'acquitter vis-à-vis d'Elle-même de ses très humbles remercimens, je n'ai pu que me charger de faire parvenir la lettre qui est contenue dans celle ici-jointe qu'elle écrit à V. E. Le présent a été trouvé beau et magnifique, au point que Mme de Pompadour s'est plaint de sa trop grande richesse; puisque cela la mettoit dans la nécessité d'en faire mistère à tout le monde par la crainte des propos que l'on pourroit tenir à ce sujet. Le Roi, qui s'est trouvé avant-hier chés Mme de Pompadour à l'heure où elle m'avoit fait prier d'y venir pour me remettre la lettre à S. M., m'a fait connoitre combien il étoit personnellement sensible à cette marque d'attention que S. M. avoit bien voulu lui donner. Au reste, tout ceci m'a fourni l'occasion d'entrer en quelques explications avec Mme de Pompadour sur les tracasseries qu'on avoit cherché à me faire avec elle, et il m'a été bien facile de lui prouver combien elle auroit tort de se méfier de moi et de mes sentimens pour elle. Elle m'en a parue convaincue et m'a dit à ce sujet des choses aussi obligeantes et flatteuses qu'il seroit inutile et ne me siéroit pas de rapporter. »

Maintenant, que devint la fameuse écritoire? Nous voyons, dans la dépêche de Starhemberg, Mme de Pompadour se plaindre de la trop grande richesse du présent, qui la met dans la nécessité d'en faire un mystère à tout le monde par la crainte des cancans. N'aurait-elle point détaché la figure de Marie-Thérèse de l'écritoire? N'aurait-elle point enlevé la miniature de son sertissage de pierres précieuses? Et n'aurait-elle pas fait montre du portrait à elle envoyé par l'Impératrice dans un cadre de nature à ne donner lieu à aucun mauvais propos? On a tout lieu de le croire par l'examen du catalogue de son frère, M. de Ménars, où passent tous les objets d'art de la favorite qui ne sont pas vendus à sa vente. Sous le n° 180, nous trouvons : « L'Impératrice, mère de la Reine de France, de forme ovale de 3 pouces sur 2 et demi de large, dans une bordure à guirlandes en vermeil. Cette miniature, qui est bien certainement la miniature de Venevault, est achetée 72 livres par M. Collet. Et, en fait de laque, nous ne rencontrons dans la vente qu'une seule boite de cette matière, ornée d'une miniature de la Rosalba, achetée 421 fr. par le marchand Lebrun.

mes très humbles remerciemens et les expressions de la respectueuse reconnoissance pour l'inestimable portrait qu'elle m'a fait remettre? S'il ne falloit, Madame, pour mériter ce don précieux, qu'être pénétrée jusqu'au fond de l'âme de l'admiration pleine d'enthousiasme qu'inspirent les grâces séduisantes et les vertus héroïques de V. M. I., personne sans exception n'en seroit plus digne que moy. J'ose ajouter qu'il n'est point de sujets de V. M. I. qui ne rende un hommage à ces rares et sublimes qualités. Vous êtes accoutumée, Madame, à voir dans tous ceux qui ont le bonheur de vous approcher les sentimens que j'ay l'honneur de vous exprimer, mais j'espère que V. M. daignera distinguer les miens et les regardera comme une suite du très profond respect avec lequel je suis

Madame,
de votre Majesté Impériale
très humble et très obéissante servante.
Jeanne DE POMPADOUR (1).

...28 janvier 1759.

Cela accordé à Marie-Thérèse qu'elle dit la vérité dans sa lettre à l'électrice de Saxe, l'Histoire doit proclamer bien haut que si l'Impératrice-Reine ne s'est pas abaissée à écrire de son impériale main à la Pompadour, elle n'a reculé devant aucune bassesse semi-officielle par voie de ministre et d'ambassadeur.

Dès lors, Mme de Pompadour devient le correspondant de la cour impériale, le diplomate sur lequel le ministère autrichien se repose pour appuyer et faire triompher sa politique, le ministre en quelque sorte des Affaires étrangères, auquel Kaunitz demande un plénipotentiaire pour traiter de l'alliance intime des deux cours :

« Madame... J'ai souvent désiré pouvoir me rappeler à votre souvenir;

(1) *Maria Theresia*, 1756-1758, par d'Arneth. Wien, 1875.

il s'en présente aujourd'hui une occasion qui, par les sentimens que je vous connois, ne sauroit vous être désagréable. M. le comte de Starhemberg a des choses de la dernière importance à proposer au Roi, et elles sont d'espèce à ne pouvoir être traitées que par le canal de quelqu'un que S. M. T. C. honore de son entière confiance et qu'elle assigneroit au comte de Starhemberg. Nos propositions, je pense, ne vous donneront pas lieu de regretter la peine que vous aurez prise, Madame, de demander au Roi quelqu'un pour traiter avec nous, et je me flatte au contraire que vous pourrez me savoir quelque gré de vous avoir donné par là une nouvelle marque de l'attachement et du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être... »

La participation active de Mme de Pompadour à la politique sortait de sa chambre, de son boudoir, pour le jeter sur la grande scène des affaires publiques, un personnage nouveau, le favori qu'elle recevait avec un petit soufflet de familiarité et de patronage sur la joue, son ami, son courtisan, son confident, son *pigeon pattu*, l'abbé de Bernis, qui allait être choisi pour la négociation sollicitée par Kaunitz, puis devenir le représentant dans le ministère des volontés de la favorite, pendant une grande partie de la guerre de Sept Ans.

De bonne race, de vieille noblesse, d'une maison qui possédait dès le douzième siècle le château de Gange, Bernis, comte de Brioude, né dans le Vivarais, près le Pont-Saint-Esprit, destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, passait sa jeunesse au séminaire de Saint-Sulpice, dans cette sorte d'école des pages de l'épiscopat, avec aussi peu d'argent que tous les cadets de noblesse visant aux dignités et aux bénéfices de l'Église; puis, après s'être fait recevoir au chapitre de Lyon, il venait vivre à Paris (1).

(1) Bernis commence, en ces termes, ses *Mémoires :*

« Je suis né le 22e de mai (1715) dans le château de Saint-Marcel sur l'Ardèche, en Vivarais. La seigneurie de cette petite ville appartient à ma famille depuis quatre cents ans... Aujourd'hui

Bernis avait, pour plaire, une jolie figure d'ange bouffi, un caractère franc, ouvert, expansif, une imagination vive et méridionale, beaucoup d'esprit, relevé par un accent demi-gascon (1), le génie facile des petits vers, des impromptus, des madrigaux, qui nouaient autour d'un portrait de femme comme un fil de perles autour d'une miniature. Il possédait la douceur, l'enjouement, un tour de caractère voluptueux et tendre, une onction galante; il était actif, frétillant, et il était encore, plutôt que l'ami des hommes, l'ami des femmes, dont l'amitié, dit-il dans ses Mémoires, est plus tendre, plus délicate, plus généreuse, plus fidèle, plus *essentielle*. Que fallait-il de plus en ces années pour faire un délicieux abbé? L'abbé de Bernis devenait bientôt, comme disait le temps, « rare et de mode », naturellement, par lui-même, et sans qu'il soit besoin de s'arrêter à la légende d'une marchande de modes le protégeant et le présentant aux dames avec les chiffons qu'elle leur portait (2). Introduit par Duclos dans le bureau d'esprit de Mme de Tencin, où quelques poésies annonçaient joliment sa petite muse, il continuait à demeurer au cul-de-sac Dauphin, et à solliciter avec résignation le privilège du *Mercure de France*, lorsqu'une bonne fortune lui arrivait : il devenait le cavalier servant de Mme de Courcillon, la veuve du prince de Rohan, et s'occupait fort à la consoler du veuvage (3).

Mais cette dissipation, cette vie insoucieuse, et dont le plaisir était la seule affaire, étaient fort mal vues par Saint-Sulpice et par le cardinal Fleury, qui avait promis au père de l'abbé de Bernis de faire la fortune

le marquis de Bernis, mon frère, est seul possesseur de cette terre qui, par son étendue et la beauté du paysage, est une des principales du Vivarais. Le Roi, par des lettres patentes enregistrées contradictoirement au parlement de Toulouse, a érigé cette terre en marquisat sous la dénomination de *Pierre Bernis*. »

(1) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu.*

(2) *Correspondance du cardinal de Bernis avec Pâris-Duverney.* Londres, 1790. Notice historique.

(3) *Ibid.*

de son fils. Le cardinal mandait l'abbé, et lui déclarait que, lui vivant, il n'obtiendrait jamais aucun bénéfice, à quoi Bernis répondait : « Monseigneur, j'attendrai (1). » Et il reprenait sa carrière de paresse et d'agitation mondaine, et gardait sa philosophie épicurienne, oubliant de presser l'avenir et de s'apprêter pour la fortune, fort indifférent aux indifférences de sa famille qui ne faisait rien pour lui, vivant de son traitement d'académicien, rendant service à ses amis, sans souci de lui-même, et étonnant un monde où chacun se hâtait vers une espérance, une ambition, une position, par la grâce, par cette espèce de dignité simple et aisée avec laquelle il se contentait du présent et portait la pauvreté. Les plus grands rêves qu'il bâtissait, quand il se mêlait par hasard de bâtir sur l'avenir, n'allaient point au delà d'une abbaye de 6,000 li-

(1) Voici le récit de Bernis. Nommé au canonicat de Brioude en 1739, et de retour à Paris en 1741, Bernis prend la résolution d'avoir une explication avec le cardinal Fleury : « Barjac, ce fameux valet de chambre à qui presque toute la cour avait fait des bassesses et qui ne s'était jamais méconnu, me ménagea une audience de son maître. Il m'annonça à Son Éminence, que je crois encore voir appuyée sur une petite table, un grand chapeau sur la tête. En m'entendant nommer, il me salua et me dit en branlant un peu la tête : « Ah! ah! » Je m'avançai avec une contenance modeste mais assurée, et je lui dis : « Monseigneur, tant que j'ai été dans l'âge de l'enfance, j'ai respecté les préjugés de Votre Éminence; je suis aujourd'hui dans l'âge d'essayer de les détruire, l'honneur même m'en fait un devoir : je viens demander à Votre Éminence comment, si jeune, j'ai pu démériter au point de déplaire au Roi : de quoi suis-je accusé? Ai-je manqué à la religion, à mon devoir de sujet ou à la probité?

— Monsieur, interrompit le cardinal, vous le prenez là sur un ton bien grave, on ne vous reproche rien qui attaque les principes. Mais vous n'avez point de vocation. — Vous me rassurez, répondis-je, Dieu seul est dans les cœurs; et puisque Votre Éminence n'a rien d'essentiel à me reprocher, j'ose réclamer les bontés dont elle honore mon père; si je ne suis coupable, Monseigneur, que des étourderies de jeunesse, je vous en apprendrai plus qu'on ne vous en a dit, et je ne me croirai pas faire tort dans votre esprit : *tout le monde a été jeune :* ainsi, je supplie Votre Éminence de venir à mon secours. » Je vis, vers la fin de ma harangue, que le front du cardinal s'obscurcissait; il m'interrompit avec humeur et me dit avec dureté : « Oh! Monsieur, tant que je vivrai, nous n'aurez point de bénéfices. — Eh bien! Monseigneur, *j'attendrai*, » en lui faisant une profonde révérence.

« J'aperçus, en me retirant, que le cardinal avait trouvé le mot bon : ce fut lui qui le divulgua. Et toute la bonne compagnie de la cour et de la ville l'accueillit avec applaudissement. On trouva ce mot simple, noble, courageux et décent. Il blessait un vieillard et le désarmait en même temps. » (*Mémoires inédits du cardinal de Bernis.*)

vres de rente; et cependant, par moments, il y avait en lui des pressentiments qui, sans l'enfler, se faisaient jour ainsi que dans cette parole à ses camarades de séminaire, à Montazet, depuis archevêque de Lyon, à La Rochefoucauld, depuis cardinal, l'engageant à se mettre en chemin pour arriver : « J'ignore quand je prendrai ma résolution de me mettre en chemin; mais ce que je sais, c'est que, dès que je l'aurai prise et que je commencerai à marcher, je me trouverai devant vous (1). »

En attendant que l'abbé commençât à marcher, Mme de Rohan-Courcillon (2), très liée avec Mme d'Étioles et Mme d'Estrades, le menait à Étioles (3), dans ce moment où Mme d'Étioles, retirée et retraitée dans sa terre, pendant la campagne du Roi de 1745, avait l'ordre de ne voir aucun homme, s'ennuyait presque, et se trouvait dans cette disposition d'esprit où un hôte qui survient semble un ami qui arrive. L'intimité se fit vite entre celle qui devait être Mme de Pompadour et ce bel esprit sentimental, qui composait, sous les regards de la châtelaine d'Étioles, les *Quatre parties du jour*. La liaison se resserra et se fortifia par le besoin que Mme d'Étioles avait, tous les jours, de la plume de Bernis, pour sa correspondance amoureuse avec le Roi.

(1) *Notice de Loménie de Brienne* à la suite des *Mémoires de Mme du Hausset.*

(2) Bernis raconte cette jolie anecdote sur sa protectrice : « Un jour (c'était en 1745, à la suite d'une maladie causée par le chagrin et le regret de ne pouvoir payer ses dettes, montant à 12,000 liv.) que je rentrais chez moi, j'aperçus une boîte bien ficelée à mon adresse; je l'ouvris, je trouvai un billet où je lus ces mots : « On connaît votre situation, vous voulez payer vos dettes, vous trouverez dans cette boîte 12,000 fr., on se fera connaître à vous quand vous serez en état de les rendre. » J'attribuai ce procédé noble à cent personnes de ma connaissance qui n'y avaient point songé. Je n'appris que deux ans après que je devais l'hommage de ma reconnaissance à une des plus belles femmes de la cour que je connaissais à peine, et qui m'avait refusé la permission d'aller chez elle; ce ne fut même que par hasard que, racontant mon histoire à la princesse de Rohan-Courcillon, je fus éclairé comme d'un trait de lumière : « Ah! lui dis-je, ah! c'est vous, Madame! » Elle se défendit, mais je lui fis sentir qu'il ne convenait pas à un gentilhomme d'ignorer si longtemps à qui il avait obligation. J'ai perdu cette amie dont l'âme était aussi noble que la figure, que les femmes avaient déchirée, mais qui n'avait d'autres défauts que ceux de l'enfantillage et d'une trop grande sensibilité. » (*Mémoires du cardinal de Bernis.*)

(3) *Le Conteur*, 1784, t. II.

Puis, quand Mme d'Étioles devenait Mme de Pompadour, quand elle était la favorite, le Roi, qui se prenait d'une véritable affection pour son abbé, désignait Bernis pour être de la compagnie habituelle, de la société de tous les jours qu'il imposait à sa maîtresse : c'était comme un précepteur, comme un directeur, qu'il voulait lui donner pour la guider dans les convenances d'une cour, et lui apprendre Versailles. Bernis, recommandé à Boyer, qui avait la feuille des bénéfices, voyait Boyer, qui lui promettait un évêché, s'il voulait prendre la prêtrise. Bernis refusait; il déclarait, avec cette bonne foi qui sera toute sa vie la grandeur de son caractère, ne se sentir aucune disposition à la prêtrise; et il se remettait à attendre le plus patiemment du monde. Le Roi se décidait alors à lui donner une pension de 1,500 liv. sur sa cassette, et un logement aux Tuileries (1), où Mme de Pompadour avait l'amabilité de lui faire une grande joie, la surprise d'un meuble de brocatelle (2).

Avec ces 1,500 liv. de pension, l'ambition vint tout à coup à Bernis, comme l'ordre vient à certains jeunes gens avec un héritage. Il voulut, puisqu'il avait commencé, compléter la somme de son rêve, mener sa rente à 6,000 liv. Mais, poussant cette très modeste ambition, il trouva de si grandes difficultés à attraper les petites choses, qu'il se demanda, un beau jour, s'il n'était pas plus facile de parvenir aux grandes (3). Et

(1) « Malgré ma grande faveur, dit Bernis, je n'obtins au commencement de 1746 qu'un logement au Louvre et une pension de 1,500 liv. sur la cassette; cet état médiocre a subsisté jusqu'en 1751. En voici la raison : je n'étais point avide, je suais jusqu'au sang, lorsqu'il fallait que je parlasse de mes affaires; Mme de Pompadour a obtenu du Roi plusieurs grâces auxquelles les ministres ont toujours mis obstacle. »

(2) Au fond, par le ton d'un billet de Mme de Pompadour à Pâris-Duverney, billet antérieur à la nomination de Bernis à l'ambassade de Venise, l'abbé ne semble pas encore jouir de la grande faveur auprès de la favorite : « *J'ai oublié, mon cher nigaud, de vous demander ce que vous avez fait pour l'abbé de Bernis, mandez-le-moi, je vous prie, car il doit venir dimanche.* » Il est vrai que dans une autre lettre elle dit au même Duverney, comme dans un reproche qu'elle se ferait «... *car je n'ay encore pu faire de bien à l'abbé, c'est le seul de mes amis qui soit dans ce cas.* »

(3) « Je dois remarquer ici, écrit Bernis dans ses *Mémoires*, que pendant dix ans de faveur

presque aussitôt le familier de la Pompadour et de la d'Estrades, appuyé par le prince de Soubise et le duc de Nivernois, que stimulait encore la princesse de Rohan, obtenait l'ambassade de Venise (2 novembre 1751) (1).

Il est facile de concevoir les étonnements et les jalousies de la cour, les alarmes et les mauvaises dispositions de l'opinion publique, lorsque la faveur de Mme de Pompadour prenait l'ambassadeur, à son retour de Venise, au mois d'avril 1755 (2), pour le porter au ministère des Affaires étrangères. Ministre des Affaires étrangères! ce gentil griffonneur de rimes, ce poète qui fleurissait le corsage des dames, et que Voltaire appelait la bouquetière du Parnasse, ce petit abbé coureur de ruelles (3), cet autre abbé Bichon, l'abbé de compagnie de la favorite, à qui tout à l'heure on avait vu la bourse si plate, l'appétit si modeste... C'était pour le public du temps une fortune étrange, un de ces scandales d'élévation sur lesquels les chances et l'imprévu des révolutions ont depuis blasé la France, mais dont alors le règne des maîtresses commençait l'essai et inaugurait l'exemple. Cependant les préjugés avaient tort contre Bernis; l'abbé ne méritait pas les défiances que lui valait son passé; son esprit était supérieur à son air, son âme à son ton, son cœur à ses goûts; ses dehors de légèreté, son attitude aimable, cette façon de jouer avec les

je n'avais pu obtenir douze à quinze mille livres de rente, à quoi je bornais toute mon ambition. Ainsi, il est prouvé qu'il m'a été impossible de faire une fortune médiocre, car, dès que j'eus pris la résolution de m'élever au grand, on me jeta les ambassades à la tête. »

(1) Bernis ne partait pour Venise qu'en octobre 1752.

(2) Le Roi, dit d'Argenson, lui donnait à son arrivée l'abbaye de Saint-Arnould, qui valait 30,000 liv. de rente. — Boyer, dit Bernis, demanda l'abbaye pour moi « avec toutes les grâces du monde ».

(3) Depuis des années, il y avait une réforme complète dans la vie de l'abbé mondain. Il dit, dans ses *Mémoires*, que cela avait commencé le jour où il avait été reçu comte de Lyon. « Dès que je fus membre de l'Église de Lyon, je renonçai à la fréquentation des spectacles de la cour et de la ville : ce sacrifice me coûta beaucoup. J'en fis un autre qui me parut moins pénible, ce fut d'abandonner le genre frivole de la poésie. L'histoire, la politique et la morale devinrent mes seules occupations. Je voulais accoutumer insensiblement le public à me regarder comme un esprit sérieux et propre aux affaires. »

choses graves et d'être spirituel dans le sérieux, étaient les dehors du siècle et du ministère, et de Choiseul, et de Maurepas, et des ministres même qui ont laissé après eux la mémoire la plus digne, et comme une gloire sévère. Faut-il citer M. de Malesherbes, qui s'oubliait à faire des camouflets, à brûler des papiers sous le nez de ceux qui venaient l'entretenir? Bernis avait autantde fonds que tous ces hommes étourdis d'apparence. Il y avait en lui la force cachée de certaines natures, et la profondeur de ces personnages doubles, affectant de paraître tout occupés de plaisirs, de monde, de soupers et de bals, s'y abandonnant peut-être, puis s'en relevant tout à coup, et devenant, dans le secret de leurs veilles, de souterrains travailleurs, ne se fiant à personne, rédigeant et recopiant eux-mêmes leurs dépêches jusqu'au jour. Dans ce rôle, le peu de sommeil dont Bernis avait besoin fut une ressource précieuse (1). On le vit, pendant la négociation du traité de Versailles, passant toute la journée à la cour, toutes les soirées en compagnie, au jeu qu'il n'aimait pas, pour dérouter l'espionnage des ministres en place, et leur dérober l'énorme travail de ses nuits. A l'exemple de Choiseul, Bernis apportait encore au ministère la finesse, le tact, ces formes insinuantes, ces adresses heureuses, cet usage et ce maniement délicat des individus, que donne le commerce de la femme, et qu'il avait révélés par la manière dont il avait obtenu communication du traité secret entre la Sardaigne et l'Espagne, pendant un séjour de trois jours à Turin. Il les montrait encore à Venise lorsque, par ses relations avec un ancien amant de la maîtresse, de la Ensenada, il apprenait à Versailles, contradictoirement aux dépêches du duc de Duras, ce qui se passait derrière les rideaux du roi d'Espagne à Madrid, et prophétisait le mois, la semaine de la chute du ministre espagnol (2).

(1) Loménie de Brienne assure que jusqu'en 1786, l'abbé de Bernis ne restait pas plus de cinq heures au lit.

(2) *Notice*, par Loménie de Brienne.

L'abbé de Bernis avait donc plusieurs des qualités du ministre, le travail, l'intelligence des moyens, une certaine séduction personnelle, et même du bonheur; il avait encore de la modestie et du bon sens. Dans cette affaire de l'alliance d'Autriche, il eut le courage des représentations et la conscience des réserves. C'est éclairer d'un jour faux la figure du ministre, que de le peindre, dans cette négociation, allant en avant de son plein gré, et appartenant personnellement aux idées de Mme de Pompadour. Bernis, cœur timide, esprit pessimiste, était incapable d'être entraîné par un grand changement des alliances de la France; il appartenait d'ailleurs, vis-à-vis de l'étranger, presque superstitieusement, avec toute la diplomatie française, à la vieille politique française, à la politique anti-autrichienne. Bernis ne fut donc point, comme on l'a donné à croire, un instrument docile, patient, asservi, entre les mains de Mme de Pompadour. Il s'effrayait de ce renversement d'une tradition d'alliances à laquelle la France était habituée. Jusqu'au dernier moment, il était alarmé de la crainte de choquer les susceptibilités de l'opinion, ses préjugés même. Par ce traité, il voyait le Roi suspect au corps des petites puissances germaniques, qui cesseraient de le regarder comme leur protecteur et le garant du traité de Westphalie. Il voyait dans un avenir prochain la France entraînée dans une guerre dont elle fournirait les frais et supporterait les dépenses; et il appuyait vivement auprès de Mme de Pompadour sur les reproches qu'elle aurait à subir de la nation, sur le refroidissement qu'elle pouvait trouver auprès du maître, dans le cas d'une issue malheureuse (1).

Ces craintes, ces objections, les menaces même des conseils de Bernis, ne troublaient en rien la résolution de Mme de Pompadour, qui travaillait plus vivement l'esprit du Roi. Elle occupait, séduisait, effrayait sa pensée, par tout ce qui transpirait dans les conversations de Starhemberg,

(1) *Mémoires secrets*, par Duclos.

des dépêches de l'habile ministre autrichien (1). Elle encourageait les instincts qui le portaient à une alliance avec l'Impératrice. Elle envenimait habilement la répulsion que Louis XV avait pour le roi hérétique; elle ranimait le souvenir des plaisanteries de Frédéric sur les amours du Roi de France (2). Elle parlait même à la religion de Louis XV, et faisait briller à ses yeux l'idée d'une grande alliance catholique, qui contre-balancerait en Europe le pouvoir croissant et envahissant du parti protestant. Enfin, elle entretenait Louis XV, avide de repos, de l'espérance d'une paix dans laquelle s'endormirait sa vieillesse, et qui rappellerait la paix avec laquelle le vieux Fleury avait bercé son enfance, et un moment donné le repos à la France.

Louis XV, gagné à ses projets, proposait de charger Bernis de conférer de l'alliance avec le comte de Starhemberg. Mme de Pompadour, désireuse de réserver sa responsabilité dans l'avenir, représentait que le comte de Bernis, n'étant point ministre, conviendrait moins que tout autre. Le Roi insistait. Alors Mme de Pompadour priait Louis XV de se souvenir qu'elle n'avait point proposé l'abbé, et que le choix venait uni-

(1) Nous lisons dans une dépêche : « Persuader à une grande puissance que le système sur lequel Elle a monté tous ses ressorts politiques est contraire à ses intérêts. Lui démontrer que le moyen qu'Elle croit unique pour se tirer d'embarras vis-à-vis de l'Angleterre ne vaut rien. La convaincre qu'Elle prend de fausses mesures en soutenant le Roi de Prusse qu'Elle regarde cependant comme l'arc-boutant de ses Alliances; en un mot, déraciner son ancienne rivalité contre la maison d'Autriche... » Nous lisons dans une autre dépêche : « Si l'idée du danger immense pour la France dans l'exécution de la ligue entre l'Angleterre, les cours de Vienne et de Pétersbourg, le Roi de Prusse, les États-Généraux et plusieurs autres Puissances, pour laquelle la cour de Londres se donne actuellement des mouvements et qu'elle poussera avec son impétuosité accoutumée, n'ouvre pas les yeux à la cour où vous êtes et ne lui fait pas sentir que, pour faire échouer ce projet, il n'y a pas de temps à perdre, il semble qu'il faudra renoncer à l'espoir de lui voir prendre jamais un parti conforme à son intérêt d'État et à la gloire d'une aussi grande monarchie. On ne devrait pas lui supposer cet excès d'aveuglement, cependant VESTIGIA TERRENT. »

(2) Mme du Hausset dit : « Le Roi n'aimait pas le roi de Prusse, qu'il savait faire des plaisanteries sur la vie qu'il menait et sur sa maîtresse... Les railleries de Frédéric l'avaient ulcéré, et furent cause du traité de Versailles. »

quement de Sa Majesté (1). La favorite avait le négociateur qu'elle voulait, comptant bien sur le caractère de Bernis, sur son désir de plaire au Roi, sur sa reconnaissance envers elle, sur la tentation des grandeurs,

(1) Donnons ici le récit de Bernis, qui confirme en tout point ce que nous avons dit de son hésitation, de sa répulsion même à se faire l'instrument de la politique de Mme de Pompadour : « Je me disposais à mon voyage d'Espagne, et je devais en effet partir dans huit jours, quand, un soir, en sortant de chez M. Rouillé, je reçus un billet de Mme de Pompadour qui me mandait de me trouver le lendemain à dix heures, chez elle, sans y manquer. Je me rendis à l'heure indiquée : Mme de Pompadour me montra une lettre du comte de Staremberg, ministre plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales, par laquelle il demandait à Mme de Pompadour un rendez-vous où il pût faire part de propositions secrètes, dont il était chargé par l'Impératrice. Il demandait en même temps que le Roi choisît parmi ses ministres quelqu'un pour assister à cette première conférence, et qui fût autorisé de rendre compte à Sa Majesté des propositions, et de remettre la réponse que le Roi jugerait à propos de faire. Rien n'égala la surprise que cette lettre me causa; une foule d'idées relatives à l'objet que pouvait se proposer la cour de Vienne, et à mes propres intérêts, se présentèrent à mon esprit. Je ne vis dans ce commencement de négociations qu'un piège tendu au Roi, et un écueil fort dangereux pour ma fortune et mon repos. Je demandai à Mme de Pompadour si c'était elle qui m'avait proposé à Sa Majesté pour me faire cette confidence : elle m'assura que non, que le Roi m'avait choisi de préférence à tous les ministres, non seulement par l'idée qu'il avait de ma capacité, mais aussi parce qu'il connaissait les préjugés de ses ministres contre la cour de Vienne.

« Je développai alors à Mme de Pompadour tout ce qu'il y avait à craindre de se livrer à une négociation avec la cour de Vienne, soit qu'elle fût sincère ou qu'elle ne voulût que nous amuser. Dans le premier cas, le Roi risquait deux choses, la première de changer son système politique, mais encore celui de toute l'Europe, ce qui ne manquerait pas de révolter les esprits et de causer peut-être un ébranlement général. J'ajoutai que, dans ce même cas, il ne fallait pas douter que la cour de Vienne nous entraînât dans une guerre avec le roi de Prusse, et que cet embrasement ne devînt peut-être général par la frayeur que causerait aux princes protestants l'union des deux plus grandes puissances catholiques. Je fis sentir aussi que cette guerre, étrangère à toute la nation, déplairait à toute la France, que le Roi n'avait point de généraux éprouvés pour conduire ses armées, ni des finances en assez bon ordre pour soutenir le double poids d'une double guerre de terre et de mer.

« Dans le second cas, la cour de Vienne, ennemie depuis trois cents ans de celle de France, avait un grand intérêt à donner de la jalousie à nos alliés par de feintes négociations... Comme je finissais ces réflexions, le Roi, à qui je n'avais jamais parlé d'affaires, entra et me demanda brusquement ce que je pensais de la lettre de Staremberg. Je répétai à Sa Majesté ce que je venais de dire à Mme de Pompadour; le Roi m'écouta avec impatience, et, quand j'eus fini, il me dit presque en colère : « Vous êtes comme les autres, l'ennemi de la reine de Hongrie. » Je répondis au Roi que personne n'admirait plus que moi cette princesse... Le visage du Roi devint plus serein, il m'ordonna d'écouter M. Staremberg en présence de Mme de Pompadour, qui ne devait assister qu'à la première conférence. » (*Mémoires du cardinal de Bernis.*)

pour le faire céder et obtenir de lui le sacrifice de ses répugnances : c'est ce qui arriva.

Le 22 septembre 1755, Mme de Pompadour, l'abbé de Bernis, le comte de Starhemberg, se rendaient à *Babiole*, la petite maison au-dessous de Bellevue, et une conférence avait lieu, où Mme de Pompadour, combattant les objections de Bernis, montrait la chaleur d'un plénipotentiaire autrichien (1).

De cette conférence, suivie de quelques entrevues dans un logement de Duclos au Luxembourg, sortait très légèrement modifié un plan de traité proposé par l'Impératrice-Reine, et qui faisait à la France, il faut le reconnaître, les conditions les plus belles qu'on lui eût faites depuis longtemps.

L'Impératrice renonçait à jamais à l'alliance de l'Angleterre. Les Pays-Bas étaient donnés à un prince neutre de la maison de Bourbon, au duc de Parme. Les ports que la France acquérait auprès de la Hollande maintenaient forcément dans l'avenir la République Hollandaise dans notre alliance. Mons était cédé à la France, et Luxembourg, le Gibraltar de l'Autriche, rasé. Enfin la couronne de Pologne, qui gardait par ménagement pour la Porte sa forme républicaine, était rendue héréditaire. La Suède gagnait la Poméranie. La Russie était partie contractante.

Malgré les immenses avantages que la France retirait de ce traité, Mme de Pompadour redoutait l'opposition de MM. de Puisieux et de Saint-Séverin, qu'elle avait poussés à la paix d'Aix-la-Chapelle, pour alors enlever le Roi à la guerre et le garder auprès d'elle. Devinant l'hostilité de d'Argenson, par cela seul que le traité était dû à son initiative, elle faisait rapporter, le 20 octobre, le plan de traité dans un comité composé

(1) *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par Lacretelle, t. III. — C'était Mme de Pompadour qui menait tout, quoique dans une lettre provenant de la collection Leber, et conservée à la bibliothèque de Rouen, elle écrive à Fitz-James « *qu'elle n'est pas dans le cabinet du Roi pendant le travail du Roi* ».

de Rouillé, de Séchelles et de Saint-Florentin, et dont pouvait faire partie Bernis, qui n'avait pas entrée au conseil.

Les hésitations du comité amenant Bernis à proposer à l'Impératrice entre les deux cours, au lieu du plan primitif proposé par elle, un traité d'union et de garantie de leurs États respectifs en Europe, ceux du roi de Prusse compris, l'Angleterre seule exceptée; la répugnance de l'Impératrice à accorder cette garantie à la Prusse, à un État où notre ambassadeur arrivait, le 6 janvier 1756, pour assister à la signature d'un traité avec l'Angleterre; certaines défiances assez excusables, qui un moment faisaient hésiter l'Autriche dans la poursuite de notre alliance; l'exigence de notre part d'un traité de neutralité des Pays-Bas, et défensif en cas d'hostilité des Pays-Bas; puis enfin l'engouement de Mme de Pompadour chaque jour plus déclaré, et qui lui faisait demander au Roi que le traité avec l'Autriche fût offensif; les tempéraments apportés par Bernis à cette ardeur; ses avis de modération, retenant le zèle de Mme de Pompadour à prendre plus d'engagements que la cour de Vienne n'en demandait (1); ces difficultés, ces complications, ces embarras, retardaient le traité du 2 mai 1756 (2), ce traité de Versailles (3), reçu par le peuple avec une ivresse qui dura jusqu'à nos revers.

Un monument curieux, et sur lequel les doigts de la plénipotentiaire

(1) *Mémoires secrets de Duclos*, t. II.

(2) Dans le traité d'amitié et d'alliance conclu à Versailles entre le Roi et l'Impératrice, l'Impératrice promet garantir et défendre tous les États du Roi en Europe; le Roi promet garantir et défendre tous les États possédés en Europe par l'Impératrice-Reine selon l'ordre établi par la pragmatique sanction, se promettant réciproquement leurs bons offices pour empêcher les attaques ou invasions dont l'un ou l'autre pourroit être menacé; et en outre un secours de vingt-quatre mille hommes effectifs; savoir dix-huit mille hommes d'infanterie et six mille de cavalerie, ou, au choix de la partie attaquée, 8,000 florins argent de l'Empire par mois pour chaque mille hommes d'infanterie et 24,000 pour chaque mille hommes de cavalerie. Lors de l'invasion de la Saxe, ce secours fut porté à quarante-cinq mille hommes pour venir en aide à Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, le père de la Dauphine.

(3) Quoique portant le nom de Versailles, la signature du traité avait lieu à Jouy, la maison de campagne de M. de Rouillé.

de *Babiole* se sont peut-être essayés à faire œuvre d'ouvrier, est l'agate onyx que faisait graver par Gay Mme de Pompadour, pour célébrer l'alliance de la France et de l'Autriche, représentées sur la pierre dure se donnant la main sur l'autel de la Fidélité et foulant aux pieds le masque de l'Hypocrisie et la torche de la Discorde.

« Mme de Pompadour, — mandait, aussitôt le traité signé, le comte de Stahremberg à Kaunitz, — est enchantée de la conclusion de ce qu'elle regarde comme son ouvrage, et m'a fait assurer qu'elle feroit de son mieux pour que nous ne restions pas en si bon chemin (1). »

Pour maintenir la favorite dans ces bonnes dispositions à l'égard de Marie-Thérèse, Starhemberg écrivait à Kaunitz, le 13 mai 1756 : « Je crois qu'il seroit très à propos que V. E. voulût bien, dans la première lettre qu'elle me fera l'honneur de m'écrire, insérer quelques lignes ostensibles à Mme de Pompadour. C'est à présent le moment où nous avons plus que jamais besoin d'elle, et je serois fort aise qu'outre les compliments personnels de V. E. il y eût aussi quelque chose qui marquât la reconnoissance et la considération de la cour et du ministère pour elle. Il est certain que c'est à elle que nous devons tout et que c'est d'elle que nous devrons tout attendre pour l'avenir. Elle veut qu'on l'estime, et elle le mérite en effet. Je la verrai plus souvent et plus particulièrement lorsque notre alliance ne sera plus un mystère, et je voudrois avoir pour ce tems-là des choses à lui dire qui la flattassent personnellement (2). »

Le comte de Kaunitz se rendait facilement au désir de l'ambassadeur, et ce n'étaient pas quelques lignes ostensibles, mais toute une grande lettre qu'il écrivait à la favorite, le 9 juin 1756 :

« L'on doit absolument à votre zèle et à votre sagesse, Madame, tout ce qui a été fait jusqu'ici entre les deux cours. Je le sens et ne saurois

(1) *Maria Theresia*, 1748-1756, par d'Arneth. Wien, 1870. Note 533.
(2) *Ibid.* Note 552.

ALLIANCE DE L'AUTRICHE ET DE LA FRANCE.

Agate onix noire et bleue, gravée en bas-relief, le sujet bleu et le fond noir.

Boucher del. Pompadour sculp.

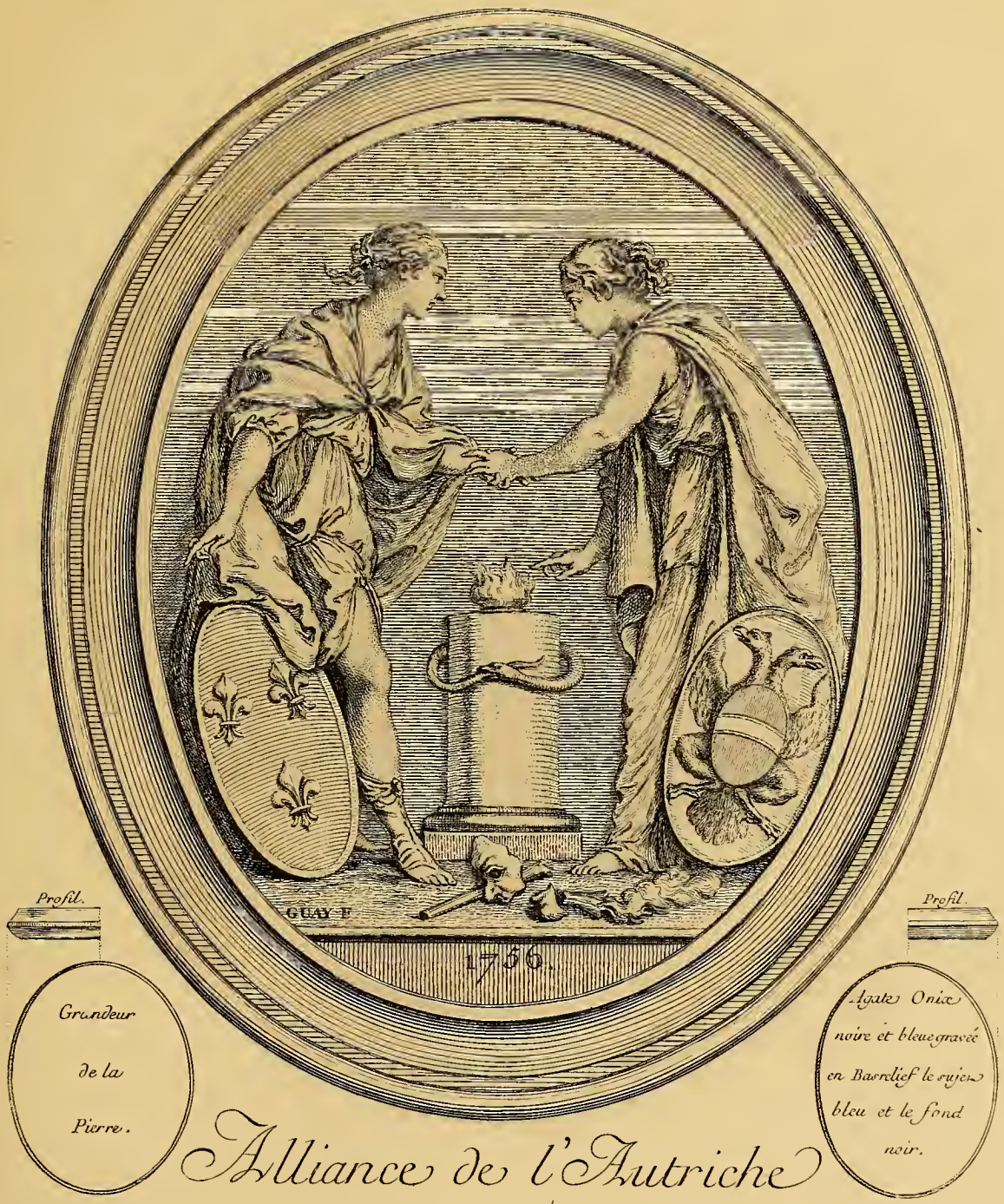

Alliance de l'Autriche et de la France

Boucher del.

Pompadour sculp

Héliog. Dujardin.

Imp. Chardon et Sormani.

me refuser à la satisfaction de vous le dire et de vous remercier d'avoir bien voulu être mon guide jusqu'à cette heure. Je ne dois pas même vous laisser ignorer que Leurs Majestés Impériales vous rendent toute la justice qui vous est due et ont pour vous tous les sentiments que vous pouvez désirer. Ce qui est fait doit mériter, ce me semble, l'approbation du public impartial et de la postérité. Mais ce qui reste à faire est trop grand et trop digne de vous, pour que vous puissiez vous dispenser de tâcher de contribuer à ne point laisser imparfait un ouvrage qui ne pourra que vous rendre chère à jamais à votre patrie. Aussi suis-je persuadé que vous continuerez vos soins à un objet aussi important. En ce cas, je regarde le succès comme certain, et je partage déjà d'avance la gloire et la satisfaction qui doit vous en revenir, personne assurément ne pouvant vous être ni plus sincèrement ni plus respectueusement attaché que votre très humble et très obéissant serviteur, le comte de Kaunitz-Rietberg (1). »

(1) *Maria Theresia*, 1748-1756. Note 553.

X.

Imposition du *vingtième* sur les biens ecclésiastiques. — Assemblée tenue à l'archevêché de Paris déclarant les biens ecclésiastiques une des assises de l'Église. — Les billets de confession demandés aux jansénistes. — Le curé de Saint-Étienne du Mont décrété de prise de corps. — Le parlement offrant sa démission. — La saisie du temporel de l'archevêque de Paris. — Remontrances du parlement qualifiant les actes du gouvernement d'*actes arbitraires*. — La grand'chambre exilée à Pontoise. — Exil de l'archevêque de Paris. — Le clergé *feuillant* et le clergé *théatin*. — Défenses faites aux pairs de paraître au parlement. — Lit de justice du 13 décembre 1756. — *La coquine du Roi*. — Voltaire le pamphlétaire au service de la *belle philosophe*. — Quesnay. — Son appartement : le premier club où s'agite la déchéance de l'Église et de la monarchie.

Pendant que la guerre s'engageait à l'étranger, une guerre civile, telle qu'on n'en avait point vu depuis la Ligue, s'allumait en France dans les esprits et dans les consciences. Les passions despotiques et ultramontaines du jésuitisme, remontées au pouvoir avec le cardinalat de Dubois et le ministère de Fleury, les passions gallicanes et républicaines des jansénistes qui se relevaient de la persécution avec le zèle et le ressentiment de la persécution; ces passions, qui apportaient dans les questions politiques les dévouements, les ardeurs et les fureurs de la foi, avaient trouvé, après les mille petites luttes qui remplissent tout le siècle, le champ d'une grande bataille dans cette imposition du vingtième sur les biens ecclésiastiques que Machault, le ministre des finances, et, il ne faut pas l'oublier, la créature de Mme de Pompadour (1), voulait créer pour remplir ce trésor vide, ce trésor épuisé par la longue guerre du commencement du règne de Louis XV (2).

(1) Remarquons que cette lutte du molinisme et du jansénisme sert aux deux ministres ennemis, Machault et d'Argenson, à se faire une guerre *à coups de parlement* et de clergé.

(2) Cette guerre avait ajouté à la dette un capital de près de douze cents millions, qui payait annuellement un intérêt de plus de sept pour cent.

A la première nouvelle de l'édit du ministre de Mme de Pompadour, toute l'Église avait été unanime dans une espèce de concile, tenu tumultuairement à l'Archevêché de Paris, pour considérer la dîme et les biens ecclésiastiques comme une des assises de l'Église; pour déclarer les immunités de l'Église aussi anciennes que la monarchie et partie constitutive du droit public français; pour déclarer qu'il fallait les défendre jusqu'à l'effusion du sang, et pour résoudre de tenter par tous les moyens de conserver la prérogative d'offrir des dons au Roi, et de ne pas permettre qu'on les lui arrachât. Et, l'édit enregistré, les remontrances de l'Église représentaient au Roi que l'édit affaiblissait le respect dû à la religion « et que les ministres qui gouvernent les peuples n'auraient plus l'autorité pour affermir les peuples par le frein de la religion dans l'obéissance due au souverain ». Cette prédiction, cette menace, était suivie d'un refus à peu près général des évêques de donner au contrôleur général la déclaration de leur temporel; et l'exécution de l'édit se trouvait presque absolument arrêtée par ce refus (1).

Dans ce conflit avec l'Église, la cour avait pour elle le parlement. Elle était encore soutenue, dans cette attaque contre le haut clergé, par les jansénistes, ce tiers état de la religion, ce grand parti puissant, énergique, uni comme un corps persécuté, flottant dans toute la nation, répandu à la cour, possédant la bourgeoisie, et le bas clergé, dont une partie ne savait point résister à la jalousie du haut clergé. La cour était soutenue par cette armée d'hommes convaincus ou ambitieux, d'orateurs, de parlementaires confessant et professant les maximes et la morale de l'Église primitive, défenseurs des libertés gallicanes, ennemis de la bulle *Unigenitus*, groupés et armés dans le parlement et autour du parlement, et qu'une partie de la France regardait comme le contrepoids de l'absolutisme et la garantie d'une monarchie tempérée. Aussitôt la

(1) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. VIII. — *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par Charles Lacretelle. Delaunay, 1812, vol. III.

guerre déclarée, c'étaient ces alliés de la cour qui la menaient; et la lutte avait lieu, non point entre la cour, mais entre les jansénistes et le parti contraire, le parti moliniste. Se rappelant une invention de guerre des jansénistes, lorsque, triomphants par la nomination du cardinal de Noailles, ils avaient exigé des billets de confession des molinistes mourants pour leur accorder le viatique et les saintes huiles, les molinistes retournaient par la main de Christophe de Beaumont l'exigence des billets de confession contre les jansénistes au lit de mort. Les sacrements étaient refusés la première fois, pour raison de jansénisme, à un conseiller du Châtelet qui se mourait de débauches, par le très zélé et très ardent curé de Saint-Étienne du Mont (1). Le parlement mandait le curé, mais en vain : le curé refusait de rendre compte de son refus à la magistrature, disant qu'il ne le devait qu'à l'archevêque; et, l'archevêque le soutenant, appuyant tout haut la nécessité des billets de confession, destituant la supérieure de l'Hôpital général de Paris pour opposition à la bulle *Unigenitus*, le parlement décrétait le curé de prise de corps, et l'envoyait dans les prisons de la Conciergerie.

Le parlement s'enhardissait aux remontrances les plus vives sur l'autorité que l'archevêque voulait prendre dans l'administration de l'Hôpital général, sur le blâme dont le Roi frappait sa procédure criminelle contre le curé de Saint-Étienne du Mont, sur les lettres de jussion du Roi à propos de l'affaire de l'Hôpital; de nouvelles remontrances décidaient le Roi à mander le parlement avec l'ordre d'apporter ses registres, qu'il gardait par-devers lui : c'était ôter tout moyen de nouvelles délibérations au parlement, que le conseiller Pinon voulait déjà pousser à une protestation éclatante, en cessant tout service. La querelle, un moment apaisée, reprenait plus violente sur un nouveau refus de sacrements du curé de Saint-Étienne du Mont, que le parlement recommençait à décréter de prise de corps. Le Roi, très embarrassé, croyait tout concilier et assurer

(1) *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, par Barbier, vol. III.

la paix en cassant la procédure du parlement et en défendant en même temps au clergé de refuser les sacrements sous prétexte de bulle ou de billet de confession; mais cette sage décision ne satisfaisait aucun des deux partis. Le clergé y répondit par une requête, colportée de presbytère en presbytère par le curé de Saint-Jean en Grève, et sollicitant de l'archevêque le maintien des billets de confession. Aussitôt le parlement qualifiait cette démarche d'acte attentatoire à la pacification, et au nom des lois de police frappait le curé d'ajournement personnel. Le Roi cassait encore les procédures. Le parlement priait alors le Roi d'accepter sa démission, s'il était résolu à continuer d'anéantir ses actes; la querelle grandissait, elle devenait la guerre civile de l'opinion publique; et, de Paris, l'imitation de ces refus de sacrements, de ces procédures violentes, de ces débats et de ces protestations, gagnait les provinces et toute la France.

Une tentative du Roi pour enlever à la partie jeune, ardente et turbulente du parlement la connaissance et la poursuite des cas attribués, non plus aux chambres des enquêtes, mais à la grande chambre, amenait le parlement irrité à prendre plusieurs arrêtés ordonnant aux prêtres de paroisse de communier les mourants dans l'heure, les décrétant de prise de corps en cas de refus, enjoignant à l'archevêque de faire cesser le scandale, et mettant la saisie sur son temporel.

A la nouvelle de cette audacieuse mesure, la saisie du temporel de l'archevêque de Paris, qui voulait se retirer dans un séminaire et y vivre avec 2,000 livres par an (1), vingt-sept évêques s'assemblaient dans un concile à Versailles, et forçaient presque la porte du Roi. Presque en même temps le président du parlement arrivait à Versailles, et demandait au Roi la permission de convoquer le parlement, « l'invitant de la part du parlement à se trouver à cette séance ». Cette *invitation* du parlement au Roi, qui n'était pas encore Louis XVI, va-

(1) *Journal historique*, par Barbier, vol. III.

lait au parlement la défense de la convocation des pairs, tandis qu'une lettre de cachet était envoyée à la sœur Perpétue : le prétexte et l'occasion du déchaînement du parlement, la malade payée par le parti janséniste pour mourir sans précipitation, et donner au parlement le temps d'instrumenter contre le refus de sacrements.

C'était alors, dans le parlement, comme un essai et une première menace de la révolution de 1789. Les mots « *actes arbitraires* » étaient prononcés tout haut, et les plus grandes révoltes d'éloquence de Mirabeau étaient annoncées, égalées déjà dans les réunions, par les présidents de Cotte, Meinières, Clément, de Saint-Vincent, et cet abbé Chauvelin, qui recueillait l'héritage de courage et de violence de l'abbé Pucelle.

Les remontrances étaient arrêtées, le 5 août, et présentées au Roi par Richelieu et le prince de Conti. Le Roi refusait de les lire, puis se décidait à en entendre la lecture de son ministre d'Argenson. Sa réponse fut l'exil ou l'emprisonnement, signifié par des mousquetaires, à tous les présidents des enquêtes et requêtes (mai 1753) : et la grand'chambre était exilée à Pontoise, et une chambre de vacations, composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes, était formée pour tenir lieu de parlement. Elle s'établissait au couvent des Grands-Augustins, au milieu des huées et des cris du peuple : Vive le parlement! et Louis XV, apprenant cette émotion des Parisiens, laissait échapper cette parole prophétique : « *Je connais le peuple de Paris, il lui faut des remontrances et des spectacles, et un jour peut-être bien pis que tout cela!* »

Vers le commencement de 1754, le mécontentement devenait plus grand dans le public. Le Roi était entouré de menaces anonymes, d'avis de courtisans, d'alarmes de ses familiers, lui parlant de l'irritation des esprits et de l'excitation du peuple. La grande chambre royale demeurait sans autorité. Le parlement exilé ne faisait que grandir en popularité. Le Roi, inquiet de tous ces témoignages de l'opinion, ne se sen-

tait pas assez fort pour maintenir son coup d'État. Des négociations sérieuses étaient entamées avec Maupeou, qui penchait vers la cour et recevait du Roi l'assurance de devenir garde des sceaux ou chancelier; et le parlement rentrait à Paris, en triomphe et dans l'applaudissement des halles, presque au moment où entrait dans la vie et dans l'histoire celui qui sera Louis XVI.

Louis XV, fidèle à son esprit de conciliation et de neutralité, cherchait à balancer la signification de cette victoire du parlement, à en atténuer l'effet auprès de l'Église et de l'archevêché; il faisait passer Machault à la Marine (juillet 1754), et donnait une abbaye au curé de Saint-Étienne du Mont. Mais ces concessions ne changeaient en rien les dispositions de l'archevêque et de la paroisse de Saint-Étienne du Mont, qui continuaient à refuser avec éclat le viatique aux mourants. L'impatience prenait le Roi; et le parlement, si vif sur l'arbitraire des lettres de cachet quand il s'était agi de la sœur Perpétue, enregistrait sans remontrances l'exil de l'archevêque de Paris, qui avait répondu au Roi par la bouche de Richelieu : « Ma conscience ne me permet aucun accommodement (1). »

Pour sortir des difficultés sans cesse renaissantes de la situation, pour échapper à l'odieux de ces coups d'autorité, auxquels on la forçait, la cour jetait les yeux sur une trentaine d'évêques, la plupart gens de plaisir, habitant peu leurs diocèses, vivant le plus souvent à Paris ou faisant leur cour à Versailles, et assez hommes du monde pour se plier à des transactions qui avaient révolté la conscience un peu sauvage de l'archevêque. Ils se laissaient flatter par l'idée que leur donnait la cour que, s'ils réussissaient à décider le clergé français à suspendre les billets de confession, le Roi sévirait contre le parlement, qui s'abritait

(1) *Mémoires du duc de Richelieu*, vol. VIII. — C'est à cette profession de foi que le maréchal de Richelieu répondait par ce joli mot : « Beau, Monseigneur, votre conscience est une lanterne sourde qui n'éclaire que vous. »

de ce prétexte pour s'élever contre la royauté. Et tout à coup l'Église de France se séparait en deux clergés : le clergé du parti de la cour, le clergé mondain et tolérant, le clergé *feuillant*, comme on l'appelait par allusion à la feuille des bénéfices que tenait un de ses membres, le cardinal de la Rochefoucauld; et le clergé rigide et sans concession, le clergé nommé *théatin* du nom de son chef Boyer, ex-théatin.

Pendant ce temps, le pèlerinage des curés de Paris et des provinces allant rendre visite à l'archevêque exilé, et se raffermir auprès de lui dans l'exigence des billets de confession, ne discontinuait pas. Le parlement en prenait occasion pour déclarer qu'il était de son devoir d'empêcher les assemblées illicites, et faire demander ironiquement au Roi si ces assemblées avaient lieu par son ordre. Là-dessus venait un conflit, qui éclatait à la suite de l'attribution faite par le Roi au grand conseil d'intimer ses ordres aux tribunaux inférieurs. Le parlement invitait les pairs et les princes à venir prendre place à la cour pour arrêter les entreprises des gens du grand conseil, et le Roi était obligé de faire défense aux pairs de paraître au parlement. Mais le parlement, menacé et intraitable, fort heureux d'avoir mis en cause les privilèges des pairs et de les attacher à sa querelle, suppliait le Roi de décider une affaire qui touchait « aux lois fondamentales, à la police du royaume, à l'essence de la pairie », et le poussait à une réponse qui le compromît.

L'impôt du vingtième n'avait pu s'établir au milieu des résistances. Les frais de la guerre terminée en 1748 n'étaient point payés, et la guerre de 1756 demandait de l'argent. Pour faire face aux besoins les plus pressants, le Roi établissait, le 7 juillet 1756, un nouveau vingtième pareil à celui qui se levait ou plutôt devait se lever depuis 1749. Par une seconde déclaration, le Roi ordonnait la continuation pendant dix ans de deux sous pour livre du dixième, créé en 1746, jusqu'à l'acquittement des dettes de l'État : le Roi créait en même temps 1,800,000 livres de rentes héréditaires sur le produit des deux sous

pour livre du dixième. Enfin, par une troisième déclaration, le Roi prorogeait des droits déjà perçus dans la ville de Paris. Le parlement arrêtait aussitôt des remontrances. Le Roi, lassé, déclarait qu'il n'écouterait plus ni représentations ni remontrances; et, dans un lit de justice tenu avec tout l'appareil militaire, les trois édits étaient enregistrés, pendant que la voix de Mme de Pompadour, entourée de sa cour de femmes, se faisait entendre dans une tribune, et accusait le parlement « *de se rendre intéressant aux yeux du peuple, de se donner un air de vouloir le protéger* ».

Au lendemain du lit de justice, la guerre recommençait. Le parlement faisait de nouvelles remontrances et se liguait avec la cour des comptes et des aides, qu'il décidait à refuser les enregistrements du lit de justice. L'archevêque de Paris, ne pardonnant pas à la cour le rappel du parlement, et se comparant à saint Basile persécuté par l'empereur Valens, défendait, sous peine d'excommunication, aux Parisiens de garder des remontrances ou imprimés extraits des registres du parlement, et leur défendait de plus, sous la même peine, d'obéir au parlement. La modération du pape Benoît XIV venait en aide à la cour; il délivrait une encyclique qui, appuyée près de l'archevêque par le cardinal de la Rochefoucauld et le cardinal de Luynes, le désarmait pour un moment. Mais le parlement, loin de s'apaiser, sortait de ses attributions pour condamner la lettre du pape et une dissertation sur l'Immaculée Conception. C'était le dernier succès des parlementaires. Le Roi, rassuré contre ses scrupules par l'encyclique du pape, en paix avec sa conscience, en paix avec son clergé, réalisait un plan depuis longtemps conçu. Un lit de justice était indiqué pour le 13 décembre 1756.

Ce jour, le Roi renouvelait la loi du silence sans préjudicier au droit des évêques, attribuait aux juges d'Église la connaissance des refus de sacrements, sauf l'appel comme d'abus, et défendait aux parlements d'en ordonner l'administration; c'était ôter au parlement son influence

et sa puissance, en lui ôtant ses moyens d'opposition et de popularité : le Roi changeait de plus la constitution politique du parlement : il supprimait deux chambres des enquêtes, soixante offices de conseillers laïques, quatre de conseillers clercs; il accordait à la seule grand'chambre la connaissance des appels. Le parlement ne devait plus s'assembler que par la décision de la grand'chambre; la voix délibérative n'était plus donnée qu'après dix ans de service au conseil; nulle dénonciation n'aurait lieu que par le ministère public du procureur général. Enfin, le Roi faisait défense au parlement, ainsi décimé et dompté, réduit et asservi, de suspendre la justice sous peine de désobéissance.

La colère publique, l'indignation du peuple, de ce peuple de la Fronde, éclata dans la rue. Et contre qui? Contre Mme de Pompadour, contre « *la coquine du Roi* (1) » !

La voix populaire ne se trompait pas en attribuant à la favorite un grand rôle dans ces débats qui semblaient lui être si peu personnels. Mme de Pompadour méritait cette grande part dans l'impopularité, par la grande part qu'elle avait prise dans cette bataille des esprits et des consciences. Elle est, en effet, à côté du Roi et derrière lui, l'âme de la guerre qui met aux mains le clergé et le parlement, le parlement et le Roi. Quand avait paru l'édit de Machault, tout le clergé l'avait considéré comme une manœuvre de *la belle philosophe* pour amoindrir l'Église. Et Boyer disait au Dauphin, en l'animant contre la maîtresse : « Il n'est plus, ce temps où les favorites de rois diminuaient l'irrégularité et l'indécence de leur conduite par leur respect pour la religion et leur dévouement au clergé de France. Ce Voltaire, cet athée public, va dominer à la cour, et il en chassera, aidé par Mme de Pompadour, tous les prélats par ses brochures et ses quolibets (2)... » Ces appréhensions

(1) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. VIII.
(2) *Ibid.*

de Boyer et du parti qu'il représentait exagéraient de bien peu la vérité des choses, les menaces de l'avenir, le caractère et la portée de l'alliance de la maîtresse et de Voltaire.

Voltaire, en effet, était non seulement le courtisan, mais encore l'instrument de Mme de Pompadour, son homme, et son arme de guerre. Satires, épigrammes, exécutions littéraires, colères du goût, tout ce qui chez lui paraît une œuvre du démon, un plaidoyer du poète *pro domo sua*, cachait et servait les vengeances de Mme de Pompadour; et dans cette police du Parnasse, faite à coups d'ironies, c'étaient les ennemis politiques de la marquise qu'il visait. Sous la grêle des *Quand*, des *Si*, des *Pourquoi*, des *Pour*, des *Que*, des *Qui*, des *Quoi*, il assommait, non pas Lefranc de Pompignan, mais le parti du Dauphin et le Dauphin même. C'est une clef des pamphlets de Voltaire qu'il ne faut point oublier dans l'histoire de Mme de Pompadour. Ainsi liée à Voltaire par les services et le besoin de son esprit, la maîtresse lui continuait, toute sa vie, son amitié et sa protection, malgré des froideurs, des susceptibilités, des petites brouilles; et Voltaire demeurait son pensionnaire très dévoué. Il la remerciait de lui avoir conservé les 2,000 liv. qu'il avait sur la cassette du Roi. Il partageait les rancunes et les ressentiments de la favorite contre ce Boyer qu'il accusait de l'avoir forcé à se réfugier en Hollande; il la défendait et la consolait, tout le temps de son règne, par ses attaques contre les *imbéciles fanatiques d'aumôniers;* il lui vouait ses flatteries et sa plume; et quand Mme de Pompadour mourait, il lui donnait la grande canonisation du parti, en la proclamant *philosophe* (1).

Désignée déjà par cette alliance et ce commerce aux haines du parti de l'Église, l'amie de Voltaire semblait les défier et les exaspérait par une protection étendue à tous les amis de Voltaire, à son armée, à tous

(1) *Correspondance générale de Voltaire*, passim.

les ennemis des droits et des privilèges de l'Église, aux incrédules, aux encyclopédistes, à ces hommes enfin qui formulaient mathématiquement la révolution, et donnaient à leurs utopies la base et la rigueur inexorable des chiffres, les économistes, qui travaillaient à faire porter l'impôt par le clergé et la noblesse.

Bizarre opposition! Tandis que l'antichambre de la Reine retentissait de supplications et de prières appelant naïvement les punitions du ciel sur la tête de Voltaire, il y avait dans Versailles, dans ce palais de Louis XIV, le sanctuaire de la royauté, un petit appartement attenant à l'appartement de Mme de Pompadour, où toutes les théories menaçantes pour la royauté, le clergé, la noblesse, prenaient voix, et grandissaient dans la fièvre et la révolte de paroles de mort. Ce petit appartement, cet antre d'honnêtes gens, le premier domicile de l'économie politique, était habité par *le maître*, — ainsi les disciples appelaient le docteur Quesnay, que sa discrétion, lors d'une attaque d'épilepsie de la comtesse d'Estrades, avait mené à la faveur de Mme de Pompadour, et de la faveur de Mme de Pompadour au poste de médecin consultant du Roi. Arrivé là, Quesnay était devenu une espèce de favori (1). Le Roi lui avait donné des armes de sa composition : trois pensées qu'il avait prises, un jour, dans un vase de fleurs sur la cheminée de la marquise, disant au médecin avec sa grâce charmante : « Je vous donne des armoiries parlantes (2). » Un autre jour, surmon-

(1) *Mémoires historiques pendant la faveur de Mme de Pompadour.* Bertrand, 1802.

(2) Quesnay dut surtout sa faveur et sa position exceptionnelle auprès du Roi, à une indisposition de Louis XV, que Mme du Hausset raconte presque en ces termes : « Au beau milieu de la nuit, Mme de Pompadour en chemise entre dans la chambre de sa femme de chambre : « *Venez*, dit-elle, *le Roi se meurt!* » La du Hausset passe un jupon, et trouve dans le lit de la favorite le Roi, tout haletant. Elle jette de l'eau sur lui, lui fait avaler des gouttes d'Hoffman. Le Roi revient, et dit à la du Hausset : « Ne faisons pas de bruit, allez seulement chez Quesnay lui dire que c'est votre maitresse qui se trouve mal, et dites à ses gens de ne pas parler. » Quesnay arrive aussitôt, tâte le pouls du Roi, dit que la crise est finie, va chercher chez lui une drogue dont il inonde Louis XV, qui se remet merveilleusement. La fille de garde-robe reçoit l'ordre de faire du thé pour Mme de Pompadour, et le Roi peut regagner son appartement

F. QUESNAY.

In utrâque Medicinâ Magister.

J. Chevallier pinxit. J.-G. Will sculp.

J. Chevallier pinxit. Heliog. Dujardin. J. G. Will. Sculp

Imp. Chardon et Sormani

tant son éloignement ordinaire pour les hommes de science et de lettres, le Roi avait poussé l'amabilité pour le *penseur* jusqu'à composer lui-même deux ou trois feuilles de ses *Essais de psychologie*. L'homme était de cette race de courtisans du Danube, dont Duclos fut dans ce siècle le type accompli. Il était de ces gens rudes et âpres, entiers et brusques de façons, républicains d'écorce et de maximes, qui savent si bien s'accommoder à la monarchie, vivre du scandale ou de la faveur dans le commerce des grands et les grâces d'une cour, sauver par l'originalité et la bonhomie de leur attitude la contradiction de leurs principes et de leur fortune, garder leur estime en boudant, non le maître, mais les ministres et le gouvernement, jouer l'humeur d'une conscience bourrue, et trouver amer le pain qu'ils mangent dans une sinécure.

C'était déjà en ce temps le bon parti que ce métier, où, sans rien perdre ni rien risquer de la faveur, on obtenait l'indulgence, comme un aimable enfant grognon, le respect du public, comme un caractère indépendant, les sympathies de l'opinion, comne un ami de l'humanité, — un titre fort prisé depuis l'*Ami des hommes* du marquis de Mirabeau. Et Quesnay ne s'y était pas trompé. Il avait tout de suite pris place dans la famille au premier rang, à côté du marquis d'Argenson, si débordant de généreuses indignations, si plein des élancements et des colères d'un *bon citoyen*, quand le ministère s'éloigne de lui. Pourtant, si près de l'oreille du Roi, il fallait mettre quelque souplesse et quelque adresse à ce rôle d'opposition : Quesnay échappait aux grands dangers du rôle en jouant l'Ésope, et en donnant à sa franchise le voile de jolis apologues, dont l'esprit du Roi s'amusait comme d'un conte de la raison (1).

sur le bras de Quesnay, sans que la domesticité soupçonne rien. Le Roi remettait le lendemain un petit billet à Quesnay, pour Mme de Pompadour, contenant ces deux lignes : « Ma chère « amie doit avoir eu grand'peur; mais qu'elle se tranquillise; je me porte bien, et le docteur « vous le certifiera ».

(1) *Mémoires de Mme du Hausset.*

Tel était l'homme autour duquel les voix enhardies dans les disputes des plus grandes choses, les pensées qui écoutaient l'avenir, les théories qui faisaient table rase des assises du monde d'alors, ébranlaient, de leur bruit, les colonnes du temple, et de leur écho, Versailles. C'était là, dans l'appartement du médecin de la Pompadour, que le premier club agitait pour la première fois la déchéance de l'Église et de la monarchie.

Quels réquisitoires, quelles passions, quelles accusations, quelles paroles, et quelles épithètes, où sonne déjà la révolution, amassaient dans ce coin du palais les tempêtes et la foudre! Là, aux cris de Quesnay contre *l'infâme* ministère, tous les ressorts de l'autorité étaient démontés, les droits des pouvoirs revus et éprouvés, les lois discutées, les gouvernements comparés, les bouleversements préparés entre ces fanatiques du bien public : Quesnay, Mirabeau père, Beaudeau, Roubaud. A la suite de discussions sur le produit net et le rendement de la terre, la conversation allait, dans l'ivresse des idées, à ces violences qui faisaient dire à Duclos « qu'on le forcerait à aller aux vêpres et à la grand'messe ». La révolution commençait là, dans la parole et dans les esprits; la terreur même y apparaissait, et c'est dans l'antichambre de la maîtresse de Louis XV, le frère de la maîtresse présent, qu'un jour, après la condamnation des hommes et des choses du temps, ces prophétiques paroles échappaient à la Rivière : « Le royaume ne peut être régénéré que par quelque grand bouleversement intérieur, mais malheur à ceux qui s'y trouveront! le peuple français n'y va pas de main morte (1)... »

La femme qui prêtait, à côté de sa chambre, ce lieu d'asile et ce salon de conférences à la conspiration théorique des économistes, devait être regardée par l'Église comme une ennemie personnelle. Le zèle religieux

(1) *Mémoires de Mme du Hausset.*

de Boyer et de ses amis, de la famille royale, du Dauphin, la parole du clergé, les alarmes et les ressentiments des consciences, se tournaient contre elle; et il se dressait dans l'Église, pour lui jeter l'anathème à la face, un de ces saints héroïques et violents et fanatiques, comme en montrent les premiers siècles de la chrétienté.

Ce prêtre de vertus antiques, cet ancien étudiant en Sorbonne, logé rue des Maçons, à un troisième étage chez un perruquier, ce contempteur des grandeurs, que Louis XV avait été obligé d'appeler trois fois pour lui faire quitter son siège de Vienne, cet archevêque de Paris, pauvre au milieu des 600,000 livres de rente de son temporel, dépensées en aumônes, en charités qui dépassaient les frontières de la France et allaient jusqu'en Irlande, Christophe de Beaumont, dur et impitoyable pour lui-même, apportait dans les affaires spirituelles l'inflexibilité de sa conscience; et les passions de son âme énergique et sombre, vainement refoulées et domptées, éclataient, furieuses, presque sanguinaires, dans la ferveur de son intolérance. Il représentait et portait en lui les colères de son ordre contre Mme de Pompadour, qu'il accusait de tous les malheurs du temps, qu'il accusait d'avoir perverti son Roi, qu'il accusait de vouloir perdre la religion par un plan arrêté avec ses amis. Il l'accusait, — et l'accusation était vraie, — de chercher à s'emparer de la feuille des bénéfices, soit par la nomination d'un évêque choisi parmi les moins sévères, soit par le partage de cette feuille, retirée des mains de l'Église, et donnée aux quatre ministres laïques, ses créatures; il l'accusait de pousser à des choix de bénéficiers faits sur des preuves secrètes d'irréligion que lui fournissait la police. Et, dans ses mandements, il répandait son indignation toute vive. Nommant presque la favorite, il faisait remonter jusqu'à elle tous les maux et tous les scandales, les difficultés de l'État et les larmes de l'Église; et tandis que sa parole publique la frappait avec si peu de ménagement, au mi-

lieu de cette *fausse science* protégée et encouragée par elle (1), sa parole privée s'abandonnait à des vœux indignes de lui et qui le calomniaient; il s'oubliait, dans des entraînements de colère, jusqu'à dire « qu'il la voudrait voir brûler (2)... »

Mais, si Mme de Pompadour rencontrait de pareilles haines dans le parti et les hommes de l'Église, la popularité qu'elle pouvait mériter ainsi auprès de son temps était effacée par l'énorme et furieuse impopularité (3) qui s'attachait à elle comme à la plus redoutable ennemie du jansénisme et du parlement. La favorite était, pour le parlement, la cause première des embarras financiers, de l'accroissement des dettes publiques. Les parlementaires connaissaient, par l'indiscrétion de ses paroles, ses mauvaises dispositions « *pour des citoyens indignes qui abusent des besoins de l'État pour faire faire à leur maître des actes de faiblesse* ». Ils n'ignoraient point l'entêtement de sa volonté, l'énergie de ses résolutions. A leurs yeux, c'était à la favorite qu'il fallait rapporter les coups d'autorité du Roi; c'était elle qui les avait inspirés et dictés; c'était elle qui avait fait apparaître le maître dans ce Roi, qui n'avait de personnel que ses faiblesses; elle enfin qui avait ôté à

(1) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. VIII.

(2) *Mémoires historiques pendant la faveur de Mme de Pompadour*. — La guerre se faisait entre l'archevêque et la favorite dans les plus petites choses. Les *Mémoires de Luynes* nous donnent ce détail à la date du 6 juillet 1756. — Mme de Pompadour, qui a passé vingt-quatre heures à Paris le 1er juillet, a envoyé demander à Mgr l'archevêque la permission de faire dire la messe dans sa chapelle; Mgr l'archevêque l'a refusée en disant que, si elle était habitante de la ville, il pourrait lui accorder, mais que, cela n'étant que pour ses gens, ils pouvaient bien aller à l'église. »

(3) Mme de Pompadour hésitait à se rendre à la première représentation du *Catilina* de Crébillon, de peur d'être sifflée, insultée par le parterre. En 1750, la marquise étant venue à Paris pour voir à l'Assomption l'appartement de sa fille, le duc de Gontaut, qui devait lui donner à dîner, la pressait de retourner au plus vite à Versailles, lui disant qu'il ne faisait pas bon pour elle à Paris. D'Argenson ajoute en un autre endroit de ses *Mémoires* qu'elle avait pensé être « déchirée et qu'on ne l'avait manquée que d'une rue ». Et un moment elle n'osait plus voyager que précédée et suivie de cavaliers de la maréchaussée.

la royauté le contrepoids du parlement, et fait de la monarchie un despotisme. Et les voix des parlementaires s'élevaient aussi haut contre Mme de Pompadour que la voix de l'Église, semant dans le peuple ces malédictions et cette exécration que la mort ne fera pas taire autour du cercueil de la favorite.

XI.

Tentative d'assassinat de Damiens. — Mme de Pompadour sans nouvelles du Roi pendant onze jours. — Les familiers de la favorite. — Notification de son renvoi par le garde des sceaux. — Intervention de la maréchale de Mirepoix. — Mme de Pompadour disant à d'Argenson : *Il faudra que vous ou moi nous nous en allions.* — Scène de larmes de la marquise. — Exils de Machault et d'Argenson.

Le lit de justice du 13 décembre 1756 avait amené, le jour même, la rémission de tous les offices du parlement. Le lendemain, la justice était interrompue; les intérêts privés n'avaient plus d'avocats ni de procureurs; toute la France s'agitait sous ces passions et ces excès d'opinion d'où sortent trop souvent les crimes politiques, quand, le 5 janvier 1757, Louis XV, montant en carrosse, pour aller faire les Rois à Trianon, était frappé par Damiens. Un ordre du Roi appelait le Dauphin à présider pour la première fois le conseil d'État. Le Père Desmarets, confesseur de Louis XV, s'enfermait avec le Roi (1); la Reine recevait du blessé des déclarations de repentir; Mme de Pompadour n'en recevait rien, pas un billet, pas un mot.

Pendant que le Roi est aux mains de l'Église et de la médecine, pendant que le Dauphin est tout-puissant onze jours durant, la marquise est enfermée dans son appartement, sans nouvelles du sort qui lui est réservé : au dehors, sous ses fenêtres, ce sont des menaces de mort et les cris du peuple; au dedans, c'est la curiosité impitoyable de tout Versailles qui entre chez elle « comme dans une église », vient jouir de sa vue et s'en repaître.

(1) Quoique la blessure fût très légère, le Roi se crut frappé à mort. Il y avait chez Louis XV le pressentiment qu'il mourrait assassiné. Lors du renvoi de Maurepas, le Roi, ayant entendu lire le poème qui commence par : « *Réveillez-vous, mânes de Ravaillac,* » disait : « Je vois bien que je mourrai comme Henri IV. »

La marquise pleure, s'évanouit, recommence à pleurer et s'évanouit encore. Il y a autour d'elle Bernis qui la regarde les larmes aux yeux (1), la duchesse de Brancas qui ne la quitte guère, très souvent Rouillé, Moras, le contrôleur général Saint-Florentin. Le docteur Quesnay ne fait qu'aller et venir du Roi à la marquise; il la console, la réconforte, lui dit qu'il n'y a rien à craindre, que si le Roi était un autre homme, le Roi pourrait aller au bal le soir (2). Mais l'homme que Mme de Pom-

(1) Bernis, sortant du cabinet du Roi, où le premier objet qu'il apercevait était l'extrême-onction sur la table, s'exprime ainsi : « Je descendis chez Mme de Pompadour, elle se jeta dans mes bras avec des cris et des sanglots qui auroient attendri ses ennemis mêmes. Je la priai avec fermeté de rassembler toutes les forces de son âme, de s'attendre à tout et de se soumettre à la Providence; lui ajoutant qu'elle ne se livrât pas à des conseils timides, qu'aimée du Roi, et n'étant plus sa maîtresse depuis plusieurs années, elle devoit attendre ses ordres pour s'éloigner de la cour; qu'étant dépositaire des secrets de l'État, des lettres de Sa Majesté, elle ne pouvoit disposer de sa personne; que je l'instruirois à toutes les heures de la situation du monarque, et que je partagerois mon temps entre ce que je devois à l'État et à l'amitié.

« Je la quittai en finissant ces paroles, et revins la consoler à toutes les heures de la nuit que je passois entière chez le Roi, et ensuite vingt fois par jour tant que dura la maladie. »

(2) Le duc de Luynes, en général bien informé des choses secrètes de la cour, fait le récit suivant : « *Du samedi* 15. — Tout est ici dans la plus grande fermentation. Les amis de Mme de Pompadour ont dit et écrit qu'elle avoit vu le Roi dès le lendemain ou le surlendemain de sa blessure; le fait est faux, et cette visite étoit impossible pendant tout le temps que le Roi a resté dans son lit; il y a eu jour et nuit du monde dans sa chambre. Il y a même lieu de croire qu'il n'y a eu ni message ni lettre. Les premiers jours Mme de Pompadour a été malade dans son lit et saignée; elle ne voyoit d'abord que ses amis particuliers, ensuite ceux qui ont coutume de souper chez elle; et, le lundi d'après la blessure, elle vit tout le monde, même les ministres étrangers. Elle a depuis donné à souper chez elle à des dames comme elle avoit accoutumé de faire depuis qu'elle est dame du palais... Personne n'avoit prononcé son nom devant le Roi, jusqu'à hier, que le Roi ayant demandé à M. de Clermont d'où il venoit, il lui répondit qu'il venoit de chez Mme de Pompadour, et le Roi ne répondit rien. Tantôt on a vu ses partisans tristes, tantôt le visage plus satisfait. On assure que le Roi a dit à Mme la comtesse de Toulouse que pour cette fois-ci c'étoit tout de bon. Ce qui est certain, c'est que, depuis trois ou quatre jours, le Roi n'a pas vu en particulier le Père Desmarets; qu'avant-hier il descendit chez Mme de Pompadour et y fut près d'une demi-heure, et qu'hier il y fut deux heures. Il y avoit ici un appartement destiné aux maîtresses particulières du Roi, il est démeublé depuis deux ou trois jours. Le Roi paroît frappé sérieusement de cet événement-ci. Il est très certain qu'il a dit qu'il voudroit qu'il lui en eût coûté un bras et que ceci ne fût pas arrivé, et l'on assure que lorsqu'on sonda sa plaie et qu'on lui dit avec plaisir qu'elle n'étoit pas profonde, il dit : « Elle est plus que vous ne le croyez, car elle va jusqu'au cœur. » Il est très certain aussi que de-

padour attend, le seul homme qui puisse la rassurer, le garde des sceaux, Machault, n'est pas encore venu et ne se présente pas. Le fils de Mme du Hausset est dépêché pour épier au château ce qui se passe; il revient dire que le garde des sceaux est chez le Roi. Il est renvoyé pour savoir ce que Machault fera à la sortie. Machault rentre chez lui. « *Et c'est là un ami!* » s'écrie la marquise désespérée.

Dans l'indignation de sa douleur, elle rappelle tout ce qu'elle a fait pour cet homme, qui sans aucun doute dans le moment fait cause commune avec d'Argenson. N'était-ce pas elle qui, lors de la démission de d'Aguesseau, avait fatigué le Roi de ses prières pour le faire nommer garde des sceaux? N'était-ce pas elle qui avait forcé le ministre des Affaires étrangères à le traiter de monseigneur dans ses lettres? N'était-ce pas elle qui l'avait soutenu contre le déchaînement populaire qui lui attribuait la misère des provinces, et semait les rues de Paris de billets sur lesquels était écrit : « Rouez Machault. » N'était-ce pas elle qui l'avait fait préférer à Rouillé pour la Marine? N'était-ce pas elle enfin qui avait eu l'idée d'en faire un premier ministre (1)?...

puis qu'il est guéri et habillé, quelqu'un lui ayant marqué sa joie de sa santé, il dit : « Oui le corps va bien, mais ceci va mal, en mettant la main à sa tête, et ceci est impossible à guérir. »

« *Du mercredi* 19. —... Au reste, le Roi a repris le même train de vie, et Mme de Pompadour aussi. Toute la cour et tous les ministres étrangers étoient chez elle hier; le Roi y va souvent, il y étoit hier ou avant-hier debout avec plusieurs autres personnes, pendant qu'elle dînoit tête à tête avec M. de Chaulnes. Il y soupa hier... On présume cependant que ces apparences extérieures ne changent rien à une détermination fixe que le Roi a prise... »

« *Du mardi* 25. — Quoique toutes choses aient repris le même train, comme je viens de le dire, Mme de Pompadour n'avoit paru nulle part, ni chez le Roi dans le moment de toutes les révérences des dames, ni chez la Reine où elle a coutume de venir assez souvent depuis qu'elle est dame du Palais; enfin elle y parut hier et fit sa cour au dîner de la Reine. Il seroit bien difficile de prévoir quelle sera la suite de tout ceci. Le Roi paroît prier Dieu avec beaucoup de dévotion et Mme de Pompadour continue à entendre la messe tous les jours. » (*Mémoires du duc de Luynes*, t. XVI.)

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson. — Journal historique du règne de Louis XV. — Madame de Pompadour*, par M. Campardon.

Bernis essaye de la calmer; il la dissuade de juger Machault si vite, quand on annonce le garde des sceaux. Machault entre, sa mine est sévère : « Comment se porte Mme de Pompadour? » demande-t-il d'un ton glacé. Et le voilà dans le cabinet de la marquise. Tout le monde sort.

Au bout d'une demi-heure, la marquise sonne; elle est noyée de pleurs : « *Il faut que je m'en aille, mon cher abbé.* » Ses dents s'entrechoquent, et, comme elles casseraient un verre, c'est dans un gobelet d'argent qu'on lui fait prendre de l'eau de fleur d'oranger. Un peu remise, elle donne les ordres à son écuyer pour préparer son hôtel à Paris, et fait prévenir ses cochers de ne point s'éloigner. Le départ se prépare; la porte est fermée à tous ceux qui ne sont pas de la société intime de la marquise.

Tout à coup, sur le seuil de la porte, c'est la voix de la maréchale de Mirepoix : « Qu'est-ce donc, Madame, que toutes ces malles?... Vos gens disent que vous partez? » Et la maréchale va à la marquise, que ses femmes déshabillaient pour la mettre plus à l'aise sur sa chaise longue. « *Hélas! ma chère amie*, répond d'un ton mourant Mme de Pompadour, *le maître le veut, à ce que m'a dit M. Machault.* — Et son avis à lui, quel est-il? — *Que je parte sans différer.* — Il veut être le maître, votre garde des sceaux, et vous trahit... Qui quitte la partie la perd. »

Ces paroles, leur ton, l'assurance de Mme de Mirepoix raniment Mme de Pompadour; et au bout d'une heure de conférence avec la maréchale, M. de Soubise, l'abbé de Bernis et M. de Marigny, le frère de la favorite sort en disant à Mme du Hausset : « Elle reste, mais *motus*... On fera semblant qu'elle s'en va, pour ne pas animer ses ennemis. C'est la petite maréchale qui l'a décidé. Mais son garde (Machault) le payera (1). »

(1) *Mémoires de Mme du Hausset.* Baudouin frères, 1824. — J'ai bien de la peine à croire que ce récit d'un témoin de la vie de Mme de Pompadour, récit dont l'accent est si vrai, soit une invention et une fable de sa femme de chambre; cependant le soin religieux de la vérité

La petite maréchale avait bien jugé la position. A quelques jours de là, on apprenait que le Roi avait revu Mme de Pompadour. Le grand air de tristesse de M. de Machault était remarqué, et l'on pronostiquait sa chute (1).

historique me force à donner le démenti apporté par le cardinal de Bernis : « M. de Machault surtout eut dans cette occasion une conduite timide et embarrassée qui le fit soupçonner d'avoir voulu transiger avec le parti contraire. On crut même à la cour qu'il avoit conseillé à Mme de Pompadour de se retirer; mais le fait est faux, je m'en suis éclairci avec elle. Il n'osa pas, un jour que le Roi l'appela durant sa maladie, rendre compte sur-le-champ, comme il y étoit accoutumé, à Mme de Pompadour de ce qui s'étoit passé entre le Roi et lui; cela étoit d'autant plus extraordinaire qu'il avoit été question d'elle : il crut devoir différer jusqu'au lendemain à l'informer de cet entretien avec Sa Majesté, quoique je lui eusse fait sentir que c'étoit laisser trop longtemps sur la roue l'âme du Roi et la sienne. Il me répondit, avec son laconisme et son air froid ordinaires, que cela seroit remarqué par la cour. »

Bernis ajoute plus loin :

« Pendant la maladie du Roi, j'avois déclaré à Mme de Pompadour que si le Roi me parloit d'elle et me demandoit mon avis, je me défendrois de le donner; mais que si le Roi l'exigeoit de ma probité, je ne pourrois m'empêcher de lui représenter qu'il devoit la regarder, et la traiter éternellement comme son amie, mais qu'il devoit faire cesser le scandale, en ne vivant plus avec elle dans la familiarité. Elle ne m'aima pas sans doute davantage de penser ainsi; mais elle ne put s'empêcher de m'estimer beaucoup plus. Il est remarquable que le Roi, qui m'appeloit dès que je paroissois dans sa chambre, et qui affectoit de me parler tout bas sur sa famille, sur ses affaires et sur ses chagrins, ne m'ait jamais prononcé le nom de la marquise. Il m'avoit souvent répété en me parlant de Mme Infante : « Elle a de la confiance en vous; elle a raison, car vous êtes bien honnête homme. »

« Mme la comtesse de Toulouse, qui avoit de l'amitié pour moi, fut chargée, me dit-elle, de la part de la famille royale, quand le Roi fut hors de danger, de m'engager de conseiller à la marquise de se retirer, ajoutant que cette retraite ne diminueroit rien de la confiance et de l'amitié du Roi, lui assureroit la protection de M. le Dauphin dans tous les temps, et la couvriroit de gloire aux yeux de l'Europe. Je répondis à cette princesse que, si je n'étois qu'un particulier ami de Mme de Pompadour, je me chargerois volontiers de la commission... mais que j'étois ministre du Roi et que je ne pourrois, sans connaître les intentions de Sa Majesté, donner un pareil conseil à une personne qui lui étoit chère. » (*Mémoires du cardinal de Bernis.*)

(1) Louis XV eut un véritable chagrin de se séparer de Machault, « l'homme selon son cœur », ainsi que s'exprime le Roi dans une lettre à sa fille Mme Infante. Et la lettre de cachet qui lui retire les sceaux est conçue dans des termes qui ne se retrouvent pas dans les lettres de renvoi des autres ministres. La voici telle que la donne le duc de Luynes : « Monsieur de Machault, quoique je sois persuadé de votre probité et de la droiture de vos intentions, les circonstances présentes m'obligent de vous redemander mes sceaux et la démission de votre charge de secrétaire de la marine. Soyez toujours sûr de ma protection et de mon amitié.

Mais cette chute de Machault faisait les affaires du plus mortel ennemi de la marquise. D'Argenson, à qui le Roi blessé et se croyant mourant, avait donné les clefs de ses papiers secrets à Trianon, plus ancré que jamais auprès du Roi, appelé à tout moment par lui pour la confidence et la commission de démarches secrètes, d'Argenson (1), une fois débarrassé de Machault, se jugeait maître du ministère, et il estimait qu'avec son crédit sur l'esprit du Roi, sa supériorité incontestable sur tous les ministres, Mme de Pompadour n'était plus à redouter. Il croyait si peu être remplacé que, deux jours avant son exil, il disait à Bernis : « Vous faites le mystérieux, mais vous savez bien que le Machault fait son paquet : c'est une affaire de huit jours. » Et sur cela il se livrait à mille plaisanteries de mauvais goût (2).

Fidèle à ses plans, il tenait toute prête la beauté de la belle comtesse d'Esparbès pour la lâcher sur le Roi, et il la préparait, disait-on, à la succession de Mme de Pompadour par ce billet que surprenait un certain d'Arboulin à la dévotion de la marquise : « L'indécis est enfin

Si vous avez des grâces à me demander pour vos enfants, vous pouvez le faire en tout temps; il convient que vous restiez quelque temps à Arnouville. Je vous conserve votre pension de vingt mille livres et les honneurs des gardes des sceaux. »

(1) D'Argenson, que Louis XV faisait venir, le lendemain du coup de canif de Damiens, pour le charger de signifier à Mme de Pompadour son renvoi, d'Argenson, renseigné sur le peu de gravité de la blessure du Roi, en habile politique et courtisan consommé, faisait observer au Roi qu'ayant eu le malheur de déplaire à la maîtresse, il y aurait une espèce de barbarie à lui faire porter cet ordre par une bouche ennemie; il lui conseillait d'en charger Machault, qui adoucirait la sévérité de la mesure par les consolations de l'amitié. Le madré ministre pensait avec justice que, si la maîtresse se maintenait, tout son ressentiment se tournerait contre Machault. Machault, au dire de Besenval, ne succomba pas seulement sous le ressentiment de Mme de Pompadour, le Roi ne lui pardonna pas d'avoir été le confident de son secret et le témoin de la faiblesse qui lui avait fait renvoyer sa maîtresse. Louis XV ne chercha que l'occasion de se débarrasser de ce ministre; et Besenval raconte que, lorsque Mme de Pompadour demanda le renvoi de d'Argenson, le Roi lui répondit : « Oui, si vous consentez à celui de M. de Machault. » L'assertion de Besenval est absolument contredite par la lettre de Louis XV à l'Infante.

(2) *Mémoires du cardinal de Bernis.*

décidé. Le garde des sceaux est renvoyé. Vous allez revenir, ma chère comtesse, et nous serons les maîtres du tripot (1). »

Aussi, quand l'abbé de Bernis, dépêché à ce moment par Mme de Pompadour vers M. d'Argenson pour traiter d'une réconciliation, en revenait avec un refus, tous jugèrent que cela allait être entre la favorite et le ministre une dernière passe, un combat à mort. Le lendemain de la réponse de d'Argenson, la marquise demandait sa chaise et, au grand étonnement de ses gens, elle se faisait conduire chez lui. Elle rentrait chez elle fort rêveuse; et les yeux au plafond, son manteau au dos, ses mains dans son manchon, elle restait si longtemps debout devant la cheminée, absorbée dans ses pensées, que Bernis lui disait : « Vous avez l'air d'un mouton qui rêve. — *C'est un loup qui fait rêver le mouton,* » lui répondait Mme de Pompadour (2).

Quelques jours après l'assassinat du Roi, Mme de Pompadour avait envoyé chercher Janelle, intendant des postes, pour lui recommander de soustraire dans les extraits de lettres qu'il porterait au Roi, tout ce qui ferait allusion à l'attentat. Janelle promettait de se conformer au désir de la marquise (3); mais il n'osait en faire un secret à d'Argenson, qui entrait dans la plus violente colère, et le menaçait de le mettre à la Bastille s'il prenait les ordres de Mme de Pompadour. C'était cette explosion et ces menaces du ministre qui avaient décidé la marquise à l'entrevue dont elle sortait si soucieuse (4), et que Besenval rapporte ainsi :

(1) *Mémoires de Mme du Hausset.*

(2) *Ibid.*

(3) Janelle était hostile à d'Argenson; en effet, il n'ignorait pas que le ministre, tout en se donnant l'air de s'intéresser à lui, avait agi pour M. de Mauregard, le protégé de la comtesse d'Estrades, et lorsque nommé depuis trois mois par le Roi, qui lui avait ordonné le secret, Janelle avait été présenté par d'Argenson, un sourire ironique de Louis XV à son ministre, avait confirmé l'intendant des postes dans ses soupçons.

(4) « En satisfaisant son ressentiment (le renvoi de Machault), dit le président Hénault, Mme de Pompadour sentait qu'elle perdait le seul homme qui eût sa confiance; qu'elle allait se trouver seule au milieu de la cour, et qu'elle resterait dans la dépendance d'un

Mme DE POMPADOUR. *Je suis surprise, Monsieur, de l'ordre que vous avez donné à Janelle. Je ne puis concevoir quelles sont les raisons qui peuvent vous déterminer à vouloir remettre sous les yeux du Roi un événement dont le souvenir est pénible pour lui. Ce n'est pas sans avoir pris l'avis de tous les ministres que je me suis décidée à parler à Janelle.*

D'Argenson répondait qu'il devait la vérité au Roi et qu'aucune considération dans le monde ne pouvait le porter à s'écarter de son devoir.

Mme DE POMPADOUR. *Voilà de grands principes; mais vous me permettrez de vous dire qu'ils sont hors de saison dans cette occasion, et que l'intérêt puissant de la tranquillité du Roi doit l'emporter sur tout autre calcul.*

D'Argenson déclarait qu'il n'avait point à changer d'opinion, et qu'il était surpris que Mme de Pompadour, qui n'avait aucun ordre à donner, se mêlât d'un détail qui le regardait seul.

C'est alors que Mme de Pompadour jetait au ministre cette déclaration de guerre : « *Il y a longtemps, Monsieur, que je connaissais vos*

ministre qui avait de justes sujets de s'en plaindre par la préférence qu'elle avait donnée, sans ménagement, à son rival. Il fallait donc s'en rapprocher. Elle voulut avoir une conversation avec lui pour s'assurer de ses dispositions, c'était une avance bien marquée de sa part; et, pour en diminuer la bonté, elle put prendre un ton qui pût cacher la méfiance qu'elle avait de son crédit. M. d'Argenson, au lieu de se prêter à sa faiblesse, prit un ton plus haut encore. Que n'attendait-il l'événement afin de s'assurer de ce qui se passait dans le cœur du Roi? Ou Mme de Pompadour se serait retirée de la cour, ou le Roi l'aurait gardée; dans les deux cas, ou il devenait le maître, ou il aurait partagé la confiance du Roi avec elle; sa hauteur l'emporta sur la prudence, et les avances de Mme de Pompadour le confirmèrent dans la pensée, qui à la vérité était celle de tout le monde, qu'elle touchait à la fin de son crédit. Je ne dirai point que peut-être ses liaisons avec Mme d'Estrades et son ressentiment de ce que Mme de Pompadour l'avait chassée de la cour, entrèrent beaucoup dans le parti qu'il prit... On a dit aussi qu'il y avait eu des propositions auxquelles M. d'Argenson n'avait pas cru devoir se prêter. Je l'ignore. Enfin Mme de Pompadour jouait à quitte ou double. Il fallait que l'un des deux fût sacrifié. » — Bernis dit dans ses *Mémoires :* « D'Argenson ne vit dans les avances de la marquise que les derniers efforts d'une personne qui se noie et qui s'accroche où elle peut. »

dispositions pour moi, je vois bien que rien ne peut les faire changer... J'ignore comment tout ceci finira, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faudra que vous ou moi, nous nous en allions (1). »

Sur le mot de Mme de Pompadour à Bernis, le Roi, qui par hasard avait jeté les yeux sur l'escalier conduisant chez la favorite, qui s'en était d'abord éloigné, et qui avait été ramené par l'habitude si puissante chez lui, le Roi entrait. Une scène de larmes où il fallait porter à la marquise des gouttes d'Hoffman, une faiblesse que dissipait un verre d'eau sucrée arrangé par la main du Roi, un baiser sur cette main qui l'avait servie, un sourire, voilà comment fut jouée la disgrâce de d'Argenson (2).

Deux jours après, le ministre recevait du Roi cette lettre de cachet : « Votre service ne m'est plus nécessaire; je vous ordonne de m'envoyer votre démission de secrétaire d'État de la guerre et de tout ce qui concerne les emplois y joints, et de vous retirer à votre terre des Ormes (3). »

Cette chute était la délivrance de la marquise, l'affermissement et la tranquillité de sa domination.

Et la toute-puissante maîtresse montrait pour d'Argenson dans l'exil la même implacabilité que pour Maurepas. D'Argenson menacé de perdre la vue, Demours l'oculiste demandait à Mme de Pompadour, « qui avait la même crainte pour ses yeux », la permission de se rendre aux Ormes. Demours trouvait les yeux du ministre en très mauvais état, et ne pouvait cependant obtenir pour lui la permission de revenir « pour

(1) *Mémoires du baron de Besenval*, publiés par Berville et Barrière. Baudouin, 1821, vol. I.

(2) *Mémoires de Mme du Hausset.*

(3) *Journal anecdotique de Barbier*, vol. IV. — *Vie privée de Louis XV.* — La dureté de la lettre de cachet est expliquée par ce passage de Bernis : « On l'accusa de n'avoir pas eu assez d'attention sur le département de Paris qui lui était confié, d'avoir ménagé les auteurs des placards séditieux. En un mot, on persuada qu'il était coupable d'avoir toléré ces désordres pour intimider le Roi et lui faire croire que, tant qu'il ne renverrait pas la marquise, les poignards seraient levés sur lui. »

être à portée des remèdes ». D'Argenson n'obtiendra qu'après la mort de Mme de Pompadour de revenir à Paris, et juste à temps pour y mourir (1).

(1) *Mémoires du président Hénault*, par le baron de Vigan. Dentu, 1855.

XII.

Participation effective de Mme de Pompadour aux affaires d'État. — Le président de Meinières. — Entrevue de la marquise avec le président, le 26 janvier 1757. — Éloquence de la favorite et l'étonnement du robin. — Le mandement de l'archevêque contre Mme de Pompadour. — Seconde entrevue de la marquise avec le président.

La toute-puissante direction et la haute main de Mme de Pompadour pesaient sur la politique étrangère et tout le détail de cette politique.

Elles pesaient, cette haute main et cette direction, sur le gouvernement de l'armée, sur les commandements, sur les nominations, sur les récompenses, sur l'ordonnance des batailles même. La favorite n'enverra-t-elle point au maréchal d'Estrées un plan de campagne, où les positions seront indiquées avec des *mouches* (1) collées sur le vélin à vignette d'une de ses lettres?

Elles pesaient encore, cette direction et cette haute main, sur les affaires de l'intérieur et s'imposaient insolemment au ministère. N'était-ce point la favorite qui nommait les ministres des finances? la favorite qui dressait les ministres futurs à leur emploi, et leur faisait la leçon avant leur entrevue avec le Roi? L'anecdote a gardé à l'histoire la piquante aventure de M. Silhouette, cet autre Sully de la façon de la marquise avec lequel elle remplacera, en 1759, Boulogne, créature de Bernis. Mme de Pompadour l'avait préparé par une conversation de deux heures. Quel mécompte quand Silhouette reste court et comme hébété à ce premier mot du Roi : « Ah! vous voilà, Monsieur de Silhouette?... Les lambris de votre cabinet sont-ils vernissés? » Et quelle mercuriale au

(1) *Dictionnaire des étiquettes*, article Mouches. Mme de Genlis affirme l'anecdote racontée par le maréchal d'Estrées.

pauvre homme, le roi sorti! « *Mais, monsieur, on répond... on dit oui, on dit non... on parle... est-ce qu'il y aurait été voir?... Belle affaire que vous me donnez là! Le voilà sombre. Il me faudra huit jours pour le faire revenir sur votre compte* (1)... » Et, Silhouette nommé, Mme de Pompadour ne le laissait que quatre mois et demi au ministère : elle donnait sa succession à Bertin.

Mais, si l'on veut voir dans sa plénitude et avec tous ses caractères l'influence de Mme de Pompadour, si l'on veut se rendre un compte exact de son rôle de premier ministre, de sa participation cachée, mais effective, aux choses de l'État, il faut suivre et étudier ses efforts et ses menées dans les affaires du parlement. Un document d'une authenticité irrécusable va nous la montrer, entrant à fond dans les embarras de la monarchie, pénétrant au cœur des choses, rêvant et accomplissant un rôle de médiatrice entre la cour et le parlement, s'y employant de toutes ses forces, se compromettant personnellement dans les démarches, maniant la discussion, provoquant les conférences, employant tour à tour, pour la soumission et la captation des parlementaires, la hauteur, la caresse, la menace, la persuasion, jusqu'à l'éloquence, toutes les adresses et toutes les ressources de l'homme d'État, aussi bien que toutes les comédies de la femme.

Remontons à la rémission des offices du parlement par les présidents et conseillers, le 13 décembre 1756, à la suite du lit de justice tenu par le Roi. Il se trouvait parmi les démissionnaires un homme qui devait à la sévérité de ses mœurs, à l'honnêteté de sa vie, à la constance de son caractère, la considération de son corps, l'estime du public, et l'honneur d'avoir eu ses traits reproduits par Carmontelle, dans cette galerie presque exclusivement consacrée aux parlementaires et aux opposants par

(1) *L'Espion dévalisé*. Londres, 1782.

le peintre ordinaire des portraits intimes de la maison et du parti d'Orléans. Sa connaissance du droit public, les lumières qu'il apportait dans les débats du parlement, les précédents dont il appuyait les démarches hardies, lui avaient donné dans les chambres un grand rôle d'utilité; et l'opposition qu'il faisait, sous le manteau, à la cour et à Mme de Pompadour, dans la continuation du journal de Bachaumont, ajoutait encore à son influence. Mais ce magistrat, le président de Meinières, était père. Il avait un fils pour lequel il avait demandé au Roi, en 1755, l'agrément d'une charge au Grand-Conseil. Cet agrément lui avait été refusé. Il se rejetait sur une place d'enseigne aux gardes qu'il n'obtenait pas davantage. Cependant des amis qui s'intéressaient aux ennuis du père et à la carrière du fils, M. de Biron, la comtesse de Montesquiou, Mme du Roure, l'abbé Baile, essayaient un rapprochement entre Mme de Pompadour et le président. Après plusieurs tentatives, et plusieurs conférences de Bernis avec M. de Meinières à l'hôtel de Belle-Isle, Mme de Pompadour se rendait aux sollicitations des amis du président. En femme intelligente, elle voulait user de l'occasion, tenter ce magistrat dont elle tenait le fils entre ses mains, et, en gagnant la reconnaissance du père, séduire sa conscience, et amener le parlementaire à être entre la cour et son corps l'intermédiaire d'une pacification.

Mme de Montesquiou disait au président de Meinières de se rendre à Versailles le 26 janvier 1757, à six heures, et de demander Gourbillon, valet de chambre. Le 26, le président se rendait à Versailles, demandait Gourbillon, qui l'introduisait chez Mme de Pompadour.

Mme de Pompadour était seule. Mais laissons-la peindre au président lui-même : « Seule, debout auprès du feu, elle me regarda de la tête aux pieds avec une hauteur qui me restera, toute ma vie, gravée dans l'esprit, la teste sur l'épaule sans faire de révérence et me mesurant de la façon du monde la plus imposante. » Après ce regard et cet accueil, la marquise disait d'un ton colère à son valet de chambre, indécis sur le

Le Président de Meinières.

L.-C. de Carmontelle del. 1760. Delafosse sculpsit.

L C De Carmontelle del 1760 — Heliog Dujardin — Delafosse Sculpsit

siège qu'il devait donner au président : « *Tirez une chaise;* » et les deux interlocuteurs assis l'un en face de l'autre, genoux contre genoux, la conférence commençait avec un peu de tremblement dans la voix mal assurée du parlementaire, qui mourait de timidité et de peur. M. de Meinières assurait Mme de Pompadour de son profond respect, du désir qu'il avait de la convaincre qu'il était étranger à toutes les intrigues et toutes les cabales dont on l'accusait, de l'espérance qu'il avait que cette conviction acquise par la marquise, sa bonté, son humanité, son inclination naturelle à venir au secours des malheureux, la porteraient à lui accorder sa protection auprès du Roi pour obtenir à son fils l'agrément d'une place de cornette dans un régiment de cavalerie ou d'enseigne dans le régiment des gardes. Et il finissait en se plaignant de l'exclusion donnée à son fils à cause de lui, sans qu'il pût savoir quel était son crime.

Alors la marquise, qui n'avait jusque-là donné signe de vie que par une petite inclination du corps, lorsque le président lui avait parlé de son penchant naturel à obliger, « droite comme un jonc sur son fauteuil », les yeux fixés sur le parlementaire avec une fixité propre à le déconcerter :

Comment! vous ignorez votre crime? Vous n'avez pas donc un ami (1)?

Et, après cette exclamation, la marquise reprochait au président les secours que ses livres, ses manuscrits, ses recherches avaient apportés aux remontrances, lui disant :

Entendons-nous donc. Cette considération, vous le savez bien, est

(1) Soulavie a publié en 1793, dans ses *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, les deux conversations de Mme de Pompadour avec le président de Meinières. En 1856, M. Pichon a imprimé, dans les *Nouveaux Mélanges des bibliophiles*, la première conversation d'après un manuscrit de M. de Meinières. Je me sers, pour cette conversation, des deux textes, choisissant les phrases qui me semblent se rapprocher le plus d'une sténographie de la parole de la favorite.

fondée sur l'utilité dont vous êtes à votre compagnie par vos livres, vos manuscrits, vos recherches; vous fournissez des citations, des autorités, des titres pour des remontrances qui ont le plus souvent déplu; Sa Majesté en a conservé contre vous une prévention qu'il n'est pas possible d'effacer.

Meinières répondait timidement qu'il n'avait fait que donner des autorités qui étaient répandues partout; et, revenant à son fils, il se plaignait du Roi, qui jusqu'alors n'avait jamais enveloppé dans la disgrâce les parents de ceux auxquels il se laissait aller à marquer son mécontentement.

Mme DE POMPADOUR. *Le Roi est le maître, monsieur; il ne juge pas à propos de vous marquer son mécontentement personnellement, il se contente de vous le faire éprouver, en privant monsieur votre fils d'un état. Vous punir autrement seroit commencer une affaire, et il n'en veut pas. Il emploie le moyen qui est dans sa main, il faut respecter ses volontés. Je vous plains cependant, et je voudrois que vous me missiez à portée de vous rendre service. Vous savez par exemple que le Roi désire dans ce moment des marques de soumission de la part de messieurs des enquêtes et requêtes qui ont donné leur démission; qu'il a donné des preuves de ses bontés à ceux qui lui ont écrit des lettres particulières. Si vous vouliez en écrire une de même et, par votre exemple, engager plusieurs autres à en écrire de semblables, ce seroit un service que vous rendriez au gouvernement dans les circonstances présentes, que je serois en état de faire valoir, et alors vous pourriez espérer quelque changement dans les dispositions du Roi à votre égard. Mais quand je n'aurai autre chose à dire à S. M., sinon : Sire, j'ai vu aujourd'hui M. de Meinières; il m'a protesté de l'attachement le plus respectueux pour votre personne, et cætera, le Roi me répondra : Qu'a-t-il fait pour me le prouver?*

Le président de Meinières détaillait longuement les motifs qui lui

faisaient estimer cette démarche inutile pour le Roi, dangereuse pour sa compagnie, déshonorante pour lui.

Mme DE POMPADOUR, se gracieusant et sur un ton d'amitié. *Monsieur le président de Meinières, j'ai envie de vous faire plaisir, mais cela ne sera pas possible parce que vous ne vous prêtez à rien. Vos raisons ne sont pas plausibles. D'abord on ne vous accorderoit pas tout de suite ce que vous désirez pour votre fils, ainsi ne craignez pas que votre conduite parût être le prix d'une grâce; ensuite, si personne n'imite votre exemple, ce ne sera pas votre faute; il faut bien que quelqu'un de vous commence par se soumettre au Roi. Répondez-moi à cela.*

A cela Meinières, à qui l'assurance commençait à revenir, disait qu'il voulait mettre au service du Roi « le fils d'un homme d'honneur, et non le fils d'un homme déshonoré », déclarait qu'il se sentirait mal avec lui-même et qu'il croyait qu'il aimerait mieux se faire capucin.

Mme DE POMPADOUR, après avoir ri, se reprenant à parler « avec une éloquence admirable » : *Je suis étonnée d'entendre parler de l'honneur de messieurs du Parlement, comme s'il y avoit de l'honneur à désobéir au Roi, à suspendre le cours de la justice et à mettre le désordre dans le gouvernement. On fait consister, au contraire, l'honneur françois à reconnaître ses torts, sa légèreté et la précipitation d'une demande contraire à toute règle, à toute bienséance, à tâcher, par une conduite différente, à effacer dans l'esprit du Roi et de ses sujets la mauvaise impression qu'une action de cette nature doit y causer. Je crois que personne n'ignore combien j'honore la magistrature, mais il n'y a rien que je ne donnasse pour n'avoir point à faire un pareil reproche à ce tribunal auguste, à ce premier Parlement du royaume, à cette cour de France qui fait d'elle-même un éloge pompeux dans tous ses écrits, ses remontrances. Quoi! c'est cette cour si sage qui veut sans cesse rectifier le gouvernement, qui se porte en un*

quart d'heure à des extrémités pareilles. On ne suit que sa passion, son ressentiment, son aveuglement, sa fureur, et voilà les démissions parties. C'est pourtant avec ces insensés-là, monsieur, que vous avez donné votre démission, et vous mettez votre honneur à ne vouloir pas vous détacher d'eux? Vous aimez mieux voir périr le royaume, les finances, l'État entier, et vous faites en cela consister votre honneur. Ah! monsieur de Meinières, ce n'est pas là l'honneur d'un sujet véritablement attaché à son Roi, ni même celui d'un citoyen.

Le président restait émerveillé de cette éloquence, de cette dignité et de cette grande convenance de la parole de la marquise, de ce ton qui échappait avec tant d'aisance et de noblesse aux familiarités et aux bassesses de la langue des affaires, du style ministériel et diplomatique du temps. Puis la discussion reprenait sur la démission du président de Meinières, sur la faute qu'on avait faite, après l'assassinat du Roi, de ne point accepter la soumission du parlement, offerte à demi-mot dans la lettre du président Dubois (1), sur les membres que Mme de Pompadour voulait exclure du parlement et que Meinières défendait, enfin sur la contrainte que quelques membres mal pensants exerçaient sur la compagnie, contrainte que le président s'empressait de nier.

Mme de Pompadour. *Il ne s'agit pas de gêner les délibérations, mais de diminuer, au contraire, la tyrannie qu'exercent sur les esprits, ces messieurs-là dont vous parlez... Je vois bien, monsieur de Meinières, que nous ne serons pas plus d'accord sur cela que sur tout le reste, et j'en suis fâchée. Je vous le répète, c'est la trop grande bonté*

(1) Meinières disait, à propos de la lettre de Dubois : « Il aurait été si simple de profiter de la circonstance de l'horrible assassinat et du zèle avec lequel nous offrions tous nos services! » Il ajoutait : « J'en ai écrit une (lettre) le même jour, à dix heures du soir, à M. le premier président : elle rendait tout le sentiment dont j'étais affecté. M. le premier président a feint de ne l'avoir pas reçue. Les mouvements du cœur que cette lettre exprimait au naturel m'étaient communs avec tous les sujets du Roi et en particulier avec les membres de la compagnie. »

du Roi qui vous a rendus et vous rend aujourd'hui tous si entreprenants et si difficiles. A la fin, monsieur, sa bonté se lassera, il veut être le maître. N'allez point attribuer aux ministres le ressentiment particulier et personnel du Roi, comme vous faites toujours. Il ne s'agit point d'eux, c'est ici le Roi qui est personnellement blessé et qui, par lui-même et sans y être en aucune façon excité par personne, veut être obéi. Mais je vous demande un peu, messieurs du Parlement, qui êtes-vous donc pour résister comme vous faites aux volontés de votre maître? Croyez-vous que Louis XV ne soit pas aussi grand prince que Louis XIV? Pensez-vous que le Parlement d'aujourd'hui soit composé de magistrats supérieurs en qualité, en capacité et en mérite, à ceux qui composoient le Parlement alors? Ah! je le souhaiterois bien! Qu'il s'en faut qu'ils leur ressemblent! Mais considérez vous-même ce qu'a été le Parlement depuis 1673, *après que Louis XIV lui eut ôté les remontrances, jusqu'en* 1715, *et vous verrez si le Parlement a jamais été plus grand et plus considéré que dans cet espace de temps. Pourquoi aujourd'hui, messieurs du Parlement, trouvez-vous extraordinaire qu'on vous ramène à l'exécution de l'ordonnance de* 1667, *lorsque le Parlement qui existoit pour lors n'a pas soufflé après le lit de justice de* 1673, *qui étoit plus rigoureux?*

Interdit par la rapidité et la vivacité du débit de ce discours, Meinières laissait échapper : « Ils n'osèrent pas. »

Mme DE POMPADOUR. *Y songez-vous, monsieur de Meinières? Ils ne l'osèrent pas, et vous l'osez! Pensez-vous donc que le Roi soit moins puissant que son bisaïeul?.Ils ne l'osèrent pas! Ah! mon Dieu! quel sentiment, quelle expression! Je sais que c'est la façon de penser commune à messieurs du Parlement et à d'autres; mais peu l'avouent et je suis fâchée de savoir de votre propre bouche que vous avez aussi ce sentiment.*

Meinières s'excusait, et finissait en disant que c'était un grand

malheur quand un prince n'écoutait pas ceux qui l'avertissaient des surprises qui pouvaient lui être faites, et que Louis XV ne serait pas aujourd'hui surchargé de dettes immenses contractées par Louis XIV, si le parlement de Louis XIV s'était opposé à ce torrent de créations d'offices et de rentes sur la ville qui accablaient à présent l'État.

Sur cette parole de Meinières qui touchait à l'administration des finances, la marquise se levait et menait le président vers la porte, lui disant :

Je vois bien que je ne gagnerai rien auprès de vous, je n'en entre pas moins dans votre peine; j'ai été mère, et je sais ce qu'il doit vous en coûter pour laisser votre fils dans cet état.

Alors Mme de Pompadour faisait une inclination de tête au président, qu'elle suivait un moment de l'œil, jouissant de l'étonnement du robin qui sortait de chez elle avec une admiration qui éclate sous sa plume dans le récit de cette scène, puis tout à coup elle rentrait « comme un trait » dans sa chambre à coucher où l'attendait du monde.

Bientôt il arrivait que les ressentiments de Mme de Pompadour, aigris par le peu de succès de cette négociation, étaient détournés du parlement et des parlementaires par une démarche de l'archevêque qui tournait toutes les passions et toutes les vengeances de la favorite contre les hommes d'Église et les Jésuites.

Quelques jours après l'attentat de Damiens, il avait été remis au Roi une lettre, décachetée par le cabinet noir, qui accusait l'archevêque d'une complicité dans l'assassinat. Le Roi, qui connaissait l'archevêque, lui envoyait la lettre pour lui montrer le mépris qu'il faisait de la dénonciation; et, dans une entrevue, il lui marquait toute l'estime qu'il avait pour son caractère. Mais des ennemis de Mme de Pompadour profitaient de la première indignation de l'archevêque, de ses préventions contre la favorite, pour lui persuader que c'était la maîtresse qui avait

maligancé et tripoté toute cette affaire de la lettre. L'archevêque se laissa convaincre; et son mandement relatif à la délivrance du Roi, au lieu d'être une action de grâces, fut un réquisitoire contre Mme de Pompadour, son parti, ses appuis, ses amis. L'archevêque y attribuait l'attentat « aux erreurs du temps, aux scandales dans tous les états et dans tous les genres, et à l'introduction dans les écrits et dans les esprits d'une multitude de principes qui portaient les sujets à la désobéissance et à la rébellion contre le souverain ». Il osait y dire que l'attentat avait été commis *par trahison et de dessein prémédité dans le palais :* c'était désigner du doigt Mme de Pompadour et l'antichambre de Quesnay.

Les commentaires des amis officieux ne firent point défaut à Mme de Pompadour, que ce mandement de l'archevêque remplit tout à la fois de colère et de crainte. Mme de Pompadour avait l'habitude du caractère du Roi et l'expérience de son cœur. Elle le voyait retomber dans les idées religieuses. Elle remarquait combien sa conscience chrétienne s'alarmait des attaques dirigées contre l'Église par la cour de philosophes qui entourait sa maîtresse à ce moment. Examinant sans illusion sa position, elle crut que cet audacieux mandement pouvait amener son renvoi.

Cette éclatante déclaration de guerre de Christophe de Beaumont rapprochait fatalement Mme de Pompadour des parlementaires. Elle revenait à Meinières, qu'elle n'avait point laissé exiler avec les démissionnaires du parlement; et, lui sachant en poche un plan d'arrangement, elle lui écrivait de se rendre à Versailles le 8 février.

Dans cette nouvelle conférence, le président commençait par parler à Mme de Pompadour du rappel des seize parlementaires exilés (1). La

(1) Meinières disait : « Je vous assure d'ailleurs, Madame, que des seize exilés, huit désiraient se retirer, et que les huit restant sont des gens de mérite dont la démission est une perte. Dans ce pays-ci, on est prévenu contre M. Clément; eh bien, ce Clément est adroit,

marquise en rejetait l'idée, et le priait de chercher un autre expédient. Le président insistait.

Mme DE POMPADOUR. *Mais faudroit-il, monsieur de Meinières, que l'État périt parce qu'on ne vous rendra pas vos seize exilés? Jamais les affaires du Roi n'ont été dans une si belle situation : mais je ne vous le dissimule pas, monsieur, si vos résistances duroient encore, il faudroit que le Roi manquât à ses alliés, à ses engagements et qu'il cessât de payer les rentes, les pensions, et l'État vous auroit cette obligation. Vous avez, dites-vous, le meilleur maître qui soit dans le monde, il vous laisse voir sa peine et la situation cruelle où vous réduisez son royaume, et vous demeurez sourds et indifférents; un faux point d'honneur vous retient : n'est-ce pas le moyen d'élever le cœur du Roi? De quoi vous plaignez-vous? Vous avez tous donné vos démissions; le Roi a retenu celles qu'il a voulu; il rend les autres à ceux qui les lui demanderont; il a puni les uns et fait grâce aux autres : n'est-ce pas le meilleur des rois?* »

Le président se récria à propos de ce mot cruel de « grâce » qui ne se fait qu'aux criminels.

Mme DE POMPADOUR. *Ce que j'ai dit, monsieur, est dur, mais je ne suis pas un chancelier; quand ceux qui doivent parler, le feront, ils pèseront leurs expressions, pour ne rien diminuer de la considération qu'il est essentiel de conserver à la magistrature. Mais il faut que l'honneur du Roi, qui n'est pas moins important que le vôtre, soit ménagé et sauvé. Il a dit deux fois qu'il avoit exilé des particuliers, qu'il avoit pourvu au remboursement de leurs offices : croyez-vous qu'il puisse changer à la face de l'Univers?*

habile, il a un bel organe, et il est capable d'empêcher bien des fautes dans les délibérations de sa compagnie. Il y a aussi parmi les exilés des juges excellents, tels que MM. de Gars, de Chavannes et de Saint-Vincent. Il y a un M. Lambert qui est un homme de génie. M. de Vandeuil est un travailleur et il a de la facilité. »

Meinières parlait de devoirs...

Mme de Pompadour. *Mais fussiez-vous simple citoyen, pourriez-vous voir de sang-froid une poignée d'hommes résister à l'autorité d'un roi de France? N'en auriez-vous pas une mauvaise opinion? Quittez votre petit manteau de magistrat, et vous verrez tout cela comme je le vois.*

Meinières citait l'exemple de Henri IV, qui avait cédé dans des circonstances pareilles, et parlait d'exilés rappelés par lui.

A quoi Mme de Pompadour répondait d'un ton ironique :

Cela est très beau pour Henri IV (1).

Cette seconde entrevue de la favorite et du parlementaire demeurait encore sans résultat, et le plan d'arrangement du président était remis à Bernis. Mais ces deux audiences avaient eu le grand effet de mettre face à face les représentants des deux parties : elles avaient abouché la cour avec le parlement. D'autres conférences entre d'autres personnages, d'autres essais d'arrangement entre l'autorité royale et les franchises parlementaires, préparaient une réconciliation (2).

(1) « Je m'en retourne désespéré, s'écriait Meinières, j'avois compté en proposant cet arrangement que je ménageois l'autorité du Roi et les intérêts du Parlement; je vois que vous ne goûtez pas mon plan. Je connais assez ma compagnie pour être certain que, s'il étoit proposé, il souffriroit quelques difficultés, mais à la fin il passeroit. Mais ne vouloir accorder ni offices ni liberté, je ne vois, Madame, aucun espoir de succès et j'en suis en peine en mon particulier.

— *Avez-vous votre projet par écrit?*

— Je l'ai donné à l'abbé de Bernis.

— *C'est la même chose. Mettez-moi en état, Monsieur, de vous rendre service; car, en vérité, je le désire de tout mon cœur.* »

(2) Les ressentiments implacables de Mme de Pompadour contre le parti dévot et l'archevêque de Paris, l'ascendant que le comte de Stainville prenait sur la favorite à son retour de Rome, ses conseils, le patronage de la cause du parlement où il l'entraînait, amenaient entre le Roi et le parlement une paix, dont l'article secret est ainsi révélé par Soulavie, bien informé de ces négociations par les papiers de Richelieu et par sa qualité de prêtre : « L'ordre des Jésuites sera définitivement détruit. » (*Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, par Soulavie. Paris, Buisson, 1793, t. VIII.)

XIII.

Richelieu chargé de l'expédition de Mahon. — Froid accueil fait par la favorite au *Minorquin*. — Correspondance de Mme de Pompadour avec Kaunitz. — Entrée au conseil de Bernis, nommé secrétaire d'État des Affaires étrangères, en juin 1757. — Santé portée à Marie-Thérèse chez Mme de Pompadour. — Le favori Soubise. — Intrigues pour retirer le commandement de l'armée d'Allemagne au maréchal d'Estrées. — Richelieu, soutenu par le comte de Stainville, remplace d'Estrées au lendemain de la victoire d'Hastembeck. — Convention de Closter-Seven (10 septembre 1757). — Trahison de Richelieu. — Bataille de Rosbach (5 novembre 1757). — Obstination de Mme de Pompadour à ne pas abandonner Marie-Thérèse. — Bernis poussant à la paix. — Scènes entre Mme de Pompadour et son ministre. — Le comte de Stainville encourageant la favorite dans son désir de continuer la guerre. — Retraite de Bernis. — Pourquoi *un coup de poignard?*

La campagne, qui était la suite de la signature du traité de Versailles, avait ouvert par un succès sur mer : la dispersion de la flotte de Byng et la prise de Minorque (20 et 29 mai 1756).

Richelieu, le *Minorquin* (1), n'avait obtenu le commandement de l'expédition de Mahon que par les intrigues de la duchesse de Laura-

(1) M. Boiteau, dans son édition des *Mémoires de Mme d'Épinay* (édition Charpentier), donne cette lettre de Mme de Pompadour à Richelieu :

« *Ce* 28 *mai* 1756.

« *On nous a mandé de Toulon les plus jolies nouvelles du monde : je les aimerois mieux de votre patte de chat. M. Byng nous tient un peu alertes et*

Nous ne voyons jamais passer devant chez nous
Cheval, âne ou mulet sans le prendre pour vous.

« *Je n'aurois pas en mille ans trouvé assez d'esprit pour vous exprimer l'occupation où nous sommes de messieurs de Minorque. Les vieilles comédiennes ont heureusement de la mémoire, elle m'a bien servie, puisque j'ai ajusté si à propos cette magnifique comparaison. Je vous envoie la déclaration de guerre du roi d'Angleterre; la vérité n'y brille pas plus que le style. J'en suis fâchée pour l'honneur des beaux esprits anglois. Je crois M. de Duras un honnête garçon, je lui souhaite tous les biens imaginables, et je contribuerai volontiers à les lui faire obtenir; mais je ne puis qu'applaudir au choix de M. de Mirepoix. Bonsoir, monsieur le Minorquin, j'espère bien fort que vous êtes actuellement en pleine possession.*

guais (1) et l'appui secret que la duchesse avait trouvé dans Bernis, séduit par le plan de Richelieu, dont il défendait l'audace au Conseil. La nomination avait été arrachée presque violemment à Mme de Pompadour, effrayée de l'ascendant sur Louis XV de ce nouveau duc d'Épernon (2). « *M. de Richelieu*, avait-elle dit, quand on était venu lui parler du commandement que briguait le duc, *il est assez fanfaron pour vouloir être chargé de cela! Il mettra autant de légèreté à prendre une ville qu'à séduire une femme; cela seroit plaisant! Il lui faudroit quelques bonnes disgrâces pour lui apprendre à ne douter de rien* (3). » Et, la nomination enlevée, Mme de Lauraguais mandait à Richelieu qu'elle croyait que l'espérance de le voir échouer, était entrée pour un peu dans la grâce obtenue. Le succès de Richelieu triomphait un instant de ces petites rancunes : mais, bientôt refroidie par d'Argenson encore ministre et fort jaloux de Richelieu, Mme de Pompadour faisait au vainqueur de Minorque l'accueil le moins empressé, et soufflait à Louis XV le ton indifférent avec lequel il questionnait Richelieu décontenancé sur les figues de Minorque.

C'était, il faut le dire, chez la favorite, une succession de froids et de chauds, selon que l'emportait l'antipathie de la femme ou la satisfaction de la victoire de sa politique. Un jour elle maltraitera de paroles Richelieu absent; le lendemain, en public, elle improvisera autour de la garde de son épée un nœud que le siècle baptisera : nœud *à la*

« *Je rouvre ma lettre pour vous complimenter sur la bonne opération de M. de la Galisonnière. J'espère qu'elle vous avancera. Nous attendons la nouvelle d'un second combat.* »

Une autre lettre de Mme de Pompadour, relative à la prise de Minorque, est donnée dans la *Vie privée du maréchal de Richelieu;* mais cette lettre est-elle authentique et est-elle donnée textuellement?

(1) Dans un billet à son nigaud, à Pâris-Duverney, Mme de Pompadour dit : « ... *A l'égard de M. de Richelieu, le Roi lui parle ce soir. Je vous avertis qu'il ne cache rien à Mme de L* (auraguais); *ainsi prenez vos précautions.* »

(2) *Mémoires de d'Argenson*, édition Janet, t. IV.

(3) Lettre de la duchesse de Lauraguais imprimée dans la *Vie privée de Richelieu.*

Mahon. Au fond, malgré toutes les réconciliations, les raccommodements, les *rapatriages*, il y aura toujours entre la favorite et le maréchal duc, une vieille défiance dont l'inquiétude querelleuse perce si bien dans cette lettre de Mme de Pompadour :

Comment est-il possible qu'un homme aussy considérable que vous, s'échauffe sur d'aussy petits objets? Au reste, sy vous croyés que c'est un dégoût pour vous, vous estes le seul à le croire, ame qui vive n'y a songé; je ne parle pas de vos caillettes de Paris, il n'est pas en mon pouvoir de les empêcher de vous mander toutes les platitudes imaginables, et il ne me l'est pas davantage de vous empêcher de les croire d'après ces vérités exactes; je ne puis que m'en tenir à ce que j'ai fait jusqu'à présent, je ne vous donneray jamais de sujets légitimes de vous plaindre de moy. Mais en vérité il m'est impossible de prévoir ceux que votre imagination ou vos amies feront naître (1).

Les *caillettes de Paris* jouent un grand rôle dans les lettres de Mme de Pompadour. Voici une autre lettre sur le même sujet adressée au comte de Saint-Germain, en 1758, où elle lui répond à propos de torts qu'il ignore :

Vous ne les ignorés pas longtemps, Monsieur, j'ai trouvé mauvais que vous vous soyez plaint sur le rapport de caillettes et de fripons aussy sots que menteurs du tort que l'on vous avoit fait dans mon esprit. Vous en avez trop pour vous être livré à de pareilles platitudes, ayant éprouvé de ma part toutes les marques de distinction que vous mérittés (2).

(1) Les maîtresses, les femmes aimées par Richelieu seront toujours entre le maréchal duc et Mme de Pompadour un sujet de *chamaillade*. Nous lisons dans une lettre de la favorite, donnée par M. Boiteau dans une édition des *Mémoires de Mme d'Épinay* : « *... Je ne crois pas qu'il y ait rien de si indécent que tous ces propos que votre R... a fait tenir contre M. de Beauvau. Je ne la connais pas assez pour l'aimer beaucoup, mais je suis indignée des moyens dont elle se sert pour obtenir des grâces. Ce n'est pas la première fois que je la vois employer des infâmes moyens pour réussir dans ses projets. Dieu merci, elle n'a pas encore réussi!* »

(2) Catalogue d'autographes, 19 novembre 1863.

Les rapports et les correspondances avaient continué entre Kaunitz et Mme de Pompadour.

En même temps que le premier subside français des 24,000 hommes promis par le traité de Versailles se dirigeait vers la frontière allemande, Mme de Pompadour adressait cette lettre au ministre autrichien :

« *C'est avec une grande satisfaction, monsieur, que je vous fais mes compliments sur la réussite des traités conclus entre l'Impératrice Reyne et le Roy. Je suis sensiblement touchée de la justice que Leurs Majestés Impériales veulent bien me rendre et des bontés dont elles daignent m'honorer. Mon zèle en augmenteroit s'il étoit possible, mais les preuves que j'en ai données, vous ont appris, monsieur, qu'il ne s'y peut rien ajouter. J'ay toujours un plaisir nouveau, en vous renouvelant les assurances de tous les sentimens, avec lesquels je ne cesseray d'être, monsieur, votre très humble et très obéissante servante.*

« J. A. M. DE POMPADOUR.

« 7 septembre 1756.

« *Ce portrait que vous avés désiré est enfin achevé, mandés-moi le moment que vous croirés convenable pour vous l'envoyer* (1). »

Le comte de Kaunitz répondait à Mme de Pompadour, le 10 octobre :

« Je me flatte, Madame, que vous trouverez bon qu'à l'occasion de ce courrier, je me donne l'honneur de vous faire mes très humbles remerciements pour la marque de souvenir que vous avez bien voulu me donner par votre lettre du 7 septembre dernier. Les complimens que vous avez la bonté de me faire ne sont dus qu'à vous, je le sens bien sincèrement, et c'est assurément le plus grand plaisir du monde. Par

(1) *Maria Theresia*, 1756-1758, par d'Arneth. Wien, 1875. Note 48.

les ordres que j'adresse aujourd'hui au comte de Starhemberg, l'Impératrice se fait un sensible plaisir de donner au Roy une nouvelle preuve de sa façon de penser et de ses sentimens pour Lui. Tout ce qui vient de Sa part est pour Elle d'un très grand prix, et moyennant cela, Elle a été très sensible à tout ce qu'il a bien voulu faire jusqu'ici pour Elle, en conséquence du Traité de Versailles, avec cette exactitude, et s'il m'est permis de me servir de cette expression, cette noblesse et cette bonne grâce qu'il n'appartient qu'à lui de savoir mettre dans Ses procédés. Les effets dans tous les tems et dans toutes les occasions prouveront Sa gratitude; c'est de quoi je puis vous assurer, ainsi que vous protester que ma façon de penser est aujourd'hui déjà commune à tout le monde dans ce païs-ci et le deviendra toujours davantage, si par la suite, comme je ne saurois en douter, la France continue par ses actions vis-à-vis de nous à seconder mon zèle apostolique. Enfin, les instructions du comte de Starhemberg, l'équité et le discernement supérieur que je connois au Roi, et votre zèle infatigable pour Ses vrais intérêts vus dans le grand, me font espérer que nous sommes bien près de la consommation du plus grand ouvrage qui soit jamais sorti d'aucun cabinet de l'Europe. Je vous prie d'être persuadée que je le souhaite de tout mon cœur, comme citoyen de l'Univers, par l'intérêt que je prends à la gloire de nos maîtres vis-à-vis de la postérité, et par le plaisir que je me fais d'avance de pouvoir vous en faire mon compliment et vous réitérer les assurances du respectueux et inviolable attachement avec lequel je ne cesserai jamais d'être, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Le comte de Kaunitz-Rittberg.

« *P. S.* Vous ne doutez pas sans doute, Madame, que ce ne soit avec la plus cruelle impatience que j'attens ce charmant portrait pour lequel ce cruel M. de la Tour me fait languir depuis si longtemps. Tirez-moi

donc de peine, je vous en supplie, et faites-moi la grâce de me l'envoyer au plus tôt. Je vous baise les mains avec le plus profond respect (1).

« Le comte de KAUNITZ-RITTBERG. »

Un moment, la tentative d'assassinat de Damiens faisait craindre à Vienne le renversement de la favorite et peut-être l'influence du Dauphin dans la politique. Aussi Starhemberg se hâtait-il d'annoncer le retour du Roi chez Mme de Pompadour. Mais, par un hasard commun aux choses de ce monde, il arrivait que cet événement, considéré dans le premier instant comme une menace pour l'alliance des deux cours, l'assurait d'une manière plus étroite. Le coup de canif du 5 janvier 1757 amenait la chute de d'Argenson, le ministre favorable au roi de Prusse, et dont Starhemberg annonce le renvoi avec une joie qui éclate : « Il était ennemi du nouveau système, mais il affectait de faire paraître le contraire et en raisonnait comme s'il en eût été le partisan le plus zélé. Il est apparent néanmoins que toutes ses vues tendaient à le renverser, et il avait bien de la peine à cacher sa prédilection pour le Roi de Prusse et sa crainte que la puissance de ce prince fût complètement anéantie. Il est donc incontestable que c'est un grand bonheur pour nous qu'il soit éloigné, car jamais nous n'aurions pu nous fier à lui, et, plus il est leste et adroit, plus nous avions sujet de le craindre et de nous attendre à quelque mauvais office de sa part (2). » Rouillé, le ministre des Affaires étrangères, privé de la force de résistance que lui donnait l'appui secret de d'Argenson, Rouillé, que les dépêches autrichiennes peignent comme un homme « incapable d'un plan général et conduit par des impressions momentanées », ne faisait plus que taqui-

(1) *Maria Theresia*, 1756-1758, par d'Arneth. Wien, 1875. Note 56.
(2) *Ibid.* Note 182.

ner la favorite par des atermoiements et des mesures dilatoires (1). Saint-Séverin, le signataire d'Aix-la-Chapelle, et qui n'avait pu consentir à abandonner la politique qui lui avait donné un nom, une célébrité, était écarté des affaires par une maladie qui allait l'emporter au commencement du mois de mars. Puisieux, seul et abandonné depuis la maladie de son ami, « de sa Minerve » (2), Puisieux, honni par tous pour avoir été le second de Saint-Séverin dans la politique dont Mme de Pompadour ne voulait plus à l'heure présente, avait été obligé de demander sa retraite depuis près de six mois.

Enfin Bernis, dont Kaunitz réclamait l'entrée au conseil en ces termes : « Je désire sincèrement et beaucoup apprendre bientôt que le Roi ait honoré M. le comte de Bernis d'une place au Conseil. Il faut à la France et à ses alliés un grand homme dans les affaires et M. Bernis me paraît avoir cette qualité » (3)..., Bernis était appelé, le 2 février 1757, au conseil en qualité de ministre d'État (4).

Maîtresse absolue du ministère, Mme de Pompadour donnait satisfaction à toutes les exigences de la cour d'Autriche : elle pressait la ratification du traité du 1er mai, elle cédait sur toutes les concessions qui étaient demandées à la France, elle renvoyait, au mois de juillet 1757, du ministère des Affaires étrangères, pour y faire entrer Bernis, Rouillé, que les dépêches de Starhemberg accusaient de mauvaise volonté. Enfin elle obtenait de Louis XV, au lieu du subside de vingt-quatre mille hommes, l'envoi au delà du Rhin de trois armées, dont celle commandée par le maréchal d'Estrées comptait cent mille hommes : toutes amabi-

(1) *Maria Theresia*, 1756-1758, par d'Arneth. Wien, 1875. Note 568.

(2) *Mémoires de d'Argenson*, édition Janet, t. IV.

(3) *Maria Theresia*, 1748-1756, par d'Arneth. Wien, 1870. Note 558.

(4) Une marque de faveur donnée par Louis XV à Bernis, qui faisait presque un étonnement à la cour, c'est l'honneur que l'abbé avait de dîner à Choisy au mois d'avril avec Louis XV. Les ecclésiastiques n'étaient pas admis à manger avec le Roi. Pour trouver trace d'une pareille distinction, il fallait remonter jusqu'à l'abbé de Grancey, et encore l'abbé prenait-il place à la table de Louis XIV seulement lorsqu'il suivait le Roi à la guerre.

lités et prévenances et bons offices qui valaient à la favorite cette lettre de Kaunitz, en date du 14 juin 1757 :

« Le comte de Starhemberg m'a informé, Madame, du plaisir et de la satisfaction à l'occasion de ce que le Roi vient de faire en dernier lieu pour seconder plus puissamment l'Impératrice et la cause commune. Il nous a informé de même jusques ici de l'intérêt que vous aviez témoigné prendre dans toutes les occasions à ce qui nous regarde. Leurs Majestés y ont été toujours sensibles, et Elles le sont à tel point sur cette marque récente d'affection que vous venez de leur donner, qu'elles me chargent de vous en témoigner leur reconnoissance qui, bien loin d'être dominée par la persuasion dans laquelle Elles sont que vos sentimens ne sont déterminés que par ceux que veut bien avoir pour Elle le Roi, en seroit même augmentée par la considération qu'Elles ne le doivent qu'à votre inviolable attachement pour la personne sacrée de ce Prince respectable. Notre courrier est porteur de la ratification de ce grand et fameux traité qui est son ouvrage et sera illustre dans tous les siècles à venir. Il ne s'agit plus que de presser son exécution pour se soustraire par ce moyen aux hasards des événemens et faire cesser plus tôt que plus tard les frais immenses et les malheurs inséparables du fléau de la guerre. Le Roi trouvera l'Impératrice toujours disposée et prête à concourir avec Lui à toutes les mesures nécessaires pour cet effet, et Elle compte qu'Il est dans les mêmes dispositions et ne doute pas qu'Il ne soit d'avis avec Elle que c'est de toutes la meilleure pour ne pas dire la seule façon de recueillir promptement et sûrement les fruits de son ouvrage. A mes vœux j'ajouterai certainement tout ce que pourront valoir mes foibles soins. Je me flatte que vous en userez de même; je n'en doute pas même par l'élévation que je vous connois dans l'âme et par le vif intérêt que je sais que vous prenez à la gloire du Roi et au bonheur de la France. Faites-moi la grâce de vous rappeler quelquefois ma vénération et mon respectueux

attachement pour vous et croyez que je serai toute ma vie (1)... »

Enfin c'est un véritable engouement chez la favorite pour cette souveraine, si habile à caresser par la plume de ses ambassadeurs et de ses ministres, l'amour de la postérité de cette bourgeoise. Et Starhemberg mande à Kaunitz dans ce même mois de juin : « Je ne suis revenu de Versailles qu'à deux heures après minuit, ayant été retenu à souper chez Mme de Pompadour, où l'on a bu de bien bon cœur à la santé de S. M. l'Impératrice (2). »

Le maréchal d'Estrées avait été choisi par Louis XV pour commander l'armée qui devait agir en Allemagne, mais Mme de Pompadour se réservait de lui substituer un de ses familiers. Ce favori, plein de lui, éloquent et superbe d'assurance, honnête homme, galant homme, beau courtisan, brave, désintéressé, loyal, le prince de Soubise, en un mot, avait entraîné l'amitié de Mme de Pompadour dans ses plans, dans ses projets; il l'avait séduite en lui promettant de vaincre et en l'assurant que ses victoires reviendraient à celle qui l'avait fait nommer.

Sa sœur, la comtesse de Marsan, ne cessait de rebattre les oreilles de Mme de Pompadour des lenteurs du maréchal d'Estrées, de la nécessité d'un général plus entreprenant. Aux séductions des projets de M. de Soubise, aux lamentations de la comtesse de Marsan, se joignaient les plaintes de Pâris-Duverney, fort avant dans la faveur de Mme de Pompadour. Munitionnaire général à l'armée, il avait affaire à la sotte hauteur du maréchal d'Estrées qui ne voulait point s'entendre et concerter avec lui les opérations militaires. A cela se joignaient contre d'Estrées les riens, les coups d'épingle, les petites susceptibilités, ces reproches adressés par lui au prince de Soubise, qui, ne commandant qu'une division, timbrait ses lettres : *Armée de Soubise;* reproches

(1) *Maria Theresia*, 1756-1758, par d'Arneth. Note 256.
(2) *Ibid.* Note 307.

qui blessaient personnellement Mme de Pompadour dans l'amour-propre de sa protection à Soubise.

Puis c'étaient encore les hauteurs de sa femme, qui, sentant son mari menacé, ne cachait point sa mauvaise humeur et se répandait en paroles imprudentes; et c'étaient encore les liaisons du maréchal avec les hommes hostiles à l'Autriche, dont on pensait qu'il partageait les vues politiques : voici les grandes et les petites choses qui préparaient la disgrâce de d'Estrées et la fortune de Soubise, que cependant il était impossible de mettre brusquement au lieu et place du maréchal d'Estrées, sans révolter tous les maréchaux de France, tous les officiers généraux plus anciens que le favori de Mme de Pompadour (1).

Richelieu, très poussé par Duverney dont il s'était fait l'ami, était assez heureux d'avoir pour lui Choiseul, alors comte de Stainville, qui, arrivant de Rome en ce temps, l'appuyait auprès de Mme de Pompadour pour un commandement qui devait avoir, selon lui, le bon effet de rompre une union trop étroite entre Richelieu et son neveu d'Aiguillon, d'empêcher une ligue trop puissante du parti anti-autrichien, et de compromettre Richelieu dans une guerre contre les ennemis de l'Autriche. Surmontant son mauvais vouloir pour l'homme, Mme de Pompadour ne tardait pas à voir dans Richelieu le général de transition qui devait faire passer l'armée de d'Estrées aux mains de Soubise.

Une conférence sollicitée par Duverney avait lieu chez elle, en présence du Roi. Après avoir blâmé les timidités de d'Estrées, Duverney exposait le plan concerté avec Richelieu, et qui consistait à attaquer le roi de Prusse par l'Elbe et l'Oder. Les Français et les Impériaux devaient se porter sur Magdebourg, les Suédois et les Russes sur Stettin. Les approvisionnements se feraient sur la Meuse, le Rhin, le Weser.

(1) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. VIII et IX.

Ce plan promettant de magnifiques résultats, Duverney désignait pour le commandement le vainqueur de Minorque, le maréchal de Richelieu, qui, afin de se concilier Mme de Pompadour, proposait de mettre sous les ordres du prince de Soubise 35,000 hommes, à la tête desquels le prince entrerait en Saxe, l'enlèverait au roi de Prusse, et se ferait le plus grand honneur.

Cette offre décidait un nouveau *rapatriage* (1) entre la favorite et le maréchal, et aux conditions de publicité que voulait le maréchal. A Choisy, pendant le café, comme le Roi était debout environné de la cour, Richelieu se présentait devant Mme de Pompadour. Stainville allait causer un moment avec elle; puis, prenant par la main le maréchal, il l'amenait à la favorite (2).

Le bruit de ce raccommodement, les comités secrets, les mouvements du maréchal de Richelieu, les déclamations plus hardies de la comtesse de Marsan, les indiscrétions, l'air de la cour, tout avertissait la maréchale d'Estrées de la résolution prise, du commandement promis, du rappel prochain de son mari.

Furieuse de dépit et de ressentiment, osant l'injure, le sarcasme, l'insolence contre la favorite, elle allait jusqu'à se glisser chez les maîtresses secrètes du Parc aux Cerfs, elle cherchait à les attacher à sa haine, à les intéresser et à les faire travailler au renvoi de Mme de Pompadour; et le Roi était tout étonné d'entendre la petite Morfil lui dire un jour d'un ton moqueur : « Mais à quel terme en êtes-vous donc avec votre fameuse vieille? » Le Roi, plein de colère, voulait savoir qui lui avait mis

(1) Mme de Pompadour s'était fâchée presque ostensiblement avec Richelieu à la suite de la tentative d'assassinat de Damiens et de l'alitement du Roi, pendant lequel elle se plaignait de n'avoir pas trouvé chez le duc, faisant les fonctions de premier gentilhomme de la chambre, les égards qui lui étaient dus.

(2) Aussitôt la réconciliation, Richelieu était, de nouveau, brouillé avec la marquise, et quand il était déclaré général de la grande armée, il était presque impossible de lui faire céder à Soubise un seul vieux régiment. (*Mémoires du cardinal de Bernis.*)

ce mot dans la bouche. Morfil pleurait, et lui nommait la maréchale d'Estrées, dont elle recevait de fréquentes visites.

Ce misérable incident décidait le commandement de Richelieu, il amenait le rappel de d'Estrées; et, si le maréchal de Belle-Isle, soupçonnant le dessous du jeu, n'avait écrit à d'Estrées de se presser pour avoir l'honneur de la campagne, si le maréchal de Richelieu ne s'était arrêté à Strasbourg pour attendre et fêter la duchesse de Lauraguais de retour des eaux, Richelieu enlevait à d'Estrées la victoire d'Hastembeck, qui ne précéda que de quelques jours son arrivée (1).

Richelieu prend le commandement de l'armée. Il refoule, par une suite de manœuvres hardies, l'armée du duc de Cumberland, démoralisée et frappée de terreur; il l'accule vers l'embouchure de l'Elbe; il l'enferme dans une position où il ne lui reste que le choix entre ces trois extrémités : poser les armes, être taillée en pièces ou sauter à la mer. Aux ouvertures que lui fait le duc de Cumberland, Richelieu lui répond qu'il n'a pas le pouvoir de traiter, et Mme de Pompadour et le Roi approuvent sa réponse. Puis qu'arrive-t-il? Un tour de génie du roi de Prusse. Richelieu se laisse prendre à une lettre de Frédéric, chef-d'œuvre de grosse rouerie et de basse flatterie, qui fait une dupe de celui qu'elle appelle « le neveu du grand cardinal de Richelieu, celui qui a mérité des statues à Gênes, celui qui a conquis l'île de Minorque malgré des

(1) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu.* Buisson, 1793, vol. IX. — *Mémoires historiques et anecdotes de la cour de France pendant la faveur de Mme de Pompadour.* Paris, Bertrand, 1802. — *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, par feu Duclos. Buisson, 1791, vol. II. — *Mémoires du baron de Besenval.* Baudouin frères, 1821, t. I (Bataille d'Hastembeck et ce qui l'a précédé). — Une estampe satirique du temps représente le maréchal d'Estrées fouettant le duc de Cumberland avec une branche de laurier, dont Richelieu ramassait les feuilles et se faisait une couronne. Le maréchal disgracié, invité par Louis XV à rendre visite à Mme de Pompadour, se présentait chez la favorite, à laquelle il disait : « C'est par ordre du Roi, Madame, que je viens vous faire ma révérence. Je suis parfaitement au fait des sentiments que vous avez pour moi, mais j'ai trop confiance dans la justice du Roi, mon maître, pour que je me croie obligé de les redouter. » Et il se retirait dans ses terres, sans se présenter chez le ministre de la guerre, qu'il appelait « cet *excrément de Paulmy* ».

obstacles immenses, celui qui est sur le point de subjuguer la basse Saxe ». Richelieu conclut la trop fameuse convention de Closter-Seven (10 septembre 1757). Les Français restaient maîtres de l'électorat de Hanovre, du landgraviat de Bremen, de la principauté de Verden. Les Hanovriens devaient passer au delà de l'Elbe; les troupes de Brunswick, de Hesse, de Saxe-Gotha, et généralement tous les alliés du Hanovre, devaient se retirer dans leurs pays respectifs, et garder la plus parfaite neutralité jusqu'à la fin de la guerre. Telles étaient les bases de la convention (1).

Ce fut la faute capitale de la guerre, une générosité qui recommençait les Fourches Caudines en se contentant de demander à une armée, qu'on devait faire prisonnière de guerre, le serment de ne plus porter les armes, en se fiant à une bonne foi que le désir d'une revanche, l'impatience de l'humiliation, et les échecs de la France, allaient sitôt tenter.

Cependant Bernis, admis au conseil, puis déclaré ministre des Affaires étrangères (25 juin 1757) (2), avait soumis, comme Mme de Pompadour l'avait pensé, ses répugnances à sa nouvelle position.

(1) *Mémoires secrets*, par feu Duclos, vol. II. — *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. IX.

(2) La façon dont Choiseul enleva la démission de Rouillé fut aussi leste que plaisante : « Le comte de Choiseul, fatigué des taquineries de Rouillé, et prêt à quitter l'ambassade de Vienne, demandait à la maîtresse son renvoi : « *Mais*, répondit Mme de Pompadour, *M. Rouillé se meurt, il dort au conseil et dans son cabinet, il n'y a qu'à attendre que l'apoplexie nous en délivre : le Roi ne veut pas être homicide d'un ministre inepte, mais honnête homme, en le déplaçant; s'il pouvait se déplacer lui-même, le Roi en serait bien aise; mais Mme Rouillé, qui aime la cour comme une bourgeoise qui n'était pas faite pour y être, l'en empêchera toujours...* — Voulez-vous, interrompit vivement le comte de Stainville, que je vous apporte dans une heure la démission de M. Rouillé? Le voulez-vous? »

« La marquise traita ce projet de folie et y consentit, en assurant qu'elle s'emploierait volontiers auprès du Roi pour conserver à M. Rouillé la surintendance des postes et sa place au conseil, moyennant quoi Mme Rouillé serait toujours assurée d'une petite cour.

« Le comte de Stainville tint parole. Il fut trouver Mme Rouillé, lui fit sentir que son existence était attachée à la conservation de son mari, et que cette précieuse conservation dépendait du soulagement qu'on lui procurerait, en le soulageant du poids des affaires. Elle

Ses antipathies pour l'alliance autrichienne, ses premières opinions, le respect des traditions nationales de notre politique étrangère, ses craintes, ses timidités, s'effacèrent peu à peu sous le succès et l'éclat des débuts de la nouvelle politique française (1) ; et, réconcilié avec les plans et les idées de Mme de Pompadour par leur fortune, il attendait de jour en jour, d'heure en heure, la nouvelle officielle de l'entier désarmement et de la dispersion de l'armée ennemie, impatient, agité par l'attente et l'espérance, se promenant seul dans son cabinet, réfléchissant à ce que l'histoire dirait un jour de tous ces glorieux événements qui avaient signalé les premiers jours du traité de Versailles : la prise de Mahon, la victoire d'Hastembeck, la destruction de l'armée hanovrienne; puis, repassant dans sa tête les moyens par lesquels toutes ces choses avaient été exécutées, quels personnages les avaient conduites, quelles têtes avaient porté la plupart des projets, les intrigues qui avaient précipité les événements, la part des hommes, des ambitions, du hasard, de la raison, de la passion, de l'imprévu dans tout ce qui avait été fait et dans tout ce qui était arrivé, son rôle à lui-même, au milieu de tant d'obstacles, de peines, d'ennuis, de comédies, il se disait : « Pauvre postérité! que sauras-tu? Et comme la vérité, au fond, pourrait se moquer de toi!... » Et quand il se disait cela, l'officier qui apportait la convention de Closter-Seven faisait claquer son fouet à sa porte. Bernis le voit monter chez lui, il ouvre la dépêche, lit la teneur du traité, en prévoit à l'instant les suites fatales, et laisse échapper : « Le rêve est fini... Ah! parbleu! la postérité n'est pas si à plaindre, elle ne sera pas dans le cas de s'étonner si mal à propos (2)! »

résista quelque temps, mais enfin elle descendit chez M. Rouillé avec le comte de Stainville, et décida son mari à remettre sa démission, que le comte porta en triomphe chez la marquise. » (*Mémoires du cardinal de Bernis.*)

(1) Bernis raconte dans ses Mémoires que jusqu'à la bataille de Rosbach, n'entrant chez le Roi que pour annoncer de bonnes nouvelles, le peuple, le voyant se rendre chez Louis XV, disait : « Tiens, le voilà, il a l'air d'une bataille gagnée. »

(2) *Notice sur le cardinal de Bernis*, par Loménie de Brienne.

Aux yeux du ministre, la convention était une trop grosse faute (1) pour que le maréchal y fût tombé de bonne foi et sans bonne volonté. Mais il ne restait plus rien à faire qu'à couvrir et autoriser le commandant de l'armée française, dans la crainte qu'en le désavouant, on ne fournît aux ennemis le prétexte de violer la convention, à la première occasion favorable. Bernis dépêcha donc sur-le-champ à Richelieu les pouvoirs de ratifier, en lui recommandant de prendre toutes les précautions nécessaires pour faire exécuter un traité qui aurait dû être une capitulation militaire, et qui était, grâce à sa sottise, une convention politique, dont l'exécution dépendait de la loyauté des Anglais, appelés à la ratifier.

Mais cette déplorable convention de Closter-Seven allait être suivie de fautes encore plus graves de Richelieu, d'accommodements plus condamnables, de négociations avec le roi de Prusse donnant plus de prise aux soupçons d'une inaction, qui a contre elle toutes les apparences d'une trahison (2).

(1) « Jamais surprise, dit Bernis, ne fut égale à la mienne; elle augmenta en voyant la manière dont cet acte était dressé. J'y vis à l'instant tous les malheurs qui devaient naître d'une si grande imprudence... Pour bien entendre cette affaire de la capitulation de Closter-Seven, il faut se rappeler que le maréchal de Richelieu n'avait aucun pouvoir pour traiter avec aucune cour ou aucun ministre... Il faut convenir que, si la capitulation de Closter-Seven n'est ni capitulation militaire ni traité diplomatique, on peut la regarder comme le chef-d'œuvre de la maladresse et de l'imprudence. Le Roi pouvait la désavouer et faire le procès à son auteur; mais Sa Majesté, sachant que le maréchal de Richelieu, sans attendre seulement d'être informé des intentions de sa cour, s'était éloigné avec toutes ses forces... se crut obligée d'approuver la capitulation et lui ordonna de le déclarer au duc de Cumberland...

« Il est certain cependant que, si j'avais été le maître absolu, j'aurais rejeté cette monstrueuse capitulation et rappelé le général qui avait eu l'imprudence ou la malice de la conclure. »

« ... Le Roi envoyait à son général une instruction pour l'aider à corriger les vices de la convention et pour remédier aux suites funestes qu'elle pourrait avoir, s'en remettant pour parvenir à ses fins à sa prudence et à son expérience. La manière dont Sa Majesté l'instruisait était pleine d'éloge, de modération et de douceur. Le maréchal, qui croyait avoir fait un chef-d'œuvre, ne vit dans ces réflexions qu'une improbation de sa conduite... » (*Mémoires du cardinal de Bernis.*)

(2) Traître et voleur : c'est le caractère du duc de Richelieu, appelé par ses soldats *le*

Chassé de Prague, battu à Costernitz par le général autrichien Daun, impuissant à tenir la campagne, pressé par les Russes qui pénétraient dans la Prusse ducale, menacé par le général Haddick qui poussait jusqu'à Berlin et y levait des contributions de guerre, Frédéric (1) faisait représenter à Richelieu, par un émissaire habile, qu'il ruinait l'œuvre du Cardinal son oncle pour fortifier l'ennemi naturel de sa patrie. Il lui faisait rappeler les beaux jours du commencement du règne de Louis XV, lorsque, partageant tous deux la confiance de Mme de Châteauroux, ils dirigeaient la politique et les armées de la France contre l'Autriche. L'émissaire de Frédéric représentait encore à Richelieu que le règne de la femme qui avait dérangé l'ancien système de la diplomatie française ne pouvait être de longue durée; « qu'en cas de mort », le Dauphin reprendrait l'ancienne politique; qu'en cas de disgrâce, une nouvelle maîtresse se hâterait d'y revenir.

On disait à Richelieu que le temps avait passé sur les charmes de Mme de Pompadour; on lui faisait entrevoir que la place était toute prête pour une autre. On lui demandait si le vainqueur de Mahon devait se tenir en dehors des éventualités, ne point se réserver l'avenir. Enfin, lui faisait demander Frédéric, une guerre de trois femmes devait-elle

père la Maraude. Des vols et des pillages, et peut-être de l'argent de sa trahison, il bâtit plus tard sur le boulevard le Pavillon de Hanovre.

(1) C'était le temps où Frédéric, ne voyant guère « plus d'asile pour lui que dans les bras de la mort », avait la pensée d'acheter Mme de Pompadour. Dans une lettre adressée à sa sœur, la margrave de Bareuth, et donnée par d'Arneth dans son *Histoire de Marie-Thérèse*, il disait « qu'on pourrait offrir jusqu'à 500,000 écus à la favorite pour la paix et pousser les offres beaucoup au delà, si en même temps elle pouvait s'engager à nous procurer quelques avantages ». Dans d'autres lettres, il annonçait son intention de payer la paix par la principauté de Neufchâtel donnée en souveraineté à la marquise. Cette principauté, où Soulavie affirme que Mme de Pompadour avait l'intention de chercher un refuge contre les haines de la famille royale, au cas de la mort de Louis XV, fut, au dire de Mme d'Épinay, l'objet d'une négociation conduite par son beau-frère, La Live de Jully. Mais nous n'avons aucun renseignement positif sur la nature de la négociation, et même sur l'année où elle fut entamée.

renverser sous Louis XV l'édifice des trois plus grands rois de la monarchie française : Louis XIV, Louis XIII, Henri IV (1)?

Entraîné, séduit, gagné, Richelieu demeurait au repos, résistait à l'occasion, respectait Magdebourg et ses trois ou quatre mille recrues incapables de résistance, abandonnait à ses propres forces le prince de Soubise, et laissait perdre au général de Mme de Pompadour cette désastreuse bataille de Rosbach (5 novembre 1757) qui allait avoir en France l'écho douloureux d'un autre d'Azincourt : déroute fatale, dont la dépêche faisait fondre en larmes Mme de Pompadour, et qui allait, pendant de longues nuits, ôter le repos à la favorite, et ne lui permettre qu'un sommeil forcé par des calmants (2).

A la première nouvelle de la déroute de Rosbach, Bernis s'effrayait sur les suites d'une politique, dont les premiers succès l'avaient bien plus étonné que convaincu (3). Les intrigues et les divisions du conseil, l'incapacité notoire de nos généraux, la conspiration, sinon des vœux, au moins des prévisions de la France en faveur du roi de Prusse, ce qu'il voyait et ce qu'il prévoyait, le décidaient à déclarer ouvertement qu'on ne devait pas se flatter de faire la guerre plus heureusement; que

(1) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu.* Buisson, 1793, vol. IX.

(2) *Mémoires de Mme du Hausset.* Baudouin, 1824.

(3) La convention de Closter-Seven avait commencé à mettre un peu d'aigreur dans les rapports entre Bernis et Mme de Pompadour, qui voulait que son ministre eût les mêmes préventions et le même zèle qu'elle en faveur de M. de Soubise. « Après Rosbach, reprend Bernis, je fus d'avis, encore avec tout le conseil, d'ordonner au prince de Soubise de joindre ses troupes à celles du maréchal de Richelieu, qui, ayant séparé son armée, aurait été suffisamment renforcé pour en imposer au prince Ferdinand, qui avait rompu la capitulation de Closter-Seven. Mme de Pompadour se fâcha qu'on eût mis son général aux ordres du maréchal de Richelieu : chaque ministre retira son avis, je conservai le mien et j'osai le soutenir. Elle m'en témoigna son indignation; je lui répondis que j'étais serviteur de M. de Soubise, mais que ses intérêts m'étaient encore moins chers que ceux de l'État. Voilà l'époque où l'amitié de Mme de Pompadour pour moi commença à se refroidir, elle se ranima un peu la campagne suivante, quand je fus d'avis qu'on donnât à M. de Soubise vingt-quatre mille hommes à commander et à joindre aux Autrichiens. Je songeai aux moyens de terminer la guerre... » (*Mémoires du cardinal de Bernis.*)

la France et l'Impératrice n'avaient point de capitaines à mettre en ligne avec le roi de Prusse et le prince Ferdinand de Brunswick; qu'il fallait se presser de faire la paix. La rupture de la convention de Closter par les Hanovriens et les Hessois, qu'enhardissaient nos revers, et bientôt la déroute des Autrichiens à Lissa, qui jetait la consternation à la cour de Vienne, et semblait devoir abattre l'Impératrice et la disposer à un accommodement, poussaient Bernis à de nouvelles représentations, à de nouvelles demandes de paix.

Mais donnons la parole à Bernis : « Peu de jours après la bataille de Rosbach, je profitai de la diminution de la confiance que Mme de Pompadour commençait à avoir du succès de la guerre, pour lui faire sentir qu'il était impossible d'espérer une plus heureuse issue de la campagne prochaine que de la précédente. Je lui représentai que nous n'avions rien encore perdu dans la guerre maritime; que Minorque servirait à la restitution de Louisbourg, s'il était pris, mais qu'à la longue il était impossible que les Anglais, supérieurs en forces maritimes, ne vinssent à bout de nous enlever nos colonies, source et fondement de notre commerce extérieur; qu'il n'était pas dans la puissance de nos alliés de nous dédommager de cette perte; que la capitulation de Closter et ses suites avaient changé la scène; que M. le prince Ferdinand rendrait l'armée des alliés plus formidable qu'elle n'avait jamais été jusqu'alors; que M. Pitt, successeur de Fox, avait senti, étant devenu ministre, l'importance pour l'Angleterre d'empêcher que la balance du continent ne penchât de notre côté, parce que l'intérêt de la terre l'emporte sur l'intérêt maritime; que nous n'avions point de généraux et que la finance ne pouvait plus porter le poids des dépenses; que dans cet état il y aurait de la folie à continuer une guerre ruineuse; que nous devions nous occuper sérieusement de la paix de concert avec nos alliés; que la Suède et la Russie s'y porteraient aisément, ainsi que la Saxe et l'Empire; qu'il fallait attendre qu'il arrivât quelque disgrâce à la cour

de Vienne, déterminée à continuer la guerre, pour la faire entrer dans nos vues; que, par rapport à notre guerre maritime, j'avais déjà préparé la cour de Madrid à se prêter pour médiatrice et à faire respecter sa médiation par l'augmentation de ses forces de terre et de mer; que la reine d'Espagne, si opposée à entrer dans nos querelles, commençait à sentir combien il importait que nos colonies ne tombassent pas dans les mains de l'Angleterre, et combien le rôle que nous voulions faire jouer à l'Espagne était honorable pour elle. J'ajoutai à ces considérations celle-ci encore plus importante : c'est que la cour de Vienne ne peut nous dédommager de la perte de nos colonies et de notre commerce, source abondante de richesses de la France; que si, pour son intérêt particulier, elle persistait à vouloir nous ruiner, nous ne devions compter ni sur son amitié, ni sur la fidélité de son alliance, parce que, si ses sentiments à notre égard étaient sincères, elle était presque aussi intéressée à la conservation de la puissance de la France, puisque c'était sa plus grande ressource, au moins pendant la vie du roi de Prusse, et qu'ainsi l'obstination qu'elle pourrait montrer à la continuation de la guerre ne mériterait de notre part que des ménagements politiques, et que le Roi devait toute préférence à son royaume sur ses alliés.

« Ces considérations ne persuadèrent pas Mme de Pompadour, qui voyait en enfant les affaires de l'État; mais elle n'eut pas de bonnes raisons à opposer (1). »

La paix! c'était en effet la ruine de l'œuvre de Mme de Pompadour, la condamnation solennelle de son système, une humiliation éclatante de son orgueil. L'alliance avec l'Autriche n'était point en effet une politique seulement accueillie, protégée et adoptée par elle : elle était, à ses yeux, une politique imaginée par elle, animée par elle, émanée d'elle, une idée qui lui était personnelle, un plan qui lui appartenait en propre. Fallait-il donc céder aux mauvaises chances du moment, et leur sacrifier les es-

(1) *Mémoires du cardinal de Bernis.*

pérances de l'avenir, la fortune que la France avait le droit d'attendre et d'invoquer en d'autres rencontres? Les exemples de l'histoire n'étaient-ils pas là pour engager à surmonter le présent et à persévérer dans la lutte? Ne montrait-elle pas à toutes ses pages une victoire soudaine réparant tous les malheurs, effaçant une suite de désastres? Le triomphateur du jour, Frédéric lui-même, n'était-il pas le mémorable modèle de cette patience qui lasse les revers, et de cet entêtement à vaincre qui venait de le sauver en un jour d'une position désespérée? Et n'y avait-il plus dans la monarchie le cœur opiniâtre d'un Louis XIV, marchant avec le drapeau de la France contre le vent des destins?

Ainsi raisonnait et s'exaltait Mme de Pompadour, enivrée et comme soulevée au-dessus d'elle-même et du niveau de son âme, par la grandeur des intérêts et l'imprévu des hasards de la politique et de la guerre.

Et elle écrivait à Kaunitz, le 17 décembre 1757 : « ... *Je hais le vainqueur plus que je n'ay jamais fait... prenons de bonnes mesures, pulvérisons l'Attila du Nord, et vous me verrez aussi contente que je suis de méchante humeur* (1). »

Et elle écrivait encore à Kaunitz à quatre jours de là :

« *Je suis bien fâchée, Monsieur le comte, d'avoir deux compliments à vous faire. Il m'eût été bien doux de n'avoir à vous parler que de ma joie de l'heureux événement du* 22 (victoire des Autrichiens à Breslau); *celuy du* 5 *de ce mois* (défaite de Lissa), *en la diminuant beaucoup, n'affoiblit pas mon courage; toute âme élevée se roidit contre le malheur et n'en est que plus animée à chercher les moyens de le réparer. Telle est ma façon de penser, Monsieur le comte, j'espère que vous y reconnoîtrés l'original du portrait que vous recevrés incessamment et qu'il vous remettra ma fidèle et sincère amitié* (2). »

La favorite se raidissait dans une obstination presque cornélienne, que

(1) *Maria Theresia*, 1756-1758, par Arneth. Note 423.
(2) *Ibid.*

soutenaient sa mémoire et l'héroïsme sonore des vers de tragédie. Avec l'aveuglement et la volonté intempérante de son sexe, elle voulait ne s'arrêter qu'à l'extrémité des choses; et il lui semblait naturel de trouver autour d'elle et dans la France la persistance de résolution, l'effort continu, le courage désespéré, que lui avait demandés si souvent le maintien de sa faveur. Puis, quel moment pour céder! le moment où l'opinion se déchaînait contre elle, où l'émeute des libelles et des injures pourrait s'attribuer l'honneur de l'avoir effrayée ou convertie! Sur ce terrain, le ministre et la favorite ne pouvaient s'entendre. Bernis raisonnait sur le présent, les éventualités présumables et menaçantes : il avait raison comme le bon sens d'un homme. Mme de Pompadour raisonnait sur des possibilités heureuses, un retour des chances du sort, la révélation d'un général : elle avait raison comme l'imagination d'une femme. Aussi, contre les représentations de Bernis, ne faisait-elle qu'irriter chez le Roi la blessure de Rosbach, et se récrier auprès de lui sur la honte de signer la paix après une défaite, et d'abandonner Marie-Thérèse avant qu'elle eût repris la Silésie.

La passion que les femmes mettent dans la protection animait encore Mme de Pompadour pour la continuation de la lutte. Désolée de l'affront de Soubise, elle voulait donner l'occasion d'une revanche au maréchal, bafoué par les chansons et les épigrammes, par Paris, par Versailles, par les badauds aussi bien que par les grandes familles, qui jetaient à la favorite le cri du sang des leurs, versé dans une « *soubisade* ». Jamais bataille perdue ne valut au vaincu tant d'insultes, une telle popularité de ridicule, et cependant c'est le devoir de l'historien, dont la justice n'est pas vendue au succès, de reconnaître que Soubise ne méritait point de si cruelles risées. Sa seule faute à Rosbach fut une faute, grande, il est vrai, mais excusable : il fut malheureux. Cette bataille qu'il perdit, il n'avait point voulu la donner après un examen fait de la position de l'ennemi. Soumis au prince d'Hilburghausen, commandant l'armée des

Charles de Rohan, prince de Soubise, maréchal de France.

Peinture du XVIIIe siècle. (Musée de Versailles.)

Il porte une cuirasse, un manteau rouge doublé de fourrure, et s'appuie des deux mains sur son bâton de commandement. Dans le fond, un combat de cavalerie.

Heliog. Dujardin

Imp. Chardon et Sormani.

Cercles, qui paraît avoir été acheté par Frédéric, Soubise combattait dans le conseil de guerre sa résolution d'attaquer, et s'appuyait de l'avis du comte de Mailly; il demandait à différer jusqu'au lendemain, pour avoir le temps de tracer son plan de bataille. Il envoyait même deux de ses aides de camp ordonner à l'armée de rester dans ses positions. Mais le prince d'Hilburghausen mettait son armée en mouvement, et entraînait ainsi Soubise, forcé de le suivre, et d'ailleurs pressé de donner la bataille par une dépêche de Stainville, arrivée de Vienne au dernier moment. Ajoutons encore, pour la défense du maréchal, que dans cette bataille, qui fut presque au premier choc une déroute, Soubise avait pris la seule disposition qui pouvait faire échouer le plan du roi de Prusse (1). Ces excuses de Soubise, reconnues par un écrivain qui lui est fort hostile, la vengeance qu'il tira plus tard de Rosbach aux brillants combats de Sundershausen et de Lutzelberg, peuvent excuser jusqu'à un certain point l'engouement de Mme de Pompadour pour le général battu (2), à qui elle faisait écrire une lettre de condoléance par le Roi. Dans le commandement général des troupes qui était donné à Richelieu, elle ne laissait pas sacrifier son favori; et M. de Choiseul, tout en blâmant cette satisfaction donnée à la maîtresse, apprenait à Richelieu que

(1) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, t. IX.

(2) Voici une lettre de Mme de Pompadour à Paris-Duverney, qui montre l'intérêt qu'elle prend à un « ami cher » et qui dévoile toute l'occupation qu'elle a de ses succès : « *Quoique je sois très sûre, mon nigaud, de l'amitié que M. de Soubise a pour vous et de celle que vous lui rendez, sa position est si délicate dans ce moment, que je ne puis me refuser de vous le recommander particulièrement. Par les mesures prises avec la cour de Vienne, il paroît encore possible de délivrer la Saxe cette année. Je n'entrerai pas dans le détail des avantages immenses dont seroit cette délivrance pour le bien des affaires et pour l'acheminement de la paix. De plus habiles que moi en causeront avec vous. Je me borne à vous parler des sentiments qui m'animent tant pour la gloire des armes du Roi que pour celle d'un ami qui m'est cher. Les subsistances peuvent seules l'arrêter; je vous demande donc, par toute l'amitié que vous avez pour moi, de vous occuper vivement de cette armée. Si vous me le promettez, je n'aurai plus d'inquiétudes et je me flatterai d'un succès heureux. Vous êtes sensible, mon nigaud, vous me connoissez, jugez si je serai reconnoissante; mais je ne vous en aimerai pas davantage, car il y a longtemps que c'est une affaire faite.* »

la réserve de l'état-major était faite au profit du prince de Soubise. Mme de Pompadour persévérant à caresser l'idée de lui rendre un premier commandement, la guerre continuait sous la direction du comte de Clermont, le successeur de Richelieu, dont les défaites n'étaient balancées que par la victoire de Saint-Cast, remportée le 4 septembre 1758, en Bretagne, sur les troupes de débarquement anglaises.

Les illusions de Mme de Pompadour abandonnaient son ministre. Inquiet, cédant à ses timidités pessimistes, découragé, très sensible au bruit de l'opinion, aux piqûres des pamphlets, voyant, comme il l'écrivait, « *les reins de la monarchie affoiblis* », irrité de cette protection continuée à Soubise (1), alarmé de cette Fronde qui s'organisait en France, troublé d'idées noires et allant jusqu'à craindre que Mme de Pompadour ne fût déchirée par le peuple à une seconde défaite de Soubise; plein de dégoût pour une œuvre où il était entré froidement par reconnaissance pour Mme de Pompadour et par courtisanerie pour le Roi, gardant une conscience droite dans une ambition sage, Bernis était travaillé et torturé par le malaise, les regrets et les remords d'un honnête homme, qui croit compromettre son nom avec les intérêts de sa patrie.

Désespéré et dégoûté, il écrivait : « Il me semble être le ministre des affaires étrangères des Limbes... Pour moi, j'ai rué tous mes grands coups et je vais prendre le parti d'être en apoplexie comme les autres sur le sentiment... Le principe s'éteint chez nous. »

A tout moment, il faisait part à Mme de Pompadour des ennuis qui lui remplissaient le cœur, des pressentiments qui lui envahissaient l'esprit, de ses alarmes, des impossibilités matérielles d'un plus long effort, de la nécessité des économies, des réformes, de l'urgence de la paix. Mais il n'obtenait rien. « J'excite un peu d'élévation dans le pouls,

(1) Il le soutenait quand même, écrivant à Duverney : « Le Roi aime M. de Soubise, il voudroit le mettre à la portée de prendre sa revanche du 5 novembre (Rosbach). Voilà la vérité. »

écrivait-il, puis la léthargie recommence, on ouvre de grands yeux tristes, et tout est dit (1). »

Sans se lasser, il revenait toujours à la paix, que le conseil lui avait permis de négocier (2), mais dans les négociations de laquelle il rencontrait toujours l'opposition et les traverses de la politique personnelle de Mme de Pompadour.

Cependant arrivait la nouvelle du désastre de Crevelt (23 juin 1758); Bernis, en même temps, obtenait, sur un ordre du Roi à Boulogne, communication de l'état des finances. Épouvanté, il allait trouver Mme de Pompadour, et, puisant dans la ruine de la France une énergie supérieure à son caractère, il représentait à la favorite, avec une force et une autorité de parole qu'elle n'était point habituée à lui voir, que toutes les disgrâces présentes leur étaient imputées à tous deux, et à eux seuls; que le public n'était pas instruit de l'opposition qu'il avait montrée à la première proposition du traité avec la cour de Vienne, des objections qu'il avait faites, des précautions qu'il avait prises, des préalables qu'il avait exigés, qu'on lui avait promis et qu'on n'avait pas tenus. Le public, continuait Bernis, ignorait les articles secrets du traité, articles si avantageux à la France, et dont le succès était infaillible avec d'autres généraux que les nôtres; le public savait seulement que lui, comte de Bernis, était le signataire d'un traité aux suites si déplorables, qu'il en était regardé comme le seul auteur; que pour elle, elle était accusée, plus justement, de l'avoir suggéré, et de vouloir continuer la guerre pour donner un commandement à Soubise.

Ces récriminations, ces accusations de Bernis, jetaient Mme de Pompa-

(1) *Correspondance inédite du cardinal de Bernis. Revue française.* Juillet 1828. — *Le cardinal de Bernis*, par M. Sainte-Beuve. Causeries du lundi.

(2) « Je crus avoir rendu un service important à l'État en obtenant du Roi la permission de traiter la paix et en réussissant à y amener nos alliés; mais cette paix, pour être honorable, exigeait que la campagne de 1758 fût mieux conduite que la précédente. » (*Mémoires du cardinal de Bernis.*)

dour dans une colère qui ne se refusa pas, dit-on, la vivacité des mots. Bernis terminait la scène en lui déclarant que, s'il ne pouvait déterminer le Roi à la paix, il était décidé à se retirer pour se disculper de vouloir continuer la guerre. Sur quoi, la marquise lui disait d'un ton amer que ce serait manquer de reconnaissance, et qu'après toutes les grâces dont il avait été comblé, il ne paraîtrait pas faire grand sacrifice à son honneur. Bernis lui répondait assez dignement que, quand on le verrait remettre ses abbayes, renoncer à la promesse du chapeau, se borner au seul prieuré de la Charité, le Roi et le public le jugeraient plus favorablement qu'elle ne pensait (1).

Après avoir ainsi averti Mme de Pompadour de sa résolution, le comte de Bernis déclarait au conseil que le traité ne pouvait se suivre quant au moment présent; que la bonne intelligence pouvait subsister entre les cours de France et de Vienne, mais que le coup était manqué par l'incapacité des généraux, par la rupture de la convention de Closter, par l'anéantissement de la marine. L'armée, après ses revers, devait rétrograder infailliblement derrière le Rhin; et l'Impératrice, à laquelle la pénurie de nos finances ne permettait plus de payer les subsides convenus, ne pouvait plus agir qu'avec des moyens incapables d'amener un résultat. Bernis terminait en disant qu'il ne restait qu'un parti à prendre : engager l'Espagne à une médiation armée. Il était appuyé par le conseil et le Dauphin, qui emportaient le consentement du Roi, venu, à ce qu'il semblait, de l'appartement de Mme de Pompadour au conseil avec d'autres idées et les entêtements de la favorite. Le comte de Bernis était autorisé à négocier sur ce plan avec la cour de Vienne.

Cette démarche de Bernis sembla à la favorite une déclaration de guerre. Elle fut étonnée, stupéfaite, de cet acte de caractère dont le ministre l'avait menacée sans qu'elle y ajoutât foi; elle fut blessée au

(1) *Mémoires secrets de Duclos.*

cœur par l'audace et l'éclat d'indépendance d'un homme dont elle ne voulait pas oublier la première posture auprès d'elle, et dans lequel elle croyait trouver jusqu'au bout une créature et un commis de ses volontés. A ce ressentiment se joignait, chez Mme de Pompadour, la jalousie de la place que Bernis avait prise dans l'amitié particulière du Roi, depuis la tentative d'assassinat de Damiens, la jalousie de l'importance qu'il avait acquise, de l'initiative qu'il avait fait paraître dans sa place. Elle ne lui pardonnait ni les réformes dont il avait eu l'idée et le courage dans la dépense de la maison royale, ni ce plan de ministère où Bernis, dans la situation difficile de la France, voulait grouper les capacités, les intelligences fortes, Chauvelin, le comte de Maurepas, le duc de Nivernois, son parent, non point, comme quelques-uns l'insinuaient à Mme de Pompadour, pour jeter à bas ses appuis et la renverser, mais pour donner à la direction des affaires une autorité vigoureuse, et servir au besoin les intérêts de la France contre les passions de la favorite (1).

Ces dispositions de Mme de Pompadour parvenaient à la connaissance de M. de Stainville, notre ambassadeur à Vienne, et le faisaient aussitôt changer de conduite. Tant qu'il avait reconnu dans les instructions de Bernis l'inspiration de Mme de Pompadour, il les avait exactement suivies; mais, dès qu'il eut appris le dissentiment entre la favorite et le ministre, dès qu'il put supposer par les lettres de Mme de Pompadour que Bernis avait perdu l'amitié de la femme, il quitta secrètement le parti et le service du ministre pour les idées de la favorite. Bien qu'il eût négocié la paix et envoyé le consentement de l'Impératrice, il s'autorisait des regrets que l'Impératrice éprouvait de cette reculade, de l'humiliation que Mme de Pompadour en ressentait, pour appuyer à Vienne et à Versailles, auprès de Marie-Thérèse et auprès de la favorite, sur le

(1) *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, par feu M. Duclos.

découragement trop prompt et trop facile de l'abbé de Bernis. Il soutenait, contre ses alarmes, que rien n'était désespéré, que tout pouvait encore se réparer et devait se relever. En même temps qu'il établissait ainsi l'avenir de sa fortune en flattant et en ranimant les espérances vaincues, mais toujours vives et insoumises, de l'Impératrice et de la maîtresse, Stainville, par une manœuvre infiniment habile, poussait la négociation du chapeau de cardinal pour Bernis.

Le cardinalat donnant les prééminences de premier ministre, l'ambassadeur savait par là préparer la chute de Bernis, en mettant le Roi en garde contre lui, en rappelant dans l'esprit du maître ces ombrages contre un cardinal ministre qu'y avait semés le cardinal de Fleury lui-même, ombrages puissants, invincibles chez Louis XV, qui avaient écarté le cardinal de Tencin du pouvoir, et qui devaient, selon toute prévision, en faire descendre le cardinal de Bernis.

Mais déjà le ministre chancelait. Reprenant courage aux encouragements de Stainville, Mme de Pompadour conquérait la volonté du Roi, et faisait revenir Louis XV au parti qu'il n'avait abandonné qu'à regret, au parti de la continuation de la guerre. Sur ce changement du Roi, sur cette victoire de la favorite, Bernis jugeait que ses devoirs étaient finis. Il offrait la démission de son département, qui serait, disait-il, plus convenablement placé entre les mains du comte de Stainville, puisque M. de Stainville voyait les moyens de relever les affaires. Après des pourparlers, des allées, des venues, toutes les petites faussetés réciproques qui accompagnent d'ordinaire ces sortes d'accommodements, il fut convenu que Bernis, auquel le chapeau venait d'arriver (1), agirait

(1) Mme de Pompadour aurait eu, au dire de Mme du Hausset, l'adresse de refroidir le Roi à l'égard de Bernis à la suite de l'examen des papiers de l'Infante, morte à Versailles; de montrer l'abbé en intrigue avec cette princesse, qui eut une grande influence dans l'obtention du chapeau, « si bien, raconte-t-elle, que le Roi lui remettait la barrette comme un os qu'on jette à un chien ». Malheureusement pour la vérité de cette anecdote, nous ferons

FRANC.-JOACH. CARD. DE BERNIS.

A. Callet pinx. D. Cunego inc.

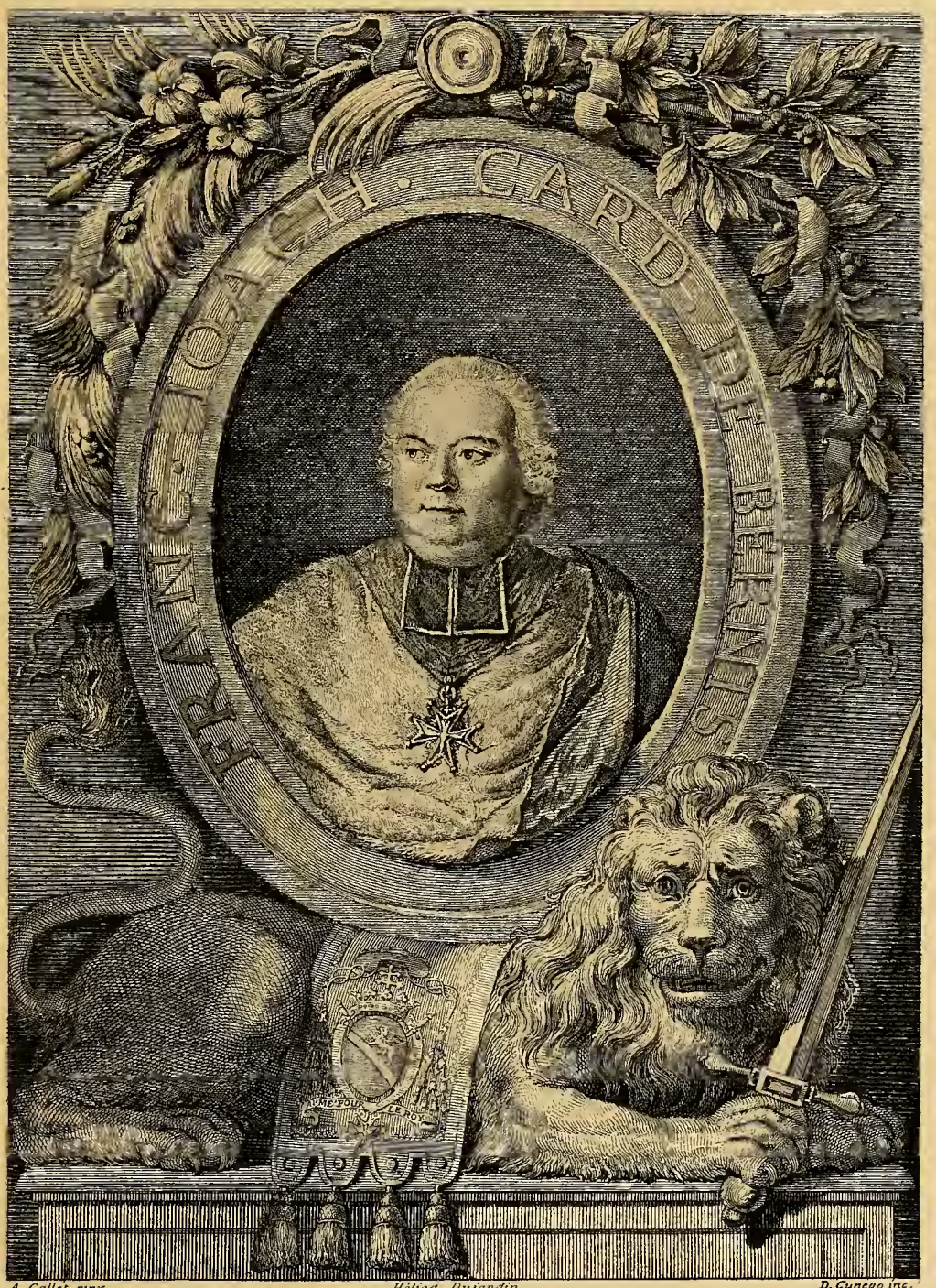

A. Callet pinx. Hélinq. Dujardin. D. Cunego inc.

Imp. Chardon et Sormani.

de concert avec le nouveau ministre, M. de Stainville, et serait de plus chargé en particulier d'une négociation avec les parlements, dont le maniement exigeait presque un département séparé (1).

Stainville, au premier conseil où il assista, et Mme de Pompadour, eurent beau se confondre en protestations d'amitié, en instances de ne pas les quitter, le cardinal se sentait dans une situation fausse; il gênait le ministre, il gênait la favorite, il était gêné lui-même. Au bout de quelque temps, lassé et résolu à un sacrifice complet, il allait droit à eux, leur parlait de la contrainte où il les mettait, leur représentait que, ne pensant pas comme eux sur les affaires, il paraîtrait toujours les traverser en opinant au conseil, et leur déclarait que le mieux était, pour la conservation de leur amitié, de se séparer et qu'il demandât au Roi la permission de s'absenter quelques mois, en donnant pour prétexte les besoins de sa santé. On le retenait encore; mais les caresses ne parvenaient pas à l'abuser. Il comprenait le rôle qu'on voulait de lui, le besoin que l'on avait de son crédit auprès du parlement de Paris pour l'enregistrement d'un emprunt de quarante millions qui souffrait de grandes difficultés. Il avait pratiqué de trop près Mme de Pom-

remarquer que la remise de la barrette est du mois de novembre 1758, et que la mort de l'Infante est du mois de décembre 1759. Le récit de Bernis, dans ses *Mémoires*, dément entièrement le *canean* de Mme du Hausset. Lors des négociations de Choiseul avec le pape pour l'obtention du chapeau, après le consentement flatteur de l'Impératrice-Reine, c'était Mme de Pompadour elle-même qui écrivait ce billet à Bernis : « *Eh vite, l'abbé, le Roi vous ordonne d'envoyer un courrier à Madrid pour demander le consentement au Roi, son cousin.* » Ce ne fut que plus tard, à la suite du refroidissement devenant plus grand chaque jour et d'insinuations de Berryer, qu'on fit peur à la marquise du chapeau rouge de son ancien favori, qu'on lui persuada que les cardinaux étaient toujours ambitieux de premiers rôles. Quant au Roi, qui dans le principe avait été hostile au cardinalat de Bernis, il avait changé complètement d'idée et montrait publiquement une telle satisfaction de l'élévation au chapeau de son ministre, déclaré cardinal le 2 octobre 1758, que les ambassadeurs étrangers mandaient à leurs cours que Bernis allait être nommé premier ministre. Et Bernis ajoute que le Roi, en lui mettant la barrette sur la tête, dit assez haut pour être entendu de tout le monde : « Je n'ai jamais fait un aussi beau cardinal. »

(1) *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, par feu M. Duclos.

padour pour ne point la savoir implacable dans ses rancunes; et, sans illusions, il attendait d'un jour à l'autre la disgrâce.

Ce fut dans cette attente singulière qu'un jour, dans une de ces conversations indifférentes qui avaient remplacé, entre la marquise et lui, les entretiens familiers et abandonnés d'autrefois, il lui dit : « Nous séparer, à la bonne heure, rien de plus simple et de plus facile... Mais pourquoi un *coup de poignard?* » Mme de Pompadour ne répondait pas (1). « Le coup de poignard », c'est-à-dire l'exil du ministre, entrait dans son plan comme dans son caractère.

Il lui semblait nécessaire à la satisfaction de son amour-propre, nécessaire à la sauvegarde de ses intérêts. Ne fallait-il pas engager le Roi, le lier par une lettre de cachet contre un retour pour le ministre qu'il avait le plus aimé depuis le cardinal de Fleury, celui pour lequel il avait eu le plus d'attachement, celui dont la discrétion lui avait inspiré le plus de confiance? Ne fallait-il pas renverser brusquement et d'un grand coup la domination que Bernis avait prise sur le Roi (2), en dehors de la favorite, par la douceur et l'aménité de ses façons, ses grâces d'homme d'Église, son dévouement dans des circonstances critiques, ce respect et ce sincère amour d'un courtisan de bonne foi pour la personne de son Roi, dévoilés au Roi pendant de longues années par le viol du secret de la poste?

Cette amitié du maître, qui perçait dans les difficultés qu'il faisait pour exiler Bernis à son abbaye de Saint-Médard de Soissons (3), dans l'em-

(1) *Notice sur le cardinal de Bernis*, par Loménie de Brienne.

(2) Ce qu'il y a de curieux, c'est que le Roi, qui voyait tous les jours Bernis chez Mme de Pompadour, passa trois ans sans lui parler, « tant était grande la timidité de ce prince vis-à-vis des personnes auxquelles il n'était pas accoutumé, surtout si ces personnes avaient la réputation de gens d'esprit ».

(3) La disgrâce de Bernis est du 1er novembre 1758. Il était en conférence avec M. de Starhemberg lorsque lui arrivait la lettre qui le remerciait de ses services. Après la lecture du billet, il revenait à l'ambassadeur, sans qu'il parût sur son visage aucune altération, et rompant l'entretien politique : « Ce n'est plus avec moi, disait-il d'un air riant, que vous devez vous

barras que son visage ne pouvait cacher au cardinal au souper de la veille de son départ, cette séduction du Roi, demandaient que la marquise se vengeât de sa créature par une punition qui fût un exemple.

On a dit que Mme de Pompadour n'avait fait que se défendre contre l'ingratitude d'un protégé travaillant à la renverser. On a parlé d'un mémoire du cardinal où il disait que, dans l'état des affaires, il était besoin dans l'État et auprès du Roi d'un premier ministre, d'une centralisation de la volonté du conseil, d'un pouvoir et d'une décision qui auraient eu l'unité et l'énergie des dictatures qui sortaient Rome des grands dangers. Ce mémoire aurait éclairé et effrayé Mme de Pompadour sur les ambitions du cardinal, et elle aurait fait sonner à l'oreille du Roi le mot *dictateur* comme une menace (1). Mais cette version est-elle la vérité? En admettant même le mémoire, et cette proposition d'un ministre dirigeant, dont le rôle de fermeté et de décision était réservé, dans les projets de Bernis, au maréchal de Belle-Isle (2), les intentions du ministre étaient-elles tournées contre sa bien-

expliquer sur ces grands sujets; voilà que je reçois mon congé. » Et, soutenant quelques moments une conversation indifférente avec l'ambassadeur autrichien, il se retira, le laissant étonné de son calme. Bernis, qui dit, dans ses *Mémoires*, qu'il fut exilé en décembre 1758 seulement, attribue la précipitation de sa disgrâce à l'annonce faite par les ambassadeurs de sa future élévation au poste de premier ministre, lors de sa déclaration comme cardinal : « Leurs lettres ayant été interceptées à la poste, Mme de Pompadour, qui ne pouvait plus me souffrir, persuada sans doute facilement au Roi que je lui forcerais la main s'il ne m'exilait dans une de mes abbayes. Il est à remarquer que le jour que le courrier de Rome arriva fut le même où le Roi me permit, par une lettre pleine de bonté, de quitter les Affaires étrangères. » Barbier dit qu'il n'y eut pas de lettre de cachet, le Roi lui écrivit de sa propre main : cela s'appelle une *lettre d'ordre*. La *Gazette de France* annonçait dans ces termes la démission : « La santé du cardinal de Bernis, dérangée depuis longtemps, ne lui permet plus de continuer les fonctions pénibles du département des Affaires étrangères; le Roi agrée sa démission et a nommé à sa place le duc de Choiseul, ambassadeur à Vienne. Le Roi conserve au cardinal de Bernis sa place dans les conseils, et l'intention de Sa Majesté est que le cardinal assiste dans le plus grand concert avec le duc de Choiseul pour tout ce qui aura rapport aux affaires étrangères. »

(1) *Le Conteur*, n° 5, 1784.

(2) Un passage des *Mémoires* du cardinal de Bernis ne laisse, à cet égard, aucun doute :

faitrice? Tout le personnage de Bernis repousse ce soupçon. S'il fait, dans son ministère, dans ces circonstances trop grandes pour lui et qui l'écrasent, une assez triste figure d'honnête homme, il laisse derrière lui une pure image de galant homme; et le dernier trait que méritait sa mémoire est la justice que lui a rendue Mme de Pompadour elle-même, qui évitait d'en parler, comme pour échapper au souvenir et aux remords de sa disgrâce, et ne lui reprochait jamais, dans son cercle intime, que de l'incapacité. Une nuit que, malade et gardée par Mme du Hausset, elle s'était laissée aller à parler des amitiés qu'elle avait perdues dans son chemin, il lui venait à la bouche, comme un écho de ses reproches intérieurs, cette parole sur le malheur de l'exil du cardinal : «... *Enfin je songe à moi qui aurais joui de sa société et vieilli avec un ancien et aimable ami* (1). »

« C'est dans ces circonstances que j'écrivis au Roi pour lui faire sentir combien il était nécessaire et instant ou de décider par lui-même ou de donner à un ministre capable l'autorité nécessaire pour faire aller la machine du dedans et du dehors. Je proposai le maréchal de Belle-Isle à cause de son expérience, ou tel autre que Sa Majesté voudrait choisir... J'écrivis en même temps à Mme de Pompadour une lettre plus forte et plus détaillée, en la priant de remettre au Roi celle dont je viens de parler, qui était toute ouverte afin qu'elle pût en prendre connaissance. J'envoyai ce paquet à la marquise, et je fus quelques heures après pour savoir si elle avait remis ma lettre au Roi, et ce que le Roi avait pensé; je la trouvai froide et aigre : elle me dit qu'elle n'avait point remis ma lettre à Sa Majesté, parce qu'elle était sûre qu'elle lui déplairait. Je combattis ses raisons pendant quelque temps; mais, voyant qu'elle persistait à penser que cette lettre, au lieu de produire un bon effet, en produirait un mauvais, je la priai de me la rendre, je la déchirai devant elle et je la brûlai. J'aurais craint de l'offenser et de lui montrer une défiance injuste et déplacée, si je lui avais demandé en même temps la lettre que je lui avais écrite à elle-même. D'ailleurs, ayant déchiré celle qui était pour le Roi, l'autre ne signifiait plus rien, puisqu'elle n'était que la préface de la première. J'étais bien éloigné de penser que Mme de Pompadour pût se servir de la lettre que je lui avais laissée pour persuader au public que j'avais présenté un mémoire au Roi, par lequel je demandais à être déclaré premier ministre.

« Après ma disgrâce, elle répandit ce bruit ridicule, mais qui prit faveur en France et dans les pays étrangers : elle détacha pour cela quelques phrases de la lettre qu'elle avait gardée, qu'elle donnait comme des fragments du prétendu mémoire envoyé au Roi... Il n'y a guère d'exemple d'une pareille noirceur... »

(1) *Mémoires de Mme du Hausset.*

XIV.

Choiseul, le ministre de la politique à outrance de la favorite. — Son nez *au vent*. — Sa méchanceté d'esprit. — Ses ambassades à Rome, à Vienne. — Les qualités et les défauts du diplomate. — Louis XVI définit le duc de Choiseul un *caractère*. — La duchesse de Gramont. — La petite Julie. — Les Choiseul-Stainville, les Choiseul-Beaupré, les Choiseul-Labaume occupant toutes les places. — Le duc de Choiseul faisant les honneurs de sa galerie de tableaux, d'après une miniature de Blarenberg. — Plan d'une alliance du *Midi*. — Pacte de famille. — La monarchie tempérée par l'esprit de liberté. — Traité du 30 décembre 1758.

L'homme qui remplaça le comte de Bernis, la seconde créature et le second ministre du règne de Mme de Pompadour, le ministre de la politique à outrance de la favorite, celui qui poussa jusqu'au bout l'exécution et les conséquences de ces idées, mérite sa place dans l'histoire de la maîtresse, et par le grand rôle qu'il a joué sous elle, et par la fortune étrange de sa popularité. Injustice singulière! Mme de Pompadour portera dans son temps et bien au delà l'impopularité de la guerre de Sept Ans, la peine de nos désastres et de nos malheurs, et le ministre qui servit d'une façon passionnée l'entêtement de ses plans, qui l'affermit et l'enhardit dans les efforts et les résolutions extrêmes, demeurera de son temps le favori de l'opinion publique, et gardera les sympathies de l'avenir.

Le comte de Stainville, fils de M. de Stainville, envoyé du grand-duc de Toscane, était un petit homme, laid de visage, aux traits courts et ramassés qui lui donnaient, sous ses cheveux roux, quelque chose de la tête d'un doguin. Mais des yeux vifs et pétillants, un nez *au vent* (1), une physionomie animée, de grosses lèvres riantes faisaient oublier

(1) *Mémoires secrets de la république des lettres*, t. VIII.

ses traits. Il avait la taille bien prise, la jambe belle, un abord ouvert, des façons polies relevées de cette nuance d'audace cavalière que les grands seigneurs de la comédie de Beaumarchais devaient faire voir sur le théâtre. Entré dans le monde avec une ligne de conduite, un plan raisonné de tenue et d'ambition, il avait débuté par des méchancetés, des mots acérés, un persiflage soutenu, une sorte de démonstration du danger qu'il y avait à se faire son ennemi; et il parvenait par ce jeu d'intimidation à une telle renommée d'esprit et de cruauté badine, que beaucoup affirmaient qu'il était un des types qui avaient servi de modèle au *Méchant* de Gresset (1). Il mettait dans cette amertume impitoyable et pleine de grâces, sa sûreté aussi bien que sa vanité, des raffinements, des jouissances, et ce libertinage de l'ironie qui se révélera avec des caractères si frappants dans les *Liaisons dangereuses* de Laclos, et montrera le plus grand abîme moral du dix-huitième siècle. Puis, cette réputation acquise, le comte de Stainville avait pris le rôle d'homme à bonnes fortunes; et, en dépit de sa figure, il réussissait grandement auprès des femmes. Cette vie le menait jusqu'au jour où, livrant par une perfidie sans nom à Mme de Pompadour la lettre de Mme de Choiseul-Romanet, il s'attachait la reconnaissance de la femme de France contre laquelle il avait dépensé le plus d'esprit (2). Et le

(1) *Portraits et caractères de personnages distingués de la fin du dix-huitième siècle*, par Senac de Meilhan. Dentu, 1813.

(2) Bernis dit : « Il (le comte de Stainville) n'eut pas de peine à persuader à Mme de Pompadour qu'un sentiment plus fort que l'amour même l'avait porté à risquer tout pour lui être utile. Mme de Pompadour sentit, en femme reconnaissante, l'importance de ce service; elle sentit dès ce moment se changer en amitié l'espèce d'aversion qu'elle avait contre M. de Stainville; son cœur, naturellement bon et sensible, fut touché du danger qu'il avait couru pour lui rendre service : elle en fit son ami. Car il faut rendre justice à Mme de Pompadour, toute la coquetterie qu'on lui suppose ne peut être que très honnête dans l'esprit, son cœur n'en est pas susceptible. Non seulement elle sauva le comte de Stainville de la colère du Roi, mais elle le fit nommer à l'ambassade de Rome, n'ayant pu lui obtenir celle de Turin qu'il demandait et que M. de Saint-Contest se dépêcha de faire donner à M. de Chauvelin. » (*Mémoires du cardinal de Bernis.*)

comte de Stainville avait même l'air de colorer et de rendre aimable sa trahison aux yeux de la favorite par l'affiche d'une violente passion pour elle : recommandation bien puissante auprès d'une femme qui, dit Bernis, « poussait l'amour-propre de la figure jusqu'au ridicule ». Dès lors il touchait à la fortune qu'il avait longuement cherchée. Il était nommé toutes les fois qu'il se présentait pour souper avec le Roi ; et le bruit de sa faveur le débarrassait de cette épithète d'*espèce* qui avait si longtemps sifflé à ses oreilles (1). Quelques années auparavant, il avait eu le bonheur d'épouser une des filles les plus riches de la finance (2), Mlle Crozat, la plus pure et la plus noble figure d'épouse de l'époque. Il quittait la carrière militaire, où on l'avait vu, sans grand éclat, aide-major général de l'infanterie. Il était envoyé à Rome, où il continuait sa cour en se montrant hostile à l'institut des Jésuites (3), puis à Vienne (4). De l'ambassade de Vienne, Mme de Pompadour le rappelait pour prendre le portefeuille du cardinal de Bernis, et, presque aussitôt, il était créé duc et pair (10 décembre 1758).

Du comte de Stainville le duc de Choiseul avait gardé l'air, les manières, l'esprit, un esprit qui, malgré ses retenues nouvelles, s'échappait encore en mots sans pitié sur ses entours, ses amis, ses connaissances. Une mobilité, un changement, une légèreté prodigieuse des impressions, une indiscrétion qui, au plus petit obstacle, lui faisait violer un secret ou perdre un homme (5), un manque de parole sans

(1) *Portraits et caractères de personnages distingués de la fin du dix-huitième siècle*, par Senac de Meilhan. Dentu, 1813. — *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. IX.

(2) Le bruit courait que le comte de Stainville n'avait pas 2,000 écus de rente bien nets, lorsque, le 14 décembre 1750, il épousait la fille du millionnaire.

(3) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, par Soulavie, t. IX. — « Un fou qui a bien de l'esprit, » disait, de l'ambassadeur de France, Benoît XIV.

(4) Bernis raconte qu'il l'avait chargé de l'ambassade de Vienne, quoiqu'il ait su que Choiseul avait dit au maréchal de Luxembourg, en parlant de lui : « Oh ! pour celui-là, il ne m'embarrasse pas, je le perdrai auprès d'elle (Mme de Pompadour) quand je voudrai. »

(5) « Jamais il n'y eut un ministre aussi indiscret dans ses propos que M. de Choiseul : c'était son défaut principal. Sa légèreté, la fougue de son esprit, son goût pour les plaisanteries, et

remords et qui ressemblait à l'étourderie, une nature qui n'avait que l'esprit de méchant et ne connaissait ni la haine ni la vengeance, un goût du plaisir décidé, tyrannique, et que le ministre avouait à Louis XV ne pouvoir sacrifier aux affaires de la France, une obligeance à toute épreuve et particulièrement ouverte aux étrangers, une prodigalité s'oubliant jusqu'à la profusion, une facilité et une aisance de rapports qui écartaient de ses approches la gravité de sa place, une comédie de mépris et d'insouciance de sa fortune, dont, écrivait-il, « il se souciait comme de Colin-Tampon »; une gaieté merveilleuse, intarissable (1), avivée par les revers, cette égalité de bonne humeur qui enveloppe si bien tant d'hommes de ce temps que l'on ne sait si elle est en eux un don natif ou acquis, une forme ou un masque de l'âme; une grande recherche, une savante affectation de la bonhomie, la vertu de caractère dont M. de Choiseul se montrait le plus jaloux (2) : voilà ce dont est fait cet homme, dont on ne saisit guère la physionomie que de profil, ainsi que dans la galerie de portraits de Cochin, et qui, plein de contradictions et de replis, cache au fond de lui des coins impénétrables, des ombres, quelque chose de fermé où l'historien ne peut pénétrer.

Le ministre avait ses qualités particulières : un esprit plus étendu que profond, mais hardi, et un rare coup d'œil, la perception immédiate des obstacles, des résultats, de l'espèce d'hommes à employer; une décision prompte; cette fermeté et cette suite dans les résolutions qui passent à travers les embarras; la précision des ordres (3); cette séduc-

souvent l'effervescence de sa bile, en étaient les causes naturelles. » (*Souvenirs du baron de Gleichen*. Techener, 1868.)

(1) Gleichen dit dans ses *Souvenirs* : « Jamais je n'ai connu un homme qui ait su répandre autour de lui la joie et le contentement autant que lui. Quand il entrait dans une chambre, il fouillait dans ses poches et semblait en tirer une abondance intarissable de plaisanteries et de gaieté. »

(2) *Mémoires de Besenval*. Baudouin, 1821, vol. I. — *Portraits et caractères*, par Senac de Meilhan. — *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. IX.

(3) *Le Pot pourri*, 1781, n° 3.

ETIENNE-FRANÇOIS DE CHOISEUL, DUC DE CHOISEUL-AMBOISE,

Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy et de la Toison d'Or, Lieutenant général des armées de Sa Majesté, Grand Bailli de Hagueneau, Gouverneur de Mirecourt et de la province de Touraine, Colonel général des Suisses et Grisons, Grand Maître et Surintendant général des Postes et Relais de France, Ministre et Secrétaire d'État aux Départements de la Guerre et des Affaires Étrangères.

L.-M. Vanloo pinx. 1753. Sth. Fessard sculp. 1769.

Dédié à Madame Louise-Honorine Crozat-Duchâtel, Duchesse de Choiseul,

Par son très humble et très obéissant serviteur Fessard.

A Paris, chez Fessard, Graveur Ordre du Cabinet du Roy, rue Sainte-Anne, Butte Saint-Roch, et à la Bibliothèque du Roy, rue de Richelieu.

L. M. Vanloo Pinx. 1753 — Heliog. Dujardin — Jn. Fessard Sculp. 1760

tion sans exemple de l'imagination et de la chaleur d'idées du politique, de la parole du causeur, de l'agrément de l'homme, qui groupa autour de son ministère et de sa disgrâce cette armée sans égale d'enthousiasmes et de dévouements. Choiseul apportait encore dans sa place une force de travail de huit heures par jour (1), un travail où il mettait cet absolutisme ministériel qu'il appelait lui-même du « despotisme (2) ». Il apportait dans les formes de son respect pour le Roi une dignité, une hauteur, une conscience orgueilleuse de son personnage, inconnues jusqu'alors du ministère et du Roi. Il montrait enfin, dans cette politique en sous-ordre et commandée par la maîtresse, un zèle d'énergie, une volonté intraitable, inflexible, quelque chose de propre à sa nature et de particulier à ses facultés, une direction qui accusait sa personnalité (3). Dans ce siècle où la frivolité, la corruption, la vieillesse de la race, effaçaient le relief usé des types d'humanité, M. de Choiseul révélait en lui cette marque si rare de l'homme : le caractère, « *un caractère* », c'est ainsi qu'est appelé et jugé Choiseul dans le portrait trouvé dans les papiers de Louis XVI (4).

(1) Gleichen dit, je crois, plus justement : « Il travaillait peu et faisait beaucoup. « Les *Lettres du chevalier Robert Talbot*, de la suite du duc de Bedfort à Paris en 1762, peignent ainsi le duc de Choiseul : « Quoiqu'il sortît de son cabinet, je ne lui ai pas remarqué cet air distrait et cette mine affairée à quoi les ministres d'État aiment à se faire reconnaître. On dit qu'il travaille avec une grande facilité, qu'il saisit le point d'une question avec une justesse merveilleuse, et qu'il prend son parti dans les affaires le plus résolument et de la meilleure grâce... Le bureau des Affaires étrangères a changé de face lorsque M. de Choiseul en a pris la direction. »

(2) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu.*

(3) M. de Choiseul avait, en outre, un auxiliaire précieux dans sa femme. Voici le portrait qu'en trace le *Parallèle vivant des deux sexes* (Dufour, 1769) : « Madame la duchesse (de Choiseul) ne partage pas le maniement des affaires, mais, par son enjouement et par mille épanchements de cœur dans le sien, elle nourrit son âme de cette affection tendre qui lui inspire cette grande humanité qui le caractérise; par mille traits d'amour et d'amitié, elle lui échauffe l'imagination et lui donne cette fécondité industrieuse; par l'égalité de son caractère, elle entretient dans son cœur cette gaieté qui lui donne la faculté de travailler avec succès aux affaires les plus délicates. »

(4) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. IX.

Choiseul était doublé de sa sœur. L'intelligence, l'activité remuante de la duchesse de Gramont, ce cœur et ces vertus d'homme qui lui feront regarder de si haut la mort au tribunal révolutionnaire, M. de Choiseul les possédait. Il disposait absolument des énergies et des dévouements de cette femme, que les contemporains nous peignent grande et forte, le teint éclatant, l'œil brûlant, la voix dure, l'abord hautain (1). Chanoinesse et coadjutrice de l'église de Notre-Dame de Bouxières; destinée au prince de Bauffremont, mariée au comte de Gramont, dont Choiseul faisait lever l'interdiction, Béatrice, comtesse de Choiseul-Stainville, appartenait tout entière à la grandeur et aux ambitions de son frère. Elle vivait dans sa fortune; elle partageait ses pensées, ses travaux, son crédit, et jusqu'aux fatigues de son ministère. C'était auprès d'elle que se débattait et se préparait le plus délicat des affaires; tandis qu'au-dessous d'elle, la chambre de sa protégée, de la petite Julie, encombrée par la cour et la ville, était comme le bureau secondaire où s'élaborait le travail des petites intrigues (2).

Ainsi aidé, ainsi doué, Choiseul allait encore avoir la puissance, les ressorts d'action et les moyens d'autorité, les influences et les gages de durée, que donnent un grand nom, des alliances dans les grandes familles, un monde de parents à la cour. Il allait être dans l'État une de ces grandes et absorbantes personnifications du pouvoir dont les ombrages de Louis XIV avaient voulu débarrasser le trône, en habituant la monarchie à des ministres du tiers état (3) : sages prévisions de ce

(1) *Lettres de la marquise du Deffant à Horace Walpole.* Note de Walpole. Paris, Treuttel et Wurtz, 1812, vol. I.

(2) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. IX. — Soulavie dit que la petite Julie recevait la grande et la petite noblesse, et que des poëtereaux célébraient les grâces de la femme, la gentillesse de son chien. L'influence de ce salon subalterne est confirmée par Dumouriez dans ses Mémoires.

(3) *Revue française*, juillet 1828. — *Mémoires de M. le duc de Choiseul* écrits par lui-même et imprimés sous ses yeux dans son cabinet à Chanteloup, en 1778, et publiés par Soulavie l'aîné, 1790.

grand génie de l'autorité royale, qui avait voulu que l'avenir de sa couronne échappât aux exigences comme aux accroissements des ministres de grande famille, à l'obligation de leur accorder, avec le portefeuille, la dignité de pair, le cordon bleu, un grand gouvernement, tous ces honneurs et toutes ces forces dont Choiseul était successivement armé : après la pairie, le gouvernement de Toulouse; après le gouvernement de Toulouse, la surintendance générale des postes; après la surintendance des postes, la charge de colonel général des Suisses et Grisons; après cette charge, le cordon bleu.

Par cet oubli des traditions de Louis XIV, auxquelles on n'avait dérogé jusque-là que pour le vieux maréchal de Belle-Isle, par tous ces manteaux de grandeur, par toutes ces sources de puissance, par la possession et la distribution des pensions, des charges, des grâces, par tous ces entours appelés auprès de lui, le comte de Choiseul-Stainville rappelé du service de l'Autriche, les Choiseul-Beaupré, les Choiseul-Labaume, les Stainville, groupés et placés, par cette famille grossissante peuplant la cour, les affaires et l'armée, par cette armée d'ambassadeurs, de cardinaux, de maréchaux de camp, d'inspecteurs généraux de la cavalerie créés par lui, sortis de sa main, par le monde d'intérêts et de reconnaissance attaché à sa fortune, par les places données, par le trésor ouvert, par les passions caressées, M. de Choiseul arrivait à agrandir le cercle de son importance et le rayon de sa faveur bien au delà d'un ministère : il devenait un parti, et le maître d'une opinion publique de la France; si bien que plus tard cette chose si simple avec un ministre ordinaire, tiré de la bourgeoisie, sans racines à la cour, sans parti dans l'État, le renvoi de Choiseul, devait demander presque un coup d'État au Roi.

Avec la cour de grandes dames faisant cortège à l'aimable duchesse, avec ce train de maison absorbant bien au delà des 800,000 liv. de rente du ménage, avec cette table autour de laquelle, tous les soirs, le maître d'hôtel Lesueur, après un coup d'œil dans les salons, faisait mettre cin-

quante, soixante, quatre-vingts couverts (1); c'était en effet une espèce de souverain que le duc de Choiseul.

Un charmant document très inconnu, une gouache de Blarenberg d'une dimension exceptionnelle (2), nous montre le duc dans l'intimité de sa somptueuse existence, nous le donne à voir faisant les honneurs de sa royale galerie de tableaux. Dans la grande salle à pilastres aux chapiteaux d'acanthe, aux dessus de portes surmontés de bas-reliefs bronzés représentant des jeux d'enfants, dans la grande salle où se reconnaissent, accrochés aux murs ou placés sur des chevalets, des tableaux gravés de sa collection, dans la grande salle au pavage de marbre blanc et noir que foulent trente visiteurs, de jolies petites femmes en polonaises roses et vertes, on aperçoit au premier plan le duc expliquant le sujet d'un grand tableau à un vieillard, qui tient de sa main gantée une badine derrière son dos. Le duc, très reconnaissable, en gilet de drap d'or, en veste et culotte écarlate, le jarret tendu, la tête renversée en arrière, est tout plein d'une superbe insolence (3).

Le duc de Choiseul, arrivant d'Autriche, était engagé dans la politique de Mme de Pompadour et par le désir de plaire à la favorite et par ses attaches personnelles. Il appartenait à une famille lorraine d'ori-

(1) *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, par Dutens, vol. II.

(2) Cette gouache, qui appartient à Mme Morel de Vindé, a été distraite de la collection Paignon-Dijonval avant la vente. Voici la note que je trouve sur le catalogue manuscrit de M. Morel de Vindé :

Elle représente une exposition de tableaux chez M. le duc de Choiseul, alors ministre. On y reconnaît Mme la duchesse de Gramont, sa sœur, M. Baudouin, officier aux gardes, M. Watelet et beaucoup d'autres amateurs de tableaux, plusieurs peintres de l'Académie, et toutes les ressemblances frappantes se retrouvent tant dans les traits et la figure que dans les poses et les costumes. Elle est signée « Van Blarenberghe, 1766 ».

(3) Une femme, ayant un mantelet de soie noire sur les épaules et donnant le bras à un homme vêtu d'un frac de militaire vert, se dirige vers le duc de Choiseul. D'après la tradition, ce serait la duchesse de Gramont appuyée sur M. Baudouin, l'officier aux gardes et le dessinateur.

gine; son père, envoyé du grand-duc de Toscane, était pensionnaire de l'Autriche; plusieurs de ses parents avaient des emplois à la cour de Vienne. Son éducation, les traditions de son nom, ses goûts et ses sentiments étaient d'accord avec les obligations de sa position pour lui commander une politique autrichienne.

Il apportait un plan assez vague en sa ligne générale, une sorte de formule diplomatique des idées ou plutôt des désirs de Mme de Pompadour. C'était une alliance du *Midi*, du midi de l'Europe, une alliance de la France avec l'Autriche et l'Espagne, dont l'effet devait être, sinon d'empêcher, au moins de balancer l'alliance du Nord, l'union de l'Angleterre avec la Prusse et la Russie. L'Angleterre était, pour Choiseul, l'ennemie de la France, la puissance contre laquelle la France devait tourner l'effort de ses armées et de sa diplomatie, quoiqu'il prophétisât, avec beaucoup de sens, un affaiblissement de l'Angleterre par la révolution d'Amérique qui devait, dans un prochain avenir, la faire moins redoutable pour la France. Il se disait opposé aux engagements de subsides pris envers l'Autriche et les petites puissances d'Allemagne. Il demandait qu'on entretînt avec ces puissances des relations d'amitié; qu'on ménageât la cour de Turin. Il voulait enfin qu'on se fît une alliée intime, une auxiliaire soumise de la cour d'Espagne. C'était là l'idée capitale de son plan, le point de départ de ce Pacte de famille conclu si heureusement, mais trop tard (15 août 1761), qui, enchaînant l'Espagne à la France, établissait une alliance perpétuelle entre les deux couronnes convenant de se garantir réciproquement leurs États, et de regarder à l'avenir comme ennemie : toute puissance ennemie de l'une d'elles (1).

Le système de politique intérieure de Choiseul, plus libre, plus indépendant, et qui allait parfois imposer à la favorite les instincts et les

(1) *Mémoires du duc de Choiseul.* — *Revue française*, juillet 1828.

tendances du ministre, ce système allait être comme le plan de politique extérieure, un entier changement de l'esprit de conduite du ministère précédent. Avec l'intelligence et l'adresse de Dubois se servant des jansénistes et des parlements contre la vieille cour de Louis XIV, son testament, son ombre, Choiseul se servira de ces mêmes jansénistes et de ces mêmes parlements contre le parti des Jésuites, le parti de l'autorité, tout-puissant autour du Roi et chez le Dauphin. Il prendra son appui sur le parlement, il l'élèvera à la justice politique, il en fera la commission dévouée au ministre qui jugera Lally et le duc d'Aiguillon. Ministre d'une monarchie, il embrassera, pour gouverner et se maintenir, l'esprit de liberté. Il fondera son règne, une faveur sans exemple et sans retour, sur l'applaudissement des hommes de lettres, des philosophes, des encyclopédistes, sur l'intelligence, sur l'esprit de la France, qu'il flattera, séduira, rentera ou achètera (1).

Tels étaient les inclinations, les idées, les plans, que devait développer dans le ministère l'homme remarquable, le personnage sympathique qui, malgré les dehors, l'éclat et les grâces d'un grand esprit, demeurera pour la postérité juste, au dehors de la France, le serviteur de la politique de Mme de Pompadour après Rosbach ; au dedans, l'homme d'État qui avança l'heure de la Révolution.

Le premier acte du nouveau ministère de M. de Choiseul était un nouveau traité (30 décembre 1758) par lequel la France se liait plus étroitement, et s'engageait plus avant dans la guerre. Outre le secours de vingt-quatre mille hommes stipulé par le traité de 1756, le Roi s'engageait à maintenir en Allemagne une armée de cent mille hommes pendant toute la durée de la guerre.

(1) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. IX.

XV.

Les occupations de la marquise de Pompadour. — Elle fait imprimer *Rodogune* sous ses yeux. — Le touret de Gay dans son appartement. — Ses essais d'eau-forte. — Son Œuvre gravé. — Mme de Pompadour épistolaire. — Sa correspondance familière avec la comtesse de Lutzelbourg. — Sa correspondance politique avec le duc d'Aiguillon. — Sa correspondance politique et militaire avec le comte de Clermont et le prince de Condé. — Sa bibliothèque.

De ces hauts intérêts, de ces graves médiations, des grandes affaires de l'État, Mme de Pompadour descendait et courait aux occupations les plus légères, aux mille passe-temps d'une vie toujours employée, toujours agissante, toujours affairée. Elle se remuait dans le repos et les trêves de son rôle, occupant sans cesse, même à ses moments perdus, sa pensée, ses doigts, sa plume ou sa pointe. Elle se montrait partout, elle touchait à tout, elle se dépensait et se répandait en cent lieux et en mille choses, avec une fièvre, une activité, une volonté nerveuse, véritablement étonnantes dans un corps si frêle et si maladif.

C'était un tour au Salon de peinture, où elle donnait en trois paroles le mot à l'opinion publique et aux critiques d'art.

C'était une promenade à Sèvres avec Mme du Hausset, pour surveiller la chère porcelaine et les services *aux roses* auxquels son nom est resté.

C'était une visite chez Lazare Duvaux (1), le fameux marchand bijou-

(1) Voir à l'appendice le relevé des achats de Mme de Pompadour chez Duvaux. — Mme de Pompadour a laissé un mobilier énorme d'art dont nous ne trouvons qu'une très faible partie dans les deux ventes de sa collection et de celle de son frère, qui avait gardé, pour ainsi dire, la totalité des objets d'art laissés à son décès par la favorite : la première faite en 1766, la seconde en 1782. Soulavie dit, dans ses *Mémoires historiques du règne de Louis XVI*, que la vente de son mobilier dura six mois après sa mort; il est dans l'erreur. L'étude des catalogues du très petit nombre de ventes de réunion depuis la mort de la favorite jusqu'à sa vente ne laisse reconnaître aucun des meubles ou objets d'art qui aient appartenu à Mme de Pompadour, et le

tier, de chez lequel elle emportait, pour la décoration de ses appartements et de ses châteaux, quelque riche meuble de vieux *lacq*, quelque

catalogue même de sa vente, une petite plaquette de 32 pages, ne contient que 99 numéros : tableaux, 54; miniatures, pastels, dessins, 6; estampes, 39. Voici le titre de ce catalogue : *Catalogue des* TABLEAUX ORIGINAUX *de différens maîtres*, MINIATURES, DESSINS ET ESTAMPES *sous verre de feue* MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR. *Cette vente se fera le lundi* 28 *avril* 1766 *et les jours suivans, trois heures de relevée, grande rue du Faubourg S. Honoré. Le catalogue se distribue gratis chez Pierre Remy, Peintre, rue Poupée, la deuxième porte à gauche du côté de la rue Haute Feuille.* A PARIS. *De l'Imprimerie de Herissant, Imprimeur du Roi, des Cabinet, Maison et Batimens de* SA MAJESTÉ M.DCC.LXVI. Ce catalogue, qui renfermait des tableaux de Boucher, de Pierre, d'Oudry, de Bachelier, de Huet, de Duplessis, des gouaches de Baudouin, la plus grande partie de l'Œuvre gravé de Watteau et de Chardin, ne rappelait guère le nom inscrit sur sa première page que par les deux grandes compositions de Boucher (9 pieds sur 8), « le Lever et le Coucher du Soleil », achetées 9,800 liv. et passées depuis dans la collection de Richard Wallace. Dans cette vente n'apparaissait aucun meuble, aucun objet de curiosité.

Le 10 mai 1781, M. de Marigny (marquis de Ménars) mourait, et sa vente, l'année suivante, jetait aux enchères la collection de sa sœur dont il avait hérité : CATALOGUE DES DIFFÉRENTS OBJETS DE CURIOSITÉS DANS LES SCIENCES ET ARTS, *qui composaient le cabinet de feu M. le marquis* DE MENARS... *par* BASAN ET JOULLAIN. *Dont la vente s'en fera vers la fin de février* 1782, *en son hôtel, Place des Victoires, et sera annoncée dans les Papiers publics.* M.CC.LXXXI. Je donne les prix d'après un curieux catalogue annoté que je possède.

Le catalogue compte plus de 163 numéros de tableaux, parmi lesquels, il faut le reconnaître, existent quelques acquisitions personnelles de M. de Marigny. Sauf un Panini payé par M. de Lavoypière 2,000 liv., il y avait très peu d'école italienne. L'école flamande, au contraire, était très riche; il y avait des Backuisen, des Brauwer, des Karel Dujardin, des Rembrandt, des Potter, des Ruysdael, des Terburg, des Van de Welde. M. de Courmont payait un Miéris le Vieux, 1,921 liv.; M. de Tolozan, un Isaac Ostade, 2,010; M. Rubis, un Metzu, 2,700; M. Dulac, un Berghem, 4,800. Dans l'école française, il y avait seize Boucher dont un des acquéreurs était le danseur Vestris, qui achetait aussi des Natoire. Le duc de Chaulnes, l'ami de Mme de Pompadour, acquérait le n° 25 : « Le portrait d'une dame en pied, vêtue d'une robe de taffetas garnie en gaze, elle est dans un bosquet, le bras droit appuyé sur un piédestal qui porte une figure de femme assise et arrêtant l'Amour prêt à l'embrasser. » Je crois bien que ce portrait de dame est un portrait de la favorite. La *Serinette* de Chardin était achetée par M. de Tolozan, 631 liv.; l'*Écureuse* et le *Garçon cabaretier*, par M. Haudry, 419 liv. 19 s. Thierry, le valet de chambre du Roi, payait 239 liv. les *Jeux d'Enfans à la toilette* de Charles Coypel. M. Dubreuil payait 1,220 liv. l'*Élève dessinateur* de Drouais. L'*Accordée de village* de Greuze atteignait le prix de 16,650 liv.; elle était achetée par le Roi. Des Lépicié montaient à 1,500 liv. M. Duquesnoy payait 1,200 liv. deux tableaux d'Hubert Robert représentant des ruines. La *Tempête* de Vernet, peinte en 1754, et, je crois, l'un des tableaux que Mme de Pompadour charge son frère de lui acheter pendant son voyage d'Italie, dépassait 6,600 liv. Enfin l'original du portrait de Mme de Pompadour, par Vanloo, en jardinière, était acheté par le marchand Basan, ô dérision! 144 liv., et

Le Lever du soleil.

Le tableau de Boucher vendu sous le n° 14 à la vente de Mme de Pompadour et faisant aujourd'hui partie de la collection de sir Richard Wallace.

Héliog.ie Dujardin

Imp. Chardon et Sormani.

Le Coucher du soleil.

Le tableau de Boucher faisant peudant au « Lever du soleil » vendu à la vente de Mme de Pompadour et faisant aujourd'hui partie de la collection de sir Richard Wallace.

Héliog.re Dujardin. Imp. Chardon et Sormani

splendide pièce d'argenterie, quelque vase de Chine, quelque statuette

Basan ne payait encore que 1,900 liv. la *Sultane* et l'*Ouvrière* en tapisserie, ces deux compositions de quatre pieds en carré, qui sont, dit le *Catalogue*, des portraits très ressemblants de la marquise de Pompadour. Le sujet allégorique de Vanloo, représentant la Peinture, la Sculpture, l'Architecture implorant le Destin pour arrêter la Parque prête à couper le fil de la vie de la favorite, était acheté par M. Gros 2,661 liv.

Nous passons les dessins, parmi lesquels je signalerai seulement de Boucher, deux portraits de Mme de Pompadour avec un encadrement de fleurs et d'attributs d'art aux trois crayons, et de Cochin, le dessin de la représentation d'Acis et Galatée dans les petits appartements, et encore un plan de la bataille de Suttemberg, gagnée par le prince de Soubise sur les Hanovriens et les Hessois.

Dans les morceaux de sculpture, je ne trouve guère qu'un buste de Louis XV en marbre; une statue équestre en or et argent de 10 pouces de hauteur, renfermée dans un vase de porcelaine verte; la terre cuite de l'Amour assis sur un nuage, un doigt sur la bouche; quatre médaillons en terre cuite représentant Rameau, Boucher, Vanloo, Chardin; et un petit sujet en cire où l'on voit l'Amour tenant un caducée et l'écusson des armes de Mme de Pompadour.

J'arrive aux *Meubles précieux :* N° 572. Un magnifique lustre de crystal de roche, d'un très beau choix pour la blancheur et la netteté monté en cuivre doré d'or mat à huit branches (hauteur 6 pieds, diamètre 3 pieds 6 pouces), à M. Hemé pour 8,900 liv. — N° 573. Deux girandoles aussi de crystal de roche montées en bronze doré, à M. Poussin, pour 900 liv. — N° 574. Une paire de flambeaux, supérieurement exécutés et dorés d'or mat : le corps représente un homme et une femme portant chacun un enfant sur ses épaules (hauteur 16 p.), à M. Jubant, pour 563 liv. — N° 576. Une autre paire de flambeaux dont le corps est en bronze et représente l'un : une femme montée sur un dauphin, l'autre un satyre et un tigre (hauteur 14 p.), à M. de la Galissonnière, pour 430 liv. — N° 577. Un feu, chaque partie composée de deux enfants sur une frise d'ornements et tenant chacun un brandon d'où sort une flamme, sur pieds cannelés de bronze doré : les enfants en couleur de bronze avec tenailles, pelle, pincettes et mains aussi de bronze doré, à M. de Courmont, pour 820 liv. — N° 582. Une commode chantournée à panneaux de laque, fond noir et or, sujets de châteaux et de paysages, ornée d'une tête de lion au milieu et sur les coins de têtes de satyres, frises, guirlandes et pieds à griffes de lion; le tout en bronze doré avec un dessus de marbre de griotte d'Italie, à M. Poussin, pour 1,350 liv. — N° 584. Une commode en forme de tombeau, à deux tiroirs en marqueterie première partie, à pieds à avant-corps et jambes, ornée aux quatre coins de têtes de femmes ailées, moulures, carderons et rinceaux d'ornements, pieds à griffes de lion, etc. Elle est couverte d'un marbre carré à gorge de griotte d'Italie, à M. Julliot, pour 2,299 liv. 10 s. — N° 585. Un bas d'armoire de marqueterie en contre-partie, à trois panneaux dont deux à glaces, le milieu est orné d'une figure et trophée sur piédestal, demi-relief en mosaïque, orné d'aiguières, moulures, rosettes et calottes en bronze doré, avec dessus à avant-corps de marbre pareil au précédent, à M. Julliot, pour 1,102 liv.

Porcelaines diverses de Chine, du Japon, de France. — N° 590. Une garniture de cheminée de cinq beaux vases, couleur de lapis, à dessins tracés en or dont trois urnes avec lions sur le couvercle et deux cornets d'environ 20 pouces de haut aussi de la Chine, à M. Julliot, pour

de Saxe, quelque charmante *jolité*, ainsi que s'exprimait la langue de la curiosité d'alors.

310 liv. — N° 610. Deux grandes urnes superbes d'ancien Japon, en forme de lisbets, fond bleu couleur de lapis à dessins tracés en or, cartouches fond blanc à sujets de pagodes et châteaux, ornés de gorges à consoles et guirlandes, montées sur de riches pieds à avant-corps en bronze doré de 3 pieds de haut, à M. Remy, pour 1,130 liv. — N° 618. Deux aigles de porcelaine coloriée du Japon, montés sur de riches pieds à guirlandes et à griffes de lion, en bronze doré de 2 pieds de haut, à M*** pour 699 liv. 19 s. — N° 625. Un vase en forme de navire de porcelaine de Sèvres à cartouches fond bleu et fleurs naturelles de 17 p. de haut sur 14 de long, à M. Delpech, pour 279 liv. 19 s. — N° 650. L'autel de l'Amitié en biscuit de Sèvres auprès duquel est une jeune fille tenant de la main droite deux cœurs, à M. Vestris, pour 59 liv. 19 s.

Bijoux. — N° 683. Le portrait de Louis XV. Agathe-onyx camée entourée de roses et de deux brillants sur les corps, à M. Pierre Pont, pour 384 liv. — N° 689. Apollon couronnant le Génie de la Peinture et de la Sculpture, cornaline d'ancienne roche gravée en creux par Gay. Elle est montée en or avec entourage de roses et est indiquée au volume des Estampes gravées par Mme de Pompadour, au comte d'Orsay, pour 588 liv. — N° 703. Un petit calendrier en forme de bracelet avec cercles et anneaux d'or, à M. Poussin, pour 11 liv. — N° 706. Une boite carrée en laque doublée d'or, avec une précieuse mignature représentant Vénus et l'Amour, par la Rosalba, à M. Lebrun pour 421 liv. — N° 709. Autre boîte d'or carrée avec deux mignatures, par Klingstet; elle représente un jeune homme qui tient un verre et parait demander à boire à une jeune fille, l'autre un homme assis et qui caresse une belle femme, à M. Chevalier, pour 1,022 liv.

Enfin, sous le n° 769, était vendu un forte-piano de 5 pieds et demi de long en bois d'acajou, le forte-piano de la marquise virtuose. Il était acheté 1,050 liv. par Julliot.

La vente de M. de Ménars montait à la somme de 280,000 liv.

Tout immense qu'est cette vente du frère de Mme de Pompadour, elle représente bien peu la masse et le nombre de choses d'art achetées tout le long de sa vie par la marquise, et dont les emplettes chez Duvaux ne doivent être qu'une faible portion. Alors, que sont-elles devenues, ces choses d'art? D'abord, un certain nombre devaient être achetées en vue de présents, de cadeaux; puis, la favorite n'aura-t-elle pas vendu, à mesure qu'elle se dégoûtait de ses maisons de plaisance, le mobilier d'art avec les bâtiments?

Soulavie, après avoir dit que la vente de Mme de Pompadour dura six mois après son décès, ajoute que Frédéric manifesta sa haine contre la favorite en ordonnant à un de ses agents d'acheter ce qu'il y avait de plus précieux dans son mobilier : « Ces chandeliers d'or massif, écrit-il, ces lustres, chefs-d'œuvre de nos artistes, qui ornent les châteaux du monarque prussien, proviennent de la succession de cette femme célèbre. » D'abord, il n'y a pas trace de chandeliers d'or massif dans le mobilier de Mme de Pompadour, et je doute même qu'il y en ait à Potsdam; puis, comme il n'y a eu vente de meubles appartenant à la favorite non pas en 1764, non pas en 1766, mais seulement en 1782, le ressentiment de Frédéric contre l'auteur de la guerre de Sept Ans devait commencer à se calmer.

Signalons parmi les objets précieux appartenant à la favorite, et qui ne passèrent ni à sa

RODOGUNE,

Acte V, scène IV.

Seigneur, voyez ses yeux
Déjà tous égarés, troublés et furieux.

F. Boucher inv. et delin. 1759. Gravé à l'eau-forte par Mme de Pompadour. Retouché par C.-N. Cochin.

C'est l'eau-forte gravée pour l'édition de cette tragédie de Pierre Corneille, imprimée sous les yeux de Mme de Pompadour dans sa chambre.

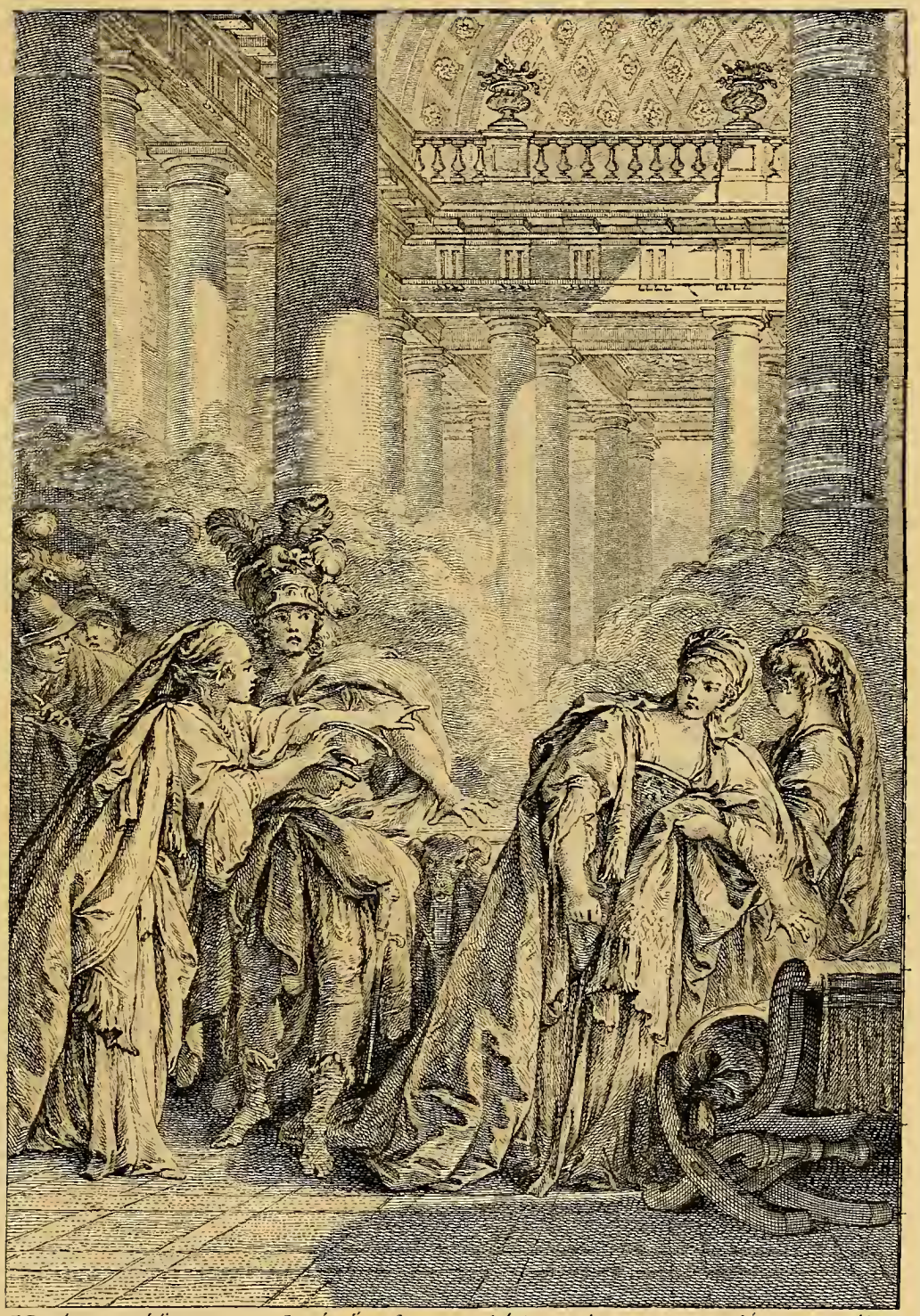

F. Boucher inv. et delin. 1759. *Gravé a l'eau forte par Mme. de Pompadour.* *Retouché par C.N. Cochin.*

C'était l'impression, dans quelque chambre de Versailles, d'une tragédie de Corneille pour laquelle elle se métamorphosait quelques instants en prote (1).

C'étaient des conférences avec des architectes, des dessinateurs, des imaginateurs de plans, où elle donnait ses idées sur un projet de transformation et d'embellissement de Paris, désireuse d'achever le Louvre pour en faire le Musée de la France, et voulant démolir les maisons des ponts, déblayer les quais, rebâtir la Cité, et dans la bâtisse serrée et compacte de la vieille capitale jeter, çà et là, des jardins.

C'étaient des entrevues avec Clairon, qu'elle ramenait à la vérité du costume théâtral.

C'était un mauvais impromptu qu'elle rimait sur une mauvaise victoire de la France :

Du haut de la voûte azurée
Descends, fille du roi des dieux!

vente ni à celle de son frère, un clavecin de la vente de la duchesse de Mazarin ainsi décrit :

N° 280. Un clavecin par Rucker. — Le dessous du couvercle représentant le Triomphe de Vénus sur les eaux est composé de dix-sept figures de Néréides, Tritons et Amours, peints par François Boucher dans son meilleur temps; les dessus offrent des groupes d'enfants et figures analogues aux Arts; les cartouches représentent des ornements peints par Luca, sur fond d'or. Il est posé sur un pied de console de bois sculpté, doré. Il vient de la vente de Mme de Pompadour (vendu 1,910 liv.).

(1) Mme de Pompadour fit imprimer à Versailles, dans sa chambre, sous ses yeux, le *Cantique des Cantiques* et le *Précis de l'Ecclésiaste* paraphrasés par Voltaire; elle fit aussi imprimer *Rodogune, princesse des Parthes, au Nord*, 1760, in-4°, pour l'édition de laquelle M. de la Fizelière rapporte la curieuse note de M. de Marigny qui se trouvait sur l'exemplaire du comte d'Ourche, de Nancy. « Ma sœur eut un jour la curiosité de voir imprimer. Le Roi fit venir un petit détachement de l'Imprimerie royale et l'on fit imprimer dans la chambre de Mme de Pompadour à Versailles, et sous ses yeux, la présente tragédie de *Rodogune*. Il en a été tiré très peu d'exemplaires.

« Comme l'appartement de ma sœur étoit situé au nord, on a mis pour lieu d'impression : *au Nord*.

« Elle a gravé elle-même à l'eau-forte, d'après Boucher, la planche qu'on voit en tête du volume. »

Ou bien ce madrigal, plus mauvais encore, où elle feignait d'être jalouse des amours de l'Aurore pour le Roi.

Quel voile opportun nous couvre?
Je veux un moment
Parcourir mon amant.

C'était le touret du graveur Gay qu'elle installait chez elle, y prenant parfois sa place et restant des heures penchée sur le délicat travail de la pierre dure (1).

Et aux côtés de Gay, sur une planche que Boucher lui chauffait, lui vernissait, lui flambait, Mme de Pompadour promenait la pointe de l'aqua-fortiste, et découvrait, sous le dessin du crayon d'acier, l'or rouge du cuivre. Car la marquise était une artiste : elle gravait elle-même, ou à peu près. Aimant l'art, elle avait voulu y mettre la main et le pratiquer; et elle avait eu la jolie idée de s'adonner à ce petit art, si plein de caprice et d'imprévu, qu'il semble fait pour être le talent d'amateur d'une femme. Malheureusement l'Œuvre gravé de Mme de Pompadour donne une meilleure idée de sa bonne volonté que de son aptitude, et de son zèle que de ses dispositions. Il calomnie son goût sincère et intelligent de l'art : ce n'est point l'eau-forte spirituelle, hardie, fortunée et bénie jusqu'en ses maladresses, l'eau-forte des maîtres grands et petits du dix-huitième siècle. Prenez garde encore de comparer Mme de Pompadour à ses pairs : sa pointe est si loin de la pointe des amateurs du temps, ses essais semblent si médiocres auprès du contour courant de Caylus, du gentil gribouillage de l'abbé de Saint-Non! Une planche où elle n'a point eu de collaborateur, les *Buveurs de lait*, qu'elle a co-

(1) Les notes de Gay nous renseignent d'une manière très précise sur les travaux de Mme de Pompadour en glyptique. Parmi les pierres auxquelles elle a touché, Gay nous apprend qu'elle a beaucoup travaillé à la cornaline du Génie Militaire (n° 38), à l'agate-onyx du Génie de la Musique (n° 4), et que la Fidèle Amitié, gravée sur une cornaline blanche (n° 42), *a été presque toute faite* par la favorite.

Lettre adressée par Madame la Marquise de Pompadour à François-Armand d'Usson, marquis de Bonnac, ambassadeur de France à La Haye.

Communiqué par M. Étienne Charavay.

je vous remercie monsieur, des
voeux que vous faites pour moy
dans le renouvellement donnée,
et je vous prie destre bien
persuadée de ceux que je fais
pour vous, je suis tres parfaitement
monsieur votre tres humble
et tres obeissante servante

Jeanne de pompadour

12 Xbre 1753

a Monsieur
Monsieur Lemarquis
de Bonnac
a la Haye

piée péniblement trait pour trait sur une eau-forte de Boucher, trahit son peu d'intelligence du maniement de la pointe, son manque de verve, ses timidités d'écolier à attaquer le cuivre. Parcourez son Œuvre : ses seules planches réussies sont reprises d'un travail de burin qui cache les tâtonnements de sa pointe, sont recouvertes du gras pointillé que Boucher seul sait donner à la chair. Puis il reste une autre déception quand on ferme la *Suite d'estampes gravées par Mme la marquise de Pompadour :* au lieu de croquis pris sur le vif, de portraits intimes, de scènes d'intérieur, de coins de salons, d'images volantes du temps, de souvenirs, d'indiscrétions, de confidences, qui devraient être l'intérêt de son Œuvre, on n'a vu que les pierres gravées de Gay, des cachets, des allégories, des trophées : les tiroirs d'un médailler vidés sur soixante-neuf planches (1).

L'activité de Mme de Pompadour trouvait encore des loisirs dans une vie si pleine, et que tant et de si diverses occupations se disputaient. Aux soucis et aux mille affaires de chaque jour, elle dérobait le temps de nombreuses correspondances (2), de correspondances de toute espèce, adressées à toutes sortes de gens, de correspondances politiques et pour ainsi dire ministérielles, de correspondances familières dans un style sans gêne, dont le ton d'amabilité est une cordialité brusque, presque virile. N'est-ce point Mme de Pompadour qui, au bas d'un bonsoir à son

(1) Voir à l'appendice le *Catalogue de l'Œuvre gravé* de Mme de Pompadour.

(2) La marquise de Pompadour, dit M. Étienne Charavay, se servait généralement de papier de petit format, doré sur tranche ; elle ne mettait pas en vedette la formule de politesse, datait le plus souvent du jour et du mois, sans millésime d'année; enfin elle ne signait jamais ses lettres intimes qui portaient son cachet aux trois tours. Les lettres adressées à Pâris-Duverney, citées plus haut, qui font partie des Archives nationales, sont fleuronnées bleu et carmin à l'emporte-pièce. Dans la correspondance de Mme de Pompadour avec le comte de Clermont, il y a des lettres encadrées de fleurs violettes semblables à des croix de Malte, et d'autres entourées d'étoiles alternativement vertes et violettes.

père, lui dit : «... *J'ai cependant bien encore une soixantaine de lettres à écrire* (1). »

Choisissons d'abord, parmi une de ces correspondances, une suite de billets ou plutôt de *babillets* adressés à la *grand'femme* (2), à Mme de Lutzelbourg, où le bavardage a la liberté et le laisser-aller d'une causerie.

Ils vont, ces billets, des *gourgourans* demandés pour meubler ses maisons de campagne au duel de Coigny, de la mort de la petite Madame à la naissance du duc de Bourgogne, de l'histoire de la Sauvé aux revers de Soubise, du don de l'appartement du duc de Penthièvre au régime du lait d'ânesse, du portrait de Vanloo à la vente d'un nœud de diamants pour payer ses dettes. Les ennuis de la favorite, ses joies, ses changements d'habitude, le train errant de la cour, la fatigue de sa *vie terrible qui a à peine une minute à soi*, trouvent un écho franc et vivant dans ces brèves épîtres à bâtons rompus qui méritent une petite place dans sa biographie (3).

A Choisy, le 28 *juillet* 1747.

Assurément, ma chère grand'femme, j'ai été enchantée de la victoire que le Roy a remportée sur ses ennemis (4), *et j'en reçois votre compliment avec satisfaction.*

(1) *Correspondance de Mme de Pompadour avec son père, M. Poisson*, etc. Baur, 1878.

(2) La comtesse de Lutzelbourg, la correspondante de Voltaire, était, dans la correspondance de Mme de Pompadour, la *grand'femme*, comme dans sa conversation et ses lettres le comte de Bernis était son *pigeon pattu;* le duc de Chaulnes, *son cochon;* M. de Moras, *son gros cochon;* M. de Saint-Florentin, le *petit saint;* Duverney, *son nigaud;* M. de Paulmy, *sa petite horreur;* le duc de Nivernois, *son petit époux;* le duc d'Aiguillon, *M. Cavendish;* M. de Vandières, son frère, *M. de Marcassin;* Mme d'Amblimont, *son torchon.*

(3) Les quinze lettres de Mme de Pompadour à la comtesse de Lutzelbourg, sauf la lettre III, autographiée dans l'*Isographie*, et la lettre IV, tirée d'un catalogue de lettres autographes du 23 mars 1748, ont été publiées pour la première fois par le marquis du Roure dans les *Mélanges des Bibliophiles français*, année 1828.

(4) Bataille de Laufeld, gagnée le 2 juillet 1747 par le Roi en personne et le maréchal de Saxe.

Ce n'est pas des nankins peints que je désire, mais si vous trouvez des gourgourans d'une couleur pour faire des rideaux de meuble, soit en jaune et blanc, cramoisi, vert ou bleu, cela est plus de résistance que le taffetas. Si vous trouvez encore de ces basins, je ne serois pas fâchée d'en avoir deux ou trois cents aunes pour des lits de garde robe.

Adieu, Madame, soyez persuadée que je vous trouve fort aimable, et que je serai ravie de vivre avec vous.

La marquise DE POMPADOUR.

Ce 26 *mars* 1748.

Il y a un siècle que je ne vous ai écrit, grand'femme. Les spectacles, mille choses différentes m'en ont empêchée.

Le malheur du pauvre Coigny (1) *nous a mis au désespoir. Le Roy en a été à me faire peur. Il a donné des marques de son bon cœur, dont j'ai craint les suites pour sa santé. Heureusement la raison a pris le dessus. Après avoir attendu longtemps monsieur votre frère,*

(1) Le marquis de Coigny, tué en duel au Point-du-Jour, le 4 mars 1748, par le prince de Dombes, fils du duc du Maine. Le récit donné par le duc de Luynes du vrai chagrin qu'éprouva le Roi de cette mort est intéressant en ce qu'il nous montre un Louis XV attaché à ses amis, un Louis XV presque sensible : « M. de Luxembourg, ayant annoncé au Roi que M. de Coigny s'étoit blessé très considérablement, le Roi demanda ce que vouloit dire ce terme de considérablement. » M. de Luxembourg baissa les yeux d'un air fort triste et ne répondit rien. Le Roi n'en demanda pas davantage. Il s'habilla promptement, passa à son prie-Dieu, rentra dans son cabinet, où, en donnant l'ordre comme à l'ordinaire pour ce qu'il y auroit à faire dans la journée, dit qu'il n'y auroit rien; il monta chez Mme de Pompadour un moment après et y resta environ trois quarts d'heure, il revint dans son cabinet ayant vraisemblablement pleuré, car il avoit les yeux fort rouges. Il passa pour la messe, au retour il vit M. le Dauphin, madame la Dauphine et Mesdames, il leur parla peu et remonta ensuite en haut. On ne le vit plus de la journée que le soir lorsqu'il donna l'ordre; il ne vit que quatre ou cinq personnes avec lesquelles il soupa, comme M. de Meuse, M. de Luxembourg, M. de Soubise, M. d'Ayen et M. de Lauraguais; il répéta plusieurs fois dans la journée : « C'est moi qui suis cause de sa mort, car je lui avois dit de revenir pour la chasse. »

je l'ai vu hier. Nous n'avions pu nous joindre. Il m'a donné un beau livre et m'a promis de vous retirer de sa maison, afin de vous forcer à revenir ici; vous jugez aisément que je lui en sais bon gré.

J'ai abandonné Tretou (1) *et ai acheté à la place La Celle, petit château près d'ici, assez joli.*

J'ai besoin de mes basins; mandez-moi ce que je vous dois, car je n'en sais plus rien.

J'ai parlé à M. de Venelle; il m'a dit que s'il lui étoit possible, il vous ôteroit le magasin. La petite Madame vient de mourir des dents (2), *M. le Dauphin s'en désole.*

Bonsoir, grand'femme, vous connoissez mon amitié.

Ce 27 janvier 1749.

*J'ai été désolée de la fausse couche de M*me *la Dauphine; mais j'espère que cela se réparera bientôt. Le Roy se porte, grâce au ciel, à merveille, et moi aussi. Vous croyez que nous ne voyageons plus, vous vous trompez, nous sommes toujours en chemin : Choisy, la Muette, le Petit Château et certain Ermitage près la grille du Dragon à Versailles, où je passe la moitié de ma vie. Il a huit toises de long sur cinq de large et rien au dessus, jugez de sa beauté; mais j'y suis seule ou avec le Roy et peu de monde, ainsi j'y suis heureuse.*

On vous aura mandé que c'est un palais, ainsi que Meudon (3), *qui aura neuf croisées de face sur sept; mais c'est la mode à présent à Paris de déraisonner, et sur tous les points.*

(1) Montretout.

(2) La petite Madame était l'unique fruit de l'union du Dauphin avec la première Dauphine, Marie-Thérèse d'Espagne. Mme de Pompadour écrivait à son frère, lors de la naissance de la petite fille : « *Je l'ai vue aujourd'hui pour la première fois... Elle est bien délicate, je ne sais si elle vivra.*

(3) Le château de Bellevue.

Bonjour, ma très grand'femme, je ferai une chambre pour vous à Meudon, et je veux que vous me promettiez d'y venir.

1749.

J'espère et me flatte bien fort, grand'femme, que mon silence n'a fait nulle impression sur vous; en tout cas vous seriés bien dans votre tort. La vie que je mène est terrible, à peine ai-je une minute à moi : répétitions et représentations, et deux fois la semaine; voyages continuels tant au Petit Château qu'à la Muette, etc. Devoirs considérables et indispensables : Reine, Dauphin, Dauphine gardant heureusement la chaise longue, trois filles, deux infantes, jugez s'il est possible de respirer; plaignez-moi et ne m'accusez pas.

Ce 29 1750.

L'accident de la petite La Faye est horrible, grand'femme, et je pense comme vous, qu'il est impossible que votre fils l'épouse. On n'a jamais épousé les Petites Maisons; ce seroit le cas, et quoique je la plaigne fort, c'est une chose impratieable.

*Le Roi m'a donné le logement de M. et M*me *de Penthièvre qui me sera très commode. Ils passent dans celui de M*me *la comtesse de Toulouse, qui en garde une petite partie pour venir voir le Roy les soirs. Ils sont tous très contens et moi aussi* (1); *c'est par conséquent une*

(1) Voir ce que je dis dans le chapitre IV de ce changement d'appartement opéré un peu dans le pressentiment du retour de Fontevrault de Mesdames Louise et Sophie, retour que Mme de Pompadour peint sous des couleurs bien attendries dans une lettre adressée à son frère.

Ce 19 *octobre* 1750.

Mesdames Sophie et Louise sont arrivées hier ici, le Roy a été au-devant d'elles avec M. le Dauphin et Madame Victoire; j'ai eu l'honneur de les suivre. En vérité, rien n'est plus touchant que ces entrevues; la tendresse du Roy pour ses enfants est incroyable et ils y répondent de tout leur cœur. Madame Sophie est presque aussi grande que moi, très bonne, grasse, une belle gorge, bien faite, la peau belle, les yeux aussi, ressemblant au Roy de profil comme deux gouttes d'eau; en face pas à beaucoup près autant parce qu'elle a la bouche désagréable; en tout,

chose agréable. Je ne pourrai y être qu'après Fontainebleau, parce qu'il faut l'accommoder.

Je reçois votre compliment pour Mme la Duchesse avec satisfaction. Il y a sûrement peu de personnes qui soient aussi aises que moi des espérances que nous avons.

Ce que l'on vous a mandé de moi est absolument faux.

Je vous ferai rembourser incessamment ce que je vous dois ; j'ai ce qu'il me faut pour tous mes meubles de Bellevue, ainsi je n'ai plus besoin de perse, et vous en remercie, en vous embrassant, grand'-femme, de tout mon cœur.

Ce 3 janvier 1751.

Les enfans sont arrivés à bon port, grand'femme, et ont été envoyés tout de suite au Cabinet du Jardin du Roi. Je ne les trouve pas trop jolis à voir.

Vous jugez bien que j'ai été enchantée de recevoir le Roy à Bellevue (1). *S. M. y a fait trois voyages, il doit y aller le 25 de ce mois. C'est un endroit délicieux pour la vue ; la maison, quoique pas bien grande, est commode et charmante sans nulle magnificence. Nous y jouerons quelques comédies. Le Roy veut diminuer sa dépense dans toutes les parties ; quoique celle-là soit peu considérable, le public croyant qu'elle l'est, j'ai voulu en ménager l'opinion et montrer l'exemple. Je souhaite que les autres pensent de même.*

Je vous crois bien contente de l'édit que le Roy a donné pour anoblir les militaires. Vous le serez bien davantage de celui qui va paroître

c'est une belle princesse. Madame Louise est grande comme rien, point formée, les traits plutôt mal que bien, avec cela une physionomie fine qui plaît beaucoup plus que si elle étoit belle. Nous avons été tous présentés aujourd'hui. (Correspondance de Mme de Pompadour avec son père et son frère... par Poulet-Malassis. Baur, 1878.)

(1) Dans une lettre en date d'août 1751 adressée à son frère, elle écrit : « *Je suis comme un enfant de revoir Bellevue.* »

pour l'établissement de cinq cents gentilhommes, que S. M. fera élever dans l'art militaire. Cette école royale sera bâtie auprès des Invalides. Cet établissement est d'autant plus beau que S. M. y travaille depuis un an, et que ses ministres n'y ont nulle part, et ne l'ont su que lorsqu'il a eu arrangé tout à sa fantaisie, ce qui a été à la fin du voyage de Fontainebleau. Je vous enverrai l'édit d'abord qu'il sera imprimé.

Ce que vous désirez pour votre fils ne me paroît pas possible. J'ai consulté des gens instruits qui m'ont dit que les officiers des gardes regarderoient cela comme un vol que je leur ferois, que d'ailleurs les 12,000 *livres d'augmentation seroient sûrement ôtées; ainsi* 2,000 *livres ne feroient pas grand bien à votre fils et en feront beaucoup à un exempt.*

Cherchez quelque autre chose que je puisse obtenir, je m'y porterai avec toute l'amitié que vous me connoissez pour vous.

Ce 1er *avril* 1751.

Il est vrai, grand'femme, qu'il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit. Nous avons été toujours courant avant le carême et depuis la paresse m'a pris. Sachez moi grâce d'y renoncer pour vous.

Je ne doute pas que vous n'ayez été fort aise de Mme *de Chevreuse. C'est une très bonne femme et de mes amies depuis que je suis au monde.*

La mort de Mme *de Mailly a fait de la peine au Roy* (1) ; *j'en suis fâchée, aussi je l'ai toujours plaint, elle étoit malheureuse. Elle fait le petit Vintimille son légataire.*

Nous avons depuis trois semaines le duc de Deux-Ponts; il est on ne peut plus aimable.

(1) Dans une lettre à son frère pendant son voyage d'Italie, Mme de Pompadour dit : « *La pauvre madame de Mailly est morte, j'en suis réellement fâchée; elle étoit malheureuse, le Roy en est touché.*

Bonsoir, grand'femme, je vous aime bien véritablement.

Ne m'envoyez pas l'oraison funèbre du maréchal de Saxe; je ne puis penser à sa mort sans douleur.

A Choisy, 29 *septembre* 1751.

Vous pouvez juger de ma joie, grand'femme, par mon attachement pour le Roy; j'en ai été si saisie que je me suis évanouie dans l'antichambre de Mme la Duchesse. Heureusement on m'a poussée derrière un rideau et je n'ai eu de témoins que Mme de Villars et Mme d'Estrades. Mme la Dauphine se porte à ravir, M. le duc de Bourgogne aussi (1); *je l'ai vu hier : il a les yeux de son grand-père, ce n'est pas maladroit à lui.*

Je vais lundi à Créey pour cinq jours, tout de suite à Fontainebleau; je marie les filles dans mes villages, j'en donne le divertissement au Roy. Ils viennent le lendemain manger et danser dans la cour du château. Ceux que le Roi a ordonnés à Paris sont dignes de sa bonté, mais en province, ils feront encore plus de bien.

Bonsoir, grand'femme, en voilà long pour être éternellement sur les grands chemins, car réellement nous y sommes.

5 *décembre* 1751.

Je ne sens que trop, grand'femme, quel est le malheur d'avoir une âme sensible : ma santé a été un peu dérangée par la mort de M. de Tournehem (2). *Je me porte un peu mieux depuis quatre jours.*

La Sauvé n'est autre chose qu'une folle qui s'est imaginé qu'en mettant un paquet effrayant dans le lit de M. le duc de Bourgogne,

(1) Le premier enfant du Dauphin et de la seconde Dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, mort le 22 février 1761.

(2) M. de Tournehem était mort presque subitement à sa maison d'Étioles, le 19 novembre 1751.

elle auroit l'air, en avertissant, de lui avoir sauvé la vie, et que sa fortune et celle de sa famille seroit faite (1). *Nota qu'il n'y avoit dans le paquet que de quoi brûler le drap, encore si l'on avoit mis le feu dessus, et impossibilité de faire aucun mal à l'enfant. Son prétendu empoisonnement en est une suite. Ce qu'elle avoit pris et vomi est prouvé du tain de derrière une glace. Elle est à la Bastille où elle restera jusqu'à ce qu'elle dise ses motifs ; mais il n'y a pas eu la plus légère inquiétude pour le prince, il se porte à ravir.*

Nous sommes si souvent sur les chemins que je ne vas plus à la chasse depuis trois ans. Il faut bien se donner le temps de penser.

Bonsoir, grand'femme, je vous aime bien véritablement.

18 *septembre* 1756.

Qui appelez-vous le Salomon du Nord, *grand'femme ? Dites le* tyran *et vous aurez raison.*

Je vous remercie de la petite carte ; on m'a dit qu'on trouveroit à Strasbourg celle de toute l'Allemagne, pareille à celle que vous m'avez envoyée. Je voudrois fort en avoir trois exemplaires ; bien entendu que je les paierai.

Mon accès de fièvre n'a pas eu de suites, et je me porte aussi bien qu'il est possible avec ma pauvre oreillette.

(1) Cette madame Sauvé était une ancienne marchande de poisson, devenue la maîtresse du comte d'Argenson, qui l'avait fait attacher auprès du duc de Bourgogne. L'opinion de la cour, conforme à celle de Mme de Pompadour, était qu'elle avait cru par cette manœuvre se faire un mérite de son zèle et de son attention. Le marquis d'Argenson affirme qu'au paquet de matières inflammables était jointe une pièce de vers injurieuse pour la marquise, et il donne à entendre que cela avait été fait à la sollicitation de son frère. Quoi qu'il en soit, la Sauvé, entrée à la Bastille le 17 octobre 1751, n'en sortait que le 6 mars 1757, et encore à la condition de vivre éloignée de Paris. — Le nonce du pape Durini, dans sa correspondance avec le cardinal Valenti récemment publiée à Milan, dit qu'avec la farine et la poudre mises dans le berceau du duc de Bourgogne, il y avait un papier contenant : « Si l'une nous manque, l'autre ne nous manquera pas. »

29 *mai* 1757.

J'ai vu Mme de Crévecœur aujourd'hui, grand'femme. Je crois qu'elle ne vous dira pas de mal de moi.

Je hais à mort vos Luthériens d'aimer le roi de Prusse, et, si j'étois à Strasbourg, je me battrois toute la journée.

Envoyez-moi vite la robe, puisque vous la trouvez belle, j'ai des projets de broderie à y ajouter; envoyez-la à Janel par le premier courrier.

1er *septembre* 1757.

Ma santé n'est pas trop bonne depuis quinze jours, grand'femme; la crise où nous sommes par le Parlement m'a fait un mal aux nerfs effroyable. Je ne vois que des fous et de mauvais citoyens. C'est assez vous ennuyer de mes peines, parlons de votre fils.

M. de Moras a assuré (avant de quitter le contrôle général) à lui et à sa future femme dix-huit mille livres de rente sur la première place de fermier des postes vacantes. Il faudra peut-être attendre quelques années, peut-être aussi en jouiront-ils bientôt. Je souhaite tout ce qui peut faire plaisir à la grand'femme et lui être preuve de mon amitié.

28 *novembre* 1757.

Mon Bouillon n'est plus malheureux, ma pauvre comtesse, mais en revanche M. de Soubise l'est au dernier excès. Vous connoissez mon amitié pour lui, jugez de ma douleur des énormes injustices qu'on lui a faites à Paris, car pour à son armée il est admiré et aimé comme il le mérite. Mme la Dauphine est dans la grande affliction de la mort de la Reine sa mère (1), *c'est une des victimes du roi de Prusse. Pour-*

(1) La mère de la Dauphine, femme de Frédéric-Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, morte du chagrin causé par les ravages du roi de Prusse en Saxe.

quoi la Providence lui laisse-t-elle le pouvoir de faire tant d'infortunes? J'en suis au désespoir.

Bonsoir, ma grande comtesse, je ne veux pas vous entretenir plus longtemps des chagrins que vous partagez pour l'amitié que vous avez pour moi et que je vous rends bien.

1758.

J'ai reçu vos lettres, grand'femme, et celles de votre fils; elles m'ont fait grand plaisir. Je lui cherche toujours une moitié, et je voudrois bien que l'hiver ne se passât pas sans l'avoir mis en ménage.

Je vous remercie de vos étoffes, je suis dans la réforme, et d'une sagesse qui me surprend moi-même. J'ai vendu mon nœud de diamans pour payer des dettes; cela n'est-il pas beau? Vous allez dire que je suis comme Cicéron qui n'avoit pas besoin des autres pour être loué, je vous dirai pourtant avec franchise que je ne le mérite pas, car ce sacrifice m'a peu coûté.

Bonsoir, grand'femme, je vous embrasse de tout mon cœur.

6 *mai* 1759.

L'arrangement utile qui vient d'être fait pour le service du Roy, grand'femme, prive votre fils d'un revenu honnête, mais S. M., en même temps, lui donne une gratification pour attendre d'autres grâces; c'est une marque de bonté très flatteuse. Le maréchal ne peut faire ce que vous désirez pour votre neveu. A l'égard de vos eaux, il m'a assuré que vous les auriez sans qu'il vous en coûtât rien, vos lettes avoient la meilleure mine du monde; je n'en ai pas mangé, parce que je fais gras, à cause du lait d'ânesse que je prends depuis quatre mois.

La bataille m'a fait un grand plaisir. M. de Soubise avoit si bien placé ses quartiers et choisi un si bon champ de bataille à Ber-

ghen (1) *que nous ne pouvions être battus. Mon seul regret est qu'il n'y ait pas été et que le Roy l'ait retenu auprès de sa personne.*

Ne vous tourmentez pas du voyage de Lyon, il n'y a nul risque pour moi. Si la confiance dont le Roy m'honore n'étoit pas à l'abri de quinze jours d'absence, elle seroit bien mal établie et je ne pourrois en être flattée. J'irai pendant ce temps me reposer dans mon écurie de Saint-Ouen (2).

Vous n'aurez pas encore ce portrait de quelque temps; Vanloo l'habille pour le salon de la Saint-Louis, et ce n'est pas une petite affaire.

Bonsoir, grand'femme, je vous embrasse de tout mon cœur.

Une autre correspondance de Mme de Pompadour, sur un ton plus élevé, nous montre la part qu'elle prend à la guerre de Sept Ans, ses sollicitudes, ses préoccupations, ses fatigues de premier ministre, et tout l'écho qu'un succès des armées du Roi trouve en elle. C'est une série de lettres adressées au vainqueur de Saint-Cast (4 septembre 1758), au gouverneur de la Bretagne, au duc d'Aiguillon (3) : lettres où les câlineries et les paroles familières de la femme se mêlent au ton d'autorité d'une volonté presque royale. Malgré sa misérable santé, des accès de fièvre qui reviennent toutes les nuits, Mme de Pompadour, au milieu de tant d'autres soucis, caresse la vanité du victorieux, apaise ses mécontentements, relève ses découragements, et, *têtue*, comme elle le dit, pour le *service du Roy*, moitié plaisantant, moitié raisonnant,

(1) Bataille gagnée par le maréchal de Broglie sur les Hanovriens le 13 avril 1759.

(2) L'écurie de Saint-Ouen de Mme de Pompadour est la propriété louée au duc de Gesvres dans laquelle, en cinq ans, elle dépensait 500,000 liv.

(3) Ces lettres, faisant partie du *British Museum*, ont été publiées pour la première fois par M. G. Masson dans la *Correspondance littéraire* du 5 septembre 1857.

travaille à triompher de la *mauvaise petite tête* du duc, à le retenir en Bretagne (1), disant avec une certaine grandeur à l'homme dégoûté de son gouvernement :

Vous avés raison, Monsieur, il est très vrai que mon esprit et mon cœur sont continuellement occupés des affaires du Roy; mais sans l'attachement inexprimable que j'ai pour sa gloire et sa personne, je serois souvent rebutée des obstacles continuels qui se rencontrent à faire le bien. J'aurois préféré la grand'niche, et je suis fâchée d'être obligée de me contenter de la petite; elle ne convient pas du tout à mon humeur.

La correspondance débute par cette phrase sur les Anglais, dont la rodomontade est d'un bel accent :

Les vilains ne vous attendront pas, Monsieur, j'en meurs de peur, car je suis sûre que vous les rosseriez magnifiquement. Vos lettres font plaisir à lire, on y reconnoît le citoyen, le sujet zélé et éclairé et une petite teste très bonne dans ce moment et dont je dis tous les biens du monde parce que je les pense; bonsoir, Monsieur.

Et à la nouvelle de la victoire, voici sa félicitation à d'Aiguillon :

C'est avec bien du regret, Monsieur, que je ne vous ay pas dit tout ce que je pensois avant-hier sur la gloire dont vous venès de vous couvrir, mais ma teste estoit sy douloureuse, que je nus de force que pour vous dire un mot. Nous avons chanté aujourd'hui votre Te Deum *et je vous assure que ç'a été avec la plus grande satisfaction; j'avois prédit vos succès; et en effet comment étoit-il possible qu'avec autant de zèle, d'intelligence, une teste aussy froide, et des troupes qui brûloient ainsy que leur chef de venger le roy, vous ne fussiés pas vainqueur? Cela ne se pouvoit pas. Un petit billet que je vous ay*

(1) Les Bretons n'étaient pas des administrés faciles et, à quelques années de là, le duc d'Aiguillon, partant pour tenir les États de la province, disait à M. de Belleval : « J'aimerois mieux brider des ours que ces Bretons. »

écrit avant votre brillante journée a dû vous faire connoître ma façon de penser pour vous et la justice dont je fais profession. Dites-moy, je vous prie, actuellement si vous estes bien fâché contre moy de n'avoir pas cédé à vos instances, et aux belles raisons que vous m'avés conté, elles ne valoient rien de ce temps, et je les trouverois encore plus détestables aujourdhuy. Un autre n'auroit pas fait aussi bien que vous, je serois dans la douleur au lieu d'être dans la joye, vous vous seriés perdu et il y auroit bien de quoy. Osés dire maintenant que ma teste ne vaut pas mieux que la vôtre, je vous en deffie (1).

21.

Assurément, Monsieur, vos lieutenants sont dignes de leur chef, et, pour qu'ils le soient toujours, il faut qu'il leur reste jusqu'à la paix. Je suis têtue pour le service du Roy, et je n'en rabattray rien, vous le sçavés, n'en parlons plus. Parlons du vainqueur de Saint-Cast, de la façon brillante dont M. de Sainte Croix l'a imité, et dont il l'imitera encore, car on dit que ces messieurs les mylords en veulent retâter. Je desire de toute mon âme que ce soit au mesme prix, j'aurois un nouveau compliment à vous faire et un à recevoir de vous, l'un et l'autre me plairoit infiniment.

6 *février* 1759.

Vous êtes en vérité très aimable de trouver des ressources pour

(1) Mme de Pompadour écrivait à la duchesse d'Aiguillon au lendemain de la nouvelle de la victoire : « *Recevés, Madame, tous mes compliments sur le brillant succès de M. d'Aiguillon, personne n'y prend une part plus vive et plus sincère. Vous m'avés pardonné, à ce que j'espère, de n'avoir pas cédé à ses instances il y a un mois, je m'en félicite pour le bien de la chose et pour sa gloire. J'ay l'honneur d'estre, Madame, votre très humble et très obéissante servante.*

« La marquise DE POMPADOUR. »

notre affaire (1), *je me flatte de la réussite malgré tous les inconvéniens, parce que je compte sur la fortune de* Cavendish (2). *Je voudrois qu'elle s'étendît jusqu'aux* 40 *millions qui nous sont bien nécessaires. Je vous confie* (*et j'ay lu la lettre*) *que la Bollière a mandé au controlleur général, que ses correspondans de Paris l'avertissoient que l'on ne mettroit pas à cet emprunt. Il faut que vous soyés informé de ce fait, mais ne le paroissez pas. J'ay beau me ménager, ma santé est toujours misérable, j'ay encore eu cette nuit un mouvement de fièvre; je vois avec plaisir l'intérest que vous y prenés, sy l'amitié suit cet intérest, je seray bien tentée de vous accorder la mienne, car j'ay très bonne opinion de M. Cavendish.*

14 *octobre* 1759.

Enfin, Monsieur, ma très douloureuse maladie vous tire de votre létargie, ce n'est assurément pas ma faute sy vous y estiés resté, car je vous avois dit tout ce qu'il falloit pour vous en faire sortir. Je me porte très bien après avoir cruellement souffert. J'ay vu M. Orry (?); *il m'a paru très sensé et m'a donné de l'espérance sur notre projet, celuy que va exécuter la marine est grand, et je doutte qu'il parle du maréchal de C.* (oigny?), *j'en soubsone plutost vous, et M. de Beauvau. J'attends le succès avec une impatience, meslée de beaucoup de crainte. Je diray peut-estre encore du mal de votre teste, mais je n'en ay jamais pensé de votre cœur; je le crois très honneste; je suis persuadée qu'en le connoissant davantage, vous y gagnerés infiniment, et que j'auray pour vous, Monsieur, l'amitié que vous désirés.*

(1) Il est question du projet de descente en Angleterre pour lequel d'Aiguillon rassemblait des troupes et des navires à Vannes.

(2) Surnom familier donné au duc d'Aiguillon par Mme de Pompadour, dont nous ne connaissons pas l'origine.

A Monsieur

Monsieur le duc d'Aiguillon, à Vannes.

Vous allés convenir tout à l'heure, Monsieur, que je suis bien insuportable d'avoir toujours raison. Comment donc! j'ay osé vous dire qu'avec les meilleures et les plus grandes qualités, vous aviez une petite teste qui s'échauffoit trop vite, et vous me le prouvés dans ce moment encore; en vérité je suis odieuse, et je ne consois pas comment vous avés la bonté de me répondre, après un pareil tort. Vous vous fâchés sur une décision qui n'a pas esté expliquée, et qui l'étant, est précisément ce que vous voulés, demandés-le au maréchal à qui M. Berryer la dit en ma présence. Vous voulés quitter la Bretagne, belle folie qui vous passe par la teste; je ne vous la passeray pas plus que la première que vous avés eu sur le mesme sujet. Souvenés-vous bien que si vous aviés suivi votre premier mouvement, vous ne seriez pas Cavendish. *Vous avés de l'humeur; dites-moy qui n'en auroit pas, s'il s'y laissoit aller? Ah! fy, je rougis pour vous de vous voir moins de courage que moy, vous avés les désagrémens de votre petit commandement, et moy ceux de toutes les administrations, puisqu'il n'est point de ministres qui ne viennent me conter ses chagrins. Qu'il ne soit plus question des vôtres, je vous prie; je veux pouvoir donner mon amitié à M. Cavendish sans restriction, et que sy son âme m'en paroist digne, sa teste le soit aussy. Je verrai par votre conduitte jusqu'à quel point vous en faites cas.*

A Monsieur

Monsieur le duc d'Aiguillon, à Saint-Brieuc.

Vous ne pouvès vous persuader, Monsieur, que les Anglois en

veuillent à Brest, moy je désire plustost qu'ils s'acharnent à votre commandement, parceque je suis bien sûre que vous les feriés repentir de leur audace. Vous n'avés pas oublié que j'ay été bon prophète il y a deux ans, ainsy je vous prie d'avoir confiance en moy, s'ils se présentent. Tout ce que vous me dites des âmes des Bretons, n'est rien en comparaison de celles de ce monstrueux païs-cy, et je pense absolument pour Menars comme vous pour Verest. Dieu veuille que mes chasteaux à cet égard ne soient bientost plus en Espagne, et quoique je ne me propose pas de vivre avec mon voisinage, vous serés excepté de la loy généralle. Vous voyés que je ne vous cède en rien pour l'horreur de ce monde.

14 *septembre* 1760.

Je vous fais mon compliment, Monsieur, et je reçois le vôtre, sur le zèle dont les Bretons viennent de donner au roy une nouvelle preuve. Je désire bien vivement que l'assemblée finisse comme elle a commencé, et (malgré votre petit accès de colère contre le controlleur) vous devés convenir que vous l'avés retrouvé très raisonnable. Je vous prédis que les états finiront à merveille, que vous y aurés (selon votre coutume) très bien servy le Roy. Quand tout sera fini, je vous demanderay très humblement pardon d'avoir toujours raison avec vous, c'est un grand tort, mais, comme il est fondé sur la bonne opinion que j'ay de votre zèle pour le service du Roy, et des talens qui vous font réussir, j'espère, monsieur, que vous me pardonnerés.

10 *septembre* 1760.

Vous avés bien raison, Monsieur, de ne pas parler de sang-froid des parlementaires, je pense comme vous absolument, et le projet d'arrangement de M. de Choiseul adopté par le conseil m'a fait le

plus grand plaisir, parce qu'il nous donne les moyens de nous passer de ces indignes citoyens, qui abusent des besoins de l'Estat, pour faire faire à leur maître des actes de foiblesse. Ils feront tout le tapage qu'il leur plaira; nous les laisserons faire, vous n'en êtes pas encore à votre Nunc dimittis. *Il ne faut pas songer à quitter pendant la guerre ces fols de Bretons; cherchés cependant qui pourra vous remplacer, car je n'ay personne en vue, et l'on ne veut point M. de Lorges; il est trop procureur, trop avare, et n'a pas l'âme assés noble, pour représenter en chef dans une grande province, voilà l'avis du conseil qui ne m'a été rendu qu'hier par votre petit oncle, vous voyés que je ne vous fais pas attendre ma réponce. Je ne sçay si votre tête ressemblera à celle du procureur de Guingamp, mais ce que je sçay très bien, c'est que vous étiés apparament de très méchante humeur quand vous avés reçu ma lettre, puisqu'une plaisanterie vous fait monter sur vos grands chevaux. Je ne veux pas en faire autant, et je me borne, Monsieur, à vous souhaiter le bonsoir, une parfaite santé, une heureuse fin d'année accompagnée de plusieurs autres, etc., etc.*

26 *décembre* 1760.

Les uns disent que vous revenés, Monsieur, d'autres que vous ne revenés pas et que vous aurés le temps de recevoir cette réponse. Je l'envoie donc très vîte, car vous pourriés bien sans cela me pouiller comme vous avés fait et voulés faire encore le contrôleur. Or, comme je ne suis pas si douce que lui, il s'ensuivroit que nous nous battrions et que j'aurois peut-être la tête cassée. Pour éviter un pareil accident, je vous félicite de n'être ni maître des requêtes, ni financier, et je vous souhaite, Monsieur, une heureuse année accompagnée de plusieurs autres.

A Monsieur

Monsieur le duc d'Aiguillon, à Nantes.

20 *août.*

Le zèle et les talens avec lesquels vous avés servi le Roi en Bretagne, Monsieur, m'ont fait prendre à vous l'intérêt le plus véritable et je vous en ai donné des preuves avec plaisir quand les occasions s'en sont présentées. Ce même intérêt exige de moi de vous gronder fortement sur la lettre que vous m'écrivés.

Qu'est devenu le zèle dont vous avés donné des marques, il n'y a pas encore trois mois? Comment est-il possible qu'un moment de dégoût vous le fasse oublier? C'est aux âmes communes qu'il convient d'envoyer leurs démissions pour un désagrément, mais celle de M. d'Aiguillon doit être au-dessus de pareilles misères et n'avoir pour but que l'utilité qu'il peut être à son maître. Vous donnés à votre mauvaise cause la meilleure tournure qu'il est possible; ne me croyés pas assez dupe pour l'adopter. Sondés votre conscience et vous y trouverés tout ce que je vous dis.

M. de Saint-Florentin, qui m'a remis hier au soir votre lettre, a été témoin de la façon dont j'ai parlé à M. Massiac ce matin; il m'a assuré que vous seriés content. Je suis fâchée contre vous. La petite tête dont je vous parlai le jour de votre départ a joué un trop grand rôle. Je ne sais quand je vous pardonnerai; vous mériteriés que je ne m'intéresse plus à vous.

Bonsoir, Monsieur, rancune tenante et très fort.

A Monsieur

Monsieur le duc d'Aiguillon, à Saint-Mathieu.

Réjouissés-vous, M. de Cavendish : 1° *Je ne suis pas morte, et (mal-*

gré votre méchant petit cœur), je veux me flatter que vous n'en êtes pas fâché; 2° la lettre que M. le contrôleur général vous écrit aujourd'hui vous prouvera que, malgré mes maux, je n'ai pas oublié notre conquête. Donnés donc vite vos ordres, il n'y a pas un moment à perdre. Qui peut vous avoir mandé que les ministres n'approuvoient pas le projet? Il n'y a rien de si faux.

Bonsoir, M. de Cavendish; *en voilà beaucoup pour une pauvre tête foible et convalescente.*

Donnons enfin une troisième et dernière correspondance de Mme de Pompadour, sortie d'où? des cartons du Ministère de la guerre (1). C'est une série de billets et de lettres adressés par la favorite au comte de Clermont pendant les années victorieuses des premières campagnes du Roi, et reprise au cours des plus malheureuses années de la guerre de Sept Ans. Mme de Pompadour écrit deux fois dans le même jour; Mme de Pompadour à tout moment soutient et réconforte le malheureux général, au milieu de la perte de la discipline, de la désorganisation militaire, « de la destruction de l'armé »; Mme de Pompadour bat des mains à la nomination, comme officier, du caporal La Jeunesse, qui s'est frayé, avec une poignée d'hommes, un chemin à travers l'ennemi; Mme de Pompadour, dans la joie de son cœur, lui envoie le bulletin d'une petite victoire, en lui demandant grâce pour les détails techniques.

Une correspondance au fond bien profondément triste, où la femme qui est l'auteur de la guerre de Sept Ans, inconsolable « de la honte de la nation », a de temps en temps des cris douloureux comme celui-ci : « *J'ai le cœur flétri de voir faire les belles actions aux autres et les François... N'en parlons plus.* »

(1) Ces seize lettres au comte de Clermont, plus une lettre au prince de Condé, sont tirées des papiers et correspondance du comte de Clermont, conservés aux archives historiques du Dépôt de la guerre. Deux seulement ont été publiées par M. Camille Rousset dans son étude sur le comte de Gisors.

Louis Bourbon, comte de Clermont.

Lieutenant général des armées du Roy.

Peint par François-Hubert Drouais. (Musée de Versailles.)

Il porte un habit bleu galonné d'or et le cordon de l'ordre du Saint-Esprit, il s'appuie sur une canne de la main droite et tient son chapeau de la gauche. La tête seule est peinte d'après nature. On lit au bas du tableau, à gauche : Drouais, 1771.

Ce portrait a été exposé au Salon de 1771, après la mort du comte de Clermont.

Héliog. Dujardin. Imp. Chardon et Sormani.

Dans une des lettres du comte de Clermont qui répond à un billet de Mme de Pompadour, il est un joli détail : le comte remercie la favorite d'une cocarde qu'elle lui a envoyée, et lui dit qu'il la porte les jours où il va au feu.

Permettez, Monseigneur, que pour répondre à la lettre dont vous m'avés (1) *honoréc je vous fasse mon compliment sur la prise de la citadelle* (2). *On ne s'attendoit pas que cette opération fût si prompte; je n'en suis pas surprise puisque vous la commandiés. En vérité les Stuarts sont bien malheureux et je trouve que c'est une grande injustice, avec la bravoure qu'ils ont. Je serai ravie de recevoir de vos nouvelles et de trouver des occasions, Monseigneur, de vous renouveler les assurances de mon sincère attachement.*

La marquise DE POMPADOUR.

A Choisy, ce 3 *juin* 1746.

J'ai reçu la lettre dont vous m'honorés au 29 *juin, Monseigneur. Je ne sais pas pourquoi vous êtes sensible et flatté de la bonne opinion que j'ai de vous. Il n'y a nul mérite à penser comme tout le monde, et je suis dans ce cas avec vous. Madame la Dauphine nous tient ici dans une grande impatience et je vous assure que notre maître n'est pas tranquille; il brûle d'être où sa gloire l'appelle et quoi qu'il m'en coûte je voudrois qu'il y fût. Il n'est pas nécessaire que je prononce votre nom devant lui pour qu'il ne vous oublie pas, il me semble qu'il vous rend justice, il vous aime beaucoup. Je me flatte que Monseigneur ne doute pas de mon sincère attachement pour sa personne.*

La marquise DE POMPADOUR.

8 *juillet* 1746.

(1) Nous ne donnons pas les fautes d'orthographe, tout en conservant les habitudes d'orthographe de la favorite.

(2) Prise de la citadelle d'Anvers, juin 1746.

Si j'ai différé, Monseigneur, à vous faire mon compliment sur la prise de Namur (1), *c'est que j'étois bien sûre de la façon dont vous menés les châteaux. J'ai voulu vous épargner la lecture de deux lettres et je renferme mes complimens dans celle-ci. Ils sont bien sincères. Malgré la bonne opinion que j'avois de vous, je n'imaginois pas que l'ouvrage de deux mois seroit pour vous celui de cinq jours. Soyés, je vous prie, persuadé, Monseigneur, de la part que je prends à votre gloire, et de mon sincère attachement.*

La marquise DE POMPADOUR.

Ce 3 *octobre* 1746.

La nouvelle de la bataille (2) *et la part que vous avés aux belles actions qui s'y sont faites, Monseigneur, m'ont fait le plus grand plaisir par l'intérêt que je prends à l'État et à votre gloire. Elle est grande et tout le monde vous rendra justice. Le Roi m'a paru fort sensible à ce que vous avez fait. Permettez-moi de vous renouveler les assurances de mon inviolable attachement.*

La marquise DE POMPADOUR.

Ce 16 *octobre* 1747.

Les nouvelles que j'ai reçues de vous, Monseigneur (3), *m'ont fait le plus grand plaisir du monde. Elles me prouvent que vous voulés bien ne me pas m'oublier. J'y suis on ne peut plus sensible. Ma santé est assés bonne : j'ai pris des eaux ces deux derniers jours pour une bile affreuse que j'avois, causée par l'attente d'un moment qui s'approche de jour en jour et que ma mort certaine ne*

(1) Prise de Namur, le 30 septembre 1746.
(2) Bataille de Rocoux, livrée le 11 octobre 1746.
(3) Le comte de Clermont est à Namur.

me feroit pas reculer quand il sera nécessaire pour la gloire de celui à qui je suis attachée. Mais c'est trop vous entretenir de mes peines. Je finis en vous suppliant, Monseigneur, de ne jamais douter de mon sincère et éternel attachement.

La marquise DE POMPADOUR.

A Versailles, ce 18 *mai* 1747.

La prise d'Axel que le chevalier de Broglie nous a apportée aujourd'hui à Choisy, va je crois vous donner de la besogne. Je suis sûre que vous en serés bien aise. Le Roi reçoit toujours avec plaisir les assurances de votre attachement. Il vous aime beaucoup.

Quoique je n'aie pas de nouvelles de Monseigneur, je ne laisse pas de lui faire mon compliment sur les grandes actions qu'il a faites (1). *Le Roy me l'a mandé et en est très aise pour l'amitié qu'il a pour Monseigneur. Après cela je n'ose lui dire que j'en ai été comblée, mon attachement pour lui étant bien sincère.*

La marquise DE POMPADOUR.

Ce 8 *juillet* 1747.

La marquise de Laigle me prie instamment de vous importuner pour son fils le baron de Rey, capitaine dans le régiment de Fiennes et aide de camp du maréchal. Je l'ai assurée que vous aviez sûrement pris des engagements pour ce régiment. Elle a voulu absolument que j'eusse l'honneur de vous en écrire. Je vous prie, Monseigneur, de ne pas me prendre pour importune. Je n'ai pas pu refuser cette consolation.

Je suis d'autant plus affligée, Monseigneur, de ce que vous me faites

(1) Bataille de Laufeld (2 juillet 1747), où les ennemis perdirent dix mille hommes à l'attaque de Laufeld faite par le corps de troupes commandé par le comte de Clermont. Le prince est alors au camp de Recckem.

l'honneur de me mander que par l'esprit et les talens de M. de Bernis les affaires se remontoient au point d'en imposer prodigieusement au roi de Prusse. Je crains bien que tant de peines ne soient inutiles par la position de l'armée. Le maréchal de Belle-Isle s'occupe uniquement du rétablissement du militaire, il a les connoissances et la volonté nécessaires pour cette difficile besogne. Recevés toujours avec le même plaisir, Monseigneur, les assurances du plus fidèle attachement.

Madame de Sens m'ordonne de faire ses compliments à Monseigneur.

12 *mars* 1758.

18 *mars* 1758.

Hélas! oui, Monseigneur, votre préambule et votre situation est toujours la même. J'en ai le cœur pénétré de douleur. Si vous ne venés pas à bout de rétablir la discipline, c'est que ce sera impossible, car assurément vous en prenés bien tous les moyens. Quelque utile que vous ait été Crémilles, il l'est, je crois, encore plus ici. Le maréchal est éclairé, bien intentionné et de plus il vous est fidèlement attaché. Ainsi, Monseigneur, vous devés être bien sûr de tout ce qui a part au ministère, car je me flatte que vous ne doutés pas des sentimens qui m'attachent à vous pour la vie.

M. de Soubise est pénétré de vos bontés, et désire avec ardeur de trouver quelque occasion de vous prouver son fidèle attachement.

23 *mars* 1758.

Vous pouvés juger de mon désespoir, Monseigneur, par l'attachement que vous me connoissés pour le Roi et pour le bien de l'État. Vous entrés aussi pour beaucoup dans mes peines. Il est affreux

d'arriver au moment de la destruction de l'armée sans pouvoir y apporter de remède. J'espère que votre position sur le Rhin sera assez stable pour donner le temps aux réparations absolument indispensables et sans lesquelles il ne resteroit plus de troupes au Roi. L'ordre que vous établissés contre les fripons a bien réussi dans votre armée. Continués, Monseigneur, ne vous découragés pas par les traverses de tout genre que vous éprouvés. Vous serés le restaurateur du militaire, avec lequel vous ferés des actions dignes de l'élévation de votre âme et qui vous dédommageront des peines auxquelles vous vous êtes livré. C'est l'objet de mes vœux les plus ardents (1).

26 *mars* 1758.

Je suis fort aise, Monseigneur, de n'avoir appris votre maladie qu'avec votre guérison. Elle m'auroit causé une très grande inquiétude. Je ne veux pas augmenter votre douleur en vous parlant de la mienne : elle est extrême. Je ne peux plus me consoler de la honte de la nation et de la cruelle situation où vous vous trouvés. Le maréchal est très occupé des choses que vous désirés, il est empressé de vous donner des marques de son attachement. Je pense comme lui, Monseigneur, et j'ose vous dire que si vous en doutiés un instant, vous feriés la plus grande injure au fidèle attachement que je vous ai voué à jamais (2).

Rueil, 4 *avril* 1758.

Si votre avis ne m'autorisoit, Monseigneur, à trouver la capitu-

(1) Lettre publiée par M. Rousset dans le *Comte de Gisors*. Didier, 1868.

(2) Réponse à une lettre de Clermont, en date de Paderborn (20 mars 1758), lettre qui dit : « ... Il ne faut pas se flatter, Madame, nous n'avons plus de soldats et presque plus de ce qui s'appelle des officiers. Faites vos efforts pour qu'on protège et qu'on accueille le petit nombre de ce qui nous reste de bon. C'est le seul moyen de les conserver et de donner à d'autres de

lation ridicule (1), *j'aurois cru me tromper en la jugeant telle. Elle ne me paroît faite que pour sauver les équipages et donner la liberté aux officiers. J'espère que vous les avez renvoyés à leurs troupes. Je me suis écriée qu'il falloit faire officier Mons. de la Jeunesse* (2), *et j'ai été bien glorieuse d'avoir pensé comme vous. Il court un bruit de la prise de Dresden qui seroit très agréable. Je ne puis cependant m'empêcher d'avoir le cœur flétri de voir faire les belles actions aux autres, et les François... N'en parlons plus et recevés mes hommages, Monseigneur, et mon attachement avec quelque intérêt.*

Vous êtes persuadé, Monseigneur, du violent chagrin que les événemens malheureux m'ont causé; celui que j'éprouve aujourd'hui par votre dépêche et la lettre dont vous m'honorés l'est encore plus s'il est possible. Je vois que les troupes qui vous ont été demandées pour l'Impératrice vous déterminent à une seconde retraite mille fois plus humiliante et plus dangereuse à tous égards que celle que vous venés de faire. Nos alliés accablés et la Hollande maîtresse de se déclarer sans courir de risque sont les moindres inconvéniens qui doivent en résulter. D'un autre côté, si nous n'envoyons pas à l'Impératrice les secours promis, elle est en très grand danger d'être détrônée. Nous resterons donc seuls ayant abandonné et laissé périr nos amis (et où trouverons-nous jamais des puissances assez dupes pour vouloir en être ?), déshonorés, perdus dans l'Europe entière avec le roi de Prusse, d'Angleterre et peut-être bien d'autres acharnés à notre destruction. Voilà, Monseigneur, le tableau très exact de notre situation... Au reste, si vous ne croyés pas votre

le devenir. Je sais que l'on dit que je vois noir, mais je vois vrai, ainsi je ne saurois voir blanc. »

(1) Capitulation de Minden.

(2) La Jeunesse, « qu'il falloit faire officier », était un caporal de grenadiers lyonnais qui s'était distingué en passant au travers des ennemis avec une poignée d'hommes.

armée assez forte, il sera facile de vous faire passer des troupes de Flandres ou des autres provinces.

15 *avril* 1758 (1).

15 *avril soir*, 1758.

L'état violent de l'Impératrice et la méfiance que notre retraite lui a inspirée, Monseigneur, ont déterminé le Roi à renvoyer Montazet à votre armée pour être en état de tranquilliser Sa Majesté tant sur l'état des troupes que sur le temps où elles peuvent agir et sur votre façon de penser personnelle. Je ne vous parle pas des motifs militaires qui se sont joints aux politiques pour déterminer ce voyage. M. le maréchal de Belle-Isle vous en rendra un compte plus exact que mon peu de lumières à cet égard ne me permettroit de vous en rendre. Je me borne donc, Monseigneur, à vous renouveler mes hommages et mon fidèle attachement.

J'ai ouï dire tous les biens imaginables de Marquet, et il mérite l'intérêt que vous daignés y prendre.

Quoique Monseigneur m'ait oubliée parfaitement, je ne puis me refuser la satisfaction de l'assurer de mon fidèle attachement (2).

10 *juin* 1758.

J'ai été tout aussi fâchée que vous, Monseigneur, du quart qui a été ajouté sur la place de Pelletier, mais il sera ôté le plus tôt possible, mais vous savés ce que c'est que les domestiques de la maison royale. J'attends le contrôleur général pour lui parler de l'intérêt pour Laujon et de l'affaire du comte de Montbrun. Je désire fort de réussir puisqu'elles vous intéressent. Je pense comme

(1) Lettre publiée par M. Rousset dans le *Comte de Gisors*. Didier, 1868.

(2) Le comte de Clermont répond à ce billet sans date par une lettre datée du 7 juin 1758. Il est alors au camp de Rhinberg.

vous que les ennemis veulent, en passant la Meuse, faire déclarer le Hollandois. Je souhaite ardemment qu'ils vous attendent, Monseigneur. De quoi ne sont-ils pas capables les François avec un chef tel que vous? Rien ne peut égaler mon tendre et inviolable attachement.

L'agitation et le chagrin que m'ont causés depuis trois semaines vos différentes positions, Monseigneur, m'ont donné la fièvre tierce. J'ai eu le second accès cette nuit. Il ne me reste que la force de vous renouveler les assurances de mon fidèlé attachement (1).

26 *juin* 1758.

Je vous avoue, Monseigneur, que la lettre dont vous m'honorés me confond. Le maréchal de Bellisle n'a jamais désiré autre chose que de vous voir combattre et chasser les ennemis. Ses lettres ont toutes été lues au conseil parce qu'il trouvoit l'ordre de combattre trop positif pour vous l'envoyer sans que le Roi l'ait donné lui-même. D'après les faits dont j'ai connaissance, je n'entends plus rien à ce que vous me faites l'honneur de me mander. Le roi désire que vous chassiés les ennemis, mais en même temps Sa Majesté ne peut rien faire de mieux que de s'en rapporter à votre prudence. Voilà, Monseigneur, l'état exact des choses. Quoique la fièvre m'ait manqué, j'ai encore de grands maux de tête : ils ne me font pas oublier mon inviolable attachement.

Mercredi au soir, 28 *juin* 1758.

Qui sont les plats officiers, Monseigneur, qui ont égaré vos troupes et ont fait d'une action (qui devoit être la plus belle) la plus malheureuse du monde? Ma consolation est dans le bon ton de l'ar-

(1) Le comte de Clermont est au camp de Wischelen.

mée. Il me fait espérer que vous prendrez votre revanche de façon à faire ressouvenir longtemps vos ennemis d'avoir osé attaquer des François commandés par un petit-fils du grand Condé. Je vous rends mille grâces des détails que vous voulez bien m'envoyer. Je pleure sur de Gisors (1) *et son malheureux père qui mourra sûrement bientôt malgré l'incroyable courage dont il est devant le monde. Ma santé est fort altérée, et je n'ai de force que pour assurer Monseigneur de mon tendre attachement.*

Septembre 1762.

Il est très vrai, Monseigneur, que M. de Boisgelin, colonel des régimens anciennement la Tour du Pin, vient d'arriver avec l'agréable nouvelle que le 30, *l'avant-garde de M. le prince de Condé commandée par M. de Lévis, réunie à celle de M. de Stainville, ensuite renforcée par le régiment de Boisgelin, les dragons et les gendarmes dauphins que M. de Soubise a amenés, ont battu complètement M. le prince héréditaire et Lukner* (2). *Nous avons pris* 11 *pièces de gros canons,* 2 *étendards,* 1,200 *hommes. Le nombre auroit été plus considérable si le prince Ferdinand qui n'étoit pas loin de son neveu n'avoit foudroyé par son canon nos dragons que M. le maréchal d'Estrées avoit envoyés à la poursuite. Ils ont poursuivi à une lieue et demie du combat. Le régiment et le colonel de Boisgelin ont fait des miracles. Le Roi l'a fait brigadier sur-le-champ. Le reste des troupes qui ont combattu ont aussi fait des merveilles. M. le prince de Condé s'y est conduit comme à son*

(1) Le comte de Gisors, tué à la bataille de Crevelt (23 juin 1758). C'est Mme de Pompadour qui engagea le Roi à aller rendre visite à son père le maréchal de Belle-Isle, et comme Louis XV hésitait, elle le décida, dit-on, par la citation de ces vers :

Barbare dont l'orgueil
Croit le sang d'un sujet trop payé d'un coup d'œil!

(2) Victoire de Johannisberg remportée le 30 août 1762.

ordinaire, c'est-à-dire en perfection, et M. le prince héréditaire devroit être dégoûté d'attaquer M. le prince de Condé. Aussi sa perte est-elle très considérable par l'acharnement avec lequel il s'est battu. Je vous demande, Monseigneur, de l'indulgence pour ce bulletin. Je ne suis pas accoutumée aux détails militaires et mon zèle pour ce qui vous intéresse a été mon seul guide. MM. de Choiseul, La Baume, de Schomberg, de Wormser, sont blessés légèrement de coups de sabre. Notre perte n'est pas fort considérable; elle est tombée principalement sur le régiment de Boisgelin seul d'infanterie. Monseigneur rend justice à mon sincère attachement et à mon profond respect.

A la suite de ces lettres adressées au comte de Clermont, nous donnons une lettre de Mme de Pompadour adressée au prince de Condé, tirée également des archives du Ministère de la guerre :

3 *octobre* 1762.

La lettre de confiance du 28 septembre dont vous m'honorés, Monseigneur (1), *ne me laisse pas hésiter sur la façon dont je dois y répondre, et je croirois y manquer si je ne vous parlois point avec la vérité inséparable de mon caractère. M. de Boisgelin vint chez moi à Choisy. Je le priai de me détailler sur la carte l'action heureuse qui s'étoit passée le 30. Il m'expliqua très clairement, et devant tout ce qui étoit dans ma chambre, les différentes charges qui s'étoient faites, les momens et les lieux, et me dit en détail ce que je vais répéter en bref. M. de Levis avoit été porté en avant et s'étoit très bien battu, malgré la supériorité des ennemis, que M. de Stainville avec qui M. de Soubise étoit arrivé heureusement assés tôt avoit fait deux charges très utiles, que lui Boisgelin avoit eu ordre d'arriver ainsi*

(1) C'est une réponse au prince se plaignant amèrement de ce que les gazettes l'accusaient d'avoir pris pour lui tout l'honneur de la bataille de Johannisberg.

que votre réserve, que sa brigade étoit arrivée seule parce qu'elle avoit toujours couru, que se voyant débordé par le grand nombre d'ennemis, il avoit envoyé demander du secours, que M. de Soubise lui avoit amené des dragons et les gendarmes dauphins, sans lesquels il étoit forcé d'abandonner le poste. D'après ce récit fait devant tout le monde, j'ai jugé que les troupes de votre réserve avoient été commandées par les généraux, et que tous partageoient la gloire de cette journée. J'ai écrit deux lettres pareilles, des faits simplement, Mgr. le comte de Clermont pourra vous en montrer une, et vous y verrez la vérité de ce que j'ai l'honneur de vous mander. Je n'ai jamais imaginé qu'il pût y avoir la moindre tracasserie, et ce n'est qu'en revenant de Choisy à Paris, que l'abbé du Cer (sic) *et autres avoient distribué des bulletins où il n'étoit pas plus question des maréchaux que s'ils n'avoient jamais existé. De retour ici on me dit qu'il y avoit de grandes plaintes sur ces bulletins. Je n'en ai vu aucuns. Je ne sais dans aucun temps ce qui se met dans la gazette, parce que je ne l'ai lue de ma vie. Je me suis tenue dans le silence par respect pour vous et par amitié pour M. de Soubise. Voilà quelle a été ma conduite. Quant à ma façon de penser, elle ne peut changer. Il est certain que les troupes commandées par vous, Monseigneur, ont fait des merveilles, et cela ne peut être autrement en suivant votre exemple. Il est tout aussi sûr que M. de Stainville, les dragons et les gendarmes dauphins amenés par M. de Soubise ont été très utiles. J'en reviens donc à la vérité, c'est que la réserve et une partie de l'armée ont bien servi dans cette journée. Je ne puis donc concevoir par quelle fatalité cette affaire a causé une tracasserie. J'en suis très affligée par l'attachement que j'ai pour vous, Monseigneur, et mon amitié pour M. de Soubise. Vous rendés justice à sa probité. Il est votre beau-père, ainsi je ne puis croire que les gens qui n'ont d'autre occupation que celle de faire du mal, parviennent à vous brouiller.*

Je l'espère et le désire bien vivement. J'ignore, Monseigneur, si je vous plais en vous disant ce que je pense, mais vous me l'avés ordonné et je vous jure que cette lettre n'est dictée que par la vérité et mon fidèle attachement pour vous. Je vous demande pardon, Monseigneur, de mon griffonnage, mais mon œil est si fatigué qu'il me seroit impossible de recommencer et je ne puis confier à personne ce que j'ai l'honneur de vous mander.

Puis, quittant la plume, Mme de Pompadour cherchait le délassement dans la lecture. Elle appliquait son esprit ou laissait aller sa pensée à quelqu'un des livres de cette bibliothèque (1) qui satisfaisait tous les goûts de son intelligence, et répondait à tous les besoins de sa situation. La bibliothèque de Mme de Pompadour n'était pas seulement en effet le cabinet de lecture d'une femme; elle était encore l'arsenal et l'école de la favorite. Les plus sérieux volumes n'y figuraient point pour la représentation et la parade; ils complétaient l'éducation de Mme de Pompadour, ils lui fournissaient des armes de gouvernement, les termes des choses d'État, la connaissance des précédents historiques, l'art de toucher à la politique sans gaucherie, la facilité de parler sur les plus graves questions d'autorité et sur les plus grands conflits de prérogatives avec l'accent et presque la compétence d'un ministre. Les livres de droit public, de vieux droit français, l'histoire de tous les pays, l'histoire de France, lui apprenaient tout ce qu'il était nécessaire qu'elle sût pour être, sinon à la hauteur, au moins dans les convenances de son rôle. Comme la femme politique, la femme philosophe trouvait dans cette bibliothèque des secours et des ressources; les moralistes anciens et les moralistes

(1) *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Mme la marquise de Pompadour, dame du palais de la reine*, 1765. — Le produit de la vente des 3,561 numéros de la bibliothèque monta à 41,940 liv. 8 sols. — Un des articles les plus curieux était le n° 33 : un *Office de la sainte Vierge pour tous les jours de la Semaine.* Paris, Imprimerie royale, 1757, 2 vol. in-12 contenant huit dessins de Boucher et relié en maroquin bleu avec des fermoirs d'or.

modernes étaient rangés sur les rayons; et Mme de Pompadour n'avait qu'à étendre le bras pour toucher à la sagesse du paganisme ou à la sagesse de Voltaire, et s'affermir dans le stoïcisme de sa dernière heure.

A côté de ces livres d'étude et de ces livres de conseil, des manuels de son esprit et des bréviaires de son âme, venait la magnifique collection de la comédienne et de la chanteuse, les archives de la virtuose, cette suite unique d'ouvrages sur le théâtre, de pièces depuis les mystères, d'opéras graves et imprimés, dont le beau cabinet de l'auteur des *Recherches sur les théâtres*, Beauchamps, avait fait le premier fonds.

Çà et là des livres à figures, des œuvres de graveur, Callot, La Belle, Sylvestre, tentaient parfois la main de la graveuse, lasse de tenir la pointe, et lui donnaient leurs muettes leçons.

Mais surtout que de livres, dans tous ces livres dont les plus sévères agréaient à l'œil par leurs dos de maroquin et leurs plats armoriés, que de livres parlaient à l'imagination de la femme, l'amusaient, la berçaient, l'entraînaient dans la distraction du rêve! La bibliothèque de Mme de Pompadour était le palais du roman : romans d'amour de tous les pays d'amour, espagnols, italiens, français, romans de chevalerie, romans héroïques, romans historiques, romans moraux et politiques, romans satiriques, romans comiques, romans merveilleux et romans féeriques, la favorite avait voulu que tous les enfants de la fiction humaine l'entourassent de leurs mensonges et de leurs enchantements, et lui donnassent pendant quelques heures l'oubli du présent et d'une vie si enviée!

XVI.

Mlle de Romans aimée par le Roi. — Mme de Pompadour allant voir la mère et l'enfant au bois de Boulogne. — Le résumé de la situation fait par la maréchale de Mirepoix. — La profonde tristesse de la favorite dans le triomphe et l'affermissement. — Sa nature *réfléchissante*. — Sa souffrance de ne plus se sentir aimée par le Roi. — Son refroidissement avec Choiseul. — Son désespoir d'être contrainte à *renoncer à toute gloire*. — Mme de Pompadour malade et mourante de chagrin.

En ces dernières années de la vie de Mme de Pompadour, en ces années où elle apparaît comme la vraie reine de France, la favorite, dont le règne n'a rien du tranquille et facile règne de la du Barry, a encore à craindre, à lutter, à se défendre (1). Il ne s'agissait plus cette fois d'une aventure du Parc aux Cerfs, d'un de ces caprices de passage qui avaient jusque-là laissé la favorite sans ombrage et le cœur du Roi sans émotion. Le nouvel attachement du Roi ressemblait à de l'amour. La femme qui avait touché Louis XV s'était refusée à entrer dans la petite maison commune, et le Roi lui rendait visite dans sa jolie habitation de Passy. Elle s'appelait Romans (2). C'était la fille d'un avocat de Grenoble, que sa sœur, Mme Varnier, avait amenée au Roi dans les jardins de Marly. Elle avait les plus longs cheveux noirs, et si longs qu'elle pouvait s'en couvrir. Sa grande séduction était la nonchalance, la langueur presque orientale de ses attitudes, la paresse voluptueuse de son beau corps presque toujours étendu sur un canapé dans l'abandon des postures lasses.

(1) Je renonce à donner, d'après d'Argenson, la liste et les noms de toutes les femmes de la cour et de la ville, mises en avant pour remplacer Mme de Pompadour qu'on sait n'être plus aimée, et qui tour à tour donnaient queiques jours des inquiètudes à la favorite.

(2) Voir la Notice sur Mlle de Romans dans les *Portraits intimes du dix-huitième siècle*. Charpentier, 1878.

A tous ces charmes, Mlle de Romans joignait des droits sur le Roi qui avaient manqué à Mme de la Tournelle, qui manquaient à Mme de Pompadour : elle avait un fils de Louis XV, un fils que le Roi, sur les instances de la mère, reconnaissait presque. Ce fils du Roi était la joie et l'orgueil de Mlle de Romans. Elle promenait partout, dans une corbeille, cet enfant beau comme le jour; elle l'habillait de dentelles, et le montrait à tous; son secret l'étouffait, elle le laissait déborder, et aux Tuileries, devant la foule qui se pressait et entourait l'enfant, elle s'écriait : « Ah! Mesdames et Messieurs, n'écrasez pas et laissez respirer l'enfant du Roi (1)! »

Cette mère, cet enfant, étaient le souci de Mme de Pompadour; et un jour qu'assise dans un coin du bois de Boulogne, ses cheveux relevés par un peigne de diamant, Mlle de Romans donnait le sein au fils de Louis XV, elle vit s'approcher d'elle deux femmes, dont l'une se cachait sous ses coiffes et dans son mouchoir, dont l'autre la salua en lui disant : « Voilà un bien bel enfant. — Oui, je peux en convenir, quoique je sois sa mère, » dit Mlle de Romans; et comme la dame lui demandait si le père était bel homme : « Très beau. Si je vous le nommais, vous diriez comme moi. — J'ai donc l'honneur de le connaître, Madame? — Cela est très vraisemblable. » Les deux femmes s'éloignèrent; et Mme de Pompadour, écartant son mouchoir de sa bouche, disait avec un soupir à Mme du Hausset, sa femme de chambre, qui avait porté la parole : « *Il faut convenir que la mère et l'enfant sont de belles créatures.* » Et elle revenait à Versailles le désespoir au cœur. Elle s'alarmait encore de voir ses alarmes sur le front de M. de Choiseul.

Mais ce conseil et cette providence des maîtresses, cet observateur en jupons si versé dans la connaissance de l'humanité des cours, cette femme qui déjà avait retenu et maintenu à Versailles Mme de Pompa-

(1) *Paris, Versailles et les provinces*, 1823, vol. I. — *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, par Barbier, vol. IV. — *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, vol. IX.

dour lors de l'assassinat de Damiens, la maréchale de Mirepoix, rendait le courage à la favorite par son sang-froid, sa vue saine des choses, ces résumés de situation qu'elle savait faire si nettement et si vivement, avec un sens pratique de la vie et des caractères. Parlant du Roi, Mme de Mirepoix disait à Mme de Pompadour : « Je ne vous dirai pas qu'il vous aime mieux qu'elle, et, si par un coup de baguette elle pouvait être transportée ici, qu'on lui donnât ce soir à souper, et qu'on fût au courant de ses goûts, il y aurait peut-être pour vous de quoi trembler. Mais les princes sont avant tout des gens d'habitude. L'amitié du Roi pour vous est la même que pour votre appartement, vos entours. Vous êtes faite à ses manières, à ses histoires; il ne se gêne pas, ne craint pas de vous ennuyer. Comment voulez-vous qu'il ait le courage de déraciner tout cela en un jour, de former un autre établissement, et de se donner en spectacle au public par un changement aussi grand de décoration? » Elle lui disait encore, à propos de cet enfant qui était la grande inquiétude de Mme de Pompadour : « Soyez persuadée que le Roi se soucie fort peu d'enfant. Il en a assez, et ne voudrait pas s'embarrasser de la mère et du fils. Voyez comme il s'occupe du comte de Luc, qui lui ressemble d'une manière frappante; il n'en parle jamais, et je suis sûre qu'il ne fera rien pour lui. Encore une fois, nous ne sommes pas sous le Louis XIVme. »

Ces paroles de Mme de Mirepoix sauvaient Mme de Pompadour du découragement, lui rendaient l'assurance, lui donnaient la présence d'esprit de profiter des indiscrétions de l'imprudente mère de *Louis de Bourbon*, lui permettaient enfin de ramener cet amour aux proportions d'une intrigue du Parc aux Cerfs.

Finalement donc, les inconstances même, les plus longs et les plus vifs caprices du Roi ne pouvaient briser sa chaîne. L'habitude l'avait asservi à la domination de Mme de Pompadour. Et la favorite était arrivée

Profil de la duchesse de Mirepoix.

Cornaline.

Guay del. Pompadour sculp.

Guay del

Pompadour Sculp

Héliog. Duiardin.

Imp. Chardon et Sormani

à ce moment de confiance et de sécurité d'une liaison où les infidélités des sens, du cœur même de l'amant, n'ont plus de menaces pour la position d'une maîtresse. Après cette dernière épreuve, Mme de Pompadour pouvait croire sa faveur inébranlable. Rien ne devait plus l'inquiéter dans le présent; et elle était délivrée de ce tourment de l'avenir qui empoisonnait sa fortune, de la pensée fixe de ses insomnies, du souci continu mêlé à toutes ses joies, de la jalousie de ses ambitions sans cesse inquiètes, toujours tremblantes.

Son dernier, son seul redoutable ennemi, le Dauphin, la favorite l'avait tué par le ridicule (1).

Cependant, dans cette délivrance, au milieu de ces jours sans alarmes, quand le règne de la favorite semblait définitivement assuré et que tous les bonheurs semblaient lui sourire, une tristesse plus profonde et plus sombre que l'ennui des derniers jours de Mme de Maintenon, remplissait son visage et son âme, la solitude de son cœur, et le regard de ses grands yeux mourants.

Mme de Pompadour n'est point, en effet, la figure de trumeau et d'opéra-comique qu'une certaine histoire a accréditée; c'est une figure très sérieuse, très *réfléchissante*, même un peu triste. C'est une *désenchantée*, qui, dans les premières années de sa faveur, écrit à son frère :

Plus j'avance en âge, mon cher frère, et plus mes réflexions sont philosophiques. Je suis bien sûre que vous penserés de même. Excepté le bonheur d'être avec le Roy, et qui assurément me console de

(1) Après avoir, de complicité avec Choiseul, cherché à faire soupçonner à Louis XV que son fils était pour quelque chose dans l'assassinat de Damiens poussé au crime par le parti dévot, Mme de Pompadour détruisait les restes du sentiment paternel de Louis XV par la honte qu'elle inspirait au père de son fils, par les moqueries qu'elle faisait de la bigoterie du Dauphin, de son habitude de dire *matines et laudes* comme un curé de village. Soulavie raconte même que, dans le temps de la destruction des Jésuites, Mme de Pompadour et Choiseul faisaient voir au Roi, au milieu de la nuit, dans la chambre du Dauphin, par la glace de la porte entr'ouverte, un homme vêtu d'un habit de Jésuite, prosterné devant un crucifix, qui était son fils ou que Louis XV put croire son fils.

tout, le reste n'est qu'un tissu de méchancetés, de platitudes, enfin de toutes les misères dont les pauvres humains sont capables. Belle matière à réflexions surtout pour quelqu'un né aussi réfléchissante que je le suis.

Elle écrit une autre fois :

Partout où il y a des humains, mon cher frère, vous y trouverez de la fausseté et tous les vices dont ils sont capables. Vivre seul seroit par trop ennuyeux, ainsi il faut bien les souffrir avec leurs défauts et avoir l'air de ne pas les voir.

On sent en tout temps chez la femme une blessure de la vie, et, à mesure qu'elle se perpétue sur le théâtre de la cour, qu'elle est en butte à la trahison de sa cousine d'Estrades, à la défection de son ministre Machault (1), dans tout ce qu'elle dit, dans tout ce qu'elle jette sur le papier, on trouve des paroles, des phrases qui ressemblent à des cris de souffrance.

Et aujourd'hui comme toujours la vie de la favorite à ses empoisonnements secrets.

(1) Un passage des *Mémoires de Bernis* nous fait toucher l'état de l'âme de la favorite qui va un moment jusqu'à l'idée d'une retraite de la cour :

« Je trouvai (1755), en arrivant de Venise, Mme de Pompadour dans une situation bien différente de celle où je l'avais laissée : ce n'était plus cette femme environnée de tous les talents aimables, qui gouvernait la France du sein des plaisirs. Le Roi n'avait plus de passion pour elle depuis plusieurs années, il ne lui restait que de l'amitié, de la confiance et ce lien d'habitude qui, chez les princes, est le plus fort de tous. Mme de Pompadour avait besoin de consolations, elle me vit arriver avec la plus grande joie. J'étais son ami éprouvé... Elle ne tarda pas à m'ouvrir son cœur et m'en découvrir toutes les blessures. Elle me mit au fait de l'intrigue du Roi avec Mme de Choiseul, qui, un an auparavant, était morte en couches ; elle m'apprit que Mme d'Estrades, conseillée par d'Argenson, avait conduit toute cette intrigue avec la plus indigne ingratitude...

« Je trouvai Mme de Pompadour fort dégoûtée de la cour. Elle me montra la copie des lettres qu'elle avait écrites au Roi pour obtenir la permission de se retirer, elle ne me fit pas non plus mystère de celles qu'elle lui écrivait sur les affaires. Les premières me persuadèrent seulement qu'elle avait de l'humeur et du dégoût, mais je n'y vis pas la ferme résolution de quitter le monde, les secondes au contraire me parurent admirables. »

Mme de Pompadour comprenait avec son tact de femme que le roi ne l'aimait plus, qu'il ne continuait à la garder que par une sorte de charité, par la crainte d'une résolution énergique s'il la quittait, d'un coup de désespoir, d'un suicide. Et elle pénétrait si bien les secrets sentiments de Louis XV qu'il les avouera quand elle sera morte.

Ce Choiseul qu'elle avait créé le premier ministre de la monarchie, qu'elle avait fait son amant (1), elle commençait à trouver sa domination bien dure, bien exigeante, bien impérieuse, et le voyait, avec un profond froissement de l'âme, vouloir renverser son favori Bertin, et tenter de joindre le ministère des finances à ceux qu'il avait réunis dans sa maison (2).

Mais de tous les chagrins de la favorite, disons-le, le plus grand était l'avortement du rêve de sa vie : il fallait renoncer à la gloire, « *renoncer à toute gloire* (3) !... » écrit-elle avec désespoir dans une lettre

(1) Mme du Hausset nie que M. de Choiseul fût l'amant de Mme de Pompadour et dit que c'est un conte fait par une dame de la cour qu'elle ne nomme pas. Les contemporains sont unanimes pour donner un démenti à Mme du Hausset.

(2) *Mémoires du maréchal duc de Richelieu*, par Soulavie, t. X. — Soulavie dit que Mme de Pompadour, se rappelant les prédictions faites par Bernis sur la domination future de Choiseul, eut un moment l'envie de rappeler le cardinal. Trois entrevues secrètes, arrangées par la comtesse de Toulouse, eurent lieu à Versailles, dans lesquelles étaient résolus le retour du cardinal aux affaires et l'exil du duc de Choiseul. Le duc de Choiseul, instruit de la négociation, para le coup, et Mme de Pompadour, qui mourait au bout de quelques mois, mourait persuadée, affirme Soulavie, que sa fin avait été hâtée par Choiseul. Un refroidissement entre Mme de Pompadour et Choiseul semble incontestable, mais une rupture complète, mais le soupçon du poison, quand on rapproche ces dires de l'enthousiasme de la marquise pour Laverdy, et des lettres de la duchesse de Choiseul relatives à la mort de la favorite, font l'effet de contes à mettre à côté du piétinement de la tombe de Mme de Pompadour par la duchesse de Gramont. Soulavie, que nous avons été les premiers à réhabiliter, — et il le mérite par les papiers précieux qu'il a eus entre les mains, — n'a, il faut l'avouer, aucun sens critique et donne avec la même candeur le renseignement le plus authentique aussi bien que le renseignement le plus faux.

(3) Voici cette lettre au duc d'Aiguillon, écrite au milieu des revers de la guerre de Sept Ans, et publiée par M. Lacretelle dans son *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle :*

« *Que vous dirai-je, monsieur le duc? Je suis dans le désespoir parce qu'il n'est rien qui*

qui semble le cri suprême et déchirant de ses espérances et de ses orgueils vaincus.

Ne vous trompez pas en effet au masque de Mme de Pompadour, à cette parade d'indifférence et d'insouciance, à ce mot avec lequel, pour étourdir Louis XV, elle blasphémait la postérité du bout des lèvres : « Après nous le déluge! » La favorite ne méprisait point la mémoire de son nom. Elle se souciait et se préoccupait de l'histoire. Elle avait, tout le temps de sa faveur, poursuivi et quêté partout la gloire avec la passion et l'entêtement d'une femme. Sur ce grand trône où le hasard l'avait élevée, elle avait cherché à se hausser jusqu'à la postérité, et le présent pas plus que le tombeau ne lui avaient semblé la fin de son règne et de son bruit. Elle avait rêvé de lier son image et ce nom de Pompadour à un règne de conquête, à des villes prises, à des provinces soumises, à l'agrandissement de la monarchie, à l'éclat de nos armes, au fracas des victoires, à toutes les grandes immortalités de la guerre, ce patrimoine de l'honneur d'un peuple. Un moment elle avait cru surpasser les combinaisons politiques du cardinal de Richelieu et les plans si vantés du marquis de Louvois. Un moment elle avait calculé l'heure où Frédéric serait obligé de mendier sa grâce. Un moment elle avait avancé la main sur le Hanovre, la Hesse, les deux Saxes. Un moment elle avait cru pousser les frontières et le drapeau de la France

m'en cause d'aussi violent que l'excès d'humiliation. Est-il possible d'en éprouver de plus forte? Être battu n'est qu'un malheur : ne pas se battre est un opprobre. Qu'est devenue notre nation? Les parlemens, les encyclopédistes, etc., etc., l'ont changée absolument. Quand on manque assez de principe pour ne pas reconnoître ni divinité, ni maître, on devient bientôt le rebut de la nature, et c'est ce qui nous arrive. Je suis mille fois plus effrayée de notre avilissement que je ne l'aurois été de la perte de toute l'escadre. Il est encore bien heureux que vos troupes n'y aient pas été : vous périssiez tous. Que voulez-vous que j'espère pour nos projets? Pouvez-vous passer tout seul? Cela est impossible. (Il s'agit du projet de descente en Angleterre.) *Et peut-on compter sur la marine? Nous ne savons que trop à quoi nous en tenir à cet égard. Il faut renoncer à toute gloire. C'est une cruelle extrémité, mais je crois la seule qui nous reste. Ne vous découragez pas autant que moi, Monsieur; votre zèle et votre attachement pour le Roi peuvent lui être utiles. Je souhaite qu'ils puissent être mis à l'épreuve. »*

jusqu'à l'Escaut... De tant d'illusions que restait-il (1)? La fortune des batailles s'était jouée de la France; et Mme de Pompadour comptait toutes ces défaites qui avaient suivi Rosbach, et Minden, et Warbourg, et Filhingshausen, revers sans exemple qui avaient diminué jusqu'à la réputation de bravoure du soldat français en Europe, et qui exposaient la rive française du Rhin au pas des troupes étrangères. Que d'humiliations pour elle dans ces humiliations de la France : notre côte de la Manche incendiée, bombardée; nos escadres réfugiées dans nos ports et désertant les mers; et l'Inde et l'Amérique, où la fortune nous trahit comme en Europe! Puis c'étaient au dedans du royaume tous les contrecoups de ces désastres, toutes les misères des guerres malheureuses, les campagnes privées d'un million d'hommes, l'agriculture demandant des bras, le commerce anéanti, les finances épuisées et faisant défaut aux besoins du Roi et de l'État, la France plus ruinée, plus affaiblie, plus abaissée qu'aux plus tristes jours du coucher de la monarchie de Louis XIV.

Spectacle lugubre qui la pressait de toutes parts et la blessait à tous les instants : malédictions des destins, des hommes et des choses, où elle entendait déjà la voix de son impopularité future; chagrins sourds, hontes dévorées, blessures toujours ouvertes, où le regard honteux du Roi devant quelque général étranger, illustré par nos revers, faisait saigner la vanité de la femme presque aussi douloureusement que la vanité d'un peuple.

Et enfin, quand toute la politique de Mme de Pompadour vint aboutir à ce traité de Paris, quand il fallut se résigner à signer l'abandon de

(1) Diderot a assez durement résumé ce que le gouvernement de Mme de Pompadour a laissé à la France : « Eh bien, qu'est-il resté de cette femme qui nous a épuisés d'hommes et d'argent, laissés sans honneur et sans énergie, qui a bouleversé le système politique de l'Europe? Le traité de Versailles qui durera ce qu'il pourra, l'*Amour* de Bouchardon qu'on admirera à jamais, quelques pierres gravées de Gay qui étonneront les antiquaires à venir, un bon petit tableau de Vanloo qu'on regardera quelquefois, et une pincée de cendres. »

nos droits sur le nouveau monde, céder l'Acadie, le Canada, l'île du Cap-Breton, toutes les îles du golfe et du fleuve Saint-Laurent; quand il fallut se plier à tous ces sacrifices, dont les siècles à venir devaient demander compte à Mme de Pompadour comme au véritable maître de la politique du roi Louis XV; quelles souffrances chez la favorite (1), qui, se rabattant sur les détails du protocole, et voulant là au moins sauver la dignité du Roi, manquait se brouiller avec Choiseul à propos du vieux titre de *Roi de France*, pris dans le traité par le roi d'Angleterre (2)!

Ce réveil après ce rêve, point de gloire après tant d'impatience et tant d'envie de la gloire, c'était une déception bien dure pour une femme habituée à avoir toutes choses à sa volonté et à son caprice. Mme de Pompadour ne s'en consola point. Et l'homme qui vit dans son intimité la plus grande, son ministre et son amant, en un mot le duc de Choiseul, effrayé de l'abattement de la souveraine de Versailles, dira à sa femme de chambre : « Je crains, ma chère dame, qu'elle ne se laisse gagner par la mélancolie et qu'elle ne meure de chagrin. »

Mourir de chagrin, elle! Mme de Pompadour! C'est cependant presque

(1) Dans les affaires les plus graves, dans celles qui tiennent le plus au cœur de Mme de Pompadour, qui intéressent le plus sa vanité, il est curieux de voir toujours la femme passer au travers de l'homme d'État, et le chiffon et la fanfiole venir sous sa plume. C'est là l'intérêt de cette lettre écrite au sujet de ce traité de Paris qui fit passer tant de nuits blanches à la favorite, et adressée au duc de Nivernois, son *petit époux :*

« *Ce M. d'Éon est, dit-on, un fort bon sujet, et MM. les Anglois ont été très polis de lui donner à apporter le traité. Je ne doute pas qu'il ne s'en trouve bien. J'aime ainsi que vous le roi d'Angleterre, il me paroît rempli de candeur, d'humanité et de toutes les vertus qui forment un bon roi. C'est le plus grand éloge à mon gré. Les conquérans ne sont que des tyrans qu'à tort on appelle grands hommes. Ah! les vilaines bourses que vous nous avez envoyées! elles sont grosses comme des cordes : aussi notre ami Praslin en a-t-il été gratifié. Quand je ne vous rappellerois pas au souvenir de notre très aimé maître, la besogne que vous avez faite ne vous auroit pas laissé oublier. Elle est enfin terminée, embrassons-nous pour nous en féliciter l'un et l'autre.*

« *Les petites dames vous saluent.* »

(2) *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par Charles Lacretelle. Paris, 1812, vol. IV.

la vérité. Longtemps après cette visite à la tireuse de cartes que raconte Mme du Hausset, et qui semble avoir fait une profonde impression sur l'imagination de la favorite à laquelle une autre tireuse de cartes avait prédit sa fortune, Mme de Pompadour laissait échapper : « *La sorcière a dit que j'aurais le temps de me reconnaître, je le crois, car je ne périrai que de chagrin.* »

XVII.

Mme de Pompadour crachant le sang dès sa première jeunesse. — Sa vie toujours *sur les grands chemins*. — Ses nombreuses fausses couches. — La *préparation* d'après nature de la Tour de Saint-Quentin. — Mme de Pompadour ne peut, en 1756, passer l'appartement à la suite de la Reine à cause de ses palpitations de cœur. — Elle tombe malade à Choisy. — Embarras d'argent. — L'estampe de Cochin sur sa convalescence. — Son testament de novembre 1757. — Codicille du 30 mars 1761. — Second codicille du 15 avril 1764. — Sa mort le même jour. — Lettre de Marie Leczinska sur la mort de la favorite.

Mme de Pompadour, *conçue dans le péché* (1), avait craché le sang dès sa première jeunesse (2). Mise au régime du lait, elle avait encore pu suivre ce régime pendant les premières campagnes du Roi; mais, quand Louis XV ne fit plus la guerre, la poitrinaire dut y renoncer et toute l'année « courir et boire et manger ». *Une vie toujours en l'air et sur les grands chemins*, — c'est ainsi qu'elle s'exprime quelque part, — une vie dans laquelle son pauvre être maladif, demandant le repos et le ménagement, secoué et échauffé par cette vie de courses et de fatigues, se lassait davantage chaque jour, une vie où la tension de toutes les activités morales enfiévrait et épuisait ce corps, auquel la favorite ne voulait pas faire grâce et qu'elle continuait à faire aller et à agiter. Aussi que de rhumes, que d'heures de fièvre (3), que de journées

(1) *Et in peccato*, dit d'Argenson, *concepit eam mater sua.*

(2) Dans une des lettres de Mme de Pompadour à son frère pendant son voyage d'Italie, on lit : « *On vous mandera cependant de Paris que je crache le sang, cela est aussy vray que toutes les fois qu'on l'a dit.* »

(3) Mme de Pompadour écrit bien souvent des lettres pareilles à celle-ci : « *Marly*, 20 *mai* 1751. *J'ai un rhume assez fort qui m'a donné la fièvre vingt-quatre heures, il va un peu mieux. Je descends au salon ce soir qui, par parenthèse, est diabolique pour les rhumes, il y fait un chaud énorme et froid en sortant, aussi entend-on plus tousser qu'à Noël.* »

passées au lit, que de saignées au pied notent les correspondances (1) et les journaux des courtisans! Et la misérable santé de la maîtresse déclarée avait été encore affaiblie par de nombreuses fausses couches (2).

Dès l'année 1748, d'Argenson, voyant un jour, à la messe de la chapelle de Versailles, Mme de Pompadour coiffée de nuit, s'étonnait du changement de sa personne, de la mine *sucée et malsaine* qu'elle avait. En 1749, toute la cour était frappée de son amaigrissement, de la totale disparition de sa gorge, du desséchement et de la teinte jaune du bas de son visage. Il est, du reste, un indiscret portrait qui trahit la favorite dans l'anémie et la chlorose de sa triste santé : c'est la *préparation* de La Tour, du Musée de Saint-Quentin (3), la préparation d'après nature qui n'a rien du *joli* officiel du grand portrait du Louvre, et qui nous montre la marquise avec son teint de papier mâché, avec les bleuissements du dessous de ses yeux, avec les colorations *truitées* de la chanson satirique du temps. Et cependant la beauté de Mme de Pompadour avait des forces inconnues qui maintenaient la femme belle en dépit de la flétrissure de ses charmes, de la destruction physique de son corps. On aurait dit autrefois, écrit un contemporain irrité de cette espèce de miracle, qu'elle avait un talisman, un anneau constellé (4).

En 1756, lors de sa nomination à la place de dame du palais, Mme de

(1) Marie Leczinska, au sujet d'une de ces saignées, écrit à la date du 22 mai 1751 : « ... Mme de Pompadour a eu la fièvre hier et a été saignée; cela m'a fait une peur horrible, dont j'avoue que la charité n'a pas été tout le motif. Mais cela alloit mieux au soir et l'on disoit seulement qu'il n'y auroit pas de voyage de Crécy. » (*Mémoires du duc de Luynes*, t. XI.) — Un joli détail. On trouve, dans les comptes de Mme de Pompadour publiés par M. Le Roi, 6,000 livres donnés par Louis XV en juin 1761, pour récompenser la favorite de s'être laissé saigner.

(2) Le duc de Luynes écrit à la date du 2 avril 1749 : « Il y a deux ou trois jours que Mme de Pompadour est incommodée et on ne la voit point. J'ai appris aujourd'hui que cette incommodité est une fausse couche; on m'a assuré que c'étoit au moins la troisième depuis qu'elle est habitante ici. »

(3) Une autre préparation de La Tour mise au carreau pour le grand portrait du Louvre se trouve dans la collection des dessins de Goncourt.

(4) *Mémoires de d'Argenson*, édition Jannet, t. IV.

Pompadour ne pouvait plus passer l'appartement à la suite de la Reine à cause de ses palpitations de cœur (1). Mme du Hausset parle de battements de cœur terribles pendant lesquels son cœur semblait sauter (2). En novembre 1757, Mme de Pompadour se trouvait si mal qu'elle faisait son testament.

A partir de ces années, cette physionomie enchanteresse, où tant d'âme et d'esprit passait et se jouait dans un éclair, ne montrait plus qu'un sourire grimaçant sur un masque d'ironie. Vainement elle plâtrait et chargeait de blanc et de rouge vif ce visage plombé; vainement sous la toilette, les artifices, les coquetteries désespérées, elle voilait sa maigreur et s'acharnait à cacher tout ce qu'il y avait en elle de déjà mort; tous la voyaient comme elle était, usée, perdue, mourante (3).

Ce fut dans un voyage de plaisir à Choisy que la machine s'arrêta; les forces se dérobèrent à la volonté de la marquise : il fallut s'aliter.

Des ennuis que le public ne soupçonnait guère assaillaient la marquise au commencement de sa maladie. Elle était tourmentée dans le lit où la tenait la fièvre par des embarras d'argent. Tels étaient depuis long-

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. XV.

(2) Elle suivait quelque temps un traitement d'un médecin du Marais, nommé Renard, qui la faisait promener très vite dans sa chambre et lui faisait soulever des poids.

(3) *Mémoires historiques et anecdotes de la cour de France*. Paris, 1802.

Voici ce que dit aussi à ce sujet le petit livre de Mlle Fauque, *Histoire de Mme la marquise de Pompadour* : « ... Aujourd'hui en 1758, âgée qu'elle est d'environ trente-huit ans, il n'est pas aisé de dire ce qu'est son visage. Enseveli sous une couche de blanc et de rouge de l'épaisseur d'un pouce, il est dérobé entièrement à la vue. » Et comparant le visage de Mme de Pompadour aux visages des figurantes de l'Opéra qui vont danser la danse des Furies, il continue ainsi : « Le visage de Mme de Pompadour n'est donc plus capable de fixer l'attention. Pour ce qui est de sa personne même, outre les changements que les années ont dû y apporter, le mal dont elle a été attaquée y a produit une si grande maigreur que tout appétit corporel doit nécessairement se perdre à sa vue. Ce serait courir les risques de mourir de faim que de s'attaquer à un morceau si décharné! Ses embrassements ne sauraient différer de ceux des ombres souterraines, qui attendent sur le bord du Styx la barque fatale qui doit les traverser. »

temps les misérables tracas de cette femme avide et recevant de toutes les mains, à laquelle le peuple attribuait le placement de sommes énormes à l'étranger (1). Dans sa furie de bâtisses et d'acquisitions de tout genre, la favorite avait dépensé bien au delà de ses revenus et des bénéfices de sa place. A tout moment, elle était obligée de recourir aux expédients, sans que rien la corrigeât d'acquérir et de travailler à posséder davantage. La pension que le Roi lui faisait en 1746, cette pension de 24,000 livres par mois, que le Roi comptait à peine, aux premiers moments de la passion, dans les générosités dont il comblait sa maîtresse, se régularisait avec l'habitude de la liaison et ne dépassait pas 4,000 livres par mois. D'un autre côté, les étrennes du Roi, qui montaient en 1747 à 50,000 livres, descendaient bientôt à 20,000; et, dès 1750, elles cessaient entièrement. Comment arriver à une balance, surtout dans les mauvaises années de la guerre de Sept Ans, en 1760, par exemple, où sa pension était tombée à 3,000 livres par mois, et où elle achetait encore Ménars? Mme de Pompadour faisait face au plus pressé, avec toutes sortes de ressources et de sacrifices, tantôt par des gains au jeu qui s'élevaient en 1752 à près de 38,000 livres, en 1753 à 20,000 livres; tantôt, en cas de mauvaise chance, par des ventes de tabatières, des ventes de bijoux, des ventes de bracelets de perles; ou bien encore par un peu d'argent, un cadeau de 6,000 livres, par exemple, qu'elle tirait du Roi pour son courage à se laisser saigner. Ce défaut d'é-

(1) A une demande d'argent de son père, Mme de Pompadour répondait par cette lettre datée du 12 janvier 1753 : « ... *Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit en plus d'une occasion, je suis beaucoup moins riche que je n'étois à Paris; ce que j'ai, m'a été donné sans que je l'aie demandé; les dépenses faites pour mes maisons m'ont beaucoup fâchée; ç'a été l'amusement du maître, il n'y a rien à dire, mais si j'avois désiré des richesses, toutes les dépenses faites m'auroient produit un revenu considérable. Je n'en ai jamais rien désiré et je défie la fortune de me rendre malheureuse : la sensibilité seule de mon âme peut en venir à bout. J'ai au moins la consolation que le public fait cette réflexion et me rend justice; avec cette façon de penser vous devez juger si j'ai envie de commencer à demander. Il vous reste toujours la ressource de ce qu'il y a de fonds à moi entre les mains de M. Montmartel; cela n'est pas considérable actuellement, parce que j'ai presque tout prêté pour l'École militaire...* »

quilibre entre les recettes et les dépenses, la gêne au milieu de cette opulence qui amassait les dettes, arrivait à ce point que Collin était obligé d'emprunter 70,000 livres au moment où Mme de Pompadour tombait malade. Qui eût pensé que la favorite ne devait à sa mort laisser d'argent que trente-sept louis d'or dans sa table à écrire (1)?

Au bout de peu de jours, la toux de la malade augmentait. Le lit l'étouffait. Les médecins ne cachaient pas leurs inquiétudes. Le Roi venait voir la malade presque tous les jours; et, les jours où il était retenu à Versailles, des courriers lui apportaient, d'heure en heure, les nouvelles de Choisy, qu'envoyaient chercher de leur côté les membres de la famille royale.

La marquise ne tardait pas à être condamnée; et il ne semblait plus rester d'espérance, quand, au bout de trois semaines, il arrivait un mieux soudain. La fièvre diminuait, la toux cessait presque; et, un matin, les amis de Mme de Pompadour se disaient la bonne nouvelle : elle avait pu dormir cinq heures dans un fauteuil, et elle se trouvait si bien qu'elle devait essayer de dormir dans son lit le soir (2).

Après quelques reprises de fièvre, la marquise pouvait se lever, puis bientôt aller se promener en voiture aux environs de Choisy. Les médecins eux-mêmes fixaient déjà le jour de son retour à Versailles. C'était une résurrection (3). Cochin recevait l'ordre de dessiner, pour la convalescence de la marquise, un cartel dans le vide duquel on devait imprimer ce couplet de chanson de Favart, faisant allusion à une éclipse de soleil, arrivée le même jour.

(1) *Relevé des dépenses de Mme de Pompadour depuis la première année de sa faveur jusqu'à sa mort*, par J.-A. Le Roi. Versailles, Montalant-Bougleux.

(2) *Correspondance inédite de Mme du Deffand*, publiée par le marquis de Sainte-Aulaire. Paris, Michel Lévy, 1859.

(3) A ce propos, la duchesse de Choiseul écrivait : « Mme de Pompadour est enfin hors d'affaires. Je nage dans la joie. »

Estampe allégorique, pour la convalescence de Mme de Pompadour, au milieu de laquelle on devait imprimer ce couplet, fait par Favart :

Du premier avril 1764.
Le Soleil est malade,
Et Pompadour aussi.
Ce n'est qu'une passade,
L'un et l'autre est guéri.
Le Bon Dieu qui seconde
Nos vœux et notre amour,
Pour le bonheur du monde,
Nous a rendu le jour
Avec Pompadour.
Votum Populi laus ejus.

La mort de Mme de Pompadour, qui survint quinze jours après cette fausse apparence d'un retour de santé, a empêché qu'on fit usage de cette ingénieuse composition de Cochin, et la planche a été supprimée.

Héliog. Dujardin.
C.N. Cochin fecit
1764.
Imp. Chardon et Sormani

Du premier avril 1764.

Le soleil est malade,
Et Pompadour aussi.
Ce n'est qu'une passade,
L'un et l'autre est guéri.
Le bon Dieu qui féconde
Nos vœux et notre amour
Pour le bonheur du monde
Nous a rendu le jour
Avec Pompadour.
Votum populi, laus ejus.

Mais estampe et chanson devaient arriver trop tard (1). La marquise, transportée à Versailles (2), au palais, enlevée aux soins de Quesnay qui connaissait son mal et son tempérament, livrée aux mains maladroites de Richard, la marquise se mourait.

Mme de Pompadour ne démentit en ces derniers moments rien de son caractère. Sa mort fut fidèle à sa vie. La favorite, un soupçon de

(1) Je possède cette estampe rare, qui représente, sous le soleil voilé, les Muses de la Peinture, de la Musique suppliantes pendant que la Médecine arrête la Parque au moment où elle va couper le fil de la vie de la marquise. Jombert, dans le *Catalogue de l'Œuvre de Charles-Nicolas Cochin fils*, 1770, dit à propos de cette gravure : « La mort de cette dame qui survint quinze jours après cette fausse apparence d'un retour de santé, a empêché qu'on ne fît usage de cette ingénieuse composition de M. Cochin fils, et la planche a été supprimée. » Cette convalescence d'un moment, Vanloo la célébra par un tableau représentant la Peinture, la Sculpture, l'Architecture implorant le Destin pour arrêter la Parque prête à couper le fil de la vie de le favorite. Boucher la célébra aussi par un dessin aux trois crayons, où des Amours fêtaient la convalescence d'une jolie femme qui s'élevait en repoussant les nuages, avec la légende écrite au-dessous : *Nous renaissons*. Enfin Gay, dans deux intailles, dont l'une sur cristal de roche ne fut pas achevée, faisait des vœux pour le rétablissement de la santé de Mme de Pompadour.

(2) Lacretelle dit : « Le Roi la fit conduire à Versailles, quoique par l'étiquette il ne fût permis qu'aux princes de mourir dans le palais du Roi. »

Dans des anecdotes dictées par Sophie Arnould, et qui portent comme titre : *Supplément aux Mémoires* de Sophie Arnould, petit cahier manuscrit possédé par M. Doucet, nous trouvons à propos de son retour à Versailles ces lignes :

« La mourante voulut faire sa *dernière toilette sans miroir*. Elle ordonna qu'on lui mît ses dentelles les plus avancées et tout un pot de rouge, tant elle craignait de faire reculer son amant.

Ne pouvant plus supporter le carrosse, elle se fit asseoir dans sa chaise à porteurs et de nombreux relais de porteurs la transportèrent jusqu'à Versailles.

rouge sur les joues, fut convenable dans ce spectacle suprême comme dans une pièce apprise; et l'on eût dit que l'agonie était sa dernière comédie et son rôle d'adieux. Elle appelait, avec l'agrément du Roi, le curé de la Madeleine, et l'étonnait moins par les élancements de piété d'une chrétienne que par la tranquillité d'âme d'un philosophe et la résolution nette d'une fin décente. Elle rouvrait le testament qu'elle avait fait en 1757 :

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

« *Je, Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour, épouse séparée de biens de Charles-Guillaume Le Normant, écuyer, ai fait et écrit mon présent testament et ordonnance de ma dernière volonté, que je veux être exécutée dans son entier.*

« *Je recommande mon âme à Dieu, le suppliant d'en avoir pitié, de me pardonner mes péchés, et de m'accorder la grâce d'en faire pénitence et de mourir dans des dispositions dignes de sa miséricorde, espérant appaiser sa justice par les mérites du sang précieux de Jésus-Christ mon sauveur et par la puissante intercession de la sainte Vierge, et de tous les saints et saintes du Paradis.*

« *Je désire que mon corps soit porté aux Capucines de la place Vendôme, à Paris, sans cérémonie, et qu'il y soit inhumé dans la cave de la chapelle qui m'a été concédée dans leur église.*

« *Je laisse à M. Collin, en reconnoissance de son attachement à ma personne, une pension de* (1)..... 6,000 l.

A M. Quesnay, quatre mille livres..... 4,000 l.

(1) Collin, qui servit toute sa vie Mme de Pompadour, avait été longtemps le procureur de sa famille. En 1748, la favorite le décidait à abandonner sa profession pour devenir l'intendant de sa maison. Collin vendait sa charge de procureur au Châtelet, obtenait quatre ou cinq sous d'intérêt dans les sous-fermes dont Mme de Pompadour faisait les fonds, et devenait bientôt au service de la favorite fort riche et propriétaire d'une belle maison située rue Saint-Louis, à Versailles.

A M. Nesmes, trois mille livres..... 3,000 l.
A M. Lefèvre, piqueur, douze cents livres..... 1,200 l.

A mes trois femmes, à Mlle Jeanneton, à mes trois valets de chambre, cuisiniers, officiers, maître d'hôtel, sommelier, concierge, à chaque le revenu à dix pour cent du fond de cinq cents livres; et, pour rendre mes intentions plus claires, je vais citer un exemple : Mme Labbaty est à moi depuis douze ans; si je mourois dans le moment, on lui payeroit 600 livres de rente viagère, faisant douze fois cinquante à dix pour cent de 500 livres de fond, attendu que chaque année de service, il lui sera augmenté 50 livres de plus. Je laisse à mes laquais, cochers, suisses, porteurs, portiers, jardiniers, femmes de garde-robe et de basse-cour, le fonds de 300 livres, dont on leur payera le revenu, en suivant la même méthode, que je viens d'expliquer dans l'article précédent.

« *Je laisse au reste de mes domestiques qui ne sont point compris dans les deux articles ci-dessous nommés, cent cinquante livres en fonds, dont il leur sera fait la pension de la même manière expliquée ci-dessus. Plus, j'ordonne que toutes les pensions et fondations faites de mon vivant, auront pleine exécution; plus je donne à mes femmes de chambre tout ce qui concerne ma garde-robe en habits, linges, hardes y compris les dentelles.*

« *Plus je donne à ma troisième femme de chambre une gratification de trois mille livres, non compris sa rente viagère; plus à la femme de garde-robe servant journellement auprès de ma personne, douze cents livres de gratification, non compris sa rente viagère.*

« *Plus, à mes trois valets de chambre, trois mille livres de gratification.*

« *Je supplie le Roi d'accepter le don que je lui fais de mon hôtel de Paris, étant susceptible de faire le palais d'un de ses petits-fils.*

« *Je désire que ce soit pour monseigneur le comte de Provence.*

« *Je supplie aussi Sa Majesté d'accepter le don que je lui fais de toutes mes pierres gravées par Guay, soit brasselets, bagues, cachets, etc., pour augmenter son cabinet de pierres fines gravées.*

« *Quant au surplus de mes meubles et immeubles, biens de quelque nature et en quelques lieux qu'ils soient situés, je les donne et lègue à Abel-François Poisson, marquis de Marigny, mon frère, que je fais et institue mon légataire universel; et, en cas de mort, je mets en son lieu et place M. Poisson de Malvoisin, maréchal des logis de l'armée, actuellement chef de brigade des carabiniers, et ses enfants.*

« *Je nomme pour exécuteur de mon présent testament M. le prince de Soubise, auquel je donne le pouvoir d'agir et faire tout ce qui sera nécessaire pour l'entière exécution d'icelui, et notamment d'indiquer tels fonds, rentes et effets de ma succession qu'il jugera à propos, pour pourvoir au payement exact de toutes les pensions viagères par moi léguées; et, au cas qu'il ne s'en trouve pas de convenables, je lui donne le pouvoir de prendre sur les deniers comptans qui proviendront de la vente de mes meubles, la somme suffisante pour être employée en acquisitions de fonds ou rentes dont les revenus serviront à acquitter lesdites pensions viagères, comme aussi de nommer et de choisir telle personne qu'il jugera à propos et aux appointemens qu'il lui fixera, pour faire la recette des revenus destinés par mon exécuteur testamentaire, et faire le payement desdites pensions viagères à chacun desdits légataires, lesquels, au moyen de ladite délégation et destination, ne pourront rien prétendre, ni avoir aucuns privilèges ni hypothèques sur tous les autres biens de ma succession.*

« *Quelque affligeante que soit pour M. de Soubise cette commission que je lui donne, il la doit regarder comme une preuve certaine de la confiance que sa probité et ses vertus m'ont inspirée pour lui. Je*

le prie d'accepter deux de mes bagues, l'une mon gros diamant couleur d'aigue-marine, l'autre une gravure de Guay représentant l'Amitié; je me flatte qu'il ne s'en défera jamais et qu'elles lui rappelleront la personne du monde qui a eu pour lui la plus tendre amitié.

« *Fait à Versailles le* 15 *novembre* 1757.

« JEANNE-ANTOINETTE POISSON,

« Marquise de Pompadour (1). »

(1) Il n'est pas sans intérêt de donner, à propos de ce testament, une estimation des richesses mobilières et immobilières de la favorite, dont les renseignements ont été donnés par elle-même à Collin peu de temps avant sa mort, estimation où se mêlent quelques dépenses :

État de mes effets en général.

	Livres.
J'avais en vaisselle d'argent pour	537,600
Plus, en vaisselle d'or ou en colifichets	150,000
Elle a dépensé pour ses menus plaisirs et en se satisfaisant	1,338,867
Pour sa bouche pendant les dix-neuf années de *son règne*	3,504,800
Pour les voyages du Roi, extraordinaires, comédies, opéras et fêtes données en différentes maisons	4,005,900
Gages pour mes domestiques, dix-neuf années, ci	1,168,886
Pensions que j'ai toujours faites *jusqu'à ma mort* (*sic*)	229,236
Une cassette contenant quatre-vingt-dix-huit boites d'or, évaluées l'une dans l'autre à 3,000 livres, ci	394,000
Une autre cassette contenant tous mes diamants	1,783,000
Une superbe collection de pierres gravées par le sieur Leguay chez moi, donnée au Roi, estimée, ci	400,000
En différents morceaux de vieux laque	111,945
En porcelaines anciennes	150,000
Achat de pierres fines pour compléter la collection	60,000
Linge pour draps et tables pour Crécy, ci	600,452
Plus, pour mes autres maisons	400,325
Ma garde-robe, tout compris	350,235
Ma batterie de cuisine pour toutes mes maisons	66,172
Ma bibliothèque, y compris nombre de manuscrits	12,500
Donné aux dames qui m'ont toujours accompagnée pour présents, en variant les effets, ci	460,000
Donné aux pauvres pendant tout mon règne	150,000
A reporter	15,873,918

Mme de Pompadour relisait le codicille qu'elle avait écrit au dos de ce testament le 30 mars 1761 :

Je substitue à Abel-François Poisson, mon frère, marquis de Ma-

	Livres.
Report.....	15,873,918
En générosités aux concierges, en robes, vestes d'étoffes, ainsi qu'au cabinet du Roy.....	100,000
Pour les affaires de mon père, M. de Machault les régla à la somme de 400,000 livres, ci.....	400,000
En tableaux et autres fantaisies.....	60,000
La dépense de la bougie pendant dix-neuf années.....	660,000
La dépense des fallots et chandelles.....	150,000
En belles juments, voitures, chaises à porteurs, chevaux de selle, quoi qu'en ait dit le gazetier d'Utrecht, en tout, cy.....	1,800,000
Fourrages, nourriture de mes chevaux, dix-neuf années.....	1,300,000
Pour toute ma livrée, dans toutes mes maisons.....	250,000
Pour achat de Crécy.....	650,000
Achat de la Celle.....	260,000
Achat d'Aulnay.....	140,000
Achat de la baronnie de Tréon.....	80,000
Achat de Magenville.....	25,000
Achat de Saint-Rémy.....	24,000
Achat d'Oville, à moitié chemin d'Orléans.....	11,000
Achat de l'hôtel d'Évreux, à Paris.....	650,000
Achat d'un terrain à côté dudit hôtel.....	80,000
Dépensé à Champs pendant l'espace de trois ans.....	200,000
Dépensé à Saint-Ouen pendant l'espace de cinq ans, près de 500,000 livres, sans faire les réparations constatées par la maison de Gesvres.....	500,000
Total.....	23,213,918
Médailles d'or et d'argent.....	400,000

A ces 23 millions, il faut ajouter plusieurs acquisitions et dépenses oubliées, qui font monter, d'après les chiffres qu'a relevés M. Le Roi, à 36 millions le coût des dix-neuf années de règne de Mme de Pompadour.

Donnons ici quelques-unes des pensions que Mme de Pompadour faisait et que M. Le Roi a relevées : A Mme Lebon, pour lui avoir prédit à l'âge de neuf ans qu'elle serait un jour la maîtresse de Louis XV, 600 liv. — A Mme Sainte-Perpétue, supérieure des Ursulines de Poissy, sa tante du côté maternel, 3,000 liv. — A Mlle Clergé, ancienne femme de chambre de sa mère, 600 liv. — Aux Capucines de Paris, 720 liv. — A la dame Plantier, nourrice de sa fille, 200 liv. — A la dame Pin, son ancienne fille de garde-robe, 50 liv. — A Dablon, son père nourricier,

rigny, ma terre du marquisat-pairie de Menars et ses dépendances et telle qu'elle se trouvera le jour de mon décès, et à ses enfants et petits-enfants mâles et toujours à l'aîné. S'il n'a que des filles, la substitution n'aura pas lieu, et la terre sera partagée entre elles.

Au cas de mort de mon frère sans aucune postérité, je mets en son lieu et place et aux mêmes conditions M. Poisson de Malvoisin, actuellement chef de brigade des carabiniers.

Et elle dictait à Collin ce second codicille :

Ma volonté est de donner comme marques d'amitié pour les faire ressouvenir de moi aux personnes suivantes :

A Mme du Roure le portrait de ma fille en boîte garnie de diamans. Quoique ma fille n'ait pas l'honneur de lui appartenir, elle la fera ressouvenir de l'amitié que j'avois pour Mme du Roure.

A Mme la maréchale de Mirepoix ma montre neuve de diamans.

A Mme de Chateaurenaud une boîte du portrait du Roi, garnie de diamans qu'on devoit me livrer ces jours-ci.

A Mme la duchesse de Choiseul (1) *une boîte d'argent garnie de diamans.*

300 liv. — Au fils de sa première femme de chambre, 212 liv. — Au fils de Mme du Hausset, deuxième femme de chambre 400 liv. — Pour Mme la baronne du Rhône, âgée de 90 ans, 3,000 liv. — Pour Mlle de Farges, 2,000 liv. — Pour la petite nymphe de Compiègne, 400 liv. — Pour la veuve Bourgeois, ancienne remueuse, 120 liv. — Pour son homme de confiance, tous les ans 12 à 13,000 liv. qu'elle faisait distribuer dans les greniers de Versailles. — Au petit sans bras, 144 liv. — A Mlle de Gosmond pour être religieuse, 1,800 liv. — A Mlle du Laurent, pour *idem*, 1,800 liv. — A Mlle Mazagathy, pour *idem*, 1,800 liv. — A Mlle du Hausset, 400 liv. — A Mlle de Longpré, sa parente, 600 liv. Je passe de nombreuses maisons religieuses d'hommes et de femmes et je reprends : A la bouquetière du château de Versailles suivant la cour, 120 liv. — Le jour de l'an, à tous les officiers des petits appartements du Roi et garçons du château, une très belle veste, 1,000 liv. — A tous les autres domestiques du Roi, suisses des appartements, grands et petits, frotteurs, cochers, postillons et palefreniers du Roi et tous les métiers travaillant au château, 1,200 liv.

(1) La vertueuse duchesse de Choiseul, parlant de Mme de Pompadour pendant sa maladie, écrivait de la femme qui l'avait entièrement gagnée : « ... Je suis inquiète parce que je l'aime, et comment ne l'aimerais-je pas ? Vous savez ce que je vous en ai dit hier, je joins pour elle l'estime à la reconnaissance. »

A Mme la duchesse de Gramont une boîte avec un papillon de diamans.

A M. le duc de Gontaut (1) *une alliance couleur rose et blanche de diamans, enlassée d'un nœud verd, et une boîte de cornaline qu'il a toujours beaucoup aimée.*

A M. le duc de Choiseul un diamant couleur d'aigue-marine et une boîte noire piquée à pans et gobelet.

A M. le maréchal de Soubise une bague de Guay représentant l'Amitié; c'est son portrait et le mien depuis vingt ans que je le connois.

A Mme d'Amblimont (2) *ma parure d'émeraudes.*

Si j'ai oublié quelqu'un de mes gens dans mon testament, je prie mon frère d'y pourvoir, et je confirme mon testament; j'espère qu'il trouvera bon le codicille que l'amitié me dicte et que j'ai fait écrire par M. Collin, n'ayant que la force de le signer.

La marquise DE POMPADOUR (3).

A Versailles, le 15 *avril* 1764.

(1) On sait l'intimité qui existait entre Mme de Pompadour et le duc de Gontaut, beau-frère du duc de Choiseul. Mme du Hausset disait qu'il ne quittait jamais la favorite. Gontaut fut le seul homme avec Bernis que la favorite eût la permission de voir à Étioles, pendant la campagne du Roi en 1745. C'était Gontaut qui était chargé des ambassades de Mme de Pompadour près de son mari. Et quand Mme de Pompadour, avec un faux nez fait d'une vessie et une verrue postiche, se rend en cachette chez la tireuse de cartes Bontemps, c'était Gontaut qui accompagnait la favorite.

(2) Mme d'Amblimont et Mme d'Esparbès étaient appelées par la marquise « ses petits chats ». « *Tout ce qui nous occupe*, disait-elle à Louis XV, *est du grec pour elles; mais leur gaieté me rend le calme et me permet de reprendre ensuite les choses sérieuses. Vous avez la chasse, Sire, qui vous distrait, et elles m'en tiennent lieu.* » Reparlant à quelque temps de là, à Mme du Hausset de Mme d'Amblimont, la marquise disait : « *C'est une personne unique peut-être pour sa fidélité à ses amis et par son honnêteté! Écoute et n'en parle à qui que ce soit : il y a quatre jours que, passant pour aller à table, le Roi s'est approché d'elle, en faisant semblant de la chatouiller, et il a voulu lui remettre une petite lettre. D'Amblimont, faisant la folle, a mis aussitôt ses deux mains derrière son dos, et le Roi a été obligé de ramasser le billet qui était tombé à terre.* » Mme de Pompadour ajoutait : « *Elle est étourdie, hurlu-brelu, mais elle a plus d'esprit et d'âme que les prudes et les dévotes. D'Esparbès n'en ferait pas autant, peut-être elle irait au-devant.* »

(3) Les originaux desdits testament et codicille avaient été déposés chez Me Baron le

LA FIDÉLITÉ.

Portrait d'Inès. (Chienne de Mme de Pompadour.)

Peint par Huet. Gravé à l'eau-forte par Ét. Fessard, 1755, terminé au burin par Aug Saint-Aubin, son élève, en 1756.

A Madame de Pompadour, Dame du Palais de la Reine,

Par son très humble et très obéissant serviteur Fessard.

Peint par Huet

Gravé à l'eau forte par Et. Fessard 1755
terminé au burin par Aug.te Aubin son élève en 1756

LA FIDELITÉ
A Madame de Pompadour

PORTRAIT D'INES
Dame du Palais de la Reine

Par son tres humble et tres
obeissant Serviteur Fessard

Paris chez l'Auteur graveur du Roi et de sa
Bibliotheque rue St Thomas du Louvre

LA CONSTANCE.

Portrait de Mimi. (Chienne de Mme de Pompadour.)

Peint par C. Huet. Gravé par Étienne Fessard, 1758.

A Madame de Pompadour, Dame du Palais de la Reine,

Par son très humble et très obéissant serviteur Fessard, Graveur du Roy et de sa Bibliothèque.

Peint par C. Hunt — Gravé par Etienne Fessard

LA CONSTANCE, à Madame de Pompadour,

PORTRAIT DE MIMI, Dame du palais de la Reine.

A Paris chez Joullain, Quay de la Mégisserie, à la Ville de Rome.

Baron très humble et très obéissant serviteur
Fessard Graveur du Roy et de sa Bibliothèque

Un joli legs, et bien du temps, que ne mentionne pas le testament de Mme de Pompadour, fut le legs, pendant sa dernière maladie, de son perroquet, de son chien, de son sapajou à Buffon, qui prenait l'engagement de soigner les trois bêtes aimées de la marquise après sa mort. Et Buffon tint parole; le sapajou, le chien et le perroquet de la favorite vécurent, moururent doucement à Montbard (1).

Mourante, Mme de Pompadour demeurait la favorite et la maîtresse. Son agonie donnait audience jusqu'à son dernier souffle, et ses mains à demi froides serraient encore le pouvoir.

Quelques heures avant sa mort, elle *travaillait* avec Janelle qui venait lui rendre compte du secret de la poste.

Puis, quand elle sentit que tout était terminé et que tout allait s'éteindre, elle finit par cette parole, qui donne à sa mort un sourire

jeune, notaire, par acte du 16 avril, « par lequel acte Me Colin a déclaré que Mme de Pompadour, après lui avoir dicté et signé les dispositions ci-dessus, l'a chargé verbalement de distribuer à des pauvres l'argent qu'il trouvera dans la table volante en forme d'écritoire de madame, pour laquelle distribution il trouveroit dans la même table une note indicative par lettres initiales des noms de ceux auxquels l'intention de madame est que l'argent soit remis. Plus, de récompenser noblement les médecins, chirurgiens, apothicaires et garçons de l'apothicaire du Roi, qui l'ont vue et soignée pendant sa maladie. Enfin, qu'elle vouloit que l'on donnât à la dame Bertrand, sa garde, 3,000 liv., parce qu'elle étoit fort contente d'elle ». (*Mémoires historiques et anecdotes de la cour de France*. Paris, 1802.) — Le testament de Mme de Pompadour fut publié après la mort du marquis de Ménars, mort intestat et sans enfants, à la suite d'un procès entre M. Poisson de Malvoisin et la veuve de M. le marquis de Ménars. Voyez *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, vol. XX.

(1) *Correspondance inédite de Buffon*, publiée par Henri Nadault de Buffon, t. I. — Mme de Pompadour aimait à être entourée d'animaux. Ses chiens, nous les retrouvons gravés par elle sur pierre dure, dans les tableaux de Huet de sa collection, dans des tableaux de Bachelier du marquis de Ménars. Mais la favorite n'avait pas que des chiens, des singes, des perroquets; elle avait encore des oiseaux chanteurs, des oiseaux rares ; et nous trouvons, dans le catalogue des tableaux d'Oudry, publié à la suite de sa vie dans les *Mémoires inédits sur la vie des membres de l'Académie royale*, « un petit tableau sur cuivre pour le cabinet de Mme la marquise de Pompadour. Il représente ses oiseaux perchés sur un cerisier. Ils sont tous portraits ».

presque antique : « *Un moment, Monsieur le curé, nous nous en irons ensemble* (1)... »

Un mot sans cœur (2), jeté sur le convoi qui emportait la morte au couvent des Capucines, fut toute l'oraison funèbre que le Roi, las de sa servitude, donna à Mme de Pompadour, cette femme qu'il dira un jour n'avoir jamais aimée et n'avoir gardée que pour ne pas la tuer.

Et, à peine est-elle enterrée, cette Pompadour qui emplissait la cour, que la reine Marie Leczinska écrit au président Hénault : « Au reste, il n'est non plus question ici de *ce qui n'est plus* que si elle n'avoit jamais existé. Voilà le monde, c'est bien la peine de l'aimer! »

(1) *Mémoires secrets de la république des lettres*, vol. II.

(2) Serions-nous injustes pour Louis XV? y aurait-il vraiment un autre Louis XV que celui que nous ont dévoilé les documents jusqu'ici imprimés? A propos de cette phrase : « un mot sans cœur », dans un article intitulé : *Particularités relatives à l'histoire de la vie de Mme de Pompadour*, publié dans le *Cabinet historique* en 1880, et que son auteur, Armand Baschet, me dédiait amicalement, il imprimait ce fragment des Mémoires de Dufort, introducteur des ambassadeurs :

« Mme de Pompadour qu'on avoit crue hors d'affaire, avoit eu une fausse convalescence et étoit retombée dans un état très fâcheux. Le duc de Choiseuil, la duchesse de Choiseuil lui étoient réellement attachés.

« J'étois dans l'habitude tous les lundis d'aller diner chez la duchesse de Praslin, où toute la cour se trouvoit ainsi que les ambassadeurs qui ne vouloient ne pas partir pour le lever du roi de si grand matin.

« Un valet de chambre, dans la seconde antichambre, dès que vous arriviez, vous invitoit de la part de Madame la Duchesse à rester à souper. On faisoit toujours son berlan à cinq, j'étois des habitués. On ne jouoit qu'au gros des écus. Un valet de chambre vous changeoit les écus sales contre d'autres qu'on avoit fait nettoyer. On restoit dans la nuit jusqu'à trois heures du matin, alors les non habitués s'en alloient, il ne restoit que quelques dames de la cour. Un jour la marquise de Flavacourt voulut tirer les cartes; c'étoit la mode, on y voyoit ce qu'on vouloit, et elle rencontra la mort de plusieurs personnes et entr'autres celle de Mme de Pompadour, comme elle prétendoit avoir vu dans les cartes l'élévation de l'abbé de Bernis.

« Cependant la maladie de Mme de Pompadour empiroit; le public a beau dire, elle étoit regrettée dans l'intérieur...

« Cette digression m'a empêché de venir au dénouement. J'arrive donc à six heures du soir, le lundi, jour de la mort de la marquise, chez la duchesse de Praslin, — elle étoit seule, toute la cour étoit occupée, le duc et la duchesse de Choiseuil avoient leurs portes fermées. J'entre et je trouve la duchesse en larmes. Cette douleur n'étoit point jouée. Elle me dit : Vous me voyez encore toute émue, et si vous étiez venu il y a une demie-heure, vous auriez partagé

mon émotion; il y a une heure que j'ai appris la mort de Mme de Pompadour. Elle n'étoit pas mon amie particulière, mais je n'avois nullement à m'en plaindre. Je me suis mise à regarder à travers la fenêtre les mouvements que cette mort occasionneroit, lorsque j'ai vu passer deux hommes avec une civière. Plus ils se sont approchés, puisqu'ils ont passé sous mes fenêtres, plus j'ai vu que c'étoit le corps d'une femme couvert seulement d'un drap et si succint que les formes du sein, du ventre, de la tête, des cuisses et des jambes se prononçoient très distinctement. J'ai envoyé aux informations. C'étoit le corps de cette pauvre femme qui venoit de passer, et selon la loi stricte qu'aucun mort ne peut rester dans le château, étoit porté à l'instant chez elle. Triste reste des grandeurs dont elle a joui. Cette femme qui faisoit à son gré, il y a une heure, faire tout ce qu'elle vouloit, est emportée une demie-heure après comme la femme du coin. Ce fut pour nous deux un beau chapitre de moralité qui fut détourné bientost par la quantité de courtisans que cette mort attiroit à Versailles.

« Il n'y eut aucun changement à la Cour. Le Roy, quelque affecté qu'il fût, accoustumé à se masquer, prit sur luy avec sa force accoustumée; tout aux affaires, le vuide de son intérieur fut diminué. Ses intimes seuls, son service seul s'en apercevoit, et quelque distrait qu'il voulust estre, une habitude si longue ne pouvoit se réparer. Les soupers des petits appartements tinrent, mais il n'avoit pu trouver une femme pour lier toutes les parties. Chaque femme de la société tachoit d'attraper le gand, si le Roy vouloit le jetter. Mais rien ne luy convenoit, personne n'avoit droit à la même confiance. Champlost, premier valet de chambre, étoit de service. Couchant alors dans la même chambre que le Roy, un cordon de sonnette passé dans son bras et tenant au lit du Roy, étoit le signal, si, dans la nuit, le Roy avoit besoin de luy. Le Roy dormoit peu et se leva à l'instant pour se dérober même à son intérieur et passer dans son cabinet.

« Enfin le jour de l'enterrement de la marquise arriva, le Roy par les ordres de qui tout se faisoit, savoit l'heure. Il étoit six heures du soir en hiver, et par un temps d'orage épouvantable. La marquise avoit par son testament décidé d'estre enterrée aux Capucines, place Vendôme, où elle avoit arrangé un superbe appartement. Le Roy prend Champlost par le bras. Arrivé à la porte de glace du cabinet intime donnant sur le balcon, il garde un silence religieux, voit le convoi enfiler l'avenue, le suit des yeux, malgré le mauvais tems et l'injure de l'air où il avoit paru insensible. Rentré dans l'appartement, deux grosses larmes couloient encore le long de ses joues et ne dit à Champlost que ce peu de paroles : « Voilà les seuls devoirs que j'aye pu lui rendre, » paroles les plus éloquentes qu'il put prononcer dans cet instant. »

Et ces deux grosses larmes, Baschet les rapproche de deux extraits de lettres qu'il a pris en 1865, aux Archives de Parme, dans la correspondance de Louis XV avec Don Philippe, son gendre, qui avait épousé Madame Infante première.

La première lettre, datée du 9 avril 1764, six jours avant que Mme de Pompadour ne fût plus, contient: « ... Mes inquiétudes ne diminuent point, et je vous avoue que j'ai très peu d'espérance d'un parfait rétablissement et beaucoup de crainte d'une fin que trop prochaine peut-être. Une connaissance de près de vingt ans et une amitié sûre. Enfin Dieu est le maître, et il faut céder à tout ce qu'il veut. M. de Rochechouart aura appris la mort de sa femme après bien des souffrances. Que je le plains s'il l'aimoit! »

Et le lendemain de la mort de Mme de Pompadour Louis XV écrivait à Don Philippe : « Ma précédente lettre vous aura appris pourquoi je n'ai point à répondre aujourd'hui à vos

lettres. Toutes mes inquiétudes ne sont plus, de la plus cruelle manière, vous le devinerez. »

« Certes voilà un Louis XV bien inattendu! » dit Baschet.

Dans cet article d'Armand Baschet contenant des renseignements curieux et inédits, en voici un des plus étranges concernant le duc de Choiseul. Un jour que Baschet se demandait ce qu'avait dû devenir la collection des lettres que la favorite avait reçues des ministres, des généraux, des artistes, des écrivains, des grands seigneurs, ce qu'avait dû devenir la correspondance du Roi avec sa maîtresse, enfin toutes ces lettres, tous ces billets, tous ces *poulets* dont on ne trouvait pas la moindre trace, il tombait, aux Archives du ministère des affaires étrangères, dans un des registres du fonds dit *de France*, sur cette déclaration du marquis de Marigny, déclaration expliquant la disparition absolue de tous ces documents d'histoire intime.

DÉCLARATION DU MARQUIS DE MARIGNY TROUVÉE APRÈS SA MORT DANS SON PORTEFEUILLE.

« Ce présent portefeuille étoit celui qui accompagnoit partout feu ma sœur Mme de Pompadour. J'ai remarqué plus d'une fois qu'il étoit extremement plein. Le 15 avril 1764, jour de la mort de Mme de Pompadour, M. le duc de Choiseuil qui étoit ainsi que moi dans le petit cabinet à côté de la chambre où mourut ma sœur prétexta qu'il avoit une affaire pressée chez lui; je fus fort étonné de le voir revenir enveloppé d'un grand manteau de drap rouge, car alors il ne faisoit pas froid. Il avoit ses raisons, il vouloit emporter le portefeuille de ma sœur. On vint m'avertir que ma sœur demandoit à me voir, je passai chez elle, et quelque momens après je rentrai dans le cabinet parce qu'elle avoit envie de dormir. « Eh! où est donc M. de Choiseuil? » dis-je. On me répondit qu'il étoit encore chez lui pour affaire, mais qu'il alloit revenir. Le portefeuille étoit emporté! En effet, M. de Choiseuil revint avec ledit portefeuille vide sous son manteau, et profita d'un moment où j'étois avec ma sœur pour le remettre où il l'avoit pris.

« Après la mort de Mme de Pompadour, on m'apporta le portefeuille en cet état, et je compris tout de suite la manœuvre du manteau rouge. Comme je savois que ma sœur tenoit dans ce portefeuille ce qu'elle avoit de plus secret, je crus devoir rendre compte au Roi, en le lui montrant, de ce dont j'avois été témoin dans le cabinet; le Roi ne me répondit pas un seul mot. M. le duc de Choiseuil, informé du compte que j'avois rendu au Roi, ne douta pas que je n'eusse vu l'infamie et la scélératesse dont il s'étoit rendu coupable, et dès lors il devint mon ennemi décidé. Il n'y a rien qu'il n'ait fait pour me perdre.

« Le silence affecté du Roi me fit un devoir de l'observer à mon tour, et je n'ai jamais parlé à qui que ce soit de l'aventure du portefeuille de ma sœur. Je me suis contenté de le garder dans l'état où je l'ai trouvé, et j'ai mis ceci par écrit à telle fin que de raison. A Versailles, ce 30 décembre 1764.

« Le marquis de MARIGNY. »

Maintenant la question est celle-ci : M. de Choiseuil a-t-il agi au nom et par ordre secret du Roi? ce que je serais disposé à croire. Alors bien certainement ces papiers auraient été brûlés par le Roi aussitôt leur remise.

M. de Choiseuil au contraire aurait-il agi de son premier mouvement et par *curiosité* de premier ministre. Dans ce cas, ces papiers auraient dû passer à Chanteloup. Où sont présentement les papiers du duc de Choiseuil? se demande Baschet. « Quelle famille aujourd'hui possède, par fait d'hoirie ou d'alliances, ce qui a pu rester, ce qui a pu se retrouver des papiers du cabinet et maison du duc de Choiseuil-Stainville? J'ai ouï dire que cette famille est celle de M. le duc de Marmier par les alliances, — c'est à vous, mon cher ami, à vous porter vers elle, et à demander à son chef, sous les garanties de l'honneur et de la considération qui vous font cortège, qu'il veuille bien vous donner aide, facilité, consentement et accès pour faire œuvre d'historien. Je vous le répète, vos travaux charmants et précis sur les temps où régnèrent Louis XV et Mme de Pompadour et le duc de Choiseuil, vous obligent; ils vous obligent comme on dit que « noblesse oblige ».

« Ne serait-ce point légitime et naturel que ce fût à vous qu'il advînt de retrouver le contenu du portefeuille politique et secret de Mme de Pompadour, dérobé par M. le duc de Choiseuil sous le *manteau rouge* qui fit le désespoir de M. de Marigny?

« Armand Baschet. »

(*Particularités relatives à l'histoire de la vie de Mme de Pompadour. Le Cabinet historique*, 1880.)

XVIII.

Portrait moral de Mme de Pompadour. — La femme implacable. — Direction *chipotière et touche-à-tout*. — Elle inspire à la noblesse les cupidités de la maltôte. — Le portrait de La Tour. — Mme de Pompadour prend le patronage de l'art de son temps. — Inspiration de la *Conversation espagnole*. — L'art *Pompadour*.

Que la postérité fasse comme la mort; qu'elle dépouille Mme de Pompadour de sa fortune; qu'elle lui ôte le triomphe de sa grâce, l'auréole de son scandale; et que, sans se laisser toucher par l'attrait irritant et sensuel du personnage de la favorite, sans s'arrêter à cette pourpre bâtarde, à ce rayon de majesté que les rois jettent à leurs amours, elle lève tous les voiles et pénètre jusqu'à la femme, la femme apparaîtra comme un rare exemple de laideur morale (1). Une sécheresse absolue, une possession d'elle-même entière et continue, une domination supérieure des premiers mouvements, des instincts, des élans; un mensonge et une comédie de toutes les facultés, des organes même, du sentiment comme de la passion, de la parole, du geste, du regard, des lèvres, des sens de l'âme aussi bien que des sens du corps; un égoïsme parfait, et qui fait, avec l'égoïsme du Roi, le ménage d'un Pont de Veyle et d'une du Deffand; l'esprit d'un politique, une âme où tout est plan, projet, conduite, où rien ne parle que ce qu'elle veut, et dont rien ne s'échappe que pour un but; une coquinerie qui va jusqu'à voler, sur le Roi enivré par elle, et peut-être endormi avec un somnifère, la clef

(1) Dans ses *Mémoires*, Bernis qui se fait bien pardonnant à la femme, après les actes de perfidie qu'il a racontés d'elle, trace ce portrait de Mme de Pompadour : « La marquise n'avait aucun des grands vices des femmes ambitieuses, mais elle avait toutes les petites misères et la légèreté des femmes enivrées de leurs figures et de la prétendue supériorité de leur esprit; elle faisait le mal sans être méchante, et du bien par engouement; son amitié était jalouse comme l'amour, légère, inconstante comme lui et jamais assurée. »

du meuble contenant la *Correspondance secrète* (1); un caractère brisé, dompté, rompu à subir sans révolte les tyrannies et les caprices du maître; un amour-propre de maîtresse si bien étouffé, si bien réduit, que le dernier honneur de la femme, la jalousie même, n'y bat plus, et que la tolérance y descend jusqu'au proxénétisme; un cœur de philosophe, ironique, sceptique et de sang-froid, où rien de tendre ne remue, où rien d'ému ne tressaille, où se taisent les religions de la femme; un cœur dont les caresses et les amitiés ne sont que des chatteries; un cœur sans clémence, sans pardon, sans retour, inexorable dans le ressentiment et la vengeance, sourd aux gémissements de Pierre-Encize, sourd aux lamentations de la Bastille, dont elle nommait elle-même les gouverneurs (2), sourd à l'imploration de cette lettre : « Madame,

(1) Il faut lire au sujet de cet abus de confiance la terrible dépêche citée par MM. Gaillardet et Boutaric : « TERCIER AU CHEVALIER D'ÉON. Le Roi m'a appelé ce matin auprès de lui, je l'ai trouvé fort pâle et fort agité. Il m'a dit d'une voix altérée qu'il craignoit que le secret de notre correspondance eût été violé. Il m'a raconté qu'ayant soupé, il y a quelques jours, en tête-à-tête avec Mme de Pompadour, il fut pris de sommeil à la suite d'un léger excès, dont il ne croit pas la marquise tout à fait innocente. Celle-ci auroit profité de ce sommeil pour lui enlever la clef d'un meuble particulier que Sa Majesté tient fermé pour tout le monde et auroit pris connoissance de vos relations avec le comte de Broglie. Sa Majesté le soupçonne, d'après certains indices de désordre remarqués par elle dans ses papiers. En conséquence elle me charge de vous recommander la plus grande prudence et la plus grande discrétion vis-à-vis de son ambassadeur qui va partir pour Londres et qu'elle a lieu de croire tout dévoué à M. le duc de Praslin et à Mme de Pompadour. » La dépêche est du 10 juin 1763.

La *Correspondance secrète* est la correspondance au moyen de laquelle le Roi, revenant sur ses erreurs, sur ses faiblesses, sur ses concessions, sur les indignes consentements qu'il n'avait pas la force de refuser à une demande faite en face, travaillait souterrainement, par la voie d'agents généralement inconnus, à les annihiler, à les annuler, à les détruire. Mme de Pompadour et plus tard Mme du Barry seront impuissantes à pénétrer le secret de cette correspondance. Mme de Pompadour, plus occupée de gouvernement que Mme du Barry et souvent contrariée dans ses plans et ses projets par cet obstacle occulte, passera tout son règne à vouloir y être initiée. Et sa haine contre le prince de Conti, ses mauvais procédés à son égard, l'enlèvement du commandement de l'armée du Rhin au vainqueur de Coni, pendant la guerre de Sept Ans, viendront seulement de ce que, pendant le temps où le prince fut chargé de cette *correspondance secrète*, il ne consentit pas à la communiquer à la favorite, qui ne pouvait cacher son dépit à la vue du prince se rendant chez le Roi avec son *grand portefeuille*.

(2) Mme de Pompadour fit nommer du Baile au gouvernement de la Bastille et prit son frère,

je n'en puis plus. Miséricorde! Miséricorde! Je me meurs à tout moment. Je serai discret, je vous le jure. Je vous supplie pour l'amour de Louis le Bien-Aimé de mettre fin aujourd'hui à ma longue souffrance; et en reconnaissance je prierai Dieu pour vous toute ma vie. Votre très humble et très obéissant serviteur, d'Aury, à la Bastille depuis quatorze ans. Le 1er septembre 1763 (1) : » — tel est le fond de la marquise de Pompadour, et ce qu'on trouve derrière la favorite.

Froide et sèche, Mme de Pompadour appartient, malgré ses charmes et ses dehors, à la race des Maintenon. Elle est de la famille des gouvernantes de roi et des favorites premiers ministres. Elle développe et étale dans la faveur la femme que promettait la jeune fille, cette jeune fille, pétrie et pourrie par sa mère, qui, surmontant la pudeur des illusions de son âge, se destinait résolument à être « un morceau de roi ». L'ambition est la règle de ses passions, comme elle est la raison de sa conscience. Et, dans cette ambition même, il n'y aura ni

l'abbé Baile, chez lui, pour lui transmettre ses ordres. Baile avait fait son éducation de geôle dans la place de lieutenant du Roi au château de Vincennes, sur les poètes, les gens à bons mots, tous ceux qui manquaient de respect à la maîtresse du Roi. On connaît la lettre publiée dans l'*Amateur d'autographes*, t. V, 1860, dans laquelle Mme de Pompadour remercie si chaudement M. de Bonnac, l'ambassadeur du Roi à la Haye, de l'extradition qu'il a obtenue d'un pamphlétaire qui avait osé toucher à la favorite :

« *Le sieur Saint-Sauveur ne m'avoit pas laissé ignorer tous les soins que vous vous donnez pour découvrir l'auteur de cet infâme libelle. Le respect que les États généraux ont marqué au Roy en vous remettant le coupable est en effet un exemple très rare et qui vous fait beaucoup d'honneur. J'espère qu'il arrêtera un peu les plumes empoisonnées des habitans de ce pays.* » Le nonce du pape, Durini, dit qu'elle a remplacé Marville par Berryer, parce qu'il n'avait pas réussi à mettre la main sur l'auteur d'un petit livre intitulé : *Histoire des maîtresses des princes jusqu'à nos jours.*

(1) Ce cri de désespoir, cette lettre, est tracée au crayon dans les interlignes d'une page arrachée à un livre de médecine. En tête de la lettre, le gouverneur a écrit en grosses lettres : « *Envoyé à Mme la marquise de Pompadour de la Bastille*, 1er *septembre* 1763. *Point de réponse.* » Et les papiers de la Bastille conservés à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg contiennent un certain nombre de lettres du même genre, des lettres de Latude, que la *Bastille dévoilée* suppose être ce d'Aury, de Latude qui passa trente-neuf ans dans les prisons d'État, d'un Allègre qui sortit de la Bastille pour être enfermé comme fou enragé dans les cabanons de Bicêtre.

les instincts de grandeur, ni les insolences de domination d'une Montespan ou d'une Châteauroux. Fille de la bourgeoisie, Mme de Pompadour fait son règne et son rêve à l'image et à la mesure de la bourgeoisie.

Toute-puissante, sa volonté ne peut se façonner au grand; et le gouvernement de son caprice laisse percer les misères et les petitesses de l'ordre dont elle sort. Ce n'est le plus souvent qu'une direction *chipotière* et *touche-à-tout*, qui, ne pouvant s'élever plus haut que le tripotage, se rabat sur le détail, et descend en se ramifiant jusque sur la moindre lieutenance. Et ce n'est point seulement de la bourgeoisie, c'est encore de sa famille et de sa race qu'elle apporte dans sa place et dans son rôle les vilenies et les appétits : il y a en elle du sang de traitant qui semble s'étendre à ses exigences et les marquer d'une bassesse originelle. Elle ne gouverne pas, elle accapare. La monarchie n'est entre ses mains qu'une feuille des bénéfices; et voyez-la pressant sa faveur et tirant tout à elle, argent, honneurs, terres, pensions, places, traitements, cordons, grâces, survivances, — c'est la première des favorites qui déshonorent le scandale et leur fortune par la cupidité et l'insatiabilité de la maltôte; la première qui, par les pots-de-vin qu'elle laisse accepter à ses femmes de chambre, les bons du Roi qu'elle leur laisse vendre (1), les associations des femmes et des courtisans aux bénéfices des fermiers généraux, les *croupes* sur leurs places (2), apprend à la noblesse les viles passions de la finance et l'abaisse aux ambitions d'argent.

Et maintenant allez au Louvre, et regardez le portrait de la Tour (3).

(1) L'*Espion américain en Europe, ou Lettres Illinoises*. A Londres, aux dépens de la compagnie, 1756. L'*Espion américain* accuse de ce trafic « la Duhossay » (*sic*). — Le nonce du pape, Durini, dit : « Elle aime l'argent et dispose de toutes les charges. »

(2) *Portraits et caractères de personnages distingués de la fin du dix-huitième siècle*, par Sénac de Meilhan. Dentu, 1813.

(3) Opposons au portrait de La Tour le portrait de Boucher tel que nous l'avons décrit dans

Dans la fleur et la poussière de vie du pastel, une tout autre femme vous apparaîtra. Habillée d'un satin blanc où courent les branchages d'or, les bouquets de roses et les fleurettes, robe d'argent aux grandes manchettes de dentelles s'ouvrant au coude, au corsage fleuri d'une échelle de rubans dont le violet pâle est tendre comme le calice d'un pavot lilas, Mme de Pompadour est assise sur un fauteuil de tapisserie, dans une attitude familière qui retrousse un peu sa jupe et laisse voir un bout de jupon de dentelle, et sous le jupon, deux pieds qui croisent l'une sur l'autre deux mules roses au haut talon. Sa main droite appuie à peine, d'un geste qui voltige, sur le papier d'un cahier de musique qu'elle tient de l'autre main, le bras plié et accoudé sur une console. Un œil de poudre est jeté dans ses cheveux. Son regard n'est point au cahier

notre monographie du *Peintre des grâces :* « Mme de Pompadour voulant avoir son portrait, c'était Boucher qu'elle choisissait avec La Tour pour laisser d'elle une image qui survécût à sa fortune et l'empêchât de mourir tout entière. Et Boucher la peignait dans la pose de paresse que donne une chaise longue, avec l'air d'attention distraite d'une femme aimée qui attend l'amour en tournant à demi la tête. Le bras droit de Mme de Pompadour s'accoudait sur un coussin de pékin peint; son bras gauche retenait mollement un livre sur ses genoux. Boucher jetait dans ses cheveux un œil de poudre et des fleurettes; il la décolletait un peu en carré, évasant à la naissance de la gorge l'échancrure de cette magnifique robe bleue, falbalassée, toute semée de petites roses, toute ruisselante de dentelles d'argent, et au bout de la jupe paraissaient les deux pieds mutins de la favorite croisant, selon leur habitude, l'une sur l'autre les mules roses, brodées d'argent. Et partout c'étaient des rubans et des nœuds au cou, à la saignée, au cœur du corsage. La figure sortait d'un appartement de soie jaune et semblait s'avancer entre deux rideaux à grands plis du fond d'une glace reflétant dans sa transparence, comme dans une vapeur, une bibliothèque surmontée d'une pendule en lyre, aux Heures gardées par un Amour. Aux pieds de Mme de Pompadour, Boucher avait semé et comme effeuillé les amusements et les goûts de sa protectrice : un portecrayon monté de sanguine et de crayon noir, un carton de dessins ouvert, un plan de château à demi déroulé, des rouleaux de musique, une pointe de graveur emmanchée, étaient çà et là entre un king'scharles au repos et deux roses gisantes sur le parquet. A sa droite et plus près d'elle, le peintre semblait avoir voulu caractériser sa vie sérieuse, les affaires de la faveur : l'on voyait de ce côté une petite table à écrire de bois de rose, un flambeau d'argent chantourné, le cachet de la marquise, un bâton de cire, une lettre décachetée, une plume enfoncée dans un encrier, et sortant d'un tiroir ouvert, des brochures, des livres, des maroquins aux armes, et encore deux roses, oubliées là par la femme, au milieu de tous ces outils de la favorite et du premier ministre.

Portrait en pied de Madame de Pompadour, assise devant une table chargée de livres, et tenant un cahier de musique dont elle tourne les pages.

Le grand pastel de La Tour. — Musée du Louvre.

Héliog. Dujardin

Imp. Chardon et Sormani

de musique; doucement distrait, il semble écouter quelque joli rêve, tandis qu'un demi-sourire, d'une sérénité délicieuse, errant sur ses lèvres, rayonne sur tout son visage. Derrière elle, c'est une tenture bleue, coupée de baguettes dorées qui encadrent sur un côté un panneau de peinture : une marche de paysans dans un chemin de montagnes. Auprès d'elle, sur un canapé, une guitare encore frémissante dort sur un cahier de musique. Sur la console où son coude repose, des volumes reliés en veau, comme des livres d'usage et des amis de tous les jours, montrent, à portée de sa main, la compagnie de son esprit : c'est le *Pastor fido*, sorti des presses d'Elzevir en 1659, la *Henriade*, vendue à sa mort sous le n° 721 de sa bibliothèque, le tome III de l'*Esprit des Loix*, et le tome IV de l'*Encyclopédie*. A côté d'une sphère, un livre à couverture bleue à demi ouvert, portant sur le dos : « Pierres gravées, » laisse pendre sur la console au pied d'or une gravure au bas de laquelle on lit : *Pompadour sculpsit*, et ces mots : « *Représentation de la situation où est le graveur en pierres fines et des divers instruments...* » A terre, un carton noué de bleu et armorié aux trois tours, est le carton de l'Œuvre gravé de Mme de Pompadour.

Quelle image adorable de la favorite (1), peinte et vivante dans sa

(1) Citons, d'après un *Éloge de Latour*, peu connu et inséré dans l'*Almanach littéraire* de 1792, l'anecdote qui raconte la manière dont ce portrait fut fait par le grand pastelliste.

« ... Quelque temps après, La Tour fut mandé à Versailles pour faire le portrait de Mme de Pompadour. Il répondit brusquement : « Dites à madame que je ne vais pas peindre en ville. » Un de ses intimes amis lui observa que le procédé n'était pas honnête. Il promit donc de se rendre à la cour au jour fixé, mais à condition que la séance ne serait interrompue par personne. Arrivé chez la favorite, il réitère ses conventions et demande la liberté de se mettre à son aise. On la lui accorde. Tout à coup il détache les boucles de ses escarpins, ses jarretières, son col, ôte sa perruque, l'accroche à une girandole, tire de sa poche un petit bonnet de taffetas et le met sur sa tête. Dans ce déshabillé pittoresque, notre génie, ou, si on l'aime mieux, notre original, commença le portrait. Il n'y avait pas un quart d'heure que notre excellent peintre était occupé, lorsque Louis XV entre. Latour dit, en ôtant son bonnet : « Vous aviez promis, Madame, que votre porte serait fermée. » Le Roi rit de bon cœur du costume et du reproche du moderne Apelles et l'engage à continuer. « Il ne m'est pas possible d'obéir à Votre Majesté, répliqua le peintre, je reviendrai lorsque madame sera seule. » Aussitôt il se

beauté spirituelle, dans les amitiés de son intelligence, dans le règne de ses goûts! Toutes ces choses qui l'entourent et qu'elle aima lui prêtent leurs séductions, leur reflet et leur lumière. Portrait magique! qui semble personnifier sa mémoire, et figurer la charmante immortalité qui lui restera : l'immortalité de l'Art.

Mme de Pompadour a véritablement aimé l'art. Elle l'a protégé, elle l'a pratiqué, et ses eaux-fortes, si peu qu'elles vaillent, si maladroites qu'elles soient, quand sa pointe n'a point d'aide, témoignent au moins de son zèle et de ses goûts d'amateur. Une passion d'amateur, voilà ce que Mme de Pompadour apporta dans le patronage des arts de son temps. Ce n'est point chez elle l'encouragement banal et de convenance commandé aux personnages qui règnent comme une grâce de leur rôle et comme un devoir aimable de leur pouvoir. Mme de Pompadour met à toutes les choses de l'art un goût et un zèle dont les caractères sont frappants et ne peuvent tromper. Elle donne à l'art les meilleurs loisirs de sa pensée, tout le temps qu'elle dérobe aux affaires, une part de sa vie, tout son cœur. L'art, l'art français de son temps, est sa distraction, son passe-temps, sa consolation même. Il est sa dépense et sa ruine.

Par le ministère de son frère, la favorite répand sa faveur et les grâces du Roi sur le monde des artistes. Peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, montrent ses bienfaits et s'honorent de son applaudisse-

lève, emporte sa perruque, ses jarretières, et va s'habiller dans une autre pièce, en répétant plusieurs fois : « Je n'aime point à être interrompu. » La belle favorite céda au caprice de son peintre, et le portrait fut achevé... »

Un catalogue d'autographes a donné un extrait d'une lettre de Mme de Pompadour, datée de Choisy, relative à ce portrait : « *Elle est à peu près dans le même embonpoint où il l'a vue à la Muette, et elle croit qu'il seroit à propos de profiter du moment pour finir ce qu'il a si bien commencé... S'il peut venir demain, elle sera libre, et avec si peu de monde qu'il voudra... Vous connoissés, Monsieur, le cas que je fais de vous et de vos admirables talens.* »

Plus tard, sans doute à propos d'une répétition de ce portrait, elle écrit à son frère : « *Il n'y a plus de ressouree auprès de Latour, sa folie augmente à chaque instant.* »

LA CONVERSATION ESPAGNOLE.

Composition inspirée par Mme de Pompadour à Vanloo, d'après le dessin original au bistre faisant partie de la collection de Goncourt.

Héliog. Dujardin.

Imp. Chardon et Sormani

ment. L'art du dix-huitième siècle est son client, de Boucher à Chardin, d'Oudry à Vien, de Cochin à Guay, de Soufflot à Gabriel, et de Gabriel à L'Assurance. Elle suit ce petit peuple de grands noms dans ses efforts, dans ses travaux. Elle apporte à les juger la vivacité de son sentiment; elle leur distribue la critique ou la louange selon la conscience de son impression.

Elle leur donne son imagination, ses idées; elle leur montre des chemins nouveaux. Elle enlève un moment à l'Olympe et au monde de la Fable son peintre favori, le dessinateur et le conseiller de ses eaux-fortes, Boucher, dont si souvent les trois crayons entourent des attributs des arts le médaillon de la marquise. Elle exige de lui des dessins de la vie commune, des personnages familiers, une jardinière, une batteuse de beurre, une laitière, dont elle fera des statues à son château de Crécy (1). Inspiration remarquable, et dont on a oublié de lui rapporter le mérite, elle indique, elle dicte à Vanloo la CONVERSATION ESPAGNOLE. Elle veut tirer l'art français de la servitude et de la monotonie des sujets de tradition; elle veut délivrer notre école des Alexandres, des Césars, des Scipions, des héros grecs et romains. Elle rappelle enfin les artistes à une représentation de la vie contemporaine; elle les pousse, malgré leurs résistances, leurs objections, leurs préjugés et leurs habitudes, à faire de leur temps leur proie et le royaume de leur génie (2).

Et pour que cette gloire de Mme de Pompadour ait plus de gages de durée, des rappels plus journaliers, un caractère particulier de rayonnement, ce ne sera point seulement l'Art qui protégera et accompagnera sa mémoire. Pour vaincre le temps, elle n'aura point seulement pour elle, la toile, le marbre, le cuivre gravé. Elle aura aussi l'industrie de l'art; et son souvenir restera attaché à l'art de son temps dans tout ce

(1) *Catalogue des différents objets de curiosité dans les sciences et les arts qui composaient le cabinet de feu M. le marquis de Ménars*, par Basan et Joullain. Paris, 1781.

(2) *Lettre sur le Salon de* 1755. A Amsterdam, chez Arkstée et Merkus, 1755.

que cet art a eu d'intime, de familier, de pratique et de particulièrement lié à la vie de l'homme. Il semble en effet que la grâce et le goût de toutes les choses de son temps lui appartiennent. Elle a marqué à son cachet, on pourrait presque dire à ses armes, ce monde de matière que semble animer d'un bout à l'autre l'idéal des habitudes d'un peuple et des besoins d'une société.

Tout le siècle est comme une grande relique de la favorite. Sa personnalité vit dans tous ces témoignages du passé que la curiosité garde dans le musée des mœurs. Elle préside à cette variété et à cet ensemble d'objets, si divers dans l'universalité de leur type, que le dix-huitième siècle créa à son image pour entourer son existence, la servir et la parer. La mode, ce grand domaine de gloire des maîtresses, est sa plus petite popularité. Vivante, elle ne baptise pas seulement les élégances et les coquetteries, le déshabillé qu'elle imagine, le nœud d'épée qu'elle refait au maréchal de Saxe. Elle baptise encore toute la main-d'œuvre de son temps, tout le mobilier et tous les accessoires d'une civilisation exquise et raffinée. Elle baptise le carrosse, la cheminée, le miroir, le sofa, le lit, la chaise, la boîte, l'éventail, jusqu'à l'étui, jusqu'au cure-dent du dix-huitième siècle (1) : chefs-d'œuvre ou babioles que, morte, elle touche encore de son nom comme d'un rayon et d'une baguette magique. De la tapisserie de Beauvais à la chinoiserie

(1) Dans une *Lettre sur le goût des François,* faisant partie d'un recueil de pièces fugitives manuscrites à la date de 1751, — lettre que je n'ai jamais rencontrée imprimée et qui m'a été communiquée, il y a une vingtaine d'années, par M. Socquard, le libraire de Troyes, — j'ai relevé le carrosse à la Pompadour, un drap de couleur Pompadour, des ragoûts à la Pompadour, des cheminées, des miroirs, des tables, des sofas, des chaises, des lits à la Pompadour, puis encore des rubans à la Pompadour, des boîtes à la Pompadour, des éventails à la Pompadour, des étuis à la Pompadour, des cure-dents à la Pompadour. Enfin la lettre déclare qu'il n'y a point aujourd'hui de chiffon pour la toilette d'une femme qui ne soit à la Pompadour.

Dans le Journal de Lazare Duvaux, nous trouvons, à la date du 27 janvier 1750, Mme Rouillé, la femme du ministre, achetant une petite table *à la Pompadour* avec ses cornets en bois satiné à fleurs.

jetée sur l'étagère, de la tasse de Sèvres au pot à oille d'argenterie, du panneau de boiserie au lustre de Bohême, du cartel à la glace en trumeau, du grand à l'infiniment petit du goût, des bois chantournés et dorés au vernis Martin d'une navette à frivolité, tout le beau et tout le joli, toutes les recherches et tous les charmes du siècle, se recommandent d'elle comme d'une patronne du luxe et de la rocaille. C'est là la grande fortune de Mme de Pompadour : elle représente ce caractère inimitable et constant étendu à toutes les modes d'un temps et à toutes les applications d'un art : un style. Elle est la marraine et la reine du *Rococo* (1).

Ce sera dans ce cortège et dans ce triomphe aimable, entourée de toutes

(1) Ici, je tiens à m'élever contre une doctrine qui tend à se faire jour et qui veut faire de Mme de Pompadour une restauratrice de l'art grec, et des objets de mobilier et d'art attribués à son inspiration, des objets aux lignes droites. Parce que Mme de Pompadour a gravé sur pierre dure, parce qu'elle a arrangé à l'antique sur des sardoines ou des cornalines des figures contemporaines, il ne s'ensuit pas qu'elle ait eu une si grande passion pour l'art grec et romain. Ses achats de tous les jours sont des achats de choses de son temps ou de chinoiseries, et les comptes des marchands ne signalent aucune emplette à la façon d'un Caylus. Il y a plus, l'auteur de la *Lettre sur le Salon de* 1775 affirme, ainsi que je l'ai dit plus haut, qu'elle est l'inspiratrice de la *Conversation espagnole* de Vanloo, à la seule fin de tirer la peinture française de la servitude des héros grecs et romains. Mais quel est vraiment le moment où l'action de la favorite est la plus grande sur la mode ? C'est vers l'année 1751, l'année où paraît cette *Lettre sur le goût françois* qui énumère les objets qu'elle a baptisés de son nom. Je sais bien que le garde-meuble est de 1750; mais la révolution dans l'architecture a précédé de vingt ans la révolution dans le mobilier, et les formes qui règnent et gouvernent dans ce temps sont les formes enseignées dans les *Éléments d'orfèvrerie* de Germain, publiés en 1748, trois ans avant la lettre. Non certes, ce n'est plus la robuste et ronflante rocaille du grand Meissonnier, mais c'est une rocaille contenue, amincie, rapetissée : le *rococo*, quoi! Et je pourrais parier avec certitude que le carrosse, que la cheminée, le sofa, l'étui dont parle la *Lettre sur le goût françois*, ainsi que la table *à la Pompadour* achetée par Mme Rouillé chez Lazare Duvaux, étaient des objets aux formes ventrues, contournées, chantournées, et qui n'avaient rien des profils que reprendront seulement, après la mort de Mme de Pompadour, les Riessener et les Gouthière. N'est-ce point là d'ailleurs le mobilier qui entoure la favorite dans ses deux portraits de La Tour et de Boucher ? Du reste, il est une preuve à l'appui de ce que j'avance ici, c'est que les caricatures qui moquent le retour de l'art français aux modèles de l'antiquité, et entre autres le recueil de *la Mascarade à la grecque* par le chevalier de Petitot, ne sont que de l'année 1771.

les grâces de son temps, que Mme de Pompadour s'avancera vers la Postérité. Le temps en s'éloignant d'elle jettera un voile sur la favorite, l'histoire oubliera la femme, et il restera de la maîtresse de Louis XV une ombre radieuse et charmante, assise sur un nuage de Boucher, au milieu d'une cour divine et de cette famille de Muses, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Gravure, la Musique, les Beaux-Arts, tous les Arts que Vanloo jetait suppliants aux genoux du Destin pendant la maladie de Mme de Pompadour.

APPENDICE.

APPENDICE.

PORTRAITS GRAVÉS DE MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR. PORTRAITS PEINTS. — PORTRAITS DESSINÉS, PASTELS ET MINIATURES. STATUES, STATUETTES ET BUSTES. — INTAILLES.

Portraits gravés.

Il existe un certain nombre de portraits gravés de Mme de Pompadour. Nous citerons les suivants :

La Belle Jardinière, *Mme de Pompadour.*

Vanloo pinxit. *J. Anselin.*

Gravé d'après le tableau original qui étoit au château de Bellevue et qui se trouve en la possession de M. Fontanel, associé honoraire et garde des dessins de l'Académie de Montpellier. A Paris, chez Basan et Poignant, rue et hôtel Serpente.

C'est véritablement le beau portrait et l'effigie officielle de la favorite.

Une épreuve *avant toutes lettres* et avec les noms des artistes *à la pointe* a été vendue, en 1876, à la vente Herzog, 1,120 francs.

N'oublions pas les deux estampes gravées par Beauvarlet d'après Vanloo, et dont les peintures originales : la Sultane faisant de la tapisserie et la Sultane prenant le café, étaient déclarées par les critiques du Salon, 1755, les portraits les plus ressemblants de la *belle Laure*, et très supérieurs au fameux portrait de La Tour possédé par le Louvre. Ces deux pièces avant toutes lettres ont été vendues à la vente Herzog 265 francs.

Mme de Pompadour est représentée dans un petit portrait de Nattier avec un faux air de duchesse de Châteauroux. Elle est en déesse, les épaules nues, sa draperie retenue comme par l'attache d'un carquois.

L'estampe qui a un encadrement de roses, au bas duquel est une branche de cyprès à côté d'une torche prête à s'éteindre, porte :

Nattier pinx. *Cathelin sculp.*

Chez Bligny, peintre doreur et lancier du Roy, cour du Manège.

On lit sur un petit socle :

MADAME DE POMPADOUR.

Une beauté! non loin du noir cyprès
Et ce flambeau qu'hélas on voit s'éteindre,
D'aimables fleurs se flétrissant auprès
Diroient assez qui l'on a voulu peindre.

Une copie de ce portrait, en sens contraire, porte : *Queverdo. Le Beau sculp.* Il y a une seconde copie plus mauvaise avec quelques changements et des fleurs dans les cheveux, enfin une troisième encore plus détestable qui a dû servir pour un livre a inscrit en haut à droite : *Lat.*

Un autre portrait de Nattier représenterait la marquise adossée à un tronc d'arbre et en train d'assembler une guirlande de fleurs, mais l'attribution est fort contestable. Ce portrait, gravé par Voyez le jeune, porte au bas de la gravure :

MADAME DE ... EN FLORE.

D'après Boucher, il existe deux portraits gravés de Mme de Pompadour.

Le premier est le portrait où elle est représentée, grandeur nature, dans un ha-

Portrait de Madame de Pompadour.

Épreuve de la plus grande rareté du Cabinet des Estampes, avec la tablette blanche et l'absence des noms de peintre et de graveur. C'est nn portrait de Boucher qu'on ne connaît que d'après la mauvaise aquatinte de Watson, en tête des Estampes gravées par Mme de Pompadour.

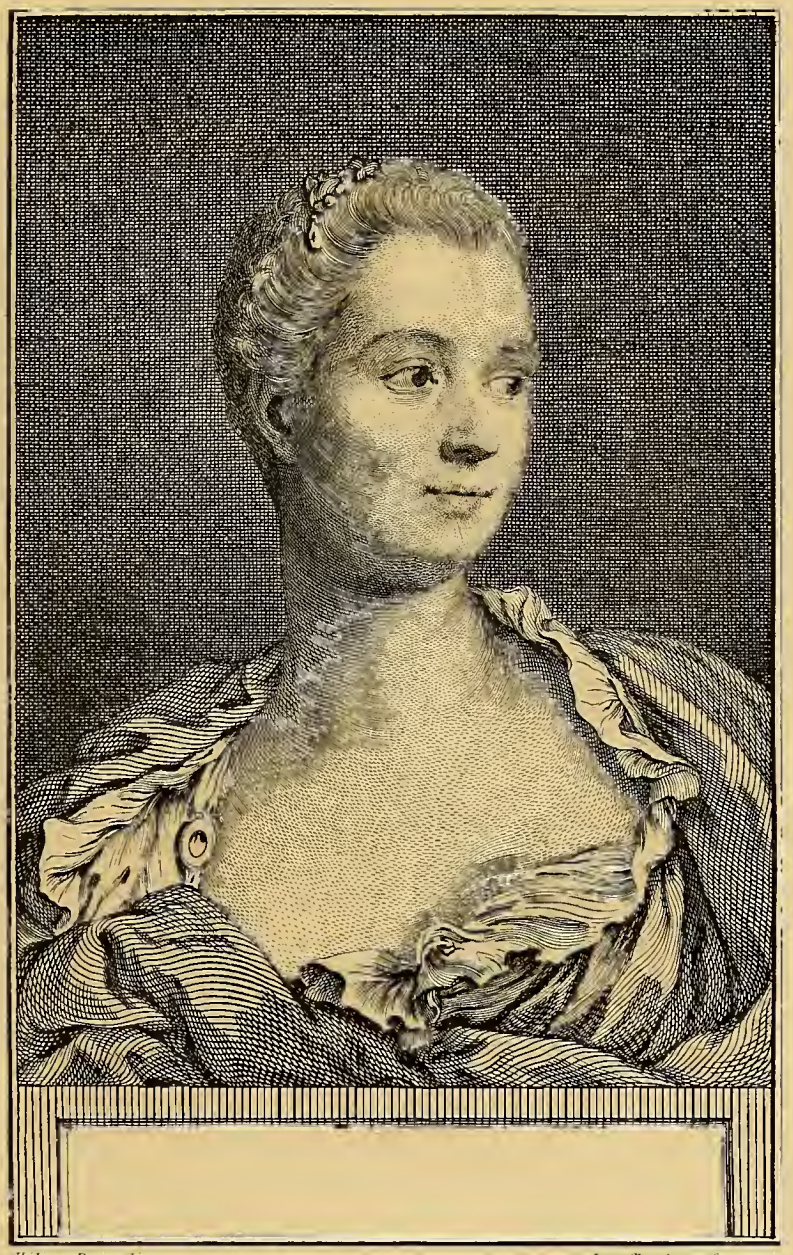

Heliog. Dujardin. Imp. Chardon et Sormani.

billement de jardinière qui rappelle beaucoup le portrait de Vanloo, sauf qu'elle a la tête nue avec quelques fleurettes piquées dans ses cheveux poudrés.

Cette estampe en couleur, surtout dans un petit nombre d'épreuves qui jouent absolument le pastel et en ont la fraîcheur et le *crayeux*, est le chef-d'œuvre et la merveille d'un art perdu.

Cette estampe porte dans le fond en haut : *Boucher*, 1751, en bas : *Bonnet*, 1769.

Un autre portrait a été gravé d'après Boucher, et non terminé, je crois, quoiqu'il ait été beaucoup copié en France et à l'étranger. La seule épreuve que je connaisse est à la Bibliothèque nationale, avec beaucoup de travaux manquants, la tablette blanche, et l'absence des noms du peintre et du graveur. Cette gravure, très sérieusement étudiée, et qui rend, comme d'après un La Tour, le modelé du visage, représente Mme de Pompadour, un nœud de perles dans les cheveux. Et autour de la gorge découverte de la favorite court au hasard le tuyauté lâche d'une chemise, sur laquelle est jetée une draperie attachée par un camée.

Il existe plusieurs petites copies assez mauvaises de cette estampe, et donnant toutes au portraitiste le nom de Boucher. Il y en a une au trait gravé, une autre au pointillé par Dien. Une copie plus grande que l'original a été exécutée à l'aquatinte en Angleterre, et se trouve généralement en tête de la *Suite d'Estampes gravées* par Mme de Pompadour.

Cette estampe porte :

MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR,

morte en 1764.

F. Boucher pinxit. *L. Watson sculp.*

Une seconde aquatinte a été gravée par Watson, dans le sens contraire.

Mme de Pompadour a été représentée encore d'après un dessin de Schenau avec un petit air fort ingénu, un profil de mouton qu'on ne trouve que dans cette image d'elle. Elle a au cou un double fil de perles, et les cheveux relevés, ramenés en queue de la nuque au sommet de la tête comme le cimier d'un casque.

Le petit portrait gravé, dont le profil est enfermé dans un médaillon tout fleuri, porte :

MADAME D'E.

MARQUISE DE POMPADOUR.

Schenau del. *Littret sc.* 1764.

A Paris, chez Quillian, libraire, rue Christine, au Magasin littéraire.

Enfin, la favorite a son portrait en médaillon dans la suite des profils de Cochin. Mme de Pompadour est en négligé, les ruches d'un peignoir jouent autour de sa gorge et sur son épaule, le chignon lâche et les cheveux crêpés en accommodage du matin. C'est un des portraits de Mme de Pompadour où l'expression de sa physionomie est la plus spirituelle, où le sourire de son œil, de sa bouche finement entr'ouverte et joliment riante, montre le mieux un homme d'esprit dans une jolie femme.

On lit au-dessous, avec les noms du dessinateur et du graveur, les vers de Marmontel.

Dessiné par Cochin. *Gravé par Aug. de Saint-Aubin*, 1764.

Avec des traits si doux, l'Amour en la formant
Lui fit un cœur si vrai, si tendre et si fidèle,
Que l'Amitié crut bonnement
Qu'il la faisoit exprès pour elle.

Un petit portrait gravé de Mme de Pompadour, représentée de profil tourné à droite dans un ovale équarri, a passé à la vente de Didot, en 1877. Ce portrait, M. Gustave Bourcard en fait ainsi la description : « Cheveux relevés et bouclés sur les côtés; une tresse prise derrière la tête, ramenée sur le devant et retenue par un large ruban, entoure la tête. Collier de double rang de perles. » Il est gravé, sans nom de peintre, par Mariage, et porte en bas :

MADAME D'E. MARQUISE DE POMPADOUR.

Parmi les estampes modernes, citons, parmi celles qui ne sont pas des re-

Avec des traits si doux, l'Amour, en la formant,
Lui fit un cœur si vrai, si tendre et si fidèle,
Que l'Amitié crut bonnement
Qu'il la faisoit exprès pour elle.

Profil en médaillon dessiné par Cochin. Gravé par Augustin de Saint-Aubin, 1764.

Dessiné par C. Cochin. Hélène Duplardin. Gravé par Aug. St. Aubin sculp.

productions d'anciens portraits, un portrait où elle est représentée les épaules nues, une main approchant de sa gorge des fleurs, dans un arrangement ressemblant assez au portrait de Nattier. Ce portrait a été gravé par Bernardi dans les *Galeries historiques de Versailles*. Citons encore le bois, d'après Boucher, de l'*Histoire des peintres de M. Charles Blanc*. Et en dernier lieu n'oublions pas de mentionner la reproduction artistique par *les Lettres et les Arts* du portrait de Boucher représentant la marquise lisant dans un bosquet, portrait appartenant autrefois à la famille Bernis, et maintenant en possession de M. Alphonse de Rotschild.

Dans les lithographies, un portrait de Mme de Pompadour dans l'*Iconographie* de Delpech, lithographié par Belliard, d'après un tableau du cabinet de M. le chevalier Lenoir, nous montre sous une fanchon le type connu de la marquise, mais plus plein, et, pour user d'une des expressions du modèle, plus *grassouillet*.

Portraits peints.

Essayons maintenant une énumération des portraits peints (gravés ou non gravés), en tâchant de dire leur passage dans les ventes et leur bonne et mauvaise fortune.

Commençons par les portraits peints par Vanloo.

L'original du portrait en *Belle Jardinière*, gravé par Anselin, figure à la vente du marquis de Ménars, sous le n° 130. Il est décrit dans ces termes : « Le portrait d'une dame habillée en paysanne à mi-corps, la tête couverte d'un chapeau de paille doublé de bleu, elle porte de son bras gauche un panier de fleurs et de la main droite une branche de jacinthe (H. 30 p. L. 24). » Ce portrait était acheté par le marchand Basan, 144 liv.

A la même vente et sous le n° 131, se vendaient les deux grands tableaux représentant la favorite en pied, sous les travestissements d'une sultane prenant le café, d'une sultane faisant de la tapisserie. Ces deux tableaux, qui se vendaient 1,900 liv., sont aujourd'hui au Louvre.

Passons aux portraits de Boucher.

De Boucher, nous avons le grand portrait en pied, exposé au Salon de 1757,

et dont une curieuse petite esquisse sur toile tracée au crayon noir et blanc se vendait 6 liv. à la vente Sireul.

Ce portrait, longtemps en possession du vieux marchand Duclos, et passé dans la collection de M. Henri Didier, était exposé au boulevard des Italiens, en 1860. Dans l'*Histoire des peintres*, M. Charles Blanc le décrit en ces termes : « Nonchalamment assise sur les coussins de son boudoir, elle tient à la main un livre qu'elle ne lit plus. Sa robe, en damas de soie bleue, est parsemée de roses, festonnée de rubans et de falbalas. A ses pieds est un de ces soyeux épagneuls qu'on appelle King's Charles. Derrière elle est une glace où l'on voit tout son appartement, sa pendule à Cupidons, sa bibliothèque, et qui réfléchit les cheveux de sa nuque charmante. Près d'elle est une petite table en bois de rose où elle vient d'écrire. » Ce portrait (H. 2, 15; L. 1, 65) est signé sous un livre en maroquin rouge de la favorite : *F. Boucher*, 1758 (1).

Il est encore de Boucher un autre grand portrait en pied, qui appartenait également à M. Didier et qui a été aussi exposé au boulevard des Italiens. M. P. Burty le décrit ainsi : « Vêtue d'une robe de soie jaune ouverte au corsage, avec un bouquet sur le sein, debout devant un chevalet, et la main appuyée sur un carton à dessin, elle se retourne pour regarder un buste posé à sa droite sur une table. » Ce portrait (H. 1, 95; L. 1, 30), qui provient de la vente de Véron, qui n'est pas signé, qui n'a rien de la peinture laiteuse du maître, serait-ce une répétition de l'original conservé en Angleterre? Serait-ce le portrait de la favorite qui figure à Hampton-Court?

Dans des dimensions plus restreintes, Boucher a peint, sur une toile de 3 pieds sur 2 de large, Mme de Pompadour vêtue d'une robe de taffetas garnie de gaze, appuyée dans un bosquet sur un piédestal portant une figure de femme assise, qui arrête l'Amour prêt à l'embrasser. Ce portrait était acheté 154 liv. à la vente de M. de Ménars par le duc de Chaulnes, celui qui devait épouser Alexandrine, la fille de Mme de Pompadour.

Un autre portrait en pied, dans des dimensions encore plus restreintes, je crois, a été longtemps conservé dans la famille Bernis. Le voici tel qu'il apparaît dans la reproduction publiée par *les Lettres et les Arts* que nous donnons ici. Entourée d'un buisson de roses, Mme de Pompadour est assise sur un tertre

(1) Voir ma description de ce portrait dans une note du chapitre précédent.

Madame de Pompadour dans un buisson de roses, feuilletant, assise sur un tertre, un livre ouvert dans le creux de sa jupe.

Tableau venant de la famille de Bernis, et aujourd'hui en possession de M. le baron Alphonse de Rothschild.

Photo aquatinte Boussod Valadon & Cie

au pied d'un arbre. Elle est habillée d'une robe, dont elle a bien certainement pris l'idée dans ces costumes de femmes, que Leprince a rapportées de la Russie dans ses tableaux, une robe au long buste en forme de gilet d'homme et boutonné jusqu'au cou par des nœuds de rubans, une robe aux manches flottantes à l'orientale, resserrées au coude par des fils de perle. Distraite, et un coude appuyé sur un amas de volumes, elle feuillette un livre ouvert dans le creux de sa jupe. Dans ce petit portrait en pied, où l'on est frappé à travers la photographie de la luminosité des chairs, de la blancheur éblouissante du visage, Mme de Pompadour est coiffée d'une de ces coiffures plates qu'affectionnait la favorite avec un long repentir se déroulant sur une épaule.

Au Musée de Versailles est conservé, sous le n° 3682, un portrait de Mme de Pompadour par Boucher qui la représente dans une robe blanche, avec une écharpe bleue qui court sur sa gorge à l'air, et tenant à la main droite des fleurs. Un portrait où Boucher, comme je l'ai dit plus haut, a peint la marquise en une de ces déesses demi-nues de Nattier.

En 1822, à la vente de Quintin Craufurd passait un portrait de Mme de Pompadour par Boucher. Ce portrait, qui avait 28 pouces de hauteur sur 22 de largeur, est ainsi décrit : « N° 66. — Portrait de Mme de *Pompadour*, représentée assise à sa toilette dans un costume négligé, la poitrine découverte par l'ouverture que fait son peignoir. » Serait-ce la peinture dont nous retrouvons le pastel plus loin, dans le catalogue Sireul, et l'estampe dans la gravure non terminée à la Bibliothèque?

Enfin, ces jours-ci, se vendait, à la vente de Juliette de Beau, un portrait de Mme de Pompadour par Boucher, très discutable, ou au moins très repeint, ayant une certaine analogie avec la Pompadour en fanchon lithographiée par Delpech, d'après un tableau du cabinet du chevalier Lenoir.

Drouais a peint un grand portrait en pied de la marquise de Pompadour, le portrait exposé dans le mois d'août 1764, après le décès de la favorite, en une salle des Tuileries. Le peintre de la femme au dix-huitième siècle a représenté la marquise dans une robe à grands ramages, travaillant au métier dans un cabinet, où le flot d'une lourde draperie tombe sur des livres, des instruments de peinture et de musique. Devant le métier se tient un petit épagneul regardant sa maîtresse qui ne travaille plus et semble tombée dans une profonde rêverie.

Grimm, qui nous donne cette description, dit que la tête de la défunte était

terminée au mois d'avril. Nous l'avons vu vendre en 1845, à la vente de M. de Cypierre, ce portrait où, à côté de la signature de Drouais, on pouvait lire l'inscription suivante : « *La tête a été peinte en* 1763, *et le tableau fini en* 1764. »

Dans la vente de M. de Cypierre était vendu un autre portrait de la favorite, de Drouais, un portrait en buste et de forme ovale, dont l'ajustement était le même que dans le grand portrait, mais où les mains de Mme de Pompadour étaient cachées dans un manchon.

A l'exposition des Portraits de 1878 se voyait un portrait de Mme de Pompadour par Drouais (don de la Borde). Une petite tête mutine et grassouillette, très fardée, avec un double menton et des clartés de teint de vieille femme dans la mollesse des chairs du bas du visage. Elle a sa coiffure plate, un peu ondulée, et très légèrement poudrée dans une fanchon de dentelle, attachée par un nœud de rubans à raies bleues, roses, jaunes. Elle est décolletée en carré avec un nœud semblable au corsage. La robe est en pékin blanc brodé de grandes et éclatantes fleurs. Est-ce le portrait de la collection Lenoir?

A la même exposition, une autre peinture de la Pompadour attribuée à Drouais, une peinture très médiocre, représentait la favorite travaillant à un métier de tapisserie. Même type, même coiffure, même âge que l'autre tableau. Elle est habillée d'une robe gris-perle et avec nœuds de rubans rouges à la fanchon, à la poitrine, à la saignée des bras.

A la même exposition était exposé un fin et délicat Nattier, un portrait offert au Musée de Limoges par M. de Lesserpt de Beauvais, et regardé comme un portrait de Mme de Pompadour dans sa jeunesse. Elle est toute jeune, avec des traits fins, menus, spirituels. Représentée en déesse de l'Olympe sur ce fond gris bleuâtre affectionné par le peintre, des roseaux à sa droite, elle est appuyée sur une urne dont l'eau s'épanche. Vêtue d'une chemisette que retiennent les rondeurs de sa gorge, elle a le menton posé sur sa main droite retournée. Une très petite bouche, un délicat petit nez droit, des yeux malicieux, un ovale plus aminci et plus suave que la plupart des femmes de la régence peintes par Nattier. La tête et l'arrangement, sauf un changement dans les mains, ont beaucoup de LA BELLE SOURCE gravée par Melliny.

A propos de ce Nattier, disons que du Nattier représentant Mme de Pompadour en Diane et gravé par Cathelin, nous n'avons retrouvé la mention de l'origi-

nal ni dans les livrets du Salon ni dans les ventes anciennes ou contemporaines. N'oublions pas cependant de rappeler qu'à la vente du docteur Isambert, 7 mars 1877, il a passé un portrait de Nattier représentant Mme de Pompadour en Diane chasseresse tenant un arc de la main gauche.

Portraits dessinés et miniatures.

Parmi les pastels, citons en première ligne le grand portrait en pied de Mme de Pompadour acquis, en 1797, par l'administration du Musée du citoyen Lespinasse d'Arlet, et exposé sous le n° 819 au Louvre, portrait qui n'a point été encore gravé d'une manière digne de l'original.

De ce portrait nous rappelons la préparation *d'après nature* qui existe au Musée de Saint-Quentin, et mentionnons la préparation plus avancée et *mise au carreau* qui fait partie de ma collection.

Le portrait de la favorite par La Tour, dont la favorite annonce l'envoi à Kaunitz, dans l'*Histoire de Marie-Thérèse* d'Arneth, doit être une répétition du buste du grand portrait du Louvre.

Nous trouvons dans le catalogue de la vente de Sireul, 1781, au nom de Boucher : « N° 45. — Le portrait de Mme la marquise de Pompadour vu de trois quarts ; elle est représentée coiffée en cheveux et la gorge à demi découverte. Ce précieux morceau peut être regardé comme un des chefs-d'œuvre en pastel de notre école. »

Ce portrait pourrait bien être l'original d'après lequel aurait été gravée la gravure non terminée de la Bibliothèque. Serait-ce à propos de ce portrait que Mme de Pompadour écrivait à son frère pendant son voyage d'Italie : « *Je vous envoye enfin la copie de mon portrait de Boucher, elle ressemble beaucoup à l'original, peu à moi, cependant assez agréable.* »

Je ne retrouve pas dans les catalogues la mention du pastel de Boucher qui a servi à la gravure en couleur de Bonnet. Le portrait de Madame *** en petit et vue de face, représentée en cheveux et en habit de bergère, ayant le bras droit passé dans une corbeille de fleurs, portrait qui passe à la vente Sireul, pourrait bien être une réduction du pastel qui a servi à la gravure en manière de crayon de couleur.

Enfin, dans la correspondance de Mme de Pompadour avec son frère, la favorite parle d'un portrait au pastel, que Liotard est en train de faire d'elle.

Dans les dessins, je ne citerai qu'un merveilleux dessin que j'ai retrouvé chez un Anglais à Paris, il y a une vingtaine d'années, et que je n'ai pu malheureusement acquérir. C'était le n° 282 du catalogue de Ménars : « Le portrait d'une jolie femme ; il est entouré d'une guirlande de fleurs formée par des Amours et accompagné des attributs des Arts. » Ce dessin, fait en 1751, montrait, au milieu d'Amours et d'attributs du faire le plus large aux trois crayons, une petite figure de la favorite grande comme une miniature, et dont le pastel en avait presque le fini... Il existait dans la vente de Ménars un double de ce portrait avec quelques différences (1).

Je ne connais pas de miniatures bien authentiques de Mme de Pompadour; cependant, dans ces portraits d'une dame la gorge nue, les bras appuyés à une urne dont il sort de l'eau, d'une dame représentée en peignoir à sa toilette, d'une dame en chemise et en corset tenant un bouquet de roses, dans ces portraits figurant à la vente du frère de Mme de Pompadour, il est bien difficile qu'il ne s'y rencontrât pas un portrait de la favorite.

Statues, statuettes et bustes.

La statue de Mme de Pompadour, projetée par Pigalle, vers 1750 et connue sous le nom de la *Déesse de l'Amitié.*

Elle est représentée en coiffure plate, les cheveux un peu ondulés, le chignon défait et épandu sur les épaules. Vêtue d'une tunique qui laisse voir presque entièrement la gorge, ainsi que la jambe droite et les pieds qui sont nus, la Déesse retient d'une main posée sur un sein sa tunique flottante et lâchement nouée de la taille, tandis que son autre main est tendue dans un geste de déférent accueil. La statue a pour support par derrière un tronc couvert de lierre, sur lequel Pigalle a signé : *Pigalle fecit*, 1753. Sur la plinthe de marbre blanc on

(1) A la vente Richard Lion, un portrait aux trois crayons par François Boucher, représentant, dit le catalogue, Mme de Pompadour vue de face, en buste, des fleurettes piquées dans les cheveux, a été adjugé 3,050 francs.

Statue de Madame de Pompadour en déesse de l'Amitié.

Marbre de Pigalle passé des jardins de Bellevue à Bagatelle, et appartenant à sir Richard Wallace.

Photo-Aquatinte Boussed Valadon &c.

lit : Mme DE POMPADOUR. La statue, d'après M. Chabouillet, auquel j'emprunte cette description, a un mètre soixante centimètres, ce qui est conforme, dit-il, à ce que l'on sait de la taille assez élevée de la marquise.

Dans sa description de Bellevue, d'Argenville nous donne l'emplacement de la statue : « Le troisième du côté droit de l'allée principale s'appelle le bosquet de *l'Amour*. On y voit la statue de Mme la marquise, exécutée en marbre par M. Pigalle. Dans la partie la plus élevée de ce joli bosquet qui n'est formé que de roses et de jasmins, paraît un baldaquin de plomb doré, soutenu par des palmiers et couronné par un groupe de flèches et de carquois. Il est pavé de marbres en compartiments et élevé sur une petite éminence formée par un talus de fleurs interrompu par un escalier de gazon. Les palissades de cette salle sont des orangers en pleine terre. » Le duc de Luynes nous raconte une curieuse visite faite par la reine Marie Leckzinska à cette statue, visite à la date du 8 mai 1758. « La Reine alla hier se promener à Bellevue; c'était la première fois depuis que le Roi a acheté cette maison. Elle entra dans le jardin et alla voir des bosquets entourés de treillages et de lilas. Il y en eut entre autres où l'inspecteur dit à la Reine : *C'était ici le bosquet de l'Amour, présentement c'est celui de l'Amitié.* »

La statue de Mme de Pompadour, qui était encore à Bellevue en 1758, ne s'y trouvait plus lorsque ce château devint la résidence de Mesdames filles de Louis XV. Où fut-elle transportée, on n'en sait rien; seulement on lit dans l'*Éloge historique de Pigalle* par Mopinot que, lors de la vente des effets de la marquise de Pompadour, Pigalle ne put souffrir que cette statue, ouvrage de ses mains, passât à l'étranger, et il couvrit les enchères d'enchères si élevées, qu'il paya sa statue le double de la valeur qu'il avait reçue.

La statue de la déesse de l'Amitié aurait été acquise par le duc d'Orléans, père du roi Louis-Philippe, et on ne sait à qui elle a appartenu jusqu'en 1840 où l'achetait lord Hertfort.

D'après des documents découverts aux Archives nationales par M. Courajod, la statue de la marquise de Pompadour désignée sous le nom de la Déesse de l'Amitié aurait été payée à Pigalle 10,600 livres 15 sols.

De la grande statue de Bellevue, il a été fait une réduction à Sèvres que Mme de Pompadour donnait à ses amis. Nous lisons en effet dans le *Journal de Lazare Duvaux* : « Juin 1757. Madame la marquise de Pompadour : Un

pied carré en bronze d'or moulu pour une figure de l'Amitié pour M. Berryer, le Lieutenant de police : 21 livres. »

A l'heure présente, il n'y aurait aucune trace de cette réduction en porcelaine ou en biscuit, soit au musée, soit dans les magasins de la manufacture.

On serait tenté de voir une autre statue de Mme de Pompadour dans le groupe de l'*Éducation de l'Amour* ou de *l'Amour et l'Amitié*, exécuté par Pigalle en marbre pour le Roi, et où l'on remarque dans la figure de femme penchée sur l'Amour une grande ressemblance avec la Pompadour de la déesse de l'Amitié.

Elle est représentée assise sur un tronc d'arbre et attirant à elle l'Amour, soulevé sur ses deux petits pieds pour recevoir son baiser. La déesse est coiffée et vêtue comme dans la statue de Bellevue. Sur le tronc d'arbre on lit : *J. B. Pigalle*, 1758.

Rachetée à sa vente par Pigalle, cette statue était cédée par le sculpteur, avant la Révolution, au prince de Condé qui la plaçait au Palais-Bourbon, confisqué en 1793. Elle était alors portée au dépôt de la rue de Beaune, puis au Palais du Directoire (le Luxembourg), enfin restituée au prince de Condé en 1816. Et elle restait, pendant tout le règne de Napoléon III, au nouveau ministère des affaires étrangères, bâti sur l'emplacement des jardins de l'ancien palais Bourbon, et en 1879 seulement, sur la proposition de M. Wadington, ministre des affaires étrangères, était transportée au Louvre.

Enfin M. Chabouillet, dans l'article curieux publié dans *les Lettres et les Arts*, serait disposé à reconnaître une troisième statue de Mme de Pompadour dans une statue de Diane, attribuée à Pigalle, que M. Valentin de Clisson envoyait à l'Exposition universelle, et dont il retrouve la description exacte dans le *Catalogue des différents objets de curiosités... composant le cabinet de feu le marquis de Ménars*, sous le n° 199 : « La statue en marbre blanc d'une nymphe de Diane, de grandeur naturelle, avec un chien à son côté gauche : elle tient de la main droite un petit cor. »

Parmi les sculptures, j'indiquerai encore un buste de marbre de la marquise de Pompadour par Lemoyne, exposé sous le n° 112 au Salon de 1761, et célébré par le *Mercure* de l'année. On ignore aujourd'hui le possesseur de ce buste.

Intailles.

Quelques pierres gravées nous conservent l'image de la marquise. Dans la collection de M. Leturcq, il y avait une cornaline intaille, montée en bague d'or; on la voyait toute jeune, vue de profil, coiffée en cheveux avec une natte relevée sur le haut de la tête et un nœud de rubans autour du cou, ainsi qu'elle est représentée dans la gravure de Littret d'après Schenau.

Une autre cornaline intaille, montée en bague d'or, montrait la tête de Mme de Pompadour accolée à celle de Louis XV et vue de profil à droite. Elle est coiffée en cheveux et porte un collier fait d'un triple rang de perles. Cette intaille, qui porte à l'exergue : GUAY, et qui était cataloguée à la vente du marquis de Ménars sous la désignation : « Une cornaline en creux représentant des têtes intéressantes, » y était vendue 120 livres. Ce camée appartient au Cabinet des médailles.

Une autre cornaline, également possédée par le Cabinet des médailles, représente en buste la marquise de Pompadour, buste sur lequel Guay a inscrit familièrement, sans lui donner son titre de marquise, et les prénoms, et le roturier nom de famille, et même l'âge de son modèle, qui touchait alors à la quarantaine : I. A. P. POMPADOUR ANNÆ 39.

Une amusante et mignonne effigie de la favorite se trouve encore en un cachet de Louis XV, le cachet qui succéda peut-être au cachet perdu de la campagne de Flandre et qui portait : DISCRET ET FIDÈLE. C'est un délicieux bibelot conservé au Cabinet des médailles, un cachet-breloque en or émaillé, dans le manche duquel se cache et se montre, sous la pression d'un bouton, un camée représentant le buste de Mme de Pompadour par Guay. Le sceau est un *Amour enfant tenant un lis et une rose*, avec ces mots : L'AMOUR LES ASSEMBLE.

ACHATS DE CURIOSITÉS ET DE MEUBLES

FAITS PAR MADAME DE POMPADOUR CHEZ LAZARE DUVAUX, MARCHAND-BIJOUTIER ORDINAIRE DU ROY, PENDANT LES ANNÉES 1748, 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759 (1).

ANNÉE 1749.

27 *février*. — Mme la marquise de POMPADOUR : Un trictrac plaqué en ébène et ivoire, avec ses dames blanches et vertes, 92 l. (Livré à M. de Cury.)

ANNÉE 1750.

25 *avril*. — Mme la marquise de POMPADOUR : Deux magots de terre des Indes, 240 l. — Deux coqs de porcelaine de la Chine, 240 l. — Un chandelier de porcelaine brune, 192 l. — Deux pots pourris truités, 96 l. (Payé par les soins de M. Desfarges en un mandement de M. de Voyer.)

16 *mai*. — Deux singes du Japon remuant la tête, 960 l. — Une commode composée de tiroirs, d'ancien lacq, garnie de bronze doré d'or moulu, avec le marbre d'Antin, 864 l. — Trois petites tables vernies en aventurine, dont les

(1) Ces extraits sont tirés du volume intitulé : *Livre-Journal de Lazare Duvaux, marchand-bijoutier ordinaire du Roy*, 1748-1758, *précédé d'une étude sur le goût et le commerce des objets d'art*, par M. Louis Courajod. Paris, 1873. Nous signalons ce volume, publié par la Société des Bibliophiles français, comme un des documents les plus intéressants pour l'histoire de la *curiosité* au dix-huitième siècle. Les extraits du *Livre-Journal* de Duvaux nous montrent l'immense mobilier de la favorite, dont les catalogues de sa vente et de celle de son frère ne nous donnent qu'une très petite idée, — un mobilier remplissant de meubles d'art l'appartement de Versailles, l'hôtel d'Évreux, Bellevue, les Hermitages, Champs, etc. Les comptes du marchand-bijoutier ordinaire du Roi nous initient en outre aux babioles de goût qui entouraient la femme dans sa vie privée; ils nous font pour ainsi dire toucher à sa loupe de *graveuse*, à sa boîte à mouches, à ses tablettes d'agate, à ses ciseaux damasquinés, à son aiguille à broder au tambour avec son manche d'ivoire, à sa navette d'or ornée de cerises en cornaline.

dessus sont de vernis des Indes, à 60 l. : 180 l. — Avoir fait des cornets argentés dans chaque table et avoir doublé les tiroirs d'étoffe, 30 l.

22 *juillet.* — Une petite armoire de lacq en forme d'encoignure, garnie de bronze doré d'or moulu, les ferrures dorées et clef ciselée, les portes plaquées en bois de rose dedans, le fond ouvrant à secret, garni partout en moire verte et argent, 525 l.

23 *juillet.* — Une table à écrire aussi de lacq garnie de bronze doré d'or moulu, avec une tablette qui se tire, garnie en velours, deux porte-chandeliers aux côtés, plaquée en bois de rose, avec son écritoire argentée, le dedans du tiroir et le dessus de la table de moire verte et argent, 400 l.

7 *août.* — Une paire de petites girandoles de bronze doré d'or moulu sur des rochers blancs, 240 l.

19 *août.* — ... Le mémoire des fleurs de Vincennes employées dans vingt-quatre vases de différentes grandeurs et quatre-vingt-huit plantes écrites plus bas, 2,455 l. 9 s. — Les garnitures desdits vases en cannetille couverte de soie et de quatre-vingt-huit plantes, 800 l. — Quatre boëtes pour les plantes, trois boëtes dans quoi on a fait des compartiments pour lesdits vases, 40 l. — Le port à Bellevue, 7 l.

16 *octobre.* — ... Quatre morceaux de porcelaine céladon dont deux en forme de cornets et deux poissons, le tout garni de bronze doré d'or moulu, 3,600 l. (1).

2 *novembre.* — L'or et la façon d'une navette de lacq, un étui de roussette garni d'or, 200 l.

19 *novembre.* — Dix commodes bâties de chêne de quatre pieds plaquées en bois satiné avec les ferrures en cuivre, les pieds, boutons et entrées dorés d'or moulu à 140 l. : 1,400 l. — Dix tables à écrire, à tablette et tiroir, garnies de cornets argentés, plaquées en bois satiné, garnies de pieds, entrées et boutons dorés d'or moulu, 580 l. — Six tables de nuit plaquées en bois satiné, 132 l. — Une lanterne de glace à six pans, les montans à baguette, posée dans l'antichambre du Roy avec son chandelier, 510 l. — Deux autres lanternes à montans ciselés en glace, à six pans, dont l'une pour l'escalier du Roy

(1) Nous ne mentionnons qu'un très petit nombre de pièces céladon; mais, par la quantité que la favorite achète et fait monter, il est prouvé qu'elle avait un goût tout particulier pour cette porcelaine.

et l'autre pour le vestibule avec un chandelier à neuf branches, 1,520 l. (1).

20 *novembre.* — Une lanterne de glace carrée, les montans argentés, garnie de branchages et fleurs d'oranger, 360 l. — Une lanterne plus petite garnie d'œillets.

21 *novembre.* — Deux paires de grands bras à trois branches dorés d'or moulu pour la salle à manger 2,000 l.

22 *novembre.* — Une commode de lacq à pagodes, garnie de bronze doré d'or moulu, les tiroirs doublés de satin bordé d'or, de quatre pieds et demi, 2,400 l. — Une table à écrire de trois pieds de long plaquée en bois de rose avec des fleurs et ornemens dorés d'or moulu, les cornets en argent, 890 l. — Une table de nuit en bois de rose à fleurs avec moulures et portans dorés d'or moulu, 270 l. — Une paire de bras de fleurs de Vincennes à double branche posée dans le cabinet du Roy, 550 l. — Deux autres paires à trois branches dont les tiges sont dorées, posées dans le grand cabinet du Roy, 2,000 l. — Deux paires à trois branches dans la chambre de madame la marquise, 1,900 l. — Une petite paire dans le cabinet de Madame, le tout garni de bobèches dorées, 520 l. — Une grande paire de bras à trois branches en fleurs de Vincennes, posés dans la pièce d'assemblée, bassins de porcelaine et bobèches dorées, 1,440 l. — Un grand feu de bronze doré d'or moulu avec un vase et une guirlande de fleurs garni de recouvremens d'or moulu, avec les pelle et pincette, 1,160 l. — Un autre feu avec des pâtissiers, les recouvremens ciselés et dorés dans la salle à manger, 900 l. — Un feu représentant Apollon et la Sibylle avec les recouvremens ciselés (chambre de Madame), 620 l. — Un feu représentant l'Amour et une Vestale qui garde le feu sacré avec recouvremens, posé dans le grand cabinet du Roy, 920 l.

30 *novembre.* — Deux encoignures de lacq à oiseaux, garnies de bronze doré d'or moulu sans marbre, 1,350 l.

11 *décembre.* — Une cassette de lacq avec des coqs dessus, de 360 l. — Les garnitures de ladite cassette, 132 l. — Une boëte de lacq, fond aventurine avec magot dessus, dans laquelle il y a aussi neuf petites boëtes aussi de lacq à rosettes, 192 l. — Un bonnet chinois garni de fleurs, 60 l. — Une petite figure de Saxe jouant de la guitare ajoutée sur un rocher, 20 l.

16 *décembre.* — Deux grands vases de porcelaine bleue à roseaux en forme

(1) Ces achats et ceux des jours suivants forment le mobilier de Bellevue, dont l'inauguration va avoir lieu le 25 novembre 1750.

de sceaux carrés, garnis et doublés de bronze doré d'or moulu, 1,920 l. — Deux figures de Saxe représentant des Malabares, avec leurs terrasses dorées, 600 l.

17 *décembre.* — Deux vases de porcelaine truitée en forme de pots pourris, garnis en bronze d'or moulu, 1,200 l. — Le port à Bellevue.

23 *décembre.* — Un couteau de toilette à manche de lacq, la garniture et lame en or, 108 l.

28 *décembre.* — Un petit bras à deux branches et fleurs de Vincennes avec une figure de Saxe, posé dans la garde-robe du Roy, 195 l. — Un autre petit bras aussi à deux branches, garni de fleurs avec une figure, pour la garde-robe de Madame, 204 l.

30 *décembre.* — Deux vases de porcelaine des Indes à jour, à huit pans garnis en bronze doré d'or moulu, 1,200 l.

ANNÉE 1751.

23 *janvier.* — Mme la marquise de POMPADOUR : Un lustre de crystal de Bohême, monté en lyre à huit branches, de 550 l.

25 *janvier.* — Les toiles et façons de six petits panneaux en papier tissu pour la garde-robe des bains, le port, posage, 32 l.

26 *janvier.* — Un feu en bronze doré d'or moulu représentant une poule et des pigeons, les poupées dorées, avec ses garnitures de pelle et pincettes, pour la chambre des bains, 726 l. — Un autre feu représentant l'Amour et Psyché avec les poupées dorées (chambre du Roy), 970 l. — Une autre grille représentant des enfans chasseurs et poupées dorés (cabinet du Roy), 503 l. — Un autre feu représentant un berger et une bergère avec les attributs de chiens et de moutons, les poupées dorées avec ses garnitures, pour l'entresol, 562 l. — Les ports à Bellevue, 15 l.

29 *janvier.* — Receu de Mme la marquise de POMPADOUR en un mandement de Collin sur M. de Montmartel, dont j'ai fourni la quittance, la somme de 9,000 l.

9 *mars.* — Un vase d'ancienne porcelaine truitée à jour, garni et doublé de bronze d'or moulu, 480 l.

14 *mars.* — Receu de Mme la marquise de POMPADOUR la somme de 6,000 liv. sur M. de Montmartel, à compte, dont j'ai remis la quittance à M. Collin.

16 *vril.* — Une lanterne à six pans, en bronze doré d'or moulu de quatre pieds et demi de haut sur 30 pouces de diamètre, garnie de ses glaces et chandelier, 4,300 l.

21 *avril.* — Receu de Mme la marquise de Pompadour à compte la somme de 12,000 liv. en un mandement sur M. de Montmartel, dont j'ai fourni une quittance à M. Collin (1).

25 *avril.* — Un groupe de Saxe représentant l'Été et l'Automne sur une terrasse dorée d'or moulu, ornée de quatre figures aux coins et d'une guirlande de petites fleurs de Vincennes, 720 l. — Un pot à pommade de Saxe à miniatures (rendu).

5 *mai.* — Une petite boëte de lacq veinée en noir et brun garnie et doublée d'or, les moulures gravées, 372 l.

8 *mai.* — Un étui de pièces d'agathe avec ses pièces, garni en or, 408 l. — Un flacon de crystal couvert et bouché d'or, 168 l. — Deux œufs, l'un en jaspe, l'autre en agathe, garnis et couverts d'or ciselé, à 168 l. : 336 l. — Quatre petites cages d'or avec un oiseau émaillé dans chacune, à 60 l. : 240 l.

7 *juin.* — Un lustre en forme de treillage peint et doré d'or moulu, à six branches avec des figures de Saxe, une pyramide de crystal de roche formant le jet d'eau, garni partout en fleurs de Vincennes (cabinet du Roy à Crécy), 1,260 l.

11 *juin.* — Une pendule sur un groupe de porcelaine de Saxe, montée de terrasse et de branchages dorés d'or moulu, les fleurs de Vincennes, le mouvement simple, 490 l. — Un pot à tabac de porcelaine de Saxe à miniatures garni d'or et une cuiller d'or, de 450 l.

17 *juin.* — Un pied pour un cabinet formant un secrétaire revêtu en lacq à pagodes, garni partout en bronze doré d'or moulu, le dedans plaqué en bois de rose à fleurs, les tiroirs en cèdre, les cornets d'argent, 1,320 l. — Réparation au cabinet, à M. Martin sur son mémoire, 96 l.

6 *août.* — Un grand cabaret de lacq à oiseaux, fond aventurine, 240 l.

10 *août.* — Deux paires de bras à double branche en forme de berceau, partie dorée d'or moulu, les branchages de lilas imitant la nature, garnis de fleurs de Vincennes, avec quatre enfans de Vincennes, 860 l. — Une paire de bras à dou-

(1) J'arrête ici les reçus, voulant seulement montrer par ceux que j'ai donnés que Mme de Pompadour payait plus régulièrement que Mme du Barry.

ble branche posés dans le petit cabinet du Roy en berceau verni avec des figures de Saxe, tous les branchages d'or moulu, garnis de fleurs de Vincennes, 336 l. — Une écritoire de bois de cèdre pour une table de lacq de Bellevue où l'on a fait trois cornets d'argent, 132 l. — Deux cornets de pierre de lard avec des pieds, le cercle doré d'or moulu, 54 l.

18 *août.* — Une garniture de porcelaine, bleu céleste uni, composée de deux chats et trois bouteilles à dragons garnis en bronze doré d'or moulu, dont les modèles ont été faits exprès, 1,480 l. — Deux vases de porcelaine brune à relief blanc, garnis de consoles, pieds et gorge en bronze doré d'or moulu, 360 l. — Un pot pourri brun à fleurs blanches en relief garni de bronze doré d'or moulu et de fleurs de Vincennes, 120 l. — Deux buires de porcelaine verte, garnies en bronze doré d'or moulu, 360 l. — Un magot de terre des Indes tenant un ràteau, 108 l.

25 *août.* — Un bidet à dossier plaqué en bois de rose et fleurs, garni de moulures, pieds et ornemens de bronze doré d'or moulu, avec sa seringue et la cuvette du fond en étain plané, 360 l. — Le port à Bellevue, 3 l.

11 *septembre.* — Cinq balais de plumes pour l'Ermitage, 5 l.

20 *septembre.* — Une lanterne de glace à six pans en forme de berceau, à treillage verni, les tours, montans, chapiteaux en bronze doré d'or moulu, garnie de figures et oiseaux de Saxe avec des branchages vernis garnis de fleurs de Vincennes, 1,870 l.

4 *octobre.* — Porté à Crécy une commode bâtie de chêne, plaquée de vernis de Coromandel, garnie de bronze doré d'or moulu, le marbre d'Antin de cinq pieds, 1,200 l.

10 *octobre.* — Deux vases de porcelaine bleu céleste, forme de cruche, montés en cuivre argenté et ciselé, 750 l. — Un pot pourri de porcelaine blanche ancienne, dont le cercle et les yeux sont d'argent, la terrasse et bonnet en cuivre argenté et ciselé, porté sur trois animaux de bleu céleste, avec une plante de roseaux vernie en blanc et bleu, 450 l. — Le port à Bellevue et à Montrouge, 6 l.

20 *novembre.* — Deux vases de Saxe peints de sujets de Watteau, montés en pots pourris sur des terrasses dorées d'or moulu, avec des enfans de Saxe aux côtés, au bas une guirlande de fleurs de Vincennes (pièce d'assemblée), 900 l.

6 *décembre.* — Un vase d'ancienne porcelaine bleue imitant le lapis, garni

en bronze doré d'or moulu, 1,320 l. — Deux autres vases en hauteur de porcelaine céladon ancienne, montés en forme de buire, en bronze ciselé et doré d'or moulu, 1,680 l. — Un autre morceau en hauteur à six pans de porcelaine bleu clair, monté en bronze doré d'or moulu, 1,080 l. — Quatre vases céladon gaufrés, garnis en bronze doré d'or moulu, 1,200 l. — Un petit vase de porcelaine violette jaspée, garni à consoles et terrasse dorées d'or moulu, 400 l. — Un singe sur un rocher servant de pot de fleurs, de porcelaine ancienne, 180 l.

11 *décembre.* — Pour l'Ermitage. Une petite lanterne à cinq pans de bronze doré d'or moulu, à treillage verni, monté en glace, garnie de fleurs de Vincennes avec son chandelier, 336 l. — Deux écrans de bois d'amaranthe massif, 48 l. — Deux petits chandeliers en forme de bougeoirs de Saxe garnis, 48 l. — Deux pots pourris de composition des Indes garnis de bronze doré d'or moulu, 72 l. — Une figure blanche de Vincennes. — Un parasol de Chine, 9 l. — Un colombier sur tige élevée, garni de pigeons sur le toit porté sur une terrasse avec deux figures et d'autres pigeons, 168 l. — Quatre moutons couchés à 6 l. : 24 l. — Six petits canards à 4 l. 10 s. : 18 l. — Deux coqs à 5 l. 10 s. : 11 l. — Quatre pigeons à 4 l. 10 s. : 18 l. — Six petits cygnes à 5 l. 10 s. : 33 l. — Deux poules pintades à 8 l. 16 s. : 16 l. — Quatre dindons à 9 l. : 36 l. (1).

26 *décembre.* — Trois soufflets à bois contournés et vernis, en vernis poli à 22 l. : 66 l. — Un pot de chambre de Vincennes en blanc et bleu, 36 l.

30 *décembre.* — Un vaisseau à un pont percé de dix-huit pièces de canon, garni de troupe et de tous ses agrés, 360 l. (2).

ANNÉE 1752.

15 *janvier.* — Mme la marquise de POMPADOUR. Un morceau de porcelaine ancienne verd céladon à jour, sans garniture, 480 l.

14 *février.* — Deux grands vases, formés de sceaux, porcelaine de la Chine peints à feuillage avec des sujets en relief, 1,520 l. — Une paire de grandes gi-

(1) Toute cette basse-cour en porcelaine était portée à l'Ermitage de Fontainebleau, dont la curiosité était la fameuse basse-cour aux quatre poulaillers, garnis de toutes les espèces de volailles imaginables.

(2) Un souvenir de son voyage du Havre.

randoles à trois branches ciselées et dorées d'or moulu, sur des cigognes de porcelaine, 1,320 l.

29 *mars.* — Une table à écrire, plaquée en bois de rose avec deux abattans, écritoire de cèdre, cornets argentés, pupitre, tablette garnie de pieds et de chutes dorées d'or moulu, 156 l.

17 *mai.* — Un gros vase de porcelaine céladon, garni en bronze doré d'or moulu, posé sur l'encoignure de la chambre du Roy, 1,090 l. — Un vase de porcelaine verte à relief blanc et bleu, monté en pot pourri, garni de bronze doré d'or moulu, 560 l.

3 *juin.* — (Pour la bibliothèque de Crécy.) Un bureau de six pieds et demi, plaqué en bois de rose et bois d'amaranthe, avec deux pupitres sur le dessus et six tiroirs, quart de rond en cuivre, les pieds, chutes, entrées, tirans et agraffes dorés d'or moulu, et deux écritoires garnies de cornets argentés, 720 l. — (Seconde pièce de la bibliothèque.) Quatre vases égaux de porcelaine de Saxe à fleurs de relief avec des cartouches de miniatures montés en bronze doré d'or moulu à 475 l. : 1,990 l. — (Cabinet de la bibliothèque.) Un petit lustre de crystal de roche à quatre branches, garni de vases, bobèches et bassins de crystal, 1,230 l. — Un corps de commode en ancien lacq, à armoires des deux côtés plaquées en dedans en bois de rose, l'intérieur du corps de la commode plaqué partout de bois de rose, à fleurs de rapport sur les tablettes à crémaillères en bois naturel garni en bronze doré d'or moulu avec une tablette garnie en velours, 1,200 l. — (Cabinet du Roy.) Une grande table à écrire plaquée en bois de rose à fleurs de différens bois, garnie en bronze doré d'or moulu, la tablette en velours, les porte-chandeliers plaqués, les cornets d'argent, 1,020 l. (1).

14 *juin.* — Une pendule sur deux lions, bleu céleste, garnie en bronze doré d'or moulu, 750 l.

25 *juin.* — La monture en or moulu d'un oiseau de porcelaine sur un tronc d'arbre de quoi on a fait un pot pourri orné de branchages, garnis de fleurs de Vincennes, 180 l.

24 *août.* — Sept bordures d'estampes en bois d'amaranthe incrusté à fleurs, payées au sieur Œbenne, 372 l.

(1) Je ne donne que quelques articles de la longue liste d'objets mobiliers fournis pour le château de Crécy.

25 *août.* — Avoir peint au vernis des cœurs et des trèfles sur des fiches de quatre boëtes de quadrilles en ivoire, 18 l.

28 *août.* — Un étui en roussette verte usée garni de charnières et ressorts en or pour une loupe à deux verres (1).

14 *novembre.* — La monture d'une tabatière de sardoine pur or, façon émail et taille des cailloux, 648 l.

29 *novembre.* — Une boëte d'agathe double, garnie d'or et de toutes ses pièces aussi en or formant une toilette, 1,200 l. — Un cygne émaillé formant une boëte à mouches, 180 l.

2 *décembre.* — Une tabatière d'écaille piquée ancienne avec les bâtis en or à contour, 528 l.

9 *décembre.* — Vingt-huit petites figures de Saxe représentant des Amours déguisés d'espèces différentes à 18 l. 14 s. : 523 l. 12 s. — Une boëte de douze éventails de Nankin, 72 l.

15 *décembre.* — Une tabatière d'or émaillé, avec des cartouches de porcelaine de Saxe représentant des jeux d'enfans, 1,800 l.

22 *décembre.* — Une boëte de lacq carrée, avec un plateau dedans, le fond aventurine, avec un écran dessus à fond d'or très beau, 864 l.

28 *décembre.* — Un palanquin de vernis du Japon, avec une pagode de terre couchée dedans, porté par deux magots, ajusté et tenu sur un pied à contour en vernis noir et aventurine.

ANNÉE 1753.

10 *janvier.* — Mme la marquise de POMPADOUR. La garniture en or de huit boëtes de quadrille dont quatre d'ivoire et quatre de Chine, 144 l.

17 *mars.* — Une tabatière de lacq à deux tabacs, en or émaillé, 1,200 l.

21 *avril.* — Une tabatière de cristaux gris de lin, montée en or, 1,160 l. — Une cassette d'ancien lacq, très belle, 5,000 l.

7 *mai.* — Une toilette plaquée en bois satiné, garnie de toutes ses pièces, dans des compartiments d'étoffe avec le miroir et pied doré d'or moulu, 240 l.

25 *mai.* — Une tablette de lacq, fond aventurine, sans charnières, à deux têtes de porte-crayon garnies d'or, 290 l.

(1) C'est l'étui de la loupe qui servait aux travaux de glyptique de Mme de Pompadour.

12 *juin.* — Une pendule de porcelaine céladon ancienne montée en bronze doré d'or moulu, le mouvement simple de Baillon, 550 l. — Avoir fait armorier un portefeuille, l'écusson en or et argent (1), avoir ajouté dedans deux goussets d'étoffe garnis en tabis bleu et fait un surtout de peau, 55 l.

2 *juillet.* — Une paire de ciseaux de Berge damasquinés en or et le raccommodage d'une autre paire.

9 *août.* — La garniture en papier des Indes très beau de trente-sept châssis composant la garde-robe du Roy dans lesquels : Trois feuilles à vases et à fleurs à 2 l. : 108 l. — Quatre à figures à 24 l. : 96 l. — Neuf plus petites formant lambris à 12 l. : 108 l. — Dix-huit à pagodes en travers à 1 l. 10 s. : 27 l. — Vingt à fleurs à 2 l. : 40 l. — Les toile, clous, façon et raccordage desdits papiers, 160 l. — Les ports à Bellevue, 17 l. 10 s. — Une commode d'ancien lacq garnie de bronze doré d'or moulu, 1,650 l. — Une chaise percée à dossier, plaquée en bois de rose à fleurs, garnie de bronze doré d'or moulu, 715 l.

4 *septembre.* — Une navette d'or à moulures, avec des branchages émaillés, portant des cornalines taillées en cerises, au retour de l'or d'une vieille, 570 l.

7 *septembre.* — Un petit pot de pommade de Vincennes en blanc et or, 24 l. — Cinq paires de ciseaux faits exprès pour découper de la tapisserie, 16 l. 10 s.

11 *septembre.* — Un lustre de Boulle en bronze ciselé doré d'or moulu à huit branches très beau, 960 l.

20 *septembre.* — Deux tabatières de lacq, fond d'or avec des maisons, avec leurs garnitures d'or émaillé, 2,940 l.

13 *décembre.* — Deux grands vases de porcelaine, jaspée de rouge et bleu, montés en bronze doré d'or moulu, 3,600 l.

17 *décembre.* — Une cassette d'ancien lacq très belle, fond aventurine à relief d'or, 2,200 l.

ANNÉE 1754.

29 *janvier.* — Madame la marquise de POMPADOUR : Augmentation d'or à

(1) On sait que les armoiries de Mme de Pompadour étaient *d'azur à trois tours d'argent maçonnées de sable.*

une salière d'un groupe d'enfans, avoir refait les deux salières en coquilles; or, 1 marc 7 onces 9 grains, 1,304 l. — Façon, 240 l. — Commission à 5 pour 100, 77 l.

16 *mars.* — Un pot à oille et son plat peint à berceaux et oiseaux colorés, 600 l. — La cuvette en argent et garniture du couvercle, 180 l. — Une écuelle couverte, oiseaux colorés, sa jatte à contours en bleu et or, 300 l. — Deux brocs lapis et or à 120 : 240 l. — Deux gobelets à anses et soucoupes lapis, 96 l. — Le pot à sucre, 60 l. — Deux sucriers lapis à 120 l. : 240 l. — Deux beurriers lapis, 260 l. — Deux fromagers blanc et or, 96 l. — Un grand gobelet et soucoupe, ornemens bleus, peints à enfans pour Madame, 726 l. — Deux sucriers ovales, unis d'un bleu clair, à oiseaux colorés, 288 l.

28 *mars.* — Une écuelle de Vincennes, bleu lapis, oiseaux colorés, 216 l. — La garniture en or gravé et poli d'une tabatière de miniature montée en cage, doublée d'or avec les crystaux et étui de roussette verte, 860 l.

24 *avril.* — Une cuiller et fourchette en or à 22 karats, à moulures et contours gravés et ciselés, dessins de Duplessis; une salière forme de tabatière à contours, en or gravé et ciselé, à deux charnières, un gobelet de crystal de roche avec une moulure d'or au pied dudit gobelet, le tout dans un étui de cuir rouge doublé en velours vert, 1, 997 l. (1).

12 *mai.* — Un bout de crayon d'or pour une tablette de laque, 20 l.

15 *juin.* — La garniture en bronze doré d'or moulu de deux urnes de porcelaine céladon, modèles faits exprès par Duplessis, 960 l. — La garniture en bronze doré d'or moulu d'un vase en hauteur de porcelaine céladon à tête de bélier, nouveau modèle de Duplessis, 320 l.

23 *juin.* — Un pot à oille rond, à contours sur son plat, en bleu céleste et or, peint à fleurs, 900 l.

2 *octobre.* — Une petite pendule de porcelaine ancienne garnie de terrasse et branchages dorés d'or moulu, ornés de fleurs de Vincennes, 384 l.

22 *octobre.* — Fait tailler un manche de jaspe pour une lame de couteau d'or, 96 l.

20 *novembre.* — Un portefeuille d'Angleterre garni d'une serrure d'or et clef, 60 l.

(1) Une *cantine* pour les parties de campagne et les déjeuners sur l'herbe.

10 *décembre.* — Un tric-trac plaqué en bois de rose garni en bronze doré d'or moulu, avec les dames d'ivoire blanches et vertes, 288 l. — Le port à Bellevue, 3 l. 12 s. — Une tablette de deux plaques d'agathe d'Orient, montée à jour en or émaillé de 62 louis, 1,488 l. — Un étui de porcelaine d'une asperge (1).

ANNÉE 1755.

10 *février.* — Madame la marquise de Pompadour : Un coussin à pupitre satin et réseau d'or, 45 l.

2 *mars.* — Trois colonnes d'argent et réchauds formant des cassolettes sur une terrasse dorée d'or moulu, ornées de branchages de lierre et ceps de vigne avec une couronne et médaillons en fleurs d'argent rempli d'un chiffre, 1,257 l.

20 *mars.* — Une plaque d'or, trois grelots, une boucle, un anneau d'or de couleur, avec le collier brodé d'or, 212 l. (2).

9 *vril.* — Une grille de cheminée pour les bains, composée d'un cygne dans des roseaux en bronze doré d'or moulu, modèle fait exprès avec les poupées, 550 l.

2 *mai.* — Une navette d'acier damasquinée de 550 l.

11 *mai.* — Un bougeoir d'une plaque d'acier violet, garni en bronze doré d'or moulu pour brûler des odeurs, 27 l.

21 *mai.* — Douze assiettes de Vincennes, peintes à fleurs pour l'hôtel d'Évreux, 216 l. — Un store de taffetas d'Italie peint à bouquets et à guirlandes

(1) Je ne fais plus que choisir quelques articles dans le nombre des achats et des acquisitions de la marquise.

(2) C'est le collier d'un des chiens de la petite meute de la marquise. Ces colliers reviennent souvent dans le compte de Duvaux; à la date du 4 mai 1757, il est question de deux colliers de velours à boucle, à anneau, à trois grelots, à plaque d'or sur laquelle on a gravé les noms des chiens. Était-ce le chien *Bébé*, le caniche tondu dont Mme de Pompadour a laissé le portrait sur pierre dure? Était-ce le chien *Mimi*, que la favorite a immortalisé sur une agate onyx, que Huet a peint, que Fessard a gravé sous le titre de la *Constance?* Était-ce la chienne *Inès*, également peinte par Huet et gravée par Fessard sous le titre de la *Fidélité?* Car Mme de Pompadour a trois chiens, ainsi que le témoignent les nos 38 et 39 du catalogue de sa vente.

en transparent, le store dans sa boëte, portans et pitons de cuivre poli; le cordon en soie et or de Paris, avec un gland en poire orné de graines d'épinard, jasmin et paillette posé dans le boudoir, 114 l.

14 *juin*. — Un damier polonais en acier et ses dames en palissandre, 9 l.

1er *juillet*. — Un cadre de miniature en or, à contours, les fonds unis à moulures, coins et milieux ciselés d'or de couleur, 1,050 l. — Une salière d'or composée d'une corbeille portant un nid et deux œufs sur un plateau de Vincennes bleu céleste à oiseaux, 1,140 l.

9 *août*. — Un lit de repos en baignoire, 156 l.

20 *septembre*. — Une cage de perroquets, 12 l.

19 *octobre*. — Deux cartons de velours brodé avec des attributs et écussons d'armoiries aussi brodés à 420 l. : 840 l.

14 *novembre*. — Une boëte à mouches et à rouge tournée, 575 l. — Un étui à cure-dents, or de couleur, 288 l. — Une boëte à bonbons de crystal de roche, 204 l. — Un cachet d'une tête nègre sur un buste orné en brillans et rubis, 84 l. — Une montre à mouvement simple de Moisy dans sa boëte de porcelaine, garnie d'or, sa chaîne d'acier, un cachet d'un chien d'agathe et une cage en or d'Angleterre, 372 l. — Une montre à répétition de Lenoir en or émaillé avec sa chaîne pareille, 1,500 l. — Une corbeille garnie de blonde et de fleurs pour les bijoux.

24 *décembre*. — Une fontaine fond blanc à fleurs et sa cuvette peinte de même, 600 l.

ANNÉE 1756.

30 *janvier*. — Un bénitier de Vincennes dans une gloire ornée de chérubins, le tout peint et doré, 720 l., — la garniture à charnière et rayons en argent doré, 68 l., — la bordure dorée et velours noir (1).

(1) C'est l'époque des conférences de Mme de Pompadour avec le Père de Sacy, c'est huit jours avant sa nomination à la charge de dame du palais de la Reine : il faut à la femme politique les accessoires de la comédie de piété qu'elle a besoin de jouer. Et dans le même temps elle devient redevable à Duvaux de 9 livres pour les clous, anneaux dorés et l'ajustement d'un Christ sur une croix d'ébène posé dans son appartement de Versailles.

3 *février.* — Un couteau dont la lame est garnie en or, le manche de jaspe, 135 l.

1er *mars.* — Six boucles de corset à mettre quand elles seront toutes faites.

27 *mars.* — Payé au sieur Laferté les façons de cinq portefeuilles de maroquin avec dentelles et armoiries (1).

24 *mai.* — Deux fortes grilles de fer à figures représentant les Arts en bronze doré d'or moulu, avec les pelles et pincettes à 1,050 l. la pièce : 2,100 l.

16 *juin.* — Cinq coquetiers d'argent en forme de corbeille avec une doublure aussi d'argent, 150 l.

28 *juillet.* — Posé à l'hostel (l'hôtel d'Évreux) un cabinet de lacq ancien à pagodes, dont on a monté les garnitures : les avoir fait dorer d'or moulu et remonter à vis, y avoir fait trois serrures et la clef ciselée. L'avoir fait nettoyer et réparer par Martin, 325 l. — Avoir démonté un autre cabinet aussi à pagodes, avoir doré les ferrures, les avoir remontées à vis, fait une ferrure en cuivre dorée et clef polie, 48 l.

4 *septembre.* — Deux bouteilles de porcelaine gris de lin, cannelées, garnies de bronze doré d'or moulu, 720 l.

25 *septembre.* — Une tabatière d'or carrée, émaillée en rouge à mosaïques et flammes, unie, 792 l.

15 *novembre.* — Un bénitier de crystal de roche garni d'or.

22 *décembre.* — Un secrétaire d'ancien lacq noir à pagodes, garni en bronze doré d'or moulu, l'abattant en velours, les tiroirs doublés d'étoffe, 1,800 l. — Une lorgnette de Vincennes garnie d'or, 180 l.

ANNÉE 1757.

1er *janvier.* — Mme la marquise de POMPADOUR : Deux caisses de Vincennes en gros bleu caillouté, peintes à fleurs, 432 l.

19 *février.* — Un secrétaire en forme d'armoire, à abattant, plaqué en ancien

(1) Cette commande ressemble à des portefeuilles de ministre dont la favorite gratifiait ses créatures. Nous trouvons plus loin un portefeuille aux armes de M. de Puisieux, puis un avec les *trois tours* pour son intendant Collin.

lacq orné partout en bronze doré d'or moulu, les dedans plaqués en bois de rose à fleurs, les cornets d'argent, garni en velours et l'armoire en étoffe, 5,000 l.

26 *mars.* — La garniture en or émaillée, peinte d'oiseaux et plantes marines, pour une tabatière en cuvette d'agathe persillée, au retour du vieil or, 660 l.

28 *mai.* — Deux cuillers à café en or, gravées et ciselées pour Versailles, 408 l.

5 *juillet.* — Deux aiguilles à broder sur le tambour à manches d'ivoire garni d'or, 20 l.

9 *juillet.* — Deux cuillers et deux fourchettes en or pour assortir à un modèle, pesant un marc 6 onces 3 gros 1/2 12 grains, 1,402 l. — Façon, 500 l. — Une boëte à mouches, or et façon, 600 l.

5 *novembre.* — Deux pots à pommade verts à enfans à 96 l. : 192 l. — Un plateau carré, bleu céleste, enfans colorés et un gobelet et soucoupe, 288 l.

ANNÉE 1758.

Janvier. — Madame la marquise de POMPADOUR. Livré à Versailles un déjeuner carré à jour, vert, mosaïque, 240 l.

21 *février.* — Pour son château de Champs : Deux porte-huiliers de porcelaine de France, peints à fleurs, garnis de leurs caraffes de crystal de Bohême, dans leurs montures en argent doré à branches et feuillages à 168 l. : 336 l.

7 *mars.* — Avoir démonté la garniture d'un pot à l'eau de crystal de roche à Madame, y avoir ajouté une anse en or d'un autre pot et le couvercle, avoir fait un cercle en or au pied pour aller dans la garniture de la soucoupe; pour augmentation d'or et façon dudit pot, 80 l.

1er *avril.* — Six lampes de nuit de porcelaine à fleurs de 12 l. la pièce : 108 l.

7 *avril.* — Un groupe de porcelaine en biscuit représentant une loterie, 120 l. — Un parasol des Indes, 42 l.

1er *septembre.* — Vingt-quatre manches de couteaux en porcelaine en vert, à guirlandes à 94 l. : 576 l. — Avoir percé les agathes d'une croix pour y attacher un christ de nacre de perle et fourni les clous en or, 21 l.

8 *octobre.* — Une tabatière ovale de porcelaine de France peinte d'animaux, 600 l. — La garniture or de couleur et doublée, 760 l.

ANNÉE 1759.

1er *mars.* — Mme la marquise de POMPADOUR. Un portefeuille de velours brodé en or, avec les armes du comte de Kaunitz, 400 l. (1).

(1) Ce portefeuille joint au portrait de La Tour était le remerciement de Mme de Pompadour au ministre autrichien pour l'écritoire en laque de 77,000 liv. que sa souveraine lui avait fait remettre par Starhemberg au mois de janvier de cette année.

HABITS DE THÉATRE

DE MADAME DE POMPADOUR POUR LES ROLES PAR ELLE JOUÉS DANS LES DIVERTISSEMENTS DU THÉATRE DES PETITS-APPARTEMENTS (1).

LA SURPRISE DE L'AMOUR.

1er rôle.

URANIE, *Mme la marquise de Pompadour.*

Jupe de taffetas bleu imprimé et brodé en paillette d'étoiles d'argent, grandes et petites, en guirlande, doublée de toile de Lyon, ladite jupe bordée d'un large rézeau argent. Draperie flottante sur le corps et sur la jupe d'Angleterre argent, garnie de rézeau argent chenillé bleu, doublure de taffetas blanc. Mante de taffetas bleu imprimé en étoiles d'argent et bordée d'un grand rézeau argent.

2me rôle.

VÉNUS, *Mme la marquise de Pompadour.*

Corps et basques d'étoffe bleue en mosaïque, garnis de rézeau argent chenillé bleu. Mante de taffetas bleu imprimée argent, bordée de festons de taffetas peint, garnis de rézeau argent chenillé bleu. Grande queue étoffe bleue à mo-

(1) Costumes du théâtre des Petits-Appartements. — *Mémoires de toutes les fournitures de perruques et accommodages faits pour les petits appartements par Notrelle, perruquier des Menus-Plaisirs du Roy, sous les ordres de M. le duc de la Vallière, en* 1747 *et* 1748. — *Avances faites par le sieur Péronnet pour les ballets des petits appartements, depuis le mois de décembre jusqu'à la fin de mars* 1748. — *Inventaire général des habits et ustensiles de théâtre des petits appartements, sous la garde de Mme Schneider, fait en* 1749. (Recueil manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, 47, B, L, F.) Dans notre première édition, nous n'avions fait que donner une analyse de ce curieux manuscrit. Depuis, M. Campardon l'a publié intégralement. Je pense utile, pour l'intérêt de ce volume, d'extraire seulement les descriptions des costumes de théâtre de Mme de Pompadour.

saïque argent garnie de rézeau argent chenillé bleu, doublée de toile, la dite queue dépendant de la dite robe pour la faire servir dans les rolles de princesse. Jupe de taffetas blanc avec grands festons de taffetas peint, garni de rézeau argent chenillé bleu et enroulements de double rézeau chenillé bleu avec rozettes de ruban, chenillées argent et garnies de franges d'argent.

TANCRÈDE.

HERMINIE, *Mme la marquise de Pompadour.*

Habit oriental; grande robe en doliment de satin cerise, corset pareil, le tout garni d'hermine découpée, appliquée en dessin de broderie, jupe de satin bleu peinte en broderie d'or avec paillettes et frisé d'or, bordée d'un milleray d'or, la dite jupe doublée de toile.

FRAGMENTS DES ÉLÉMENTS ET DE BAUCIS.

VESTALE, *Mme la marquise de Pompadour.*

Corset et jupe fond de toile, couverts en totalité de gaze d'Italie plissée et formant grandes basques ornées de rézeau argent, nœuds du dit rézeau et grands glands de frange argent.

Mante, ceinture et cézarine de satin pourpre doublées de même, garnies de rézeau argent, glands d'argent à la ceinture.

ACTE DE LA TERRE.

POMONE, *Mme la marquise de Pompadour.*

Jupe de taffetas blanc peinte en grandes guirlandes de fleurs et de fruits.

La mante de taffetas blanc garnie et chamarrée de grand rézeau argent chenillé vert, recouvert de bouffettes de satin de cerise.

Un petit paquet de bouffettes de satin cerise pour servir au corset de cet habit.

Basques de taffetas blanc avec grappes de fruits peints, garnies en plein de grand rézeau argent chenillé vert, recouvert de bouffettes de gaze rayée vert et argent.

La mante et les basques doublées de taffetas cerise.

ACIS ET GALATÉE.

GALATÉE, *Mme la marquise de Pompadour.*

(Voir la description du costume au récit de la représentation.)

FRAGMENTS DE JUPITER ET EUROPE, DES SATURNALES ET DE ZÉLIE.

EUROPE, *Mme la marquise de Pompadour.*

Habit de princesse.

ZÉLIE, *Mme la marquise de Pompadour.*

Jupe de taffetas blanc peinte en feuillages et argent avec campanne de mosaïque en peinture et paillettes.

Corset de taffetas blanc garni de rézeau argent chenillé vert, et bouffettes de gaze rayée vert et argent.

Grande draperie de taffetas tigré avec armures et montants de gaze rayée verte et argent pincée en bouffettes avec rozettes de chenillé vertes et argent, doublée de taffetas chair.

Mante de taffetas tigrée doublée de taffetas chair.

SILVIE.

SILVIE, *Mme la marquise de Pompadour.*

Même habit que pour le rôle de Zélie.

HABIT D'OPÉRA DE L'ANCIEN ÉTAT.

ALMASIS, *Mme la marquise de Pompadour.*

Une grande jupe croisée à la grecque de taffetas rose brodée argent, garnie d'un grand rézeau argent, bas de jupe blanc brodé rose. Corset rose avec rézeau argent.

HABITS DE COMÉDIE DE L'ANCIEN ÉTAT.

PETITE FILLE, *Mme la marquise de Pompadour.*

Un corps de robe et jupe de taffetas bleu, grands festons en volants de gaze brochée avec pompons de taffetas bleu et jaune.

CATALOGUE DE L'ŒUVRE GRAVÉ
DE MADAME DE POMPADOUR (1).

SUITE D'ESTAMPES GRAVÉES PAR Mme LA MARQUISE DE POMPADOUR, *d'après les pierres gravées de Guay*, GRAVEUR DU ROY.

Nous publions ici le catalogue de l'Œuvre gravé de Mme de Pompadour d'après le texte de l'exemplaire que nous possédons (édition de 1782), d'après les recherches de M. Chabouillet dans son *Catalogue des Camées et Pierres gravées de la Bibliothèque nationale* (Paris, 1858), d'après les annotations de l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arsenal donné par le marquis de Paulmy en 1756. Nous complétons ce catalogue avec les précieuses notes autographes de Guay, publiées par M. Leturcq dans son intéressante monographie (2).

FRONTISPICE.

Il est formé par une draperie que des guirlandes de fleurs attachent à une

(1) Une lettre du marquis de Marigny, que nous communique M..., fixe ainsi le nombre de pièces composant l'Œuvre gravé de Mme de Pompadour :

« 4 février 1777.

« L'œuvre de Mme de Pompadour, tel qu'elle l'a donné et tel que je l'ai donné aussi à plusieurs personnes, n'est composé que de 52 planches; mais, comme elle en a fait plusieurs depuis, j'ai l'honneur de vous envoier un recueil qui en contient 63, c'est le seul qui soit ainsy complet. Il y en a en outre 3 estampes qu'elle a gravées d'après des Boucher, et 3 autres gravées d'après des tableaux en yvoire. J'ai cru vous faire plaisir d'y joindre les titres qui avoient été écrits à la main pour les 52 estampes qui composent le recueil tel qu'il a été donné. Je vais faire encaisser ces deux recueils, et je les envoirai aux carrosses de Bourgogne, ainsy que vous me l'indiquez. Je serai fort aise d'apprendre qu'ils vous sont arrivés en bon état.

« L. marquis DE MARIGNY. »

(2) Notice sur Jacques Guay, graveur sur pierres fines du roi Louis XV. *Documents inédits émanant de Guay et notes sur les œuvres de gravure en taille-douce et en pierres fines de la marquise de Pompadour*, par I. F. Leturcq. Baur, 1873.

colonne. Deux Amours couronnent le nom de la *graveuse*. Au bas un Amour, appuyé sur un médaillier, examine à travers sa loupe des pierres gravées. A ses pieds sont groupés avec une tête antique plusieurs instruments servant aux arts « qui font l'objet noble des loisirs de Mme la marquise de Pompadour ».

Note de Guay : *Gravé par Mme la marquise de Pompadour d'après le dessin de M. Boucher* (1).

I.

LOUIS XV.

(Sardoine onyx de trois couleurs.)

Le Roi, dans un médaillon formé d'une couronne de laurier, est représenté en empereur romain.

Pompadour sculp. *Guay del.*

Note de Guay. *Cette pierre est du cabinet du Roy, elle est de plus considérable par sa grandeur et ses belles couleurs. Les chairs sont blanches, la coiffure et les ajustements sont d'un roux tanné, ce qui forme le fond, et le socle est noir. Le graveur a eu l'avantage de travailler d'après le Roy et de graver la pierre en bas-relief d'après son ordre.*

Ce chef-d'œuvre de Guay, qui a figuré au Salon de 1755, fait partie aujourd'hui de la Bibliothèque nationale (n° 350, Catalogue de M. Chabouillet).

II.

TRIOMPHE DE FONTENOY.

(Cornaline.)

Le Roi, vêtu en empereur romain, couronné par la Victoire debout sur un quadrige, tient le jeune Dauphin par la main. La Victoire vole au-dessus du

(1) Nous corrigeons l'orthographe de Guay, qui rend ses notes illisibles.

SUITE D'ESTAMPES
GRAVÉES PAR MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR.

D'après les Pierres gravées de Guay, graveur du Roy. (Frontispice.)

Héliog. Dujardin. Imp. Chardon et Sormani.

LOUIS XV.

Sardoine onix de trois couleurs.

Pompadour sculp. Guay del.

Grandeur et Epaisseur de la Pierre

Louis Quinze

Sardoine Onix de trois couleurs.

Pompadour Sculp. Guay del

Héliog. Digardin. Imp. Chardon et Formant

char, tenant d'une main une palme, de l'autre une couronne qu'elle pose sur la tête de Louis XV.

Vien delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Gravé en creux d'après la médaille et du dessin de M. Bouchardon. L'année de cette victoire est gravée sur le biseau qui fait le tour du dessous de la pierre, Mme la marquise de Pompadour a donné cette pierre au cabinet du Roy.*

La pierre n'existe plus à la Bibliothèque nationale. Ce triomphe de Fontenoy, Mme de Pompadour ne le célébra pas seulement par la gravure, mais encore par la poésie, et un catalogue d'autographes de 1845 livrait aux enchères treize détestables couplets sur papier à encadrement rose, dit *papier à la Pompadour*, de la main de la belle marquise.

LA FONTENOY, FANFARE.

Quels sons l'Écho répète
A la gloire des lys...

III.

DEUX TÊTES DE FEMMES JUXTAPOSÉES.

(Sardoine onyx de quatre couleurs.)

Boucher delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Têtes de fantaisies. Elles ont été exécutées pour profiter de la beauté de la pierre. Cette pierre est dans le baguier de Mme de Pompadour.*

La lettre initiale P, gravée sur le camée et reproduite sur l'estampe, nous indique que Mme de Pompadour avait travaillé à cette pierre.

M. Leturcq croit l'avoir reconnue dans la collection du roi de Prusse.

IV.

PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX DE 1748.

(Sardoine.)

La Paix et la Victoire se disputent le Roi, vêtu en Hercule, qui détourne les

regards du champ de bataille et des couronnes murales qui le jonchent, pour regarder les attributs de l'Abondance et des Moissons.

Vien delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Gravé en creux d'après la médaille et du dessin de M. Bouchardon. Mme de Pompadour l'a donnée au cabinet du Roy.*

Cette pierre, qui existe à la Bibliothèque nationale, servait, ainsi que la pierre décrite dans l'estampe quatorzième, à faire les fermoirs d'un bracelet de la favorite; et M. Chabouillet nous apprend que la monture de ces deux pierres est une couronne de lauriers formée de brillants et d'émeraudes.

V.

LOUIS XV.

(Agate onyx de deux couleurs.)

Guay del. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *La tête est blanche et le champ noir.*

Ce camée, qui a figuré au Salon de 1759, est perdu.

VI.

APOLLON COURONNANT LE GÉNIE DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE.

(Cornaline.)

Le Roi, représenté nu, en dieu des Arts, déposant une couronne sur le front du génie.

Vien delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Cette pierre est gravée en creux. Guay l'a faite pour son morceau de réception à l'académie. L'académie en fit présent à M. de Tournehem. Elle est actuellement à M. de Marigny.*

Cette intaille, d'après les *Anecdotes pendant la faveur de la marquise de Pompadour*, donna lieu à mille épigrammes, à mille interprétations malignes.

Cette pierre, montée en bague d'or entourée de roses, était achetée 588 liv. par le comte d'Orsay.

MINERVE, BIENFAITRICE ET PROTECTRICE DE LA GRAVURE EN PIERRES PRÉCIEUSES.

Girasolle orientale.

Vien del. Pompadour sculp.

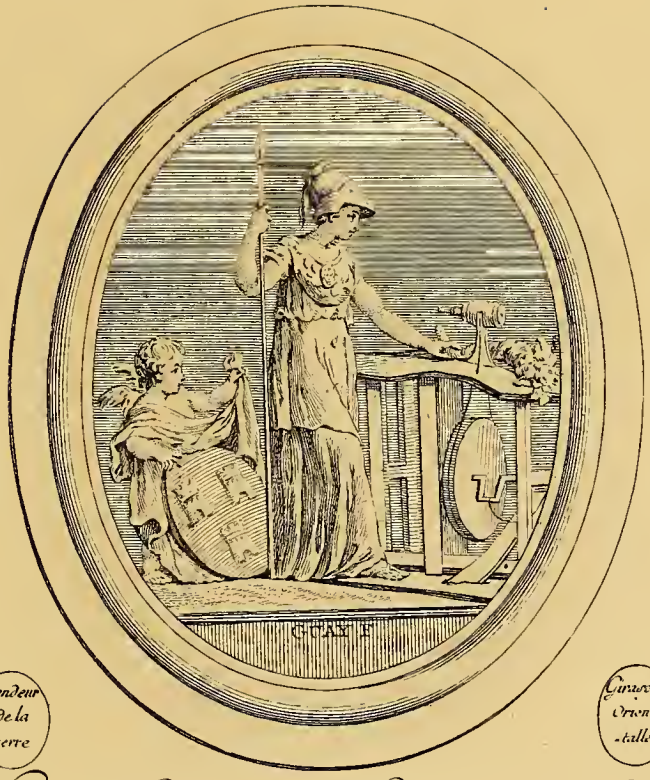

Grandeur de la Pierre

Girasolle Orien-talle

Minerve Bienfaictrice et Protectrice de la Gravûre en Pierres précieuses.

Vien del

Pompadour Sculp.

Héliog. Dujardin.

Imp. Chardon et Sormani.

VII.

TÊTE D'OCTAVE.

(Cornaline.)

Vien del. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Gravée en creux d'après le marbre antique qui est au Capitole.*

VIII.

MINERVE, BIENFAITRICE ET PROTECTRICE DE LA GRAVURE EN PIERRES PRÉCIEUSES.

(Girasolle orientale.)

Mme de Pompadour est représentée dans ce dessin en Minerve armée et casquée, debout, versant une corne d'abondance sur un touret de graveur avec sa meule, pendant qu'un Amour découvre l'égide, où la tête de Méduse est remplacée par les trois tours.

Vien delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Guay a gravé cette pierre en creux pour transmettre à la postérité la protection que Mme de Pompadour a daigné lui accorder; sa reconnoissance est des plus respectueuses et des plus sincères. Si la gravure en pierres est conservée, on le doit à l Minerve du siècle, elle a protégé cet art en y travaillant et faisant vivre le graveur. Ce* 14 *avril* 1758.

Ce morceau, qu'on appelle le cachet de Mme de Pompadour, est conservé à la Bibliothèque nationale. Mme de Pompadour hésita à s'emparer des *trois tours d'argent maçonnées de sable* de l'ancienne famille de Pompadour. Dans une suite de dessins, que nous possédons de Gabriel de Saint-Aubin, faits pour les armoiries de Mme de Pompadour et de son frère, nous trouvons, avant le dessin définitif des armes, un croquis qui représente des armes de convention, où un génie armé sort d'une tour qui couronne l'écusson. La favorite avait été sans doute un moment arrêtée par toutes les railleries contre les Poisson, qui faisaient dire, lorsqu'elle acheta le caveau des Capucines : « Les grands os de la Trémouille vont être bien étonnés d'avoir à côté d'eux les arêtes de Poisson. »

IX.

TÊTE D'ANTINOUS.

(Cornaline.)

Vien delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Gravée en creux d'après la figure antique de marbre qui est au Capitole.*

Cette intaille faisait partie de la collection Leturcq.

X.

ACTION DE GRACES POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA SANTÉ DE MONSIEUR LE DAUPHIN.

(Vermeil.)

La France, debout, tient une palette dont elle fait des libations devant une petite colonne sur laquelle est posée une statuette de la déesse de la santé, et qu'entoure de fleurs un Amour. On lit dans l'exergue l'année 1752.

Vien delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Action de grâces pour la convalescence de monseigneur le Dauphin. Cette époque* (sic) *est gravée en creux par les ordres de Mme de Pompadour.*

Cette intaille est possédée par la Bibliothèque nationale.

Le Dauphin, que cette flatterie ne toucha pas, aurait dit que les actions de grâces de la marquise à Hygie étaient comparables à celles que le Grand Turc aurait la fantaisie de rendre au Dieu des chrétiens.

XI.

PROFIL DE LA DUCHESSE DE MIREPOIX.

(Cornaline.)

Guay. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Portrait de Mme la maréchale de Mirepoix dans le temps*

qu'elle étoit marquise. Ce portrait est gravé en creux d'après nature. Mme de Mirepoix le fit faire pour M. de Mirepoix son mari.

Une empreinte de cette intaille a été exposée au Salon de 1747.

XII.

VŒU DE LA FRANCE POUR LE RÉTABLISSEMENT DU DAUPHIN

(1752).

(Cornaline.)

La France, un genou en terre, joint les mains devant la statue de la déesse de la santé, près d'un autel enflammé, orné d'un dauphin. (Guay a gravé cette pierre en quinze jours.)

Vien delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Dans le temps que toute la France étoit en larmes, Guay s'enferma et travailla jour et nuit pour graver cette pierre en creux. Il la présenta à Mme de Pompadour le jour que le prince fut hors de danger, le neuvième jour de sa maladie.*

Cette pierre, qui n'est pas une cornaline, mais un saphir, est à la Bibliothèque nationale.

Mme de Pompadour en fut pour sa peine. M. de la Fizelière répète, d'après les écrits du temps, que la famille royale vit d'un mauvais œil cette prière à la déesse Hygie, et blâma l'imagination païenne de la marquise.

XIII.

TÊTE DE FEMME.

(Cornaline.)

Vien delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Tête de fantaisie gravée en creux dans le goût antique.*

XIV.

VICTOIRE DE LAWFELTT.

(Sardoine.)

Sur un sol jonché de canons et de drapeaux, une Victoire qui a les traits de Mme de Pompadour et tient dans une main un dard, dans l'autre une couronne de laurier, foule aux pieds les écussons des ennemis de la France. On lit dans l'exergue : *Lawfeltt.*

Vien delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Gravée en creux d'après la médaille et du dessin de M. Bouchardon. Mme de Pompadour a donné cette pierre au cabinet du Roy.*

Cette pierre, qui est conservée à la Bibliothèque nationale, formait la seconde agrafe du fermoir du bracelet porté par Mme de Pompadour.

XV.

PORTRAIT DU ROI DE POLOGNE, ÉLECTEUR DE SAXE (1).

La tête est coiffée à l'antique avec une couronne de laurier et le buste est couvert d'une draperie agrafée d'une pierre précieuse sur l'épaule.

Vien delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Portrait du Roi de Pologne, électeur de Saxe, gravé en creux d'après le portrait peint en émail que le grand maréchal de Pologne a sur la poignée de son bâton d'ordonnance.*

XVI.

L'AMITIÉ.

(Agate saphirine.)

Mme de Pompadour, enchaînée à une colonne par une guirlande de fleurs, tient

(1) Une note de l'exemplaire de la Bibliothèque nationale dit par erreur que cette pierre représente le portrait du roi Stanislas. La note de Guay ne laisse pas douter un moment qu'il s'agit ici du roi Frédéric-Auguste II, père de la Dauphine.

un cœur de la main gauche, tandis que de la droite elle s'appuie sur un arbrisseau autour duquel serpente un cep de vigne. Un masque est à ses pieds. Cette pièce a pour devise : *Longe et Prope.* — *Mors et Vita.* Sur l'exergue on lit : 1753.

Boucher delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Gravée en creux et appartenant à Mme de Pompadour.*

Remarquons que la date 1753 est curieuse, c'est la date de la cessation des rapports du Roi et de Mme de Pompadour.

XVII.

LE GÉNIE DE LA MUSIQUE.

(Cornaline.)

Un enfant assis tenant d'une main un cahier de musique, de l'autre un style.

Boucher delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Mme de Pompadour a donné la pierre à Mme la maréchale de Luxembourg* (1).

XVIII.

BUSTE DE HENRI IV.

(Sardoine.)

Henri IV est couronné de laurier et revêtu d'une cuirasse.

Guay delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Gravé en creux d'après une médaille.*

(1) Cette note de Guay prouve la fausseté de l'annotation de l'exemplaire de l'Arsenal qui fait de cette pierre un des fermoirs du bracelet de Mme de Pompadour.

XIX.

GÉNIE DE LA POÉSIE.

(Sardoine.)

Un génie ailé, une flamme au front, une lyre à la main, s'élève dans les airs sur un nuage.

Vien delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Gravé d'après le dessin de Bonchardon... C'est la première figure que Guay ait gravée en pierre;* et d'une autre main : « *Elle ne lui a pas été payée par M. Tressan qui lui avoit commandée et l'avoit très-pressé de la finir.* »

Cette pierre faisait partie de la collection Leturcq.

XX.

TÊTE DE FANTAISIE D'APRÈS L'ANTIQUE.

(Cornaline.)

Elle a les cheveux noués par une bandelette et relève d'une main sa draperie attachée sur l'épaule.

Guay delin. *Pompadour sculp.*

XXI.

L'AMOUR JOUANT DU HAUTBOIS CHAMPÊTRE.

(Cornaline.)

Boucher delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Cette pierre appartient à M. de Beringhen, premier écuyer du Roi.*

XXII.

MARC-AURÈLE.

(Cornaline.)

Guay delin. *Pompadour sculp.*

XXIII.

VASE POUR LE SACRIFICE DE BACCHUS.

(Améthyste.)

Bacchus, monté sur une chèvre, une coupe à la main, est soutenu dans son ivresse par un jeune Faune. Copie d'une pierre antique.

Guay delin. *Pompadour sculp.*

XXIV.

CRÉBILLON PÈRE.

(Cornaline.)

Il est représenté de profil tourné à gauche, le derrière de la tête chauve.

Vien delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Portr it de M. de Crébillon le père, poète célèbre. Gravé en creux d'après nature. M. Curis* (Cury) (1) *a fait faire ce portrait.*

XXV.

LES ARMES DE M. DE CALVIÈRES.

(Sardoine.)

Écu contre un piédestal surmonté de branches de palmier.

Boucher delin. *Pompadour sculp.*

Ce cachet est encore dans la famille de Calvières.

M. de Calvières, dont nous avons publié un *Journal de l'Enfance de Louis XV*, académicien honoraire de l'Académie de peinture, grand fureteur et grand col-

(1) M. Cury de Saint-Sauveur, intendant des Menus-Plaisirs.

lectionneur, était l'ami de Mme de Pompadour et le distributeur en titre de son Œuvre.

XXVI.

TÊTE DE PLATON.

(Sardoine.)

Guay delin. *Pompadour sculp.*

XXVII.

L'AMOUR ET L'AME.

(Cornaline.)

Un Amour s'efforçant d'attraper un papillon qui vole.

La pierre est conservée à la Bibliothèque nationale.

Boucher delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Cette pierre appartient à Mme de Pompadour.*

XXVIII.

TÊTE DE SATYRE.

(Cornaline.)

Vien delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Tête de Satyre gravée en creux faite à Rome.*

M. Leturcq dit que cette pierre a été gravée en 1742 ou 1743, date du voyage de Guay en Italie.

XXIX.

LÉDA.

(Sardoine.)

Elle est debout et nue, les jambes dans l'eau jusqu'aux genoux, cherchant à arracher un linge du bec d'un cygne.

Boucher delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Gravée en creux pour M. le duc d'Aumont.*

XXX.

M. LE PRINCE DE SAXE-GOTHA (1).

(Cornaline.)

Profil tourné à droite avec les cheveux retenus par une bandelette antique.

Vien del. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Portrait du prince de Saxe-Gotha, gravé en creux d'après la médaille. C'est le prince son fils qui a fait faire cette pierre pendant son séjour à Paris.*

XXXI.

L'AMOUR CULTIVANT UN MYRTE.

(Péridot oriental.)

Boucher delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Gravé en creux pour Mme de Pompadour.*

La pierre est conservée à la Bibliothèque nationale.

XXXII.

M. LE CARDINAL DE ROHAN.

(Cornaline.)

Il est représenté de profil tourné à gauche avec la calotte et le rabat.

Vien delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *M. le cardinal de Rohan gravé en creux d'après le buste de marbre. M. le prince de Soubise a fait graver cette pierre.*

(1) Frédéric III, duc de Saxe-Gotha et d'Altenbourg.

XXXIII.

L'AMOUR, AYANT DÉSARMÉ LES DIEUX, PRÉSENTE LA COURONNE A SON HÉROS.

(Cornaline.)

Il est représenté debout, tenant d'une main une pique, de l'autre une couronne de laurier.

Boucher delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Gravé en creux par les ordres de Mme de Pompadour. Le Roy a cette pierre montée en cachet.*

XXXIV.

JACQUOT, TAMBOUR-MAJOR D. R. D. R. 1753. *Guay* (1) *f.*

(Sardoine.)

Il est représenté de profil, tourné à gauche, coiffé de son tricorne.

Guay del. *Pompadour sculpsit.*

Note de Guay. *Jacquot, tambour-major du régiment du Roy, gravé en creux par les ordres de Mme de Pompadour. Ladite pierre est au cabinet du Roy.*

L'intaille est conservée à la Bibliothèque nationale.

XXXV.

BACCHUS ENFANT.

(Sardoine.)

Il est assis au pied d'un cep de vigne et mord à une grappe de raisin.

Boucher delin. *Pompadour sculp.*

(1) M. Chabouillet, qui a fait des recherches, a découvert que ce Jacquot est un nommé Jacques Dubois, dit Saint-Jacques, natif de Tirlemont en Brabant, d'une taille de 5 pieds 7 pouces 6 lignes, ayant servi quarante-deux ans dans le régiment du Roi, et blessé de 5 coups de feu, entré à l'hôtel des Invalides en 1758, à l'âge de soixante ans, mort l'année suivante.

JACQUOT, TAMBOUR-MAJOR DU RÉGIMENT DU ROY, 1753.

Sardoine.

Guay del. Pompadour sculp.

Grandeur de la Pierre

Sardoine.

Jacquot Tambour Major du Regument du Roy

Guay del

Pompadour Sculpsit

Hélioy Dujardin.

Imp. Chardon et Sormani.

Note de Guay. *La pierre appartient à M. Fortier, notaire.*

La pierre, à la vente du notaire Fortier (2 avril 1770), se vendait 600 liv.

XXXVI.

FEUE MADAME LA COMTESSE DE BRIONNE (1).

(Agate saphirine.)

Profil tourné à gauche avec les cheveux roulés comme des cheveux d'homme.

Guay delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Mme de Rochechouart, comtesse de Brionne, gravée en creux d'après nature. M. le prince Charles de Lorraine, grand écuyer de France, a fait faire cette pierre.*

XXXVII.

ENLÈVEMENT DE DÉJANIRE.

(Cornaline.)

Vien delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Gravé en creux d'après le dessin de M. Bouchardon. La pierre appartient à M. La Tour d'Aigues, conseiller au parlement d'Aix. C'est le deuxième sujet de figure que Guay a gravé.*

XXXVIII.

GÉNIE MILITAIRE.

(Cornaline.)

Un Amour appuyé sur le fût d'une colonne, et aux pieds duquel se voient une massue, des canons, des étendards et l'écusson de la France. A l'exergue on lit : POMPADOUR F.

Boucher delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Mme de Pompadour donna cette pierre gravée en creux à M. le*

(1) C'est la beauté qui avait épousé en premières noces le duc de Rochechouart, tué au passage du Mein en 1743, qui avait un moment prétendu à la succession de la duchesse de Châteauroux, et qui avait épousé en secondes noces le comte de Brionne, grand écuyer de France.

comte d'Argenson, ministre et secrétaire d'État au département de la Guerre. Mme de Pompadour a beaucoup travaillé à cette pierre.

XXXIX.

OFFRANDE AU DIEU TERME.

(Cornaline.)

Un Amour assis devant un Terme offre à ce dieu une grappe de raisin et une coupe.

Boucher delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Mme de Pompadour a cette pierre montée en cachet.*

L'intaille est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale.

XL.

GÉNIE DE LA MUSIQUE.

(Agate onyx noire et blanche.)

Amour debout ayant à ses pieds une lyre. A l'exergue on lit : POMPADOUR F.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Mme de Pompadour a beaucoup travaillé à cette pierre.*

Ce camée existe à la Bibliothèque nationale.

XLI.

L'AMOUR SACRIFIANT A L'AMITIÉ.

(Topaze de l'Inde.)

L'Amitié offrant un cœur à l'Amour en train de faire une libation sur un autel.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

LA FIDELLE AMITIÉ.

Cornaline blanche.

Boucher del. Pompadour sculp.

Grandeur de la Pierre

Corna-line Blanche

La fidelle Amitié.

Boucher del.

Pompadour Sculp

Hélioag. Dujardin.

Imp Chardon et Sormani.

Note de Guay. *Sujet gravé en creux sur un cachet à trois faces appartenant à Mme de Pompadour.*

Le cachet entier existe à la Bibliothèque nationale.

Les artistes avaient un assez grand mépris pour le pauvre talent de graveur que Mme de Pompadour dépensait dans ces petites et ennuyeuses allégories, dans ces perpétuels sacrifices à l'Amour et à l'Amitié, dans cette éternelle et monotone pantomime d'une figure ou deux près d'un autel; et Germain de Saint-Aubin, l'humoristique auteur des *Papillonneries humaines*, se moquait fort spirituellement de l'Œuvre gravé de la marquise dans une caricature rarissime, où il plaçait près de l'éternel autel, deux ridicules papillons qui jouaient la charge plaisante de ces sujets et de ce travail, où la marquise apportait le plus sérieux de son attention et de son talent.

XLII.

LA FIDÈLE AMITIÉ.

(Cornaline blanche.)

Une femme presque nue, tenant des fleurs qu'un chien regarde. Sur la terrasse du sujet on lit : POMPADOUR FECIT.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Gravée en creux et montée en bague. Mme de Pompadour l'a presque toute faite. Elle ppartient à M. le prince de Soubise.*

Est-ce la bague léguée à Soubise par son codicille du 15 avril 1764?

XLIII.

L'AMOUR ET L'AMITIÉ.

(Topaze de l'Inde.)

Une femme à demi vêtue, enlacée par l'Amour dans une guirlande de roses, un masque à ses pieds.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

C'est la deuxième face du cachet à trois faces de Mme de Pompadour conservé à la Bibliothèque nationale.

XLIV.

TEMPLE DE L'AMITIÉ.

(Topaze de l'Inde.)

Une tour dans le fronton, et, pendu à une guirlande soutenue par deux colonnes, un écusson où il y a un L et un P. Au bas, 1753.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Cette pierre, dont la gravure est une nouvelle allusion à la transformation de la tendresse des deux amants, fait la troisième face du cachet de Mme de Pompadour conservé à la Bibliothèque nationale.

XLV.

L'AMOUR.

(Cornaline.)

L'Amour assis, prêt à décocher une flèche.

Boucher delin. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *La pierre a été faite pour le duc de Mazarin.*

XLVI.

TROPHÉE DE JARDINIER.

(Jaspe vert.)

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Appartenant à M. de la Tour d'Aigues, conseiller au parlement d'Aix en Provence.*

XLVII.

PRÊTRE ÉGYPTIEN.

(Prime d'émeraude.)

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *La figure est copiée d'après un bas-relief antique qui est à Rome. La pierre appartient à M. le comte de Vence.*

Cette intaille passe à la vente du comte de Vence.

XLVIII.

L'AMOUR.

(Cornaline.)

Le petit dieu est debout devant un autel, sur lequel deux colombes se becquètent.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Guay a gravé cette pierre en creux pour son bon amy M. Colin* (1).

XLIX.

PORTRAIT D'UN CHIEN DE CHASSE.

(Cornaline.)

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Guay a exécuté cette pierre par étude d'après un plâtre.*

(1) Collin, l'intendant de la marquise de Pompadour.

L.

L'AMOUR PRÉSENTANT UN BOUQUET.

(Sardoine.)

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Cette pierre est gravée en creux par les ordres de Mme de Pompadour. Le Roy a ladite pierre montée en cachet.*

(Voir aux portraits en intaille la description d'un autre cachet du Roi.)

LI.

CACHET DU ROY.

(Cornaline jaune.)

Minerve assise soutient les armes du Roy.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Note de Guay. *Cachet du Roy gravé en creux par les ordres de Mme de Pompadour. Cette pierre et celle qui suit font les deux cachets de la belle montre que Mme de Pompadour donna au Roy. La montre et la chaine, et les cachets sont tous garnis de brillants sur un fond d'émail bleu.*

LII.

L'AMOUR SE TRANQUILLISANT SOUS LE RÈGNE DE LA JUSTICE.

(Sardoine.)

Le petit dieu, adossé à des balances, joue du hautbois.

Boucher del. *Pompadour sc.*

CACHET DU ROY.

Cornaline jaune.

Boucher del. Pompadour sculp

Grandeur de la Pierre

Corna-line Jaune

Boucher del.

Cachet du Roy

Pompadour Sculp

Héliog. Dujardin

Imp. Chardon et Sormani.

LIII.

NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE.

(Bas-relief sur cornaline.)

La France étend les bras vers le nouveau-né pour l'adopter, tandis que Minerve couvre la France et l'enfant de son égide. MDCCLI.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Ce camée, qui appartient à la Bibliothèque nationale, a été porté en bracelet par Mme de Pompadour.

LIV.

ALLIANCE DE L'AUTRICHE ET DE LA FRANCE.

(Bas-relief sur agate onyx noire et bleue.)

La France et l'Autriche, foulant aux pieds la torche de la Discorde et le masque de l'Hypocrisie, se donnent la main sur l'autel de la Fidélité. 1756.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Ce camée, qui appartient à la Bibliothèque nationale, ornait comme le précédent un bracelet de Mme de Pompadour.

LV.

PORTRAITS

DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN ET DE MADAME LA DAUPHINE.

Ils sont représentés tous deux en buste, de profil, tournés à gauche et comme portés par un dauphin. On lit dans le champ : GUAY, 1758.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Le camée, qui a figuré au Salon de 1759, est conservé à la Bibliothèque nationale.

Ces deux fins profils, où Mme de Pompadour fit la galanterie à la Dauphine de lui donner le type d'une jeune Marie de Médicis, eurent l'effet, dit Soulavie, de désarmer pendant quelque temps la hauteur que Marie-Josèphe de Saxe mettait dans ses rapports et dans son ton avec la favorite.

LVI.

VICTOIRE DE LUTZELBERG.

(Cornaline.)

Un globe portant les trois fleurs de lis est posé sur une colonne, à laquelle est noué un faisceau de palmes. On lit en bas : LE 10 OCTOBRE 1758.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Cette intaille est conservée à la Bibliothèque nationale.

LVII.

LE GÉNIE DE LA FRANCE.

(Cornaline.)

Il est représenté sous la figure d'un Amour ailé appuyé sur les armes de la France, posée sur des canons et des drapeaux. En bas on lit : LE 10 OCTOBRE 1758.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Cette intaille, qui célèbre une seconde fois la bataille de Lutzelberg, avait été offerte au Roi montée en cachet, avec une montre en or émaillée de Reys. M. Leturcq nous apprend que ce bijou, après avoir appartenu à M. Failly, et avoir été vendu 801 francs à sa vente, en avril 1859, est en possession de la princesse Soltikoff.

LVIII.

CULTURE DES LAURIERS.

(Cornaline onyx.)

Un jeune enfant, un genou en terre, soignant un laurier dans une caisse qui porte les armes de la marquise.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Ce camée, exposé au Salon de 1757, est conservé à la Bibliothèque nationale.

LIX.

CHIEN MIMI, APPARTENANT A MADAME DE POMPADOUR.

(Agate onyx.)

Boucher del. *Pompadour sculp.*

LX.

L'AMOUR.

(Cornaline.)

Il est assis au pied d'un saule tenant dans ses mains une colombe.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

LXI.

CHIEN BÉBÉ, APPARTENANT A MADAME DE POMPADOUR.

(Camaïeu en bas-relief.)

Boucher del. *Pompadour sculp.*

C'est ainsi que la marquise donnait l'immortalité aux chiens qu'elle aimait, et le public avait déjà, sous le nom de *la Constance* et de *la Fidélité*, les portraits de Mimi et d'une chienne appelée Inès, qu'avait crayonnés Huet et qu'avait gravés Fessard. C'est au fond une très grosse question que l'établissement du nombre et du sexe des chiens favoris de la maîtresse déclarée. A sa vente passent trois tableaux de Huet représentant des chiens dont un seul a une désignation : *la Constance, portrait de Mimi.* Mais deux autres tableaux de Bachelier, vendus à la vente du marquis de Ménars, en contiennent quatre. D'après ces tableaux, le chien Bébé serait une chienne caniche blanche tondue, une bête en un mot toute semblable à l'animal représenté dans la pierre gravée LXI; la caniche jouerait, dans ce tableau, avec un épagneul noir qui serait Mimi. Dans l'autre tableau, c'est un caniche blanc moucheté de noir, avec un épagneul noir marqué de quelques coups de feu.

LXII.

JARDINIER CHERCHANT DE L'EAU.

(Cornaline.)

Enfant nu, portant une clochette au bout d'une corde.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

LXIII.

GÉNIE DE LA MUSIQUE.

(Agate orientale.)

Enfant nu, jouant de la lyre assis.

Boucher del. *Pompadour sculp.*

Avec le frontispice, la Suite d'Estampes, d'après Guay, s'élève donc à soixante-quatre planches. Nous allons maintenant cataloguer les pièces qui ne font pas partie de cette série.

LXIV (1).

UN PRINTEMPS.

Composition d'Eisen, gravée de même grandeur que le dessin.

En bas, à droite, tracé à la pointe : *Pompadour sculpsit*, 1752.

LXV.

UN AUTOMNE.

Vendange-bacchanale, où se voient des femmes nues, des satyres, des faunes chèvre-pieds grimpés dans les grappes de raisin d'une vigne montant après un laurier, « d'après un morceau d'ivoire sculpté supérieurement bien » (2).

En bas, à droite, tracé à la pointe : *Pompadour sculpsit*, 1752.

(1) C'est le numéro que porte la planche dans l'édition de 1782, mais elle devrait porter le numéro 65, en comptant le frontispice.

(2) Ce bas-relief d'ivoire, composé de neuf figures de femmes, satyres et enfants, figurant à la vente du marquis de Ménars, était acheté par M. Duquesnoy 600 livres.

Le Faiseur de bulles de savon.

Copie de l'eau-forte originale de Boucher, portant dans le champ de la gravure : Pompadour sculp. 1751.

Héliog. Dujardin. Imp. Chardon et Sormani.

Les n°s 65 et 66 décorent le catalogue de vente de M. de Ménars, frère de Mme de Pompadour, imprimé en 1781.

LXVI.

L'ANTRE DU SOMMEIL.

Le génie du Sommeil se levant sur le Soleil couchant et répandant ses pavots sur une mère accroupie et tenant ses enfants dans son giron. Composition d'Eisen pour faire pendant au *Printemps*.

En bas, à droite, tracé à la pointe : *Pompadour sculpsit*, 1752.

LXVII.

LE PETIT MONTREUR DE MARMOTTE.

Copie de l'eau-forte originale de Boucher à laquelle les catalogues ont donné ce titre.

A gauche, dans le champ de la gravure : *Pompadour sc.* 1751.

LXVIII.

LE FAISEUR DE BULLES DE SAVON.

Copie de l'eau-forte originale de Boucher.

A gauche, dans le champ de la gravure : *Pompadour sculp.* 1751.

LXIX.

LES BUVEURS DE LAIT (1).

Copie de l'eau-forte originale de Boucher.

A gauche, dans le champ de la gravure : *Pompadour sculp.* 1751.

(1) Ces trois copies de Boucher, nous le répétons, démontrent d'une manière positive, pour toute personne qui a fait un peu d'eau-forte, que toutes ces gravures ne sont point de Mme de Pompadour, ou du moins que ses pauvres et hésitants travaux de pointe ont été complètement recouverts et enterrés sous les travaux de Boucher. Cette attaque délibérée du cuivre, ce gras pointillé, ces tailles de maitre graveur, non jamais, au grand jamais, cela n'est sorti de la pointe de la favorite.

LXX (1).

RODOGUNE, ACTE V, SCÈNE IV.

Seigneur, voyez ses yeux
Déjà tout égarés, troublés et furieux.

F. Boucher inv. et delin. 1759. *Gravé à l'eau-forte par Mme de Pompadour. Retouché par C. N. Cochin.*

C'est l'eau-forte gravée par Mme de Pompadour pour l'édition de cette tragédie de Pierre Corneille imprimée sous ses yeux dans son appartement de Versailles.

L'Œuvre gravé de Mme de Pompadour monte donc à soixante-onze planches, y compris le frontispice de la Suite d'Estampes gravées. Nous ne pouvons mieux terminer ce catalogue que par cette lettre de Mme de Pompadour, faisant offrir son Œuvre à la margrave de Bareuth, lettre qu'a bien voulu nous communiquer M. Niel :

« 28 *au soir* (1755).

« *Le M^e^. est arrivé, petit époux; le courrier qui vous rendra ce billet vous instruira de ce qui l'a ramené. Le party est bon et ferme, il n'y a que ceux-là de convenables à un aussy grand roi que le nôtre. Vous sçavés que telle a toujours été ma façon de penser. Vous pouvés en ssurer très affirmativement S. M. P., ainsy que du peu d'intérest que je prends à la banque angloise. Quoy que luy en ait dit son enragé de chancelier, ce n'est en vérité pas ma faute s'il fesoit aussy souvent de mauvaises digestions, et je ne dois pas en porter la peine. Bonsoir, petit époux, vous devés autant compter sur M. de Sechelles que sur ma sincère amitié pour vous.*

« *Je ne suis pas en peine sur l'établissement de votre segonde* (sic) *fille. Si madame la Margrave, qui a demandé à M. de Calvière une de mes*

(1) Cette planche, dans l'édition de 1782, ne porte pas de numéro.

gravures, en désire la suite, je seray enchantée de luy en faire ma cour. J'ay remis votre lettre au R. »

« *A Monsieur le duc de Nivernois,*

à Bareith. »

A la vente du marquis de Ménars, le frère de Mme de Pompadour, Basan achetait 531 liv. la suite des soixante-six planches gravées par Mme de Pompadour, planches de cuivre auxquelles était joint un exemplaire de l'ouvrage relié en maroquin rouge. Le même Basan achetait pour 67 liv. la presse d'imprimerie en taille-douce qui avait servi à l'impression de toutes ces eaux-fortes, la presse de la favorite, une presse en bois de chêne et de noyer, toute neuve et très bien faite, et garnie de ses rouleaux, table et autres ustensiles.

FIN.

TABLE DES REPRODUCTIONS.

Pages.

MADAME DE POMPADOUR, dans un habillement de jardinière, le bras sur un panier de fleurs..... FRONTISPICE.
(Estampe faite en imitation de pastel, et qui porte : Boucher 1751. — Bonnet 1769.) (Planche en couleur.)

MESSIRE JEAN PARIS DE MONTMARTEL..... 2
(La Tête d'après M.-Q. de la Tour. — L'habillement et le fond dessinés, et le tout conduit par Ch.-N. Cochin fils. — Gravé par L.-J. Cathelin.)

MARIE PRINCESSE DE POLOGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE..... 4
(Peint par J.-M. Nattier. — Gravé par J. Tardieu.)

Marie-Charles Louis-d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, etc..... 6
(Dessiné par Carmontelle.)

LA BELLE JARDINIÈRE (Mme de Pompadour)..... 10
(Peint par C. Vanloo. — Gravé par J.-L. Anselin.)

PORTRAITS DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN ET DE MADAME LA DAUPHINE..... 26
(Dessiné par Boucher. — Gravé par Mme de Pompadour.)

APOLLON (*Louis XV sous les traits d'*)..... 40
(Sculpté par L.-S. Adam. — Gravé par F. Surugue le fils.)

Estampe en hauteur de la grandeur d'une carte à jouer, ayant dû servir de billet d'entrée pour les divertissements particuliers donnés au Roy par Mme la marquise de Pompadour. 50

MADAME DE POMPADOUR jouant Acis et Galatée sur le théâtre des Petits Appartements.... 52
(Gouache de Cochin, faisant partie de la collection de M. Josse.) (Planche double en couleur.)

JEAN-FRÉDÉRIC PHELYPEAUX, COMTE DE MAUREPAS..... 58
(Peint par L.-M. Vanloo le fils. — Gravé par Petit.)

LOUIS PHELYPEAUX, COMTE DE SAINT-FLORENTIN..... 60
(Peint par Louis Tocqué. — Gravé par J.-G. Wille.)

Première idée des armes de Mme de Pompadour et de son frère Abel Poisson..... 74
(Croquis de G. de Saint-Aubin. — Collection des dessins de Goncourt.)

ABEL-FRANÇOIS POISSON, MARQUIS DE MARIGNY..... 76
(Peint par Louis Tocqué. — Gravé par J.-G. Wille.)

Pages.

MESSIRE CHARLES-FRANÇOIS-PAUL LE NORMANT DE TOURNEHEM... 82
(Peint par Louis Tocqué. — Gravé par N. Dupuis.)

Pavillon de MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR *à Fontainebleau*... 88
(D'après le *Petit recueil des Jardins de Le Rouge*).

Plan topographique donnant la configuration et l'étendue du château de Bellevue..... 92
Plan fait pour l'utilité du citoyen Testut, propriétaire de Bellevue, le 22 brumaire, an IX de la République Française, par Ducaille.

VUE DU CHATEAU DE BELLEVUE, *prise de la Glacière*..... 92
(Dessiné par le Ch^er de Lespinasse. — Gravé par Masquelier.) (Planche double.)

AUTRE VUE DU CHATEAU DE BELLEVUE, *prise du bord de la rivière, proche le pont de Seve*. 92
(Dessiné et gravé par J.-B. Rigaud.) (Planche double.)

LA MUSIQUE. Tableau du salon de compagnie du château de Bellevue..... 94
(Peint par C. Vanloo. — Gravé par Fessard.)

L'ARCHITECTURE. Tableau du salon de compagnie du château de Bellevue..... 94
(Peint par C. Vanloo. — Gravé par Fessard.)

LA SCULPTURE. Tableau du salon de compagnie du château de Bellevue..... 94
(Peint par C. Vanloo. — Gravé par Fessard.)

LA PEINTURE. Tableau du salon de compagnie du château de Bellevue..... 94
(Peint par C. Vanloo. — Gravé par Fessard.)

Le tableau du maître-autel de la chapelle de Bellevue..... 96
(D'après un dessin de Boucher, peint à l'essence sur papier. Collection de Goncourt.)

Menu du souper maigre du 4 novembre 1757, fait par Mme de Pompadour en compagnie de Louis XV, au château de Choisy..... 98
(Manuscrit de la collection de Goncourt.)

LA SULTANE..... 100
(Peint par C. Vanloo. — Gravé par J. Beauvarlet.)

École Militaire..... 140
(Dessiné par Eisen. — Gravé par François.)

JOSEPH PARIS-DUVERNEY..... 142
(Peint par L.-M. Vanloo. — Gravé par P. Aveline.)

ALLIANCE DE L'AUTRICHE ET DE LA FRANCE. Agate onyx noire et bleue gravée en bas-relief, le sujet bleu et le fond noir..... 170
(Dessiné par Boucher. — Gravé par Mme de Pompadour.)

F. QUESNAY..... 182
(Peint par J. Chevallier. — Gravé par J.-G. Wille.)

LE PRÉSIDENT DE MEINIÈRES..... 200
(Dessiné par L.-C. de Carmontelle. — Gravé par Delafosse.)

Pages.

Charles de Rohan, prince de Soubise..... 230
(D'après un tableau de Versailles, sans nom d'auteur.)

Franc.-Joach. Card. de Bernis..... 236
(Peint par A. Callet. — Gravé par D. Cunego.)

Étienne-François de Choiseul, duc de Choiseul-Amboise..... 244
(Peint par L.-M. Vanloo. — Gravé par S. Fessard.)

Le Lever du soleil..... 252
(D'après le tableau de Boucher appartenant à sir Richard Wallace.)

Le Coucher du Soleil..... 252
(D'après le tableau de Boucher appartenant à sir Richard Wallace.)

Rodogune, *acte V, scène* iv. « *Seigneur, voyez ses yeux...* »..... 254
(Dessiné par F. Boucher, 1759. — Gravé à l'eau-forte par Mme de Pompadour. — Retouché par C.-N. Cochin.)

Lettre adressée par Mme la marquise de Pompadour à François-Armand d'Usson, marquis de Bonnac, ambassadeur de France à la Haye..... 256
(Communiquée par M. Étienne Charavay.)

Louis de Bourbon, comte de Clermont..... 276
(D'après un tableau de Drouais. — Musée de Versailles.)

Profil de la duchesse de Mirepoix. Cornaline..... 292
(Dessiné par Guay. — Gravé par Mme de Pompadour.)

Estampe allégorique pour la convalescence de Mme de Pompadour..... 304
(Composition de Cochin.)

La Fidélité. *Portrait d'Inès*, chienne de Mme de Pompadour..... 312
(Peint par Huet. — Gravé par Ét. Fessard, 1755, terminé par Aug. Saint-Aubin, 1756.)

La Constance. *Portrait de Mimi*, chienne de Mme de Pompadour..... 312
(Peint par C. Huet. — Gravé par Ét. Fessard. 1758.)

Portrait en pied de Madame de Pompadour, assise devant une table chargée de livres, et tenant un cahier de musique dont elle tourne les pages..... 322
(Pastel de La Tour. — Musée du Louvre.)

La Conversation espagnole. Composition inspirée par Mme de Pompadour à Vanloo, d'après le dessin original au bistre..... 324
(Collection de Goncourt.)

Portrait de Madame de Pompadour..... 332
Épreuve de la plus grande rareté du Cabinet des Estampes, avec la tablette blanche et l'absence des noms de peintre et de graveur.

« *Avec des traits si doux, l'Amour en la formant...* »..... 334
(Profil en médaillon dessiné par C. Cochin. — Gravé par Augustin de Saint-Aubin, 1764.)

Pages.

MADAME DE POMPADOUR dans un buisson de roses, feuilletant, assise sur un tertre, un livre ouvert dans le creux de sa jupe..... 336
(Tableau venant de la famille de Bernis, et aujourd'hui en la possession de M. le baron Alphonse de Rothschild.)

Statue de Mme de POMPADOUR en déesse de l'Amitié..... 340
(Marbre de Pigalle passé des jardins de Bellevue à Bagatelle, et appartenant à sir Richard Wallace.)

Suite d'Estampes gravées par MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR d'après les *Pierres gravées de Guay*, graveur du Roy. (Frontispice.)..... 366

LOUIS XV. Sardoine onyx de trois couleurs..... 366
(Dessiné par Guay. — Gravé par Mme de Pompadour.)

Minerve bienfaitrice et protectrice de la gravure en pierres précieuses. Girasolle orientale. 368
(Dessiné par Vien. — Gravé par Mme de Pompadour.)

JACQUOT. *Tambour-Major du régiment du Roy*, 1753. Sardoine..... 378
(Dessiné par Guay. — Gravé par Mme de Pompadour.)

LA FIDELLE AMITIÉ. Cornaline blanche..... 380
(Dessiné par Boucher. — Gravé par Mme de Pompadour.)

CACHET DU ROY. Cornaline jaune..... 384
(Dessiné par Boucher. — Gravé par Mme de Pompadour.)

Le Faiseur de bulles de savon..... 388
(Copie de l'eau-forte originale de Boucher, portant dans le champ de la gravure : « Pompadour sculp., 1751 ».)

FIN DE LA TABLE DES REPRODUCTIONS.

TABLE DES CHAPITRES.

I.

Pages.

La bourgeoisie donnant au Roi pour la première fois une *maîtresse déclarée*. — Intérieur de la reine Marie Leczinska. — Mlle Poisson. — Son éducation de *virtuose*. — Ses talents et ses grâces. — Son mariage avec M. Lenormant d'Étioles. — La bonne aventure de Mme Lebon. — Rencontres de Mme d'Étioles avec le Roi dans la forêt de Sénart. — Le bal masqué de l'Hôtel-de-Ville en février 1745. — L'évêque de Mirepoix menaçant de faire chasser Binet. — Le souper dans les cabinets du 22 avril 1745. — Mme d'Étioles à sa terre pendant la campagne du Roi. — La présentation. — Les instructions de Mme Poisson sur son lit de mort..... 1

II.

Le soulèvement de la cour contre l'installation de la *robine* à Versailles. — Les façons de dire *grivoises* de la nouvelle favorite. — Les *Poissonnades*. — Maurepas, l'homme des sottisiers et des chansonniers. — Les mauvaises dispositions du Dauphin. — Mme de Pompadour cherchant à détacher la Reine des haines de la famille royale. — Sa lettre à Marie Leczinska. — Le parti Pompadour : le prince de Conti, les frères Pâris, le maréchal de Noailles, le cardinal de Tencin, M. de Saint-Séverin, le marquis de Puisieux, le maréchal de Belle-Isle. — Lutte sourde entre Mme de Pompadour et le duc de Richelieu. — Le *rapatriage* de février 1749..... 23

III.

L'ennui du temps et du Roi. — Curiosité de la mort de Louis XV. — Mme de Pompadour s'emparant de l'existence du Roi. — La fertilité des imaginations de la favorite. — Succession de distractions et de dissipations dans une vie de petits voyages. — Les carêmes égayés de musique de Versailles. — Le talent de comédienne de Mme de Pompadour. — Le théâtre des *Petits Appartements*. — Les musiciens, les acteurs et les

Pages.

actrices de la cour. — Le magasin, les accessoires, etc. — Le règlement. — Nouvelle salle de la cage de l'escalier des Ambassadeurs. — La gouache de Cochin représentant l'opéra d'Acis et Galatée. — Les moindres rôles disputés comme des faveurs. — Les habits de théâtre de Mme de Pompadour..... 38

IV.

Les vers sur le bouquet de jacinthes. — Confiance de Maurepas dans l'habitude du Roi. — Les craintes affectées de Mme de Pompadour d'être empoisonnée. — Maurepas exilé (25 avril 1749). — Commencement de la puissance politique de la favorite. — Honneurs et prérogatives de Mme de Pompadour. — Elle est créée duchesse (12 octobre 1752). — Alexandrine d'Étioles. — Projets de mariage avec un fils du Roi, un fils de Richelieu, un fils du duc de Chaulnes. — Mort d'Alexandrine. — Le père Poisson fait de Marigny. — Correspondance autographe de la fille avec le père. — Abel Poisson, marquis de Vandières. — Son voyage d'Italie et la correspondance autographe de sa sœur. — Les tentatives de Mme de Pompadour pour marier son frère. — Mariage de M. de Marigny avec Mme Filleul et le triste ménage des deux époux..... 58

V.

Les terres et les châteaux de Mme de Pompadour. — Crécy. — La Celle, *le petit château*. — Les trois *Hermitages* de Versailles, de Fontainebleau, de Compiègne. — L'hôtel de Versailles. — L'hôtel d'Évreux, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — Lettre de la marquise relativement à l'achat d'un terrain. — Le goût d'art nouveau apporté à l'habitation par la marquise. — Le château de Bellevue. — Description intérieure. — Mme de Pompadour locataire. — Embellissements dont elle est l'inspiratrice à Choisy. — Les contrastes de nature qu'elle offre à tout moment au Roi. — Métamorphoses galantes de la favorite..... 87

VI.

La conquête du Roi à refaire tous les jours. — Portrait moral du comte d'Argenson. — Haine *foncière et rancunière* de Mme de Pompadour pour le ministre. — Mme de Pompadour attache Machault à sa fortune. — Le comte d'Argenson en défaveur. — Il fait de Mme d'Estrades son espionne et sa maîtresse. — Louis XV, amoureux de Mme Choiseul-Romanet. — *C'en est fait*. — Trahison du comte de Stainville qui livre la

Pages.

lettre amoureuse de Louis XV à Mme de Pompadour. — D'Argenson refaisant son crédit. — Mme d'Estrades chassée de Versailles. — Mme de Pompadour appelant sa vie un *combat perpétuel*. — Les cantharides..... 101

VII.

Le Trébuchet. — La petite Morfil, le modèle de Boucher. — Le Parc aux Cerfs. — Mme de Pompadour ordonnatrice des accouchements clandestins. — La déesse de l'Amitié. — Conférences religieuses de la favorite avec le Père de Sacy. — Soulèvement du clergé austère. — Note de Mme de Pompadour au Saint-Père. — Lettre portée par Soubise à M. d'Étioles. — L'indifférence conjugale de M. d'Étioles. — Nomination de Mme de Pompadour à la place de dame de palais de la Reine (7 février 1756). — Caricature représentant Mme de Pompadour arquebusant les Jésuites..... 116

VIII.

L'ambition d'immortalité de la favorite. — Ses rapports avec Voltaire, Rousseau, Crébillon père, Buffon, Montesquieu, Marmontel. — L'*Encyclopédie* apportée à un souper du Roi à Trianon. — Création d'une manufacture nationale de porcelaines. — Essais à Mennecy, à Villeroy, à Chantilly. — Transport de la fabrique de Vincennes à Sèvres. — Le *rose pompadour* inventé par Xhrouet. — Mme de Pompadour se fait vendeuse et marchande aux expositions du château de Versailles. — Fondation de l'École militaire. — La favorite en a l'idée première. — Sa correspondance avec Pâris-Duverney. — Mme de Pompadour consacre, en 1755, son revenu à la continuation des travaux 132

IX.

Responsabilité de Mme de Pompadour dans la guerre de Sept Ans. — Diminution de la monarchie autrichienne. — Ouvertures faites par Marie-Thérèse à Blondel, au marquis d'Hautefort. — Ambassade de Kaunitz en France, et la captation de Mme de Pompadour. — Prise du *Lys* et de l'*Alcide* en pleine paix par les Anglais. — La rivalité amoureuse et politique de la marquise de Coislin et de Mme de Pompadour. — Starhemberg décidant Marie-Thérèse à préférer l'appui de la favorite à l'appui du prince de Conti. — Lettre de remercîment de Mme de Pompadour à l'Impératrice-Reine pour son portrait encastré dans une écritoire de laque. — L'abbé de Bernis. — Sa jeunesse. — Il est nommé à l'ambassade de Venise. — Ses qualités d'homme d'État. —

Pages.

Ses hésitations pour abandonner la politique traditionnelle de la France. — Conférence de *Babiole* (22 septembre 1755). — Les modifications du plan autrichien. — Traité de Versailles (2 mai 1756). — Lettre de Kaunitz à Mme de Pompadour..... 145

X.

Imposition du *vingtième* sur les biens ecclésiastiques. — Assemblée tenue à l'archevêché de Paris déclarant les biens ecclésiastiques une des assises de l'Église. — Les billets de confession demandés aux Jansénistes. — Le curé de Saint-Étienne du Mont décrété de prise de corps. — Le Parlement offrant sa démission. — La saisie du temporel de l'archevêque de Paris. — Remontrances du Parlement qualifiant les actes du gouvernement d'*actes arbitraires*. — La Grand'Chambre exilée à Pontoise. — Exil de l'archevêque de Paris. — Le clergé *feuillant* et le clergé *théatin*. — Défenses faites aux pairs de paraître au Parlement. — Lit de justice du 13 décembre 1756. — *La coquine du Roi*. — Voltaire le pamphlétaire au service de la *belle philosophe*. — Quesnay. — Son appartement : le premier club où s'agitent la déchéance de l'Église et de la monarchie..... 172

XI.

Tentative d'assassinat de Damiens. — Mme de Pompadour sans nouvelles du Roi pendant onze jours. — Les familiers de la favorite. — Notification de son renvoi par le garde des sceaux. — Intervention de la maréchale de Mirepoix. — Mme de Pompadour disant à d'Argenson : *Il faudra que vous ou moi nous nous en allions*. — Scène de larmes de la marquise. — Exils de Machault et de d'Argenson..... 188

XII.

Participation effective de Mme de Pompadour aux affaires d'État. — Le président de Meinières. — Entrevue de la marquise avec le président, du 26 janvier 1757. — Éloquence de la favorite et l'étonnement du robin. — Le mandement de l'archevêque contre Mme de Pompadour. — Seconde entrevue de la marquise avec le président..... 198

XIII.

Richelieu chargé de l'expédition de Mahon. — Froid accueil fait par la favorite au *Minorquin*. — Correspondance de Mme de Pompadour avec Kaunitz. — Entrée au Conseil

Pages.

de Bernis, nommé secrétaire d'État des Affaires étrangères en juin 1757. — Santé portée à Marie-Thérèse chez Mme de Pompadour. — Le favori Soubise. — Intrigues pour retirer le commandement de l'armée d'Allemagne au maréchal d'Estrées. — Richelieu, soutenu par le comte de Stainville, remplace d'Estrées au lendemain de la victoire d'Hastembeck. — Convention de Closter-Seven (10 septembre 1757). — Trahison de Richelieu. — Bataille de Rosbach (5 novembre 1757). — Obstination de Mme de Pompadour à ne pas abandonner Marie-Thérèse. — Bernis poussant à la paix. — Scènes entre Mme de Pompadour et son ministre. — Le comte de Stainville encourageant la favorite dans son désir de continuer la guerre. — Retraite de Bernis. — Pourquoi *un coup de poignard?* 210

XIV.

Choiseul, le ministre de la politique à outrance de la favorite. — Son nez *au vent*. — Sa méchanceté d'esprit. — Ses ambassades à Rome, à Vienne. — Les qualités et les défauts du diplomate. — Louis XVI définit le duc de Choiseul un *caractère*. — La duchesse de Grammont. — La petite Julie. — Les Choiseul-Stainville, les Choiseul-Beaupré, les Choiseul-Labaume occupant toutes les places. — Le duc de Choiseul faisant les honneurs de sa galerie de tableaux, d'après une miniature de Blarenberg. — Plan d'une alliance du *Midi*. — Pacte de famille. — La monarchie tempérée par l'esprit de liberté. — Traité du 30 décembre 1758 241

XV.

Les occupations de la marquise de Pompadour. — Elle fait imprimer *Rodogune* sous ses yeux. — Le touret de Gay dans son appartement. — Ses essais d'eau-forte. Son OEuvre gravé. — Mme de Pompadour épistolaire. — Sa correspondance familière avec la comtesse de Lutzelbourg. — Sa correspondance politique avec le duc d'Aiguillon. — Sa correspondance politique et militaire avec le comte de Clermont et le prince de Condé. — Sa bibliothèque 251

XVI.

Mlle de Romans aimée par le Roi. — Mme de Pompadour allant voir la mère et l'enfant au Bois de Boulogne. — Le résumé de la situation fait par le maréchal de Mirepoix. — La profonde tristesse de la favorite dans le triomphe et l'affermissement. — Sa nature *réfléchissante*. — Sa souffrance de ne plus se sentir aimée par le Roi. — Son refroidissement avec Choiseul. — Son désespoir d'être contrainte à *renoncer à toute gloire*. — Mme de Pompadour malade et mourant de chagrin 290

XVII.

Pages.

Mme de Pompadour crachant le sang dès sa première jeunesse. — Sa vie toujours *sur les grands chemins.* — Ses nombreuses fausses couches. — La préparation d'après nature de la Tour de Saint-Quentin. — Mme de Pompadour ne peut, en 1756, passer l'appartement à la suite de la Reine à cause de ses palpitations de cœur. — Elle tombe malade à Choisy. — Embarras d'argent. — L'estampe de Cochin sur sa convalescence. — Son testament de novembre 1757. — Codicille du 30 mars 1761. — Second codicille du 15 avril 1764. — Sa mort le même jour. — Lettre de Marie Leczinska sur la mort de la favorite..... 300

XVIII.

Portrait moral de Mme de Pompadour. — La femme implacable. — Direction *chipotière et touche-à-tout.* — Elle inspire à la noblesse les cupidités de la maltôte. — Le portrait de la Tour. — Mme de Pompadour prend le patronage de l'art de son temps. — Inspiration de la *Conversation espagnole.* — L'art *Pompadour*..... 318

Appendice.

Portraits gravés de Mme la marquise de Pompadour. — Portraits peints. — Portraits dessinés, pastels et miniatures. — Statues, statuettes et bustes. — Intailles..... 331

Achats de curiosités et de meubles faits par Mme de Pompadour chez Lazare Duvaux, marchand-bijoutier ordinaire du Roy pendant les années 1748, 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759..... 345

Habits de théâtre de Mme de Pompadour pour les rôles par elle joués dans les Divertissements du théâtre des Petits Appartements..... 361

Catalogue de l'Œuvre gravé de Mme de Pompadour. — Suite d'estampes gravées par Mme la marquise de Pompadour d'après les pierres gravées de Guay, graveur du Roy. 365

Table des reproductions..... 393

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

64407

GETTY CENTER LIBRARY MAIN
DC 135 P8 G63 BKS
c. 1 Goncourt, Edmond de,
Madame de Pompadour

3 3125 00177 7131